

BYRON.

RIÈME ÉDITION

MENT REVUE ET CORRIGÉE

PAR A. P...T;

PRÉCÉDÉE

PQ2030

v. 16

1819



EX LIBRIS
HEMETHERII VALVERDE TELLEZ
Episcopi Leonensis



1080018847

010725

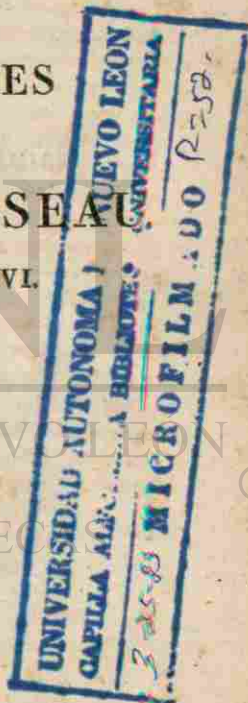


OEUVRES

DE

J. J. ROUSSEAU

TOME XVI.



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

OEUVRES
DE
J. J. ROUSSEAU.

NOUVELLE ÉDITION.

TOME SEIZIÈME.

UNIVERSIDAD DE NUEVO LEÓN
Biblioteca Universidad y Talleres

A PARIS,
CHEZ LEDOUX ET TENRE, LIBRAIRES,
RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 8.

1819.



DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

PA 2030

1819

v. 16



LES CONFESSIONS

DE J. J. ROUSSEAU.

Intus et in cute.

UANL

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN
DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS



FONDO VALVERDE Y TELLEZ
132856

LES CONFESSIONS

DE J. J. ROUSSEAU.

SUITE DE LA SECONDE PARTIE.

LIVRE HUITIÈME.

J'ai dû faire une pause à la fin du précédent livre. Avec celui-ci commence, dans sa première origine, la longue chaîne de mes malheurs.

Ayant vécu dans deux des plus brillantes maisons de Paris, je n'avois pas laissé, malgré mon peu d'entregent, d'y faire quelques connoissances. J'avois fait entre autres chez madame Dupin celle du jeune prince héréditaire de Saxe-Gotha et du baron de Thun son gouverneur. J'avois fait chez M. de La Poplinière celle de M. Seguy, ami du baron de Thun, et connu dans le monde littéraire par sa belle édition de Rousseau. Le baron nous invita, M. Seguy et moi, d'aller passer un jour ou deux

010725



FONDO VALVERDE Y TELLEZ
132856

LES CONFESSIONS

DE J. J. ROUSSEAU.

SUITE DE LA SECONDE PARTIE.

LIVRE HUITIÈME.

J'ai dû faire une pause à la fin du précédent livre. Avec celui-ci commence, dans sa première origine, la longue chaîne de mes malheurs.

Ayant vécu dans deux des plus brillantes maisons de Paris, je n'avois pas laissé, malgré mon peu d'entregent, d'y faire quelques connoissances. J'avois fait entre autres chez madame Dupin celle du jeune prince héréditaire de Saxe-Gotha et du baron de Thun son gouverneur. J'avois fait chez M. de La Poplinière celle de M. Seguy, ami du baron de Thun, et connu dans le monde littéraire par sa belle édition de Rousseau. Le baron nous invita, M. Seguy et moi, d'aller passer un jour ou deux

010725

4
à Fontenai-aux-Roses (1), où le prince avoit une maison. Nous y fûmes. En passant devant Vincennes, je sentis à la vue du donjon un déchirement de cœur dont le baron remarqua l'effet sur mon visage. A souper, le prince parla de la détention de Diderot. Le baron, pour me faire parler, accusa le prisonnier d'imprudence : j'en mis dans la manière impétueuse dont je le défendis. L'on pardonna cet excès de zèle à celui qu'inspire un ami malheureux, et l'on parla d'autre chose. Il y avoit là deux Allemands attachés au prince. L'un appelé M. Klupffell, homme de beaucoup d'esprit, étoit son chapelain, et devint ensuite son gouverneur après avoir supplanté le baron. L'autre étoit un jeune homme, appelé M. Grimm, qui lui servoit de lecteur en attendant qu'il trouvât quelque place, et dont l'équipage très-mince annonçoit le pressant besoin de la trouver. Dès ce même soir Klupffell et moi commençâmes une liaison qui bientôt devint amitié. Celle avec le sieur Grimm n'alla pas tout-à-fait si vite. Il ne se mettoit guère en avant, bien éloigné de ce ton avant-

(1) C'est la leçon du manuscrit autographe déposé aux archives nationales; mais la mémoire de Rousseau l'a trompé. Fontenai-aux-Roses est du côté de Sceaux. C'est certainement Fontenai-sous-Bois, auprès de Vincennes, comme la suite du texte le prouve.

(Note de l'Éditeur.)

geux que la prospérité lui donna dans la suite. Le lendemain à dîné l'on parla de musique; il en parla bien. Je fus transporté d'aise en apprenant qu'il accompagnoit du clavecin. Après le dîné on fit apporter de la musique italienne. Nous musicâmes tout le jour au clavecin du prince, et ainsi commença cette amitié qui d'abord me fut si douce, enfin si funeste, et dont j'aurai tant à parler désormais.

En revenant à Paris j'y appris l'agréable nouvelle que Diderot étoit sorti du donjon, et qu'on lui avoit donné le château et le parc de Vincennes pour prison sur sa parole, avec permission de voir ses amis. Qu'il me fut dur de n'y pouvoir courir à l'instant même! mais, retenu deux ou trois jours chez madame Dupin par des soins indispensables, après trois ou quatre siècles d'impatience, je volai dans les bras de mon ami. Moment inexprimable! Il n'étoit pas seul. D'Alembert et le trésorier de la Sainte-Chapelle étoient avec lui. En entrant je ne vis que lui, je ne fis qu'un saut, un cri, je collai mon visage sur le sien, je le serrai étroitement sans lui parler autrement que par mes pleurs et par mes sanglots; j'étouffois de tendresse et de joie. Son premier mouvement, après ce transport, fut de se tourner vers l'ecclésiastique et de lui dire: Vous voyez, monsieur, comment m'aiment mes amis. Tout entier à mon émotion, je ne réfléchis pas alors à cette manière d'en tirer avantage. Mais en y pensant quelquefois depuis

ce temps-là, j'ai toujours jugé qu'à la place de Diderot ce n'eût pas été là la première idée qui me seroit venue.

Je trouvai Diderot très-affecté de sa prison. Le donjon lui avoit fait une impression terrible, et, quoiqu'il fût fort agréablement au château, et maître de ses promenades dans un parc qui n'est pas même fermé de murs, il avoit besoin de la société de ses amis, pour ne pas se livrer à son humeur noire. Comme j'étois assurément celui qui compatissois le plus à sa peine, je crus être aussi celui dont la vue lui seroit la plus consolante, et tous les deux jours au plus tard, malgré des occupations très-exigeantes, j'allois, soit seul, soit avec sa femme, passer avec lui les après-midi.

Cette année 1749, l'été fut d'une chaleur excessive. On compte deux lieues de Paris à Vincennes. Peu en état de payer des fiacres, à deux heures après midi j'allois à pied, quand j'étois seul, et j'allois vite pour arriver plus tôt. Les arbres de la route, toujours élagués, à la mode du pays, ne donnoient presque aucune ombre, et, souvent rendu de chaleur et de fatigue, je m'étendois par terre, n'en pouvant plus. Je m'avisai, pour modérer mon pas, de prendre quelque livre. Je pris un jour le *Mercur*e de France, et tout en marchant et le parcourant, je tombai sur cette question, proposée par l'Académie de Dijon pour le prix de l'année suivante : *Si le progrès des sciences et des*

arts a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs?

A l'instant de cette lecture, je vis un autre univers, et je devins un autre homme. Quoique j'aie un souvenir vif de l'impression que j'en reçus, les détails m'en sont échappés depuis que je les ai déposés sur le papier dans une de mes quatre lettres à M. de Mallesherbes. C'est une des singularités de ma mémoire, qui mérite d'être dite. Quand elle me sert, ce n'est qu'autant que je me suis reposé sur elle; sitôt que j'en confie le dépôt au papier, elle m'abandonne, et dès qu'une fois j'ai écrit une chose, je ne m'en souviens plus du tout. Cette singularité me suit jusque dans la musique. Avant de l'avoir apprise, je savois par cœur des multitudes de chansons : sitôt que j'ai su chanter des airs notés, je n'en ai pu retenir aucun, et je doute que de ceux que j'ai le plus aimés, j'en susse aujourd'hui redire un seul tout entier.

Ce que je me rappelle bien distinctement dans cette occasion, c'est qu'arrivant à Vincennes, j'étois dans une agitation qui tenoit du délire. Diderot l'aperçut; je lui en dis la cause, et je lui lus la prosopopée de Fabricius, écrite en crayon, sous un arbre. Il m'exhorta de donner l'essor à mes idées, et de concourir au prix. Je le fis, et, dès cet instant, je fus perdu. Tout le reste de ma vie et de mes malheurs fut l'effet et la suite inévitable de ce moment d'égarement.

Mes sentiments se montèrent avec la plus

inconcevable rapidité au ton de mes idées. Toutes mes petites passions furent étouffées par l'enthousiasme de la vérité, de la liberté, de la vertu; et, ce qu'il y a de plus étonnant, est que cette effervescence se soutint dans mon cœur durant plus de quatre ou cinq ans, à un aussi haut degré peut-être qu'elle ait jamais été dans le cœur d'aucun autre homme.

Je travaillai ce discours d'une façon bien singulière, et que j'ai presque toujours suivie dans mes autres ouvrages. Je lui consacrais les insomnies de mes nuits. Je méditois dans mon lit à yeux fermés, et je tournois et retournois dans ma tête mes périodes avec des peines incroyables; puis, quand j'étois parvenu à en être content, je les déposois dans ma mémoire jusqu'à ce que je pusse les mettre sur le papier: mais le temps de me lever et de m'habiller me faisoit tout perdre, et quand je m'étois mis à mon papier, il ne me venoit presque plus rien de ce que j'avois composé. Je m'avisai de prendre pour secrétaire madame Le Vasseur. Je l'avois logée avec sa fille et son mari plus près de moi, et c'étoit elle qui, pour m'épargner un domestique, venoit tous les matins allumer mon feu et faire mon petit service. A son arrivée, je lui dictois, de mon lit, mon travail de la nuit, et cette pratique, que j'ai long-temps suivie, m'a sauvé bien des oublis.

Quand ce discours fut fait, je le montrai à Diderot, qui en fut content, et m'indiqua quel-

ques corrections. Cependant cet ouvrage, plein de chaleur et de force, manque absolument d'ordre et de logique; de tous ceux qui sont sortis de ma plume c'est le plus foible de raisonnement, et le plus pauvre de nombre et d'harmonie; mais, avec quelque talent qu'on puisse être né, l'art d'écrire ne s'apprend pas tout d'un coup.

Je fis partir cette pièce sans en parler à personne autre, si ce n'est, je pense, à Grimm, avec lequel depuis son entrée chez le comte de Frièse je commençois à vivre dans la plus grande intimité. Il avoit un clavecin qui nous servoit de point de réunion, et autour duquel je passois avec lui tous les moments que j'avois de libres, à chanter des airs italiens et des barcarolles sans trêve et sans relâche du matin au soir, ou plutôt du soir au matin; et sitôt qu'on ne me trouvoit pas chez madame Dupin, on étoit sûr de me trouver chez M. Grimm, ou du moins avec lui, soit à la promenade, soit au spectacle. Je cessai d'aller à la Comédie italienne où j'avois mes entrées, mais qu'il n'aimoit pas, pour aller avec lui, en payant, à la Comédie françoise, dont il étoit passionné. Enfin un attrait si puissant me lioit à ce jeune homme, et j'en devins tellement inséparable, que la pauvre tante elle-même étoit négligée, c'est-à-dire que je la voyois moins; car jamais un moment de ma vie mon attachement pour elle ne s'est affoibli.

Cette impossibilité de partager à mes inclina-

tions le peu de temps que j'avois de libre renouvela plus vivement que jamais le désir que j'avois depuis long-temps de ne faire qu'un ménage avec Thérèse : mais l'embaras de sa nombreuse famille, et surtout le défaut d'argent pour acheter des meubles, m'avoit jusque alors retenu. L'occasion se présenta de faire un effort, et j'en profitai. M. de Francueil et madame Dupin, sentant bien que huit à neuf cents francs par an ne pouvoient me suffire, portèrent de leur propre mouvement mon honoraire annuel à cinquante louis; et de plus, madame Dupin apprenant que je cherchois à me mettre dans mes meubles, m'aïda de quelques secours pour cela : avec les meubles qu'avoit déjà Thérèse nous mîmes tout en commun, et ayant loué un petit appartement à l'hôtel de Languedoc, rue de Grenelle-Saint-Honoré, chez de très-bonnes gens, nous nous y arrangeâmes comme nous pûmes, et nous y avons demeuré paisiblement et agréablement pendant sept ans, jusqu'à mon délogement pour l'Ermitage.

Le père de Thérèse étoit un vieux bon-homme, très-doux, qui craignoit extrêmement sa femme, et qui lui avoit donné pour cela le surnom de lieutenant criminel, que Grimm, par plaisanterie, transporta dans la suite à la fille. Madame Le Vasseur ne manquoit pas d'esprit : elle se piquoit même de politesse et d'airs du grand monde; mais elle avoit un patelinage mystérieux qui m'étoit insupportable, donnant d'assez

mauvais conseils à sa fille, cherchant à la rendre dissimulée avec moi, et cajolant séparément mes amis aux dépens les uns des autres et aux miens : du reste assez bonne mère, parce qu'elle trouvoit son compte à l'être, et couvrant les fautes de sa fille parce qu'elle en profitoit. Cette femme, que je comblois d'attentions, de soins, de petits cadeaux, et dont j'avois extrêmement à cœur de me faire aimer, étoit, par l'impossibilité que j'éprouvois d'y parvenir, la seule cause de peine que j'eusse dans mon ménage; et, du reste, je puis dire avoir goûté durant ces six ou sept ans le plus parfait bonheur domestique que la foiblesse humaine puisse comporter. Le cœur de ma Thérèse étoit celui d'un ange : notre attachement croissoit avec notre intimité, et nous sentions davantage de jour en jour combien nous étions faits l'un pour l'autre. Si nos plaisirs pouvoient se décrire, ils feroient rire par leur simplicité : nos promenades tête à tête hors de la ville, où je dépensois magnifiquement huit ou dix sous à quelque guinguette; nos petits soupers à la croisée de ma fenêtre, assis en vis-à-vis sur deux petites chaises posées sur une malle qui tenoit la largeur de l'embrasure. Dans cette situation, la fenêtre nous servoit de table; nous respirions l'air; nous pouvions voir les environs, les passants; et, quoique nous fussions au quatrième étage, plonger dans la rue tout en mangeant.

Qui décrira, qui sentira les charmes de ces

repas composés pour tout mets d'un quartier de gros pain, de quelques cerises, d'un petit morceau de fromage, et d'un demi-septier de vin que nous buvions à nous deux? Amitié, confiance, intimité, douceur d'âme, que vos assaisonnements sont délicieux! Quelquefois nous restions là jusqu'à minuit sans y songer et sans nous douter de l'heure, si la vieille maman ne nous eût avertis. Mais laissons ces détails qui paroîtront insipides ou risibles: je l'ai toujours dit et senti, la véritable jouissance ne se décrit point.

J'en eus à peu près dans le même temps une plus grossière, la dernière de cette espèce que j'aie eue à me reprocher. J'ai dit que le ministre Klupffell étoit aimable; mes liaisons avec lui n'étoient guère moins étroites qu'avec Grimm, et devinrent aussi familières; ils mangeoient quelquefois chez moi. Ces repas, un peu plus que simples, étoient égayés par les fines et folles polissonneries de Klupffell, et par les plaisants germanismes de Grimm, qui n'étoit pas encore devenu puriste.

La sensualité ne présidoit pas à nos petites orgies, mais la joie y suppléoit, et nous nous trouvions si bien ensemble, que nous ne pouvions plus nous quitter. Klupffell avoit mis dans ses meubles une petite fille qui, par convention, ne laissoit pas d'être à tout le monde, parce qu'il ne pouvoit pas l'entretenir en entier. Un soir, en entrant au café, nous le trou-

vâmes qui en sortoit pour aller souper avec elle. Nous le raillâmes; il s'en vengea galamment en nous mettant du même souper, et puis nous raillant à son tour. Cette pauvre créature me parut d'un assez bon naturel, très-douce, et peu faite à son métier, auquel une sorcière, qu'elle avoit avec elle, la styloit de son mieux. Les propos et le vin nous égayèrent au point que nous nous oubliâmes. Le bon Klupffell ne voulut pas faire ses honneurs à demi; et nous passâmes tous trois successivement dans la chambre voisine avec la pauvre petite, qui ne savoit si elle devoit rire ou pleurer. Grimm a toujours affirmé qu'il ne l'avoit pas touchée: c'étoit donc pour s'amuser à nous impatienter qu'il resta si long-temps avec elle; et, s'il s'en abstint, il est peu probable que ce fût par scrupule, puisque, avant d'entrer chez le comte de Frièse, il logeoit chez des filles au même quartier de Saint-Roch.

Je sortis de la rue des Moineaux, où logeoit cette fille, aussi honteux que Saint-Preux sortit de la maison où on l'avoit enivré; et je me rappelai bien mon histoire en écrivant la sienne. Thérèse s'aperçut à quelque signe, et surtout à mon air confus, que j'avois quelque reproche à me faire; j'en allégeai le poids par ma franche et prompte confession. Je fis bien; car, dès le lendemain, Grimm vint en triomphe lui raconter mon forfait en l'aggravant; et, depuis lors, il n'a jamais manqué de lui en rappeler mali-

gnement le souvenir ; en cela d'autant plus coupable , que , l'ayant mis pleinement et librement dans ma confiance , j'avois droit d'attendre de lui qu'il ne m'en feroit pas repentir. Jamais je ne sentis mieux qu'en cette occasion la bonté du naturel de ma Thérèse ; car elle fut plus choquée du procédé de Grimm qu'offensée de mon infidélité ; et je n'essayai de sa part que des reproches touchants et tendres dans lesquels je n'aperçus jamais la moindre trace de dépit.

La simplicité d'esprit de cette excellente fille égaloit sa bonté de cœur , c'est tout dire : mais un exemple qui se présente mérite cependant d'être ajouté. Je lui avois dit que Klupffell étoit ministre et chapelain du prince de Saxe-Gotha. Un ministre étoit pour elle un homme si extraordinaire , que , confondant comiquement les idées les plus disparates , elle s'avisa de prendre Klupffell pour le pape. Je la crus folle la première fois qu'elle me dit , comme je rentrois , que le pape m'étoit venu voir. Je la fis expliquer , et je n'eus rien de plus pressé que d'aller conter cette histoire à Grimm et à Klupffell , à qui le nom de pape en resta parmi nous. Nous donnâmes à la fille de la rue des Moineaux le nom de papesse Jeanné. C'étoient des rires inextinguibles ; nous étouffions. Ceux qui , dans une lettre qu'il leur a plu de m'attribuer , m'ont fait dire que je n'avois ri que deux fois en ma vie , ne m'ont pas connu dans ces temps-là ni

durant ma jeunesse ; car assurément cette idée n'auroit jamais pu leur venir.

L'année suivante , 1750 , comme je ne songeois plus à mon discours , j'appris qu'il avoit remporté le prix à Dijon. Cette nouvelle réveilla toutes les idées qui me l'avoient dicté , les anima d'une nouvelle force , et acheva de mettre en fermentation dans mon cœur ce premier levain d'héroïsme et de vertu que mon père et ma patrie et Plutarque y avoient mis dans mon enfance. Je ne trouvai plus rien de grand et de beau que d'être libre , vertueux , au-dessus de la fortune et de l'opinion , et de se suffire à soi-même. Quoique la mauvaise honte et la crainte des sifflets m'empêchassent de me conduire d'abord sur ces principes , et de rompre brusquement en visière aux maximes de mon siècle , j'en eus dès lors la volonté décidée , et je ne tardai à l'exécuter qu'autant de temps qu'il en falloit aux contradictions pour l'irriter et la rendre triomphante.

Tandis que je philosophois sur les devoirs de l'homme , un événement vint me faire mieux réfléchir sur les miens. Thérèse devint grosse pour la troisième fois. Trop sincère avec moi , trop fier en dedans pour vouloir démentir mes principes par mes œuvres , j'e me mis à examiner la destination de mes enfants , et mes liaisons avec leur mère sur les lois de la nature , de la justice et de la raison , et sur celles de cette religion pure et sainte , éternelle comme son

auteur, que les hommes ont souillée en seignant de vouloir la purifier, et dont ils n'ont plus fait par leurs formules qu'une religion de mots, vu qu'il en coûte peu de prescrire l'impossible quand on se dispense de les pratiquer.

Si je me trompai dans mes résultats, rien n'est plus étonnant que la sécurité d'âme avec laquelle je m'y livrai. Si j'étois de ces hommes mal nés, sourds à la douce voix de la nature, au dedans desquels aucun vrai sentiment de justice et d'humanité ne germa jamais, cet endurcissement seroit tout simple; mais cette chaleur de cœur, cette sensibilité si vive, cette facilité à former des attachements, cette force avec laquelle ils me subjuguent, ces déchirements cruels quand il les faut rompre, cette bienveillance imée pour tous mes semblables, cet amour ardent du grand, du vrai, du beau, du juste, cette horreur du mal en tout genre, cette impossibilité de haïr, de nuire et même de le vouloir, cet attendrissement, cette vive et douce émotion que je sens à l'aspect de tout ce qui est vertueux, généreux, aimable; tout cela peut-il jamais s'accorder dans la même âme avec la dépravation qui fait fouler aux pieds sans scrupule le plus doux des devoirs? Non, je le sens et je le dis hautement, cela n'est pas possible; jamais un seul instant de sa vie Jean-Jacques n'a pu être un homme sans entrailles, sans mœurs, un père dénaturé. J'ai pu me tromper, mais non m'endurcir. Si je disois mes rai-

sons, j'en dirois trop. Puisqu'elles ont pu me séduire, elles en séduiroient bien d'autres: je ne veux pas exposer les jeunes gens qui pourront me lire à se laisser abuser par la même erreur; je me contenterai de dire qu'elle fut telle que dès lors je ne regardai plus mes liaisons avec Thérèse que comme un engagement honnête et saint, quoique libre et volontaire; ma fidélité pour elle, tant qu'il duroit, comme un devoir indispensable; l'infraction que j'y avois faite une seule fois, comme un véritable adultère. Et quant à mes enfants, en les livrant à l'éducation publique, faute de pouvoir les élever moi-même, en les destinant à devenir ouvriers ou paysans plutôt qu'aventuriers et coureurs de fortunes, je crus faire un acte de citoyen et de père, et je me regardai comme un membre de la république de Platon. Plus d'une fois depuis lors les regrets de mon cœur m'ont appris que je m'étois trompé; mais loin que ma raison m'ait donné jamais le même avertissement, j'ai souvent béni le ciel de les avoir garantis par là du sort de leur père, et de celui qui les menaçoit lorsque j'aurois été forcé de les abandonner. Si je les avois laissés à madame d'Épinay ou à madame de Luxembourg, qui, soit par amitié, soit par générosité, soit par quelque autre motif, ont voulu s'en charger dans la suite, auroient-ils été élevés en honnêtes gens? je l'ignore; mais je suis sûr qu'on les auroit portés à haïr, peut-être à trahir leurs

parents : il vaut mieux cent fois qu'ils ne les aient point connus.

Mon troisième enfant fut donc mis aux Enfants-Trouvés, ainsi que les deux autres ; et il en fut de même des deux suivants ; car j'en ai eu cinq en tout. Cet arrangement me parut si bon, si sensé, si légitime, que si je ne m'en vantai pas ouvertement, ce fut uniquement par égard pour la mère ; mais je le dis à tous ceux à qui nos liaisons n'étoient pas cachées ; je le dis à Diderot, à Grimm ; je l'appris dans la suite à madame d'Épinay, et dans la suite encore à madame de Luxembourg, et cela librement, franchement, sans aucune espèce de nécessité ; et pouvant aisément le cacher à tout le monde ; car la Gouin étoit une très-honnête femme, très-discrète, et sur laquelle je comptois parfaitement. Le seul de mes amis auquel j'eus quelque intérêt de m'ouvrir fut le médecin Thierry, qui soigna ma pauvre tante dans une de ses couches où elle se trouva fort mal. En un mot, je ne mis aucun mystère dans ma conduite, non-seulement parce que je n'ai jamais rien su cacher à mes amis, mais parce qu'en effet je n'y voyois aucun mal. Tout pesé, je choisis le mieux pour mes enfants, ou ce que je crus l'être. J'aurois voulu, je voudrois encore avoir été élevé et nourri comme ils l'ont été.

Tandis que je faisais ainsi mes confidences, madame Le Vasseur les faisoit aussi de son côté, mais dans des vues moins désintéressées.

Je les avois introduites, elle et sa fille, chez madame Dupin, qui, par amitié pour moi, avoit mille bontés pour elles. La mère la mit dans le secret de sa fille. Madame Dupin, qui est bonne et généreuse, et à qui elle ne disoit pas combien, malgré la modicité de mes ressources, j'étois attentif à pourvoir à tout, y pourvoyoit de son côté avec une libéralité que, par l'ordre de la mère, la fille m'a toujours cachée durant mon séjour à Paris, et dont elle ne me fit l'aveu qu'à l'Ermitage, à la suite de plusieurs autres épanchements de cœur. J'ignore que madame Dupin, qui ne m'en a jamais fait le moindre semblant, fût si bien instruite ; j'ignore encore si madame de Chenonceaux sa bru le fut aussi, mais madame de Francueil sa belle-fille le fut, et ne put s'en taire. Elle m'en parla l'année suivante, lorsque j'avois déjà quitté leur maison. Cela m'engagea à lui écrire à ce sujet une lettre qu'on trouvera dans mes recueils, et dans laquelle j'expose celles de mes raisons que je pouvois dire sans compromettre madame Le Vasseur et sa famille ; car les plus déterminantes venoient de là, et je les tus.

Je suis sûr de la discrétion de madame Dupin et de l'amitié de madame de Chenonceaux ; je l'étois de celle de madame de Francueil, qui d'ailleurs mourut long-temps avant que mon secret fût ébruité. Jamais il n'a pu l'être que par les gens mêmes à qui je l'avois confié, et ne l'a été en effet qu'après ma rupture avec eux.

Par ce seul fait ils sont jugés : sans vouloir me disculper du blâme que je mérite, j'aime mieux en être chargé que de celui qu'ils méritent eux-mêmes. Ma faute est grande, mais c'est une erreur : j'ai négligé mes devoirs ; mais le désir de nuire n'est pas entré dans mon cœur, et les entrailles de père ne sauroient parler bien puissamment pour des enfants qu'on n'a jamais vus : mais trahir la confiance de l'amitié, violer le plus saint de tous les pactes, publier les secrets versés dans notre sein, déshonorer à plaisir l'ami qu'on a trompé, et qui nous quittant nous respecte encore, ce ne sont pas là des fautes, ce sont des bassesses d'âme et des noirceurs.

J'ai promis ma confession, non ma justification ; ainsi je m'arrête ici sur ce point. C'est à moi d'être vrai, c'est au lecteur d'être juste. Je ne lui demanderai jamais rien de plus.

Le mariage de M. de Chenonceaux me rendit la maison de sa mère encore plus agréable par le mérite et l'esprit de la nouvelle mariée, jeune personne fort aimable, et qui de son côté parut me distinguer parmi les scribes de M. Dupin. Elle étoit fille unique de madame la vicomtesse de Rochecouart, grande amie du comte de Frièse, et par contre-coup de Grimm, qui lui étoit attaché. Ce fut pourtant moi qui l'introduisis chez sa fille ; mais leurs humeurs ne se convenant pas, cette liaison n'eut point de suite ; et Grimm, qui dès lors visoit au solide, préféra la mère, femme du grand monde, à la

fille, qui vouloit des amis sûrs et qui lui convinssent, sans se mêler d'aucune intrigue, ni chercher du crédit parmi les grands. Madame Dupin ne trouvant pas dans madame de Chenonceaux toute la docilité qu'elle en attendoit, lui rendit sa maison fort triste ; et madame de Chenonceaux, fière de son mérite et peut-être de sa naissance, aima mieux renoncer aux agréments de la société, et rester presque seule dans son appartement, que de porter un joug pour lequel elle ne se sentoit pas faite. Cette espèce d'exil augmenta mon attachement pour elle par cette pente naturelle qui m'attire vers les malheureux. Je lui trouvai l'esprit métaphysique et penseur, quoique parfois un peu sophistique. Sa conversation, qui n'étoit du tout point celle d'une jeune personne qui sort du couvent, étoit pour moi très-atrayante. Cependant elle n'avoit pas vingt ans : son teint étoit d'une blancheur éblouissante ; sa taille eût été grande et belle, si elle se fût mieux tenue. Ses cheveux, d'un blond cendré et d'une beauté peu commune, me rappeloient ceux de ma pauvre maman dans son bel âge, et m'agitoient vivement le cœur. Mais les principes sévères que je venois de me faire, et que j'étois résolu de suivre à tout prix, me garantirent d'elle et de ses charmes. J'ai passé, durant tout un été, trois ou quatre heures par jour tête à tête avec elle à lui montrer gravement l'arithmétique, et à l'ennuyer de mes chiffres éter-

nels, sans lui dire un seul mot galant ni lui jeter une œillade. Cinq ou six ans plus tard je n'aurois pas été si sage ou si fou ; mais il étoit écrit que je ne devois aimer d'amour qu'une seule fois en ma vie, et qu'une autre qu'elle auroit les premiers et les derniers soupirs de mon cœur.

Depuis que je vivois chez madame Dupin, je m'étois toujours contenté de mon sort, sans marquer aucun désir de le voir améliorer. L'augmentation qu'elle avoit faite à mes honoraires, conjointement avec M. de Francueil, étoit venue uniquement de leur propre mouvement. Cette année, M. de Francueil, qui me prenoit de jour en jour plus en amitié, songea à me mettre un peu plus au large et dans une situation moins précaire. Il étoit receveur-général des finances. M. Dudoyer, son caissier, étoit vieux, riche, et vouloit se retirer. M. de Francueil m'offrit cette place, et, pour me mettre en état de la remplir, j'allai pendant quelques semaines chez M. Dudoyer, prendre les instructions nécessaires. Mais, soit que j'eusse peu de talent pour cet emploi, soit que Dudoyer, qui me parut vouloir se donner un autre successeur, ne m'instruisit pas de bonne foi, j'acquis lentement et mal les connoissances dont j'avois besoin, et tout cet ordre de compte, embrouillé à dessein, ne put jamais bien m'entrer dans la tête. Cependant, sans avoir saisi le fin du métier, je ne laissai pas d'en prendre la

marche courante, assez pour pouvoir l'exercer rondement tant bien que mal. J'en commençai même les fonctions, je tenois les registres et la caisse ; je donnois et recevois de l'argent, des récépissés ; et, quoique j'eusse aussi peu de goût que de talent pour ce métier, la maturité des ans commençant à me rendre sage, j'étois déterminé à vaincre ma répugnance pour me livrer tout entier à mon emploi. Malheureusement, comme je commençois à me mettre en train, M. de Francueil fit un petit voyage, durant lequel je restai chargé de sa caisse, où il n'y avoit cependant pour lors que vingt-cinq à trente mille francs. Les soucis, l'inquiétude d'esprit que me donna ce dépôt me firent sentir que je n'étois pas fait pour être caissier, et je ne doute point que le mauvais sang que je fis durant cette absence n'ait contribué à la maladie où je tombai après son retour.

J'ai dit dans ma première partie que j'étois né mourant. Un vice de conformation dans la vessie me fit éprouver, durant mes premières années, une rétention d'urine presque continuelle ; et ma tante Suzon, qui prit soin de moi, eut des peines incroyables à me conserver. Elle en vint à bout cependant ; ma robuste constitution prit enfin le dessus, et ma santé s'affermir tellement durant ma jeunesse, qu'excepté la maladie de langueur dont j'ai raconté l'histoire, et de fréquents besoins d'uriner, que le moindre échauffement me rendit tou-

jours incommodes, je parvins jusqu'à l'âge de trente ans sans presque me sentir de ma première infirmité. Le premier ressentiment que j'en eus fut à mon arrivée à Venise. La fatigue du voyage et les terribles chaleurs que j'avois souffertes me donnèrent une ardeur d'urine et des maux de reins que je gardai jusqu'à l'entrée de l'hiver. Après avoir vu la Padoana, je me crus mort, et n'eus pas la moindre incommodité. Après m'être épuisé plus d'imagination que de corps pour ma Zalietta, je me portai mieux que jamais. Ce ne fut qu'après la détention de Diderot que l'échauffement contracté dans mes courses de Vincennes, durant les terribles chaleurs qu'il faisoit alors, me donna une violente néphrétique, depuis laquelle je n'ai jamais recouvré ma première santé.

Au moment dont je parle, m'étant peut-être un peu fatigué au maussade travail de cette maudite caisse, je retombai plus bas qu'auparavant, et je demurai dans mon lit près de six semaines dans le plus triste état que l'on puisse imaginer. Madame Dupin m'envoya le célèbre Morand, qui, malgré son habileté et la délicatesse de sa main, me fit souffrir des maux incroyables, et ne put jamais venir à bout de me souder. Il me conseilla de recourir à Daran, dont les bougies plus flexibles parvinrent en effet à s'insinuer et vaincre l'obstacle; mais en rendant compte à madame Dupin de mon état, Morand lui déclara que dans

six mois je ne serois pas en vie. Ce discours, qui me parvint, me fit faire de sérieuses réflexions sur mon état, et sur la bêtise de sacrifier le repos et l'agrément du peu de jours qui me restoient à vivre, à l'assujettissement d'un emploi pour lequel je ne me sentois que du dégoût. D'ailleurs, comment accorder les sévères principes que je venois d'adopter avec un état qui s'y rapportoit si peu? et n'aurois-je pas bonne grâce, caissier d'un receveur-général des finances, à prêcher le désintéressement et la pauvreté? Ces idées fermentèrent si bien dans ma tête avec la fièvre; elles s'y combinèrent avec tant de force, que rien depuis lors ne les en put arracher; et, durant ma convalescence, je me confirmai de sang-froid dans toutes les résolutions que j'avois prises dans mon délire. Je renonçai pour jamais à tout projet de fortune et d'avancement. Déterminé à passer dans l'indépendance et la pauvreté le peu de temps qui me restoit à vivre, j'appliquai toutes les forces de mon âme à briser les fers de l'opinion, et à faire avec courage tout ce qui me paroissoit bien, sans m'embarrasser aucunement du jugement des hommes. Les obstacles que j'eus à combattre et les efforts que je fis pour en triompher sont incroyables. Je réussis autant qu'il étoit possible, et plus que je n'avois espéré moi-même. Si j'avois aussi bien secoué le joug de l'amitié que celui de

l'opinion, je venois à bout de mon dessein, le plus grand peut-être, ou du moins le plus utile à la vertu, que mortel ait jamais conçu : mais, tandis que je foulois aux pieds les jugemens insensés de la tourbe vulgaire des soi-disant grands et des soi-disant sages, je me laissois subjuguier et mener comme un enfant par de soi-disant amis, qui, jaloux de me voir marcher fièrement et seul dans une route nouvelle, tout en paroissant s'occuper beaucoup à me rendre heureux, ne s'occupoient en effet qu'à me rendre ridicule, et commencèrent par travailler à m'avilir, pour parvenir dans la suite à me diffamer. Ce fut moins ma célébrité littéraire que ma réforme personnelle, dont je marque ici l'époque, qui m'attira leur jalousie : ils m'auroient pardonné peut-être de briller dans l'art d'écrire ; mais ils ne purent me pardonner de donner par ma conduite un exemple qu'ils ne vouloient pas suivre et qui sembloit les importuner. J'étois né pour l'amitié ; mon humeur facile et douce la nourrissoit sans peine. Tant que je vécus ignoré du public, je fus aimé de tous ceux qui me connurent, et je n'eus pas un seul ennemi : mais sitôt que j'eus un nom, je n'eus plus d'amis. Ce fut un très-grand malheur ; un plus grand encore fut d'être environné de gens qui prenoient ce nom, et qui n'usèrent des droits qu'il leur donnoit que pour m'entraîner à ma perte. La suite de ces mé-

moires développera cette odieuse trame ; je n'en montre ici que l'origine, on en verra bientôt former le premier nœud.

Dans l'indépendance où je voulois vivre, il falloit cependant subsister. J'en imaginai un moyen très-simple : ce fut de copier de la musique, à tant la page. Si quelque occupation plus solide eût rempli le même but, je l'aurois prise ; mais ce talent étant de mon goût, et le seul qui pût me donner du pain au jour le jour, je m'y tins. Croyant n'avoir plus besoin de prévoyance, et faisant taire la vanité, de caissier de financier je me fis copiste de musique. Je crus avoir gagné beaucoup à ce choix, et je m'en suis si peu repenté que je n'ai quitté ce métier que par force pour le reprendre aussitôt que je pourrai.

Le succès de mon premier discours me rendit l'exécution de cette résolution plus facile. Diderot s'étoit chargé de le faire imprimer. Tandis que j'étois dans mon lit, il m'écrivit un billet pour m'en annoncer la publication et l'effet. *Il prend*, me marquoit-il, *tout par-dessus les nues ; il n'y a nul exemple d'un succès pareil.* Cette faveur du public, nullement brigüée et pour un auteur inconnu, me donna la première assurance véritable de mon talent, dont j'avois toujours douté jusque alors. Je compris tout l'avantage que j'en pouvois tirer pour le parti que j'étois prêt à prendre, et je jugeai qu'un

copiste de quelque célébrité dans les lettres ne manqueroit vraisemblablement pas de travail.

Sitôt que ma résolution fut prise et bien confirmée, j'écrivis un billet à M. de Francueil pour lui en faire part, pour le remercier, ainsi que madame Dupin, de toutes leurs bontés, et pour leur demander leur pratique. Francueil, ne comprenant rien à ce billet, et me croyant encore dans le transport de la fièvre, accourut chez moi; mais il trouva ma résolution si bien prise qu'il ne put parvenir à l'ébranler. Il alla dire à madame Dupin et à tout le monde que j'étois devenu fou; je laissai dire, et j'allai mon train. Je commençai ma réforme par ma parure; je quittai la dorure et les bas-blancs, je pris une perruque ronde, je posai l'épée, je vendis ma montre, en me disant avec une joie incroyable: Grâces au ciel, je n'aurai plus besoin de savoir l'heure qu'il est. M. de Francueil eut l'honnêteté d'attendre assez long-temps encore avant de disposer de sa caisse. Enfin, voyant mon parti bien pris, il la remit à M. d'Alibart, jadis gouverneur du jeune Chenonceaux, et connu dans la botanique par sa *Flora parisiensis* (1).

(1) Je ne doute pas que tout ceci ne soit maintenant conté bien différemment par Francueil et ses consorts; mais je m'en rapporte à ce qu'il en dit alors et long-temps après à tout le monde, jusqu'à

Quelque austère que fût ma réforme somptuaire, je ne l'étendis pas d'abord jusqu'à mon linge, qui étoit beau et en quantité, reste de mon équipage de Venise, et pour lequel j'avois un attachement particulier. A force d'en faire un objet de propreté, j'en avois fait un objet de luxe qui ne laissoit pas de m'être coûteux. Quelqu'un me rendit le service de me délivrer de cette servitude. La veille de Noël, tandis que les gouverneuses étoient à vêpres, et que j'étois au concert spirituel, on força la porte d'un grenier où étoit étendu tout notre linge après une lessive qu'on venoit de faire. On vola tout, et entre autres quarante-deux chemises à moi de très-belle toile, et qui faisoient mon principal fonds de garde-robe en linge. A la façon dont les voisins dépeignirent un homme qu'on avoit vu sortir de l'hôtel portant des paquets à la même heure, Thérèse et moi soupçonnâmes son frère, qu'on savoit être un très-mauvais sujet. La mère repoussa vivement ce soupçon; mais tant d'indices le confirmèrent qu'il nous resta malgré qu'elle en eût. Je n'osai faire d'exactes recherches de peur de trouver plus que je n'aurois voulu. Ce frère ne se montra plus chez moi. Je déplorai le sort de Thérèse et le mien, de tenir à une famille si mêlée, et je

la formation du complot, et dont les gens de bon sens et de bonne foi ont dû conserver le souvenir.
(Cette note n'est pas dans le manuscrit autographe.)

l'exhortai plus que jamais à secouer un joug aussi dangereux. Cette aventure me guérit de la passion du beau linge, et je n'en ai plus eu depuis lors que de très-commun, plus assortissant au reste de mon équipage.

Ayant ainsi complété ma réforme, je ne songeai plus qu'à la rendre solide et durable, en travaillant à déraciner de mon cœur tout ce qui tenoit encore au jugement des hommes, tout ce qui pouvoit me détourner par la crainte du blâme de ce qui étoit bon et raisonnable en soi. A l'aide du bruit que faisoit mon ouvrage, ma résolution fit du bruit aussi, et m'attira des pratiques; de sorte que je commençai mon métier avec assez de succès. Plusieurs causes cependant m'empêchèrent d'y réussir comme j'aurois pu faire en d'autres circonstances. D'abord ma mauvaise santé. L'attaque que je venois d'essuyer eut des suites qui ne m'ont laissé jamais aussi bien portant qu'auparavant; et je crois que les médecins auxquels je me livrai me firent bien autant de mal que ma maladie. Je vis successivement Morand, Daran, Helvétius, Thierry, Malouin, qui, tous très-savants, tous mes amis, me traitèrent chacun à sa mode, ne me soulagèrent point, et m'affoiblirent considérablement. Plus je m'asservissois à leur direction, plus je devenois jaune, maigre, foible. Mon imagination, qu'ils effarouchoient, mesurant mon état sur l'effet de leurs drogues, ne me moutroit avant la mort qu'une suite de

souffrances, les rétentions, la gravelle, la pierre. Tout ce qui soulage les autres, les tisanes, les bains, la saignée, empiroit mes maux. M'étant aperçu que les sondes de Daran, qui seules me faisoient quelque effet, ne me donnoient qu'un soulagement momentané, me voilà faisant à grands frais d'immenses provisions de sondes pour pouvoir en porter toute ma vie. Pendant huit ou dix ans que je m'en suis servi si souvent, il faut que j'en aie employé pour cinquante louis. On sent qu'un traitement si coûteux, si douloureux, si pénible, ne me laissoit pas travailler sans distraction, et qu'un mourant ne met pas une ardeur bien vive à gagner son pain quotidien.

Les occupations littéraires firent une autre distraction non moins préjudiciable à mon travail journalier. A peine mon discours eut-il paru que les défenseurs des lettres fondirent sur moi de concert. Indigné de voir tant de petits messieurs Josse, qui n'entendoient pas même la question, vouloir en décider en maîtres, je pris la plume, et j'en traitai quelques-uns de manière à ne pas leur laisser les rieurs pour eux. Un certain M. Gautier, de Nancy, le premier qui tomba sous ma coupe, fut rudement mal mené dans une lettre à M. Grimm. Le second fut le roi Stanislas lui-même, qui ne dédaigna pas d'entrer en lice avec moi. L'honneur qu'il me fit me força de changer de ton pour lui répondre; j'en pris un plus grave, mais non moins fort, et,

sans manquer de respect à l'auteur, je réfutai pleinement l'ouvrage. Je savais qu'un jésuite appelé le P. de Menou y avoit mis la main; je me fiaï à mon tact pour démêler ce qui étoit du prince et ce qui étoit du moine; et, tombant sans ménagement sur toutes les phrases jésuitiques, je relevai chemin faisant un anachronisme que je crus ne pouvoir venir que du révérend. Cette pièce qui, je ne sais pourquoi, a fait moins de bruit que mes autres écrits, est jusqu'à présent un ouvrage unique dans son espèce. J'y saisis l'occasion qui m'étoit offerte d'apprendre au public comment un particulier pouvoit défendre la cause de la vérité contre un souverain même. Il est difficile de prendre en même temps un ton plus fier et plus respectueux que celui que je pris pour lui répondre. J'avois le bonheur d'avoir affaire à un adversaire pour lequel mon cœur plein d'estime pouvoit, sans adulation, la lui témoigner; c'est ce que je fis avec assez de succès, mais toujours avec dignité. Mes amis, effrayés pour moi, croyoient déjà me voir à la Bastille. Je n'eus pas cette crainte un seul moment, et j'eus raison. Ce bon prince, après avoir vu ma réponse, dit: *J'ai mon compte, je ne m'y frotte plus.* Depuis lors je reçus de lui diverses marques d'estime et de bienveillance, dont j'aurai quelques-unes à citer, et mon écrit courut tranquillement la France et l'Europe, sans que personne y trouvât rien à blâmer.

J'eus, peu de temps après, un autre adversaire auquel je ne m'étois pas attendu; ce même M. Bordes, de Lyon, qui, dix ans auparavant, m'avoit fait beaucoup d'amitiés et rendu plusieurs services. Je ne l'avois pas oublié, mais je l'avois négligé par paresse, et je ne lui avois pas envoyé mes écrits, faute d'occasions toutes trouvées pour les lui faire passer. J'avois donc tort, et il m'attaqua, honnêtement toutefois, et je répondis de même. Il répliqua sur un ton plus décidé. Cela donna lieu à ma dernière réponse, après laquelle il ne dit plus rien; mais il devint mon plus ardent ennemi, saisit le temps de mes malheurs pour faire contre moi, sans me nommer, d'affreux libelles, et fit un voyage à Londres exprès pour m'y nuire.

Toute cette polémique m'occupoit beaucoup, avec beaucoup de perte de temps pour ma copie, peu de progrès pour la vérité, et peu de profit pour ma bourse; Pissot, alors mon libraire, me donnant toujours très-peu de chose de mes brochures, souvent rien du tout. Et, par exemple, je n'eus pas un liard de mon premier discours; Diderot le lui donna gratuitement. Il falloit attendre long-temps, et tirer sou à sou le peu qu'il me donnoit. Cependant la copie n'alloit point. Je faisois deux métiers, c'étoit le moyen de faire mal l'un et l'autre. ®

Ils se contrarioient encore d'une autre façon par les diverses manières de vivre auxquelles ils m'assojettoient. Le succès de mes premiers

écrits m'avoit mis à la mode. L'état que j'avois pris excitoit la curiosité : l'on vouloit connoître cet homme bizarre qui ne recherchoit personne, et ne se soucioit de rien que de vivre libre à sa manière ; c'en étoit assez pour qu'il ne le pût pas. Ma chambre ne désembroissoit pas de gens qui, sous divers prétextes, venoient s'emparer de mon temps. Les femmes employoient mille ruses pour m'avoir à dîner. Plus je brusquois les gens, plus ils s'obstinoient. Je ne pouvois refuser tout le monde. En me faisant mille ennemis par mes refus, j'étois incessamment subjugué par ma complaisance ; et, de quelque façon que je m'y prisse, je n'avois pas par jour une heure de temps à moi.

Je sentis alors qu'il n'est pas toujours aussi aisé qu'on se l'imagine d'être pauvre et indépendant. Je voulois vivre de mon métier ; le public ne le vouloit pas. On imaginoit mille moyens de me dédommager du temps qu'on me faisoit perdre. Les cadeaux de toute espèce venoient me chercher. Bientôt il auroit fallu me montrer comme Polichinelle, à tant par personne. Je ne connois pas d'assujettissement plus avilissant et plus cruel que celui-là. Je n'y vis de remède que de refuser les cadeaux grands et petits, et de ne faire exception pour qui que ce fût. Tout cela ne fit qu'attirer les donneurs, qui vouloient avoir la gloire de vaincre ma résistance et me forcer de leur être obligé malgré moi. Tel qui ne m'auroit pas donné un écu, si je l'avois de-

mandé, ne cessoit de m'importuner de ses offres, et, pour se venger de les voir rejetées, taxoit mes refus d'arrogance et d'ostentation.

On se doutera bien que le parti que j'avois pris, et le système que je voulois suivre, n'étoient pas du goût de madame Le Vasseur. Tout le désintéressement de la fille ne l'empêchoit pas de suivre les directions de sa mère, et les *gouverneuses*, comme les appelloit Gauffécourt, n'étoient pas toujours aussi fermes que moi dans leurs refus. Quoiqu'on me cachât bien des choses, j'en vis assez pour juger que je ne voyois pas tout, et cela me tourmenta moins par l'accusation de connivence qu'il m'étoit aisé de prévoir, que par l'idée cruelle de ne pouvoir jamais être maître chez moi ni de moi. Je priois, je conjurois, je me fâchois, le tout sans succès ; la maman me faisoit passer pour un grondeur éternel, pour un bourru. C'étoient des chuchoteries continuelles avec mes amis ; tout étoit mystère et secret pour moi dans mon ménage ; et pour ne pas m'exposer sans cesse à des orages, je n'osois plus m'informer de ce qui s'y passoit. Il auroit fallu, pour me tirer de tous ces tracés, une fermeté dont je n'étois pas capable. Je savois crier, et non pas agir ; on me laissoit dire, et l'on alloit son train.

Ces tiraillements continuels et les importunités journalières auxquelles j'étois assujetti me rendirent enfin ma demeure et le séjour de Paris désagréables. Quand mes incommodités me per-

mettoient de sortir, et que je ne me laissois pas entraîner ici ou là par mes connoissances, j'allois me promener seul, je rêvois à mon grand système, j'en jetois quelque chose sur le papier à l'aide d'un crayon et d'un livret que j'avois toujours dans ma poche. Voilà comment les désagrémens imprévus d'un état de mon choix me jetèrent par diversion tout-à-fait dans la littérature, et voilà comment je portai dans tous mes premiers ouvrages la bile et l'humeur qui m'en faisoient occuper.

Une autre chose y contribuoit encore. Jeté malgré moi dans le monde sans en avoir le ton, et sans être en état de le prendre, je m'avisai d'en prendre un à moi qui m'en dispensât. Ma sottise et maussade timidité que je ne pouvois vaincre ayant pour principe la crainte de manquer aux bienséances, je pris le parti de les fouler aux pieds. Je me fis cynique et caustique par honte, et j'affectai de mépriser la politesse que je ne savois pas pratiquer. Il est vrai que cette âpreté, conforme à mes nouveaux principes, s'ennoblissoit dans mon âme, y prenoit l'intrépidité de la vertu; et c'est, j'ose le dire, sur cette auguste base qu'elle s'est soutenue mieux et plus long-temps qu'on n'auroit dû l'attendre d'un effort si contraire à mon naturel. Cependant, malgré la réputation de misanthropie que mon extérieur et quelques mots heureux me donnèrent dans le monde, il est certain que dans le particulier

je soutins toujours mal mon personnage, que mes amis et mes connoissances menoient cet ours si farouche comme un agneau, et que, bornant mes sarcasmes à des vérités dures, mais générales, je n'ai jamais su dire un seul mot désobligeant à qui que ce fût.

Le *Devin du village* acheva de me mettre à la mode, et bientôt il n'y eut pas d'homme plus recherché que moi dans Paris. L'histoire de cette pièce, qui fait époque, tient à celle des liaisons que j'avois pour lors. C'est un détail dans lequel je dois entrer pour l'éclaircissement de ce qui doit suivre.

J'avois un assez grand nombre de connoissances, mais deux seuls amis de choix, Diderot et Grimm. Par un effet du désir que j'ai de rassembler tout ce qui m'est cher, j'étois trop l'ami de tous les deux pour qu'ils ne le fussent pas bientôt l'un de l'autre. Je les liai; ils se convinrent, et s'unirent plus étroitement encore entre eux qu'avec moi. Diderot avoit des connoissances sans nombre, mais Grimm, étranger et nouveau venu, avoit besoin d'en faire. Je ne demandois pas mieux que de lui en procurer. Je lui avois donné Diderot; je lui donnai Gauffecourt. Je le menai chez madame de Chenonceaux, chez madame d'Épinay, chez le baron d'Holbach, avec lequel je me trouvai lié presque malgré moi. Tous mes amis devinrent les siens, cela étoit tout simple: mais aucun des siens ne devint jamais le mien;

voilà peut-être ce qui l'étoit moins. Tandis qu'il logeoit chez le comte de Frièse, il nous donnoit assez souvent à dîner chez lui; mais jamais je n'ai reçu aucun témoignage d'amitié ni de bienveillance du comte de Frièse, ni du comte de Schomberg, son parent, qui logeoit chez lui, ni d'aucune des personnes, tant hommes que femmes, avec lesquelles Grimm eut par eux des liaisons. J'excepte le seul abbé Raynal, qui, quoique son ami, se montra des miens, et m'offrit dans l'occasion sa bourse avec une générosité peu commune. Mais je connoissois l'abbé Raynal long-temps avant que Grimm le connût lui-même, et je lui étois toujours resté attaché depuis un procédé plein de délicatesse qu'il eut pour moi dans une occasion bien légère, mais que je n'oubliai jamais.

Cet abbé Raynal est certainement un ami chaud. J'en eus la preuve à peu près au temps dont je parle envers le même Grimm avec lequel il s'étoit très-étroitement lié. Grimm, après avoir vu quelque temps mademoiselle Fel de bonne amitié, s'avisait tout à coup de devenir éperdument amoureux d'elle, et de vouloir supplanter Cahusac. La belle, se piquant de constance, éconduisit ce nouveau prétendant. Celui-ci prit l'affaire au tragique, et s'avisait d'en vouloir mourir. Il tomba dans la plus étrange maladie dont jamais peut-être on ait ouï parler. Il passoit les jours et les nuits dans

une continuelle léthargie, les yeux bien ouverts, le pouls bien battant, mais sans parler, sans manger, sans bouger, paroissant quelquefois entendre, mais ne répondant jamais, pas même par signe, et du reste sans agitation, sans douleur, sans fièvre, et restant là comme s'il eût été mort. L'abbé Raynal et moi nous partageâmes sa garde : l'abbé, plus robuste et mieux portant, y passoit les nuits, moi les jours, sans le quitter jamais ensemble; et l'un ne partoît jamais que l'autre ne fût arrivé. Le comte de Frièse, alarmé, lui amena Senac, qui, après l'avoir bien examiné, dit que ce ne seroit rien, et n'ordonna rien. Mon effroi pour mon ami me fit observer avec soin la contenance du médecin, et je le vis sourire en sortant. Cependant le malade resta plusieurs jours immobile, sans prendre ni bouillon ni quoi que ce fût que des cerises confites que je lui mettois de temps en temps sur la langue, et qu'il avaloit fort bien. Un beau matin il se leva, s'habilla, et reprit son train de vie ordinaire, sans que jamais il m'ait reparlé, ni, que je sache, à l'abbé Raynal, ni à personne, de cette singulière léthargie, ni des soins que nous lui avons rendus tandis qu'elle avoit duré.

Cette aventure ne laissa pas de faire du bruit, et e'eût été réellement une anecdote assez merveilleuse que la cruauté d'une fille d'opéra eût fait mourir un homme de désespoir. Cette belle

passion mit Grimm à la mode ; bientôt il passa pour un prodige d'amour, d'amitié, d'attachement de toute espèce. Cette opinion le fit rechercher et fêter dans le grand monde, et par là l'éloigna de moi, qui jamais n'avois été pour lui qu'un pis-aller. Je le vis prêt à m'échapper tout-à-fait : j'en fus navré ; car tous les sentiments vifs dont il faisoit trophée étoient ceux qu'avec moins de bruit j'avois pour lui. J'étois pourtant bien aise qu'il réussit dans le monde, mais je n'aurois pas voulu que ce fût en oubliant son ami. Je lui dis un jour : Grimm, vous me négligez, je vous le pardonne : quand la première ivresse des plaisirs bruyants aura fait son effet, et que vous en sentirez le vide, j'espère que vous reviendrez à moi, et vous me retrouverez toujours : quant à présent ne vous gênez point ; je vous laisse libre, et je vous attends. Il me dit que j'avois raison, s'arrangea en conséquence, et se mit si bien à son aise que je ne le vis plus qu'avec nos amis communs.

Notre principal point de réunion, avant qu'il fût aussi lié avec madame d'Épinay qu'il l'a été dans la suite, étoit la maison du baron d'Holbach. Cedit baron étoit un fils de parvenu, qui jouissoit d'une assez grande fortune dont il usoit noblement, recevant chez lui des gens de lettres, et, par son savoir et ses connoissances, tenant bien sa place au milieu d'eux : lié depuis long-temps avec Diderot, il m'avoit

recherché par son entremise, même avant que mon nom fût connu. Une répugnance naturelle m'empêcha long-temps de répondre à ses avances. Un jour il me demanda pourquoi je le fuyois, je lui répondis : Vous êtes trop riche. Il s'obstina, et vainquit enfin. Mon plus grand malheur fut toujours de ne savoir résister aux caresses : je ne me suis jamais bien trouvé d'y avoir cédé.

Une autre connoissance qui devint amitié, sitôt que j'eus un titre pour y prétendre, fut celle de M. Duclos : il y avoit plusieurs années que je l'avois vu pour la première fois à la Chevrete, chez madame d'Épinay, avec laquelle il étoit très-bien. Nous ne fîmes que dîner ensemble, et il repartit le même jour ; mais nous causâmes quelques moments après le dîner. Madame d'Épinay lui avoit parlé de moi et de mon opéra des *Muses galantes*. Duclos, doué de trop grands talents pour ne pas aimer ceux qui en avoient, s'étoit prévenu pour moi, m'avoit invité à l'aller voir. Malgré mon ancien penchant, renforcé par sa connoissance, ma timidité, ma paresse me retinrent tant que je n'eus aucun passe-port auprès de lui : mais, encouragé par mon premier succès et par ses éloges qui me revinrent, je fus le voir, il vint me voir ; et ainsi commencèrent entre nous des liaisons qui me le rendront toujours cher, et à qui je dois de savoir, outre le témoignage de mon propre cœur, que la droiture et la probité peuvent s'allier quelquefois avec la culture des lettres.

Beaucoup d'autres liaisons, moins étroites, moins durables, et dont je ne fais pas ici mention, furent l'effet de mes premiers succès, et durèrent jusqu'à ce que la curiosité fût satisfaite : j'étois un homme si tôt vu, qu'il n'y avoit rien à voir de nouveau dès le lendemain. Une femme cependant, qui me rechercha dans ce temps-là, tint plus solidement que toutes les autres : ce fut madame la marquise de Créqui, nièce de M. le bailli de Froulay, ambassadeur de Malte, dont le frère avoit précédé, dans l'ambassade de Venise, M. de Montaignu. Madame de Créqui m'écrivit : je l'allai voir ; elle me prit en amitié. J'y dinois quelquefois ; j'y vis plusieurs gens de lettres, et, entre autres, ce M. Saurin, l'auteur de *Spartacus*, de *Barnevelt*, etc., devenu depuis lors mon très-cruel ennemi, sans que j'en puisse imaginer d'autre cause, sinon que je porte le nom d'un homme que son père a bien vilainement persécuté.

On voit que pour un copiste qui devoit être occupé de son métier du matin jusqu'au soir, j'avois bien des distractions qui ne rendoient pas ma journée fort lucrative, et qui m'empêchoient d'être assez attentif à ce que je faisais pour le bien faire : aussi perdois-je à effacer et gratter mes fautes, ou à recommencer ma feuille, plus de la moitié du temps qu'on me laissoit. Cette importunité me rendoit de jour en jour Paris plus insupportable, et me faisoit rechercher la campagne avec ardeur. J'allai plusieurs

fois passer quelques jours à Marcoussis, dont madame Le Vasseur connoissoit le vicaire, chez lequel nous nous arrangions tous, de façon qu'il ne s'en trouvoit pas mal. Grimm y vint une fois avec nous (1). Le vicaire avoit de la voix, chantoit bien, et, quoiqu'il ne sût pas la musique, il apprenoit sa partie avec beaucoup de facilité et de précision. Nous y passions le temps à chanter mes trio de Chenonceaux. J'y en fis deux ou trois nouveaux sur des paroles que Grimm et le vicaire bâtissoient tant bien que mal. Je ne puis m'empêcher de regretter ces trio faits et chantés dans des moments de bien douce joie, et que j'ai laissés à Wootton avec toute ma musique. Mademoiselle Davenport en a peut-être déjà fait des papillottes ; mais ils méritoient d'être conservés. Ce fut après quelqu'un de ces petits voyages où j'avois le plaisir de voir la tante à son aise, bien gaie, et où je m'égayois fort aussi, que j'écrivis au vicaire fort rapide-

(1) Puisque j'ai négligé de raconter une petite mais mémorable aventure que j'eus là avec ledit M. Grimm, un matin que nous devions aller dîner à la fontaine de Saint-Vandrille, je n'y reviendrai pas ; mais, en y repensant dans la suite, j'en ai conclu qu'il couvoit dès lors au fond de son cœur le complot qu'il a exécuté depuis avec un si prodigieux succès.

(Cette note n'est point dans le manuscrit autographe.)

ment et fort mal une épître en vers qu'on trouvera parmi mes papiers.

J'avois, plus près de Paris, un autre refuge fort de mon goût chez M. Mussard, mon compatriote, mon parent et mon ami, qui s'étoit fait à Passy une retraite charmante, où j'ai coulé de bien paisibles moments. M. Mussard étoit un joaillier, homme de bon sens, qui, après avoir acquis dans son commerce une fortune honnête, et avoir marié sa fille unique à M. de Valmalette, maître-d'hôtel du roi, avoit pris le sage parti de quitter sur ses vieux jours le négoce et les affaires, et de mettre un intervalle de repos et de jouissance entre les tracasseries de la vie et la mort. Le bon-homme Mussard, vrai philosophe de pratique, vivoit sans souci dans une maison très-élégante qu'il s'étoit bâtie, et dans un très-joli jardin qu'il avoit planté de ses mains. En fouillant à fond de cuve les terrasses de ce jardin il trouva des coquillages fossiles, et il en trouva en si grande quantité que son imagination exaltée ne vit plus que coquilles dans la nature, et qu'il crut enfin tout de bon que l'univers entier n'étoit que coquilles, débris de coquilles, et qu'en un mot la terre entière n'étoit que du cron. Toujours occupé de cet objet et de ses singulières découvertes, il s'échauffa si bien sur ces idées qu'elles se seroient enfin tournées dans sa tête en système, c'est-à-dire en folie, si, très-heureusement pour sa raison, mais bien malheureusement pour ses

amis, qui trouvoient chez lui l'asile le plus agréable, la mort ne fût venue le leur enlever par la plus étrange et cruelle maladie. C'étoit une tumeur dans l'estomac, toujours croissante, qui l'empêchoit de manger, sans que durant très-long-temps, on en trouvât la cause, et qui finit, après plusieurs années de souffrances, par le faire mourir de faim. Je ne puis me rappeler sans des serremens de cœur les derniers temps de ce pauvre et digne homme, qui, nous recevant encore avec tant de plaisir Lenieps et moi, les seuls amis que le spectacle des maux qu'il souffroit n'écarta pas de lui jusqu'à sa dernière heure; qui, dis-je, étoit réduit à dévorer des yeux le repas qu'il nous faisoit servir, sans pouvoir humer à peine quelques gouttes d'un thé bien léger, qu'il falloit rejeter un moment après. Mais avant ces temps de douleurs, combien j'en ai passé chez lui d'agréables avec les amis d'élite qu'il s'étoit faits! A leur tête je mets l'abbé Prévost, homme très-aimable et très-simple, dont le cœur vivifioit ses écrits dignes de l'immortalité, et qui n'avoit rien dans la société du coloris qu'il donnoit à ses ouvrages; le médecin Procope, petit Ésope à bonnes fortunes; Boulaenger, le célèbre auteur posthume du *Despotisme oriental*, et qui, je crois, étendoit les systèmes de Mussard sur la durée du monde: en femmes, madame Denis, nièce de Voltaire, qui, n'étant alors qu'une bonne femme, ne faisoit pas encore du bel esprit; madame

Vanloo, non pas belle assurément, mais charmante, qui chantoit comme un ange; madame Valmalette elle-même, qui chantoit aussi, et qui, quoique fort maigre, eût été très-aimable, si elle en eût moins eu la prétention. Telle étoit à peu près la société de M. Mussard, qui m'auroit assez plu, si son tête-à-tête avec sa conchyliomanie ne m'avoit plu davantage; et je puis dire que, pendant plus de six mois, j'ai travaillé à son cabinet avec autant de plaisir que lui-même.

Il y avoit long-temps qu'il prétendoit que, pour mon état, les eaux de Passy me seroient salutaires, et qu'il m'exhortoit à les venir prendre chez lui. Pour me tirer un peu de la cohue, je me rendis à la fin, et je fus passer à Passy huit ou dix jours, qui me firent plus de bien, parce que j'étois à la campagne, que parce que j'y prenois les eaux. Mussard jouoit du violoncelle et aimoit passionnément la musique italienne. Un soir nous en parlâmes beaucoup avant que de nous coucher, et surtout des *opere buffe*, que nous avions vus l'un et l'autre en Italie, et dont nous étions tous deux transportés. La nuit, ne dormant pas, j'allai rêver comment on pourroit faire pour donner en France l'idée d'un drame de ce genre; car les amours de Ragonde n'y ressembloient point du tout. Le matin, en me promenant et prenant les eaux, je fis quelques manières de vers très à la hâte, et j'y adaptai des chants qui me

vinrent. Je barbouillai le tout dans une espèce de salon voûté qui étoit au haut du jardin, et au thé je ne pus m'empêcher de montrer ces essais à Mussard et à mademoiselle Duvernois sa gouvernante, qui étoit une très-bonne et aimable fille. Les trois morceaux que j'avois esquissés étoient, le premier monologue, *J'ai perdu mon serviteur*; l'air du Devin; *L'amour croît s'il s'inquiète*; et le dernier duo, *A jamais, Colin, je t'engage*, etc. J'imaginois si peu que cela valût la peine d'être suivi, que, sans les applaudissements et les encouragements de l'un et de l'autre, j'allois jeter au feu mes chiffons et n'y plus penser, comme j'ai fait tant de fois de choses du moins aussi bonnes: mais ils m'excitèrent si bien, qu'en six jours mon drame fut écrit, à quelques vers près, et toute ma musique esquissée, tellement que je n'eus plus à faire à Paris que ce qui étoit purement de remplissage; et j'achevai le tout avec une telle rapidité, qu'en trois semaines mes scènes furent mises au net et en état d'être représentées. Il n'y manquoit que le divertissement, qui ne fut fait que long-temps après.

Échauffé de la composition de cet ouvrage, j'avois une grande passion de l'entendre, et j'aurois donné tout au monde pour le voir représenter à ma fantaisie, à portes fermées, comme on dit que Lulli fit une fois jouer Armide pour lui seul. Comme il ne m'étoit possible d'avoir ce plaisir qu'avec le public, il falloit nécessai-

rement, pour jouir de ma pièce, la faire passer à l'Opéra. Malheureusement elle étoit dans un genre absolument neuf, auquel les oreilles n'étoient point accoutumées; et d'ailleurs le mauvais succès des Muses galantes m'en faisoit prévoir un pareil pour le Devin, si je le présentois sous mon nom. Duclos me tira de peine, et se chargea de faire essayer l'ouvrage en laissant ignorer l'auteur. Pour ne pas me déceler, je ne me trouvai point à cette répétition, et les *petits violons* (1) qui la dirigèrent ne surent eux-mêmes quel en étoit l'auteur qu'après qu'une acclamation générale eut attesté la bonté de l'ouvrage. Tout ceux qui l'entendirent en étoient enchantés, au point que, dès le lendemain, dans toutes les sociétés, on ne parloit d'autre chose. M. de Cury, intendant des menus, qui avoit assisté à la répétition, demanda l'ouvrage pour être donné à la cour. Duclos, qui savoit mes intentions, jugeant que je serois moins le maître de ma pièce à la cour qu'à Paris, la refusa. Cury la réclama d'autorité; Duclos tint

(1) C'est ainsi qu'on appelloit Rebel et Francœur, qui s'étoient fait connoître dès leur jeunesse en allant toujours ensemble jouer du violon dans les maisons.

Il y a tout simplement dans le manuscrit cité :

C'est ainsi qu'on a toujours désigné Rebel et Francœur.

bon, et le débat entre eux devint si vif, qu'un jour à l'Opéra ils alloient sortir ensemble si on ne les eût séparés. On voulut s'adresser à moi; je renvoyai la décision de la chose à M. Duclos; il fallut revenir à lui. M. le duc d'Aumont s'en mêla. Duclos crut enfin devoir céder à l'autorité, et la pièce fut donnée pour être jouée à Fontainebleau.

La partie à laquelle je m'étois le plus attaché et où je m'éloignois le plus de la route commune étoit le récitatif: le mien étoit accentué d'une façon toute nouvelle, et marchoit avec le débit de la parole. On n'osa laisser cette horrible innovation; on craignoit qu'elle ne révoltât les oreilles moutonnières. Je consentis que Francueil et Jélyotte fissent un autre récitatif, mais je ne voulus pas m'en mêler.

Quand tout fut prêt et le jour fixé pour la représentation, l'on me proposa le voyage de Fontainebleau pour voir au moins la dernière répétition. J'y fus avec mademoiselle Fel, Grimm, et, je crois, l'abbé Raynal, dans une voiture de la cour. La répétition fut passable; j'en fus plus content que je ne m'y étois attendu. L'orchestre étoit nombreux, composé de ceux de l'Opéra et de la musique du roi. Jélyotte faisoit Colin; mademoiselle Fel, Colette; Cu villier, le Devin: les chœurs étoient ceux de l'Opéra. Je dis peu de chose; c'étoit Jélyotte qui avoit tout dirigé: je ne voulus pas contrôler ce qu'il avoit fait; et, malgré mon ton romain,

j'étois honteux comme un écolier au milieu de tout ce monde.

Le lendemain, jour de la représentation, j'allai déjeuner au café du Grand-Commun. Il y avoit là beaucoup de monde. On parloit de la répétition de la veille, et de la difficulté qu'il y avoit eu d'y entrer. Un officier qui étoit là dit qu'il y étoit entré sans peine, conta au long ce qui s'y étoit passé, dépeignit l'auteur, rapporta ce qu'il avoit fait, ce qu'il avoit dit : mais ce qui m'émerveilla de ce récit assez long, fait avec autant d'assurance que de simplicité, fut qu'il ne s'y trouva pas un seul mot de vrai. Il m'étoit très-clair que celui qui parloit si savamment de cette répétition n'y avoit point été, puisqu'il avoit devant les yeux, sans le connoître, cet auteur qu'il disoit avoir tant vu. Ce qu'il y eut de plus singulier dans cette scène, fut l'effet qu'elle fit sur moi. Cet homme étoit d'un certain âge ; il n'avoit point l'air fat et avantageux ; sa physionomie annonçoit un homme de mérite ; sa croix de Saint-Louis annonçoit un ancien officier. Il m'intéressoit malgré son impudence et malgré moi : tandis qu'il débitoit ses mensonges, je rougissois, je baissois les yeux, j'étois sur les épines ; je cherchois quelquefois en moi-même s'il n'y auroit pas moyen de le croire dans l'erreur et de bonne foi. Enfin, tremblant que quelqu'un ne me reconnût et ne lui en fit l'affront, je me hâtai d'achever mon chocolat sans rien dire ; et, baissant la tête en

passant devant lui, je sortis le plus tôt qu'il me fut possible, tandis que les assistants péroroient sur sa relation. Je m'aperçus dans la rue que j'étois en sueur, et je suis sûr que si quelqu'un m'eût reconnu et nommé avant ma sortie, on m'auroit vu la honte et l'embarras d'un coupable, par le seul sentiment de la peine que ce pauvre homme auroit à souffrir.

Me voici dans un de ces moments critiques de ma vie où il est difficile de ne faire que narrer, parce qu'il est presque impossible que la narration même ne porte empreinte de censure ou d'apologie. J'essaierai toutefois de rapporter comment et sur quels motifs je me conduisis, sans y ajouter ni louanges ni blâme.

J'étois ce jour-là dans le même équipage négligé qui m'étoit ordinaire, grande barbe et perruque assez mal peignée. Prenant ce défaut de décence pour un acte de courage, j'entrai de cette façon dans la même salle où devoient arriver, une demi-heure après, le roi, la reine, la famille royale, et toute la cour. J'allai m'établir dans la loge où me conduisit M. de Cury, et qui étoit la sienne : c'étoit une grande loge sur le théâtre, vis-à-vis la petite loge plus élevée où se plaça le roi avec madame de Pompadour. Environné de dames et seul d'homme sur le devant de la loge, je ne pouvois douter qu'on ne m'eût mis là précisément pour être en vue. Quand on eut allumé, me voyant dans cet équipage au milieu de gens tous excessivement

parés, je commençai d'être mal à mon aise; je me demandai si j'étois à ma place, si j'y étois mis convenablement; et, après quelques minutes d'inquiétudes, je me répondis, Oui, avec une intrépidité qui venoit peut-être plus de l'impossibilité de m'en dédire que de la force de mes raisons. Je me dis : Je suis à ma place, puisque je vois jouer ma pièce, que j'y suis invité, que je ne l'ai faite que pour cela, et qu'après tout personne n'a plus de droit que moi-même à jouir du fruit de mon travail et de mes talents. Je suis mis à mon ordinaire, ni mieux ni pis; si je recommence à m'asservir à l'opinion dans quelque chose, m'y voilà bientôt asservi derechef en tout. Pour être toujours moi-même, je ne dois rougir en quelque lieu que ce soit d'être mis selon l'état que j'ai choisi. Mon extérieur est simple et négligé, mais non crasseux ni malpropre; la barbe ne l'est point en elle-même, puisque c'est la nature qui nous la donne, et que, selon les temps et les modes, elle est quelquefois même un ornement. On me trouvera ridicule, impertinent; eh! que m'importe? Je dois savoir endurer le murmure et le blâme, pourvu qu'ils ne soient pas mérités. Après ce petit soliloque je me raffermis si bien, que j'aurois été intrépide si j'eusse eu besoin de l'être. Mais, soit effet de la présence du maître, soit naturelle disposition des cœurs, je n'aperçus rien que d'obligeant et d'honnête dans la curiosité dont j'étois l'objet. J'en fus

touché jusqu'à recommencer d'être inquiet sur moi-même et sur le sort de ma pièce, craignant d'effacer des préjugés si favorables qui sembloient ne chercher qu'à m'applaudir. J'étois armé contre leur raillerie; mais leur air caressant, auquel je ne m'étois pas attendu, me subjuga si bien, que je tremblois comme un enfant quand on commença.

J'eus bientôt de quoi me rassurer. La pièce fut très-mal jouée quant aux acteurs, mais bien chantée et bien exécutée quant à la musique. Dès la première scène, qui véritablement est d'une naïveté touchante, j'entendis s'élever dans les loges un murmure de surprise et d'applaudissement, jusque alors inoui dans ce genre de pièces. La fermentation croissante alla bientôt au point d'être sensible dans toute l'assemblée, et, pour parler à la Montesquien, d'augmenter son effet par son effet même. A la scène des deux petites bonnes gens, cet effet fut à son comble. On ne claque point devant le roi; cela fit qu'on entendit tout : la pièce et l'auteur y gagnèrent. J'entendois autour de moi un chuchotement de femmes qui me sembloient belles comme des anges, et qui s'entredisoient à demi-voix : Cela est charmant, cela est ravissant; il n'y a pas un son là qui ne parle au cœur. Le plaisir de donner de l'émotion à tant d'aimables personnes m'émut moi-même jusqu'aux larmes, et je ne les pus contenir au premier duo, en remarquant que je n'étois pas le seul à pleurer.

Jeus un moment de retour sur moi-même en me rappelant le concert de M. de Treytoens. Cette réminiscence eut l'effet de l'esclave qui tenoit la couronne sur la tête des triomphateurs, mais elle fut courte, et je me livrai bientôt pleinement et sans distraction au plaisir de savourer ma gloire. Je suis pourtant sûr qu'en ce moment la volupté du sexe y entroit beaucoup plus que la vanité d'auteur; et sûrement, s'il n'y eût eu là que des hommes, je n'aurois pas été dévoré comme je l'étois sans cesse du désir de recueillir de mes lèvres les délicieuses larmes que je faisais couler. J'ai vu des pièces exciter de plus grands transports d'admiration, mais jamais une ivresse aussi pleine, aussi douce, aussi touchante, régner dans tout un spectacle, et surtout à la cour, un jour de première représentation. Ceux qui ont vu celle-là doivent s'en souvenir; car l'effet en fut unique.

Le soir même, M. le duc d'Aumont me fit dire de me trouver au château le lendemain sur les onze heures, et qu'il me présenteroit au roi. M. de Cury qui me fit ce message, ajouta qu'on croyoit qu'il s'agissoit d'une pension, et que le roi vouloit me l'annoncer lui-même.

Croira-t-on que la nuit qui suivit une journée aussi brillante fut une nuit d'angoisse et de perplexité pour moi? Ma première idée, après celle de cette présentation, se porta sur un fréquent besoin de sortir qui m'avoit fait beaucoup souffrir le soir même au spectacle, et qui pouvoit me

tourmenter le lendemain quand je serois dans la galerie ou dans les appartements du roi, au milieu de tous ces grands, attendant le passage de sa majesté. Cette infirmité étoit la principale cause qui me tenoit écarté de tout cercle, et qui m'empêchoit d'aller m'enfermer chez des femmes. L'idée seule de l'état où ce besoin pouvoit me mettre étoit capable de me le donner au point de m'en trouver mal, à moins d'un esclandre auquel j'aurois préféré la mort. Il n'y a que les gens qui connoissent cet état qui puissent juger de l'effroi d'en courir le risque.

Je me figurois ensuite devant le roi, présenté à sa majesté, qui daignoit s'arrêter, et m'adresser la parole. C'étoit là qu'il falloit de la justesse et de la présence d'esprit pour répondre. Ma maudite timidité, qui me trouble devant le moindre inconnu, m'auroit-elle quitté devant le roi de France, ou m'auroit-elle permis de bien choisir ce qu'il falloit dire? Je voulois, sans quitter l'air et le ton sévère que j'avois pris, me montrer toutefois sensible à l'honneur que me faisoit un si grand monarque. Il falloit envelopper quelque grande et utile vérité dans une louange belle et méritée. Pour préparer d'avance une réponse heureuse, il auroit fallu prévoir juste ce qu'il pourroit me dire, et j'étois sûr après cela de ne pas retrouver en sa présence un mot de ce que j'aurois médité. Que deviendrois-je en ce moment, et sous les yeux de toute la cour, s'il alloit m'échapper dans mon trouble quelqu'une

de mes balourdises ordinaires? Ce danger m'alarmait, m'effrayait, me fit frémir au point de me résoudre à tout risque de ne m'y pas exposer.

Je perdois, il est vrai, la pension qui m'étoit offerte en quelque sorte; mais je m'exemptois aussi du joug qu'elle m'alloit imposer. Adieu la vérité, la liberté, le courage. Comment oser parler d'indépendance et de désintéressement? Il ne falloit plus que flatter ou me taire en recevant cette pension: encore, qui m'assuroit qu'elle me seroit payée? Que de pas à faire! que de gens à solliciter! Il m'en coûteroit plus de soins, et bien plus désagréables, pour la conserver que pour m'en passer. Je crus donc, en y renonçant, prendre un parti très-conséquent à mes principes, et sacrifier l'apparence à la réalité. Je dis ma résolution à Grimm, qui n'y opposa rien. Aux autres j'alléguai ma santé, et je partis le matin même.

Mon départ fit du bruit, et fut généralement blâmé. Mes raisons ne pouvoient être senties par tout le monde; m'accuser d'un sot orgueil étoit bien plus tôt fait, et contenoit mieux la jalousie de quiconque sentoit en lui-même qu'il ne se seroit pas conduit ainsi. Le lendemain, Jélyotte m'écrivit un billet où il me détailla les succès de ma pièce, et l'engouement où le roi lui-même en étoit. Toute la journée, me marquoit-il, sa majesté ne cesse de chanter, avec la voix la plus fautive de son royaume: *J'ai perdu mon serviteur; j'ai perdu tout mon bon-*

heur Il ajoutoit que, dans la quinzaine, on devoit donner une seconde représentation du *Dévin*, qui constateroit aux yeux de tout le public le plein succès de la première.

Deux jours après, comme j'entrais sur les neuf heures chez madame d'Épiuay, où j'allois souper, je me vis croisé par un fiacre à la porte. Quelqu'un me fit signe de ce fiacre d'y monter; j'y monte: c'étoit Diderot. Il me parla de la pension avec un feu que, sur pareil sujet, je n'aurois pas attendu d'un philosophe. Il ne me fit pas un crime de n'avoir pas voulu être présenté au roi, mais il m'en fit un terrible de mon indifférence pour la pension. Il me dit que si j'étois désintéressé pour mon compte, il ne m'étoit pas permis de l'être pour celui de madame Le Vasseur et de sa fille; que je leur devois de ne négliger aucun moyen possible et honnête de leur donner du pain; et, comme on ne pouvoit pas dire après tout que j'eusse refusé cette pension, il soutint que, puisqu'on avoit paru disposé à me l'accorder, je devois la solliciter et l'obtenir à quelque prix que ce fût. Quoique je fusse touché de son zèle, je ne pus goûter ses maximes, et nous eûmes à ce sujet une dispute très-vive, la première que j'aie eue avec lui; et nous n'en avons jamais eu que de cette espèce, lui me prescrivant ce qu'il prétendoit que je devois faire, et moi m'en défendant parce que je croyois ne le devoir pas.

Il étoit tard quand nous nous quittâmes. Je

voulus le mener souper chez madame d'Épinay; il ne voulut point; et, quelque effort que le désir d'unir tous ceux que j'aime m'ait fait faire en divers temps pour l'engager à la voir, jusqu'à la mener à sa porte, qu'il nous tint fermée, il s'en est toujours défendu, ne parlant d'elle qu'en termes très-méprisants. Ce ne fut qu'après ma brouillerie avec elle et avec lui qu'ils se lièrent, et qu'il commença d'en parler avec honneur.

Depuis lors Diderot et Grimm semblèrent prendre à tâche d'aliéner de moi les gouverneuses, leur faisant entendre que c'étoit mauvaise volonté de ma part si elles n'étoient pas plus à leur aise, et qu'elles ne feroient jamais rien avec moi. Ils tâchoient de les engager à me quitter, leur promettant un regrat de sel, un bureau de tabac, et je ne sais quoi encore, par le crédit de madame d'Épernay. Ils voulurent même entraîner Duclos, ainsi que d'Holbach, dans leur ligue; mais le premier s'y refusa toujours. J'eus alors quelque vent de tout ce manège; mais je ne l'appris bien distinctement que long-temps après, et j'eus souvent à déplorer le zèle avengle et peu discret de mes amis, qui, cherchant à me réduire, incommodé comme j'étois, à la plus triste solitude, travailloient dans leur idée à me rendre heureux par les moyens les plus propres à me rendre en effet misérable.

Le carnaval suivant, 1753, le *Devin* fut joué à Paris, et j'eus le temps, dans cet intervalle,

d'en faire l'ouverture et le divertissement. Ce divertissement, tel qu'il est gravé, devoit être en action d'un bout à l'autre, et dans un sujet suivi, qui, selon moi, fournissoit des tableaux très-agréables. Mais quand je proposai cette idée à l'Opéra, on ne m'entendit seulement pas, et il fallut coudre des chants et des danses à l'ordinaire: cela fit que ce divertissement, quoique plein d'idées charmantes, qui ne départent point les scènes, réussit très-médiocrement. J'étois le récitatif de Jélyotte, et je retablis le mien tel que je l'avois fait d'abord et qu'il est gravé; et ce récitatif, un peu francisé, je l'avoue, c'est-à-dire traîné par les acteurs, loin de choquer personne, n'a pas moins réussi que les airs, et a paru, même au public, tout aussi bien fait pour le moins. Je dédiai la pièce à M. Duclos qui l'avoit protégée, et je déclarai que ce seroit ma seule dédicace. J'en ai pourtant fait une seconde avec son consentement; mais il a dû se tenir encore plus honoré de cette exception que si je n'en avois fait aucune.

J'ai sur cette pièce beaucoup d'anecdotes sur lesquelles des choses plus importantes à dire ne me laissent pas le temps de m'étendre ici. J'y reviendrai peut-être un jour dans le supplément. Je n'en saurois pourtant omettre une, qui peut avoir trait à tout ce qui suit. Je visitois un jour dans le cabinet du baron d'Holbach sa musique; après en avoir parcouru de beaucoup d'espèces, il me dit, en me montrant un recueil

de pièces de clavecin : Voilà des pièces qui ont été composées exprès pour moi ; elles sont pleines de goût, bien chantantes ; personne ne les connoît ni ne les verra que moi seul. Vous en devriez choisir quelqu'une pour l'insérer dans votre divertissement. Ayant dans la tête des sujets d'airs et de symphonies beaucoup plus que je n'en pouvois employer, je me souciois très-peu des siens. Cependant il me pressa tant, que par complaisance je choisis une pastorale que j'abrégeai, et que je mis en trio pour l'entrée des compagnes de Colette. Quelques mois après, et tandis qu'on représentoit le *Devin*, entrant un jour chez Grimm, je trouvai du monde autour de son clavecin, d'où il se leva brusquement à mon arrivée. En regardant machinalement sur son pupitre, j'y vis ce même recueil du baron d'Holbach ouvert précisément à cette même pièce qu'il m'avoit pressé de prendre, en m'assurant qu'elle ne sortiroit jamais de ses mains. Quelque temps après je vis encore ce même recueil ouvert, au même endroit, sur le clavecin de M. d'Épinay, un jour qu'il avoit musique chez lui. Grimm ni personne ne m'a jamais parlé de cet air ; et je n'en parlerois pas ici moi-même, si quelque temps après, il ne s'étoit répandu dans Paris un bruit, qui véritablement ne dura pas, que je n'étois l'auteur que du *Devin du Village*. Comme je ne fus jamais un grand croque-notes, je suis persuadé que, sans mon *Dictionnaire de mu-*

sique, on auroit dit à la fin que je ne la savois pas (1).

Quelque temps avant qu'on donnât le *Devin du Village*, il étoit arrivé à Paris des bouffons italiens qu'on fit jouer sur le théâtre de l'Opéra, sans prévoir l'effet qu'ils y alloient faire. Quoiqu'ils fussent détestables, et que l'orchestre, alors très-ignorant, estropiât comme à plaisir les pièces qu'ils donnèrent, elles ne laissèrent pas de faire à l'Opéra françois un tort qu'il n'a jamais réparé. La comparaison de ces deux musiques, entendues le même jour sur le même théâtre, déboucha les oreilles françoises ; il n'y en eut point qui pût endurer la trahison de leur musique après l'accent vif et marqué de l'italienne : sitôt que les bouffons avoient fini, tout s'en alloit. On fut forcé d'en changer l'ordre, et de mettre les bouffons à la fin. On donnoit *Eglé*, *Pygmalion*, le *Sylphe* ; rien ne tenoit. Le seul *Devin du Village* soutint la comparaison, et plut encore après la *Serva padrona*. Quand je composai mon intermède j'avois l'esprit rempli de ceux-là ; ce furent eux qui m'en donnèrent l'idée, et j'étois bien éloigné de prévoir qu'on les passeroit en revue à côté

(1) Je ne prévoyois guère encore qu'on le droit enfin, malgré le Dictionnaire.

(Cette note n'est point dans le manuscrit autographe.)

de lui. Si j'eusse été un pillard, que de vols seroient alors devenus manifestes, et combien on eût pris soin de les faire sentir ! Mais rien : on a eu beau faire, on n'a pas trouvé dans ma musique la moindre réminiscence d'aucune autre ; et tous mes chants, comparés aux originaux, se sont trouvés aussi neufs que le caractère de musique que j'avois créé. Si l'on eût mis Mondonville ou Rameau à pareille épreuve, ils n'en seroient sortis qu'en lambeaux.

Les bouffons firent à la musique italienne des sectateurs très-ardents. Tout Paris se divisa en deux partis plus échauffés que s'il se fût agi d'une affaire d'état ou de religion. L'un, plus puissant, plus nombreux, composé des grands, des riches et des femmes, soutenoit la musique françoise ; l'autre, plus vif, plus fier, plus enthousiaste, étoit composé des vrais connoisseurs, des gens à talents, des hommes de génie. Son petit peloton se rassembloit à l'Opéra sous la loge de la reine. L'autre parti remplissoit tout le reste du parterre et de la salle ; mais son foyer principal étoit sous la loge du roi. Voilà d'où vinrent ces noms de partis, célèbres dans ce temps-là, de *Coin du roi* et de *Coin de la reine*. La dispute, en s'animent, produisit des brochures. Le coin du roi voulut plaisanter, il fut moqué par le *petit Prophète* : il voulut se mêler de raisonner ; il fut écrasé par la *Lettre sur la musique françoise*. Ces deux petits écrits, l'un de Grimm et l'autre de moi, sont les seuls qui

survivent à cette querelle ; tous les autres sont déjà morts.

Mais le *petit Prophète* qu'on s'obstina longtemps à m'attribuer malgré moi, fut pris en plaisanterie, et ne fit jamais la moindre peine à son auteur ; au lieu que la *Lettre sur la musique* fut prise au sérieux, et souleva contre moi toute la nation, qui se crut offensée dans sa musique. La description de l'incroyable effet de cette brochure seroit digne de la plume de Tacite. C'étoit le temps de la grande querelle du parlement et du clergé. Le parlement venoit d'être exilé ; la fermentation étoit au comble : tout menaçoit d'un prochain soulèvement. Ma brochure parut ; à l'instant toutes les autres querelles furent oubliées : on ne songea qu'au péril de la musique françoise, et il n'y eut plus de soulèvement que contre moi. Il fut tel, que la nation n'en est jamais bien revenue. A la cour, on ne balançoit qu'entre la Bastille et l'exil ; et la lettre de cachet alloit être expédiée, si M. de Voyer n'en eût fait sentir le ridicule. Quand on lira que cette brochure a peut-être empêché une révolution dans l'état, on croira rêver. C'est pourtant une vérité bien réelle, que tout Paris peut encore attester, puisqu'il n'y a pas aujourd'hui plus de quinze ans de cette singulière anecdote.

Si l'on n'attenta pas à ma liberté, l'on ne m'épargna pas du moins les insultes ; ma vie même fut en danger. L'orchestre de l'Opéra fit

L'honnête complot de m'assassiner quand j'en sortirois. On me le dit; je n'en fus que plus assidu à l'Opéra, et je ne sus que long-temps après que M. Ancelet, officier des mousquetaires, qui avoit de l'amitié pour moi, avoit détourné l'effet du complot, en me faisant escorter à mon insu à la sortie du spectacle. La ville venoit d'avoir la direction de l'Opéra. Le premier exploit du prévôt des marchands fut de m'ôter mes entrées, et cela de la façon la plus malhonnête qu'il put imaginer; c'est-à-dire en me les faisant refuser publiquement à mon passage; de sorte que je fus obligé de prendre un billet d'amphithéâtre pour n'avoir pas l'affront de m'en retourner ce jour-là. L'injustice étoit d'autant plus criante que le seul prix que j'avois mis à ma pièce, en la leur cédant, étoit mes entrées à perpétuité: car, quoique ce fût un droit pour tous les auteurs, et que j'eusse ce droit à double titre, je ne laissai pas de le stipuler expressément, en présence de M. Duclos. Il est vrai qu'on m'envoya pour mes honoraires, par le caissier de l'Opéra, cinquante louis que je n'avois pas demandés; mais, outre que ces cinquante louis ne faisoient pas même la somme qui me revenoit dans les règles, ce paiement n'avoit rien de commun avec le droit d'entrée formellement stipulé, et qui en étoit entièrement indépendant. Il y avoit dans ce procédé une telle complication de brutalité et d'iniquité, que le public, alors dans sa plus

grande animosité contre moi, ne laissa pas d'en être unanimement choqué, et tel qui m'avoit insulté la veille crioit le lendemain tout haut dans la salle qu'il étoit honteux d'ôter ainsi les entrées à un auteur qui les avoit si bien méritées, et qui pouvoit même les réclamer pour deux. Tant est juste le proverbe italien *ch'ognun ama la giustizia in casa d'altrui*.

Je n'avois là-dessus qu'un parti à prendre; c'étoit de réclamer mon ouvrage puisqu'on m'en ôtoit le prix accordé. J'écrivis pour cet effet à M. d'Argenson, qui avoit le département de l'Opéra, et je joignis à ma lettre un mémoire qui étoit sans réplique, et qui demeura sans réponse et sans effet, ainsi que ma lettre. Le silence de cet homme injuste me resta sur le cœur, et ne contribua pas à augmenter l'estime très-médiocre que j'eus toujours pour son caractère et pour ses talents. C'est ainsi qu'on a gardé ma pièce à l'Opéra, en me frustrant du prix pour lequel je l'avois cédée. Du foible au fort, ce seroit voler; du fort au foible, c'est seulement s'approprier le bien d'autrui.

Quant au produit pécuniaire de cet ouvrage, quoiqu'il ne m'ait pas rapporté le quart de ce qu'il auroit rapporté dans les mains d'un autre, il ne laissa pas d'être assez grand pour me mettre en état de subsister plusieurs années, et suppléer à la copie, qui alloit toujours assez mal. J'eus cent louis du roi, cinquante de madame de Pompadour pour la représentation de Bellevue,

où elle fit elle-même le rôle de Colin, cinquante de l'Opéra, et cinq cents francs de Pissot pour la gravure; en sorte que cet intermède, qui ne me coûta jamais que cinq ou six semaines de travail, me rapporta presque autant d'argent, malgré mon malheur et ma balourdise, que m'en a depuis rapporté l'Émile, qui m'avoit coûté vingt ans de méditation et trois ans de travail: mais je payai bien l'aisance pécuniaire où me mit cette pièce, par les chagrins infinis qu'elle m'attira. Elle fut le germe des secrètes jalousies qui n'ont éclaté que long-temps après. Depuis son succès, je ne remarquai plus ni dans Diderot, ni dans Grimm, ni dans aucun des gens de lettres de ma connoissance, cette cordialité, cette franchise, ce plaisir de me voir, que j'avois cru trouver en eux jusque alors. Dès que je paroissois chez le baron, la conversation cessoit d'être générale. On se rassembloit par petits pelotons, on se chuchotoit à l'oreille, et je restois seul sans savoir avec qui parler. J'endurai long-temps ce choquant abandon; et, voyant que madame d'Holbach, qui étoit douce et aimable, me recevoit toujours bien, je supportai les grossièretés de son mari tant qu'elles furent supportables; mais un jour il m'entreprit sans sujet, sans prétexte, et avec une telle brutalité, devant Diderot, qui ne dit pas un mot, et devant Margency, qui m'a dit souvent depuis lors avoir admiré la douceur et la modération de mes réponses, qu'enfin, chassé de

chez lui par ce traitement indigne, j'en sortis, résolu de n'y plus rentrer. Cela ne m'empêcha pas de parler toujours honorablement de lui et de sa maison; tandis qu'il ne s'exprimoit jamais sur mon compte qu'en termes outrageants, méprisants, sans me désigner autrement que par ce *petit cuistre*, et sans pouvoir cependant articuler aucun tort d'aucune espèce que j'aie eu jamais avec lui, ni avec personne à laquelle il prit intérêt. Voilà comment il finit par vérifier mes prédications et mes craintes. Pour moi, je crois que mesdits amis m'auroient pardonné de faire des livres, et d'excellents livres, parce que cette gloire ne leur étoit pas étrangère, mais qu'ils ne purent me pardonner d'avoir fait un opéra, ni les succès brillants qu'eut cet ouvrage, parce que aucun d'eux n'étoit en état de courir la même carrière, ni d'aspirer aux mêmes honneurs. Duclos seul, au-dessus de cette jalousie, parut augmenter encore d'amitié pour moi, et m'introduisit chez mademoiselle Quinault, où je trouvai autant d'attentions, d'honnêtetés, de caresses, que j'avois trouvé peu de tout cela chez M. d'Holbach.

Tandis qu'on jouoit le *Devin du village* à l'Opéra, il étoit aussi question de son auteur à la Comédie Française, mais un peu moins heureusement. N'ayant pu dans sept ou huit ans faire jouer mon *Narcisse* aux Italiens, je m'étois dégoûté de ce théâtre par le mauvais jeu des acteurs dans le françois, et j'aurois bien

voulu avoir fait passer ma pièce aux François plutôt que chez eux. Je parlai de ce désir au comédien La Noue, avec lequel j'avois fait connoissance, et qui, comme on sait, étoit homme de mérite et auteur. Narcisse lui plut; il se chargea de le faire jouer anonyme; et, en attendant, il me procura les entrées, qui me furent d'un grand agrément; car j'ai toujours préféré le Théâtre-François aux deux autres. La pièce fut reçue avec applaudissement, et représentée sans qu'on en nommât l'auteur; mais j'ai lieu de croire que les comédiens et bien d'autres ne l'ignoroient pas. Les demoiselles Gaussin et Grandval jouoient les rôles d'amoureuses; et, quoique l'intelligence du tout fût manquée à mon avis, on ne pouvoit pas appeler cela une pièce absolument mal jouée. Toutefois je fus surpris et touché de l'indulgence du public, qui eut la patience de l'entendre tranquillement d'un bout à l'autre, et d'en souffrir même une seconde représentation sans donner le moindre signe d'impatience. Pour moi, je m'ennuyai tellement à la première, que je ne pus tenir jusqu'à la fin; et, me réfugiant au café de Procope, qui étoit vis-à-vis, j'y trouvai Boissi et quelques autres, qui, probablement, s'étoient ennuyés comme moi. Là je dis hautement mon *peccavi*, m'avouant humblement l'auteur de la pièce, et en parlant comme tout le monde en pensoit. Cet aveu public de l'auteur d'une mauvaise pièce qui tombe fut fort admiré, et me

parut très-peu pénible. J'y trouvai même un dédommagement d'amour-propre dans le courage avec lequel il fut fait, et je crois qu'il y eut en cette occasion plus d'orgueil à parler, qu'il n'y auroit eu de sottise honte à se taire. Cependant, comme il étoit sûr que la pièce, quoique glacée à la représentation, soutenoit la lecture, je la fis imprimer; et, dans la préface, qui est un de mes bons écrits, je commençai de mettre à découvert mes principes un peu plus que je n'avois fait jusque alors.

J'eus bientôt occasion de les développer tout-à-fait dans un ouvrage de plus grande importance; car ce fut, je pense, en cette année 1753 que parut le programme de l'Académie de Dijon sur l'*Origine de l'inégalité parmi les hommes*. Frappé de cette grande question, je fus surpris que cette Académie eût osé la proposer; mais, puisque enfin elle avoit eu ce courage, je pouvois bien avoir celui de la traiter, et je l'entrepris.

Pour méditer à mon aise ce grand sujet, je fis à Saint-Germain un voyage de sept ou huit jours avec Thérèse, notre hôtesse, qui étoit une bonne femme, et une de ses amies. Je compte ce voyage pour un des plus agréables de ma vie. Il faisoit très-beau: ces bonnes femmes se chargeoient des soins et de la dépense; Thérèse s'amusoit avec elles, et moi, sans souci de rien, je venois m'égayer sans gêne aux heures des repas. Tout le reste du temps, enfoncé dans

la forêt, j'y cherchois, j'y trouvois l'image des premiers temps, dont je traçois fièrement l'histoire : je faisois main-basse sur les petits mensonges des hommes ; j'osois dévoiler à nu leur nature, suivre le progrès du temps et des choses qui l'ont défigurée ; et, comparant l'homme de l'homme avec l'homme naturel, leur montrer dans son perfectionnement prétendu la véritable source de ses misères. Mon âme, élevée par ces contemplations sublimes, s'osoit placer auprès de la divinité, et, voyant de là mes semblables suivre dans l'aveugle route de leurs préjugés celle de leurs erreurs, de leurs malheurs, de leurs crimes, je leur criois d'une foible voix qu'ils ne pouvoient entendre : Insensés, qui vous plaignez sans cesse de la nature, apprenez que tous vos maux vous viennent de vous.

De ces méditations résulta le *Discours sur l'Inégalité*, ouvrage qui fut plus du goût de Diderot que tous mes autres écrits, et pour lequel ses conseils me furent le plus utiles (1),

(1) Dans le temps que j'écrivois ceci, je n'avois encore aucun soupçon du grand complot de Diderot et de Grimm, sans quoi j'aurois aisément reconnu combien le premier abusoit de ma confiance pour donner à mes écrits ce ton dur et cet air noir qu'ils n'eurent plus quand il cessa de me diriger. Le morceau du philosophe qui s'argumente en se bonchant les oreilles pour s'endurcir aux plaintes d'un mal-

mais qui ne trouva dans toute l'Europe que peu de lecteurs qui l'entendissent, et aucun de ceux-là qui vouloit en parler. Il avoit été fait pour concourir au prix : je l'envoyai donc, mais sûr d'avance qu'il ne l'auroit pas, et sachant bien que ce n'est pas pour des pièces de cette étoffe que sont fondés les prix des académies.

Cette promenade et cette occupation firent du bien à mon humeur et à ma santé : il y avoit déjà plusieurs années que, tourmenté de ma rétention d'urine, je m'étois livré sans réserve aux médecins, qui, sans alléger mon mal, avoient épuisé mes forces et détruit mon tempérament. Au retour de Saint-Germain, je me trouvai plus de forces et me sentis beaucoup mieux. Je suivis cette indication ; et, résolu de guérir ou mourir sans médecins et sans remèdes, je leur dis adieu pour jamais, et je me mis à vivre au jour la journée, restant coi quand je ne pouvois aller, et marchant sitôt que j'en avois la force. Le train de Paris parmi les gens à prétention étoit si peu de mon goût ; les ca-

heureux, est de sa façon, et il m'en avoit fourni d'autres plus forts encore que je ne pus me résoudre à employer. Mais, attribuant uniquement cette humeur noire à celle que lui avoit donnée le donjon de Vincennes, et dont on retrouve dans son Clairval une assez forte dose, il ne me vint jamais à l'esprit d'y soupçonner la moindre méchanceté.

bales des gens de lettres, leurs honteuses querelles, leur peu de bonne foi dans leurs livres, leurs airs tranchants dans le monde, m'étoient si odieux, si antipathiques; je trouvois si peu de douceur, d'ouverture de cœur, de franchise, dans le commerce même de mes amis, que, rebuté de cette vie tumultueuse, je commençois de soupirer ardemment après le séjour de la campagne, et, ne voyant pas que mon métier me permit de m'y établir, j'y courois du moins passer les heures que j'avois de libres. Pendant plusieurs mois, d'abord après mon dîné, j'allois me promener seul au bois de Boulogne, méditant des sujets d'ouvrages, et je ne revenois qu'à la nuit.

Gauffecourt, avec lequel j'étois alors extrêmement lié, se voyant obligé d'aller à Genève pour son emploi, me proposa ce voyage. J'y consentis. Je n'étois pas alors assez bien pour me passer des soins de la gouverneuse. Il fut décidé qu'elle seroit du voyage, que sa mère garderoit la maison; et, tous nos arrangements pris, nous partîmes tous trois ensemble le premier juin 1754.

Je dois noter ce voyage comme l'époque de la première expérience qui, jusqu'à l'âge de quarante-deux ans que j'avois alors, ait porté atteinte au naturel pleinement confiant avec lequel j'étois né, et auquel je m'étois toujours livré sans réserve et sans inconvénient. Nous avions un carrosse bourgeois, qui nous menoit

avec les mêmes chevaux à très-petites journées. Je descendois et marchois souvent à pied. A peine étions-nous à la moitié de notre route que Thérèse marqua la plus grande répugnance à rester seule dans la voiture avec Gauffecourt; et que quand, malgré ses prières, je voulois descendre, elle descendoit et marchoit aussi. Je la grondai long-temps de ce caprice, et même je m'y opposai tout-à-fait, jusqu'à ce qu'elle se vit forcée enfin à m'en déclarer la cause. Je crus rêver, je tombai des nues, quand j'appris que mon ami M. de Gauffecourt, âgé de plus de soixante ans, podagre, impotent, usé de plaisirs et de jouissances, travailloit en secret depuis notre départ à séduire et corrompre une personne qui n'étoit plus ni belle ni jeune, qui appartenoit à son ami; et cela par les moyens les plus bas, les plus honteux, jusqu'à lui présenter sa bourse, jusqu'à tenter de l'émouvoir par la lecture d'un livre abominable, et par la vue des figures infâmes dont il étoit plein. Thérèse, indignée, lui lança une fois son vilain livre par la portière; et j'appris que, le premier jour, m'étant allé coucher sans souper à cause d'une violente migraine, il avoit employé tout le temps de ce tête-à-tête à des tentatives et des manœuvres plus dignes d'un satyre et d'un bouc que d'un honnête homme auquel j'avois confié ma compagne et moi-même. Quelle surprise! quel serrement de cœur tout nouveau pour moi! Moi, qui jusque alors avois cru l'amitié insépa-

nable des sentiments aimables et nobles qui font tout son charme, pour la première fois de ma vie, je me vois forcé de l'allier au dédain, et d'ôter ma confiance et mon estime à un homme que j'aime et dont je me crois aimé! Le malheureux me cachoit sa turpitude; pour ne pas exposer Thérèse, je me vis forcé de lui cacher mon mépris, et de receler au fond de mon cœur des sentiments que mon ami ne devoit pas connoître. Douce et sainte illusion de l'amitié! Gauffecourt leva le premier ton voile à mes yeux. Que de mains cruelles l'ont empêché depuis lors de retomber!

A Lyon, je quittai Gauffecourt pour prendre ma route par la Savoie, ne pouvant me résoudre à passer derechef si près de maman sans la revoir. Je la revis... dans quel état, mon Dieu! Quel avilissement! que lui restoit-il de sa vertu première? Étoit-ce la même madame de Warens, jadis si brillante, à qui le curé Pontverre m'avoit adressé? Que mon cœur fut navré! Je ne vis plus pour elle d'autre ressource que de se dépayser. Je lui réitérai vivement et inutilement les instances que je lui avois faites plusieurs fois dans mes lettres de venir vivre paisiblement avec moi, qui voulois consacrer ma vie et celle de Thérèse à rendre ses jours heureux. Attachée à sa pension, dont cependant elle ne tiroit plus rien depuis long-temps, elle ne m'écouta pas. Je lui fis quelque légère part de ma bourse, bien moins que je n'aurois dû, bien moins que je

n'aurois fait, si je n'eusse été sûr qu'elle n'en mettroit pas un sou à son usage. Durant mon séjour à Genève, elle fit un voyage en Chablais, et vint me voir à Grange-Canard. Elle manquoit d'argent pour achever son voyage; je n'avois pas sur moi ce qu'il falloit pour cela; je le lui envoyai une heure après par Thérèse. Pauvre maman! Que je dise encore ce trait de son cœur. Il ne lui restoit pour dernier bijou qu'une petite bague. Elle l'ôta de son doigt pour la mettre à celui de Thérèse, qui la remit à l'instant au sien, en baisant cette noble main qu'elle arrosa de ses pleurs! Ah! c'étoit alors le moment d'acquitter ma dette! Il falloit tout quitter pour la suivre, m'attacher à elle jusqu'à sa dernière heure, et partager son sort quel qu'il fût. Je n'en fis rien. Distract par un autre attachement, je sentis relâcher le mien pour elle, faute d'espoir de pouvoir le lui rendre utile. Je gémissais sur elle, et ne la suivis pas. De tous les remords que j'ai sentis en ma vie, voilà le plus vif et le plus permanent. Je méritai par là les châtimens terribles qui, depuis lors, n'ont cessé de m'accabler; puissent-ils avoir expié mon ingratitude! Elle fut dans ma conduite; mais elle a trop déchiré mon cœur pour que jamais ce cœur ait été celui d'un ingrat. Avant mon départ de Paris, j'avois esquissé la dédicace du *Discours sur l'inégalité*. Je l'achevai à Chambéry, et la datai du même lieu, jugeant qu'il étoit mieux, pour éviter toute chicane, de ne la dater ni de Genève ni de France.

Arrivé dans cette ville, je me livrai à l'enthousiasme républicain qui m'y avoit amené. Cet enthousiasme augmenta par l'accueil que j'y reçus. Fêté, caressé dans tous les états, je me livrai tout entier au zèle patriotique; et, honteux d'être exclu de mes droits de citoyen par un autre culte que celui de mes pères, je résolus de reprendre ouvertement celui de mon pays. Je pensois que la morale de l'Évangile étant la même pour tous les chrétiens, et le fond du dogme n'étant différent qu'en ce qu'on vouloit expliquer ce qu'on ne pouvoit entendre, il appartenoit en chaque pays au seul souverain de fixer ce dogme intelligible, ainsi que le culte, et qu'il étoit par conséquent du devoir de tout citoyen d'admettre le dogme et de suivre le culte prescrit par la loi. La fréquentation des encyclopédistes, loin d'ébranler ma foi, l'avoit affermie par mon aversion pour la dispute et pour les partis. L'étude de l'homme et de l'univers m'avoit montré partout les causes finales et l'intelligence qui les dirigeoit. La lecture de la Bible, et surtout de l'Évangile, à laquelle je m'appliquois depuis quelques années, m'avoit fait mépriser les basses et sottes interprétations que donnoient à Jésus-Christ les gens les moins dignes de l'entendre. En un mot, la philosophie, en m'attachant à l'essentiel de la religion, m'avoit détaché de ce fatras de petites formules dont les hommes l'ont ossaquée. Jugeant qu'il n'y avoit pas pour un homme raisonnable deux

manières d'être chrétien, je jugeois aussi que tout ce qui est discipline et forme étoit dans chaque pays du ressort des lois. De ce principe si sensé, si social, si pacifique, et qui m'a attiré de si cruelles persécutions, il s'ensuivoit que, voulant être citoyen, je devois être protestant, et rentrer dans le culte établi dans mon pays. Je m'y déterminai; je me soumis même aux instructions du pasteur de la paroisse où je logeois. Je désirai seulement de n'être pas obligé de paroître en consistoire. L'édit ecclésiastique cependant y étoit formel; on voulut bien y déroger en ma faveur, et l'on nomma une commission de cinq ou six membres pour recevoir en particulier ma profession de foi. Malheureusement le ministre Perdriau, homme aimable et doux avec qui j'étois lié, s'avisade me dire qu'on se réjouissoit de m'entendre parler dans cette petite assemblée. Cette attente m'effraya si fort, qu'ayant étudié jour et nuit pendant trois semaines un petit discours que j'avois préparé, je me troublai lorsqu'il fallut le rééciter, au point de n'en pouvoir pas dire un seul mot, et je fis dans cette conférence le rôle du plus sot écolier. Les commissaires parloient pour moi, je répondois bêtement *oui* et *non*: ensuite je fus admis à la communion et réintégré dans mes droits de citoyen, ayant été inscrit comme tel dans le rôle des gardes que payent les seuls citoyens et bourgeois, et ayant assisté à un conseil général *extraordinaire* pour recevoir le serment du syn-

dic Mussard. Je fus si touché des hontes que me témoignèrent en cette occasion le conseil, le consistoire, et des procédés obligeants et honnêtes de tous les magistrats, ministres, et citoyens, que, pressé par le bon-homme Deluc qui m'obsédoit sans cesse, et encore plus par mon propre penchant, je ne songeai à retourner à Paris que pour dissoudre mon ménage, mettre en règle mes petites affaires, placer madame Le Vasseur et son mari, ou pourvoir à leur subsistance, et revenir avec Thérèse m'établir à Genève pour le reste de mes jours.

Cette résolution prise, je fis trêve aux affaires sérieuses pour m'amuser avec mes amis jusqu'au temps de mon départ. De tous ces amusements, celui qui me plut davantage fut une promenade autour du lac, que je fis en bateau avec Deluc père, sa bru, ses deux fils et ma Thérèse. Nous mîmes sept jours à cette tournée par le plus beau temps du monde. J'en gardai le vif souvenir des sites qui m'avoient frappé à l'autre extrémité du lac, et dont je fis la description quelques années après dans la *Nouvelle Héloïse*.

Les principales liaisons que je fis à Genève, outre les Deluc dont j'ai parlé, furent le jeune ministre Vernes, que j'avois déjà connu à Paris, et dont j'augurois mieux qu'il n'a valu dans la suite. M. Perdriau, alors pasteur de campagne, aujourd'hui professeur de belles-lettres, dont la société pleine de douceur et d'aménité me sera toujours regrettable, quoiqu'il ait cru du bel

air de se détacher de moi; M. Jalabert, alors professeur de physique, depuis conseiller et syndic, auquel je lus mon *Discours sur l'inégalité* (mais non pas la dédicace) et qui en parut transporté; le professeur Lullin, avec lequel, jusqu'à sa mort, je suis resté en correspondance, et qui m'avoit même chargé d'emplètes de livres pour la bibliothèque; le professeur Vernet, qui me tourna le dos comme tout le monde, après que je lui eus donné des preuves d'attachement et de confiance qui l'auroient dû toucher, si un théologien pouvoit être touché de quelque chose; Chappuis, commis et successeur de Gauffecourt qu'il voulut supplanter pour les sels du Valais, et qui bientôt fut supplanté lui-même; Marcel, de Mézières, ancien ami de mon père et qui s'étoit aussi montré le mien, mais qui, après avoir jadis bien mérité de la patrie, s'étant fait auteur dramatique et prétendant aux deux-cents, changea de maximes et devint ridicule avant sa mort. Mais celui de tous dont j'attendis davantage, fut Moulou le fils, qui, pendant mon séjour à Genève, fut reçu dans le ministère, auquel il a depuis renoncé: jeune homme de la plus grande espérance par ses talents, par son esprit plein de feu, que j'ai toujours aimé, quoique sa conduite à mon égard ait été souvent équivoque, et qu'il ait des liaisons avec mes plus cruels ennemis, mais qu'avec tout cela je ne puis m'empêcher de regarder encore comme

appelé à être un jour le défenseur de ma mémoire et le vengeur de son ami.

Au milieu de ces dissipations je ne perdis ni le goût ni l'habitude de mes promenades solitaires, et j'en faisais souvent d'assez grandes sur les bords du lac, durant lesquelles ma tête accoutumée au travail ne demeurait pas oisive. Je digérais le plan déjà formé de mes institutions politiques, dont j'aurai bientôt à parler; je méditois une histoire du Valais, un plan de tragédie en prose, dont le sujet n'étoit pas moins que Lucrèce, et dont je n'espérois pas moins que d'attérer les rieurs [quoique j'osasse laisser paroître encore cette infortunée, quand elle ne le peut plus sur aucun théâtre françois]. Je m'essayois en même temps sur Tacite, et je traduisis le premier livre de son histoire, qu'on trouvera parmi mes papiers.

Après quatre mois de séjour à Genève je retournai au mois d'octobre à Paris, et j'évitai de passer par Lyon pour ne pas me retrouver en route avec Gauffecourt. Comme il entroît dans mes arrangements de ne revenir à Genève que le printemps prochain, je repris pendant l'hiver mes habitudes et mes occupations, dont la principale fut de voir les épreuves de mon *Discours sur l'inégalité*, que je faisais imprimer en Hollande par le libraire Rey, dont je venois de faire la connoissance à Genève. Comme cet ouvrage étoit dédié à la république, et que cette dédicace pouvoit ne pas plaire au con-

seil, je voulois attendre l'effet qu'elle feroit à Genève avant que d'y retourner. Cet effet ne me fut pas favorable, et cette dédicace, que le plus pur patriotisme m'avoit dictée, ne fit que m'attirer des ennemis dans le conseil et des jaloux dans la bourgeoisie. M. Chouet, alors premier syndic, m'écrivit une lettre honnête, mais froide, qu'on trouvera dans mes recueils (liasse A, n° 3). Je reçus des particuliers, et entre autres des Deluc et de Jalabert, quelques compliments, et ce fut là tout; je ne vis point qu'aucun Genevois me sût un vrai gré du zèle de cœur qu'on sentoit dans cet ouvrage. Cette indifférence scandalisa tous ceux qui la remarquèrent. Je me souviens que, dînant un jour à Clichy chez madame Dupin avec MM. de Mairan et Crommelin, résidents de la république, le premier dit en pleine table que le conseil me devoit un présent et des honneurs publics pour cet ouvrage, et qu'il se déshonoreroit s'il manquoit à ce devoir. Crommelin, qui étoit un petit homme noir et bassement méchant, n'osa rien répondre en ma présence; mais il fit une grimace effroyable qui fit sourire madame Dupin. Le seul avantage que me procura cet ouvrage, outre celui d'avoir satisfait mon cœur, fut le titre de *citoyen*, qui me fut donné par mes amis, puis par le public à leur exemple, et que j'ai perdu dans la suite pour l'avoir trop bien mérité.

Ce mauvais succès ne m'auroit pourtant pas

détourné d'exécuter ma retraite à Genève, si des motifs plus puissants sur mon cœur n'y avoient concouru. M. d'Épinay, voulant ajouter une aile qui manquoit à son château de la Chevrette, faisoit une dépense immense pour l'achever. Étant allé voir un jour avec madame d'Épinay ces ouvrages, de sa maison d'Épinay, où nous étions alors, nous poussâmes notre promenade un quart de lieue plus loin jusqu'au réservoir des eaux du parc qui touchoit la forêt de Montmorency, et où étoit un joli potager avec une très-petite loge fort délabrée qu'on appelloit l'Ermitage. Ce lieu solitaire et très-agréable m'avoit frappé, quand je le vis pour la première fois avant mon voyage de Genève. Il m'étoit échappé de dire dans mon transport : Ah ! madame, quelle habitation délicieuse ! voilà un asile tout fait pour moi. Madame d'Épinay ne releva pas beaucoup mon discours ; mais, à ce second voyage, je fus tout surpris de trouver au lieu de la vieille mesure une petite maison presque entièrement neuve, fort bien distribuée et très-logeable pour un petit ménage de trois personnes. Madame d'Épinay avoit fait faire cet ouvrage en silence et à peu de frais, en détachant quelques matériaux et quelques ouvriers de ceux du château. A ce second voyage, elle me dit en voyant ma surprise : Mon ours, voilà votre asile ; c'est vous qui l'avez choisi, c'est l'amitié qui vous l'offre ; j'espère qu'elle vous ôtera la cruelle idée de vous cloigner de



D'après le Sculpt.

..... mon ours, voilà votre asile ;

Ambroise Tardieu del.



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

moi. Je ne crois pas d'avoir été de mes jours plus vivement, plus délicieusement ému; je mouillai de pleurs la main bienfaisante de mon amie; et, si je ne fus pas vaincu dès cet instant même, je fus extrêmement ébranlé. Madame d'Épinay, qui ne vouloit pas en avoir le démenti, devint si pressante, employa tant de moyens, tant de gens pour me circonvenir, jusqu'à gagner pour cela madame Le Vasseur et sa fille, qu'enfin elle triompha de mes résolutions. Renonçant au séjour de ma patrie, je résolus, je promis d'habiter l'Ermitage; et, en attendant que le bâtiment fût sec, elle prit soin d'en préparer les meubles, en sorte que tout fut prêt pour y entrer le printemps prochain.

Une chose qui aida beaucoup à me déterminer fut l'établissement de Voltaire auprès de Genève; je compris que cet homme y feroit révolution, que j'irois retrouver, dans ma patrie, le ton, les airs, les mœurs, qui me chassoient de Paris; qu'il me faudroit batailler sans cesse, et que je n'aurois d'autre choix dans ma conduite que celui d'être un pédant insupportable, ou un lâche et mauvais citoyen. La lettre que Voltaire m'écrivit sur mon dernier ouvrage me donna lieu d'insinuer mes craintes dans ma réponse; l'effet qu'elle produisit les confirma. Dès lors je tins Genève perdue, et je ne me trompai pas. J'aurois dû peut-être aller faire tête à l'orage, si je m'en étois senti le talent. Mais

qu'eussé-je fait seul, timide et parlant très-mal, contre un homme arrogant, opulent, étayé du crédit des grands, d'une brillante faconde, et déjà l'idole des femmes et des jeunes gens? Je craignais d'exposer inutilement au péril mon courage; je n'écoutai que mon naturel paisible, que l'amour du repos, qui, s'il me trompa, me trompe encore aujourd'hui sur le même article. En me retirant à Genève j'aurais pu m'épargner de grands malheurs à moi-même, mais je doute qu'avec tout mon zèle ardent et patriotique j'eusse rien fait de grand et d'utile pour mon pays.

Tronchin, qui dans le même temps à peu près fut s'établir à Genève, vint quelque temps après à Paris faire le saltimbanque, et en emporta des trésors. A son arrivée il me vint voir avec le chevalier de Jaucourt. Madame d'Épinay souhaitoit fort de le consulter en particulier, mais la presse n'étoit pas facile à percer. Elle eut recours à moi. J'engageai Tronchin à l'aller voir. Ils commencèrent ainsi, sous mes auspices, des liaisons qu'ils resserrèrent ensuite à mes dépens. Telle a toujours été ma destinée: sitôt que j'ai rapproché l'un de l'autre deux amis que j'avois séparément, ils n'ont jamais manqué de s'unir contre moi. Quoique, dans le complot que formoient dès lors les Tronchin d'asservir leur patrie, ils dussent tous me haïr mortellement, le docteur pourtant continua long-temps à me témoigner de la bienveillance. Il m'écrivit même

après son retour à Genève pour me proposer la place de bibliothécaire honoraire. Mais mon parti étoit pris, et cette offre ne m'ébranla pas.

Je retournai dans ce temps-là chez M. d'Holbach. L'occasion en avoit été la mort de sa femme, arrivée, ainsi que celle de madame de Francueil, durant mon séjour à Genève. Diderot, en me la marquant, me parla de la profonde affliction du mari. Sa douleur émut mon cœur. Je regrettois vivement moi-même cette aimable femme. J'écrivis sur ce sujet à M. d'Holbach: il me répondit honnêtement. Cette triste circonstance me fit oublier tous ses torts; et lorsque je fus de retour de Genève, et qu'il fut de retour lui-même d'un tour de France, qu'il avoit fait pour se distraire, avec Grimm et d'autres amis, j'allai le voir, et je continuai jusqu'à mon départ pour l'Ermitage. Quand on sut dans sa coterie que madame d'Épinay, qu'il ne voyoit point encore, m'y préparoit un logement, les sarcasmes tombèrent sur moi comme la grêle, fondés sur ce qu'ayant besoin de l'encens et des amusements de la ville, je ne soutiendrois pas la solitude seulement quinze jours. Sentant en moi ce qu'il en étoit, je laissai dire, et j'allai mon train. M. d'Holbach ne laissa pas de m'être utile (1) pour placer le vieux bon-

(1) Voici un exemple des tours que me joue ma mémoire. Long-temps après avoir écrit ceci, je viens d'apprendre, en causant avec ma femme de

homme Le Vasseur qui avoit plus de quatre-vingts ans, et dont sa femme, qui s'en sentoit surchargée, ne cessoit de me prier de la débarasser. Il fut mis dans une maison de charité, où l'âge et le regret de se voir loin de sa famille le mirent au tombeau presque en arrivant. Sa femme et ses autres enfants le regrettèrent peu : mais Thérèse, qui l'aimoit tendrement, n'a jamais pu se consoler de sa perte, et d'avoir souffert que, si près de son terme, il allât loin d'elle achever ses jours.

J'eus à peu près dans le même temps une visite à laquelle je ne m'attendois guère, quoique ce fût une bien ancienne connoissance. Je parle de mon ami Venture, qui vint me surprendre un beau matin, lorsque je ne pensois à rien moins. Qu'il me parut changé ! Un autre homme étoit avec lui. Au lieu de ses anciennes grâces, je ne lui trouvai plus qu'un air crapuleux qui empêcha mon cœur de s'épanouir avec lui. Ou mes yeux n'étoient plus les mêmes, ou la débauche avoit abruti son esprit, ou tout son premier éclat tenoit à celui de la jeunesse qu'il n'avoit plus. Je le vis presque avec indifférence,

son vieux bon-homme de père, que ce ne fut point M. d'Hölbach, mais M. de Chenonceaux, alors un des administrateurs de l'Hôtel-Dieu, qui le fit placer. J'en avois si totalement perdu l'idée, et j'avois celle de M. d'Hölbach si présente, que j'aurois juré pour ce dernier.

et nous nous séparâmes assez froidement. Mais quand il fut parti, le souvenir de nos liaisons me rappela si vivement celui de mes jeunes ans, si doucement, si pleinement consacrés à cette femme angélique, qui maintenant n'étoit guère moins changée que lui ; les petites anecdotes de cet heureux temps ; la romanesque journée de Toune, passée avec tant d'innocence et de jouissance entre ces deux charmantes filles, dont une main baisée avoit été l'unique faveur, et qui, malgré cela, m'avoit laissé des regrets si vifs, si touchants, si durables ; tous ces ravissants délires d'un jeune cœur, que j'avois sentis alors dans toute leur force, et dont je croyois le temps pour jamais passé, toutes ces tendres réminiscences me firent verser des larmes sur ma jeunesse écoulée, et sur ces transports désormais perdus pour moi. Ah ! combien j'en aurois versé sur leur retour tardif et funeste, si j'avois prévu les maux qu'il m'alloit coûter !

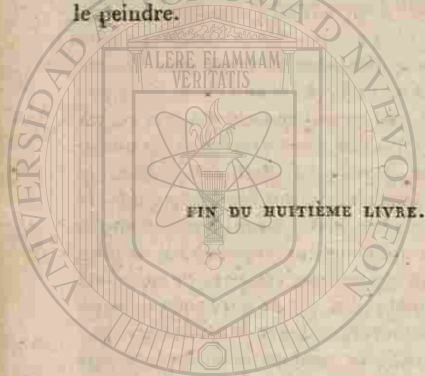
Avant de quitter Paris, j'eus, durant l'hiver qui précéda ma retraite, un plaisir bien selon mon cœur, et que je goûtai dans toute sa pureté. Palissot, académicien de Nancy, connu par quelques drames, venoit d'en donner un à Lunéville devant le roi de Pologne. Il crut apparemment faire sa cour en jouant dans ce drame un homme qui avoit osé se mesurer avec le roi la plume à la main. Stanislas, qui étoit généreux et qui n'aimoit pas la satire, fut indigné qu'on osât ainsi personnaliser en sa présence. M. le

comte de Tressan écrivit, par l'ordre de ce prince, à d'Alembert et à moi, pour m'informer que l'intention de sa majesté étoit que le sieur Palissot fût chassé de son académie. Ma réponse fut une vive prière à M. de Tressan d'intercéder auprès du roi pour obtenir la grâce du sieur Palissot. La grâce fut accordée à ma sollicitation, et M. de Tressan, en me le marquant au nom du roi, ajouta que ce fait seroit inscrit sur les registres de l'académie. Je répliquai que c'étoit moins accorder une grâce que perpétuer un châtiment. Enfin j'obtins, à force d'instances, qu'il ne seroit fait mention de rien dans les registres, et qu'il ne resteroit aucune trace publique de cette affaire. Tout cela fut accompagné, tant de la part du roi que de celle de M. de Tressan, de témoignages d'estime et de considération dont je fus extrêmement flatté; et je sentis en cette occasion que l'estime des hommes qui en sont si dignes eux-mêmes, produit dans l'âme un sentiment bien plus doux et plus noble que celui de la vanité. J'ai transcrit dans mon recueil les lettres de M. de Tressan avec mes réponses, et l'on en trouvera les originaux dans la liasse A, nos 9, 10 et 11.

Je sens bien que, si jamais ces mémoires parviennent à voir le jour, je perpétue ici moi-même le souvenir d'un fait dont je voulois effacer la trace; mais j'en transmets bien d'autres malgré moi. Le grand objet de mon entreprise toujours présent à mes yeux, l'indispensable

devoir de la remplir dans toute son étendue, ne m'en laisseront point détourner par de plus foibles considérations qui m'écarteroient de mon but. Dans l'étrange, dans l'unique situation où je me trouve, je me dois trop à la vérité pour devoir rien de plus à autrui. Pour me bien connoître, il faut me connoître dans tous mes rapports bons et mauvais. Mes confessions sont nécessairement liées avec celles de beaucoup de gens: je fais les unes et les autres avec la même franchise en tout ce qui se rapporte à moi, ne croyant devoir à qui que ce soit plus de ménagements que je n'en ai pour moi-même, et voulant toutefois en avoir beaucoup plus. Je veux être toujours juste et vrai, dire d'autrui le bien tant qu'il me sera possible, ne dire jamais que le mal qui me regarde, et qu'autant que j'y suis forcé. Qui est-ce qui, dans l'état où l'on m'a mis, a droit d'exiger de moi davantage? Mes confessions ne sont point faites pour paroître de mon vivant ni de celui des personnes intéressées. Si j'étois le maître de ma destinée et de celle de cet écrit, il ne verroit le jour que long-temps après ma mort et la leur. Mais les efforts que la terreur de la vérité fait faire à mes puissants oppresseurs, pour en effacer les traces, me forcent à faire, pour les conserver, tout ce que permettent le droit le plus exact et la plus sévère justice. Si ma mémoire devoit s'éteindre avec moi, plutôt que de compromettre personne, je souffrirois un opprobre

injuste et passager sans murmure : mais puisque enfin mon nom doit vivre et parvenir à la postérité, je me dois de tâcher de transmettre avec lui le souvenir de l'homme infortuné qui le porta, tel qu'il fut réellement, et non tel que ses iniques ennemis travaillent sans relâche à le peindre.



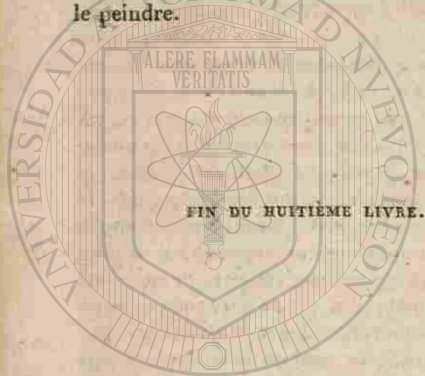
UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE

LIVRE NEUVIÈME.

L'IMPATIENCE d'habiter la campagne ne me permit pas d'attendre le retour de la belle saison, et sitôt que mon logement fut prêt, je me hâtai de m'y rendre, aux grandes huées de la coterie holbachique, qui prédisoit hautement que je ne supporterois pas trois mois de solitude, et qu'on me verroit dans peu revenir avec ma courte honte vivre comme eux à Paris. Pour moi, qui depuis quinze ans hors de mon élément me voyois près d'y rentrer, je ne faisais pas même attention à leurs plaisanteries. Depuis que je m'étois, malgré moi, jeté dans le monde, je n'avois cessé de regretter mes chères Charmettes et la douce vie que j'y avois menée. Je me sentois fait pour la campagne et la retraite, il m'étoit impossible de vivre heureux ailleurs : à Venise, dans le train des affaires publiques, dans la dignité d'une espèce de représentation, dans l'orgueil des projets d'avancement ; à Paris, dans le tourbillon de la grande société, dans la sensualité des soupers, dans l'éclat des spectacles, dans la fumée de la gloire ; toujours mes bosquets, mes ruisscaux,

injuste et passager sans murmure : mais puisque enfin mon nom doit vivre et parvenir à la postérité, je me dois de tâcher de transmettre avec lui le souvenir de l'homme infortuné qui le porta, tel qu'il fut réellement, et non tel que ses iniques ennemis travaillent sans relâche à le peindre.



 LIVRE NEUVIÈME.

L'IMPATIENCE d'habiter la campagne ne me permit pas d'attendre le retour de la belle saison, et sitôt que mon logement fut prêt, je me hâtai de m'y rendre, aux grandes huées de la coterie holbachique, qui prédisoit hautement que je ne supporterois pas trois mois de solitude, et qu'on me verroit dans peu revenir avec ma courte honte vivre comme eux à Paris. Pour moi, qui depuis quinze ans hors de mon élément me voyois près d'y rentrer, je ne faisais pas même attention à leurs plaisanteries. Depuis que je m'étois, malgré moi, jeté dans le monde, je n'avois cessé de regretter mes chères Charmettes et la douce vie que j'y avois menée. Je me sentois fait pour la campagne et la retraite, il m'étoit impossible de vivre heureux ailleurs : à Venise, dans le train des affaires publiques, dans la dignité d'une espèce de représentation, dans l'orgueil des projets d'avancement ; à Paris, dans le tourbillon de la grande société, dans la sensualité des soupers, dans l'éclat des spectacles, dans la fumée de la gloire ; toujours mes bosquets, mes ruisscaux,

mes promenades solitaires, venoient par leur souvenir me distraire, me contrister, m'arracher des soupirs et des desirs. Tous les travaux auxquels j'avois pu m'assujettir, tous les projets d'ambition qui, par accès, avoient animé mon zèle, n'avoient d'autre but que d'arriver un jour à ces bienheureux loisirs champêtres, auxquels en ce moment je me flattois de toucher. Sans m'être mis dans l'honnête aisance que j'avois cru seule pouvoir m'y conduire, je jugeois, par ma situation particulière, être en état de m'en passer, et pouvoir arriver au même but par un chemin tout contraire. Je n'avois pas un sou de rente, mais j'avois un nom, des talents; j'étois sobre, et je m'étois ôté les besoins les plus dispendieux, tous ceux de l'opinion. Outre cela, quoique paresseux, j'étois laborieux cependant quand je voulois l'être, et ma paresse étoit moins celle d'un fainéant que celle d'un homme indépendant qui ne sait travailler qu'à son heure. Mon métier de copiste de musique n'étoit ni brillant ni lucratif, mais il étoit sûr. On me savoit gré dans le monde d'avoir eu le courage de le choisir. Je pouvois compter que l'ouvrage ne me manqueroit pas, et il pouvoit me suffire en bien travaillant. Deux mille francs qui me restoient du produit du *Devin du village* et de mes autres écrits, me faisoient une avance pour n'être pas à l'étroit; et plusieurs ouvrages que j'avois sur le métier me promettoient, sans rançonner les libraires, des suppléments suffisants

pour travailler à mon aise, sans m'excéder, et même en mettant à profit les loisirs de la promenade. Mon petit ménage, composé de trois personnes, qui toutes s'occupoient utilement, n'étoit pas d'un entretien fort coûteux. Enfin mes ressources, proportionnées à mes besoins et à mes desirs, pouvoient raisonnablement me promettre une vie heureuse et durable dans celle que mon inclination m'avoit fait choisir.

J'aurois pu me jeter tout-à-fait du côté le plus lucratif, et au lieu d'asservir ma plume à la copie, la dévouer entière à des écrits, qui, du vol que j'avois pris et que je me sentoient en état de soutenir, pouvoient me faire vivre dans l'abondance, et même dans l'opulence, pour peu que j'eusse voulu joindre des manœuvres d'auteur au soin de publier de bons livres. Mais, sans répéter ce que j'ai dit sur le même sujet, j'ajouterai seulement qu'écrire des livres pour avoir du pain eût bientôt étouffé mon génie et tué mon talent, qui étoit moins dans ma plume que dans mon cœur, et né uniquement d'une façon de penser élevée et fière, qui seule pouvoit le nourrir. Rien de vigoureux, rien de grand ne peut partir d'une plume toute vénale. La nécessité, l'avidité peut-être, m'eût fait faire plus vite que bien. Si le besoin du succès ne m'eût pas fourré dans les cabales, il m'eût fait chercher à dire moins des choses utiles et vraies, que des choses qui plussent à la multitude; et, d'un écrivain distingué que je pouvois être, je

n'aurois été qu'un barbouilleur de papier. Non, non; j'ai toujours senti que l'état d'auteur n'étoit, ne pouvoit être illustre et respectable qu'autant qu'il n'étoit pas un métier. Il est trop difficile de penser noblement quand on ne pense que pour vivre. Pour pouvoir, pour oser dire de grandes vérités, il ne faut pas dépendre de son succès. Je jetois mes livres dans le public avec la certitude d'avoir parlé pour le bien commun, sans aucun souci du reste. Si l'ouvrage étoit rebuté, tant pis pour ceux qui n'en vouloient pas profiter. Pour moi, je n'avois pas besoin de leur approbation pour vivre. J'avois un métier qui pouvoit me nourrir, si mes livres ne se vendoient pas; et voilà précisément ce qui les faisoit vendre.

Ce fut le 9 avril 1756 que je quittai la ville pour n'y plus habiter; car je ne compte pas pour habitation quelques courts séjours que j'ai faits depuis tant à Paris qu'en d'autres villes, mais toujours de passage ou toujours malgré moi. Madame d'Épinay vint nous prendre tous trois dans son carrosse: son fermier vint charger mon petit bagage, et je fus installé dès le même jour. Je trouvai ma petite retraite arrangée et meublée simplement, mais proprement, et même avec goût. La main qui avoit donné ses soins à cet ameublement le rendoit à mes yeux d'un prix inestimable, et je trouvois délicieux d'être l'hôte de mon amie, dans une maison de mon choix qu'elle avoit faite exprès pour moi.

Quoiqu'il fût froid et qu'il y eût même encore de la neige, la terre commençoit à végéter; on voyoit des violettes et des primevères; les bourgeons des arbres commençoient à poindre, et la nuit même de mon arrivée fut marquée par le premier chant du rossignol, qui se fit entendre presque à ma fenêtre dans un bois qui touchoit la maison. Après un léger sommeil, oubliant à mon réveil ma transplantation, je me croyois encore dans la rue Grenelle, quand tout à coup ce ramage me fit tressaillir, et je m'écriai dans mon transport: Enfin tous mes vœux sont accomplis! Mon premier soin fut de me livrer à la délicieuse impression des objets champêtres dont j'étois entouré. Au lieu de commencer à m'arranger dans mon logement, je commençai par m'arranger pour mes promenades, et il n'y eut pas un sentier, pas un faillis, pas un bosquet, pas un réduit autour de ma demeure, que je n'eusse parcouru dès le lendemain. Plus j'examinois cette charmante retraite, plus je la sentoie faite pour moi. Ce lieu solitaire plutôt que sauvage me transportoit en idée au bout du monde: il avoit de ces beautés touchantes qu'on ne trouve guère auprès des villes, et jamais, en s'y trouvant transporté tout à coup, on n'eût pu croire être à quatre lieues de Paris.

Après quelques jours livrés à mon délire champêtre, je songeai à ranger mes paperasses et à régler mes occupations. Je destinai, comme j'avois toujours fait, mes matinées à la copie,

et mes après-dînées à la promenade, muni de mon petit livre blanc et de mon crayon : car n'ayant jamais pu écrire et penser à mon aise que *sub dio*, je n'étois pas tenté de changer de méthode, et je comptois bien que la forêt de Montmorency, qui étoit presque à ma porte, seroit désormais mon cabinet de travail. J'avois plusieurs écrits commencés ; j'en fis la revue. J'étois assez magnifique en projets ; mais, dans les tracés de la ville, l'exécution jusque alors avoit marché lentement : j'y comptois mettre un peu plus de diligence quand j'aurois moins de distraction. Je crois avoir assez bien rempli cette attente, et, pour un homme souvent malade, souvent à la Chevette, chez madame d'Épinay, plus souvent importuné chez moi de curieux désœuvrés, et toujours occupé la moitié de ma journée à la copie, qu'on compte et mesure les écrits que j'ai faits durant les six ans que j'ai passés tant à l'Ermitage qu'à Montmorency, l'on trouvera, je m'assure, que si j'ai perdu mon temps ce n'a pas été du moins dans l'oisiveté.

Des divers ouvrages que j'avois sur le chantier, celui que je méditois depuis plus longtemps, dont je m'occupois avec plus de goût, auquel je voulois travailler toute ma vie, et qui devoit, selon moi, mettre le sceau à ma réputation, étoit mes *Institutions politiques*. Il y avoit treize à quatorze ans que j'en avois conçu la première idée, lorsque, étant à Venise, j'a-

vois eu quelque occasion de remarquer les défauts de ce gouvernement si vanté. Depuis lors, mes vues s'étoient beaucoup étendues par l'étude historique de la morale. J'avois vu que tout tenoit radicalement à la politique, et que, de quelque façon qu'on s'y prit, aucun peuple ne seroit jamais que ce que la nature de son gouvernement le feroit être : ainsi cette question du meilleur gouvernement possible me paroisoit se réduire à celle-ci : Quelle est la nature du gouvernement propre à former le peuple le plus vertueux, le plus éclairé, le plus sage, la meilleur enfin, à prendre ce mot dans son plus grand sens ? J'avois cru voir que cette question tenoit de bien près à cette autre-ci, si même elle en étoit différente : Quel est le gouvernement qui, par sa nature, se tient toujours le plus près de la loi ? De là, qu'est-ce que la loi ? et une chaîne de questions de cette importance. Je voyois que tout cela me menoit à de grandes vérités, utiles au bonheur du genre humain, mais surtout à celui de ma patrie, où je n'avois pas trouvé, dans le voyage que je venois d'y faire, les notions des lois et de la liberté assez justes, ni assez nettes à mon gré ; et j'avois cru cette manière indirecte de les leur donner la plus propre à ménager l'amour-propre de ses membres, et à me faire pardonner d'avoir pu voir là-dessus un peu plus loin qu'eux.

Quoiqu'il y eût déjà cinq ou six ans que je travaillois à cet ouvrage, il n'étoit encore guère

avancé. Les livres de cette espèce demandent de la méditation, du loisir, de la tranquillité. De plus, je faisais celui-là, comme on dit, en bonne fortune, et je n'avois voulu communiquer mon projet à personne, pas même à Diderot. Je craignois qu'il ne parût trop hardi pour le siècle et le pays où j'écrivois, et que l'effroi de mes amis (1) ne me gênât dans l'exécution. J'ignorois encore s'il seroit fait à temps, et de manière à pouvoir paroître de mon vivant. Je voulois pouvoir sans contrainte donner à mon sujet tout ce qu'il me demandoit; bien sûr que, n'ayant point l'humeur satirique, et ne cherchant jamais d'application, je serois toujours irrépréhensible en toute équité. Je voulois user pleinement, sans doute, du droit de penser que j'avois par ma naissance, mais toujours en respectant le gouvernement sous lequel j'avois à vivre, sans jamais désobéir à ses lois; et, très-

(1) C'étoit surtout la rage sévère de Duclos qui m'inspiroit cette crainte: car, pour Diderot, je ne sais comment toutes mes conférences avec lui tendoient toujours à me rendre satirique et mordant plus que mon naturel ne me portoit à l'être. Ce fut cela même qui me détourna de le consulter sur une entreprise où je voulois mettre uniquement toute la force du raisonnement, sans aucun vestige d'humeur et de partialité. On peut juger du ton que j'avois pris dans cet ouvrage par celui du *Contrat Social*, qui en est tiré.

attentif à ne pas violer le droit des gens, je ne prétendois pas non plus renoncer par crainte à ses avantages.

J'avoue même qu'étranger et vivant en France je trouvois ma position très-favorable pour oser dire la vérité, sachant bien que, continuant, comme je voulois faire, à ne jamais rien imprimer dans l'état sans permission, je n'y devois compte à personne de mes maximes et de leur publication partout ailleurs. J'aurois été bien moins libre à Genève même, où, dans quelque lieu que mes livres fussent imprimés, le magistrat avoit droit d'épiloguer sur leur contenu. Cette considération avoit beaucoup contribué à me faire abandonner la résolution d'aller m'établir à Genève, et céder aux instances de madame d'Épinay. Je sentois, comme je l'ai dit dans *l'Émile*, qu'à moins d'être homme d'intrigues, quand on veut consacrer ses livres au bien de la patrie, il ne faut pas les composer dans son sein.

Ce qui me faisoit trouver ma position plus heureuse étoit la persuasion où j'étois que le gouvernement de France, sans peut-être me voir de bon œil, se feroit un honneur, sinon de me protéger, au moins de me laisser tranquille. C'étoit, ce me sembloit, un trait de politique très-simple et cependant très-adroite, de se faire un mérite de tolérer ce qu'on ne pouvoit empêcher; puisque si l'on m'eût chassé de France, ce qui étoit tout ce qu'on avoit droit de faire, mes

livres n'auroient pas moins été faits, et peut-être avec moins de retenue : au lieu qu'en me laissant en repos on gardoit l'auteur pour caution de ses ouvrages, et, de plus, on effaçoit des préjugés bien enracinés dans le reste de l'Europe, en se donnant la réputation d'avoir un respect éclairé pour le droit des gens.

Ceux qui jugeront sur l'événement que ma confiance m'a trompé, pourroient bien se tromper eux-mêmes. Dans l'orage qui m'a submergé, mes livres ont servi de prétexte, mais c'étoit à ma personne qu'on en vouloit. On se soucioit très-peu de l'auteur, mais on vouloit perdre Jean-Jacques; et le plus grand mal qu'on a trouvé dans mes écrits étoit l'honneur qu'ils pouvoient me faire. N'enjambons pas ici sur l'avenir. J'ignore si ce mystère, qui en est encore un pour moi, s'éclaircira dans la suite de cet ouvrage au gré de certains lecteurs : je sais seulement que, si mes principes manifestés avoient pu m'attiériser les traitements que j'ai soufferts, j'aurois tardé moins long-temps à en être la victime, puisque celui de tous mes écrits où ces principes sont développés avec le plus de hardiesse, pour ne pas dire d'audace, avoit paru, avoit fait son effet, même avant ma retraite à l'Ermitage, sans que personne eût songé, je ne dis pas à me chercher querelle, mais à empêcher seulement la publication de l'ouvrage en France, où il se vendoit aussi publiquement qu'en Hollande. Depuis lors la *Nouvelle Héloïse* parut

encore avec la même facilité, j'ose dire avec le même applaudissement; et ce qui semble presque incroyable, et qui pourtant est très-vrai, est que la profession de foi de cette même Héloïse mourante est exactement la même que celle du *Vicaire savoyard*. Tout ce qu'il y a de hardi dans le *Contrat Social* étoit auparavant dans le *Discours sur l'inégalité*; tout ce qu'il y a de hardi dans l'*Émile* étoit auparavant dans la *Julie*. Or, ces choses hardies n'excitèrent aucune rumeur contre les deux premiers ouvrages; ce ne sont donc pas elles qui l'excitèrent contre les derniers.

Une autre entreprise à peu près du même genre, mais dont le projet étoit plus récent, m'occupoit davantage en ce moment: c'étoit l'extrait des écrits de l'abbé de Saint-Pierre, dont, entraîné par le fil de ma narration, je n'ai pu parler jusqu'ici. L'idée m'en avoit été suggérée depuis mon retour de Genève par l'abbé de Mably, non pas immédiatement, mais par l'entremise de madame Dupin, qui avoit une sorte d'intérêt à me la faire adopter. Elle étoit une des trois ou quatre jolies femmes de Paris dont le vieux abbé de Saint-Pierre avoit été l'enfant gâté, et si elle n'avoit pas eu décidément la préférence, du moins elle l'avoit partagée avec madame d'Aiguillon. Elle conservoit pour la mémoire du bon-homme un respect et une affection qui faisoient honneur à tous deux, et son amour-propre eût été flatté de voir res-

susciter par son secrétaire les ouvrages morts-nés de son ami. Ces mêmes ouvrages ne laissoient pas d'être pleins d'excellentes choses, qui méritoient d'être mieux dites ; et il est étonnant que l'abbé de Saint-Pierre, qui regardoit ses lecteurs comme de grands enfans, leur parlât cependant comme à des hommes, en mettant si peu d'art à s'en faire écouter. C'étoit pour cela qu'on m'avoit proposé ce travail, comme utile en lui-même, et comme très-convenable à un homme laborieux en manœuvre, mais paresseux comme auteur, qui trouvoit la peine de penser très-fatigante, et aimoit mieux, en choses de son goût, éclaircir et pousser les idées d'un autre que d'en créer. D'ailleurs, en ne me bornant pas à la fonction de traducteur, il ne m'étoit pas défendu de penser quelquefois par moi-même, et je pouvois donner telle forme à mon ouvrage, que bien d'importantes vérités y passeroient sous le manteau de l'abbé de Saint-Pierre, plus heureusement encore que sous le mien. L'entreprise au reste n'étoit pas légère : il ne s'agissoit pas moins que de lire, de méditer, d'extraire vingt-trois assommans volumes diffus, confus, pleins de redites, d'éternelles rabâcheries, et de petites vues courtes ou fausses, parmi lesquelles il en falloit pêcher à la nage quelques-unes grandes, belles, et qui donnoient le courage de supporter ce pénible travail. Je l'aurois moi-même souvent abandonné si j'eusse honnêtement pu m'en dédire ; mais en

recevant les manuscrits de l'abbé, que Saint-Lambert me fit donner par son neveu le comte de Saint-Pierre, je m'étois en quelque sorte engagé d'en faire usage, et il falloit ou les rendre, ou tâcher d'en tirer parti. C'étoit dans cette dernière intention que j'avois apporté ces manuscrits à l'Ermitage, et c'étoit là le premier ouvrage auquel je comptois donner mes loisirs.

J'en méditois un troisième dont je devois l'idée à des observations faites sur moi-même, et je me sentois d'autant plus de courage à l'entreprendre que j'avois lieu d'espérer faire un livre vraiment utile aux hommes, et même un des plus utiles qu'on pût leur offrir, si l'exécution répondoit dignement au plan que je m'étois tracé. L'on a remarqué que la plupart des hommes sont dans le cours de leur vie fort dissimilaires à eux-mêmes, et semblent se transformer en des hommes tout différens. Ce n'étoit pas pour établir une chose aussi connue que je voulois faire un livre : j'avois un objet plus neuf et même plus important. C'étoit de marquer les causes de ces variations, et de m'attacher à celles qui dépendoient de nous, pour montrer comment elles pouvoient être dirigées par nous-mêmes pour nous rendre meilleurs et plus sûrs de nos actions. Car il est, sans contredit, plus pénible à l'honnête homme de résister aux désirs qu'il doit vaincre, que de prévenir, changer ou modifier ces mêmes désirs dans leur source, s'il étoit en état d'y remonter.

Un homme tenté résiste une fois parce qu'il est fort, et succombe une autre fois parce qu'il est foible; s'il eût été le même qu'au paravant, il n'auroit pas succombé.

En sondant en moi-même et en recherchant dans les autres à quoi tenoient ces diverses manières d'être, j'avois trouvé qu'elles dépendoient en grande partie de l'impression antérieure des objets extérieurs, et que, modifiés continuellement par nos sens et par nos organes, nous portions, sans nous en apercevoir, dans nos idées, dans nos sentiments, dans nos actions mêmes, l'effet de ces modifications. Les frappantes et nombreuses observations que j'avois recueillies étoient au-dessus de toute dispute; et, par leurs principes physiques, elles me paroisoient propres à fournir un régime extérieur, qui, varié selon les circonstances, pouvoit mettre ou maintenir l'âme dans l'état le plus favorable à la vertu. Que d'écarts on sauveroit à la raison, que de vices on empêcheroit de naître, si l'on savoit forcer l'économie animale à favoriser l'ordre moral qu'elle trouble si souvent! Les climats, les saisons, les sons, les couleurs, l'obscurité, la lumière, les éléments, les aliments, le bruit, le silence, le mouvement, le repos, tout agit sur notre machine et sur notre âme par conséquent; tout nous offre mille prises assurées pour gouverner dans leur origine les sentiments dont nous nous laissons dominer. Telle étoit l'idée fondamentale dont

j'avois déjà jeté l'esquisse sur le papier, et dont j'espérois un effet d'autant plus sûr pour les gens bien nés, qui, aimant sincèrement la vertu, se défient de leur foiblesse, qu'il me paroissoit aisé d'en faire un livre agréable à lire, comme il l'étoit à composer. J'ai cependant bien peu travaillé à cet ouvrage, dont le titre étoit *la Morale sensitive, ou le Matérialisme du sage*. Des distractions dont on apprendra bientôt la cause, m'empêchèrent de m'en occuper, et l'on saura aussi quel fut le sort de mon esquisse, qui tient au mien de plus près qu'il ne sembleroit.

Outre tout cela, je méditois depuis quelque temps un système d'éducation dont madame de Chenonceaux, que celle de son mari faisoit trembler pour son fils, m'avoit prié de m'occuper. L'autorité de l'amitié faisoit que cet objet, quoique moins de mon goût en lui-même, me tenoit au cœur plus que tous les autres. Aussi, de tous les sujets dont je viens de parler, celui-là est-il le seul que j'aie conduit à sa fin. Celle que je m'étois proposée, en y travaillant, méritoit ce semble à l'auteur une autre destinée. Mais n'anticipons pas ici sur ce triste sujet; je ne serai que trop forcé d'en parler dans la suite de cet écrit.

Tous ces divers projets m'offroient des sujets de méditation pour mes promenades: car, comme je crois l'avoir dit, je ne puis de jour méditer qu'en marchant; sitôt que je m'arrête,

je ne pense plus , et ma tête ne va qu'avec mes pieds. J'avois cependant eu la précaution de me pourvoir aussi d'un travail de cabinet pour les jours de pluie. C'étoit mon Dictionnaire de musique , dont les matériaux , épars , mutilés , informes , rendoient l'ouvrage nécessaire à reprendre presque à neuf. J'apportoïis quelques livres dont j'avois besoin pour cela ; j'avois passé deux mois à faire l'extrait de beaucoup d'autres qu'on me prêtoit à la Bibliothèque du roi , et dont on me permit même d'emporter quelques-uns à l'Ermitage. Voilà mes provisions pour compiler au logis , quand le temps ne me permettoit pas de sortir , et que je m'ennuyois de ma copie. Cet arrangement me convenoit si bien , que j'en tirai parti tant à l'Ermitage qu'à Montmorency , et même ensuite à Motiers , où j'achevai ce travail en en faisant d'autres , et trouvant toujours qu'un changement d'ouvrage est une véritable récréation.

Je suivis assez exactement , pendant quelque temps , la distribution que je m'étois tracée , et je m'en trouvois très-bien : mais quand la belle saison ramena plus fréquemment madame d'Épinay à Épinay et à la Chevrette , je trouvai que des soins , qui , d'abord , ne me coûtoient pas , mais que je n'avois pas mis en ligne de compte , dérangoient beaucoup mes autres projets. J'ai déjà dit que madame d'Épinay avoit des qualités très aimables : elle aimoit bien ses amis , elle les servoit avec beaucoup de zèle ; et , n'épar-

gnant pour eux ni son temps ni ses soins , elle méritoit assurément bien qu'en retour ils eussent des attentions pour elle. Jusque alors j'avois rempli ce devoir sans songer que c'en étoit un : mais enfin je compris que je m'étois chargé d'une chaîne dont l'amitié seule m'empêchoit de sentir le poids : j'avois aggravé ce poids par ma répugnance pour les sociétés nombreuses. Madame d'Épinay s'en prévalut pour me faire une proposition qui paroissoit m'arranger , mais qui l'arrangeoit davantage. C'étoit de me faire avertir toutes les fois qu'elle seroit seule ou à peu près. J'y consentis , sans voir à quoi je m'engageois. Il s'ensuivit de là que je ne lui faisois plus de visite à mon heure , mais à la sienne , et que je n'étois jamais sûr de pouvoir disposer de moi-même un seul jour. Cette gêne altéra beaucoup le plaisir que j'avois pris jusque alors à l'aller voir. Je trouvai que toute cette liberté , qu'elle m'avoit tant promise , ne m'étoit donnée qu'à condition de ne m'en prévaloir jamais ; et , pour une fois ou deux que j'en voulus essayer , il y eut tant de messages , tant de billets , tant d'alarmes sur ma santé , que je vis bien qu'il n'y avoit que l'excuse d'être à plat de lit qui pût me dispenser de courir à son premier mot. Il falloit me soumettre à ce joug ; je le fis , et même assez volontiers , pour un aussi grand ennemi de la dépendance , l'attachement sincère que j'avois pour elle m'empêchant en grande partie de sentir le lien qui s'y joignoit. Elle remplissoit ainsi tant

bien que mal les vides que l'absence de sa cour ordinaire laissoit dans ses amusements. C'étoit pour elle un supplément bien mince, mais qui valoit encore mieux qu'une solitude absolue qu'elle ne pouvoit supporter. Elle avoit cependant de quoi la remplir bien plus aisément, depuis qu'elle avoit voulu tâter de la littérature, et qu'elle s'étoit fourré dans la tête de faire, bon gré malgré, des romans, des lettres, des comédies, des contes, et d'autres fadaïses comme cela. Mais ce qui l'amusoit étoit moins de les écrire que de les lire, et s'il lui arrivoit de barbouiller de suite deux ou trois pages, il falloit qu'elle fût sûre au moins de deux ou trois auditeurs bénévoles, au bout de cet immense travail. Je n'avois guère l'honneur d'être au nombre des élus qu'à la faveur de quelque autre. Seul, j'étois presque toujours compté pour rien en toute chose, et cela, non-seulement dans la société de madame d'Épinay, mais dans celle de M. d'Holbach, et partout où M. Grimm donnoit le ton. Cette nullité m'accommodoit fort partout ailleurs que dans le tête-à-tête, où je ne savois plus quelle contenance tenir, n'osant parler de littérature, dont il ne m'appartenoit pas de juger, ni de galanterie, étant trop timide et craignant plus que la mort le ridicule d'un vieux galant; outre que cette idée ne me vint jamais près de madame d'Épinay, et ne m'y seroit peut-être pas venue une seule fois en ma vie, quand je l'aurois passée entière au-

près d'elle : non que j'eusse pour sa personne aucune répugnance; au contraire, je l'aimois peut-être trop comme ami pour pouvoir l'aimer comme amant. Je sentoïis du plaisir à la voir, à causer avec elle. Sa conversation, quoique assez agréable en cercle, étoit aride en particulier; la mienne, qui n'est pas plus fleurie, n'étoit pas pour elle d'un grand secours. Honteux d'un trop long silence, je m'évertuois pour relever l'entretien, et, quoiqu'il me fatiguât souvent, il ne m'ennuyoit jamais. J'étois fort aise de lui rendre de petits soins, de lui donner de petits baisers bien fraternels, qui ne me paroïsoient pas plus sensuels pour elle : c'étoit là tout. Elle étoit fort blanche, fort maigre; de la gorge comme sur ma main. Ce défaut seul eût suffi pour me glacer : jamais mon cœur ni mes sens n'ont su trouver une femme dans quelqu'un qui n'eût pas des tetons; et d'autres causes, dont il est inutile de parler ici, m'ont toujours fait oublier son sexe auprès d'elle.

Ayant ainsi pris mon parti sur un assujettissement nécessaire, je m'y livrai sans résistance, et le trouvai, du moins la première année, moins onéreux que je ne m'y serois attendu. Madame d'Épinay, qui d'ordinaire passoit l'été presque entier à la campagne, n'y passa qu'une partie de celui-ci; soit que ses affaires la retinssent davantage à Paris, soit que l'absence de Grimm lui rendit la Chevette moins agréable. Je profitai des intervalles qu'elle n'y pas-

soit pas, ou durant lesquels elle y avoit beaucoup de monde, pour jouir de ma solitude avec ma bonne Thérèse et sa mère, de manière à m'en bien faire sentir le prix. Quoique depuis quelques années j'allasse assez fréquemment à la campagne, c'étoit presque sans la goûter; et ces voyages, toujours faits avec des gens à prétentions, toujours gâtés par la gêne, ne faisoient qu'aiguiser en moi le goût des plaisirs rustiques, dont je n'entrevois de plus près l'image que pour mieux sentir leur privation. J'étois si ennuyé de salons, de jets-d'eau, de bosquets, de parterres, et des plus ennuyeux montreurs de tout cela; j'étois si excédé de brochures, de clavecin, de tri, de nœuds, de sots bons mots, de fades minauderies, de petits conteurs, et de grands soupés, que, quand je lorgnois du coin de l'œil un simple pauvre buisson d'épines, une grange, une haie, un pré; quand je humois, en traversant un hameau, la vapeur d'une bonne omelette au cerfeuil; quand j'entendois de loin le rustique refrain de la chanson des bisquières, je donnois au diable et le rouge et les falbalas et l'ambre; et, regrettant le diné de la ménagère et le vin du cru, j'aurois de bon cœur paumé la gueule à monsieur le chef et à monsieur le maître, qui me faisoient dîner à l'heure où je soupe, souper à l'heure où je dors; mais surtout à messieurs les laquais, qui dévoreroient des yeux mes morceaux, et, sous peine de mourir de soif, me

vendoient le vin drogué de leur maître dix fois plus cher que je n'en aurois payé de meilleur au cabaret.

Me voilà donc enfin chez moi, dans un asile agréable et solitaire, maître d'y couler mes jours dans cette vie indépendante, égale et paisible, pour laquelle je me sentois né. Avant de dire l'effet que cet état, si nouveau pour moi, fit sur mon cœur, il convient d'en récapituler les affections secrètes, afin qu'on suive mieux dans sa cause les progrès de ces nouvelles modifications.

J'ai toujours regardé le jour qui m'unit à ma Thérèse comme celui qui fixa mon être moral. J'avois besoin d'un attachement, puisque enfin celui qui devoit me suffire avoit été si cruellement rompu. La soif du bonheur ne s'éteint point dans le cœur de l'homme. Maman vieillissoit et s'avilissoit! Il m'étoit prouvé qu'elle ne pouvoit plus être heureuse ici-bas. Restoit à chercher un bonheur qui me fût propre, ayant perdu tout espoir de jamais partager le sien. Je flottai quelque temps d'idée en idée et de projet en projet. Mon voyage de Venise m'eût jeté dans les affaires publiques, si l'homme avec qui j'allai me fourrer avoit eu le sens commun. Je suis facile à décourager, surtout dans les entreprises pénibles et de longue haleine. Le mauvais succès de celle-ci me dégoûta de toute autre, et regardant, selon mon ancienne maxime, les objets lointains comme

des leurres de dupe, je me déterminai à vivre désormais au jour la journée, ne voyant plus rien dans la vie qui me tentât de m'évertuer.

Ce fut précisément alors que se fit notre connaissance. Le doux caractère de cette bonne fille me parut si bien convenir au mien, que je m'unis à elle d'un attachement à l'épreuve du temps et des torts, et que tout ce qui l'auroit dû rompre n'a jamais fait que l'augmenter. On connoîtra la force de cet attachement dans la suite, quand je découvrirai les plaies, les déchirures dont elle a navré mon cœur dans le fort de mes misères, sans que, jusqu'au moment où j'écris ceci, il m'en soit échappé jamais un seul mot de plainte à personne.

Quand on saura qu'après avoir tout fait, tout bravé pour ne m'en point séparer, qu'après vingt-cinq ans passés avec elle, malgré le sort et les hommes, j'ai fini sur mes vieux jours par l'épouser, sans attente et sans sollicitation de sa part, sans engagement ni promesse de la mienne, on croira qu'un amour forcené, m'ayant dès le premier jour tourné la tête, n'a fait que m'amener par degrés à la dernière extravagance; et on le croira bien plus encore, quand on saura les raisons particulières et fortes qui devoient m'empêcher d'en jamais venir là. Que pensera donc le lecteur, quand je lui jurerai, dans toute la vérité, qu'il doit maintenant me connoître, que, du pre-

mier moment que je la vis jusqu'à ce jour, je n'ai jamais senti la moindre étincelle d'amour pour elle, que je n'ai pas plus désiré de la posséder que madame de Warens, et que les besoins des sens, que j'ai satisfaits auprès d'elle, ont uniquement été pour moi ceux du sexe, sans avoir rien de propre à l'individu? Il croira peut-être qu'autrement constitué qu'un autre homme je fus incapable de ressentir l'amour, puisqu'il n'entroit point dans les sentiments qui m'attachoient aux femmes qui m'étoient les plus chères. Patience, ô mon lecteur! le moment funeste approche où vous ne serez que trop bien désabusé.

Je me répète, on le sait; il le faut. Le premier de tous mes besoins, le plus grand, le plus fort, le plus inextinguible, étoit tout entier dans mon cœur: c'étoit le besoin d'une société intime et aussi intime qu'elle pouvoit l'être; c'étoit surtout pour cela qu'il me falloit une femme plutôt qu'un homme, une amie plutôt qu'un ami. Ce besoin singulier étoit tel, que la plus étroite union des corps ne pouvoit encore y suffire: il m'auroit fallu deux âmes dans le même corps; sans cela, je sentois toujours du vide. Je me crus au moment de n'en plus sentir. Cette jeune personne, aimable par mille excellentes qualités, et même alors par la figure, sans ombre d'art ni de coquetterie, eût borné dans elle seule mon existence, si j'avois pu borner la sienne en moi, comme je

l'avois espéré. Je n'avois rien à craindre du côté des hommes ; je suis sûr d'être le seul qu'elle ait véritablement aimé ; et ses tranquilles sens ne lui en ont guère demandé d'autres , même quand j'ai cessé d'en être un pour elle à cet égard. Je n'avois point de famille ; elle en avoit une ; et cette famille , dont tous les naturels différoient trop du sien , ne se trouva pas telle que j'en pusse faire la mienne. Là fut la première cause de mon malheur. Que n'aurois-je point donné pour me faire l'enfant de sa mère ! Je fis tout pour y parvenir , et n'en pus venir à bout. J'eus beau vouloir unir tous nos intérêts , cela me fut impossible. Elle s'en fit toujours un différent du mien , contraire au mien , et même à celui de sa fille , qui déjà n'en étoit plus séparé. Elle et tous ses autres enfants et petits-enfants devinrent autant de sangsues , dont le moindre mal qu'ils fissent à Thérèse étoit de la voler. La pauvre fille , accoutumée à fléchir , même sous ses nièces , se laissoit dévaliser et gouverner sans mot dire ; et je voyois avec douleur qu'épuisant ma bourse et mes leçons , je ne faisais rien pour elle dont elle pût profiter. J'essayai de la détacher de sa mère ; elle y résista toujours. Je respectai sa résistance , et l'en estimai davantage : mais son refus n'en tourna pas moins au préjudice de tous deux. Livrée à sa mère et aux siens , elle fut à eux plus qu'à moi , plus qu'à elle-même. Leur avidité lui fut moins ruineuse que leurs

conseils ne lui furent pernicieux ; enfin si , grâces à son amour pour moi ; si , grâces à son bon naturel , elle ne fut pas tout-à-fait subjuguée , c'en fut du moins assez pour empêcher en grande partie l'effet des bonnes maximes que je m'efforçois de lui inspirer ; c'en fut assez pour que , de quelque façon que je m'y sois pu prendre , nous ayons toujours continué d'être deux.

Voilà comment , dans un attachement sincère et réciproque , où je mis toute la tendresse de mon cœur , le vide de ce cœur ne fut pourtant jamais bien rempli. Les enfants , par lesquels il l'eût été , vinrent ; ce fut encore pis. Je frémis de les livrer à cette famille mal élevée pour en être élevés encore plus mal. Les risques de l'éducation des Enfants-Trouvés leur étoient cent fois moins funestes. Cette raison du parti que je pris , plus forte que toutes celles que j'énonçai dans ma lettre à madame de Francueil , fut pourtant la seule que je n'osai lui dire. J'aimai mieux ne pas me disculper autant que je le pouvois d'un blâme aussi grave , et ménager la famille d'une personne que j'aimois. Mais on peut juger , par les mœurs de son malheureux frère , si jamais , quoi qu'on en pût dire , je devois exposer mes enfants à recevoir une éducation semblable à la sienne.

Ne pouvant goûter dans sa plénitude cette intime société dont je sentois le besoin , j'y cherchois des suppléments qui n'en remplissoient pas le vide , mais qui me le laissoient

moins sentir. Faute d'un ami qui fût à moi tout entier, il me falloit des amis dont l'impulsion surmontât mon inertie. C'est ainsi que je cultivai, que je resserrai mes liaisons avec Diderot, avec l'abbé de Condillac, que j'en fis une nouvelle avec Grimm, plus étroite encore, et qu'enfin je me trouvai, par ce malheureux discours dont j'ai narré l'histoire, rejeté sans y songer dans la littérature, dont je me croyois sorti pour toujours.

Mon début me fit suivre une route nouvelle qui me jeta dans un autre monde intellectuel, dont je ne pus sans enthousiasme envisager la simple et fière économie. Bientôt, à force de m'en occuper, je ne vis plus qu'erreur et folie dans la doctrine de nos sages, qu'oppression et misère dans notre ordre social. Dans l'illusion de mon sot orgueil, je me crus fait pour dissiper tous ces prestiges; et jugeant que, pour me faire écouter, il falloit mettre ma conduite d'accord avec mes principes, je pris l'allure singulière qu'on ne m'a pas permis de suivre, dont mes prétendus amis ne m'ont jamais pardonné l'exemple, qui d'abord me rendit ridicule, et qui m'eût enfin rendu respectable, s'il m'eût été possible d'y persévérer.

Jusque là j'avois été bon: dès lors je devins vertueux, ou du moins enivré de la vertu. Cette ivresse avoit commencé dans ma tête, mais elle avoit passé dans mon cœur. Le plus noble orgueil y germa sur les débris de la vanité

déracinée. Je ne jouai rien: je devins en effet tel que je parus; et, durant quatre ans au moins que dura cette effervescence, rien de grand et de beau ne peut entrer dans un cœur d'homme dont je ne fusse capable entre le ciel et moi. Voilà d'où naquit ma subite éloquence, voilà d'où se répandit dans mes premiers livres ce feu vraiment céleste qui m'échauffoit en dedans, et dont pendant quarante ans il ne s'étoit pas échappé la moindre étincelle, parce qu'il n'étoit pas encore allumé.

J'étois vraiment transformé; mes amis, mes connoissances ne me reconnoissoient plus. Je n'étois plus cet homme timide, et plutôt honteux que modeste, qui n'osoit ni se présenter ni parler, qu'un mot badin déconcertoit, qu'un regard de femme faisoit rougir. Audacieux, fier, intrépide, je portois partout une assurance d'autant plus ferme qu'elle étoit simple et résidoit plus dans mon âme que dans mon maintien. Le mépris que mes profondes méditations m'avoient inspiré pour les mœurs, les maximes et les préjugés de mon siècle, me rendoit insensible aux railleries de ceux qui les avoient, et j'écrasois leurs petits bons mots avec mes sentences, comme j'écraserois un insecte entre mes doigts. Quel changement étonnant! Tout Paris répétoit les âpres et mordants sarcasmes de ce même homme qui, deux ans auparavant et dix ans après, n'a jamais su trouver la chose qu'il avoit à dire, ni le mot qu'il devoit em-

ployer. Qu'on cherche l'état du monde le plus contraire à mon naturel ; on trouvera celui-là. Qu'on se rappelle un de ces courts moments de ma vie où je devenois un autre, et cessois d'être moi ; on le trouve encore dans le temps dont je parle : mais au lieu de durer six jours, six semaines, il dura près de six ans, et dureroit peut être encore sans les circonstances particulières qui le firent cesser, et me rendirent à la nature, au-dessus de laquelle j'avois voulu m'élever.

Ce changement commença sitôt que j'eus quitté Paris, et que le spectacle des vices de cette grande ville cessa de nourrir l'indignation qu'il m'avoit inspirée. Quand je ne vis plus les hommes, je cessai de les mépriser ; quand je ne vis plus les méchants, je cessai de les haïr. Mon cœur, peu fait pour la haine, ne fit plus que déplorer leur misère et n'en distinguoit pas leur méchanceté. Cet état plus doux, mais bien moins sublime, amortit bientôt l'ardent enthousiasme qui m'avoit transporté si long-temps ; et, sans qu'on s'en aperçût, sans presque m'en apercevoir moi-même, je redevis craintif, complaisant, facile, en un mot le même Jean-Jacques que j'avois été auparavant.

Si la révolution n'eût fait que me rendre à moi-même et s'arrêter là, tout étoit bien ; mais malheureusement elle alla plus loin et m'emporta rapidement à l'autre extrême. Dès lors mon âme en branle n'a plus fait que passer par

la ligne de repos, et ses oscillations toujours renouvelées ne lui ont jamais permis d'y rester. Entrons dans le détail de cette seconde révolution : époque terrible et fatale d'un sort qui n'a point d'exemple chez les mortels.

N'étant que trois dans notre retraite, le loisir et la solitude devoient naturellement resserrer notre intimité. C'est aussi ce qu'ils firent entre Thérèse et moi. Nous passions tête à tête sous les ombrages des heures charmantes dont je n'avois jamais si bien senti la douceur. Elle me parut la goûter elle-même encore plus qu'elle n'avoit fait jusquealors. Elle m'ouvrit son cœur sans réserve, et m'apprit de sa mère et de sa famille des choses qu'elle avoit eu la force de me taire pendant long-temps. L'une et l'autre avoient reçu de madame Dupin des multitudes de présents faits à mon intention, mais que la vieille madrée s'étoit appropriés pour elle et pour ses autres enfants, sans en rien laisser à Thérèse, et avec très-sévères défenses de m'en parler ; ordre que la pauvre fille avoit suivi jusque alors avec une obéissance incroyable.

Mais une chose qui me surprit beaucoup davantage, fut d'apprendre qu'outre les entretiens particuliers que Diderot et Grimm avoient eus souvent avec l'une et l'autre, pour les détacher de moi, et qui n'avoient pas réussi par la résistance de Thérèse, tous deux avoient eu depuis lors de fréquents et secrets colloques avec sa mère, sans qu'elle eût rien pu savoir de ce qui

se traitoit entre eux. Tout ce qu'elle savoit étoit que les petits présents s'en étoient mêlés, et qu'il y avoit de petites allées et venues dont on tâchoit de lui faire mystère, et dont elle ignoroit absolument le motif. Quand nous quittâmes Paris, il y avoit déjà long-temps que madame Le Vasseur étoit dans l'usage d'aller voir M. Grimm deux ou trois fois par mois, et d'y passer quelques heures à des conversations si secrètes que le laquais même de Grimm étoit renvoyé.

Je jugeai que ce motif n'étoit autre que le même projet dans lequel on avoit tâché de faire entrer la fille, en promettant de leur procurer, par madame d'Épinay, un regrat de sel, un bureau à tabac, et les tentant en un mot par l'appât du gain. On leur avoit représenté qu'étant hors d'état de jamais rien faire pour elles, je ne pouvois pas même, à cause d'elles, parvenir à rien faire pour moi. Comme il ne paroissoit à tout cela que de la bonne intention, je ne leur en savois pas absolument mauvais gré. Il n'y avoit que le mystère qui me révoltât, surtout de la part de la vieille, qui devenoit outre cela plus flageorneuse, plus pateline avec moi qu'elle n'avoit jamais été; ce qui ne l'empêchoit pas de reprocher sans cesse en secret à sa fille qu'elle m'aimoit trop, qu'elle me disoit tout, qu'elle n'étoit qu'une bête, et qu'elle en seroit la dupe.

Cette femme possédoit au suprême degré l'art

de tirer d'un sac dix moutures, de cacher à l'une ce qu'elle recevoit de l'autre, et à moi ce qu'elle recevoit de tous. Je lui pardonnois son avidité, mais j'avois peine à lui pardonner sa dissimulation. Que pouvoit-elle avoir à me cacher, à moi, qu'elle savoit si bien qui faisois mon bonheur presque unique de celui de sa fille et du sien? Ce que j'avois fait pour sa fille je l'avois fait pour moi; mais ce que j'avois fait pour elle méritoit de sa part quelque gratitude: elle en auroit dû savoir gré du moins à sa fille, et m'aimer pour l'amour d'elle, qui m'aimoit. Je l'avois tirée de la plus complète misère; elle tenoit de moi sa subsistance, elle me devoit toutes les connoissances dont elle tiroit si bon parti. Thérèse l'avoit long-temps nourrie de son travail, et la nourrissoit maintenant de mon pain. Elle devoit tout à cette fille pour qui jamais elle n'avoit rien fait; et ses autres enfants, qu'elle avoit tous dotés, pour lesquels elle s'étoit ruinée, loin de lui aider à subsister, lui dévoient encore sa subsistance et la mienne. Je trouvois que, dans une pareille situation, elle devoit me regarder comme son unique ami, son plus sûr protecteur; et, loin d'avoir pour moi des secrets sur mes propres affaires, loin de comploter contre moi dans ma propre maison, m'avertir fidèlement de tout ce qui pouvoit m'intéresser, quand elle l'apprenoit plus tôt que moi. De quel œil pouvois-je donc voir sa conduite? Que devois-je penser surtout des sentiments qu'elle

s'efforçoit de donner à sa fille envers moi? Quelle monstrueuse ingratitude devoit être la sienne, quand elle cherchoit à lui en inspirer!

Toutes ces réflexions aliénèrent enfin mon cœur de cette femme au point de ne pouvoir plus la voir sans dédain. Cependant je ne cessai jamais de traiter avec respect la mère de ma compagne, et de lui marquer en toutes choses presque les égards et la considération d'un fils; mais il est vrai que je n'aimois pas à rester longtemps avec elle, et il n'est guère en moi de savoir me gêner.

C'est encore ici un de ces courts moments de ma vie où j'ai vu le bonheur de bien près sans pouvoir l'atteindre, et sans qu'il y ait de ma faute à l'avoir manqué. Si cette femme eût été d'un bon caractère, nous étions heureux tous les trois jusqu'à la fin de nos jours; le dernier vivant seul fût resté à plaindre. Au lieu de cela, vous allez voir la marche des choses, et vous jugerez si j'ai pu la changer.

Madame Le Vasseur, qui vit que j'avois gagné du terrain sur le cœur de sa fille, et qu'elle en avoit perdu, s'efforça de le reprendre, et, au lieu de revenir à moi par elle, tenta de me l'aliéner tout-à-fait. Un des moyens qu'elle employa fut d'appeler sa famille à son aide. J'avois prié Thérèse de n'en faire venir personne à l'Ermitage; elle me le promit. On les fit venir en mon absence sans la consulter, mais on lui fit promettre de ne m'en rien dire. Le premier pas fait,

tout le reste fut facile. Quand une fois on fait à quelqu'un qu'on aime un secret de quelque chose, on ne se fait bientôt plus guère de scrupule de lui en faire sur tout. Sitôt que j'étois à la Chevrette, l'Ermitage étoit plein de monde qui s'y réjouissoit assez bien. Une mère est toujours bien forte sur une fille d'un bon naturel; cependant, de quelque façon que s'y prit la vieille, elle ne put jamais faire entrer Thérèse dans ses vues, et l'engager à se liguier contre moi. Pour elle, elle se décida sans retour; et voyant d'un côté sa fille et moi, chez qui l'on pouvoit vivre, et puis c'étoit tout; de l'autre, Diderot, Grimm, d'Holbach, et madame d'Épinay, qui promettoient beaucoup et donnoient quelque chose, elle n'estima pas qu'on pût avoir jamais tort dans le parti d'une fermière-générale et d'un baron. Si j'eusse eu de meilleurs yeux, j'aurois vu dès lors que je nourrissois un serpent dans mon sein. Mais mon aveugle confiance, que rien encore n'avoit altérée, étoit telle que je n'imaginois pas même qu'on pût vouloir nuire à quelqu'un qu'on devoit aimer, et qu'en voyant ourdir autour de moi mille trames, je ne savois me plaindre que de la tyrannie de ceux que j'appelois mes amis, et qui vouloient, selon moi, me forcer d'être heureux à leur mode plutôt qu'à la mienne.

Quoique Thérèse refusât d'entrer dans la ligue avec sa mère, elle lui garda derechef le secret: son motif étoit louable; je ne dirai pas si elle

fit bien ou mal. Deux femmes qui ont des secrets aiment à en babiller ensemble ; cela les rapprochoit ; et Thérèse, en se partageant, me laissoit sentir quelquefois que j'étois seul : car je ne pouvois plus compter pour société celle que nous avions tous trois ensemble. Ce fut alors que je sentis vivement le tort que j'avois eu, durant nos premières liaisons, de ne pas profiter de la docilité que lui donnoit son amour pour l'orner de talents et de connoissances qui, nous tenant plus rapprochés dans notre retraite, auroient agréablement rempli son temps et le mien, sans jamais nous laisser sentir la longueur du tête-à-tête. Ce n'étoit pas que l'entretien tarit entre nous, et qu'elle parût s'ennuyer dans nos promenades ; mais enfin nous n'avions pas assez d'idées communes pour nous faire un grand magasin : nous ne pouvions plus parler sans cesse de nos projets, bornés désormais à celui de jouir. Les objets qui se présentent m'inspiroient des réflexions qui n'étoient pas à sa portée. Un attachement de treize ans n'avoit plus besoin de paroles ; nous nous connoissions trop pour avoir plus rien à nous apprendre. Restoit la ressource des caillettes, médire et dire des quolibets. C'est surtout dans la solitude qu'on sent l'avantage de vivre avec quelqu'un qui sait penser. Je n'avois pas besoin de cette ressource pour me plaire avec elle ; mais elle en auroit eu besoin pour se plaire toujours avec moi. Le pis étoit qu'il fal-

loit avec cela prendre nos tête-à-tête en bonne fortune : sa mère, qui m'étoit devenue impotente, me forçoit à les épier. J'étois gêné chez moi ; c'est tout dire : l'air de l'amour gâtoit la bonne amitié. Nous avions un commerce intime, sans vivre dans l'intimité.

Dès que je crus voir que Thérèse cherchoit quelquefois des prétextes pour éluder les promenades que je lui proposois, je cessai de lui en proposer, sans lui savoir mauvais gré de ne pas s'y plaire autant que moi. Le plaisir n'est point une chose qui dépende de la volonté. J'étois sûr de son cœur, ce m'étoit assez. Tant que mes plaisirs étoient les siens, j'en étois fort aise ; quand cela n'étoit pas, je préférerois son contentement au mien.

Voilà comment, à demi trompé dans mon attente, menant une vie de mon goût, dans un séjour de mon choix, avec une personne qui m'étoit chère, je parvins pourtant à me sentir presque isolé. Ce qui me manquoit m'empêchoit de goûter ce que j'avois. En fait de bonheur et de jouissances il me falloit tout ou rien. On verra pourquoi ce détail m'a paru nécessaire. Je reprends à présent le fil de mon récit.

Je croyois avoir des trésors dans les immenses manuscrits que m'avoit donnés le comte de Saint-Pierre. En les examinant, je vis que ce n'étoit presque que le recueil des ouvrages imprimés de son oncle, annotés et corrigés de sa main, avec très-peu d'autres petites pièces qui

n'avoient pas vu le jour. Je me confirmai par ses écrits de morale dans l'idée que m'avoient donnée quelques lettres de lui que madame de Créqui m'avoit montrées, qu'il avoit beaucoup plus d'esprit que je n'avois cru ; mais l'examen approfondi de ses ouvrages de politique ne me montra que des vues superficielles, des projets utiles, mais impraticables par l'erreur dont l'auteur n'a jamais pu sortir, que les hommes se conduisoient par leurs lumières plutôt que par leurs passions. La haute opinion qu'il avoit prise des connoissances modernes lui avoit fait adopter ce faux principe de la raison perfectionnée, base de tous les établissemens qu'il proposoit, et source de tous ses sophismes politiques. Cet homme rare, l'honneur de son siècle et de son espèce, et le seul, depuis l'établissement du genre humain, qui n'eût d'autre passion que celle de la raison, ne fit cependant que marcher d'erreur en erreur dans tous ses systèmes, pour avoir voulu rendre les hommes semblables à lui, au lieu de les prendre tels qu'ils sont et qu'ils continueront d'être. Il n'a travaillé que pour des êtres imaginaires en pensant travailler pour ses contemporains.

Tout cela vu, je me trouvai dans quelque embarras sur la forme à donner à mon ouvrage. Passer à l'auteur ses visions, c'étoit ne rien faire d'utile, les réfuter à la rigueur étoit faire une chose malhonnête, puisque le dépôt de ses manuscrits, que j'avois accepté et même demandé,

m'imposoit l'obligation d'en traiter honorablement l'auteur. Je pris enfin le parti qui me parut le plus honnête, le plus équitable et le plus utile : ce fut de donner séparément les idées de l'auteur et les miennes, et pour cela, d'entrer dans ses vues, de les éclaircir, de les étendre, et de ne rien épargner pour leur faire valoir tout leur prix.

Mon ouvrage devoit être composé de deux parties absolument séparées : l'une, destinée à exposer de la façon que je viens de dire, les divers projets de l'auteur ; dans l'autre, qui ne devoit paroître qu'après que la première auroit fait son effet, j'aurois porté mon jugement sur ces mêmes projets ; ce qui, je l'avoue, eût pu les exposer quelquefois au sort du sonnet du *Misanthrope*. A la tête de tout l'ouvrage devoit être une vie de l'auteur, pour laquelle j'avois ramassé d'assez bons matériaux, que je me flattois de ne pas gâter en les employant. J'avois un peu vu l'abbé de Saint-Pierre dans sa vieillesse ; et la vénération que j'avois pour sa mémoire m'étoit garant qu'à tout prendre monsieur le comte ne seroit pas mécontent de la manière dont j'aurois traité son parent.

Je fis mon *Essai sur la paix perpétuelle*, le plus considérable et le plus travaillé de tous les ouvrages qui composoient ce recueil ; et avant de me livrer à mes réflexions, j'eus le courage de lire absolument tout ce que l'abbé avoit écrit sur ce beau sujet, sans jamais me rebuter par

ses longueurs et par ses redites. Le public a vu cet extrait; ainsi je n'ai rien à en dire. Quant au jugement que j'en ai porté, il n'a point été imprimé, et j'ignore s'il le sera jamais: mais il fut fait en même temps que l'extrait. Je passai de là à la *Polysynodie*, ou *Pluralité des conseils*; ouvrage fait sous le régent pour favoriser l'administration qu'il avoit choisie, et qui fit chasser de l'Académie Française l'abbé de Saint-Pierre pour quelques traits contre l'administration précédente, dont la duchesse du Maine et le cardinal de Polignac furent fâchés. J'achevai ce travail comme le précédent, tant le jugement que l'extrait: mais je m'en tins là, sans vouloir continuer cette entreprise, que je n'aurois pas dû commencer.

La réflexion qui m'y fit renoncer se présente d'elle-même, et il étoit étonnant qu'elle ne me fût pas venue plus tôt. La plupart des écrits de l'abbé de Saint-Pierre étoient ou contenoient des observations critiques sur quelques parties du gouvernement de France, et il y en avoit même de si libres, qu'il étoit heureux pour lui de les avoir faites impunément. Mais dans les bureaux des ministres on avoit de tout temps regardé l'abbé de Saint-Pierre comme une espèce de prédicateur moral plutôt que comme un vrai politique, et on le laissoit dire tout à son aise, parce qu'on voyoit bien que personne ne l'écoutoit. Si j'étois parvenu à le faire écouter, le cas eût été bien différent. Il étoit François;

je ne l'étois pas: et, en m'avisant de répéter ses censures, quoique sous son nom, je m'exposois à me faire demander un peu rudement, mais sans injustice, de quoi je me mêlois. Heureusement avant d'aller plus avant, je vis la prise que j'allois donner sur moi, et me retirai bien vite. Je savois que, vivant seul au milieu des hommes, et d'hommes tous plus puissants que moi, je ne pouvois jamais, de quelque façon que je m'y prisse, me mettre à l'abri du mal qu'ils voudroient me faire. Il n'y avoit qu'une chose en cela qui dépendît de moi; c'étoit de faire en sorte au moins que quand ils m'en voudroient faire, ils ne le pussent qu'injustement. Cette maxime, qui me fit abandonner l'abbé de Saint-Pierre, m'a fait souvent renoncer à des projets beaucoup plus chéris. Ces gens, toujours prompts à faire un crime de l'adversité, qui jugent de ma conduite par mes disgrâces, seroient bien surpris s'ils savoiient tous les soins que j'ai pris en ma vie pour qu'on ne pût jamais me dire avec équité dans mes malheurs: *Tu les as bien mérités.*

Cet ouvrage abandonné me laissa quelque temps incertain sur le choix de celui que j'y ferois succéder; et cet intervalle de désœuvrement fut ma perte, en me laissant tourner mes réflexions sur moi-même, faute d'objet étranger qui m'occupât. Je n'avois plus de projet pour l'avenir qui pût amuser mon imagination. Il ne m'étoit pas même possible d'en faire, puisque la

situation où j'étois étoit précisément celle où s'étoient réunis tous mes desirs : je n'en avois plus à former, et j'avois encore le cœur vide. Cet état étoit d'autant plus cruel que je n'en voyois point à lui préférer. J'avois rassemblé mes plus tendres affections dans une personne selon mon cœur, qui me les rendoit : je vivois avec elle sans gêne, et pour ainsi dire à discrétion. Cependant un secret serrement de cœur ne me quittoit ni près ni loin d'elle : en la possédant je sentoie qu'elle me manquoit encore, et la seule idée que je n'étois pas tout pour elle, faisoit qu'elle n'étoit presque rien pour moi.

J'avois des amis des deux sexes auxquels j'étois attaché par la plus pure amitié, par la plus parfaite estime ; je comptois sur le plus vrai retour de leur part, et il ne m'étoit pas même venu dans l'esprit de douter une seule fois de leur sincérité : cependant cette amitié m'étoit plus tourmentante que douce par leur obstination, par leur affectation même à contrarier tous mes goûts, mes penchans, ma manière de vivre, tellement qu'il me suffisoit de paroître désirer une chose qui n'intéressoit que moi seul et qui ne dépendoit pas d'eux, pour les voir tous se liguer à l'instant même pour me contraindre d'y renoncer. Cette obstination de me contrôler en tout dans mes fantaisies, d'autant plus injuste que, loin de contrôler les leurs, je ne m'en informois pas même, me devint si cruellement onéreuse, qu'enfin je ne recevois pas une de

leurs lettres sans sentir, en l'ouvrant, un certain effroi qui n'étoit que trop justifié par sa lecture. Je trouvois que, pour des gens tous plus jeunes que moi, et qui tous auroient eu grand besoin pour eux-mêmes des leçons qu'ils me prodiguoient, c'étoit aussi trop me traiter en enfant. Aimez-moi, leur disois-je, comme je vous aime, et du reste ne vous mêlez pas plus de mes affaires que je ne me mêle des vôtres ; voilà tout ce que je vous demande. Si de ces deux choses ils m'en ont accordé une, ce n'a pas du moins été la dernière.

J'avois une demeure isolée, dans une solitude charmante ; maître chez moi, j'y pouvois vivre à ma mode, sans que personne eût à m'y contrôler. Mais cette habitation m'imposoit des devoirs doux à remplir, mais indispensables. Toute ma liberté n'étoit que précaire ; plus asservi que par des ordres, je devois l'être par ma volonté : je n'avois pas un seul jour dont, en me levant, je pusse me dire : J'emploierai ce jour comme il me plaira. Bien plus ; outre ma dépendance des arrangements de madame d'Épinay, j'en avois une autre, bien plus importune, du public et des survenans. La distance où j'étois de Paris n'empêchoit pas qu'il ne me vint journellement des tas de désœuvrés qui, ne sachant que faire de leur temps, prodiguoient le mien sans aucun scrupule. Quand j'y pensois le moins, j'étois impitoyablement assailli ; et rarement j'ai fait

un joli projet pour ma journée, sans le voir renverser par quelque arrivant.

Bref, au milieu des biens que j'avois le plus convoités, ne trouvant point de pure jouissance, je revenois par élans sur les jours sereins de ma jeunesse, et je m'écriois, quelquefois en soupirant : Ah ! ce ne sont pas encore ici les Charmettes !

Les souvenirs des divers temps de ma vie m'amènèrent à réfléchir sur le point où j'étois parvenu, et je me vis déjà sur le déclin de l'âge, en proie à des maux douloureux, et croyant approcher du terme de ma carrière, sans avoir goûté dans sa plénitude presque aucun des plaisirs dont mon cœur étoit avide, sans avoir donné l'essor aux vifs sentiments que j'y sentois en réserve, sans avoir savouré, sans avoir effleuré du moins cette enivrante volupté que je sentois dans mon âme en puissance, et qui, faute d'objet, s'y trouvoit toujours comprimée, sans pouvoir s'exhaler que par mes soupirs.

Comment se pouvoit-il qu'avec une âme naturellement expansive, pour qui vivre c'étoit aimer, je n'eusse pas trouvé jusque alors un ami tout à moi, un véritable ami, moi qui me sentois si bien fait pour l'être ! Comment se pouvoit-il qu'avec des sens si combustibles, qu'avec un cœur tout pétri d'amour, je n'eusse pas, du moins une seule fois, brûlé de sa flamme pour un objet déterminé ? Dévoré du besoin d'aimer

sans l'avoir jamais pu bien satisfaire, je me voyois atteindre aux portes de la vieillesse, et mourir sans avoir vécu.

Ces réflexions, tristes, mais attendrissantes, me faisoient replier sur moi-même avec un regret qui n'étoit pas sans douceur. Il me sembloit que la destinée me devoit quelque chose qu'elle ne m'avoit pas donné. A quoi bon m'avoir fait naître avec des facultés exquises, pour les laisser jusqu'à la fin sans emploi ? Le sentiment de mon prix interne, en me donnant celui de cette injustice, m'en dédommageoit en quelque sorte, et me faisoit verser des larmes que j'aimois à laisser couler.

Je faisois ces méditations dans la plus belle saison de l'année, au mois de juin, sous des bocages frais, au chant du rossignol, au gazouillement des ruisseaux. Tout concourait à me replonger dans cette mollesse trop séduisante pour laquelle j'étois né, mais dont le ton dur et sévère où venoit de me monter une longue effervescence m'auroit dû délivrer pour toujours. J'allai malheureusement me rappeler le dîné du château de Tonne, et ma rencontre avec ces deux charmantes filles dans la même saison et dans des lieux à peu près semblables à ceux où j'étois dans ce moment. Ce souvenir, que l'innocence qui s'y joignoit me rendoit plus doux encore, m'en rappela d'autres de la même espèce. Bientôt je vis rassemblés autour de moi tous les objets qui m'avoient donné de l'émotion dans ma

jeunesse, mademoiselle Galley, mademoiselle de Graffenried, mademoiselle de Breil, madame Basile, madame de Larnage, mes jolies éco-lières, et jusqu'à la piquante Zulietta, que mon cœur ne peut oublier. Je me vis entouré d'un sérail d'houris, de mes anciennes connoissances pour qui toutes le goût le plus vif ne m'étoit pas un sentiment nouveau. Mon sang s'allume et pétille, la tête me tourne malgré ses cheveux grisonnants; et voilà le grave citoyen de Genève, voilà l'austère Jean-Jacques, à près de quarante-cinq ans, redevenu tout à coup le berger extravagant. L'ivresse dont je fus saisi, quoique si prompte et si folle, fut si durable et si forte, qu'il n'a pas moins fallu, pour m'en guérir, que la crise imprévue et terrible des malheurs où elle m'a précipité.

Cette ivresse, à quelque point qu'elle fût portée, n'alla pourtant pas jusqu'à me faire oublier mon âge et ma situation, jusqu'à me flatter de pouvoir inspirer de l'amour encore, jusqu'à tenter de communiquer enfin ce feu dévorant, mais stérile, dont depuis mon enfance je sentois en vain consumer mon cœur. Je ne l'espérai point, je ne le désirai pas même. Je savois que le temps d'aimer étoit passé, je sentois trop le ridicule des galants surannés pour y tomber, et je n'étois pas homme à devenir avantageux et confiant sur mon déclin, après l'avoir été si peu durant mes plus belles années. D'ailleurs, ami de la paix, j'aurois craint les orages domes-

tiques, et j'aimois trop sincèrement ma Thérèse pour l'exposer au chagrin de me voir porter à d'autres des sentiments plus vifs que ceux qu'elle m'inspiroit.

Que fis-je en cette occasion? Déjà le lecteur l'a deviné pour peu qu'il m'ait suivi jusqu'ici. L'impossibilité d'atteindre aux êtres réels me jeta dans le pays des chimères; et, ne voyant rien d'existant qui fût digne de mon délire, je le nourris dans un monde idéal que mon imagination créatrice eut bientôt peuplé d'êtres selon mon cœur. Jamais cette ressource ne me vint plus à propos et ne se trouva si féconde. Dans mes continuelles extases je m'enivrois à torrents des plus délicieux sentiments qui jamais soient entrés dans un cœur d'homme. Oubliant tout-à-fait la race humaine, je me fis des sociétés de créatures parfaites, aussi célestes par leurs vertus que par leurs beautés, d'amis sûrs, tendres, fidèles, tels que je n'en trouvai jamais ici bas. Je pris un tel goût à planer ainsi dans l'empyrée au milieu des objets charmants dont je m'étois entouré, que j'y passois les heures, les jours sans compter; et, perdant le souvenir de toute autre chose, à peine avois-je mangé un morceau à la hâte, que je brûlois de m'échapper pour courir retrouver mes bosquets. Quand, prêt à partir pour le monde enchanté, je voyois arriver de malheureux mortels qui venoient me retenir sur la terre, je ne pouvois ni modérer ni cacher mon dépit, et, n'étant

plus maître de moi, je leur faisois un accueil si brusque, qu'il pouvoit porter le nom de brutal. Cela ne fit qu'augmenter ma réputation de misanthropie, par tout ce qui m'en eût acquis une bien contraire, si l'on eût mieux lu dans mon cœur.

Au fort de ma plus grande exaltation, je fus retiré tout d'un coup par le cordon comme un cerf-volant, et remis à ma place par la nature, à l'aide d'une attaque assez vive de mon mal. J'employai le seul remède qui m'eût soulagé, savoir les bougies, et cela fit trêve à mes angéliques amours: car, outre qu'on n'est guère amoureux quand on souffre, mon imagination, qui s'anime en campagne et sous les arbres, languit et meurt dans la chambre et sous les solives d'un plancher. J'ai cent fois regretté qu'il n'existât pas des Dryades; car c'eût infailliblement été parmi elles que j'aurois fixé mon attachement.

D'autres tracas domestiques vinrent en même temps augmenter mes chagrins. Madame Le Vasseur, en me faisant les plus beaux compliments du monde, aliénoit de moi sa fille tant qu'elle pouvoit. Je reçus des lettres de mon ancien voisinage, qui m'apprirent que la bonne vieille avoit fait à mon insu plusieurs dettes au nom de Thérèse, qui le savoit, et qui ne m'en avoit rien dit. Les dettes à payer me fâchoient beaucoup moins que le secret qu'on m'en avoit fait. Eh! comment celle pour qui jamais je n'eus

aucun secret pouvoit-elle en avoir pour moi? Peut-on dissimuler quelque chose aux gens qu'on aime? La coterie holbachique, qui ne me voyoit faire aucun voyage à Paris, commençoit à craindre tout de bon que je ne me plusse en campagne, et que je ne fusse assez fou pour y demeurer.

Là, commencèrent les tracasseries par lesquelles on cherchoit à me rappeler indirectement à la ville. Diderot, qui ne vouloit pas se montrer si tôt lui-même, commença par me détacher Deleyre, à qui j'avois procuré sa connoissance, lequel recevoit et me transmettoit les impressions que vouloit lui donner Diderot sans que lui, Deleyre, en découvrit le vrai but.

Tout sembloit concourir à me tirer de ma douce et folle rêverie. Je n'étois pas rétabli de mon attaque, quand je reçus un exemplaire du poème sur la ruine de Lisbonne, que je supposai m'être envoyé par l'auteur. Cela me mit dans l'obligation de lui écrire et de lui parler de sa pièce. Je le fis par une lettre qui a été imprimée long-temps après sans mon aveu, comme il sera dit ci-après.

Frappé de voir ce pauvre homme, accablé, pour ainsi dire, de prospérités et de gloire, déclamer toutefois amèrement contre les misères de cette vie, et trouver toujours que tout étoit mal, je formai l'insensé projet de le faire rentrer en lui-même, et de lui prouver que tout étoit bien. Voltaire, en paroissant toujours

croire en Dieu, n'a réellement jamais cru qu'au Diable; puisque son dieu prétendu n'est qu'un être malfaisant, qui, selon lui, ne prend du plaisir qu'à nuire. L'absurdité de cette doctrine, qui saute aux yeux, est surtout révoltante dans un homme comblé des biens de toute espèce, qui, du sein du bonheur, cherche à désespérer ses semblables par l'image affreuse et cruelle de toutes les calamités dont il est exempt. Autorisé plus que lui à compter et peser les maux de la vie humaine, j'en fis l'équitable examen, et je lui prouvai que, de tous ces maux, il n'y en avoit pas un dont la Providence ne fût disculpée, et qui n'eût sa source dans l'abus que l'homme a fait de ses facultés plus que dans la nature elle-même. Je le traitai dans cette lettre avec tous les égards, toute la considération, tout le ménagement, et je puis dire avec tout le respect possibles. Cependant, lui connoissant un amour-propre extrêmement irritable, je ne lui envoyai pas cette lettre à lui-même, mais au docteur Tronchin, son médecin et son ami, avec plein pouvoir de la donner ou supprimer, selon ce qu'il trouveroit le plus convenable. Tronchin donna la lettre. Voltaire me répondit, en peu de lignes, qu'étant garde-malade et malade lui-même il remettoit à un autre temps sa réponse, et ne dit pas un mot sur la question. Tronchin, en m'envoyant cette lettre, m'en écrivit une, où il marquoit peu d'estime pour celui qui la lui avoit remise.

Je n'ai jamais publié ni même montré ces deux lettres, n'aimant point à faire parade de ces sortes de petits triomphes; mais elles sont en original dans mes recueils (liasse A, n^{os} 20 et 21). Depuis lors Voltaire a publié cette réponse qu'il m'avoit promise, mais qu'il ne m'a pas envoyée: elle n'est autre que le roman de Candide, dont je ne puis parler, parce que je ne l'ai pas lu.

Toutes ces distractions m'auroient dû guérir radicalement de mes fantastiques amours, et c'étoit peut-être un moyen que le ciel m'offroit d'en prévenir les suites funestes; mais ma mauvaise étoile fut la plus forte, et à peine recommençai-je à sortir, que mon cœur, ma tête et mes pieds, reprirent les mêmes routes: je dis les mêmes, à certains égards; car mes idées, un peu moins exaltées, restèrent cette fois sur la terre; mais avec un choix si exquis de tout ce qui pouvoit s'y trouver d'aimable en tout genre, que cette élite n'étoit guère moins chimérique que le monde imaginaire que je venois d'abandonner.

Je me figurai l'amour, l'amitié, les deux idoles de mon cœur, sous les plus ravissantes images: je me plus à les orner de tous les charmes du sexe que j'avois toujours adoré. J'imaginai deux amies, plutôt que deux amis, parce que si l'exemple est plus rare, il est plus aimable en même temps: je les douai de deux caractères analogues, mais différents; de deux figures,

non pas parfaites, mais de mon goût, qu'animoient la bienveillance et la sensibilité. Je fis l'une brune et l'autre blonde, l'une vive et l'autre douce, l'une sage et l'autre foible; mais d'une si touchante foiblesse que la vertu sembloit y gagner. Je donnai à l'une des deux un amant dont l'autre fut la tendre amie, et même quelque chose de plus; mais je n'admis ni rivalité, ni querelles, ni jalousie, parce que tout sentiment pénible me coûte à imaginer, et que je ne voulois ternir ce riant tableau par rien qui dégradât la nature. Épris de mes deux charmants modèles, je m'identifiois avec l'amant et l'ami le plus qu'il m'étoit possible; mais je le fis aimable et jeune, lui donnant au surplus les vertus et les défauts que je me sentoís.

Pour placer mes personnages dans un séjour qui leur convint, je passai successivement en revue les plus beaux lieux que j'eusse vus dans mes voyages. Mais je ne trouvois point de bocage assez frais, point de paysage assez touchant à mon gré: les vallées de la Thessalie m'auroient pu contenter si je les avois vues; mais mon imagination, fatiguée à inventer, vouloit quelque lieu réel qui pût lui servir de point d'appui, et me faire illusion sur la réalité des habitants que j'y voulois mettre. Je songeai longtemps aux îles Borromées dont l'aspect délicieux m'avoit transporté, mais j'y trouvai trop d'ornement et d'art pour mes personnages. Il me falloit cependant un lac, et je finis par choisir

celui autour duquel mon cœur n'a jamais cessé d'errer; je me fixai sur la partie des bords de ce lac à laquelle depuis long-temps mes vœux ont placé ma résidence dans le bonheur imaginaire auquel le sort m'a borné. Le lieu natal de ma pauvre maman avoit encore pour moi un attrait de prédilection. Le contraste des positions, la richesse et la variété des sites, la magnificence, la majesté totale du spectacle qui ravit les sens, émeut le cœur, élève l'âme, achevèrent de me déterminer, et j'établis à Vevai mes jeunes pupilles. Voilà tout ce que j'imaginai du premier bond; le reste n'y fut ajouté que dans la suite.

Je me bornai long-temps à un plan si vague, parce qu'il suffisoit pour remplir mon imagination d'objets agréables, et mon cœur de sentiments dont il aime à se nourrir. Ces fictions, a force de revenir, prirent enfin plus de consistance, et se fixèrent dans mon cerveau sous une forme déterminée. Ce fut alors que la fantaisie me prit d'exprimer sur le papier quelques-unes des situations qu'elles m'offroient, et rappelaient tout ce que j'avois senti dans ma jeunesse, de donner ainsi l'essor en quelque sorte au désir d'aimer que je n'avois jamais pu satisfaire, et dont je me sentoís dévoré.

Je jetai d'abord sur le papier quelques lettres éparses sans suite et sans liaison, et lorsque je m'avisai de vouloir les coudre, j'y fus souvent fort embarrassé. Ce qu'il y a de peu croyable et

de très-vrai, est que les deux premières parties ont été écrites presque en entier de cette manière, sans que j'eusse aucun plan bien formé, et même sans prévoir qu'un jour je serois tenté d'en faire un ouvrage en règle. Aussi voit-on que ces deux parties formées après coup de matériaux qui n'ont pas été taillés pour la place qu'ils occupent, sont pleines d'un remplissage verbeux qu'on ne trouve pas dans les autres.

Au plus fort de mes douces rêveries, j'eus une visite de madame d'Houdetot, la première qu'elle m'eût faite en sa vie, mais qui malheureusement ne fut pas la dernière, comme on verra ci-après. La comtesse d'Houdetot étoit fille de feu M. de Bellegarde, fermier-général, sœur de M. d'Épinay et de MM. de La Live et de La Briche, qui depuis ont été tous deux introducteurs des ambassadeurs. J'ai parlé de la connoissance que je fis avec elle étant fille. Depuis son mariage, je ne la vis qu'aux fêtes de la Chevette, chez madame d'Épinay sa belle-sœur. Ayant souvent passé plusieurs jours avec elle, tant à la Chevette qu'à Épinay, non-seulement je la trouvai toujours très-aimable, mais je crus lui voir aussi pour moi de la bienveillance. Elle aimoit assez à se promener avec moi; nous étions marcheurs l'un et l'autre, et l'entretien ne tarissoit pas entre nous. Cependant, je n'allai jamais la voir à Paris, quoiqu'elle m'en eût prié et même sollicité plusieurs fois. Ses liaisons avec M. de Saint-Lambert, avec qui je

commençois d'en avoir, me la rendirent encore plus intéressante, et c'étoit pour m'apporter des nouvelles de cet ami, qui pour lors étoit, je crois, à Mahon, qu'elle vint me voir à l'Ermitage.

Cette visite eut un peu l'air d'un début de roman. Elle s'égara dans la route. Son cocher, quittant le chemin qui tournoit, voulut traverser en droiture du moulin de Clairvaux à l'Ermitage: son carrosse s'embourba dans le fond du vallon; elle voulut descendre et faire le reste du trajet à pied. Sa miguonne chaussure fut bientôt percée; elle enfonçoit dans la crotte, ses gens eurent toute la peine du monde à la dégager, et enfin elle arriva à l'Ermitage en bottes, et perçant l'air d'éclats de rire auxquels je mêlai les miens en la voyant arriver. Il fallut changer de tout; Thérèse y pourvut, et je l'engageai d'oublier la dignité pour faire une collation rustique dont elle se trouva fort bien. Il étoit tard, elle resta peu; mais l'entrevue fut si gaie qu'elle y prit goût, et parut disposée à revenir. Elle n'exécuta pourtant ce projet que l'année suivante; mais, hélas! ce retard ne me garantit de rien.

Je passai l'automne à une occupation dont on ne se douteroit pas, à la garde du fruit de M. d'Épinay. L'Ermitage étoit le réservoir des eaux du parc de la Chevette: il y avoit un jardin clos de murs, et garni d'espaliers et d'autres arbres qui donnoient plus de fruits à M. d'Épinay que

son grand potager de la Chevette, et fournissoit presque toute l'année son office et sa table. Pour n'être pas un hôte absolument inutile, je me chargeai de la direction du jardin et de l'inspection du jardinier. Tout alla bien jusqu'au temps des fruits; mais à mesure qu'ils mûrissent je les voyois disparaître, sans savoir ce qu'ils étoient devenus. Le jardinier m'assura que c'étoient les loirs qui mangeoient tout. Je fis la guerre aux loirs; j'en détruisis beaucoup, et le fruit n'en disparoissoit pas moins. Je guettaï si bien qu'enfin je trouvai que le jardinier lui-même étoit le grand loir. Il logeoit à Montmorency, d'où il venoit les nuits avec sa femme et ses enfants enlever les dépôts de fruits qu'il avoit faits pendant la journée, et qu'il faisoit vendre à la halle à Paris, aussi publiquement que s'il eût eu un jardin à lui. Ce misérable, que je comblois de bienfaits, dont Thérèse habilloit les enfants, et dont je nourrissois presque le père qui étoit mendiant, nous dévalisoit aussi aisément qu'effrontément, aucun des trois n'étant assez vigilant pour y mettre ordre, et dans une seule nuit il parvint à vider ma cave, où je ne trouvai rien le lendemain. Tant qu'il ne parut s'adresser qu'à moi, j'endurai tout; mais voulant rendre compte du fruit, je fus obligé d'en dénoncer le voleur. Madame d'Épinay me pria de le payer, de le mettre dehors, et d'en chercher un autre; ce que je fis. Comme ce grand coquin rôdoit toutes les nuits autour de l'Er-

mitage, armé d'un gros bâton ferré qui avoit l'air d'une massue, et suivi d'autres vauriens de son espèce, pour rassurer les gouverneuses que cet homme effrayoit terriblement, je pris le parti de faire coucher son successeur toutes les nuits à l'Ermitage; et, cela ne les tranquilisant pas encore, je fis demander à madame d'Épinay un fusil que je tins dans la chambre du jardinier, avec charge à lui de ne s'en servir qu'au besoin, si l'on tentoit de forcer la porte ou d'escalader le jardin, et de ne tirer qu'à poudre, uniquement pour effrayer les voleurs. C'étoit assurément la moindre précaution que pût prendre, pour la sûreté commune, un homme incommodé, ayant à passer l'hiver au milieu des bois, seul avec deux femmes timides. Enfin, je fis l'acquisition d'un petit chien pour servir de sentinelle. Deleyre m'étant venu voir dans ce temps-là, je lui contai mon cas, et ris avec lui de mon appareil militaire. De retour à Paris, il en voulut amuser Diderot à son tour, et voilà comment la coterie holbachique apprit que je voulois tout de bon passer l'hiver à l'Ermitage. Cette constance qu'ils n'avoient pu se figurer les désorienta; et en attendant qu'ils imaginassent quelque autre tracasserie pour me rendre mon séjour déplaisant (1), ils me déta-

(1) J'admire en ce moment ma stupidité de n'avoir pas vu, quand j'écrivois ceci, que le dépit avec lequel les holbachiens me virent aller et rester à la

chèrent par Diderot le même Deleyre qui, d'abord ayant trouvé mes précautions toutes simples, finit par les trouver inconséquentes à mes principes et pis que ridicules, dans des lettres où il m'accabloit de plaisanteries amères et assez piquantes pour m'offenser, si mon humeur eût été tournée de ce côté. Mais alors saturé de sentiments affectueux et tendres, et n'étant susceptible d'aucun autre, je ne voyois dans ses aigres sarcasmes que le mot pour rire, et ne le trouvois que folâtre ou tout autre l'eût trouvé extravagant. Ainsi, ceux qui le souffloient en furent cette fois pour leur peine, et je n'en passai pas mon hiver moins tranquillement.

A force de vigilance et de soins, je parvins à garder si bien le jardin, que, quoique la récolte du fruit eût presque manqué cette année, le produit fut triple de celui des années précédentes; et il est vrai que je ne m'épargnois point pour le préserver, jusqu'à escorter les envois que je faisois à la Chevrette ou à Épinay, jusqu'à porter des paniers moi-même; et je me souviens que

campagne, regardoit principalement la mère Le Vasseur, qu'ils n'avoient plus sous la main pour les guider dans leurs systèmes d'imposture par des points fixes de temps et de lieux. Cette idée, qui me vint si tard, éclaircit parfaitement la bizarrerie de leur conduite, qui, dans toute autre supposition, est inexplicable.

nous en portâmes un si lourd, la tante et moi, que, prêts à succomber sous le faix, nous fûmes contraints de nous reposer de dix en dix pas, et n'arrivâmes que tout en nage.

Quand la mauvaise saison commença de me renfermer au logis, je voulus reprendre mes occupations casanières : il ne me fut pas possible. Je ne voyois partout que les deux charmantes amies, que leur ami, leurs entours, le pays qu'elles habitoient, qu'objets créés ou embellis pour elles par mon imagination. Je n'étois plus un moment à moi-même; le délire ne me quittoit plus. Après beaucoup d'efforts inutiles pour écarter de moi toutes ces fictions, je fus enfin tout-à-fait séduit par elles, et je ne m'occupai plus qu'à tâcher d'y mettre quelque ordre et quelque suite pour en faire une espèce de roman.

Mon grand embarras étoit la honte de me démentir ainsi moi-même si nettement et si hautement. Après les principes sévères que je venois d'établir avec tant de fracas, après les maximes austères que j'avois prêchées, après tant d'invectives mordantes contre les livres efféminés qui respiroient l'amour et la mollesse, pouvoit-on rien imaginer de plus inattendu, de plus choquant que de me voir tout à coup m'inscrire de ma propre main parmi les auteurs de ces livres que j'avois si durement censurés? Je sentoisi cette inconséquence dans toute sa force; je me la reprochois, j'en rougissois, je m'en dépitais: mais tout cela ne put suffire pour me ramener

à la raison. Subjugué complètement, il fallut me soumettre à tout risque, et me résoudre à braver le Qu'en dira-t-on; sauf à délibérer dans la suite si je me résoudrois à montrer mon ouvrage ou non: car je ne supposois pas encore que jamais j'en vinsse à le publier.

Ce parti pris, je me jette à plein collier dans mes rêveries; et à force de les tourner et retourner dans ma tête, j'en forme enfin l'espèce de plan dont on a vu l'exécution. C'étoit assurément le meilleur parti qui pût se tirer de mes folies: l'amour du bien, qui n'est jamais sorti de mon cœur, les tourna naturellement vers des objets utiles, et dont la morale eût pu faire son profit. Mes tableaux voluptueux auroient perdu de leurs grâces, si le doux coloris de l'innocence y eût manqué.

Une fille foible est un objet de pitié que l'amour peut rendre intéressant, et qui souvent n'est pas moins aimable: mais qui peut supporter sans indignation le spectacle des mœurs à la mode? et qu'y a-t-il de plus révoltant que l'orgueil d'une femme infidèle, qui, foulant ouvertement aux pieds tous ses devoirs, prétend que son mari soit pénétré de reconnaissance de la grâce qu'elle lui accorde de vouloir bien ne pas se laisser prendre sur le fait? Les êtres parfaits ne sont pas dans la nature, et leurs leçons ne sont pas assez près de nous. Mais qu'une jeune personne, née avec un cœur aussi tendre qu'honnête, se laisse vaincre à l'amour étant

fille, et retrouve étant femme des forces pour le vaincre à son tour, et se maintenir vertueuse: quiconque vous dira que ce tableau dans sa totalité est scandaleux et n'est pas utile, est un menteur et un hypocrite: ne l'écoutez pas.

Outre cet objet de mœurs et d'honnêteté conjugale qui tient radicalement à tout l'ordre social, je m'en fis un plus secret de concorde et de paix publique, objet plus grand, plus important peut-être en lui-même, et du moins pour le moment où l'on se trouvoit. L'orage excité par l'Encyclopédie, loin de se calmer, étoit alors dans sa plus grande force. Les deux partis déchaînés l'un contre l'autre avec la dernière fureur, ressembloient plus à des loups enragés, acharnés à s'entre-déchirer, qu'à des chrétiens et des philosophes qui veulent s'éclairer, se convaincre mutuellement, et se ramener dans la voie de la vérité. Il ne manquoit peut-être à l'un et à l'autre que des chefs remuans qui eussent du crédit, pour dégénérer en guerre civile; et Dieu sait ce qu'eût produit une guerre civile de religion, où l'intolérance la plus cruelle étoit au fond la même des deux côtés! Ennemîné de tout esprit de parti, j'avois dit franchement aux uns et aux autres des vérités dures qu'ils n'avoient pas écoutées. Je m'avisai d'un autre expédient, qui, dans ma simplicité de cœur, me parut admirable: c'étoit d'adoucir leur haine réciproque en détruisant leurs préjugés, et de montrer dans chaque parti le mérite

et la vertu dans l'autre, dignes de l'estime publique et du respect de tout l'univers. Ce projet peu sensé, qui supposoit de la bonne foi dans les hommes, et par lequel je tombai dans le défaut que je reprochois à l'abbé de Saint-Pierre, eut le succès qu'il devoit avoir ; il ne rapprocha point les partis et ne les réunit que pour m'accabler. En attendant que l'expérience m'eût fait sentir ma folie, je m'y livrai ; j'ose le dire, avec un enthousiasme digne du motif qui me l'inspiroit ; et je dessinaï les deux caractères de Wolmar et de Julie, dans un ravissement qui me faisoit croire que je parviendrois à les rendre aimables tous les deux, et, qui plus est, l'un par l'autre.

Content d'avoir grossièrement esquissé mon plan, je revins aux situations de détail que j'avois tracées ; et, de l'arrangement que je leur donnai, résultèrent les deux premières parties de la Julie, que je fis et mis au net durant cet hiver avec un plaisir inexprimable, employant pour cela le plus beau papier doré, séchant l'écriture avec de la poudre d'azur et d'argent, cousant mes cahiers avec de la nompaille bleue, enfin ne trouvant rien d'assez galant, rien d'assez mignon pour les charmantes filles dont je raffolois, malgré ma barbe déjà grisonnante. Tous les soirs, au coin de mon feu, je lisois et relisois ces deux parties aux gouverneuses. La fille, sans rien dire, sanglotoit avec moi d'attendrissement ; la mère qui, ne trouvant point là de compliments, n'y comprenoit

rien, restoit tranquille, et se contentoit dans les moments de silence de me répéter toujours : *Monsieur, cela est bien beau.*

Madame d'Épinay, inquiète de me savoir seul en hiver au milieu des bois, dans une maison isolée, envoyoit très-souvent savoir de mes nouvelles. Jamais je n'eus de si vrais témoignages de son amitié pour moi, et jamais la mienne n'y répondit plus vivement. J'aurois tort de ne pas spécifier, parmi ces témoignages, qu'elle m'envoya son portrait, et qu'elle me demanda des instructions pour avoir le mien, peint par Latour, et qui avoit été exposé au Salon. Je ne dois pas omettre une autre de ses attentions, qui paroitra risible, mais qui fait trait à l'histoire de mon caractère, par l'impression qu'elle fit sur moi. Un jour qu'il geloit très-fort, en ouvrant un paquet qu'elle m'envoyoit de plusieurs commissions dont elle s'étoit chargée, j'y trouvai un petit jupon de dessous de flanelle d'Angleterre, qu'elle me marquoit avoir porté, et dont elle vouloit que je me fisse faire un gilet. Le tour de son billet étoit charmant, plein de caresse et de naïveté. Ce soin plus qu'amical me parut si tendre, comme si elle se fût dépouillée pour me vêtir, que, dans mon émotion, je baisai vingt fois en pleurant le billet et le jupon : Thérèse me croyoit devenu fou. Il est singulier que, de toutes les marques d'amitié que madame d'Épinay m'a prodiguées, aucune ne m'a jamais touché

comme celle-là, et que, même depuis notre rupture, je n'y ai jamais repensé sans attendrissement. J'ai long-temps conservé son petit billet, et je l'aurois encore s'il n'eût eu le sort de mes autres lettres du même temps.

Quoique mes rétentions me laissassent alors peu de relâche en hiver, et qu'une partie de celui-ci je fusse réduit à l'usage des sondes, ce fut pourtant, à tout prendre, la saison que, depuis ma demeure en France, j'ai passée avec le plus de douceur et de tranquillité. Durant quatre ou cinq mois que le mauvais temps me tint presque à l'abri des survenants, je savourai, plus que je n'ai fait avant et depuis, cette vie indépendante, égale et simple, dont la jouissance ne faisoit pour moi qu'augmenter le prix, sans autre compagnie que celle des deux gouverneuses en réalité, et celle des deux cousines en idée. C'est alors surtout que je me félicitois chaque jour davantage du parti que j'avois eu le bon sens de prendre, sans égard aux clameurs de mes amis, fâchés de me voir affranchi de leur tyrannie; et, quand j'appris l'attentat exécrationnable d'un forcené, quand Deleyre et madame d'Épinay me parloient dans leurs lettres du trouble et de l'agitation qui régnoient dans Paris, combien je remerciai le ciel de m'avoir éloigné de ces spectacles d'horreurs et de crimes qui n'eussent fait que nourrir, qu'aigrir l'humeur bilieuse que l'aspect des désordres publics m'avoit donnée, tandis que,

ne voyant plus autour de ma retraite, que des objets riants et doux, mon cœur ne seairoit qu'à des sentiments aimables! Je note ici avec complaisance le cours des derniers moments paisibles qui m'ont été laissés. Le printemps qui suivit cet hiver si calme, vit éclore le germe des malheurs qui me restent à décrire, et dans le tissu desquels on ne verra plus d'intervalle semblable où j'aie eu le loisir de respirer.

Je crois pourtant me rappeler que, durant cet intervalle de paix, et jusqu'au fond de ma solitude, je ne restai pas tout-à-fait tranquille de la part des holbachiens. Diderot me suscita quelque tracasserie, et je suis fort trompé si ce n'est durant cet hiver que parut le *Fils naturel* dont j'aurai bientôt à parler. Outre que, par des causes que l'on saura dans la suite, il m'est resté peu de monuments sûrs de cette époque, ceux mêmes qu'on m'a laissés sont très-peu précis quant aux dates. Diderot ne datoit jamais ses lettres. Madame d'Épinay, madame d'Houdetot ne datoient guère les leurs que du jour de la semaine, et Deleyre faisoit comme elles le plus souvent. Quand j'ai voulu ranger ces lettres dans leur ordre, il a fallu suppléer, en tâtonnant, des dates incertaines sur lesquelles je ne puis compter. Ainsi, ne pouvant fixer avec certitude le commencement de ces brouilleries, j'aime mieux rapporter ci-après, dans un seul article, tout ce que je m'en puis rappeler.

Le retour du printemps avoit redoublé mon

tendre délire; et, dans mes érotiques transports, j'avois composé, pour les dernières parties de la Julie, plusieurs lettres qui, j'ose le dire, se sentent du ravissement dans lequel je les écrivis. Je puis citer entre autres celles de l'Élysée et de la promenade sur le lac, qui, si je m'en souviens bien, sont à la fin de la quatrième partie. Quiconque, en lisant ces deux lettres, ne sent pas amollir et fondre son cœur dans l'attendrissement qui me les dicta, doit fermer le livre; il n'est pas fait pour juger des choses de sentiment.

Précisément dans le même temps j'eus de madame d'Houdetot une seconde visite imprévue. En l'absence de son mari, qui étoit capitaine de gendarmerie, et de son amant, qui servoit aussi, elle étoit venue à Eaubonne, au milieu de la vallée de Montmorency, où elle avoit loué une assez jolie maison. Ce fut de là qu'elle vint faire à l'Ermitage une nouvelle excursion. A ce voyage elle étoit à cheval et en homme. Quoique je n'aime point ces sortes de mascarades, je fus pris à l'air romanesque de celle-là, et pour cette fois ce fut de l'amour. Comme il fut le premier et l'unique en toute ma vie, et que ses suites le rendront à jamais mémorable et terrible à mon souvenir, qu'il me soit permis d'entrer dans quelques détails sur cet article.

Madame la comtesse d'Houdetot approchoit de la trentaine et n'étoit point belle: son visage étoit marqué de la petite-vérole, son teint man-

quoit de finesse; elle avoit la vue basse et les yeux un peu ronds; mais elle avoit l'air jeune avec tout cela, et sa physionomie, à la fois vive et douce, étoit caressante. Elle avoit une forêt de grands cheveux noirs, naturellement bouclés, qui lui descendoient au jarret; sa taille étoit mignonne, et elle mettoit dans tous ses mouvements de la gaucherie et de la grâce tout à la fois. Elle avoit l'esprit très-naturel et très-agréable; la gaîté, l'étourderie et la naïveté s'y marioient très-heureusement; elle abondoit en saillies charmantes qu'elle ne recherchoit point, et qui lui venoient quelquefois malgré elle. Elle avoit plusieurs talents agréables; jouoit du clavecin, dansoit bien, faisoit d'assez jolis vers. Pour son caractère, il étoit angélique; la douceur d'âme en faisoit le fond; mais, hors la prudence et la force, il rassembloit toutes les vertus. Elle étoit surtout d'une telle sûreté dans le commerce, d'une telle fidélité dans la société, que ses ennemis mêmes n'avoient pas besoin de se cacher d'elle. J'entends par ses ennemis ceux ou plutôt celles qui la haïssoient; car, pour elle, elle n'avoit pas un cœur qui pût haïr, et je crois que cette conformité de nature contribua beaucoup à me passionner pour elle. Dans les confidences de la plus intime amitié, je ne lui ai jamais ouï parler mal des absents, pas même de sa belle-sœur. Elle ne pouvoit ni déguiser ce qu'elle pensoit à personne, ni même contraindre aucun de ses sentiments, et je suis

persuadé qu'elle parloit de son amant à son mari même, comme elle en parloit à ses amis, à ses connoissances et à tout le monde indifféremment. Enfin, ce qui prouve sans réplique la pureté, la sincérité de son excellent naturel, c'est qu'étant sujette aux plus énormes distractions et aux plus risibles étourderies, il lui en échappoit souvent de très-imprudentes pour elle-même, mais jamais d'offensantes pour qui que ce fut.

On l'avoit mariée très-jeune et malgré elle, au comte d'Houdetot, homme de condition, brave militaire, mais joueur, chicaneur, très-peu aimable, et qu'elle n'a jamais aimé. Elle trouva dans M. de Saint-Lambert tous les mérites de son mari avec des qualités plus agréables, de l'esprit, des vertus et les plus rares talents. S'il faut pardonner quelque chose aux mœurs du siècle, c'est sans doute un pareil attachement que sa durée épure, que ses effets honorent, et qui ne s'est cimenté que par des vertus.

C'étoit un peu par goût, à ce que j'ai pu croire, mais beaucoup pour complaire à Saint-Lambert, qu'elle venoit me voir. Il l'y avoit exhortée, et il avoit raison de croire que l'amitié qui commençoit à s'établir entre nous rendroit cette société agréable à tous les trois. Elle savoit que j'étois instruit de leurs liaisons; et, pouvant me parler de lui sans gêne, il étoit naturel qu'elle se plût avec moi. Elle vint, je

la vis, j'étois ivre d'amour sans objet; cette ivresse fascina mes yeux, cet objet se fixa sur elle, je vis ma Julie en madame d'Houdetot, et bientôt je ne vis plus que madame d'Houdetot elle-même, mais revêtue de toutes les perfections dont je venois d'orner l'idole fictive de mon cœur. Pour m'achever, elle me parla de Saint-Lambert en amante passionnée. Force contagieuse de l'amour! en l'écoutant, en me sentant auprès d'elle, j'étois saisi d'un frémissement nouveau, mais délicieux, que je n'avois éprouvé jamais auprès de personne. Elle parloit, et je me sentois ému; je croyois ne faire que m'intéresser à ses sentiments, quand j'en prenois de semblables; j'avalois à longs traits la coupe empoisonnée, sans en sentir encore que la douceur. Enfin, sans que je m'en aperçusse et sans qu'elle s'en aperçût, elle m'inspira pour elle-même tout ce qu'elle exprimoit pour son amant. Hélas! ce fut bien tard, ce fut bien cruellement brûler d'une passion non moins vive que malheureuse pour une femme dont le cœur étoit plein d'un autre amour.

Malgré les mouvements extraordinaires que j'avois éprouvés auprès d'elle, je ne m'aperçus pas d'abord de ce qui m'étoit arrivé: ce ne fut qu'après son départ que, voulant penser à Julie, je fus frappé de ne pouvoir plus penser qu'à madame d'Houdetot. Alors mes yeux se dessillèrent; je sentis mon malheur, j'en gémis, mais je n'en prévis pas les suites.

J'hésitai long-temps sur la manière dont je me conduirois avec elle, comme si l'amour véritable laissoit assez de raison pour suivre des délibérations. Je n'étois pas déterminé, quand elle revint me prendre au dépourvu. Pour lors j'étois instruit. La honte, compagne du mal, me rendit muet, tremblant devant elle; je n'osois ouvrir la bouche ni lever les yeux; j'étois dans un trouble inexprimable, qu'il étoit impossible qu'elle ne vît pas. Je pris le parti de le lui avouer, et de lui en laisser deviner la cause: c'étoit la lui dire assez clairement.

Si j'eusse été jeune et aimable, ou que dans la suite madame d'Houdetot eût été foible, je blâmerois ici sa conduite; mais, tout cela n'étant pas, je ne puis que l'applaudir et l'admirer. Le parti qu'elle prit étoit également celui de la générosité et de la prudence. Elle ne pouvoit s'éloigner brusquement de moi sans en dire la cause à Saint-Lambert, qui l'avoit lui-même engagée à me voir; c'étoit exposer deux amis à une rupture, et peut-être à un éclat qu'elle devoit éviter. Elle avoit pour moi de l'estime et de la bienveillance. Elle eut pitié de ma folie; sans la flatter, elle la plaignit et tâcha de m'en guérir. Elle étoit bien aise de conserver à son amant et à elle-même un ami dont elle faisoit cas: elle ne me parloit de rien avec plus de plaisir que de l'intime et douce société que nous pouvions former entre nous trois, quand je serois devenu raisonnable; elle ne se bernoit

pas toujours à ces exhortations amicales, et ne m'épargnoit pas au besoin les reproches plus durs que j'avois bien mérités.

Je me les épargnois encore moins moi-même; sitôt que je fus seul, je revins à moi; j'étois plus calme après avoir parlé: l'amour connu de celle qui l'inspire en devient plus supportable. La force avec laquelle je me reprochai le mien m'en eût dû guérir, si la chose eût été possible. Quels puissants motifs n'appelai-je point à mon aide pour l'étouffer! Mes mœurs, mes sentiments, mes principes, la honte, l'infidélité, le crime, l'abus d'un dépôt confié par l'amitié, le ridicule enfin de brûler à mon âge de la passion la plus extravagante pour un objet dont le cœur préoccupé ne pouvoit ni me rendre aucun retour, ni me laisser aucun espoir: passion, de plus, qui, loin d'avoir rien à gagner par la constance, devenoit moins souffrable de jour en jour.

Qui croiroit que cette dernière considération, qui devoit ajouter du poids à toutes les autres, fut celle qui les éluda? Quel scrupule, pensai-je, puis-je me faire d'une folie nuisible à moi seul? Suis-je donc un jeune cavalier fort à craindre pour madame d'Houdetot? Ne diroit-on pas, à mes présomptueux remords, que mon équipage, ma galanterie, mon air, vont la séduire? Eh! pauvre Jean-Jacques, aime à ton aise en toute sûreté de conscience, et ne crains pas que tes soupirs nuisent à Saint-Lambert.

On a vu que jamais je ne fus avantageux , même dans ma jeunesse. Cette modeste façon de penser étoit dans mon tour d'esprit ; elle flattoit ma passion : c'en fut assez pour m'y livrer sans réserve , et rire même de l'impertinent scrupule que je croyois m'être fait par vanité plus que par raison. Grande leçon pour les âmes honnêtes , que le vice n'attaque jamais à découvert , mais qu'il trouve le moyen de surprendre en se masquant toujours de quelque sophisme , et souvent de quelque vertu.

Coupable sans remords , je le fus bientôt sans mesure ; et , de grâce , qu'on voie comment ma passion suivit la trace de mon naturel pour m'entraîner enfin dans l'abîme. D'abord elle prit un air humble pour me rassurer ; et puis , pour me rendre entreprenant , elle poussa cette humilité jusqu'à la défiance. Madame d'Houdetot , sans cesser de me rappeler à mon devoir , à la raison , sans jamais flatter un moment ma folie , me traitoit au reste avec la plus grande douceur , et prit avec moi le ton de l'amitié la plus tendre. Cette amitié m'eût suffi , je le proteste , si je l'avois crue sincère ; mais la trouvant trop vive pour être vraie , n'allai-je pas me fourrer dans la tête que l'amour désormais , si peu convenable à mon âge et à ma parure , m'avoit avili aux yeux de madame d'Houdetot , que cette jeune folle ne vouloit que se divertir de moi et de mes douceurs surannées ; qu'elle en avoit fait confidence à Saint-Lambert , et

que , l'indignation de mon infidélité ayant fait entrer son amant dans ses vues , ils s'entendoient tous les deux pour achever de me faire tourner la tête et me persifler. Cette bêtise , qui m'avoit fait extravaguer à vingt-six ans auprès de madame de Larnage , que je ne connoissois pas , m'eût été pardonnable à quarante-cinq auprès de madame d'Houdetot , si j'eusse ignoré qu'elle et son amant étoient trop honnêtes gens l'un et l'autre pour se faire un aussi barbare amusement.

Madame d'Houdetot continuoît à me faire des visites que je ne tardai pas de lui rendre. Elle aimoit à marcher ainsi que moi : nous faisons de longues promenades dans un pays enchanté. Content d'aimer et de l'oser dire , j'aurois été dans la plus douce situation si mon extravagance n'en eût détruit tout le charme. Elle ne comprit rien d'abord à la sotte humeur avec laquelle je recevois ses caresses ; mais mon cœur , incapable de savoir jamais rien cacher de ce qui s'y passe , ne lui laissa pas long-temps ignorer mes soupçons ; elle en voulut rire : cet expédient ne réussit pas ; des transports de rage en auroient été l'effet. Elle changea de ton. Sa compatissante douceur fut invincible. Elle me fit des reproches qui me pénétrèrent ; elle me témoigna sur mes injustes craintes des inquiétudes dont j'abusai. J'exigeai des preuves qu'elle ne se moquoit pas de moi. Elle vit qu'il n'y avoit nul autre moyen de me rassurer. Je devins pressant : le pas étoit

délicat. Il est étonnant, il est unique peut-être, qu'une femme, ayant pu venir jusqu'à marchander, s'en soit tirée à si bon compte. Elle ne me refusa rien de ce que la plus tendre amitié pouvoit accorder : elle ne m'accorda rien qui pût la rendre infidèle ; et j'eus l'humiliation de voir que l'embrassement dont ses légères faveurs allumoient mes sens n'en porta jamais aux siens la moindre étincelle.

J'ai dit quelque part qu'il ne faut rien accorder aux sens quand on veut leur refuser quelque chose. Pour connoître combien cette maxime se trouva fautive avec madame d'Houdetot et combien elle eut raison de compter sur elle-même, il faudroit entrer dans le détail de nos longs et fréquents tête-à-tête, et les suivre dans toute leur vivacité durant quatre mois que nous passâmes ensemble, dans une intimité presque sans exemple entre deux amis de différents sexes, qui se renferment dans les bornes dont nous ne sortîmes jamais. Ah ! si j'avois tardé si long-temps à sentir le véritable amour, qu'alors mon cœur et mes sens lui payèrent bien l'arrérage ! et quels sont donc les transports qu'on doit éprouver près d'un objet aimé qui nous aime, si même un amour non partagé peut en inspirer de pareils ?

Mais j'ai tort de dire un amour non partagé : le mien l'étoit en quelque sorte ; il étoit égal des deux côtés, quoiqu'il ne fût pas réciproque. Nous étions ivres d'amour l'un et l'autre, elle pour son amant, moi pour elle ; nos soupirs, nos déli-

cieuses larmes se confondoient. Tendres confidants l'un de l'autre, nos sentiments avoient tant de rapport, qu'il étoit impossible qu'ils ne se mêlassent pas en quelque chose ; et toutefois, au milieu de cette dangereuse ivresse, jamais elle ne s'est oubliée un moment ; et moi je proteste, je jure à la face du ciel, que, si quelquefois égaré par mes sens j'ai tenté de la rendre infidèle, jamais je ne l'ai véritablement désiré. La véhémence de ma passion la contenoit par elle-même. Le devoir des privations avoit exalté mon âme. L'éclat de toutes les vertus ornoit à mes yeux l'idole de mon cœur : en souiller la divine image eût été l'anéantir. J'aurois pu commettre le crime ; il a cent fois été commis dans mon cœur : mais avilir ma Sophie ! ah ! cela se pouvoit-il jamais ! non, non ; je le lui ai cent fois dit à elle-même : eussé-je été le maître de me satisfaire, sa propre volonté l'eût-elle mise à ma discrétion, hors quelques courts moments de délire, j'aurois refusé d'être heureux à ce prix. Je l'aimois trop pour vouloir la posséder.

Il y a près d'une lieue de l'Ermitage à Eau-bonne ; dans mes fréquents voyages il m'est arrivé quelquefois d'y coucher : un soir, après avoir soupé tête-à-tête, nous allâmes nous promener au jardin, par un très-beau clair de lune. Au fond de ce jardin étoit un assez grand taillis par où nous fûmes chercher un joli bosquet, orné d'une cascade dont je lui avois donné l'idée et qu'elle avoit fait exécuter. Souvenir immor-

tel d'innocence et de jouissance! Ce fut dans ce bosquet qu'assis avec elle sur un banc de gazon, sous un acacia tout chargé de fleurs, je trouvai, pour rendre les mouvements de mon cœur, un langage vraiment digne d'eux. Ce fut la première et l'unique fois de ma vie; mais je fus sublime, si l'on peut nommer ainsi tout ce que l'amour le plus tendre et le plus ardent peut porter d'aimable et de séduisant dans un cœur d'homme. Que d'enivrantes larmes je versai sur ses genoux! que je lui en fis verser malgré elle! Enfin, dans un transport involontaire, elle s'écria: Non, jamais homme ne fut si aimable, et jamais amant n'aima comme vous! Mais votre ami Saint-Lambert nous écoute, et mon cœur ne sauroit aimer deux fois. Je me tus en soupirant; je l'embrassai;... quel embrassement! Mais ce fut tout. Il y avoit six mois qu'elle vivoit seule, c'est-à-dire loin de son amant et de son mari; il y en avoit trois que je la voyois presque tous les jours, et toujours l'amour en tiers entre elle et moi. Nous avions soupé tête-à-tête, nous étions seuls, dans un bosquet, au clair de la lune, et, après deux heures de l'entretien le plus vif et le plus tendre, elle sortit, au milieu de la nuit, de ce bosquet et des bras de son ami, aussi intacte, aussi pure de corps et de cœur qu'elle y étoit entrée. Lecteur, pesez toutes ces circonstances; je n'ajouterai rien de plus.

Et qu'on n'aille pas s'imaginer qu'ici mes sens me laissoient tranquille, comme auprès de Thé-

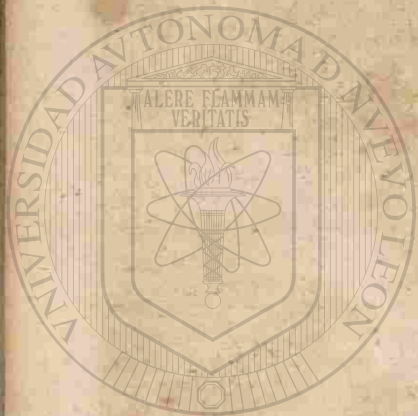


D'après P. de la Tour.

Non, jamais homme ne fut si aimable,

Ambroise Tardieu dessiné.

rèse et de maman. Je l'ai déjà dit ; c'étoit de l'amour cette fois, et l'amour dans toute son énergie et dans toutes ses fureurs. Je ne décrirai ni les agitations, ni les frémissements, ni les palpitations, ni les mouvements convulsifs, ni les défaillances de cœur que j'éprouvois continuellement ; on en pourra juger par l'effet que sa seule image faisoit sur moi. J'ai dit qu'il y avoit loin de l'Ermitage à Eaubonne : je passois par les coteaux d'Andilly, qui sont charmants. Je révois, en marchant, à celle que j'allois voir, à l'accueil caressant qu'elle me feroit, au baiser qui m'attendoit à mon arrivée. Ce seul baiser, ce baiser funeste, avant même de le recevoir, m'embrasoit le sang à tel point, que ma tête se troubloit ; un éblouissement m'aveugloit, mes genoux tremblants ne pouvoient me soutenir, j'étois forcé de m'arrêter, de m'asseoir ; toute ma machine étoit dans un désordre inconcevable : j'étois prêt à m'évanouir. Instruit du danger, je tâchois, en partant, de me distraire et de penser à autre chose. Je n'avois pas fait vingt pas que les mêmes souvenirs et tous les accidents qui en étoient la suite revenoient m'assaillir sans qu'il me fût possible de m'en délivrer, et, de quelque façon que je m'y sois pu prendre, je ne crois pas qu'il me soit jamais arrivé de faire seul ce trajet impunément. J'arrivois à Eaubonne, foible, épuisé, rendu, me soutenant à peine. A l'instant que je la voyois, tout étoit réparé ; je ne sentois plus auprès d'elle



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA

DIRECCIÓN GENERAL DE

que l'importunité d'une vigueur inépuisable et toujours inutile. Il y avoit sur ma route, à la vue d'Eaubonne, une terrasse agréable, appelée le mont Olympe, où nous nous rendions quelquefois, chacun de notre côté. J'arrivois le premier, j'étois fait pour l'attendre; mais que cette attente me coûtoit cher! Pour me distraire, j'essayoie d'écrire avec mon crayon des billets que j'aurois pu tracer du plus pur de mon sang: je n'en ai jamais pu achever un qui fût lisible. Quand elle en trouvoit quelqu'un dans la niche dont nous étions convenus, elle n'y pouvoit voir autre chose que l'état vraiment déplorable où j'étois en l'écrivant. Cet état, et surtout sa durée pendant trois mois d'irritation continuelle et de privation, me jeta dans un épuisement dont je n'ai pu me tirer de plusieurs années, et finit par me donner une descente que j'emporterai ou qui m'emportera au tombeau. Telle a été la seule jouissance amoureuse de l'homme du tempérament le plus combustible, mais le plus timide en même temps, que peut-être la nature ait jamais produit. Tels ont été les derniers beaux jours qui m'aient été comptés sur la terre: ici commence le long tissu des malheurs de ma vie, où l'on verra peu d'interruption.

On a vu dans tout le cours de ma vie, que mon cœur, transparent comme le cristal, n'a jamais su cacher, durant une minute entière, un sentiment un peu vil qui s'y fût réfugié. Qu'on juge

s'il me fut possible de cacher long-temps mon amour pour madame d'Houdetot. Notre intimité fraploit tous les yeux, nous n'y mettions ni secret ni mystère; elle n'étoit pas de nature à en avoir besoin, et comme madame d'Houdetot avoit pour moi l'amitié la plus tendre, qu'elle ne se reprochoit point, que j'avois pour elle une estime dont personne ne connoissoit mieux que moi toute la justice; elle, franche, distraite, étourdie; moi, vrai, maladroit, fier, impatient, emporté, nous donnions encore sur nous, dans notre trompeuse sécurité, beaucoup plus de prise que nous n'aurions fait si nous eussions été coupables. Nous allions l'un et l'autre à la Chevette; nous nous y trouvions souvent ensemble, quelquefois même par rendez-vous. Nous y vivions à notre ordinaire; nous promenant tous les jours tête-à-tête en parlant de nos amours, de nos devoirs, de notre ami, de nos innocents projets, dans le parc, vis-à-vis l'appartement de madame d'Épinay, sous ses fenêtres, d'où, ne cessant de nous examiner et se croyant bravée, elle assouvissoit son cœur par ses yeux de rage et d'indignation.

Les femmes ont toutes l'art de cacher leur fureur quand elle est vive; madame d'Épinay, violente, mais réfléchie, possède surtout cet art éminemment. Elle feignit de ne rien voir, de ne rien soupçonner; et, dans le même temps qu'elle redouloit avec moi d'attentions, de soins, et presque d'agaceries, elle affectoit d'accabler sa

belle-sœur de procédés malhonnêtes, et de marques d'un dédain qu'elle sembloit vouloir me communiquer. On juge bien qu'elle ne réussissoit pas; mais j'étois au supplice. Déchiré de sentiments contraires en même temps que j'étois touché de ses caresses, j'avois peine à contenir ma colère quand je la voyois manquer à madame d'Houdetot. La douceur angélique de celle-ci lui faisoit tout endurer sans se plaindre, et même sans lui en savoir plus mauvais gré. Elle étoit d'ailleurs souvent si distraite, et toujours si peu sensible à ces choses-là, que la moitié du temps elle ne s'en apercevoit pas.

J'étois si préoccupé de ma passion, que, ne voyant rien que Sophie (c'étoit un des noms de madame d'Houdetot), je ne remarquois pas même que j'étois devenu la fable de toute la maison et des survenants. Le baron d'Holbach, qui n'étoit jamais venu que je sache à la Cheyrette, fut au nombre de ces derniers. Si j'eusse été aussi défiant que je le suis devenu dans la suite, j'aurois fort soupçonné madame d'Épinay d'avoir arrangé ce voyage, pour lui donner l'amusant cadeau de voir le citoyen amoureux: mais j'étois alors si bête que je ne voyois pas même ce qui crevoit les yeux à tout le monde. Toute ma stupidité ne m'empêcha pas de trouver au baron l'air plus content, plus jovial qu'à son ordinaire. Au lieu de me regarder noir, selon sa coutume, il me lâchoit cent propos goguenards auxquels je ne comprenois rien. J'ou-

vrois de grands yeux sans rien répondre; madame d'Épinay se tenoit les côtés de rire; je ne savois sur quelle herbe ils avoient marché. Comme rien ne passoit encore les bornes de la plaisanterie, tout ce que j'aurois eu de mieux à faire, si je m'en étois aperçu, eût été de m'y prêter. Mais il est vrai qu'à travers la railleuse gaîté du baron, l'on voyoit briller dans ses yeux une maligne joie, qui m'eût peut-être inquiété, si je l'eusse aussi bien remarquée alors que je me la rappelai dans la suite.

Un jour que j'allai voir madame d'Houdetot à Eaubonne, au retour d'un de ses voyages de Paris, je la trouvai triste, et je vis qu'elle avoit pleuré. Je fus obligé de me contraindre, parce que madame de Blainville, sœur de son mari, étoit là; mais, sitôt que je pus trouver un moment, je lui marquai mon inquiétude. Ah! me dit-elle en soupirant, je crains bien que vos folies ne me coûtent le repos de mes jours. Saint-Lambert est instruit et mal instruit. Il me rend justice; mais il a de l'humeur, dont, qui pis est, il me cache une partie. Heureusement je ne lui ai rien tu de nos liaisons, qui s'étoient faites sous ses auspices. Mes lettres étoient pleines de vous ainsi que mon cœur: je ne lui ai caché que votre amour insensé, dont j'espérois vous guérir, et dont, sans m'en parler, je vois qu'il me fait un crime. On nous a desservis; l'on m'a fait tort, mais n'importe. On rompons tout-à-fait, ou soyez tel que vous

devez être. Je ne veux plus rien avoir à cacher à mon amant.

Ce fut là le premier moment où je fus sensible à la honte de me voir humilié par le sentiment de ma faute, devant une jeune femme dont j'aurois dû être le mentor. L'indignation que j'en ressentis contre moi-même eût peut-être suffi pour surmonter ma foiblesse, si la tendre compassion que m'en inspiroit la victime n'eût encore amolli mon cœur. Hélas ! étoit-ce le moment de pouvoir l'endurcir lorsqu'il étoit inondé par des larmes qui le pénétoient de toutes parts ? Cet attendrissement se changea bientôt en colère contre les vils délateurs qui n'avoient vu que le mal d'un sentiment criminel, mais involontaire, sans croire, sans imaginer même la sincère honnêteté de cœur qui le rachetoit. Nous ne restâmes pas long-temps en doute sur la main d'où partoît le coup.

Nous savions l'un et l'autre que madame d'Épinay étoit en commerce de lettres avec Saint-Lambert. Ce n'étoit pas le premier orage qu'elle avoit suscité à madame d'Houdetot, dont elle avoit fait mille efforts pour le détacher, et que les succès passagers de quelques-uns de ces efforts faisoient trembler pour la suite. D'ailleurs Grimm, qui, ce me semble, avoit suivi M. de Castries à l'armée, étoit en Westphalie aussi bien que Saint-Lambert ; ils se voyoient quelquefois. Grimm avoit fait près de madame d'Houdetot quelques tentatives qui n'avoient pas

réussi. Grimm, très-piqué, cessa tout-à-fait de la voir. Qu'on juge du sang-froid avec lequel, modeste comme on sait qu'il l'est, il lui supposoit des préférences pour un homme plus âgé que lui, et dont lui Grimm, depuis qu'il fréquentoit les grands, ne parloit plus que comme de son protégé.

Mes soupçons sur madame d'Épinay se changèrent en certitude, quand j'appris ce qui s'étoit passé chez moi. Quand j'étois à la Chevette, Thérèse y venoit souvent, soit pour me rendre des soins nécessaires à ma mauvaise santé, soit pour m'apporter mes lettres. Madame d'Épinay lui avoit demandé si nous ne nous écrivions pas, madame d'Houdetot et moi. Sur son aveu, madame d'Épinay la pressa de lui remettre les lettres de madame d'Houdetot, l'assurant qu'elle les recachèteroit si bien qu'il n'y paroîtroit pas. Thérèse, sans montrer combien cette proposition la scandalisoit, et même sans m'avertir, se contenta de mieux cacher les lettres qu'elle m'apportoit : précaution très-heureuse ; car madame d'Épinay la faisoit guetter à son arrivée ; et, l'attendant au passage, poussa plusieurs fois l'audace jusqu'à chercher dans sa bavette. Elle fit plus : s'étant un jour invitée à venir avec M. de Margency dîner à l'Ermitage pour la première fois depuis que j'y demeurois, elle prit le temps que je me promenois avec Margency, pour entrer dans mon cabinet avec la mère et la fille, et les presser de lui montrer

les lettres de madame d'Houdetot. Si la mère eût su où elles étoient, les lettres étoient livrées, mais heureusement la fille seule le savoit, et nia que j'en eusse conservé aucune. Mensonge assurément plein de fidélité, de générosité, d'honnêteté, tandis que la vérité n'eût été qu'une perfidie. Madame d'Épinay, voyant qu'elle ne pouvoit la séduire, s'efforça de l'irriter par la jalousie, en lui reprochant sa facilité et son aveuglement. Comment pouvez-vous, lui dit-elle, ne pas voir qu'ils ont entre eux un commerce criminel? Si malgré tout ce qui frappe vos yeux, vous avez besoin d'autres preuves, prêtez-vous donc à ce qu'il faut faire pour les avoir : vous dites qu'il déchire les lettres de madame d'Houdetot aussitôt qu'il les a lues. Hé bien, recueillez avec soin les pièces, et donnez-les moi ; je me charge de les rassembler. Telles étoient les leçons que mon amie donnoit à ma compagne.

Thérèse eut la discrétion de me taire assez long-temps toutes ces tentatives ; mais, voyant mes perplexités, elle se crut obligée à me tout dire, afin que, sachant à qui j'avois affaire, je prisse mes mesures pour me garantir des trahisons qu'on me préparoit. Mon indignation, ma fureur ne peut se décrire. Au lieu de dissimuler avec madame d'Épinay à son exemple, et d'user de contre-ruses, je me livrai sans mesure à l'impétuosité de mon naturel ; et, avec mon étourderie ordinaire, j'éclatai tout ouver-

tement. On peut juger de mon imprudence par les lettres suivantes, qui montrent suffisamment la manière de procéder de l'un et de l'autre en cette occasion.

BILLET DE MADAME D'ÉPINAY.

(Liasse A, n° 44.)

« Pourquoi donc ne vous vois-je pas, mon
 » cher ami? Je suis inquiète de vous. Vous
 » m'aviez tant promis de ne faire qu'aller et
 » venir de l'Ermitage ici. Sur cela, je vous ai
 » laissé libre; et point du tout, je vous laissez
 » passer huit jours. Si on ne m'avoit pas dit
 » que vous étiez en bonne santé, je vous croi-
 » rois malade. Je vous attendois avant-hier ou
 » hier, et je ne vous vois point arriver. Mon
 » Dieu, qu'avez-vous donc? Vous n'avez point
 » d'affaires : vous n'avez pas non plus de cha-
 » grins; car je me flatte que vous seriez venu
 » sur-le-champ me les confier. Vous êtes donc
 » malade? tirez-moi d'inquiétude bien vite, je
 » vous en prie. Adieu, mon cher ami : que
 » cet adieu me donne un bonjour de vous. »

RÉPONSE.

Ce mercredi matin.

« Je ne puis rien vous dire encore. J'attends
 » d'être mieux instruit et je le serai tôt ou
 » tard. En attendant, soyez sûre que l'inno-

» cence accusée trouvera un défenseur assez
 » ardent pour donner quelque repentir aux
 » calomnieurs quels qu'ils soient. »

SECOND BILLET DE LA MÊME.

(Liasse A, n° 45.)

« Savez-vous que votre lettre m'effraie? Qu'est-
 » ce qu'elle veut donc dire? Je l'ai relue plus
 » de vingt-cinq fois! En vérité, je n'y com-
 » prends rien. J'y vois seulement que vous
 » êtes inquiet et tourmenté, et que vous at-
 » tendez que vous ne le soyez plus pour m'en
 » parler. Mon cher ami, est-ce là ce dont nous
 » étions convenus? qu'est donc devenue cette
 » amitié, cette confiance, et comment l'ai-je
 » perdue? Est-ce contre moi ou pour moi que
 » vous êtes fâché? Quoi qu'il en soit, venez
 » dès ce soir; je vous en conjure; souvenez-
 » vous que vous m'avez promis, il n'y a pas huit
 » jours, de ne rien garder sur le cœur, et de
 » me parler sur-le-champ. Mon cher ami, je
 » vis dans cette confiance..... Tenez, je viens
 » encore de lire votre lettre; je n'y conçois pas
 » davantage, mais elle me fait trembler. Il
 » me semble que vous êtes cruellement agité.
 » Je voudrais vous calmer; mais comme
 » j'ignore le sujet de vos inquiétudes, je ne sais
 » que vous dire, sinon que me voilà tout aussi
 » malheureuse que vous, jusqu'à ce que je
 » vous aie vu. Si vous n'êtes pas ici ce soir à

» six heures, je pars demain pour l'Ermitage,
 » quelque temps qu'il fasse et dans quelque
 » état que je sois; car je ne saurois tenir à cette
 » inquiétude. Bonjour, mon cher bon ami. A
 » tout hasard, je risque de vous dire, sans
 » savoir si vous en avez besoin ou non, de
 » tâcher de prendre garde, et d'arrêter les pro-
 » grès que fait l'inquiétude dans la solitude.
 » Une mouche devient un monstre, je l'ai sou-
 » vent éprouvé. »

RÉPONSE.

Ce mercredi soir.

« Je ne puis ni vous aller voir, ni recevoir
 » votre visite, tant que durera l'inquiétude où
 » je suis. La confiance dont vous parlez n'est
 » plus, et il ne vous sera pas aisé de la recou-
 » vrer. Je ne vois à présent dans votre em-
 » pressement que le désir de tirer des aveux
 » d'autrui quelque avantage qui convienne à
 » vos vues; et mon cœur, si prompt à s'épan-
 » cher dans un cœur qui s'ouvre pour le re-
 » cevoir, se ferme à la ruse et à la finesse. Je
 » reconnois votre adresse ordinaire dans la
 » difficulté que vous trouvez à comprendre mon
 » billet. Me croyez vous assez dupe pour pen-
 » ser que vous ne l'avez pas compris? Non,
 » mais je saurai vaincre vos subtilités à force
 » de franchise. Je vais m'expliquer plus clai-

» rement, afin que vous m'entendiez encore
» moins.

» Deux amants bien unis et dignes de s'aimer
» me sont chers : je m'attends bien que vous
» ne saurez pas qui je veux dire, à moins que
» je ne vous les nomme. Je présume qu'on
» a tenté de les désunir, et que c'est de moi
» qu'on s'est servi pour donner de la jalousie à
» l'un des deux. Le choix n'est pas fort adroit,
» mais il a paru commode à la méchanceté ; et
» cette méchanceté, c'est vous que j'en soup-
» çonne. J'espère que ceci devient plus clair.

» Ainsi donc la femme que j'estime le plus
» auroit de mon su l'infamie de partager son
» cœur et sa personne entre deux amants, et
» moi celle d'être un de ces deux lâches ! Si je
» savois qu'un seul moment de la vie vous eus-
» siez pu penser ainsi d'elle et de moi, je vous
» haïrois jusqu'à la mort. Mais c'est de l'avoir
» dit, et non de l'avoir cru, que je vous taxe.
» Je ne comprends pas en pareil cas auquel
» c'est des trois que vous avez voulu nuire ;
» mais si vous aimez le repos, craignez d'avoir
» eu le malheur de réussir. Je n'ai caché ni à
» vous ni à elle tout le mal que je pense de cer-
» taines liaisons, mais je veux qu'elles finissent
» par un moyen aussi honnête que sa cause, et
» qu'un amour illégitime se change en une éter-
» nelle amitié. Moi qui ne fis jamais de mal à
» personne, servirois-je innocemment à en

» faire à mes amis ? Non, je ne vous le pardon-
» nerois jamais, je deviendrois votre irréconci-
» liable ennemi. Vos secrets seuls seroient tou-
» jours respectés, car je ne serai jamais un
» homme sans foi.

» Je n'imagine pas que les perplexités où je
» suis puissent durer bien long-temps. Je ne
» tarderai pas à savoir si je me suis trompé.
» Alors j'aurai peut-être de grands torts à ré-
» parer, et je n'aurai rien fait en ma vie de si
» bon cœur. Mais savez-vous comment je rachè-
» terai mes fautes durant le peu de temps qui
» me reste à passer près de vous ? En faisant ce
» que nul autre ne fera que moi ; en vous disant
» franchement ce qu'on pense de vous dans le
» monde, et les brèches que vous avez à réparer
» dans votre réputation. Malgré tous les pré-
» tendus amis qui vous entourent, quand vous
» m'aurez vu partir, vous pourrez dire adieu à
» la vérité ; vous ne trouverez plus personne
» qui vous la dise. »

TROISIÈME BILLET DE LA MÊME.

(Liasse A, n° 46.)

» Je n'entendois pas votre lettre de ce matin :
» je vous l'ai dit, parce que cela étoit. J'entends
» celle de ce soir : n'ayez pas peur que j'y ré-
» ponde jamais ; je suis trop pressée de l'oublier,
» et, quoique vous me fassiez pitié, je n'ai pu
» me défendre de l'amertume dont elle me rem-

» plit l'âme. Moi! user de ruses, de finesses
 » avec vous! moi, accusée de la plus noire des
 » infamies! Adieu, je regrette que vous ayez
 » la... adieu, je ne sais ce que je dis... adieu :
 » je serai bien pressée de vous pardonner. Vous
 » viendrez quand vous voudrez; vous serez reçu
 » mieux que ne l'exigeroient vos soupçons. Dis-
 » pensez-vous seulement de vous mettre en
 » peine de ma réputation. Peu m'importe celle
 » qu'on me donne. Ma conduite est bonne, et
 » cela me suffit. Au surplus, j'ignorois absolu-
 » ment ce qui est arrivé aux deux personnes
 » qui me sont aussi chères qu'à vous. »

Cette dernière lettre me tira d'un terrible em-
 barras, et me plongea dans un autre qui n'étoit
 guère moindre. Quoique toutes ces lettres et
 réponses fussent allées et venues dans l'espace
 d'un jour avec une extrême rapidité, cet inter-
 valle avoit suffi pour en mettre entre mes
 transports de fureur, et pour me laisser réflé-
 chir sur l'énormité de mon imprudence. Ma-
 dame d'Houdetot ne m'avoit rien tant recom-
 mandé que de rester tranquille, de lui laisser
 le soin de se tirer seule de cette affaire, et d'éviter,
 surtout dans le moment même, toute rupture
 et tout éclat; et moi, par les insultes les plus
 ouvertes et les plus atroces, j'allois achever de
 porter la rage dans le cœur d'une femme qui
 n'y étoit déjà que trop disposée. Je ne devois
 naturellement attendre de sa part qu'une ré-

ponse si fière, si dédaigneuse, si méprisante,
 que je n'aurois pu, sans la plus indigne lâcheté,
 m'abstenir de quitter sa maison sur-le-champ.
 Heureusement, plus adroite encore que je n'é-
 tois emporté, elle évita par le tour de sa réponse
 de me réduire à cette extrémité. Mais il falloit
 ou sortir ou l'aller voir sur-le-champ; l'alter-
 native étoit inévitable. Je pris le dernier parti,
 fort embarrassé de ma contenance dans l'expli-
 cation que je prévoyois. Car, comment m'en
 tirer sans compromettre ni madame d'Houdetot
 ni Thérèse? et malheur à celle que j'aurois
 nommée! il n'y avoit rien que la vengeance
 d'une femme implacable et intrigante ne me fit
 craindre pour celle qui en seroit l'objet. C'étoit
 pour prévenir ce malheur que je n'avois parlé
 que de soupçons dans mes lettres, afin d'être
 dispensé d'énoncer mes preuves. Il est vrai que
 cela rendoit mes emportemens plus inexcusa-
 bles, nuls simples soupçons ne pouvant m'au-
 toriser à traiter une femme, et surtout une
 amie, comme je venois de traiter madame d'É-
 pinay. Mais ici commença la grande et noble
 tâche que j'ai dignement remplie, d'expier mes
 fautes et mes foiblesses cachées, en me chargeant
 du blâme de fautes plus graves dont j'étois in-
 capable, et que je ne commis jamais.

Je n'eus pas à soutenir la prise que j'avois
 redoutée, et j'en fus quitte pour la peur. A mon
 abord, madame d'Épinay me sauta au cou en
 fondant en larmes. Cet accueil inattendu, et de

la part d'une ancienne amie, m'émut puissamment; je pleurai beaucoup aussi. Je lui dis quelques mots qui n'avoient pas grand sens; elle m'en dit quelques-uns qui en avoient encore moins, et tout finit là. On avoit servi; nous allâmes à table, où, dans l'attente de l'explication que je croyois remise après le soupé, je fis mauvaise figure; car je suis tellement subjugué par la moindre inquiétude qui m'occupe, que je ne la saurois cacher aux moins clairvoyants. Mon air embarrassé devoit lui donner du courage; cependant elle ne risqua point l'aventure: il n'y eut pas plus d'explication après le soupé qu'avant. Il n'y en eut pas plus le lendemain, et nos silencieux tête-à-tête ne furent remplis que de choses indifférentes, ou de quelques propos honnêtes de ma part, par lesquels, lui témoignant ne pouvoir encore rien prononcer sur le fondement de mes soupçons, je lui protestois avec bien de la vérité que, s'ils se trouvoient mal fondés, ma vie entière seroit employée à réparer leur injustice. Elle ne marqua pas la moindre curiosité de savoir précisément quels étoient ces soupçons, ni comment ils m'étoient venus; et tout notre raccommodement, tant de sa part que de la mienne, consista dans l'embrassement du premier abord. Puisqu'elle étoit seule offensée, au moins dans la forme, il me parut que ce n'étoit pas à moi de chercher un éclaircissement qu'elle ne cherchoit pas elle-même, et je m'en retournai comme

j'étois venu. Continuant au reste à vivre avec elle comme auparavant, j'oubliai bientôt presque entièrement cette querelle, et je crus bêtement qu'elle l'oublioit de même, parce qu'elle paroissoit ne s'en plus souvenir.

Ce ne fut pas là, comme on verra bientôt, le seul chagrin que m'attira ma foiblesse; mais j'en avois d'autres non moins sensibles que je ne m'étois point attirés, et qui n'avoient pour toute cause que le désir de m'arracher de ma solitude (1) à force de m'y tourmenter. Ceux-ci me venoient de la part de Diderot et des Holbachiens. Depuis mon établissement à l'Ermitage, Diderot n'avoit cessé de m'y harceler, soit par lui-même, soit par Deleyre; et je vis bientôt, aux plaisanteries de celui-ci sur mes courses boscaresques, avec quel plaisir ils avoient travesti l'ermite en galant berger. Mais il n'étoit pas question de cela dans mes prises avec Diderot; elles avoient des causes plus graves. Après la publication du *Fils naturel*, il m'en avoit envoyé un exemplaire que j'avois lu avec l'intérêt et l'attention qu'on donne aux

(1) C'est-à-dire d'en arracher la vieille, dont on avoit besoin pour arranger le complot. Il est étonnant que, durant ce long orage, ma stupide confiance m'ait empêché de comprendre que ce n'étoit point moi mais elle qu'on vouloit ravoir à Paris.

(Cette note n'est point dans le manuscrit autographe.)

ouvrages d'un ami. En lisant l'espèce de poétique en dialogue qu'il y a jointe, je fus surpris et même un peu contristé d'y trouver, parmi plusieurs choses désobligeantes, mais tolérables, contre les solitaires, cette âpre et dure sentence, sans aucun adoucissement : *il n'y a que le méchant qui soit seul*. Cette sentence est équivoque, ce me semble, et présente deux sens : l'un très-vrai ; l'autre très-faux, puisqu'il est même de toute impossibilité qu'un homme seul, et qui veut être seul, puisse et veuille nuire à personne. La sentence en elle-même exigeoit donc une interprétation ; elle l'exigeoit bien plus, ce me semble, de la part d'un auteur qui, lorsqu'il imprimoit cette sentence, avoit un ami retiré depuis six mois dans une solitude. Il me paroissoit également malhonnête et choquant, ou d'avoir oublié, en la publiant, qu'il avoit un ami solitaire, ou, s'il s'en étoit souvenu, de n'avoir pas fait, du moins en maxime générale, l'honorable et juste exception qu'il devoit non-seulement à cet ami, mais à tant de sages respectés, qui, dans tous les temps, ont cherché le calme et la paix dans la retraite, et dont, pour la première fois depuis que le monde existe, un écrivain s'avise, avec un trait de plume, de faire indistinctement autant de scélérats.

J'aimois tendrement Diderot, je l'estimois sincèrement, et je comptois avec une entière confiance sur les mêmes sentiments de sa part.

Mais excédé de son infatigable obstination à me contrarier éternellement sur mes goûts, mes penchans, ma manière de vivre, sur tout ce qui ne regardoit que moi seul ; révolté de voir un homme plus jeune que moi vouloir à toute force me gouverner malgré moi, comme un enfant ; rebuté de sa facilité à promettre et de sa négligence à tenir, ennuyé de tant de rendez-vous donnés et manqués de sa part, et de sa fantaisie d'en donner toujours de nouveaux pour y manquer derechef ; gêné de l'attendre inutilement trois ou quatre fois par mois les jours marqués par lui-même, et de dîner seul le soir après être allé au-devant de lui jusqu'à Saint-Denis, et l'avoir attendu toute la journée, j'avois déjà le cœur plein de ses torts multipliés. Ce dernier me parut plus grave et me navra davantage. Je lui écrivis pour m'en plaindre, mais avec une douceur et un attendrissement qui me fit inonder mon papier de mes larmes ; et ma lettre étoit assez touchante pour avoir dû lui en tirer. On ne devineroit jamais quelle fut sa réponse sur cet article : la voici mot pour mot (liasse A, n° 33) : « Je suis » bien aise que mon ouvrage vous ait plu, qu'il » vous ait touché. Vous n'êtes pas de mon avis » sur les ermites ; dites-en tant de bien qu'il » vous plaira, vous serez le seul au monde dont » j'en penserai ; encore y auroit-il bien à dire là- » dessus, si l'on pouvoit vous parler sans vous » lâcher. Une femme de quatre-vingts ans ! etc.

» On m'a dit une phrase d'une lettre du fils de
 » madame d'Épinay qui a dû vous peiner beau-
 » coup, ou je connois mal le fond de votre âme. »

Il faut expliquer les deux dernières phrases de cette lettre.

Au commencement de mon séjour à l'Ermitage, madame Le Vasseur parut s'y déplaire et trouver l'habitation trop seule. Ses propos là-dessus m'étant revenus, je lui offris de la renvoyer à Paris si elle si plaisoit davantage, d'y payer son loyer, et d'y prendre le même soin d'elle que si elle étoit encore avec moi. Elle rejeta mon offre, me protesta qu'elle se plaisoit fort à l'Ermitage, que l'air de la campagne lui faisoit du bien; et l'on voyoit que cela étoit vrai; car elle y rajeunissoit, pour ainsi dire, et s'y portoit beaucoup mieux qu'à Paris. Sa fille m'assura même qu'elle eût été dans le fond très-fâchée que nous quittassions l'Ermitage, qui réellement étoit un séjour charmant, aimant fort le petit tripotage du jardin et des fruits dont elle avoit le manement; mais qu'elle avoit dit ce qu'on lui avoit fait dire pour tâcher de m'engager à retourner à Paris.

Cette tentative n'ayant pas réussi, ils tâchèrent d'obtenir par le scrupule l'effet que la complaisance n'avoit pas produit, et me firent un crime de garder là cette vieille femme, loin des secours dont elle pouvoit avoir besoin à son âge, sans songer qu'elle et beaucoup d'autres vieilles gens, dont l'excellent air du pays prolonge la

vie, pouvoient tirer ces secours de Montmorency que j'avois à ma porte, et comme s'il n'y avoit des vieillards qu'à Paris, et que partout ailleurs ils fussent hors d'état de vivre. Madame Le Vasseur, qui mangeoit beaucoup et avec une grande voracité, étoit sujette à des débordements de bile et à de fortes diarrhées qui lui dureroient quelques jours et lui servoient de remède. A Paris, elle n'y faisoit jamais rien et laissoit agir la nature. Elle en usoit de même à l'Ermitage, sachant bien qu'il n'y avoit rien de mieux à faire. N'importe, parce qu'il n'y avoit pas des apothicaires et des médecins à la campagne, c'étoit vouloir sa mort que de l'y laisser. Diderot auroit dû déterminer à quel âge il n'est plus permis, sous peine d'homicide, de laisser sortir les vieilles gens de Paris.

C'étoit là une des deux accusations atroces sur lesquelles il ne m'exceptoit pas de sa sentence: qu'il n'y avoit que le méchant qui fût seul; et c'étoit là ce que signifioit son exclamation pathétique: *Une femme de quatre-vingts ans!* etc.

Je crus ne pouvoir mieux répondre à ce reproche, qu'en m'en rapportant à madame Le Vasseur elle-même. Je la priai d'écrire naturellement son sentiment à madame d'Épinay. Pour la mettre plus à son aise, je ne voulus point voir sa lettre, et je lui montrai celle que je vais transcrire, et que j'écrivis à madame d'Épinay au sujet d'une réponse que j'avois voulu

faire à une autre lettre de Diderot encore plus dure, et qu'elle m'avoit empêché d'envoyer.

Ce jeudi.

« Madame Le Vasseur doit vous écrire, ma
» bonne amie; je l'ai priée de vous dire sincère-
» ment ce qu'elle pense. Pour la mettre bien à
» son aise, je lui ai déclaré que je ne voulois
» point voir sa lettre, et je vous prie de ne me
» rien dire de ce qu'elle contient.

« Je n'enverrai pas ma lettre, puisque vous
» vous y opposez; mais, me sentant très-griève-
» ment offensé, il y auroit, à convenir que j'ai
» tort, une bassesse et une fausseté que je ne
» saurois me permettre. L'Évangile ordonne
» bien à celui qui reçoit un soufflet, d'offrir
» l'autre joue, mais non pas de demander par-
» don. Vous souvenez-vous de cet homme de
» la comédie, qui crie en donnant des coups de
» bâton? Voilà le rôle du philosophe.

« Ne vous flattez pas de l'empêcher de venir
» par le mauvais temps qu'il fait. La colère lui
» donnera le temps et les forces que l'amitié lui
» refuse; et ce sera la première fois de sa vie
» qu'il sera venu le jour qu'il avoit promis.

« Il s'excédera pour venir me répéter de bou-
» che les injures qu'il me dit dans ses lettres; je
» ne les endurerai rien moins que patiemment.
» Il s'en retournera être malade à Paris, et moi
» je serai, selon l'usage, un homme fort odieux.
» Que faire? Il faut souffrir.

« Mais n'admirez-vous pas la sagesse de cet
» homme, qui vouloit me venir prendre à Saint-
» Denis, en fiacre, y dîner, me ramener en fia-
» cre (liasse A, n° 33), et à qui, huit jours
» après (liasse A, n° 34), sa fortune ne permet
» plus d'aller à l'Ermitage autrement qu'à pied?
» Il n'est pas absolument impossible, pour par-
» ler son langage, que ce soit là le ton de la
» bonne foi: mais en ce cas, il faut qu'en huit
» jours il soit arrivé d'étranges changements
» dans sa fortune.

« Je prends part au chagrin que vous donne
» la maladie de madame votre mère; mais vous
» voyez que votre peine n'approche pas de la
» mienne. On souffre moins encore à voir ma-
» lades les personnes qu'on aime, qu'injustes
» et cruelles.

« Adieu, ma bonne amie; voici la dernière
» fois que je vous parlerai de cette malheureuse
» affaire. Vous me parlez d'aller à Paris avec un
» sang-froid qui me réjouiroit dans un autre
» temps. »

J'écrivis à Diderot ce que j'avois fait au sujet
de madame Le Vasseur, sur la proposition de
madame d'Épinay elle-même; madame Le Vas-
seur ayant choisi, comme on peut bien croire,
de rester à l'Ermitage [où elle se portoit très-
bien, où elle avoit toujours compagnie, et où
elle vivoit très-agréablement], Diderot ne sa-
chant plus de quoi me faire un crime, m'en fit

un de cette précaution de ma part, et ne laissa pas de m'en faire un autre de la continuation du séjour de madame Le Vasseur à l'Ermitage, quoique cette continuation fût de son très libre choix, et qu'il n'eût tenu et qu'il ne tint toujours qu'à elle de retourner vivre à Paris, avec les mêmes secours de ma part qu'elle avoit auprès de moi.

Voilà l'explication du premier reproche de la lettre de Diderot, n° 33. Celle du second est dans sa lettre n° 34. « Le *Lettré* c'étoit un nom de plaisanterie donné par Grimm au fils de madame d'Épinay, le *Lettré* a dû vous écrire qu'il y avoit sur le rempart vingt pauvres qui mouraient de faim et de froid, et qui attendoient le liard que vous leur donniez. C'est un échantillon de notre petit babil... et si vous entendiez le reste, il vous réjouiroit comme cela. »

Voici ma réponse à ce terrible argument dont Diderot paroïssoit si fier.

« Je crois avoir répondu au *Lettré*, c'est-à-dire au fils d'un fermier général, que je ne plaignois pas les pauvres qu'il avoit aperçus sur le rempart attendant mon liard; qu'après parement il les en avoit amplement dédommagés; que je l'établissois mon substitut; que les pauvres de Paris n'auroient pas à se plaindre de cet échange; mais que je ne trouvois pas aisément un aussi bon substitut

» pour ceux de Montmorency, qui en avoit beaucoup plus de besoin. Il y a ici un bon vicillard respectable, qui, après avoir passé sa vie à travailler, ne le pouvant plus, meurt de faim sur ses vieux jours. Ma conscience est plus contente des deux sous que je lui donne tous les lundis, que de cent liards que j'aurois distribués à tous les gueux du rempart. Vous êtes plaisants, vous autres philosophes, quand vous regardez les habitants des villes comme les seuls hommes auxquels vos devoirs vous lient. C'est à la campagne qu'on apprend à aimer et servir l'humanité; on n'apprend qu'à la mépriser dans les villes. »

Tels étoient les singuliers scrupules sur lesquels un homme d'esprit avoit l'imbécillité de me faire sérieusement un crime de mon éloignement de Paris, et prétendoit me prouver, par mon propre exemple, qu'on ne pouvoit vivre hors de la capitale sans être un méchant homme. Je ne comprends pas aujourd'hui comment j'eus la bêtise de lui répondre, et de me fâcher, au lieu de lui rire au nez pour toute réponse. Cependant les décisions de madame d'Épinay, et les clameurs de la coterie holbachique, avoient tellement fasciné les esprits en sa faveur, que je passois généralement pour avoir tort dans cette affaire, et que madame d'Houdetot elle-même, grande enthousiaste de Diderot, voulut que j'allasse le voir à Paris, et

que je fisse toutes les avances d'un raccommodement qui, tout sincère et entier qu'il fut de ma part, se trouva pourtant peu durable. L'argument victorieux sur mon cœur dont elle se servit, fut qu'en ce moment Diderot étoit malheureux. Outre l'orage exoité contre l'*Encyclopédie*, il en essayoit alors un très-violent contre sa pièce, que, malgré la petite histoire qu'il avoit mise à la tête, on l'accusoit d'avoir prise en entier de Goldoni. Diderot, plus sensible encore aux critiques que Voltaire, en étoit alors accablé. Madame de Grafigny avoit même eu la méchanceté de faire courir le bruit que j'avois rompu avec lui à cette occasion. Je trouvai qu'il y avoit de la justice et de la générosité de prouver publiquement le contraire, et j'allai passer deux jours non-seulement avec lui, mais chez lui. Ce fut, depuis mon établissement à l'Ermitage, mon second voyage à Paris. J'avois fait le premier pour courir au pauvre Gauffecourt, qui eut une attaque d'apoplexie dont il n'a jamais été bien remis, et durant laquelle je ne quittai pas son chevet qu'il ne fût hors d'affaire.

Diderot me reçut bien. Que l'embrassement d'un ami peut effacer de torts! Quel ressentiment peut rester dans le cœur après cela? Nous eûmes peu d'explications. Il n'en est pas besoin pour des invectives réciproques. Il n'y a qu'une chose à faire; savoir, de les oublier. Il n'y avoit point de procédés souterrains, du moins qui

fussent à ma connoissance: ce n'étoit pas comme avec madame d'Épinay. Il me montra le plan du *Père de famille*. Voilà, lui dis-je, la meilleure défense du *Fils naturel*. Gardez le silence; travaillez cette pièce avec soin, et puis jetez-la tout d'un coup au nez de vos ennemis pour toute réponse. Il le fit, et s'en trouva bien. Il y avoit près de six mois que je lui avois envoyé les deux premières parties de la *Julie*, pour m'en dire son avis. Il ne les avoit pas encore lues. Nous en lûmes un cahier ensemble. Il trouva tout cela *feuilleu*, ce fut son terme, c'est-à-dire chargé de paroles et redondant. Je l'avois déjà bien senti moi-même; mais c'étoit le bavardage de la fièvre: je ne l'ai jamais pu corriger. Les dernières parties ne sont pas comme cela. La quatrième surtout et la sixième sont des chefs-d'œuvre de diction.

Le second jour de mon arrivée, il voulut absolument me mener souper chez M. d'Holbach. Nous étions loin de compte, car je voulois même rompre l'accord du manuscrit de chimie, dont je m'indignois d'avoir l'obligation à cet homme-là. Diderot l'emporta sur tout. Il me jura que M. d'Holbach m'aimoit de tout son cœur, qu'il falloit lui pardonner un ton qu'il prenoit avec tout le monde, et dont ses amis avoient plus à souffrir que personne. Il me représenta que refuser ce manuscrit, après l'avoir accepté deux ans auparavant, étoit un affront au donateur qu'il n'avoit pas mérité, et que ce

refus pourroit même être mésinterprété comme un secret reproche d'avoir attendu si long-temps d'en conclure le marché. Je vois d'Holbach tous les jours, ajouta-t-il; je connois mieux que vous l'état de son âme. Si vous n'aviez pas lieu d'en être content, croyez-vous votre ami capable de vous conseiller une bassesse? Bref, avec ma foiblesse ordinaire je me laissai subjugué, et nous allâmes souper chez le baron, qui me reçut à son ordinaire; mais sa femme me reçut froidement, et presque malhonnêtement. Je ne reconnus plus cette aimable Caroline qui marquoit avoir pour moi tant de bienveillance, étant fille. J'avois cru sentir, dès long-temps auparavant, que depuis que Grimm fréquentoit la maison d'Aine, on ne m'y voyoit plus d'aussi bon œil.

Tandis que j'étois à Paris, Saint-Lambert y arriva de l'armée. Comme je n'en savois rien, je ne le vis qu'après mon retour en campagne, d'abord à la Chevrette, et ensuite à l'Ermitage, où il vint, avec madame d'Houdetot, me demander à dîner. On peut juger si je les reçus avec plaisir! Mais j'en pris bien plus encore à voir leur bonne intelligence. Content de n'avoir pas troublé leur bonheur, j'en étois heureux moi-même; et je puis jurer que, durant toute ma folle passion, mais surtout en ce moment, quand j'aurois pu lui ôter madame d'Houdetot, je ne l'aurois pas voulu faire, et je n'en aurois pas même été tenté. Je la trouvois si aimable

aimant Saint-Lambert, que j'imaginois à peine qu'elle eût pu l'être autant en m'aimant moi-même; et, sans vouloir troubler leur union, tout ce que j'ai le plus véritablement désiré d'elle dans mon délire, étoit qu'elle se laissât aimer. Enfin, de quelque violente passion que j'aie brûlé pour elle, je trouvois aussi doux d'être le confident que l'objet de ses amours; et je n'ai jamais un moment regardé son amant comme mon rival, mais toujours comme mon ami. On dira que ce n'étoit pas encore là vraiment de l'amour: soit; mais c'étoit donc pis.

Pour Saint-Lambert, il se conduisit en honnête homme et judicieux: comme j'étois le seul coupable, je fus aussi le seul puni et même avec indulgence. Il me traita durement, mais amicalement, et je vis que j'avois perdu quelque chose dans son estime, mais rien dans son amitié. Je m'en consolai, sachant que l'une me seroit bien plus facile à recouvrer que l'autre, et qu'il étoit trop sensé pour confondre une foiblesse involontaire et passagère avec un vice de caractère. S'il y avoit de ma faute dans tout ce qui s'étoit passé, il y en avoit bien peu. Étoit-ce moi qui avois recherché sa maîtresse? N'étoit-ce pas lui qui me l'avoit envoyée? N'étoit-ce pas elle qui m'avoit cherché? Pouvois-je éviter de la recevoir? Que pouvois-je faire? Eux seuls avoient fait le mal, et c'étoit moi qui l'avois souffert. A ma place, il en eût fait autant que moi, peut-être pis: car enfin,

quelque fidèle, quelque estimable que fût madame d'Houdetot, elle étoit femme ; il étoit absent ; les occasions étoient fréquentes, les tentations étoient vives, et il lui eût été bien difficile de se défendre toujours avec le même succès contre un homme plus entreprenant. C'étoit assurément beaucoup pour elle et pour moi, dans une pareille situation, d'avoir pu nous poser des limites que nous ne nous soyons jamais permis de passer.

Quoique je me rendisse au fond de mon cœur un témoignage assez honorable, tant d'apparences étoient contre moi, que l'invincible honte qui me domina toujours me donnoit devant lui tout l'air d'un coupable, et il en abusoit souvent pour m'humilier. Un seul trait peindra notre position réciproque. Je lui lisois, après le dîné, la lettre que j'avois écrite l'année précédente à Voltaire, et dont lui, Saint-Lambert, avoit entendu parler. Il s'endormit durant la lecture ; et moi, jadis si fier, aujourd'hui si sot, je n'osai jamais interrompre ma lecture, et continuai de lire tandis qu'il continuoit de ronfler. Telles étoient mes indignités, et telles étoient ses vengeances ; mais sa générosité ne lui permit jamais de les exercer qu'entre nous trois.

Quand il fut reparti, je trouvai madame d'Houdetot fort changée à mon égard. J'en fus surpris, comme si je n'avois pas dû m'y attendre ; j'en fus touché plus que je n'aurois dû

fêtre, et cela me fit beaucoup de mal. Il sembloit que tout ce dont j'attendois ma guérison ne fit qu'enfoncer dans mon cœur davantage le trait qu'enfin j'ai plutôt brisé qu'arraché.

J'étois déterminé tout-à-fait à me vaincre et à ne rien épargner pour changer ma folle passion en une amitié pure et durable. J'avois fait pour cela les plus beaux projets du monde, pour l'exécution desquels j'avois besoin du concours de madame d'Houdetot. Quand je voulus lui parler, je la trouvai distraite, embarrassée ; je sentis qu'elle avoit cessé de se plaire avec moi ; et je vis clairement qu'il s'étoit passé quelque chose qu'elle ne vouloit pas me dire, et que je n'ai jamais su. Ce changement, dont il me fut impossible d'obtenir l'explication, me navra. Elle me redemanda ses lettres ; je les lui rendis toutes avec une fidélité dont elle me fit l'injure de douter un moment.

Ce doute fut encore un déchirement inattendu pour mon cœur, qu'elle devoit si bien connoître. Elle me rendit justice, mais ce ne fut pas sur-le-champ ; je compris que l'examen du paquet que je lui avois remis lui avoit fait sentir son tort ; je vis même qu'elle se le reprochoit, et cela me fit regagner quelque chose. Elle ne pouvoit retirer ses lettres sans me rendre les miennes. Elle me dit qu'elle les avoit brûlées ; j'en osai douter à mon tour, et j'avoue que j'en doute encore. Non, l'on ne met point

au feu de pareilles lettres. On a trouvé brûlantes celles de la Julie. Eh dieu ! qu'auroit-on dit de celles-là ? Non , non , jamais celle qui peut inspirer une pareille passion n'aura le courage d'en brûler les preuves ; cela n'est pas possible. Mais je ne crains pas non plus qu'elle en ait abusé ; elle n'en est pas capable , et d'ailleurs j'y avois mis bon ordre. La sottise mais vive crainte d'être persillé m'avoit fait commencer cette correspondance sur un ton qui mit mes lettres à l'abri des communications. Je portai jusqu'à la tutoyer la familiarité que j'y pris dans mon ivresse : mais quel tutoiement ! elle n'en devoit sûrement pas être offensée. Cependant elle s'en plaignit plusieurs fois assez vivement , mais sans succès : ses plaintes ne faisoient que réveiller ma défiance ; et d'ailleurs je ne pouvois me résoudre à rétrograder. Si ces lettres sont encore en être , et qu'un jour elles soient vues , on connoitra comment j'ai aimé.

La douleur que me causa le refroidissement de madame d'Houdetot , et la certitude de ne l'avoir pas mérité , me firent prendre le singulier parti de m'en plaindre à Saint-Lambert même. En attendant l'effet de la lettre que je lui écrivis à ce sujet , je me jetai dans les distractions que j'aurois dû chercher plus tôt. Il y eut des fêtes à la Chevrette pour lesquelles je fis de la musique. Le plaisir de me faire honneur auprès de madame d'Houdetot d'un talent qu'elle

aimoit excita ma verve , et un autre objet contribuoit encore à l'animer ; savoir , le désir de montrer que l'auteur du *Devin du village* savoit la musique ; car je m'apercevois depuis longtemps que quelqu'un travailloit en secret à rendre cela douteux , du moins quant à la composition. Mon début à Paris , les épreuves où j'y avois été mis à diverses fois , tant chez M. Dupin que chez M. de La Poplinière ; quantité de musique que j'y avois composée pendant quatorze ans au milieu des plus célèbres artistes , et sous leurs yeux ; enfin l'opéra des *Muses galantes* ; celui même du *Devin du village* , un motet que j'avois fait pour mademoiselle Fel , et qu'elle avoit chanté au concert spirituel ; tant de conférences que j'avois eues sur ce bel art avec les plus grands maîtres : tout sembloit devoir prévenir ou dissiper un pareil doute. Il existoit cependant , même à la Chevrette ; et je voyois que M. d'Épinay n'en étoit pas exempt. Sans paroître m'apercevoir de cela , je me chargeai de lui composer un motet pour la dédicace de la chapelle de la Chevrette , et je le priai de me fournir des paroles de son choix. Il chargea de Linant , le gouverneur de son fils , de les faire. De Linant arrangea des paroles convenables au sujet ; et , huit jours après qu'elles m'eurent été données , le motet fut achevé. Pour cette fois , le dépit fut mon Apollon , et jamais musique plus étoffée ne sortit de mes mains. Les paroles commencent par ces mots : *Ecce*

sedes tonantis (1). La pompe du début répond aux paroles, et toute la suite du motet est d'une beauté de chant qui frappa tout le monde. J'avois travaillé en grand orchestre. D'Épinay rassembla les meilleurs symphonistes. Madame Bruna, chanteuse italienne, chanta le motet, et fut très-bien accompagnée. Le motet eut un si grand succès, qu'on l'a donné dans la suite au concert spirituel, où, malgré les sourdes cabales et l'indigne exécution, il a eu deux fois les mêmes applaudissements. Je donnai pour la fête de M. d'Épinay l'idée d'une espèce de pièce, moitié drame, moitié pantomime, que madame d'Épinay composa, et dont je fis encore la musique. Grimm, en arrivant, entendit parler de mes succès harmoniques; une heure après, on n'en parla plus: mais du moins on ne mit plus en question, que je sache, si je savois la composition.

A peine Grimm fut-il à la Chevette, où déjà je ne me plaisois pas trop, qu'il acheva de me la rendre insupportable par des airs tels que je ne vis jamais à personne, et dont je n'avois pas même l'idée. La veille de son arrivée, on me

(1) J'ai appris depuis, que ces paroles étoient de Santeuil, et que M. de Linant se les étoit doucement appropriées.

(Cette note n'est point dans le manuscrit autographe.)

délogea de la chambre de faveur que j'occupois, contiguë à celle de madame d'Épinay; on la prépara pour M. Grimm, et on m'en donna une autre plus éloignée. Voilà, dis-je en riant à madame d'Épinay, comment les nouveaux venus déplacent les anciens. Elle parut embarrassée. J'en compris mieux la raison dès le même soir, en apprenant qu'il y avoit entre sa chambre et celle que j'avois quittée une porte masquée de communication, qu'elle avoit jugé inutile de me montrer. Son commerce avec Grimm n'étoit ignoré de personne, ni chez elle, ni dans le public, pas même de son mari: cependant, loin d'en convenir avec moi, confident de secrets qui lui importoit beaucoup davantage, et dont elle étoit bien sûre, elle s'en défendit toujours très-fortement. Je compris que cette réserve venoit de Grimm, qui, depositaire de tous mes secrets, ne vouloit pas que je le fusse d'aucun des siens.

Quelque prévention que mes anciens sentiments qui n'étoient pas éteints, et le mérite réel de cet homme-là, me donnassent en sa faveur, elle ne put tenir contre les soins qu'il prit pour la détruire. Son abord fut celui du comte de Tuffière; à peine daigna-t-il me rendre le salut; il ne m'adressa pas une seule fois la parole, et me corrigea bientôt de la lui adresser, en ne me répondant point du tout. Il passoit partout le premier, prenoit partout la première place, sans jamais faire aucune attention à moi. Passe

pour cela, s'il n'y eût pas mis une affectation choquante : mais on en jugera par un seul trait pris entre mille. Un soir madame d'Épinay se trouvant un peu incommodée, dit qu'on lui portât un morceau dans sa chambre, et monta pour souper au coin de son feu. Elle me proposa de monter avec elle ; je le fis. Grimm vint ensuite. La petite table étoit déjà mise ; il n'y avoit que deux couverts. On sert ; madame d'Épinay prend sa place à l'un des coins du feu. M. Grimm prend un fauteuil, s'établit à l'autre coin, tire la petite table entre eux deux, déplie sa serviette, et se met en devoir de manger sans me dire un seul mot. Madame d'Épinay rougit, et, pour l'engager à réparer sa grossièreté, m'offre sa propre place. Il ne dit rien, ne me regarda pas. Ne pouvant approcher du feu, je pris le parti de me promener par la chambre, en attendant qu'on m'apportât un couvert. Enfin il me laissa souper au bout de la table, loin du feu, sans me faire la moindre honnêteté, à moi incommodé, son aîné, son ancien dans la maison, qui l'y avois introduit, et à qui même, comme favori de la dame, il eût dû faire les honneurs. Toutes ses manières avec moi répondoient fort bien à cet échantillon. Il ne me traitoit pas précisément comme son inférieur ; il me regardoit comme nul. J'avois peine à reconnoître là l'ancien petit cuistre qui, chez le prince de Saxe-Gotha, se tenoit honoré de mes regards. J'en avois encore plus à concilier ce profond silence

et cette morgue insultante avec la tendre amitié qu'il se vantoit d'avoir pour moi, près de ceux qu'il savoit en avoir eux-mêmes. Il est vrai qu'il ne la témoignoit guère que pour me plaindre de ma fortune, dont je ne me plaignois point, pour compatir à mon triste sort, dont j'étois content, et pour se lamenter amèrement de me voir refuser durement aux soins bienfaisants qu'il disoit vouloir me rendre. C'étoit avec cet art qu'il faisoit admirer sa tendre générosité, blâmer mon ingrate misanthropie, et qu'il accoutumoit insensiblement tout le monde à n'imaginer entre un protecteur tel que lui et un malheureux tel que moi que des liaisons de bienfaits d'une part et d'obligations de l'autre, sans y supposer, même dans les possibles, une amitié d'égal à égal. Pour moi, j'ai cherché vainement en quoi je pouvois être obligé à ce nouveau patron. Je lui avois prêté de l'argent, il ne m'en prêta jamais ; je l'avois gardé dans sa maladie, à peine me venoit-il voir dans les miennes ; je lui avois donné tous mes amis, il ne m'en donna jamais aucun ; je l'avois prôné de tout mon pouvoir... s'il m'a prôné, c'est moins publiquement, et d'une autre manière. Jamais il ne m'a rendu ni même offert aucun service d'aucune espèce. Comment étoit-il mon Mécène ? comment étois-je son protégé ? Cela me passoit, et me passe encore.

Il est vrai que du plus au moins il étoit arrogant avec tout le monde, mais avec personne

aussi brutalement qu'avec moi. Je me souviens qu'une fois Saint-Lambert faillit à lui jeter son assiette à la tête sur une espèce de démenti qu'il osa lui donner en pleine table, en lui disant grossièrement, *Cela n'est pas vrai*. A son ton, naturellement tranchant, il ajouta la suffisance d'un parvenu, et devint même ridicule à force d'être impertinent. Le commerce des grands l'avoit séduit au point de se donner à lui-même des airs qu'on ne voit qu'aux moins sensés d'entre eux. Il n'appeloit jamais son laquais que par *Eh! comme si*, sur le nombre de ses gens, monseigneur n'eût pas su lequel étoit de garde. Quand il lui donnoit des commissions, il lui jetoit l'argent par terre au lieu de le lui donner dans la main. Enfin, oubliant tout-à-fait qu'il étoit homme, il le traitoit avec un mépris si choquant, avec un dédain si dur en toute chose, que ce pauvre garçon, qui étoit un fort bon sujet, que madame d'Épinay lui avoit donné, quitta son service, sans autre grief que l'impossibilité d'endurer de pareils traitements : c'étoit le *La Fleur* de ce nouveau *Glorieux*.

Aussi fat qu'il étoit vain, avec ses gros yeux troubles et sa figure dégingandée, il avoit des prétentions près des femmes; et, depuis sa comédie avec mademoiselle Fel, il passoit auprès de plusieurs d'entre elles pour un homme à grands sentiments. Cela l'avoit mis à la mode, et lui avoit donné du goût pour la propreté de femme. Il se mit à faire le beau : sa toilette devint une

grande affaire. Tout le monde sut qu'il mettoit du blanc; et moi, qui n'en croyois rien, je commençai de le croire, non-seulement par l'embellissement de son teint, et pour avoir trouvé des tasses de blanc sur sa toilette, mais sur ce qu'entrant un matin dans sa chambre, je le trouvai brossant ses ongles avec une petite vergette faite exprès; ouvrage qu'il continua fièrement devant moi. Je jugeai qu'un homme qui passe deux heures tous les matins à brosser ses ongles peut bien passer quelques instants à remplir de blanc les creux de sa peau. Le bon-homme Gauffecourt, qui n'étoit pas sac à diable, l'avoit assez plaisamment surnommé *Tyran-le-Blanc*.

Tout cela n'étoit que des ridicules, mais les plus antipathiques à mon caractère. Ils achevèrent de me rendre suspect le sien. J'eus peine à croire qu'un homme à qui la tête tournoit de cette force pût conserver un cœur bien placé. Il ne s'étoit piqué de rien tant que de sensibilité d'âme et d'énergie de sentiment. Comment cela s'accordoit-il avec des défauts qui sont propres aux petites âmes? Comment les vifs et continuels élans que fait hors de lui-même un cœur sensible peuvent-ils le laisser s'occuper sans cesse de tant de petits soins pour sa petite personne? Eh, mon dieu! celui qui se sent embraser de ce feu céleste cherche à l'exhaler, et veut montrer le dedans. Il voudroit mettre son cœur sur son visage; il n'imaginera jamais d'autre fard.

Je me rappelai le sommaire de sa morale,

que madame d'Épinay m'avoit dit, et qu'elle avoit adopté. Ce sommaire consistoit en un seul article; savoir, que l'unique devoir de l'homme est de suivre les penchans de son cœur. Cette morale, quand je l'appris, me donna terriblement à penser, quoique je ne la prisse alors que pour un jeu d'esprit. Mais je vis bientôt que ce principe étoit réellement la règle de sa conduite, et je n'en eus que trop dans la suite la preuve à mes dépens. C'est la doctrine intérieure dont Diderot m'a tant parlé, mais qu'il ne m'a jamais expliquée.

Je me rappelai les fréquents avis qu'on m'avoit donnés, il y avoit plusieurs années, que cet homme étoit faux, qu'il jouoit le sentiment, et surtout qu'il ne m'aimoit pas. Je me ressouvins de plusieurs petites anecdotes que m'avoient là dessus racontés M. de Francueil et madame de Chenonceaux, qui ne l'estimoient ni l'un ni l'autre, et qui tous deux devoient le connoître, puisque madame de Chenonceaux étoit fille de madame de Rochechouart, intime amie du feu comte de Frièse, et que M. de Francueil, très-lié alors avec le vicomte de Polignac, avoit beaucoup vécu au Palais-Royal, précisément quand Grimm commençoit à s'y introduire. Tout Paris fut instruit de son désespoir après la mort du comte de Frièse. Il s'agissoit de soutenir la réputation qu'il s'étoit donnée par son histoire de *Carpe pâmée*, après les rigueurs de mademoiselle Fel, et dont j'au-

rois vu la forfanterie mieux que personne, si j'eusse alors été moins aveuglé. Il fallut l'entraîner à l'hôtel de Castries, où il joua dignement son rôle, livré à la plus mortelle affliction. Là, tous les matins, il alloit dans le jardin pleurer à son aise, tenant sur ses yeux son mouchoir baigné de larmes, tant qu'il étoit en vue de l'hôtel; mais, au détour d'une certaine allée, des gens auxquels il ne songeoit pas le virent mettre à l'instant le mouchoir dans sa poche, et tirer un livre. Cette observation, qu'on répéta, fut bientôt publique dans tout Paris, et presque aussitôt oubliée. Je l'avois oubliée moi-même: un fait qui me regardoit servit à me la rappeler. J'étois à l'extrémité dans mon lit, rue de Grenelle: il étoit à la campagne. Il vint un matin me voir, tout essoufflé, disant qu'il venoit d'arriver à l'instant même. Je sus un moment après qu'il étoit arrivé de la veille, et qu'on l'avoit vu au spectacle le même jour.

Il me revint mille faits de cette espèce; mais une observation que je sus surpris de faire si tard me frappa plus que tout cela. J'avois donné à Grimm tous mes amis sans exception; ils étoient tous devenus les siens. Je pouvois si peu me séparer de lui, que je n'aurois pas voulu me conserver l'entrée d'une maison où il ne l'auroit pas eue. Il n'y eut que madame de Créqui qui refusa de l'admettre, et qu'aussi je cessai presque de voir depuis ce temps-là.

Grimm, de son côté, se fit plusieurs amis, tant de son estoc que de celui du comte de Frièse. De tous ces amis-là, jamais un seul n'est devenu le mien : jamais il ne m'a dit un mot pour m'engager de faire au moins leur connoissance; et de tous ceux que j'ai quelquefois rencontrés chez lui, jamais un seul ne m'a marqué la moindre bienveillance, pas même le comte de Frièse, chez lequel il demuroit, et avec lequel il m'eût par conséquent été très-agréable de former quelque liaison; ni le comte de Schomberg son parent, avec lequel Grimm étoit encore plus familier.

Voici plus, mes propres amis dont je fis les siens, et qui tous m'étoient tendrement attachés avant cette connoissance, changèrent sensiblement pour moi quand elle fut faite. Il ne m'a jamais donné aucun des siens; je lui ai donné tous les miens, et il a fini par me les tous ôter. Si ce sont là des effets de l'amitié, quels seront donc ceux de la haine?

Diderot même, au commencement, m'avoit plusieurs fois que Grimm, à qui je donnois tant de confiance, n'étoit pas mon ami. Dans la suite il changea de langage, mais ce fut quand lui-même eut cessé d'être le mien.

La manière dont j'avois disposé de mes enfants n'avoit besoin du concours de personne. J'en instruisis cependant mes amis, uniquement pour les en instruire, pour ne pas paroître à leurs yeux meilleur que je n'étois. Ces

amis étoient au nombre de trois : Diderot, Grimm, madame d'Épinay. Duclos, le plus digne de ma confiance, fut le seul à qui je ne la fis pas. Il la sut cependant; par qui? Je l'ignore. Mais il n'est guère probable que cette infidélité soit venue de madame d'Épinay, qui savoit qu'en l'imitant, si j'en eusse été capable, je pouvois m'en venger cruellement. Restent Grimm et Diderot, alors si unis en tant de choses, surtout contre moi, qu'il est plus que probable que ce crime leur fut commun. Je parierois que Duclos, à qui je n'ai pas dit mon secret, et qui par conséquent en étoit le maître, est le seul qui me l'ait gardé.

Grimm et Diderot, dans leur projet de m'ôter les gouverneuses, avoient fait effort pour le faire entrer dans leurs vues : il s'y refusa toujours avec dédain. Ce ne fut que dans la suite que j'appris de lui tout ce qui s'étoit passé entre eux à cet égard; mais j'en appris dès lors assez par Thérèse pour voir qu'il y avoit à tout cela quelque dessein secret, et qu'on vouloit disposer de moi, sinon contre mon gré, du moins à mon insu [*ou bien qu'on vouloit faire servir ces deux personnes d'instrument à quelque dessein caché.*] Tout cela n'étoit pas assurément de la droiture. L'opposition de Duclos le prouvoit sans réplique. Jugera qui voudra que c'étoit de l'amitié. ®

Cette prétendue amitié m'étoit aussi fatale au dedans qu'au dehors. Les longs et fréquents

entretiens avec madame Le Vasseur depuis plusieurs années avoient changé sensiblement cette femme à mon égard ; et ce changement ne m'étoit assurément pas favorable. De quoi traitoient-ils donc dans ces singuliers tête-à-tête ? Pourquoi ce profond mystère ? La conversation de cette vieille femme étoit-elle donc assez agréable pour la prendre ainsi en bonne fortune , et assez importante pour en faire un si grand secret ? Depuis trois ou quatre ans que ces colloques duroient , ils m'avoient paru risibles : en y repensant alors , je commençai de m'en étonner. Cet étonnement eût été jusqu'à l'inquiétude , si j'avois su dès lors ce que cette femme me préparoit.

Malgré le prétendu zèle pour moi dont Grimm se targuoit au dehors , et difficile à concilier avec le ton qu'il prenoit vis-à-vis de moi-même , il ne me revenoit rien de lui d'aucun côté qui fût à mon avantage ; et la commisération qu'il affectoit d'avoir pour moi tendoit bien moins à me servir qu'à m'avilir. Il m'ôtoit même , autant qu'il étoit en lui , la ressource du métier que je m'étois choisi , en me décriant comme un mauvais copiste ; et je conviens qu'il disoit en cela la vérité ; mais ce n'étoit pas à lui de la dire. Il prouvoit que ce n'étoit pas plaisanterie , en se servant d'un autre copiste , et en ne me laissant aucune des pratiques qu'il pouvoit m'ôter. On eût dit que son projet étoit de me faire dépendre de lui et de son crédit pour ma subsistance , et

d'en tarir la source jusqu'à ce que j'en fusse réduit là.

Tout cela résumé , ma raison fit taire enfin mon ancien attachement qui parloit encore. Je jugeai son caractère au moins très-suspect ; et quant à son amitié , je la décidai fausse. Puis , résolu de ne le plus voir , j'en avertis madame d'Épinay , appuyant ma résolution de plusieurs faits sans réplique , mais que j'ai maintenant oubliés.

Elle combattit fortement ma résolution sans savoir trop qu'opposer à mes raisons. Elle ne s'étoit pas concertée encore avec lui ; mais le lendemain , au lieu de s'expliquer verbalement avec moi , elle me remit une lettre très-adroite , qu'ils avoient minutée ensemble , et par laquelle , sans entrer dans aucun détail des faits , elle le justifioit par son caractère naturellement concentré ; et , me faisant un crime de l'avoir soupçonné de perfidie envers son ami , m'exhortoit à me raccommoier avec lui. Cette lettre , qu'on trouvera dans la liasse A , n° 48 , m'ébranla. Dans une conversation que nous eûmes ensuite , et où je la trouvai mieux préparée qu'elle n'étoit la première fois , j'achevai de me laisser vaincre : j'en vins à croire que je pouvois avoir mal jugé , et qu'en ce cas j'avois réellement envers un ami des torts graves que je devois réparer.

Bref , comme j'avois déjà fait plusieurs fois avec Diderot , avec le baron d'Holbach , moitié gré , moitié foiblesse , je fis toutes les avances

que j'avois droit d'exiger ; j'allai chez Grimm , comme un autre George Dandin , lui faire excuse des offenses qu'il m'avoit faites ; toujours dans cette fausse persuasion qui m'a fait faire en ma vie mille bassesses auprès de mes feints amis , qu'il n'y a point de haine qu'on ne désarme à force de douceur et de bons procédés ; au lieu qu'au contraire la haine des méchants ne fait que s'animer davantage par l'impossibilité de trouver sur quoi la fonder ; et le sentiment de leur propre injustice n'est qu'un grief de plus contre celui qui en est l'objet. J'ai , sans sortir de ma propre histoire , une preuve bien forte de cette maxime dans Grimm et Tronchin , devenus mes deux plus implacables ennemis par goût , par plaisir , par fantaisie , sans pouvoir alléguer aucun tort d'aucune espèce que j'aie eu jamais avec aucun des deux (1) , et dont la rage s'accroit de jour en jour comme celle des tigres par la facilité qu'ils trouvent à l'assouvir.

Je m'attendois que , confus de ma condescen-

(1) Je n'ai donné dans la suite au dernier le surnom de *jongleur* , que long-temps après son inimitié déclarée , et les sanglantes persécutions qu'il m'a suscitées à Genève et ailleurs. J'ai même bientôt supprimé ce nom quand je me suis vu tout-à-fait sa victime. Les basses vengeances sont indignes de mon cœur , et la haine n'y prend jamais pied.

{ Cette note n'est point dans le manuscrit autographe. }

dance et de mes avances , Grimm me recevoit les bras ouverts avec la plus belle amitié. Il me reçut en empereur romain , avec une morgue que je n'avois jamais vue à personne. Je n'étois point du tout préparé à cet accueil. Quand , dans l'embarras d'un rôle si peu fait pour moi , j'eus rempli en peu de mots et d'un air timide l'objet qui m'amenoit près de lui , avant de me recevoir en grâce , il prononça avec beaucoup de majesté une longue harangue qu'il avoit préparée , et qui contenoit la nombreuse énumération de ses rares vertus , et surtout dans l'amitié. Il appuya long-temps sur une chose qui d'abord me frappa beaucoup ; c'est qu'on lui voyoit toujours conserver les mêmes amis. Tandis qu'il parloit , je me disois tout bas qu'il seroit bien cruel pour moi de faire seul exception à cette règle. Il y revint si souvent et avec tant d'affectation , qu'il me fit penser enfin que , s'il ne suivoit en cela que les sentiments de son cœur , il seroit moins frappé de cette maxime , et qu'il s'en faisoit un art utile à ses vues dans les moyens de parvenir. [Jusque alors j'avois été dans le même cas , j'avois conservé toujours tous mes amis depuis ma plus tendre enfance , je n'en avois pas perdu un seul , si ce n'est par la mort , et cependant je n'en avois pas fait jusque alors la réflexion ; ce n'étoit pas une maxime que je me fusse prescrite. Puisque c'étoit un avantage alors commun à l'un et à l'autre , pourquoi donc s'en targuoit-il par préférence , si ce n'est qu'il son-

geoit d'avance à me l'ôter ?] Il s'attacha ensuite à m'humilier par les preuves de la préférence que nos amis communs lui donnoient sur moi. Je connoissois aussi-bien que lui cette préférence ; la question étoit de savoir à quel titre il l'avoit obtenue, si c'étoit à force de mérite ou d'adresse, en s'élevant lui-même ou en cherchant à me rabaisser. Enfin, quand il eut mis à son gré entre lui et moi toute la distance qui pouvoit donner du prix à la grâce qu'il m'alloit faire, il m'accorda le baiser de paix dans un léger embrassement qui ressembloit à l'accolade que le roi donne aux nouveaux chevaliers. Je tombois des nues, j'étois ébahi, je ne savois que dire, je ne trouvois pas un mot. Toute cette scène eut l'air de la réprimande qu'un précepteur fait à son disciple en lui faisant grâce du fouet. Je n'y pense jamais sans sentir combien sont trompeurs les jugemens fondés sur l'apparence auxquels le vulgaire donne tant de poids, et combien souvent l'audace et la fierté sont du côté du coupable, la honte et l'embarras du côté de l'innocent.

Nous étions réconciliés ; c'étoit toujours un soulagement pour mon cœur, que toute querelle jette dans des angoisses mortelles. On se doute bien qu'une pareille réconciliation ne changea pas ses manières ; elle m'ôta seulement le droit de m'en plaindre. Aussi pris-je le parti d'endurer tout et de ne dire plus rien.

Tant de chagrins coup sur coup me jetèrent

dans un accablement qui ne me laissoit guère la force de reprendre l'empire de moi-même. Sans réponse de Saint-Lambert, négligé de madame d'Houdetot, n'osant plus m'ouvrir à personne, je commençai de craindre qu'en faisant de l'amitié l'idole de mon cœur je n'eusse employé ma vie à sacrifier à des chimères. Épreuve faite, il ne restoit de toutes mes liaisons que deux hommes qui eussent conservé toute mon estime et à qui mon cœur pût donner sa confiance : Duclos, que depuis ma retraite à l'Ermitage j'avois perdu de vue, et Saint-Lambert. Je crus ne pouvoir bien réparer mes torts envers ce dernier qu'en lui déchargeant mon cœur sans réserve, et je résolus de lui faire pleinement mes confessions en tout ce qui ne compromettoit pas sa maîtresse. Je ne doute pas que ce choix ne fût encore un piège de ma passion, pour me tenir plus rapproché d'elle ; mais il est certain que je me serois jeté dans les bras de son amant sans réserve, que je me serois mis pleinement sous sa conduite, et que j'aurois poussé la franchise aussi loin qu'elle pouvoit aller. J'étois prêt à lui écrire une seconde lettre à laquelle j'étois sûr qu'il auroit répondu, quand j'appris la triste cause de son silence sur la première. Il n'avoit pu soutenir jusqu'au bout les fatigues de cette campagne. Madame d'Épinay m'apprit qu'il venoit d'avoir une attaque de paralysie ; et madame d'Houdetot, que son affliction finit par rendre malade

elle-même, et qui fut hors d'état de m'écrire sur-le-champ, me marca deux ou trois jours après, de Paris où elle étoit alors, qu'il se faisoit porter à Aix-la-Chapelle pour y prendre les bains. Je ne dis pas que cette triste nouvelle m'affligea comme elle; mais je doute que le serrement de cœur qu'elle me donna fût moins pénible que sa douleur et ses larmes. Le chagrin de le savoir dans cet état, augmenté par la crainte que l'inquiétude n'eût contribué à l'y mettre, me toucha plus que tout ce qui m'étoit arrivé jusque alors, et je sentis cruellement qu'il me manquoit dans ma propre estime la force dont j'avois besoin pour supporter tant de déplaisir. Heureusement ce généreux ami ne me laissa pas long-temps dans cet accablement; il ne m'oublia pas, malgré son attaque, et je ne tardai pas d'apprendre par lui-même que j'avois trop mal jugé de ses sentiments et de son état. Mais il est temps d'en venir à la grande révolution de ma destinée, à la catastrophe qui a partagé ma vie en deux parties si différentes, et qui d'une bien légère cause a tiré de si terribles effets.

Un jour que je ne songeois à rien moins, madame d'Épinay m'envoya chercher. En entrant, j'aperçus dans ses yeux et dans toute sa contenance un air de trouble dont je fus d'autant plus frappé, que cet air ne lui étoit point ordinaire, personne au monde ne sachant mieux qu'elle gouverner son visage et ses mouvements. Mon

ami, me dit-elle, je pars pour Genève; ma poitrine est en mauvais état, ma santé se délabre au point que, toute chose cessante, il faut que j'aille voir et consulter Tronchin. Cette résolution, si brusquement prise, et à l'entrée de la mauvaise saison, m'étonna d'autant plus que je l'avois quittée trente-six heures auparavant sans qu'il en fût question. Je lui demandai qui elle emmeneroit avec elle. Elle me dit qu'elle emmeneroit son fils avec M. de Linant; et puis elle ajouta négligemment: Et vous, mon ours, ne viendrez-vous pas aussi? Comme je ne crus pas qu'elle parlât sérieusement, sachant que, dans la saison où nous entrons, j'étois à peine en état de sortir de ma chambre, je plaisantai sur l'utilité du cortège d'un malade pour un autre malade: elle parut elle-même n'en avoir pas fait tout de bon la proposition, et il n'en fut plus question. Nous ne parlâmes plus que des préparatifs de son voyage dont elle s'occupoit avec beaucoup de vivacité, étant résolue à partir dans quinze jours.

Je n'avois pas besoin de beaucoup de pénétration pour voir qu'il y avoit à ce voyage un motif secret qu'on me taisoit. Ce secret, qui n'en étoit un dans toute la maison que pour moi, fut découvert dès le lendemain par Thérèse, à qui Teissier, le maître d'hôtel, qui le savoit de la femme-de-chambre, le révéla. Quoique je ne doive pas ce secret à madame d'Épinay, puisque je ne le tiens pas d'elle, il

est trop lié à ceux que j'en tiens pour que je puisse l'en séparer. Ainsi je me tairai sur cet article. Mais ces secrets, qui jamais ne sont sortis ni ne sortiront de ma bouche ni de ma plume, ont été sus de trop de gens pour pouvoir être ignorés dans tous les entours de madame d'Épinay.

Instruit du vrai motif de ce voyage, j'aurois reconnu la secrète impulsion d'une main ennemie dans la tentative de m'y faire le chaperon de madame d'Épinay; mais elle avoit si peu insisté, que je persistai à ne point regarder cette tentative comme sérieuse, et je ris seulement du beau personnage que j'aurois fait là, si j'eusse eu la sottise de m'en charger. Au reste, elle gagna beaucoup à mon refus, car elle vint à bout d'engager son mari même à l'accompagner.

Quelques jours après je reçus de Diderot le billet que je vais transcrire. Ce billet, seulement plié en deux et de manière que tout le dedans se lisoit sans peine, me fut adressé chez madame d'Épinay, et recommandé à M. de Linant, le gouverneur du fils et le confident de la mère.

BILLET DE DIDEROT.

(Liasse A, n° 52.)

« Je suis fait pour vous aimer, et pour vous
» donner du chagrin. J'apprends que madame
» d'Épinay va à Genève, et je n'entends point

» dire que vous l'accompagniez. Mon ami, con-
» tent de madame d'Épinay, il faut partir avec
» elle; mécontent, il faut partir beaucoup plus
» vite. Êtes-vous surchargé du poids des obliga-
» tions que vous lui avez: voilà une occasion de
» vous acquitter en partie et de vous soulager.
» Trouverez-vous une autre occasion dans votre
» vie de lui témoigner votre reconnaissance?
» Elle va dans un pays où elle sera comme tom-
» bée des nues. Elle est malade; elle aura be-
» soin d'amusement et de distraction. L'hiver!
» voyez, mon ami. L'objection de votre santé
» peut être beaucoup plus forte que je ne la
» crois. Mais êtes-vous plus mal aujourd'hui
» que vous ne l'étiez il y a un mois, et que vous
» ne le serez au commencement du printemps?
» Ferez-vous dans trois mois d'ici le voyage
» plus commodément qu'aujourd'hui? Pour
» moi, je vous avoue que, si je ne pouvois sup-
» porter la chaise, je prendrois un bâton et je
» la suivrois. Et puis ne craignez-vous point
» qu'on ne mésinterprète votre conduite? On
» vous soupçonnera ou d'ingratitude ou d'un
» autre motif secret. Je sais bien que, quoi que
» vous fassiez, vous aurez toujours pour vous
» le témoignage de votre conscience: mais ce
» témoignage suffit-il seul? et est-il permis de
» négliger jusqu'à certain point celui des autres
» hommes? Au reste, mon ami, c'est pour
» m'acquitter avec vous et avec moi que je vous
» écris ce billet. S'il vous déplaît, jetez-le au feu,

» et qu'il n'en soit non plus question que s'il
 » n'eût jamais été écrit. Je vous salue, vous
 » aime, et vous embrasse. »

Le tremblement de colère, l'éblouissement qui me gagnoient en lisant ce billet, et qui me permirent à peine de l'achever, ne m'empêchèrent pas de remarquer l'adresse avec laquelle Diderot y affectoit un ton plus doux, plus caressant, plus honnête, que dans toutes ses autres lettres, dans lesquelles il me traitoit tout au plus de mon cher, sans avoir presque jamais daigné m'y donner le nom d'ami. Je vis aisément le ricochet par lequel me venoit ce billet, dont la suscription, la forme et la marche, dévoiloient, même assez maladroitement, le désir : car nous nous écrivions ordinairement par la poste ou par le messenger de Montmorency, et ce fut la première fois qu'il se servit de cette voie-là.

Quand le premier transport de mon indignation me permit d'écrire, je lui traçai précipitamment la réponse suivante, que je portai sur-le-champ de l'Ermitage où j'étois pour lors, à la Chevette, pour la montrer à madame d'Épinay, à qui, dans mon aveugle colère, je la voulus lire moi-même, ainsi que le billet de Diderot.

« Mon cher ami, vous ne pouvez savoir ni la
 » force des obligations que je puis avoir à ma-
 » dame d'Épinay, ni jusqu'à quel point elles me

» tient, ni si elle a réellement besoin de moi
 » dans son voyage, ni si elle désire que je l'ac-
 » compagne, ni s'il m'est possible de le faire,
 » ni les raisons que je puis avoir de m'en abste-
 » nir. Je ne refuse pas de discuter avec vous à
 » loisir tous ces points; mais, en attendant,
 » convenez que me prescrire si affirmativement
 » ce que je dois faire, sans vous être mis en
 » état d'en juger, c'est, mon cher philosophe,
 » opiner en franc étourdi. Ce que je vois de pis
 » à cela, est que votre avis ne vient pas de
 » vous. Outre que je suis peu d'humeur à me
 » laisser mener sous votre nom par le tiers et
 » le quart, je trouve à ces ricochets certains
 » détours qui ne vont pas à votre franchise, et
 » dont vous ferez bien, pour vous et pour moi,
 » de vous abstenir désormais.

» Vous craignez qu'on n'interprète pas bien
 » ma conduite; mais je défie un cœur comme le
 » vôtre d'oser mal penser du mien. D'autres
 » peut-être parleroient mieux de moi si je leur
 » ressemblois davantage. Que Dieu me pré-
 » serve de me faire approuver d'eux! Que les
 » méchants m'épient et m'interprètent, Rous-
 » seau n'est pas fait pour les craindre, ni Dide-
 » rot pour les écouter.

» Si votre billet m'a déplu, vous voulez que
 » je le jette au feu, et qu'il n'en soit plus ques-
 » tion. Pensez-vous qu'on oublie ainsi ce qui
 » vient de vous? Mon cher, vous faites aussi
 » bon marché de mes larmes dans les peines

» que vous me donnez, que de ma vie et de ma
 » santé dans les soins que vous m'exhortez à
 » prendre. Si vous pouviez vous corriger de
 » cela, votre amitié m'en seroit plus douce, et
 » j'en deviendrois moins à plaindre. »

En entrant dans la chambre de madame d'Épinay, je trouvai Grimm avec elle, et j'en fus charmé. Je leur lus à haute et claire voix mes deux lettres, avec une intrépidité dont je ne me serois pas cru capable, et j'y ajoutai en finissant quelques discours qui ne les démentoient pas. A cette audace, inattendue dans un homme ordinairement si craintif, je les vis l'un et l'autre atterrés, abasourdis, ne répondant pas un mot; je vis surtout cet homme arrogant baisser les yeux à terre, et n'oser soutenir les étincelles de mes regards: mais, dans le même instant, au foud de son cœur, il juroit ma perte, et je suis sûr qu'ils la concertèrent avant de se séparer.

Ce fut à peu près dans ce temps-là que je reçus enfin, par madame d'Houdetot, la réponse de Saint-Lambert (liasse A, n° 57), datée encore de Wolfenbutel, peu de jours après son accident, à ma lettre qui avoit tardé long-temps en route. Cette réponse m'apporta des consolations, dont j'avois grand besoin dans ce moment-là, par les témoignages d'estime et d'amitié dont elle étoit pleine, et qui me donnèrent le courage et la force de les mériter. Dès ce moment je fis mon devoir; mais il est constant

que, si Saint-Lambert se fût trouvé moins sensé, moins généreux, moins honnête homme, j'étois perdu sans retour.

La saison devenoit mauvaise, et l'on commençoit à quitter la campagne. Madame d'Houdetot me marqua le jour où elle comptoit venir faire ses adieux à la vallée, et me donna rendez-vous à Eaubonne. Ce jour se trouva par hasard le même où madame d'Épinay quittoit la Chevrette pour aller à Paris achever les préparatifs de son voyage. Heureusement elle partit le matin, et j'eus le temps encore, en la quittant, d'aller dîner avec sa belle-sœur. J'avois la lettre de Saint-Lambert dans ma poche; je la relus plusieurs fois en marchant. Cette lettre me servit d'égide contre ma foiblesse. Je fis et je tins la résolution de ne voir plus en madame d'Houdetot que mon amie et la maîtresse de mon ami; et je passai tête-à-tête avec elle quatre ou cinq heures dans un calme délicieux, préférable infiniment, même quant à la jouissance, à ces accès de fièvre ardente que, jusque alors, j'avois eus auprès d'elle. Comme elle savoit trop que mon cœur n'étoit pas changé, elle fut sensible aux efforts que j'avois faits pour me vaincre, elle m'en estima davantage, et j'eus le plaisir de voir que son amitié pour moi n'étoit point éteinte. Elle m'annonça le prochain retour de Saint-Lambert, qui, quoique assez bien rétabli de son attaque, n'étoit plus en état de soutenir les fatigues de la guerre, et quittoit le service

pour revenir vivre paisiblement auprès d'elle. Nous formâmes le projet charmant d'une étroite société entre nous trois; et nous pouvions espérer que l'exécution de ce projet seroit durable, vu que tous les sentiments qui peuvent unir des cœurs sensibles et droits en faisoient la base, et que nous rassemblions d'ailleurs à nous trois assez de talents et de connoissances pour nous suffire à nous-mêmes, et n'avoir besoin d'aucun supplément étranger. Hélas! en me livrant à l'espérance d'une si douce vie, je ne songeois guère à celle qui m'attendoit.

Nous parlâmes ensuite de ma situation présente avec madame d'Épinay. Je lui montrai la lettre de Diderot avec ma réponse; je lui détaillai tout ce qui s'étoit passé à ce sujet, et je lui déclarai la résolution où j'étois de quitter l'Ermitage. Elle s'y opposa vivement, et par des raisons toutes puissantes sur mon cœur. Elle me témoigna combien elle auroit désiré que j'eusse fait le voyage de Genève, prévoyant qu'on ne manqueroit pas de la compromettre dans mon refus; ce que la lettre de Diderot sembloit annoncer d'avance. Cependant, comme elle savoit mes raisons aussi-bien que moi-même, elle n'insista pas sur cet article, mais elle me conjura d'éviter tout éclat, à quelque prix que ce pût être, et de pallier mon refus de raisons assez plausibles pour éloigner l'injuste soupçon qu'elle pût y avoir part. Je lui dis qu'elle ne m'imposoit pas une tâche aisée; mais que, résolu d'ex-

pir mes torts au prix même de ma réputation, je voulois donner la préférence à la sienne en tout ce que l'honneur me permettroit d'endurer. On connoitra bientôt si j'ai su remplir cet engagement.

Je le puis jurer, loin que ma passion malheureuse eût rien perdu de sa force, je n'aimai jamais ma Sophie aussi vivement, aussi tendrement que je fis ce jour-là. Mais telle fut l'impression que firent sur moi la lettre de Saint-Lambert, le sentiment du devoir, et l'horreur de la perfidie, que, durant toute cette entrevue, mes sens me laissèrent pleinement en paix auprès d'elle, et que je ne fus pas même tenté de lui baiser la main. En partant, elle m'embrassa devant ses gens. Ce baiser, si différent de ceux que je lui avois dérobés quelquefois sous les feuillages, me fut garant que j'avois repris l'empire de moi-même: je suis presque assuré que, si mon cœur avoit eu le temps de se raffermir dans le calme, il ne me falloit pas trois mois pour être guéri radicalement.

Ici finissent mes liaisons personnelles avec madame d'Houdetot, liaisons dont chacun a pu juger sur les apparences, selon les dispositions de son propre cœur, mais dans lesquelles la passion que m'inspira cette aimable femme, passion la plus vive peut-être qu'aucun homme ait jamais sentie, s'honorera toujours entre le ciel et nous des rares et pénibles sacrifices faits par tous deux au devoir, à l'honneur, à

l'amour et à l'amitié. Nous nous étions trop élevés, j'ose le dire, aux yeux l'un de l'autre, pour pouvoir nous avilir aisément. Il faudroit être indigne de toute estime pour se résoudre à en perdre une de si haut prix; et l'énergie même des sentiments qui pouvoient nous rendre coupables fut ce qui nous empêcha de le devenir.

C'est ainsi qu'après une si longue amitié pour l'une de ces deux femmes, et un si vif amour pour l'autre, je leur fis séparément mes adieux en un même jour, à l'une, pour ne la revoir de ma vie; à l'autre, pour ne la plus voir que deux fois dans les occasions qui je dirai ci-après.

Après leur départ, je me trouvai dans un grand embarras pour remplir tant de devoirs pressants et contradictoires, suites de mes imprudences. Si j'eusse été dans mon état naturel, après la proposition et le refus de ce voyage de Genève, je n'avois qu'à rester tranquille, et tout étoit dit. Mais j'en avois sottement fait une affaire qui ne pouvoit rester dans l'état où elle étoit, et je ne pouvois me dispenser de toute ultérieure explication qu'en quittant l'Ermitage; ce que je venois de promettre à madame d'Houdetot de ne pas faire, au moins pour le moment présent. De plus, elle avoit exigé que j'excusasse, auprès de mes soi-disant amis, le refus de ce voyage, afin qu'on ne lui imputât pas ce refus. Cependant je n'en pouvois alléguer la véritable cause sans outrager madame d'Épi-

nay, à qui je devois certainement de la reconnaissance après tout ce qu'elle avoit fait pour moi. Tout bien considéré, je me trouvai dans la dure mais indispensable alternative de manquer à madame d'Épinay, à madame d'Houdetot, ou à moi-même; et je pris le dernier parti. Je le pris hautement, pleinement, sans tergiverser, et avec une générosité digne assurément de laver les fautes qui m'avoient réduit à cette extrémité. Ce sacrifice, dont mes ennemis ont su tirer parti, et qu'ils attendoient peut-être, a fait la ruine de ma réputation et m'a ôté par leurs soins l'estime publique; mais il m'a rendu la mienne, et m'a consolé dans mes malheurs. Ce n'est pas la dernière fois, comme on verra, que j'ai fait de pareils sacrifices, ni la dernière aussi qu'on s'en est prévalu pour m'accabler.

Grimm étoit le seul qui parût n'avoir pris aucune part dans cette affaire; ce fut à lui que je résolus de m'adresser. Je lui écrivis une longue lettre, dans laquelle j'exposai le ridicule de vouloir me faire un devoir de ce voyage de Genève, l'inutilité, l'embarras même dont j'y aurois été à madame d'Épinay, et les inconvénients qui en auroient résulté pour moi-même. Je ne résistai pas dans cette lettre à la tentation de lui laisser entrevoir que j'étois instruit, et qu'il me paroissoit singulier qu'on prétendît que c'étoit à moi de faire ce voyage, tandis que lui-même s'en dispensoit, et qu'on ne faisoit pas

mention de lui. Cette lettre, où, faute de pouvoir dire nettement mes raisons, je fus forcé de battre souvent la campagne, m'auroit donné dans le public l'apparence de bien des torts ; mais elle étoit un exemple de retenue et de discrétion pour les gens qui, comme Grimm, étoient au fait des choses que j'y taisois, et qui justifioient pleinement ma conduite. Je ne craignois pas même de mettre un préjugé de plus contre moi, en prêtant l'avis de Diderot à mes autres amis, pour insinuer que madame d'Houdetot avoit pensé de même, comme il étoit vrai ; et taisant que, sur mes raisons, elle avoit changé d'avis, je ne pouvois mieux la disculper du soupçon de conniver avec moi, qu'en paroissant sur ce point mécontent d'elle.

Cette lettre finissoit par un acte de confiance dont tout autre homme auroit été touché ; car, exhortant Grimm à peser mes raisons et à me marquer après cela son avis, je lui marquois que cet avis seroit suivi, quel qu'il pût être ; et c'étoit mon intention, eût-il même opiné pour mon départ ; car M. d'Épinay s'étant fait le conducteur de sa femme dans ce voyage, le mien prenoit alors un coup d'œil tout différent : au lieu que c'étoit moi d'abord qu'on voulut charger de cet emploi, et qu'il ne fut question de lui qu'après mon refus.

La réponse de Grimm se fit attendre ; elle fut singulière ; je vais la transcrire ici. (Voyez liasse A, n° 59.)

« Le départ de madame d'Épinay est reculé,
 » son fils est malade, il faut attendre qu'il soit
 » rétabli. Je réverai à votre lettre. Tenez-vous
 » tranquille à votre Ermitage. Je vous ferai pas-
 » ser mon avis à temps. Comme elle ne partira
 » sûrement pas de quelques jours, rien ne presse.
 » En attendant, si vous le jugez à propos, vous
 » pouvez lui faire vos offres, quoique cela me
 » paroisse encore assez égal. Car, connoissant
 » votre position aussi bien que vous-même, je
 » ne doute point qu'elle ne réponde à vos offres
 » comme elle doit ; et tout ce que je vois à gagner
 » à cela, c'est que vous pourrez dire à ceux qui
 » vous pressent, que si vous n'avez pas été, ce
 » n'est pas faute de vous être offert. Au reste, je
 » ne vois pas pourquoi vous voulez absolument
 » que le philosophe soit le porte-voix de tout le
 » monde, et, parce que son avis est que vous
 » partiez, pourquoi vous imaginez que tous vos
 » amis prétendent la même chose. Si vous écrivez
 » à madame d'Épinay, sa réponse peut vous
 » servir de réplique à tous ces amis, puisqu'il
 » vous tient tant au cœur de leur répliquer.
 » Adieu ; je salue madame Le Vasseur et le Cri-
 » minel (1). »

(1) M. Le Vasseur, que sa femme menoit un peu rudement, l'appeloit le *Lieutenant criminel*. M. Grimm donnoit, par plaisanterie, le même nom à la fille ; et, pour abrégé, il lui plut ensuite d'en retrancher le premier mot.

Frappé d'étonnement en lisant cette lettre, je cherchois avec inquiétude ce qu'elle pouvoit signifier, et je ne trouvois rien. Comment ! au lieu de me répondre avec simplicité sur la mienne, il prend du temps pour y rêver, comme si celui qu'il avoit déjà pris ne lui avoit pas suffi. Il m'avertit même de la suspension dans laquelle il veut me tenir, comme s'il s'agissoit d'un problème profond à résoudre, ou comme s'il importoit à ses vues de m'ôter tout moyen de pénétrer son sentiment jusqu'au moment qu'il voudroit me le déclarer. Que signifient donc ces précautions, ces retardements, ce mystère ? Est-ce ainsi qu'on répond à la confiance ? Cette allure est-elle celle de la droiture et de la bonne foi ? Je cherchois en vain quelque interprétation favorable à cette conduite ; je n'en trouvois point. Quel que fût son dessein, s'il m'étoit contraire, sa position en facilitoit l'exécution, sans que, par la mienne, il me fût possible d'y mettre obstacle. En faveur dans la maison d'un grand prince, répandu dans le monde, donnant le ton à nos communes sociétés, dont il étoit l'oracle, il pouvoit, avec son adresse ordinaire, disposer à son aise toutes ses machines ; et moi, seul dans mon Ermitage, loin de tout, sans avis de personne, sans aucune communication, je n'avois d'autre parti que d'attendre et rester en paix ; c'est ce que je fis : seulement j'écrivis à madame d'Épinay, sur la maladie de son fils, une lettre aussi honnête qu'elle pouvoit l'être,

mais où je ne donnai pas dans le piège grossier de lui offrir de partir avec elle.

Après des siècles d'attente dans la cruelle incertitude où cet homme barbare m'avoit plongé, j'appris, au bout de huit ou dix jours, que madame d'Épinay étoit partie ; et je reçus de lui une seconde lettre. Elle n'étoit que de sept à huit lignes, que je n'achevai pas de lire... C'étoit une rupture, mais dans des termes tels que la plus infernale haine les peut dicter, et qui même devenoient bêtes à force de vouloir être offensants. Il me défendoit sa présence comme il m'auroit défendu ses états. Il ne manquoit à sa lettre, pour faire rire, que d'être lue avec plus de sang-froid. Sans la transcrire, sans même en achever la lecture, je la lui renvoyai sur-le-champ avec celle-ci :

« Je me refusois à ma juste défiance : j'achève » trop tard de vous connoître.

« Voilà donc la lettre que vous vous êtes » donné le loisir de méditer ! je vous la renvoie ; » elle n'est pas pour moi. Vous pouvez me haïr » ouvertement et montrer la mienne à toute la » terre ; ce sera de votre part une fausseté de » moins. »

Ce que je lui disois, qu'il pouvoit montrer ma précédente lettre, se rapportoit à un article de la sienne, sur lequel on pourra juger de la profonde adresse qu'il mit à toute cette affaire.

J'ai dit que, pour gens qui n'étoient pas au

fait, ma lettre pouvoit donner sur moi bien des prises. Il le vit avec joie; mais comment se prévaloir de cet avantage sans se compromettre? En montrant cette lettre, il s'exposoit au reproche d'abuser de la confiance de son ami.

Pour sortir de cet embarras, il imagina de rompre avec moi de la façon la plus piquante qu'il fût possible, et de me faire valoir dans sa lettre la grâce qu'il me faisoit de ne pas montrer la mienné. Il étoit bien sûr que, dans l'indignation de ma colère, je me refuserois à sa feinte discrétion, et lui permettrois de montrer ma lettre à tout le monde; c'étoit précisément ce qu'il vouloit, et tout arriva comme il l'avoit arrangé. Il fit courir ma lettre dans tout Paris, avec des commentaires de sa façon, qui pourtant n'eurent pas tout le succès qu'il s'en étoit promis. On ne trouva pas que la permission de montrer ma lettre, qu'il avoit su m'extorquer, l'exemptât du blâme de m'avoir si légèrement pris au mot pour me nuire. On demandoit toujours quels torts personnels j'avois avec lui pour autoriser une si violente haine. Enfin l'on trouvoit que, quand j'aurois eu de tels torts qui l'auroient obligé de rompre, l'amitié, même éteinte, avoit encore des droits qu'il auroit dû respecter. Mais malheureusement Paris est frivole; ces remarques du moment s'oublient; l'absent infortuné se néglige, l'homme qui prospère en impose par sa présence; le jeu de l'intrigue et de

la méchanceté se soutient, se renouvelle; et bientôt son effet, sans cesse renaissant, efface tout ce qui l'a précédé.

Voilà comment, après m'avoir si long-temps trompé, cet homme enfin quitta pour moi son masque, persuadé que, dans l'état où il avoit amené les choses, il cessoit d'en avoir besoin. Soulagé de la crainte d'être injuste envers ce misérable, je l'abandonnai à son propre cœur, et cessai de penser à lui. Huit jours après avoir reçu cette lettre, je reçus de madame d'Épinay sa réponse, datée de Genève, à ma précédente. (Liasse B, n° 10.) Je compris, au ton qu'elle y prenoit avec moi pour la première de fois de sa vie, que l'un et l'autre, comptant sur le succès de leurs mesures, agissoient de concert, et que, me regardant comme un homme perdu sans ressource, ils se livroient désormais sans risque au plaisir d'achever de m'écraser.

Mon état, en effet, étoit des plus déplorables. Je voyois s'éloigner de moi tous mes amis, sans qu'il me fût possible de savoir ni comment ni pourquoi. Diderot, qui se vançoit de me rester seul, et qui depuis trois mois me promettoit une visite, ne venoit point. L'hiver commençoit à se faire sentir, et avec lui les atteintes de mes maux habituels. Mon tempérament, quoique vigoureux, n'avoit pu soutenir les combats de tant de passions contraires. J'étois dans un épuisement qui ne me laissoit ni force ni courage pour résister à rien. Quand mes engagements, quand

les continuelles représentations de Diderot et de madame d'Houdetot, m'auroient permis en ce moment de quitter l'Ermitage, je ne savois ni où aller, ni comment me traîner. Je restois immobile et stupide, sans pouvoir agir ni penser. La seule idée d'un pas à faire, d'une lettre à écrire, d'un mot à dire, me faisoit frémir. Je ne pouvois cependant laisser la lettre de madame d'Épinay sans réplique, à moins de m'avouer digne des traitements dont elle et son ami m'accabloient. Je pris le parti de lui notifier mes sentiments et mes résolutions, ne doutant pas un moment que, par humanité, par générosité, par bienséance, par les bons sentiments que j'avois cru voir en elle malgré les mauvais, elle ne s'empressât d'y souscrire. Voici ma lettre :

A l'Ermitage, le 23 novembre 1757.

« Si l'on mourroit de douleur, je ne serois pas
 » en vie. Mais enfin j'ai pris mon parti. L'amitié
 » est éteinte entre nous, madame; mais celle
 » qui n'est plus garde encore des droits que je
 » sais respecter. Je n'ai point oublié vos bontés
 » pour moi, et vous devez compter de ma part
 » sur toute la reconnaissance qu'on peut avoir
 » pour quelqu'un qu'on ne doit plus aimer.
 » Toute autre explication seroit inutile: j'ai
 » pour moi ma conscience, et vous renvoie à la
 » vôtre.

» J'ai voulu quitter l'Ermitage, et je le de-

» vois. Mais on prétend qu'il faut que j'y reste
 » jusqu'au printemps; et, puisque mes amis le
 » veulent, j'y resterai jusqu'au printemps, si
 » vous y consentez.»

Cette lettre écrite et partie, je ne pensai plus qu'à me tranquilliser à l'Ermitage, en y soignant ma santé, tâchant de recouvrer des forces et de prendre des mesures pour en sortir au printemps sans bruit et sans afficher une rupture. Mais ce n'étoit pas là le compte de monsieur Grimm et de madame d'Épinay, comme on verra dans un moment.

Quelques jours après, j'eus enfin le plaisir de recevoir de Diderot cette visite si souvent promise et manquée. Elle ne pouvoit venir plus à propos; c'étoit mon plus ancien ami, c'étoit presque le seul qui me restât: on peut juger du plaisir que j'eus à le voir dans ces circonstances. J'avois le cœur plein, je l'épanchai dans le sien. Je l'éclairai sur beaucoup de faits qu'on lui avoit tus, déguisés, ou supposés. Je lui appris, de tout ce qui s'étoit passé, ce qu'il m'étoit permis de lui dire. Je n'affectai point de lui taire ce qu'il ne savoit que trop, qu'un amour aussi malheureux qu'insensé avoit été l'instrument de ma perte; mais je ne convins jamais que madame d'Houdetot en fût instruite, ou du moins que je le lui eusse déclaré. Je lui parlai des indignes manœuvres de madame d'Épinay pour surprendre les lettres très-innocentes que sa belle-sœur m'écri-

voit. Je voulus qu'il apprît ces détails de la bouche même des personnes que cette dangereuse femme avoit tenté de séduire. Thérèse les lui fit exactement : mais que devins-je quand ce fut le tour de la mère, et que je l'entendis déclarer et soutenir que rien de cela n'étoit à sa connoissance ? Ce furent ses termes, et jamais elle ne s'en départit. Il n'y avoit pas quatre jours qu'elle m'en avoit répété le récit à moi-même, et elle me dément en face de mon ami. Ce trait me parut décisif, et je sentis alors vivement mon imprudence d'avoir gardé si long-temps une pareille femme auprès de moi. Je ne m'étendis point en invectives contre elle ; à peine daignai-je lui dire quelques mots de mépris. Je sentis ce que je devois à la fille, dont l'inébranlable droiture contrastoit avec l'indigne lâcheté de la mère. Mais dès lors mon parti fut pris sur le compte de la vieille, et je n'attendis que le moment de l'exécuter.

Ce moment vint plus tôt que je ne l'avois attendu. Le 10 décembre, je reçus de madame d'Épinay réponse à ma précédente lettre. En voici le contenu (Casse B, n^o 11) :

A Genève, le 1^{er} décembre 1757.

« Après vous avoir donné, pendant plusieurs
» années, toutes les marques possibles d'amitié
» et d'intérêt, il ne me reste qu'à vous plaindre.
» Vous êtes bien malheureux. Je désire que votre
» conscience soit aussi tranquille que la mienne.

» Cela pourroit être nécessaire au repos de votre
» vie.

» Puisque vous vouliez quitter l'Ermitage et
» que vous le deviez, je suis étonnée que vos
» amis vous aient retenu. Pour moi, je ne con-
» sulte point les miens sur mes devoirs, et je
» n'ai plus rien à vous dire sur les vôtres. »

Un congé si imprévu, mais si nettement prononcé, ne me laissa pas un instant à balancer. Il falloit sortir sur-le-champ, quelque temps qu'il fût, en quelque état que je fusse, dussé-je coucher dans les bois et sur la neige, dont la terre étoit alors couverte, et quoi que pût dire et faire madame d'Houdetot, car je voulois bien lui complaire en tout, mais non pas jusqu'à l'infamie.

Je me trouvai dans le plus terrible embarras où j'aie été de mes jours : mais ma résolution étoit prise ; je jurai, quoi qu'il arrivât, de ne pas coucher le huitième jour à l'Ermitage. Je me mis en devoir de sortir mes effets, déterminé à les laisser en plein champ plutôt que de ne pas rendre les clefs dans la huitaine : car je voulois surtout que tout fût fait avant qu'on pût écrire à Genève et recevoir réponse. J'étois d'un courage que je ne m'étois jamais senti : toutes mes forces étoient revenues. L'honneur et l'indignation m'en rendirent sur lesquelles madame d'Épinay n'avoit pas compté. La fortune aida mon audace. M. Mathas, procureur

fiscal de M. le prince de Condé, entendit parler de mon embarras. Il me fit offrir une petite maison qu'il avoit à son jardin de Mont-Louis à Montmorency. J'acceptai avec empressement et reconnaissance. Le marché fut bientôt fait ; je fis en hâte acheter quelques meubles pour nous coucher Thérèse et moi. Je fis charrier mes effets à grand'peine et à grands frais : malgré la glace et la neige, mon déménagement fut fait dans deux jours ; et le quinze décembre je rendis les clefs de l'Ermitage, après avoir payé les gages du jardinier, ne pouvant payer mon loyer.

Quant à madame Le Vasseur, je lui déclarai qu'il falloit nous séparer ; sa fille voulut m'ébranler, je fus inflexible. Je la fis partir pour Paris dans la voiture du messager, avec tous les effets et meubles que sa fille et elle avoient en commun. Je lui donnai quelque argent, je m'engageai à lui payer son loyer chez ses enfants ou ailleurs, à pourvoir à sa subsistance autant qu'il me seroit possible, et à ne jamais la laisser manquer de pain, tant que j'en aurois moi-même.

Enfin le surlendemain de mon arrivée à Mont-Louis, j'écrivis à madame d'Épinay la lettre suivante :

A Montmorency, le 17 décembre 1757.

« Rien n'est si simple et si nécessaire, madame,
 » que de déloger de votre maison, quand vous
 » n'approuvez pas que j'y reste. Sur votre refus

» de consentir que je passasse à l'Ermitage le
 » reste de l'hiver, je l'ai donc quitté le quinze
 » décembre. Ma destinée étoit d'y entrer malgré
 » moi et d'en sortir de même. Je vous remercie
 » du séjour que vous m'avez engagé d'y faire,
 » et je vous en remerciérois davantage si je l'a-
 » vois payé moins cher. Au reste, vous avez
 » raison de me trouver malheureux : personne
 » au monde ne sait mieux que vous combien je
 » dois l'être. Si c'est un malheur de se tromper
 » sur le choix de ses amis, c'en est un autre non
 » moins cruel de revenir d'une erreur si douce. »

Tel est le narré fidèle de ma demeure à l'Ermitage, et des raisons qui m'en ont fait sortir. Je n'ai pu couper ce récit, et il importoit de le suivre avec la plus grande exactitude, cette époque de ma vie ayant eu sur la suite une influence qui s'étendra jusqu'à mon dernier jour.

LIVRE DIXIÈME.

LA force extraordinaire qu'une effervescence passagère m'avoit donnée pour quitter l'Ermitage m'abandonna sitôt que j'en fus dehors. A peine fus-je établi dans ma nouvelle demeure, que de vives et fréquentes attaques de mes rétentions se compliquèrent avec l'incommodité nouvelle d'une descente qui me tourmentoît depuis quelque temps, sans que je susse que c'en étoit une. Je tombai bientôt dans les plus cruels accidents. Le médecin Thierry, mon ancien ami, vint me voir et m'éclaira sur mon état. Les sondes, les bougies, les bandages, tout l'appareil des infirmités de l'âge rassemblé autour de moi, me fit durement sentir qu'on n'a plus le cœur jeune impunément, quand le corps a cessé de l'être. La belle saison ne me rendit point mes forces, et je passai toute l'année 1758 dans un état de langueur qui me fit croire que je touchois à la fin de ma carrière. J'en voyois approcher le terme avec une sorte d'empressement. Revenu des chimères de l'amitié, détaché de tout ce qui m'avoit fait aimer la vie, je n'y voyois plus rien qui pût me la rendre agréable; je n'y voyois plus que des

maux et des misères qui m'empêchoient de jouir de moi. J'aspirois au moment d'être libre et d'échapper à mes ennemis. Mais reprenons le fil des événements.

Il paroît que ma retraite à Montmorency déconcerta madame d'Épinay : vraisemblablement elle ne s'y étoit pas attendue. Mon triste état, la rigueur de la saison, l'abandon général où je me trouvois, tout leur faisoit croire, à Grimm et à elle, qu'en me poussant à la dernière extrémité ils me réduiroient à leur crier merci, et à m'avilir aux dernières bassesses pour être laissé dans l'asile dont l'honneur m'ordonnoit de sortir. Je délogeai si brusquement qu'ils n'eurent pas le temps de prévenir le coup; et il ne leur resta plus que l'option de jouer à quitte ou double, et d'achever de me perdre, ou de tâcher de me ramener. Grimm prit le premier parti; mais je crois que madame d'Épinay eût préféré l'autre; et j'en juge par sa réponse à ma dernière lettre, où elle radoucit beaucoup le ton qu'elle avoit pris dans les précédentes, et où elle sembloit ouvrir la porte à un accommodement. Le long retard de cette réponse, qu'elle me fit attendre un mois entier, indique assez l'embarras où elle se trouvoit pour lui donner un tour convenable, et les délibérations dont elle la fit précéder. Elle ne pouvoit s'avancer plus loin sans se commettre: mais, après ses lettres précédentes, et après ma brusque sortie de sa maison, l'on ne peut qu'être frappé du soin qu'elle

prend dans cette lettre de n'y pas laisser glisser un seul mot désobligeant. Je vais la transcrire en entier, afin qu'on en juge. (Liasse B, n° 25.)

A Genève, le 17 janvier 1758.

« Je n'ai reçu votre lettre du 17 décembre, monsieur, qu'hier. On me l'a envoyée dans une caisse remplie de différentes choses, qui a été tout ce temps en chemin. Je ne répondrai qu'à l'apostille : quant à la lettre, je ne l'entends pas bien ; et, si nous étions dans le cas de nous expliquer, je voudrais bien mettre tout ce qui s'est passé sur le compte d'un malentendu. Je reviens à l'apostille. Vous pouvez vous rappeler, monsieur, que nous étions convenus que les gages du jardinier de l'Ermitage passeroient par vos mains, pour lui mieux faire sentir qu'il dépendoit de vous, et pour vous éviter des scènes aussi ridicules et indécentes qu'en avoit fait son prédécesseur. La preuve en est que les premiers quartiers de ses gages vous ont été remis, et que j'étois convenue avec vous, peu de jours avant mon départ, de vous faire rembourser vos avances. Je sais que vous en fîtes d'abord difficulté : mais ces avances, je vous avois prié de les faire ; il étoit simple de m'acquitter ; et nous en convinmes. Cahouet m'a marqué que vous n'avez point voulu recevoir cet argent. Il y a assurément du quiproquo là-dedans. Je donne ordre qu'on vous le reporte ; et je ne vois pas pour-

» quoi vous voudriez payer mon jardinier, malgré nos conventions, et au-delà même du terme que vous avez habité l'Ermitage. Je compte donc, monsieur, que, vous rappelant tout ce que j'ai l'honneur de vous dire, vous ne refuserez pas d'être remboursé de l'avance que vous avez bien voulu faire pour moi. »

Après tout ce qui s'étoit passé, ne pouvant plus prendre de confiance en madame d'Épinay, je ne voulus point renouer avec elle ; je ne répondis point à cette lettre, et notre correspondance finit là. Voyant mon parti pris, elle prit le sien, et, entrant alors dans toutes les vues de Grimm et de la coterie holbachique, elle unit ses efforts aux leurs pour me couler à fond. Tandis qu'ils travailloient à Paris, elle travailloit à Genève. Grimm, qui dans la suite alla l'y joindre, acheva ce qu'elle avoit commencé. Tronchin, qu'ils n'eurent pas de peine à gagner, les seconda puissamment, et devint le plus furieux de mes persécuteurs, sans avoir jamais eu de moi, non plus que Grimm, le moindre sujet de plainte. Tous trois d'accord semèrent sourdement dans Genève le germe qu'on y vit éclore quatre ans après.

Ils eurent plus de peine à Paris, où j'étois plus connu, et où les cœurs, moins disposés à la haine, n'en reçurent pas si aisément les impressions. Pour porter leurs coups avec plus d'adresse, ils commencèrent par débiter que

c'étoit moi qui les avois quittés. (Voyez la lettre de Deleyre, liasse B, n° 30.) De là, feignant d'être toujours mes amis, ils semoient adroitement leurs accusations malignes, comme des plaintes de l'injustice de leur ami. Cela faisoit que, moins en garde, on étoit plus porté à les écouter et à me blâmer. Les sourdes accusations de perfidie et d'ingratitude se débitoient avec plus de précaution, et par là même avec plus d'effet. Je sus qu'ils m'imputoient des noirceurs atroces, sans jamais pouvoir apprendre en quoi ils les faisoient consister. Tout ce que je pus déduire de la rumeur publique fut qu'elle se réduisoit à ces quatre crimes capitaux : 1°. ma retraite à la campagne; 2°. mon amour pour madame d'Houdetot; 3°. refus d'accompagner à Genève madame d'Épinay; 4°. sortie de l'Ermitage. S'ils y ajoutèrent d'autres griefs, ils prirent leurs mesures si justes, qu'il m'a été parfaitement impossible d'apprendre jamais quel en étoit le sujet.

C'est donc ici que je crois pouvoir fixer l'établissement d'un système adopté depuis par ceux qui disposent de moi avec un progrès et un succès si rapide, qu'il tiendrait du prodige pour qui ne sauroit pas quelle facilité tout ce qui favorise la malignité des hommes trouve à s'établir. Il faut tâcher d'expliquer en peu de mots ce que cet obscur et profond système a de visible à mes yeux.

Avec un nom déjà célèbre et connu dans toute

l'Europe, j'avois conservé la simplicité de mes premiers goûts. Ma mortelle aversion pour tout ce qui s'appeloit parti, faction, cabale, m'avoit maintenu libre, indépendant, sans autre chaîne que les attachements de mon cœur. Seul, étranger, isolé, sans appui, sans famille, ne tenant qu'à mes principes et à mes devoirs, je suivois avec intrépidité les routes de la droiture, ne flattant, ne ménageant jamais personne aux dépens de la justice et de la vérité. De plus, retiré depuis deux ans dans la solitude, sans correspondance de nouvelles, sans relation des affaires du monde, sans être instruit ni curieux de rien, je vivois à quatre lieues de Paris, aussi séparé de cette capitale par mon incurie, que je l'aurois été par les mers dans l'île de Tinian.

Grimm, Diderot, d'Holbach, au contraire, au centre du tourbillon, vivoient répandus dans le plus grand monde, et s'en partageoient presque entre eux toutes les sphères. Grands, beaux esprits, gens de lettres, gens de robes, femmes, ils pouvoient de concert se faire écouter partout. On doit voir déjà l'avantage que cette position donne à trois hommes bien unis contre un quatrième dans celle où je me trouvois. Il est vrai que Diderot et d'Holbach n'étoient pas, du moins je ne puis le croire, gens à trâmer d'eux-mêmes des complots bien noirs; l'un n'en avoit pas la méchanceté (1), ni l'autre l'habileté; mais c'étoit

(1) J'avoue que, depuis ce livre écrit, tout ce

en cela même que la partie étoit mieux liée. Grimm seul formoit son plan dans sa tête, et n'en monroit aux deux autres que ce qu'ils avoient besoin de voir pour concourir à l'exécution. L'ascendant qu'il avoit pris sur eux rendoit ce concours facile, et l'effet du tout répondoit à la supériorité de son talent.

Ce fut avec ce talent supérieur que, sentant l'avantage qu'il pouvoit tirer de nos positions respectives, il forma le projet de renverser ma réputation de fond en comble, et de m'en faire une tout opposée, sans se compromettre, en commençant par élever autour de moi un édifice de ténèbres qu'il me fut impossible de percer pour éclairer ses manœuvres et pour le démasquer.

Cette entreprise étoit difficile, en ce qu'il en falloit pallier l'iniquité aux yeux de ceux qui devoient y concourir. Il falloit tromper les honnêtes gens; il falloit écarter de moi tout le monde, ne pas me laisser un seul ami, ni petit ni grand. Que dis-je? il ne falloit pas laisser percer un seul mot de vérité jusqu'à moi. Si un seul homme généreux me fût venu dire: Vous faites le vertueux, cependant voilà comme on vous traite, et voilà sur quoi l'on vous juge; qu'avez-vous à dire? Grimm étoit perdu: il le

que j'entrevois à travers les mystères qui m'environnent, me fait craindre de n'avoir pas connu Diderot.

savoit; mais il a sondé son propre cœur, et n'a estimé les hommes que ce qu'ils valent. Je suis fâché, pour l'honneur de l'humanité, qu'il ait calculé si juste.

En marchant dans ces souterrains, ses pas, pour être sûrs, devoient être lents. Il y a dix ans qu'il suit son plan, et le plus difficile reste encore à faire: c'est d'abuser le public entier. Il y reste des yeux qui l'ont suivi de plus près qu'il ne pense. Il le sent, et n'ose encore exposer sa trame au grand jour (1). Mais il a trouvé le peu difficile moyen de faire entrer la puissance, et cette puissance dispose de moi. Soutenu de cet appui, il avance avec moins de risque. Les satellites de la puissance se piquant peu de droiture pour l'ordinaire, et beaucoup moins de franchise, il n'a plus guère à craindre l'indiscrétion de quelque homme de bien. [Car il a besoin surtout que je sois environné de ténèbres impénétrables, et que son complot me soit toujours caché, sachant bien qu'avec quelque art qu'il en ait ourdi la trame, elle ne soutiendrait jamais mes regards. Sa grande adresse

(1) Depuis que ceci est écrit, il a franchi le pas avec le plus plein et le plus inconcevable succès. Je crois que c'est Tronchin qui lui en a donné le courage et les moyens.

(Cette note n'est point dans le manuscrit autographe.)

est de paroître me ménager en me diffamant , et de donner encore à sa perfidie l'air de la générosité.]

Je sentis les premiers effets de ce système par les sourdes accusations de la coterie holbachique , sans qu'il me fût possible de savoir ni de conjecturer même en quoi consistoient ces accusations. Deleyre me disoit , dans ses lettres , qu'on m'imputoit des noirceurs. Diderot me disoit à peu près la même chose ; et , quand j'entrois en explication avec l'un et l'autre , tout se réduisoit aux chefs d'accusation ci-devant notés. Je sentois un refroidissement graduel dans les lettres de madame d'Houdetot. Je ne pouvois attribuer ce refroidissement à Saint-Lambert , qui continuoit de m'écrire avec la même amitié , et qui me vint même voir après son retour. Je ne pouvois non plus m'en imputer la faute , puisque nous nous étions séparés très-contents l'un de l'autre , et qu'il ne s'étoit rien passé de ma part depuis ce temps-là , que mon départ de l'Ermitage , dont elle avoit elle-même senti la nécessité. Ne sachant donc à quoi m'en prendre de ce refroidissement , dont elle ne convenoit pas , mais sur lequel mon cœur ne prenoit pas le change , j'étois inquiet de tout. Je savois qu'elle ménageoit extrêmement sa belle-sœur et Grimm à cause de leurs liaisons avec Saint-Lambert ; je craignois leurs œuvres. Cette agitation rouvrit mes plaies,

et rendit ma correspondance orageuse , au point de l'en dégoûter tout-à-fait.

J'entrevois mille choses cruelles sans rien voir distinctement. J'étois dans la position la plus insupportable pour un homme dont l'imagination s'allumoit aisément. Si j'eusse été tout-à-fait isolé , si je n'avois rien su du tout , je serois devenu plus tranquille ; mais mon cœur tenoit encore à des attachements par lesquels mes ennemis avoient sur moi mille prises , et les foibles rayons qui perçoient dans mon asile ne servoient qu'à me laisser voir la noirceur des mystères qu'on me cachoit.

J'aurois succombé , je n'en doute point , à ce tourment trop cruel , trop insupportable à mon naturel ouvert et franc , qui , par l'impossibilité de cacher mes sentiments , me fait tout craindre de ceux qu'on me cache , si très-heureusement il ne se fût présenté des objets assez intéressants à mon cœur pour faire une diversion salutaire à ceux qui m'occupoient malgré moi. Dans la dernière visite que Diderot m'avoit faite à l'Ermitage , il m'avoit parlé de l'article *Genève* que d'Alembert avoit mis dans l'Encyclopédie ; il m'avoit appris que cet article , concerté avec des Genevois du haut étage , avoit pour but l'établissement de la comédie à Genève ; qu'en conséquence les mesures étoient prises , et que cet établissement ne tarderoit pas d'avoir lieu. Comme Diderot paroissoit trouver tout cela fort bien , qu'il ne doutoit pas du succès , et que

j'avois avec lui trop d'autres débats pour disputer encore sur cet article, je ne lui dis rien; mais indigné de tout ce manège de séduction dans ma patrie, j'attendois avec impatience le volume de l'Encyclopédie où étoit cet article, pour voir s'il n'y auroit pas moyen d'y faire quelque réponse qui pût parer ce malheureux coup. Je recus le volume peu après mon établissement à Mont-Louis, et je trouvai l'article fait avec beaucoup d'adresse et d'art, et digne de la plume dont il étoit parti. Cela ne me détourna pourtant pas de vouloir y répondre; et, malgré l'abattement où j'étois, malgré mes chagrins et mes maux, la rigueur de la saison et l'incommodité de ma nouvelle demeure, dans laquelle je n'avois pas encore eu le temps de m'arranger, je me mis à l'ouvrage avec un zèle qui surmonta tout.

Pendant un hiver assez rude, au mois de février, et dans l'état que j'ai décrit ci-devant, j'allois tous les jours passer deux heures le matin et autant l'après-dinée dans un donjon tout ouvert, que j'avois au bout du jardin où étoit mon habitation. Ce donjon, qui terminoit une allée en terrasse, donnoit sur la vallée et l'étang de Montmorency, et m'offroit pour terme du point de vue le simple mais respectable château de Saint-Gratien, retraite du vertueux Catinat. Ce fut dans ce lieu, pour lors glacé, que, sans abri contre le vent et la neige, et sans autre feu que celui de mon cœur, je composai, dans

l'espace de trois semaines, ma Lettre à d'Alembert sur les spectacles. C'est ici le premier de mes écrits, car la Julie n'étoit pas à moitié faite, où j'aie trouvé des charmes dans le travail. Jusque alors l'indignation de la vertu m'avoit tenu lieu d'Apollon: la tendresse et la douceur d'âme m'en tiurent lieu cette fois. Les injustices dont je n'avois été que spectateur m'avoient irrité; celles dont j'étois devenu l'objet m'attristèrent; et cette tristesse sans fiel n'étoit que celle d'un cœur trop aimant, trop tendre, qui, trompé par ceux qu'il avoit crus de sa trempe, étoit forcé de se retirer au dedans de lui. Plein de tout ce qui venoit de m'arriver, encore ému de tant de violents mouvements, le mien méloit le sentiment de ses peines aux idées que la méditation de mon sujet m'avoit fait naître; mon travail se sentit de ce mélange. Sans m'en apercevoir, j'y décrisis ma situation actuelle; j'y peignis Grimm, madame d'Épinay, madame d'Houdetot, Saint-Lambert, moi-même. En l'écrivant, que je versai de délicieuses larmes! Hélas! on y sent trop que l'amour, cet amour fatal dont je m'efforçois de guérir, n'étoit pas encore sorti de mon cœur. A tout cela se méloit un certain attendrissement sur moi-même, qui me sentoient mourant, et qui croyois faire au public mes derniers adieux. Loin de craindre la mort, je la voyois approcher avec joie; mais j'avois regret de quitter mes semblables sans qu'ils sentissent tout ce que je valois, sans qu'ils

sussent combien j'avois mérité d'être aimé d'eux, s'ils m'avoient connu davantage. Voilà les secrètes causes du ton singulier qui règne dans cet ouvrage, et qui tranche si prodigieusement avec celui du précédent (1).

Je retouchois et mettois au net cette Lettre, et je me disposois à la faire imprimer, quand, après un long silence, j'en reçus une de madame d'Houdetot, qui me plongea dans une affliction nouvelle, la plus sensible que j'eusse encore éprouvée. Elle m'apprenoit dans cette lettre (liasse B, n° 34) que ma passion pour elle étoit connue dans tout Paris, que j'en avois parlé à des gens qui l'avoient rendue publique; que ces bruits, parvenus à son amant, avoient failli lui coûter la vie; qu'enfin il lui rendoit justice, et que leur paix étoit faite; mais qu'elle lui devoit, ainsi qu'à elle-même et au soin de sa réputation, de rompre avec moi tout commerce, m'assurant au reste qu'ils ne cesseroient jamais l'un et l'autre de s'intéresser à moi; qu'ils me défendroient dans le public, et qu'elle enverroit de temps en temps savoir de mes nouvelles.

Et toi aussi, Diderot! m'écriai-je. Indigne ami!... Je ne pus cependant me résoudre à le juger encore. Ma foiblesse étoit connue d'autres gens qui pouvoient l'avoir fait parler. Je voulus douter.... mais bientôt je ne le pus plus. Saint-

(1) Le Discours sur l'Inégalité.

Lambert fit peu après un acte digne de sa générosité. Il jugeoit, connoissant assez mon âme, en quel état je devois être, trahi d'une partie de mes amis et délaissé des autres. Il vint me voir. La première fois il avoit peu de temps à me donner. Il revint. Malheureusement, ne l'attendant pas, je ne me trouvai pas chez moi. Thérèse, qui s'y trouva, eut avec lui un entretien de plus de deux heures, dans lequel ils se dirent mutuellement beaucoup de faits dont il m'importoit que lui et moi fussions informés. La surprise avec laquelle j'appris par lui que personne ne doutoit dans le monde que je n'eusse vécu avec madame d'Épinay, comme Grimm y vivoit maintenant, ne peut être égalée que par celle qu'il eut lui-même en apprenant combien ce bruit étoit faux. Saint-Lambert, au grand déplaisir de la dame, étoit dans le même cas que moi, et tous les éclaircissements qui résultèrent de cet entretien achevèrent d'éteindre en moi tout regret d'avoir rompu sans retour avec elle. Par rapport à madame d'Houdetot, il détailla à Thérèse plusieurs circonstances qui n'étoient connues ni d'elle, ni même de madame d'Houdetot, que je savois seul, que je n'avois dites qu'au seul Diderot sous le sceau de l'amitié, et c'étoit précisément Saint-Lambert qu'il avoit choisi pour lui en faire la confidence. Ce dernier trait me décida; et, résolu de rompre avec Diderot pour jamais, je ne délibérai plus que sur la manière; car je m'étois aperçu que les

ruptures secrètes tournoient à mon préjudice, en ce qu'elles laissoient le masque de l'amitié à mes plus dangereux ennemis.

Les règles de bienséance établies dans le monde sur cet article semblent dictées par l'esprit de mensonge et de trahison. Paroitre encore l'ami d'un homme dont on a cessé de l'être, c'est se réserver des moyens de lui nuire, en surprenant les honnêtes gens. Je me rappelai que, quand l'illustre Montesquieu rompit avec le P. de Tournemine, il se hâta de le déclarer hautement, en disant à tout le monde, « N'écoutez ni le » P. de Tournemine ni moi, parlant l'un de » l'autre; car nous avons cessé d'être amis. » Cette conduite fut très-applaudie, et tout le monde le loua la franchise et la générosité. Je résolus de suivre avec Diderot la même méthode. Mais comment, de ma retraite, publier cette rupture authentiquement, et pourtant sans scandale? Je m'avisai d'insérer, par forme de note, dans mon ouvrage, un passage du livre de l'Ecclésiastique, qui déclaroit cette rupture, et même le sujet, assez clairement pour quiconque étoit au fait, et ne signifioit rien pour le reste du monde; m'attachant au surplus à ne désigner dans l'ouvrage l'ami auquel je renonçois qu'avec l'honneur qu'on doit toujours rendre à l'amitié même éteinte. On peut voir tout cela dans l'ouvrage même.

Il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde, et il semble que tout acte de courage soit un

crime dans l'adversité. Le même trait qu'on avoit admiré dans Montesquieu ne m'attira que blâme et reproche. Sitôt que mon ouvrage fut imprimé, et que j'en eus des exemplaires, j'en envoyai un à Saint-Lambert, qui, la veille même, m'avoit écrit, au nom de madame d'Houdetot et au sien, un billet plein de la plus tendre amitié (liasse B, n^o. 37). Voici la lettre qu'il m'écrivit en me renvoyant mon exemplaire (liasse B, n^o. 38).

Eaubonne, 10 octobre 1758.

« En vérité, monsieur, je ne puis accepter le » présent que vous venez de me faire. A l'endroit » de votre préface où, à l'occasion de Diderot, » vous citez un passage de l'Ecclésiaste (il se » trompe, c'est de l'Ecclésiastique), le livre » m'est tombé des mains. Après les conversations » de cet été, vous m'avez paru convaincu que » Diderot étoit innocent des prétendues indis- » crétions que vous lui imputiez. Il peut avoir » des torts avec vous : je l'ignore; mais je sais » bien qu'ils ne vous donnent pas le droit de lui » faire une insulte publique. Vous n'ignorez pas » les persécutions qu'il essuie, et vous allez » mêler la voix d'un ancien ami aux cris de l'en- » vie. Je vous avoue, monsieur, que je ne puis » vous dissimuler combien cette atrocité me » révolte. Je ne vis point avec Diderot, mais je » l'honore; et je sens vivement le chagrin que » vous donnez à un homme à qui, du moins

» vis-à-vis de moi, vous n'avez jamais reproché
 » qu'un peu de foiblesse. Monsieur, nous diffé-
 » rons trop de principes pour nous convenir
 » jamais. Oubliez mon existence; cela ne doit
 » pas être difficile. Je n'ai jamais fait aux hom-
 » mes ni le bien ni le mal dont on se souvient
 » long-temps. Je vous promets, moi, monsieur,
 » d'oublier votre personne, et de ne me souvenir
 » que de vos talents. »

Je ne me sentis pas moins indigné que déchiré
 par la lecture de cette lettre; et, dans l'excès de
 ma misère, retrouvant enfin ma fierté, je lui
 répondis par le billet suivant.

A Montmorency, le 11 octobre 1758.

« Monsieur, en lisant votre lettre, je vous ai
 » fait l'honneur d'en être surpris, et j'ai en la
 » hêtise d'en être ému; mais je l'ai trouvée in-
 » digne de réponse.

» Je ne veux point continuer les copies de
 » madame d'Houdetot. S'il ne lui convient pas
 » de garder ce qu'elle a, elle peut me le ren-
 » voyer, je lui rendrai son argent; si elle le garde,
 » il faut toujours qu'elle envoie chercher le reste
 » de son papier et de son argent. Je la prie de
 » me rendre en même temps le prospectus dont
 » elle est dépositaire. Adieu, monsieur. »

Le courage dans l'infortune irrite les cœurs
 lâches, mais il plaît aux cœurs généreux. Il

paroit que ce billet fit rentrer Saint-Lambert en
 lui-même, et qu'il eut regret à ce qu'il avoit fait;
 mais, trop fier à son tour pour en revenir ou-
 vertement, il saisit, il prépara peut-être le
 moyen d'amortir le coup qu'il m'avoit porté.
 Quinze jours après, je reçus de M. d'Épinay la
 lettre suivante (liasse B, n^o. 10).

Ce jeudi 26.

« J'ai reçu, monsieur, le livre que vous avez
 » eu la bonté de m'envoyer; je le lis avec le plus
 » grand plaisir. C'est le sentiment que j'ai tou-
 » jours éprouvé à la lecture de tous les ouvrages
 » qui sont sortis de votre plume. Recevez-en tous
 » mes remerciements. J'aurois été vous les faire
 » moi-même, si mes affaires m'eussent permis
 » de demeurer quelque temps dans votre voisi-
 » nage: mais j'ai bien peu habité la Chevrette
 » cette année. Monsieur et madame Dupin vien-
 » nent m'y demander à dîner dimanche pro-
 » chain. Je compte que MM. de Saint-Lambert,
 » de Francueil, et madame d'Houdetot, seront
 » de la partie. Vous me feriez un vrai plaisir,
 » monsieur, si vous vouliez être des nôtres.
 » Toutes les personnes que j'aurai chez moi vous
 » désirent, et seront charmées de partager avec
 » moi le plaisir de passer avec vous une partie
 » de la journée. J'ai l'honneur d'être avec la plus
 » parfaite considération, etc. »

Cette lettre me donna d'horribles battements

de cœur. Après avoir fait depuis un an la nouvelle de Paris, l'idée de m'aller donner en spectacle, vis-à-vis de madame d'Houdetot, me faisoit trembler, et j'avois peine à trouver assez de courage pour soutenir cette épreuve. Cependant, puisqu'elle et Saint-Lambert le vouloient bien, puisque d'Épinay parloit au nom de tous les conviés, et qu'il n'en nommoit aucun que je ne fusse bien aise de voir, je ne crus point, après tout, me compromettre en acceptant un dîné où j'étois, en quelque sorte, invité par tout le monde. Je promis donc. Le dimanche il fit mauvais. M. d'Épinay m'envoya son carrosse, et j'allai.

Mon arrivée fit sensation. Je n'ai jamais reçu d'accueil plus caressant. On eût dit que toute la compagnie sentait combien j'avois besoin d'être rassuré. Il n'y a que les cœurs françois qui connoissent ces sortes de délicatesses. Cependant je trouvai plus de monde que je ne m'y étois attendu : entre autres, le comte d'Houdetot, que je ne connoissois point du tout, et sa sœur, madame de Blainville, dont je me serois bien passé. Elle étoit venue plusieurs fois l'année précédente à Eaubonne; et sa belle-sœur, dans nos promenades solitaires, l'avoit souvent laissée s'ennuyer à garder le mulet. Elle en avoit nourri contre moi un ressentiment qu'elle satisfit durant ce dîné tout à son aise; car on sent assez que la présence du comte d'Houdetot et de Saint-Lambert ne mettoit pas les rieurs de mon côté, et qu'un homme embarrassé dans les en-

tretiens les plus faciles n'étoit pas fort brillant dans celui-là. Je n'ai jamais tant souffert, ni fait si mauvaise contenance, ni reçu d'atteintes plus imprévues. Enfin, quand on fut sorti de table, je m'éloignai de cette mégère; j'eus le plaisir de voir Saint-Lambert et madame d'Houdetot s'approcher de moi, et nous causâmes ensemble une partie de l'après-midi, de choses indifférentes, à la vérité, mais avec la même familiarité qu'avant mon égarement. Ce procédé ne fut pas perdu dans mon cœur, et si Saint-Lambert y eût pu lire, il en eût sûrement été content. Je puis jurer que, quoiqu'en arrivant la vue de madame d'Houdetot m'eût donné des palpitations jusqu'à la défaillance, en m'en retournant, je ne pensai presque pas à elle; je ne fus occupé que de Saint-Lambert.

Malgré les malins sarcasmes de madame de Blainville, ce dîné me fit grand bien, et je me félicitai fort de ne m'y être pas refusé. J'y reconnus non-seulement que les intrigues de Grimm et des Holbachiens n'avoient point détaché de moi mes anciennes connoissances (1); mais, ce qui me flatta davantage encore, que les sentiments de madame d'Houdetot et de Saint-Lambert étoient moins changés que je n'avois cru;

(1) Voilà ce que, dans la simplicité de mon cœur, je croyois encore quand j'écrivis mes Confessions.

(Note qui manque au manuscrit autographe.)

et je compris enfin qu'il y avoit plus de jalousie que de mésestime dans l'éloignement où il la tenoit de moi. Cela me consola et me tranquillisa. sûr de n'être pas un objet de mépris pour ceux qui l'étoient de mon estime, j'en travaillai sur mon propre cœur avec plus de courage et de succès. Si je ne vins pas à bout d'y éteindre entièrement une passion coupable et malheureuse, j'en réglai du moins si bien les restes, qu'ils ne m'ont pas fait faire une seule faute depuis ce temps-là. Les copies de madame d'Houdetot, qu'elle m'engagea de reprendre, mes ouvrages, que je continuai de lui envoyer quand ils paroissoient, n'attirèrent encore de sa part de temps à autre quelques messages et billets indifférents, mais obligeants. Elle fit même plus, comme on verra dans la suite; et la conduite réciproque de tous les trois, quand notre commerce eut cessé, peut servir d'exemple de la façon dont les honnêtes gens se séparent quand il ne leur convient plus de se voir.

Un autre avantage que me procura ce dîner fut qu'on en parla dans Paris, et qu'il servit de réfutation sans réplique au bruit que répandoient partout mes ennemis, que j'étois brouillé mortellement avec tous ceux qui s'y trouvèrent, et surtout avec M. d'Épinay. En quittant l'Ermitage, je lui avois écrit une lettre de remerciement très-honnête, à laquelle il répondit non moins honnêtement; et les attentions réciproques ne cessèrent point, tant avec lui qu'avec

M. de La Live, son frère, qui même vint me voir à Montmorency, et m'envoya ses gravures. Hors les deux belles-sœurs de madame d'Houdetot, je n'ai jamais été mal avec personne de sa famille.

Ma *Lettre à d'Alembert* eut un grand succès. Tous mes ouvrages en avoient eu; mais celui-ci me fut plus favorable: il apprit au public à se défier des insinuations de la coterie holbachique. Quand j'allai à l'Ermitage, elle prédit, avec sa suffisance ordinaire, que je n'y tiendrois pas trois mois. Quand elle vit que j'y en avois tenu vingt, et que, forcé d'en sortir, je fixois encore ma demeure à la campagne, elle soutint que c'étoit obstination pure; que je m'ennuyois à la mort dans ma retraite; mais que, rongé d'orgueil, j'aimois mieux y périr victime de mon opiniâtreté que de m'en dédire, et de revenir à Paris. La *Lettre à d'Alembert* respiroit une douceur d'âme qu'on sentit n'être point jouée. Si j'eusse été rongé d'humeur dans ma retraite, mon ton s'en seroit senti. Il en régnoit dans tous les écrits que j'avois faits à Paris: il n'en régnoit plus dans le premier que j'avois fait à la campagne. Pour ceux qui savent observer, cette remarque étoit décisive. On vit que j'étois rentré dans mon élément.

Cependant ce même ouvrage, tout plein de douceur qu'il étoit, me fit encore, par ma balourdise ou par mon malheur ordinaire, un nouvel ennemi parmi les gens de lettres. J'avois fait

connoissance avec Marmontel chez M. de La Poplinière ; et cette connoissance s'étoit entretenue chez le baron. Marmontel faisoit alors le *Mercur* de France. Comme j'avois la fierté de ne point envoyer mes ouvrages aux auteurs périodiques, et que je vonlois cependant lui envoyer le mien sans qu'il crût que c'étoit à ce titre et pour qu'il parlât de mon ouvrage, j'écrivis sur son exemplaire que ce n'étoit pas pour l'auteur du *Mercur*, mais pour M. Marmontel. Je crus lui faire un très-beau compliment : il crut y voir une cruelle offense, et devint mon irréconciliable ennemi. Il écrivit contre cette même lettre avec politesse, mais avec un fiel qui se sent aisément ; et, depuis lors, il n'a manqué aucune occasion de me nuire dans la société, et de me maltraiter indirectement dans ses ouvrages : tant le très-irritable amour-propre des gens de lettres est difficile à ménager, et tant on doit avoir soin de ne rien laisser dans les compliments qu'on leur fait qui puisse même avoir la moindre apparence équivoque !

Devenu tranquille de tous les côtés, je profitai du loisir et de l'indépendance où je me trouvois pour reprendre mes travaux avec plus de suite. J'achevai cet hiver la *Julie*, et je l'envoyai à Rey, qui la fit imprimer l'année suivante. Ce travail fut cependant encore interrompu par une petite diversion, et même assez désagréable. J'appris qu'on préparoit à l'Opéra une nouvelle remise du *Devin du village*. Outré de voir ces

gens-là disposer arrogamment de mon bien, je repris le Mémoire que j'avois envoyé à M. d'Argenson, et qui étoit demeuré sans réponse ; et, l'ayant retouché, je le fis remettre par M. Sellon, résident de Genève, avec une lettre dont il voulut bien se charger, à M. le comte de Saint-Florentin, qui avoit remplacé M. d'Argenson dans le département de l'Opéra. M. de Saint-Florentin promit une réponse, et n'en fit aucune. Duclos, à qui j'écrivis ce que j'avois fait, en parla aux petits violons, qui offrirent de me rendre, non mon opéra, mais mes entrées dont je ne pouvois plus profiter. Voyant que je n'avois d'aucun côté aucune justice à espérer, j'abandonnai cette affaire ; et la direction de l'Opéra, sans répondre à mes raisons ni les écouter, a continué de disposer, comme de son propre bien, et de faire son profit du *Devin du village*, qui très-incontestablement n'appartient qu'à moi seul (1).

Depuis que j'avois secoué le joug de mes tyrans, je menois une vie assez égale et paisible : privé du charme des attachements trop vifs, j'étois libre aussi du poids de leurs chaînes. Dégouté des amis protecteurs qui vouloient absolument disposer de ma destinée, et m'asservir

(1) Il lui appartient depuis lors par un accord qu'elle a fait avec moi tout nouvellement.

(Cette note manque au manuscrit autographe.)

à leurs prétendus bienfaits malgré moi, j'étois résolu de m'en tenir désormais aux liaisons de simple bienveillance, qui, sans gêner la liberté, font l'agrément de la vie, et dont une mise d'égalité fait le fondement. J'en avois de cette espèce autant qu'il m'en falloit pour goûter les douceurs de la société, sans en souffrir la dépendance; et sitôt que j'eus essayé de ce genre de vie, je sentis que c'étoit celui qui me convenoit à mon âge, pour finir mes jours dans le calme, loin de l'orage, des brouilleries et des tracasseries où je venois d'être à demi submergé.

Durant mon séjour à l'Ermitage, et depuis mon établissement à Montmorency, j'avois fait à mon voisinage quelques connoissances qui m'étoient agréables et qui ne m'assujétissoient à rien. A leur tête étoit le jeune Loyseau de Mauléou, qui, débutant alors au barreau, ignoroit encore quelle y seroit sa place. Je n'eus pas comme lui ce doute: je lui marquai bientôt la carrière illustre qu'on le voit fournir aujourd'hui. Je lui prédis que, s'il se rendoit sévère sur le choix des causes, et qu'il ne fût jamais que le défenseur de la justice et de la vertu, son génie, élevé par ce sentiment sublime, égalerait celui des plus grands orateurs. Il a suivi mon conseil, et il en a senti l'effet. Sa défense de M. de Portes est digne de Démosthène. Il venoit tous les ans passer les vacances à Saint-Brice, à un quart de lieue de l'Ermitage, dans

le fief de Mauléou, appartenant à sa mère, et où jadis avoit logé le grand Bossuet. Voilà un fief dont une succession de pareils maîtres rendroit la noblesse difficile à soutenir.

J'avois, au même village de Saint-Brice, le libraire Guérin, homme d'esprit, lettré, aimable, et de la haute volée dans son état. Il me fit faire aussi connoissance avec Jean Néaulme, libraire d'Amsterdam, son correspondant et ami, qui dans la suite imprima l'*Émile*.

J'avois, plus près encore que Saint-Brice, M. Maltor, curé de Groslay, plus fait pour être homme d'état et ministre que curé de village, et à qui l'on eût donné tout au moins un diocèse à gouverner, si les talents décidoient des places. Il avoit été secrétaire du comte du Luc, et avoit connu très-particulièrement Jean-Baptiste Rousseau. Aussi plein d'estime pour la mémoire de cet illustre banni, que d'horreur pour celle du fourbe Saurin, il savoit sur l'un et sur l'autre beaucoup d'anecdotes curieuses que Séguy n'avoit pas mises dans la vie encore manuscrite du premier; et il m'assuroit que le comte du Luc, loin d'avoir eu jamais à s'en plaindre, avoit conservé jusqu'à la fin de sa vie la plus tendre amitié pour lui. M. Maltor, à qui M. de Vintimille avoit donné cette retraite assez bonne après la mort de son patron, avoit été employé jadis dans beaucoup d'affaires, dont il avoit, quoique vieux, la mémoire encore présente, et dont il raisonnoit très-bien.

Sa conversation, non moins instructive qu'amusante, ne sentoit point son curé de village : il joignoit le ton d'un homme du monde aux connoissances d'un homme de cabinet. Il étoit de tous mes voisins celui dont la société m'étoit le plus agréable, et que j'ai eu le plus de regret de quitter.

J'avois à Montmorency les Oratoriens, et entre autres le père Berthier, professeur de physique, auquel, malgré quelque léger vernis de pédanterie, je m'étois attaché par un certain air de bonhomie que je lui trouvois. J'avois cependant peine à concilier cette grande simplicité avec le désir et l'art qu'il avoit de se fourrer partout, chez les grands, chez les femmes, chez les dévots, chez les philosophes. Il savoit se faire tout à tous. Je me plaisois fort avec lui, j'en parlois à tout le monde. Apparemment que ce que j'en disois lui revint : il me remercioit un jour, en ricanant, de l'avoir trouvé bon-homme. Je trouvai dans son souris je ne sais quoi de sardonique qui changea totalement sa physionomie à mes yeux, et qui m'est souvent revenu depuis lors dans la mémoire. Je ne peux pas mieux comparer ce souris qu'à celui de Panurge achetant les moutons de Dindenaut. Notre connoissance avoit commencé peu de temps après mon arrivée à l'Ermitage, où il me venoit voir très-souvent. J'étois déjà établi à Montmorency, quand il en partit pour retourner demeurer à Paris. Il y voyoit souvent

madame Le Vasseur. Un jour que je ne pensois à rien moins, il m'écrivit de sa part pour m'informer que M. Grimm lui offroit de se charger de son entretien, et pour me demander la permission de l'accepter. J'appris que cette offre consistoit en une pension de trois cents livres, et qu'elle devoit venir demeurer à Deuil, entre la Chevrette et Montmorency. Je ne dirai pas l'impression que fit sur moi cette nouvelle, qui auroit été moins surprenante si Grimm avoit eu dix mille livres de rente, ou quelque relation plus facile à comprendre avec cette femme, et qu'on ne m'eût pas fait un si grand crime de l'avoir amenée à la campagne, où cependant il lui plaisoit maintenant de la ramener, comme si elle étoit rajeunie depuis ce temps-là. Je compris que la bonne vieille ne me demandoit une permission, dont elle auroit bien pu se passer si je l'avois refusée, qu'afin de ne pas s'exposer à perdre ce que je lui donnois de mon côté. Quoique cette charité me parût très-extraordinaire, elle ne me frappa pas alors autant qu'elle a fait dans la suite. Mais quand j'aurois su tout ce que j'ai pénétré depuis, je n'en aurois pas moins donné mon consentement, comme je fis, et comme j'étois obligé de faire, à moins de renchérir sur l'offre de M. Grimm. Depuis lors le père Berthier me guérit un peu de l'imputation de bonhomie qui lui avoit paru si plaisante, et dont je l'avois si étourdiment chargé.

Ce même père Berthier avoit la connoissance de deux hommes qui recherchèrent aussi la mienne, je ne sais pourquoi; car il y avoit assurément peu de rapport entre leurs goûts et les miens. C'étoient des enfans de Melchisédec, dont on ne connoissoit ni le pays, ni la famille, ni probablement le vrai nom. Ils étoient jansénistes, et passaient pour des prêtres déguisés, peut-être à cause de leur façon ridicule de porter les rapières auxquelles ils étoient attachés. Le mystère prodigieux qu'ils mettoient à toutes leurs allures leur donnoit un air de chefs de parti; et je n'ai jamais douté qu'ils ne fissent la gazette ecclésiastique. L'un, grand, bénin, patelin, s'appeloit M. Ferrand; l'autre, petit, trapu, ricaner, pointilleux, s'appeloit M. Minard. Ils se traitoient de cousins; ils logeoient à Paris avec d'Alembert, chez sa nourrice appelée madame Rousseau, et ils avoient pris à Montmorency un petit appartement pour y passer les étés. Ils faisoient leur ménage eux-mêmes, sans domestique et sans commissionnaire. Ils avoient alternativement chacun sa semaine pour aller aux provisions, faire la cuisine, et balayer la maison. D'ailleurs ils se tenoient assez bien; nous mangions quelquefois les uns chez les autres. Je ne sais pas pourquoi ils se soucioient de moi; pour moi, je ne me souciois d'eux que parce qu'ils jouoient aux échecs; et, pour obtenir une pauvre petite partie, j'endurois quatre heures d'ennui. Comme ils se

fourroient partout et vouloient se mêler de tout, Thérèse les appeloit *les commères*; et ce nom leur est demeuré à Montmorency.

Telles étoient, avec mon hôte, M. Mathas, qui étoit un bon homme, mes principales connoissances de campagne. Il m'en restoit assez à Paris pour y vivre quand je voudrois avec agrément, hors de la sphère des gens de lettres, où je ne comptois que le seul Duclou pour ami; car Deleyre étoit encore trop jeune, et quoique après avoir vu de près les manœuvres de la clique philosophique à mon égard il s'en fût tout-à-fait détaché, je ne pouvois encore oublier la facilité qu'il avoit eue à se faire auprès de moi le porte-voix de tous ces gens-là.

J'avois d'abord mon ancien et respectable ami, M. Roguin. C'étoit un ami du bon temps, que je ne devois point à mes écrits, mais à moi-même, et que, pour cette raison, j'ai toujours conservé. J'avois le bon Le Nieps, mon compatriote, et sa fille, alors vivante, madame Lambert. J'avois un jeune Genevois, appelé Coindet, bon garçon, ce me sembloit, soigneux, officieux, zélé, mais ignorant, confiant, gourmand, avantageux, qui m'étoit venu voir dès le commencement de ma demeure à l'Ermitage, et, sans autre introducteur que lui-même, s'étoit bientôt établi chez moi, malgré moi. Il avoit quelque goût pour le dessin, et connoissoit les artistes. Il me fut utile pour les estampes de la *Julie*; il se chargea de la direction des dessins

et des planches, et s'acquitta bien de cette commission.

J'avois la maison de M. Dupin, qui, moins brillante que durant les beaux jours de madame Dupin, ne laissoit pas d'être encore, par le mérite des maîtres, et par le choix des gens qui s'y rassembloient, une des meilleures maisons de Paris. Comme je ne leur avois préféré personne, que je ne les avois quittés que pour vivre libre, ils n'avoient point cessé de me voir avec amitié, et j'étois sûr d'être en tout temps bien reçu de madame Dupin. Je la pouvois même compter en quelque sorte pour une de mes voisines de campagne, depuis qu'ils s'étoient fait un établissement à Clichy, où j'allois quelquefois passer un jour ou deux, et où j'aurois été davantage, si madame Dupin et madame de Chenonceaux avoient vécu de meilleure intelligence. Mais la difficulté de se partager dans la même maison entre deux femmes qui ne sympathisoient pas, me rendoit Clichy trop gênant. Attaché à madame de Chenonceaux d'une amitié plus égale et plus familière, j'avois le plaisir de la voir plus à mon aise à Deuil, presque à ma porte, où elle avoit loué une petite maison, et même chez moi où elle me venoit voir assez souvent.

J'avois madame de Créqui, qui s'étant jetée dans la haute dévotion, avoit cessé de voir les d'Alembert, les Marmontel, et la plupart des gens de lettres, excepté, je crois, l'abbé Tru-

blet, manière alors de demi-cafard, dont elle étoit même assez ennuyée. Pour moi, qu'elle avoit recherché, je ne perdis ni sa bienveillance, ni sa correspondance. Elle m'envoya des poulardes du Mans aux étrennes, et sa partie étoit faite pour me venir voir l'année suivante, quand un voyage de madame de Luxembourg croisa le sien. [Je lui dois ici une place à part ; elle en aura toujours une distinguée dans mes souvenirs.]

J'avois un homme qu'excepté Roguin j'aurois dû mettre le premier en compte, mon ancien confrère et ami de Carrio, ci-devant secrétaire titulaire de l'ambassade d'Espagne à Venise, puis en Suède, où il fut, par sa cour, chargé des affaires, et enfin nommé réellement secrétaire d'ambassade à Paris. Il me vint surprendre à Montmorency lorsque je m'y attendois le moins. Il étoit décoré d'un ordre d'Espagne, dont j'ai oublié le nom, avec une belle croix en pierreries. Il avoit été obligé, dans ses preuves, d'ajouter une lettre à son nom de Carrio, et portoit celui de chevalier de Carrion. Je le trouvai toujours le même, c'est-à-dire, le même excellent cœur, l'esprit de jour en jour plus aimable. J'aurois repris avec lui la même intimité qu'auparavant, si Coindet, s'interposant entre nous à son ordinaire, n'eût profité de mon éloignement pour s'insinuer à ma place et en mon nom dans sa confiance, et me supplanter à force de zèle à me servir.

La mémoire de Carrion me rappelle celle d'un de mes voisins de campagne, dont j'aurois d'autant plus de tort de ne pas parler, que j'en ai à confesser un bien inexcusable et bien choquant envers lui. C'étoit l'honnête M. Le Blond, qui m'avoit rendu service à Venise, et qui, étant venu faire un voyage en France avec sa famille, avoit loué une maison de campagne à la Briche, non loin de Montmorency (1). Sitôt que j'appris qu'il étoit mon voisin, j'en fus dans la joie de mon cœur, et me fis encore plus une fête qu'un devoir d'aller lui rendre visite. Je partis pour cela dès le lendemain. Je fus rencontré par des gens qui me venoient voir moi-même, et avec lesquels il fallut retourner. Deux jours après je pars encore; il avoit diné à Paris avec toute sa famille. Une troisième fois il étoit chez lui: j'entendis des voix de femmes, je vis un carrosse à la porte; cela me fit peur. Je voulois du moins, pour la première fois, le voir à mon aise et causer avec lui de nos anciennes liaisons. Enfin, je remis si bien ma visite de jour à autre, que la honte de remplir si tard un pareil devoir fit que je ne le remplis point du tout: après avoir osé tant attendre, je n'osai plus me montrer.

(1) Quand j'écrivois ceci, plein de mon ancienne et aveugle confiance, j'étois bien loin de soupçonner le vrai motif et l'effet de ce voyage de Paris.

(Cette note manque dans le manuscrit autographe.)

Cette négligence, dont M. Le Blond ne put qu'être justement indigné, donna vis-à-vis de lui l'air de l'ingratitude à ma paresse; et cependant je sentoais mon cœur si peu coupable, que si j'avois pu faire à M. Le Blond quelque vrai plaisir, j'étois sûr qu'il ne m'auroit pas trouvé paresseux. Mais l'indolence, la négligence et les délais dans les petits devoirs à remplir, m'ont fait plus de tort que de plus grands vices. Mes pires fautes ont été d'omission: j'ai rarement fait ce qu'il ne falloit pas faire, et malheureusement j'ai fait plus rarement encore ce qu'il falloit.

Puisque me voilà revenu à mes connoissances de Venise, je n'en dois pas oublier une qui s'y rapporte, et que je n'avois interrompue, ainsi que les autres, que depuis beaucoup moins de temps. C'est celle de M. de Jonville, qui avoit continué, depuis son retour de Gênes, à me faire beaucoup d'amitiés. Il aimoit fort à me voir et à causer avec moi des affaires d'Italie et des folies de M. de Montaigu, dont il savoit de son côté bien des traits par les bureaux des affaires étrangères, dans lesquels il avoit beaucoup de liaisons. J'eus le plaisir aussi de revoir chez lui mon ancien camarade Dupont, qui avoit acheté une charge dans sa province, et dont les affaires le ramenoient quelquefois à Paris. M. de Jonville devint peu à peu si empressé de m'avoir, qu'il en étoit même gênant; et, quoique nous logeassions dans des quartiers fort éloignés, il y avoit

du bruit entre nous quand je passois une semaine entière sans aller dîner chez lui. Quand il alloit à Jonville, il m'y vouloit toujours emmener; mais, y étant une fois allé passer huit jours qui me parurent fort longs, je n'y voulus plus retourner. M. de Jonville étoit assurément un honnête et galant homme, aimable même à certains égards: mais il avoit peu d'esprit: il étoit beau, tant soit peu narcisse, et passablement ennuyeux. H avoit un recueil singulier, et peut-être unique au monde, dont il s'occupoit beaucoup, et dont il occupoit aussi ses hôtes, qui quelquefois s'en amusoient moins que lui. C'étoit une collection très-complète de tous les vaudevilles de la cour et de Paris depuis plus de cinquante ans, où l'on trouvoit beaucoup d'anecdotes qu'on auroit peut-être cherchées inutilement ailleurs. Voilà des mémoires pour l'histoire de France, dont on ne s'aviserait jamais chez toute autre nation.

Un jour, au fort de notre meilleure intelligence, il me fit un accueil si froid, si glaçant, si peu dans son ton ordinaire, qu'après lui avoir donné occasion de s'expliquer, et même l'en avoir prié, je sortis de chez lui avec la résolution, que j'ai tenue, de n'y plus remettre les pieds; car on ne me revoit guère où j'ai été une fois mal reçu, et il n'y avoit point ici de Diderot qui plaidât pour M. de Jonville. Je cherchai vainement dans ma tête quel tort je pouvois avoir avec lui: je ne trouvai rien. J'étois sûr de n'avoir

jamais parlé de lui ni des siens que de la façon la plus honorable; car je lui étois sincèrement attaché; et, outre que je n'en avois que du bien à dire, ma plus inviolable maxime a toujours été de ne parler jamais qu'avec honneur des maisons que je fréquentois.

Enfin, à force de ruminer, voici ce que je conjecturai. La dernière fois que nous nous étions vus, il m'avoit donné à souper chez des filles de sa connoissance, avec deux ou trois commis des affaires étrangères, gens très-aimables, et qui n'avoient point du tout l'air ni le ton libertin; et je puis jurer que de mon côté la soirée se passa à méditer assez tristement sur le malheureux sort de ces créatures. Je ne payai pas mon écot, parce que M. de Jonville nous donnoit à souper; et je ne donnai rien à ces filles, parce que je ne leur fis point gagner, comme à la Padoana, le payement que j'aurois pu leur offrir. Nous sortîmes tous assez gais et de très-bonne intelligence. Sans être retourné chez ces filles, j'allai, trois ou quatre jours après, dîner chez M. de Jonville, que je n'avois pas revu depuis lors, et qui me fit l'accueil que j'ai dit. N'en pouvant imaginer d'autre cause que quelque malentendu relatif à ce souper, et voyant qu'il ne vouloit pas s'expliquer, je pris mon parti et cessai de le voir; mais je continuai de lui envoyer mes ouvrages: il me fit faire souvent des compliments; et, l'ayant un jour rencontré au chauffoir de la comédie, il me fit, sur ce que je

n'allois plus le voir, des reproches obligeants, qui ne m'y ramenèrent pas. Ainsi cette affaire avoit plutôt l'air d'une bouderie que d'une brouillerie. Toutefois, ne l'ayant pas revu et n'ayant plus ouï parler de lui depuis lors, il eût été trop tard pour y retourner au bout d'une interruption de plusieurs années. Voilà pourquoi M. de Jonville n'entre point ici dans ma liste, quoique j'eusse assez long-temps fréquenté sa maison.

Je n'enfermerai point la même liste de beaucoup d'autres connoissances moins familières, ou qui, par mon absence, avoient cessé de l'être, et que je ne laissois pas de voir quelquefois en campagne, tant chez moi qu'à mon voisinage; telles par exemple que les abbés de Condillac, de Mably, MM. de Mairan, de La Live, de Boisgelou, Vatelet, Ancelet, et d'autres, qu'il seroit trop long de nommer. Je passerai légèrement aussi sur celle de M. de Margency, gentilhomme ordinaire du roi, ancien membre de la coterie holbachique, qu'il avoit quittée ainsi que moi, et ancien ami de madame d'Épinay, dont il s'étoit détaché ainsi que moi; ni sur celle de son ami Desmahis, auteur célèbre, mais éphémère de la comédie de l'Impertinent. Le premier étoit mon voisin de campagne, sa terre de Margency étant près de Montmorency. Nous étions d'anciennes connoissances; mais le voisinage et une certaine conformité d'expérience nous rapprochèrent davantage. Le second mou-

rut peu après. Il avoit du mérite et de l'esprit: mais il étoit un peu l'original de sa comédie, un peu fat auprès des femmes, et n'en fut pas extrêmement regretté.

Mais je ne puis omettre une correspondance nouvelle de ce temps-là, qui a trop influé sur le reste de ma vie pour que je néglige d'en marquer le commencement. Il s'agit de M. de La Moignon de Malesherbes, premier président de la cour des Aides, chargé pour lors de la librairie, qu'il gouvernoit avec autant de lumières que de douceur, et à la grande satisfaction des gens de lettres. Je ne l'avois pas été voir à Paris une seule fois; cependant j'avois toujours éprouvé de sa part les facilités les plus obligeantes, quant à la censure; et je savois qu'en plus d'une occasion il avoit fort mal mené ceux qui écrivoient contre moi. J'eus de nouvelles preuves de ses bontés au sujet de l'impression de la *Julie*; car les épreuves d'un si grand ouvrage étoient fort coûteuses à faire venir d'Amsterdam par la poste; il permit, ayant ses ports francs, qu'elles lui fussent adressées, et il me les envoyoit franches aussi sous le contre-seing de monsieur le chancelier son père. Quand l'ouvrage fut imprimé, il n'en permit le débit dans le royaume qu'en suite d'une édition qu'il en fit faire à mon profit, malgré moi-même: comme ce profit eût été de ma part un vol fait à Rey, à qui j'avois vendu mon manuscrit, non-seulement je ne voulus point accepter le présent qui m'étoit

destiné pour cela, sans son aveu, qu'il accorda très-généreusement; mais je voulus partager avec lui les cent pistoles à quoi monta ce présent, et dont il ne voulut rien. Pour ces cent pistoles, j'eus le désagrément, dont M. de Malesherbes ne m'avoit point prévenu, de voir horriblement mutiler mon ouvrage, et empêcher le débit de la bonne édition jusqu'à ce que la mauvaise fût écoulée.

J'ai toujours regardé M. de Malesherbes comme un homme d'une droiture à toute épreuve. Jamais rien de ce qui m'est arrivé ne m'a fait douter un moment de sa probité; mais, aussi foible qu'honnête, il nuit quelquefois aux gens pour lesquels il s'intéresse, à force de les vouloir préserver. Non-seulement il fit retrancher plus de cent pages dans l'édition de Paris, mais il fit un retranchement qui pouvoit porter le nom d'infidélité dans l'exemplaire de la bonne édition, qu'il envoya à madame de Pompadour. Il est dit, quelque part dans cet ouvrage, que la femme d'un charbonnier est plus digne de respect que la maîtresse d'un prince. Cette phrase m'étoit venue dans la chaleur de la composition, sans aucune application, je le jure. En relisant l'ouvrage, je vis que l'on feroit cette application. Cependant, par la très-imprudente maxime de ne rien ôter, par égard aux applications qu'on pouvoit faire, quand j'avois dans ma conscience le témoignage de ne les avoir pas faites en écrivant, je ne voulus point ôter

cette phrase, et je me contentai de substituer le mot *prince* au mot *roi*, que j'avois d'abord mis. Cet adoucissement ne parut pas suffisant à M. de Malesherbes: il retrancha la phrase entière dans un carton qu'il fit imprimer exprès, et coller aussi proprement qu'il fut possible dans l'exemplaire de madame de Pompadour. Elle n'ignora pas ce tour de passe-passe. Il se trouva de bonnes âmes qui l'en instruisirent. Pour moi, je ne l'appris que long temps après, lorsque je commençois d'en sentir les suites.

N'est-ce point encore ici la première origine de la haine ouverte, mais implacable, d'une autre dame, qui étoit dans un cas pareil, sans que j'en susse rien, ni même que je la connusse quand j'écrivis ce passage? Quand le livre se publia, la connoissance étoit faite, et j'étois très-inquiet. Je le dis au chevalier de Lorenzy, qui se moqua de moi, et m'assura que cette dame en étoit si peu offensée qu'elle n'y avoit pas même fait attention. Je le crus, un peu légèrement peut-être, et je me tranquillisai fort mal à propos.

Je reçus, à l'entrée de l'hiver, une nouvelle marque des bontés de M. de Malesherbes à laquelle je fus fort sensible; quoique je ne jugeasse pas à propos d'en profiter. Il y avoit une place vacante dans le Journal des Savants. Margency m'écrivit pour me la proposer comme de lui-même. Mais il me fut aisé de comprendre, par

le tour de sa lettre (liasse C, n^o. 33), qu'il étoit instruit et autorisé; et lui-même me marqua dans la suite (liasse C, n^o. 47) qu'il avoit été chargé de me faire cette offre. Le travail de cette place étoit peu de chose. Il ne s'agissoit que de deux extraits par mois dont on m'apporteroit les livres, sans être obligé jamais à aucun voyage de Paris, pas même pour faire au magistrat une visite de remerciement. J'entrois par là dans une société de gens de lettres du premier mérite, MM. de Mairan, Clairaut, de Guignes, et l'abbé Barthelemi, dont la connoissance étoit déjà faite avec les deux premiers, et très-bonne à faire avec les deux autres. Enfin, pour un travail si peu pénible, et qu'on me permettoit de faire si commodément, il y avoit un honoraire de huit cents francs attachés à cette place. Je délibérai quelques heures avant de me déterminer, et je puis jurer que la seule chose qui me fit balancer fut la crainte de fâcher Margency, et de déplaire à M. de Malesherbes. Mais enfin la gêne insupportable de ne pouvoir travailler à mon heure et d'être commandé par le temps; bien plus encore, la certitude de mal remplir les fonctions dont il falloit me charger, l'emportèrent sur tout, et me déterminèrent à refuser une place pour laquelle je n'étois pas propre. Je savois que tout mon talent venoit du vif intérêt que je prenois aux matières que j'avois à traiter, et qu'il n'y avoit que l'amour du grand, du vrai, du beau, qui pût animer mon génie. Et

que m'auroient importé les sujets de la plupart des livres que j'aurois à extraire, et les livres mêmes? Mon indifférence pour la chose eût glacé ma plume et abruti mon esprit. On s'imaginait que je pouvois écrire par métier, comme tous les autres gens de lettres, au lieu que je ne sus jamais écrire que par passion. Ce n'étoit assurément pas là ce qu'il falloit au journal des savants. J'écrivis donc à Margency une lettre de remerciement, tournée avec toute l'honnêteté possible, dans laquelle je lui fis si bien le détail de mes raisons, qu'il n'est pas possible que ni lui, ni M. de Malesherbes aient pu croire qu'il entrât ni humeur ni orgueil dans mon refus. Aussi l'approuvèrent-ils l'un et l'autre, sans m'en faire moins bon visage; et le secret fut si bien gardé sur cette affaire, que le public n'en a jamais eu le moindre vent.

Cette proposition ne venoit pas dans un moment favorable pour me la faire agréer. Car, depuis quelque temps, je formois le projet de quitter tout-à-fait la littérature, et surtout le métier d'auteur. Tout ce qui venoit de m'arriver m'avoit absolument dégoûté des gens de lettres, et j'avois éprouvé qu'il étoit impossible de courir la même carrière sans avoir quelques liaisons avec eux. Je ne l'étois guère moins des gens du monde, et en général de la vie mixte que je venois de mener, moitié à moi-même, et moitié à des sociétés pour lesquelles je n'étois point fait. Je sentoisi plus que jamais, et par une

constante expérience, que toute association inégale est toujours désavantageuse au côté foible. Vivant avec des gens opulents, et d'un autre état que celui que j'avois choisi, sans tenir maison comme eux, j'étois obligé de les imiter en bien des choses; et de menues dépenses, qui n'étoient rien pour eux, étoient pour moi non moins ruineuses qu'indispensables. Qu'un autre homme aille dans une maison de campagne, il est servi par son laquais, tant à table que dans sa chambre; il envoie chercher tout ce dont il a besoin; n'ayant rien à faire directement avec les gens de la maison, ne les voyant même pas, il ne leur donne des étrennes que quand et comme il lui plaît: mais moi, seul, sans domestique, j'étois à la merci de ceux de la maison, dont il falloit nécessairement capter les bonnes grâces, pour n'avoir pas beaucoup à souffrir; et, traité comme l'égal de leur maître, il en falloit aussi traiter les gens comme tel [et même faire pour eux plus qu'un autre, parce qu'en effet j'en avois bien plus besoin]. Passe encore quand il y a peu de domestiques; mais, dans les maisons où j'allois, il y en avoit beaucoup, tous très-rogues, très-fripons, très-alertes, j'entends pour leurs intérêts; et les coquins savoient faire en sorte que j'avois successivement besoin de tous. Les femmes de Paris, qui ont tant d'esprit, n'ont aucune idée juste sur cet article; et, à force de vouloir économiser ma bourse, elles me ruinoient. Si je soupois en ville, un peu loin de

chez moi, au lieu de souffrir que j'envoyasse chercher un fiacre, la dame de la maison faisoit mettre des chevaux pour me remmener; elle étoit fort aise de m'épargner les vingt-quatre sous du fiacre; quant à l'écu que je donnois au laquais et au cocher, elle n'y songeoit pas. Une femme m'écrivoit-elle de Paris à l'Ermitage ou à Montmorency; ayant regret aux quatre sous de port que sa lettre m'auroit coûté, elle me l'envoyoit par un de ses gens, qui arrivoit tout en nage, et à qui je donnois à dîner et un écu qu'il avoit assurément bien gagné. Me proposoit-elle d'aller passer huit ou quinze jours avec elle à sa campagne, elle se disoit en elle-même: ce sera toujours une économie pour ce pauvre garçon; pendant ce temps-là, sa nourriture ne lui coûtera rien. Elle ne songeoit pas qu'aussi, durant ce temps-là, je ne travaillois point; que mon ménage n'en alloit pas moins; que je payois mon barbier à double, et qu'il ne laissoit pas de m'en coûter chez elle bien plus qu'il ne m'en auroit coûté chez moi. [Quoique je bornasse mes petites largesses aux seules maisons où je vivois d'habitude, elles ne laissoient pas de m'être ruineuses]: je puis assurer que j'ai bien versé vingt-cinq écus chez madame d'Houdetot à Eaubonne, où je n'ai couché que quatre ou cinq fois, et plus de cent pistoles, tant à Épinay qu'à la Chevrette, pendant les cinq ou six ans que j'y fus le plus assidu. Ces dépenses sont inévitables pour un homme de mon humeur, qui ne sait se pour-

voir de rien, ni s'ingénieur sur rien, ni supporter l'aspect d'un valet qui grogne, et qui vous sert en rechignant. Chez madame Dupin même, où j'étois de la maison, et où je rendois mille services aux domestiques, je n'ai jamais reçu les leurs qu'à la pointe de mon argent. Il a fallu renoncer enfin à ces petites libéralités que ma situation ne m'a plus permis de faire; et cette réforme m'a fait sentir bien plus durement encore l'inconvénient de fréquenter des gens d'un autre état que le sien.

Encore si cette vie eût été de mon goût, je me serois consolé d'une dépense onéreuse consacrée à mes plaisirs; mais se ruiner pour s'ennuyer étoit trop insupportable; et j'avois si bien senti le poids de ce train de vie, que, profitant de l'intervalle de liberté où je me trouvois pour lors, j'étois déterminé à le perpétuer, à renoncer totalement à la grande société, à la composition des livres, à tout commerce de littérature, et à me renfermer pour le reste de mes jours dans la sphère étroite et paisible pour laquelle je me sentois né.

Le produit de la *Lettre à d'Alembert* et de la *Nouvelle Héloïse* avoit un peu remonté mes finances qui s'étoient fort épuisées à l'Ermitage. Je me voyois environ mille écus devant moi. L'*Émile*, auquel je m'étois mis tout de bon quand j'eus achevé l'*Héloïse*, étoit fort avancé; et son produit devoit au moins doubler cette somme. Je formai le projet de placer ce fonds de manière

à me faire une petite rente viagère qui pût, avec ma copie, me faire subsister sans plus écrire. J'avois encore deux ouvrages sur le chantier. Le premier étoit mes *Institutions politiques*. J'examinai l'état de ce livre, et je trouvai qu'il demandoit encore plusieurs années de travail. Je n'eus pas le courage de poursuivre et d'attendre qu'il fût achevé pour exécuter ma résolution. Ainsi, renonçant à cet ouvrage, je résolus d'en tirer ce qui pouvoit se détacher, puis de brûler tout le reste; et, poussant ce travail avec zèle, sans interrompre celui de l'*Émile*, je mis, en moins de deux ans, la dernière main au *Contrat social*.

Restoit le *Dictionnaire de musique*. C'étoit un travail de manœuvre qui pouvoit se faire en tout temps, et qui n'avoit pour objet qu'un produit pécuniaire. Je me réservai de l'abandonner ou de l'achever à mon aise, selon que mes autres ressources rassemblées me rendroient celle-là nécessaire ou superflue. À l'égard de la *Morale sensitive*, dont l'entreprise étoit restée en esquisse, je l'abandonnai totalement.

Comme j'avois en dernier projet, si je pouvois me passer de la copie, celui de m'éloigner tout-à-fait de Paris, où l'affluence des survenants rendoit ma subsistance coûteuse, et m'ôtoit le temps d'y pourvoir; pour prévenir dans ma retraite l'ennui dans lequel on dit que tombe un auteur quand il a quitté la plume, je me réservais une occupation qui pût remplir le vide de

ma solitude, sans me tenter de plus rien faire imprimer de mon vivant. Je ne sais par quelle fantaisie Rey me pressoit depuis long-temps d'écrire les Mémoires de ma vie. Quoiqu'ils ne fussent pas jusque alors fort intéressants par les faits, je sentis qu'ils pouvoient le devenir par la franchise que j'étois capable d'y mettre; et je résolus d'en faire un ouvrage unique par une véracité sans exemple, afin qu'au moins une fois on pût voir réellement un homme tel qu'il étoit en dedans. J'avois toujours ri de la fausse naïveté de Montaigne, qui, faisant semblant d'avouer ses défauts, a grand soin de ne s'en donner que d'aimables; tandis que je sentoisi, moi, qui me suis cru toujours, et qui me crois encore, à tout prendre, le meilleur des hommes, qu'il n'y a point d'intérieur humain, si pur qu'il puisse être, qui ne recèle quelque vice odieux. Je savois qu'on me peignoit dans le public sous des traits si peu semblables aux miens, et quelquefois si difformes, que, malgré le mal, dont je ne voulois rien taire, je ne pouvois que gagner encore à me montrer tel que j'étois. D'ailleurs, cela ne se pouvant faire sans laisser voir aussi d'autres gens tels qu'ils étoient, et par conséquent cet ouvrage ne pouvant paroître qu'après ma mort et celle de beaucoup d'autres, cela m'enhardissoit davantage à faire mes Confessions, dont jamais je n'aurois à rougir devant personne. Je résolus donc de consacrer mes loisirs à bien exécuter cette entreprise; et

je me mis à recueillir les lettres et papiers qui pouvoient guider ou réveiller ma mémoire, regrettant fort tout ce que j'avois déchiré, brûlé, perdu jusque alors.

Ce projet de retraite absolue, un des plus sensés que j'eusse jamais faits, étoit fortement empreint dans mon esprit; et déjà je travaillois à son exécution, quand le ciel, qui me préparoit une autre destinée, me jeta dans un nouveau tourbillon.

Montmorency, cet ancien et beau patrimoine de l'illustre maison de ce nom, ne lui appartient plus depuis la confiscation: il a passé, par la sœur du duc Henri, dans la maison de Condé, qui a changé le nom de Montmorency en celui d'Enghien; et ce duché n'a d'autre château qu'une vieille tour, où l'on tient les archives, et où se fait l'hommage des vassaux. Mais on voit à Montmorency ou Enghien une maison particulière, bâtie par Croisat, dit le *pauvre*, laquelle, ayant la magnificence des plus superbes châteaux, en mérite et en porte le nom. L'aspect imposant de ce bel édifice, la terrasse sur laquelle il est bâti, sa vue, unique peut-être au monde, son vaste salon peint d'une excellente main, son jardin planté par le célèbre Le Nostre, tout cela forme un tout dont la majesté frappante a pourtant je ne sais quoi de simple qui soutient et nourrit l'admiration. M. le maréchal-duc de Luxembourg, qui occupoit alors cette maison, venoit tous les ans dans ce pays, où

jadis ses pères étoient les maîtres, passer, en deux fois, cinq ou six semaines comme simple habitant, mais avec un éclat qui ne dégénéroit point de l'ancienne splendeur de sa maison. Au premier voyage qu'il y fit, depuis mon établissement à Montmorency, monsieur et madame la maréchale envoyèrent un valet de chambre me faire compliment de leur part, et m'inviter à souper chez eux toutes les fois que cela me feroit plaisir. A chaque fois qu'ils revinrent, ils ne manquèrent point de réitérer le même compliment et la même invitation. Cela me rappeloit madame de Beuzenval m'envoyant dîner à l'office. Les temps étoient changés, mais j'étois demeuré le même. Je ne voulois point qu'on m'envoyât dîner à l'office, et je me souciois peu de la table des grands. J'aurois mieux aimé qu'ils me laissassent pour ce que j'étois, sans me fêter et sans m'avilir. Je répondis honnêtement et respectueusement aux politesses de monsieur et madame de Luxembourg; mais je n'acceptai point leurs offres; et, tant mes incommodités que mon humeur timide et mon embarras à parler me faisant frémir à la seule idée de me présenter dans une assemblée de gens de la cour, je n'allai pas même au château faire une visite de remerciement, quoique je comprisse assez que c'étoit ce qu'on cherchoit, et que tout cet empressement étoit plutôt une affaire de curiosité que de bienveillance.

Cependant les avances continuèrent, et allè-

rent même en augmentant. Madame la comtesse de Boufflers, qui étoit fort liée avec madame la maréchale, étant venue à Montmorency, envoya savoir de mes nouvelles et me proposer de me venir voir. Je répondis comme je devois, mais je ne démarrai point. Au voyage de Pâques de l'année suivante 1759, le chevalier de Lorenzy, qui étoit de la cour de M. le prince de Conti et de la société de madame de Luxembourg, vint me voir plusieurs fois; nous fîmes connoissance: il me pressa d'aller au château, je n'en fis rien. Enfin, un après-midi que je ne songeois à rien moins, je vis arriver M. le maréchal de Luxembourg suivi de cinq ou six personnes. Pour lors il n'y eut plus moyen de m'en dédire, et je ne pus éviter, sous peine d'être un arrogant et un mal-appris, de lui rendre sa visite et d'aller faire ma cour à madame la maréchale, de la part de laquelle il m'avoit comblé des choses les plus obligeantes. Ainsi commencèrent, sous de funestes auspices, des liaisons dont je ne pus plus long-temps me défendre, mais qu'un pressentiment secret me fit redouter jusqu'à ce que j'y fusse engagé.

Je craignois excessivement madame de Luxembourg. Je savois qu'elle étoit aimable. Je l'avois vue plusieurs fois au spectacle et chez madame Dupin, il y avoit dix ou douze ans, lorsqu'elle étoit duchesse de Boufflers et qu'elle brilloit encore de sa première beauté. Mais elle passoit

pour méchante, et dans une aussi grande dame cette réputation me faisoit trembler. A peine l'eus-je vue, que je fus subjugué. Je la trouvai charmante, de ce charme à l'épreuve du temps, le plus fait pour agir sur mon cœur. Je m'attendois à lui trouver un entretien mordant et plein d'épigrammes. Ce n'étoit point cela; c'étoit beaucoup mieux. La conversation de madame de Luxembourg ne pétillait pas d'esprit. Ce ne sont pas des saillies, et ce n'est pas même proprement de la finesse; mais c'est une délicatesse exquise qui ne frappe jamais et qui plaît toujours. Ses flatteries sont d'autant plus enivrantes qu'elles sont plus simples; on diroit qu'elles lui échappent sans qu'elle y pense, et que c'est son cœur qui s'épanche, uniquement parce qu'il est trop rempli. Je crus m'apercevoir, dès la première visite, que, malgré mon air gauche et mes lourdes phrases, je ne lui déplaisois pas. Toutes les femmes de la cour savent vous persuader cela quand elles veulent, vrai ou non; mais toutes ne savent pas, comme madame de Luxembourg, vous rendre cette persuasion si douce qu'on ne s'avise plus d'en vouloir douter. Dès le premier jour, ma confiance en elle eût été aussi entière qu'elle ne tarda pas de le devenir, si madame la duchesse de Montmorency, sa belle-fille, jeune folle, assez maligne, et, je pense, un peu tracassière, ne se fût avisée de m'entreprendre; et, tout au travers de force

éloges de sa main et de feintes agaceries pour son propre compte, ne m'eût mis en doute si je n'étois pas persillé.

Je me serois peut-être difficilement rassuré sur cette crainte près des deux dames, si les extrêmes bontés de monsieur le maréchal ne m'eussent confirmé que les leurs étoient sérieuses. Rien de plus surprenant, vu mon caractère timide, que la promptitude avec laquelle je le pris au mot sur le pied d'égalité où il voulut se mettre avec moi, si ce n'est peut-être celle avec laquelle il me prit au mot lui-même sur l'indépendance absolue dans laquelle je voulois vivre. Persuadés l'un et l'autre que j'avois raison d'être content de mon état et de n'en vouloir pas changer, jamais ni lui ni madame de Luxembourg n'ont paru s'occuper un instant de ma bourse ou de ma fortune, quoique je ne pusse douter du tendre intérêt qu'ils prenoient à moi tous les deux; jamais ils ne m'ont proposé de place et ne m'ont offert leur crédit, si ce n'est une seule fois que madame de Luxembourg parut désirer que je voulusse entrer à l'Académie Française. J'alléguai ma religion: elle me dit que ce n'étoit pas un obstacle, ou qu'elle s'engageoit à le lever. Je répondis que, quel que honneur que ce fût pour moi d'être membre d'un corps si illustre, ayant refusé à M. de Tressan, et en quelque sorte au roi de Pologne, d'entrer dans l'Académie de Nancy, je ne pouvois plus honnêtement entrer dans aucune.

Madame de Luxembourg n'insista pas, et il n'en fut plus reparlé. Cette simplicité de commerce avec de si grands seigneurs, et qui pouvoient tout en ma faveur, M. de Luxembourg étant et méritant bien d'être l'ami particulier du roi; cette simplicité, dis-je, faisoit un bien singulier contraste avec les continuelz soucis, non moins importuns qu'officieux, des amis protecteurs que je venois de quitter, et qui cherchoient moins à me servir qu'à m'avilir.

Quand monsieur le maréchal m'étoit venu voir à Mont-Louis, je l'avois reçu avec peine, lui et sa suite, dans mon unique chambre, non parce que je fus obligé de le faire asseoir au milieu de mes assiettes sales et de mes pots ébréchés, mais parce que mon plancher pourri tomboit en ruine, et que je craignois que le poids de sa suite ne l'effondrât tout-à-fait. Moins occupé de mon propre danger que de celui que l'affabilité de ce bon seigneur lui faisoit courir, je me hâtai de le tirer de là, pour le mener, malgré le froid qu'il faisoit encore, à mon donjon tout ouvert et sans cheminée. Quand il y fut, je lui dis la raison qui m'avoit engagé à l'y conduire: il la redit à madame la maréchale; et l'un et l'autre me pressèrent, en attendant qu'on referoit mon plancher, d'accepter un logement au château, ou, si je l'aimois mieux, dans un édifice isolé qui étoit au milieu du parc, et qu'on appeloit le petit château. Cette demeure enchantée mérite qu'on en parle.

Le parc ou jardin de Montmorency n'est pas en plaine comme celui de la Chevrette. Il est inégal, montueux, mêlé de collines et d'enfoncements, dont l'habile artiste a tiré parti pour varier les bosquets, les ornements, les eaux, les points de vue, et multiplier, pour ainsi dire, à force d'art et de génie, un espace en lui-même assez resserré. Ce parc est couronné dans le haut par la terrasse et le château; dans le bas il forme une gorge qui s'ouvre et s'élargit vers la vallée, et que remplit une grande pièce d'eau. Entre l'orangerie qui occupe cet élargissement et cette pièce d'eau entourée de coteaux bien décorés, de bosquets et d'arbres, est le petit château dont j'ai parlé. Cet édifice et le terrain qui l'entoure appartenoient jadis au eé-
lèbre Le Brun, qui se plut à le bâtir et décorer avec ce goût exquis d'ornements et d'architecture dont ce grand peintre s'étoit nourri. Ce château, depuis lors, a été rebâti, mais toujours sur le dessin du premier maître. Il est petit, simple, mais élégant. Comme il est dans un fond, entre le bassin de l'orangerie et la grande pièce d'eau, par conséquent sujet à l'humidité, on l'a percé dans son milieu d'un péristyle à jour, entre deux étages de colonnes, par lequel l'air, jouant dans tout l'édifice, le maintient sec malgré sa situation. Quand on regarde ce bâtiment de la hauteur opposée qui lui fait perspective, il paroît absolument environné d'eau, et l'on croit voir une île enchantée, ou la plus

jolie des trois Iles Borromées, appelée *Isola bella*, dans le lac Major.

Ce fut dans cet édifice solitaire qu'on me donna le choix des quatre appartements complets qu'il contient, outre le rez-de-chaussée composé d'une salle de bal, d'une salle de billard et d'une cuisine. Je pris le plus petit et le plus simple, au-dessus de la cuisine, que j'eus aussi. Il étoit d'une propreté charmante, l'ameublement en étoit blanc et bleu. C'est dans cette profonde et délicieuse solitude, qu'au milieu des bois et des eaux, aux concerts des oiseaux de toute espèce, au parfum de la fleur d'orange, je composai, dans une continuelle extase, le cinquième livre de l'Émile, dont je dus en grande partie le coloris assez frais à l'impression du local où je l'écrivois.

Avec quel empressement je courois tous les matins, au lever du soleil, respirer un air embaumé sur le péristyle! Quel bon café au lait j'y prenois tête à tête avec ma Thérèse! Ma chatte et mon chien nous faisoient compagnie. Ce seul cortège m'eût suffi pour toute ma vie, sans éprouver jamais un moment d'ennui. J'étois là dans le paradis terrestre; j'y vivois avec autant d'innocence, et j'y goûtois le même bonheur.

Au voyage de juillet, monsieur et madame de Luxembourg me marquèrent tant d'attention, et me firent tant de caresses, que, logé chez eux et comblé de leurs bontés, je ne pus moins faire que d'y répondre en les voyant assidûment.

Je ne les quittois presque point: j'allois le matin faire ma cour à madame la maréchale, j'y dînois; j'allois l'après-midi me promener avec monsieur le maréchal; mais je n'y soupois pas, à cause du grand monde, et qu'on y soupoit trop tard pour moi. Jusque alors tout étoit convenable, et il n'y avoit point de mal encore, si j'avois su m'en tenir là. Mais je n'ai jamais su garder un milieu dans mes attachements, et remplir simplement des devoirs de société: j'ai toujours été tout ou rien. Bientôt je fus tout; et, me voyant fêté, gâté par des personnes de cette considération, je passai les bornes et me pris pour eux d'une amitié qu'il n'est permis d'avoir que pour ses égaux. J'en mis toute la familiarité dans mes manières, tandis qu'ils ne se relâchèrent jamais, dans les leurs, de la politesse à laquelle ils m'avoient accoutumé. Je n'ai pourtant jamais été très à mon aise avec madame la maréchale. Quoique je ne fusse pas parfaitement rassuré sur son caractère, je le redoutois moins que son esprit; c'étoit par là surtout qu'elle m'en imposoit. Je savois qu'elle étoit difficile en conversations, et qu'elle avoit droit de l'être; je savois que les femmes, et surtout les grandes dames, veulent absolument être amusées, qu'il vaudroit mieux les offenser que de les ennuyer; et je jugeois par ses commentaires sur ce qu'avoient dit les gens qui venoient de partir, de ce qu'elle devoit penser de mes balourdises. Je m'avisai d'un supplément

pour me sauver auprès d'elle l'embarras de parler : ce fut de lire. Elle avoit ouï parler de la Julie ; elle savoit qu'on l'imprimoit ; elle marqua de l'empressement de voir cet ouvrage, j'offris de le lui lire, elle accepta. Tous les matins je me rendois chez elle sur les dix heures ; M. de Luxembourg y venoit : on fermoit la porte. Je lisois à côté de son lit, et je compassai si bien mes lectures, qu'il y en auroit eu pour tout le voyage, quand même il n'auroit pas été interrompu (1). Le succès de cet expédient passa mon attente. Madame de Luxembourg s'engoua de la Julie et de son auteur ; elle ne parloit que de moi, ne s'occupoit que de moi, me disoit des douceurs toute la journée, m'embrassoit dix fois le jour. Elle voulut que j'eusse toujours ma place à table à côté d'elle ; et quand quelques seigneurs vouloient prendre cette place, elle leur disoit que c'étoit la mienne, et les faisoit mettre ailleurs. On peut juger de l'impression que ces manières charmantes faisoient sur moi, que les moindres marques d'affection subjuguent. Je m'attachois réellement à elle, à proportion de l'attachement qu'elle me témoignoit. Toute ma crainte, en voyant cet engouement, et me sentant si peu d'agrément dans l'esprit, pour le soutenir, étoit qu'il ne

(1) La perte d'une grande bataille, qui affligea beaucoup le roi, força M. de Luxembourg de retourner précipitamment à la cour.

se changeât en dégoût ; et, malheureusement pour moi, cette crainte ne fut que trop bien fondée.

Il falloit qu'il y eût une opposition naturelle entre son tour d'esprit et le mien, puisque indépendamment des foules de balourdises qui m'échappoient à chaque instant dans la conversation, dans mes lettres même, et lorsque j'étois le mieux avec elle, il se trouvoit des choses qui lui déplaisoient, sans que je pusse imaginer pourquoi. Je n'en citerai qu'un exemple, et j'en pourrais citer vingt. Elle sut que je faisois pour madame d'Houdetot une copie de *l'Héloïse*, à tant la page : elle en voulut avoir une sur le même pied. Je la lui promis ; et la mettant par là du nombre de mes pratiques, je lui écrivis dans une de mes lettres quelque chose d'obligeant et d'honnête à ce sujet ; du moins telle étoit mon intention. Voici sa réponse, qui me fit tomber des nues (Liasse C, n° 43).

A Versailles, ce mardi.

« Je suis ravie, je suis contente ; votre lettre m'a fait un plaisir infini, et je me presse pour vous le mander et pour vous en remercier. »

« Voici les propres termes de votre lettre :
 » Quoique vous soyez sûrement une très-bonne
 » pratique, je me fais quelque peine de prendre
 » votre argent : régulièrement ce seroit à moi
 » de payer le plaisir que j'aurois de travailler

» pour vous. Je ne vous en dis pas davantage.
 » Je me plains de ce que vous ne me parlez
 » jamais de votre santé. Rien ne m'intéresse da-
 » vantage. Je vous aime de tout mon cœur ; et
 » c'est, je vous assure, bien tristement que je
 » vous le mande, car j'aurois bien du plaisir
 » à vous le dire moi-même. M. de Luxembourg
 » vous aime et vous embrasse de tout son
 » cœur. »

En recevant cette lettre, je me hâtai d'y ré-
 pondre, en attendant plus ample examen, pour
 protester contre toute interprétation désobli-
 geante ; et, après m'être occupé quelques jours
 à cet examen avec l'inquiétude qu'on peut con-
 cevoir, et toujours sans y rien comprendre,
 voici quelle fut enfin ma dernière réponse à ce
 sujet :

A Montmorency, le 8 décembre 1759.

« Depuis ma dernière lettre, j'ai examiné cent
 » et cent fois le passage en question. Je l'ai con-
 » sidéré par son sens propre et naturel ; je l'ai
 » considéré par tous les sens qu'on peut lui don-
 » ner, et je vous avoue, madame la maréchale,
 » que je ne sais plus si c'est moi qui vous dois
 » des excuses, ou si ce n'est point vous qui
 » m'en devez. »

Il y a maintenant dixans que ces lettres ont été
 écrites. J'y ai souvent repensé depuis ce temps-
 là ; et, telle est encore aujourd'hui ma stupidité
 sur cet article, que je n'ai pu parvenir à sentir

ce qu'elle avoit pu trouver dans ce passage, je
 ne dis pas d'offensant, mais même qui pût lui
 déplaire.

A propos de cet exemplaire manuscrit de l'*Hé-
 loïse*, que voulut avoir madame de Luxembourg,
 je dois dire ici ce que j'imaginai pour lui donner
 quelque avantage marqué qui le distinguât de
 tout autre. J'avois écrit à part les Aventures de
 milord Édouard, et j'avois balancé long-temps
 à les insérer, soit en entier, soit par extrait, dans
 cet ouvrage, où elles paroissent manquer. Je
 me déterminai enfin à les retrancher tout-à-
 fait, parce que, n'étant point du ton de tout
 le reste, elles en auroient gâté la touchante sim-
 plicité. J'eus une autre raison bien plus forte
 quand je connus madame de Luxembourg. C'est
 qu'il y avoit dans ces Aventures une marquise
 romaine d'un caractère très-odieux, dont quel-
 ques traits, sans lui être applicables, auroient
 pu lui être appliqués par ceux qui ne la con-
 noissoient que de réputation. Je me félicitai donc
 beaucoup du parti que j'avois pris, et m'y confir-
 mai. Mais, dans l'ardent désir d'enrichir son
 exemplaire de quelque chose qui ne fût dans
 aucun autre, n'allai-je pas songer à ces malheu-
 reuses Aventures, et former le projet d'en faire
 l'extrait pour l'y ajouter ! Projet insensé, dont
 on ne peut expliquer l'extravagance que par
 l'invincible fatalité qui m'entraînoit à ma perte.

Quos vult perdere Jupiter dementat.

J'eus la stupidité de faire cet extrait avec bien du soin, bien du travail, et de lui envoyer ce morceau comme la plus belle chose du monde; en la prévenant, comme il étoit vrai, que j'avois brûlé l'original, que l'extrait étoit pour elle seule, et ne seroit jamais vu de personne, à moins qu'elle ne le montrât elle-même; ce qui, loin de lui prouver ma prudence et ma discrétion, comme je croyois faire, n'étoit que l'avertir du jugement que je portois moi-même sur l'application des traits dont elle auroit pu s'offenser. Mon imbécillité fut telle, que je ne doutois pas qu'elle ne fût enchantée de mon procédé. Elle ne me fit pas là-dessus les grands compliments que j'en attendois, et jamais, à ma très-grande surprise, elle ne me parla du cahier que je lui avois envoyé. Pour moi, toujours charmé de ma conduite dans cette affaire, ce ne fut que long-temps après que je jugeai, sur d'autres indices, de l'effet qu'elle avoit produit.

J'eus encore, en faveur de son manuscrit, une autre idée plus raisonnable, mais qui, par des effets plus éloignés, ne m'a guère été plus avantageuse; tant tout concourt à l'œuvre de la destinée quand elle appelle un homme au malheur. Je pensai d'orner ce manuscrit des dessins des estampes de la *Julie*, lesquels dessins se trouverent être du même format que le manuscrit. Je demandai à Coindet ces dessins, qui m'appartenoient à toutes sortes de titres, et d'autant plus que je lui avois abandonné le produit des

planches, lesquelles eurent un grand débit. Coindet est aussi rusé que je le suis peu. A force de se faire demander ces dessins, il parvint à savoir ce que j'en voulois faire. Alors, sous prétexte d'ajouter quelques ornements à ces dessins, il se les fit laisser, et finit par les présenter lui-même.

Hos ego versiculos feci, tulit alter honores.

Cela acheva de l'introduire à l'hôtel de Luxembourg sur un certain pied. Depuis mon établissement au petit château, il m'y venoit voir très-souvent, et toujours dès le matin, surtout quand monsieur et madame de Luxembourg étoient à Montmorency. Cela faisoit que, pour passer avec lui la journée, je n'allois point au château. On me reprocha des absences: j'en dis la raison. On me pressa d'amener M. Coindet; je le fis: c'étoit ce que le drôle avoit cherché. Ainsi, grâce aux bontés excessives qu'on avoit pour moi, un commis de M. Thelusson, qui vouloit bien lui donner quelquefois sa table quand il n'avoit personne à dîner, se trouva tout d'un coup admis à celle d'un maréchal de France, avec les princes, les duchesses, et tout ce qu'il y avoit de grand à la cour. Je n'oublierai jamais qu'un jour qu'il étoit obligé de retourner à Paris de bonne heure, monsieur le maréchal dit après le dîner à la compagnie: Allons nous promener sur le chemin de Saint-Denis, nous accompagnerons M. Coindet. Le

pauvre garçon n'y tint pas; sa tête s'en alla tout-à-fait. Pour moi, j'avois le cœur si ému, que je ne pus dire un seul mot. Je suivais par derrière, pleurant comme un enfant, et mourant d'envie de baiser les pas de ce bon maréchal : mais la suite de cette histoire de copie m'a fait anticiper ici sur les temps. Reprenons-les dans leur ordre, autant que ma mémoire me le permettra.

Sitôt que la petite maison de Mont-Louis fut prête, je la fis meubler proprement, simplement, et retournai m'y établir, ne pouvant renoncer à cette loi que je m'étois faite en quittant l'Ermitage d'avoir toujours mon logement à moi; mais je ne pus me résoudre non plus à quitter mon appartement du petit château. J'en gardai la clef, et, tenant beaucoup aux jolis déjeunés du péristyle, j'allois souvent y coucher, et j'y passois quelquefois deux ou trois jours, comme à une maison de campagne. J'étois peut-être alors le particulier de l'Europe le mieux et le plus agréablement logé. Mon hôte, M. Mathas, qui étoit le meilleur homme du monde, m'avoit absolument laissé la direction des réparations de Mont-Louis, et voulut que je disposasse de ses ouvriers, sans même qu'il s'en mêlât. Je trouvai donc le moyen de me faire d'une seule chambre au premier un appartement complet, composé d'une chambre, d'une antichambre et d'une garde-robe. Au rez-de-chaussée étoit la cuisine et la chambre de Thérèse. Le

donjon me servoit de cabinet, au moyen d'une bonne cloison vitrée et d'une cheminée qu'on y fit faire. Je m'amusai, quand j'y fus, à orner la terrasse qu'ombrageoient déjà deux rangs de jeunes tilleuls; j'y en fis ajouter deux pour faire un cabinet de verdure; j'y fis poser une table et des bancs de pierre; je l'entourai de lilas, de seringat, de chèvre-feuille; j'y fis faire une belle plate-bande de fleurs parallèle aux deux rangs d'arbres, et cette terrasse, plus élevée que celle du château, dont la vue étoit du moins aussi belle [et sur laquelle j'avois apprivoisé des multitudes d'oiseaux], me servoit de salle de compagnie pour recevoir monsieur et madame de Luxembourg, M. le duc de Villeroy, M. le prince de Tingry, M. le marquis d'Armentières, madame la duchesse de Montmorency, madame la duchesse de Boufflers, madame la comtesse de Valentinois, madame la comtesse de Boufflers, et beaucoup d'autres personnes de ce rang qui, du château, ne dédaignoient pas de faire, par une montée très-fatigante, le pèlerinage de Mont-Louis. Je devois à la faveur de monsieur et de madame de Luxembourg toutes ces visites; je le sentoais, et mon cœur leur en faisoit bien l'hommage. C'est dans un de ces transports d'attendrissement que je dis une fois à M. de Luxembourg en l'embrassant: Ah! monsieur le maréchal, je haïssois les grands avant que de vous connoître, et je les hais davantage encore, de-

puis que vous me faites si bien sentir combien il leur est aisé de se faire adorer.

Au reste, j'interpelle tous ceux qui m'ont vu durant cette époque, s'ils se sont jamais aperçus que cet éclat m'ait un seul instant ébloui, que la vapeur de cet encens m'ait porté à la tête; s'ils m'ont vu moins uni dans mon maintien, moins simple dans mes manières, moins liant avec le peuple, moins familier avec mes voisins, moins prompt à rendre service à tout le monde, quand je l'ai pu, sans me rebuter jamais des importunités sans nombre et souvent déraisonnables dont j'étois sans cesse accablé. Si mon cœur m'attiroit au château de Montmorency par mon sincère attachement pour les maîtres, il me ramenoit de même à mon voisinage goûter les douceurs de cette vie égale et simple, hors de laquelle il n'est point de bonheur pour moi. Thérèse avoit fait amitié avec la fille d'un maçon mon voisin, nommé Pilleu : je la fis de même avec le père; et, après avoir le matin diné au château, non sans gêne, mais pour complaire à madame la maréchale, avec quel empressement je revenois le soir souper avec le bon-homme Pilleu et sa famille, tantôt chez lui, tantôt chez moi!

Outre ces deux logements, j'en eus bientôt un troisième à l'hôtel de Luxembourg, dont les maîtres me pressèrent si fort d'aller les y voir quelquefois, que j'y consentis malgré mon

aversion pour Paris, où je n'avois été depuis ma retraite à l'Ermitage que les deux seules fois dont j'ai parlé : encore n'y allois-je que les jours convenus, uniquement pour souper et m'en retourner le lendemain matin. J'entrois et sortois par le jardin qui donnoit sur le boulevard, de sorte que je pouvois dire, avec la plus exacte vérité, que je n'avois pas mis le pied sur le pavé de Paris.

Au sein de cette prospérité passagère se pré-
paroit de loin la catastrophe qui devoit en marquer la fin. Peu de temps après mon retour à Mont-Louis, j'y fis, et bien malgré moi, comme à l'ordinaire, une nouvelle connoissance qui fait encore époque dans mon histoire. On jugera dans la suite si c'est en bien ou en mal. C'est madame la marquise de Verdelin, ma voisine, dont le mari venoit d'acheter une maison de campagne à Soisy, près de Montmorency. Mademoiselle d'Ars, fille du comte d'Ars, homme de condition, mais pauvre, avoit épousé M. de Verdelin, vieux, laid, sourd, dur, brutal, jaloux, balafre, borgne, au demeurant bon-homme quand on savoit le prendre, et possesseur de quinze à vingt mille livres de rentes, auxquelles on la maria. Ce mignon, jurant, criant, grondant, tempêtant, et faisant pleurer sa femme toute la journée, finissoit toujours par faire ce qu'elle vouloit; et cela pour la faire enrager, attendu qu'elle savoit lui persuader que c'étoit lui qui le vouloit, et que

c'étoit elle qui ne le vouloit pas. M. de Margency, dont j'ai parlé, étoit l'ami de madame, et devint celui de monsieur. Il y avoit quelques années qu'il leur avoit loué son château de Margency, près d'Eaubonne et d'Andilly, et ils y étoient précisément durant mes amours pour madame d'Houdetot. Madame d'Houdetot et madame de Verdelin se connoissoient par madame d'Aubeterre, leur commune amie; et comme le jardin de Margency étoit sur le passage de madame d'Houdetot pour aller au Mont-Olympe, sa promenade favorite, madame de Verdelin lui donna une clef pour passer. A la faveur de cette clef, j'y passois souvent avec elle: mais je n'aimois point les rencontres imprévues; et quand madame de Verdelin se trouvoit par hasard sur notre passage, je les laissois ensemble sans lui rien dire, et j'allois toujours devant. Ce procédé peu galant n'avoit pas dû me mettre en bon prédicament auprès d'elle. Cependant quand elle fut à Soisy, elle ne laissa pas de me rechercher. Elle me vint voir plusieurs fois à Mont-Louis sans me trouver; et voyant que je ne lui rendois pas sa visite, elle s'avisa, pour m'y forcer, de m'envoyer des pots de fleurs pour ma terrasse. Il fallut bien aller remercier: c'en fut assez; nous voilà liés.

Cette liaison commença par être orageuse, comme toutes celles que je faisois malgré moi. Il n'y régna même jamais un vrai calme. Le tour d'esprit de madame de Verdelin étoit par

trop antipathique avec le mien. Les traits malins et les épigrammes partent chez elle avec tant de simplicité, qu'il faut une attention continuelle, et pour moi très-fatigante, pour sentir quand on est persillé. Une niaiserie qui me revient suffira pour en juger. Son frère venoit d'avoir le commandement d'une frégate en course contre les Anglois. Je parlois de la manière d'armer cette frégate sans nuire à sa légèreté. Oui, dit-elle, d'un ton tout uni, l'on ne prend de canons que ce qu'il en faut pour se battre. Je l'ai rarement ouï parler en bien de quelqu'un de ses amis absents, sans glisser quelque mot à leur charge. Ce qu'elle ne voyoit pas en mal, elle le voyoit en ridicule, et son ami Margency n'étoit pas excepté. Ce que je trouvois encore en elle d'insupportable, étoit la gêne continuelle de ses petits envois, de ses petits cadeaux, de ses petits billets, auxquels il me falloit battre les flancs pour répondre, et toujours nouveaux embarras pour remercier ou pour refuser. Cependant, à force de la voir, je finis par m'attacher à elle. Elle avoit ses chagrins ainsi que moi. Les confidences réciproques nous rendirent intéressants nos tête-à-tête. Rien ne lie tant les cœurs que la douceur de pleurer ensemble. Nous nous cherchions pour nous consoler, et ce besoin m'a souvent fait passer sur beaucoup de choses. J'avois mis tant de dureté dans ma franchise avec elle, qu'après avoir montré quelquefois si peu d'estime pour son

caractère, il falloit réellement en avoir beaucoup pour croire qu'elle pût sincèrement me pardonner. Voici un échantillon des lettres que je lui ai quelquefois écrites, et dont il est à noter que jamais dans aucune de ses réponses elle n'a paru piquée en aucune façon.

A Montmorency, le 5 novembre 1760.

« Vous me dites, madame, que vous ne vous
 » êtes pas bien expliquée, pour me faire enten-
 » dre que je m'explique mal. Vous me parlez de
 » votre prétendue hêtise, pour me faire sentir
 » la mienne. Vous vous vantez de n'être qu'une
 » bonne femme, comme si vous aviez peur d'être
 » prise au mot, et vous me faites des excuses
 » pour m'apprendre que je vous en dois. Oui,
 » madame, je le sais bien; c'est moi qui suis
 » une bête, un bon-homme, et pis encore s'il
 » est possible; c'est moi qui choisis mal mes
 » termes, au gré d'une belle dame françoise qui
 » fait autant d'attention aux paroles et qui parle
 » aussi bien que vous. Mais considérez que je
 » les prends dans le sens commun de la langue,
 » sans être au fait ou en souci des honnêtes ac-
 » ceptions qu'on leur donne dans les vertueuses
 » sociétés de Paris. Si quelquefois mes expres-
 » sions ont un tour équivoque, je tâche que ma
 » conduite en détermine le sens, etc. » Le reste
 de la lettre est à peu près sur le même ton. Voyez-
 en la réponse (liasse D, n° 41), et jugez de l'in-
 croyable modération d'un cœur de femme qui

peut n'avoir pas plus de ressentiment d'une pareille lettre que cette réponse n'en laisse paroître, et qu'elle ne m'en a jamais témoigné.

Coindet, entrant, hardi jusqu'à l'effronterie, et qui se tenoit continuellement à l'affût de tous mes amis, ne tarda pas à s'introduire en mon nom chez madame de Verdelin, et y fut bientôt, à mon insu, plus familier que moi-même. C'étoit un singulier corps que ce Coindet. Il se présentoit de ma part chez toutes mes connoissances, s'y établissoit, y mangeoit sans façon. Transporté de zèle pour mon service, il ne parloit jamais de moi que les larmes aux yeux; mais quand il me venoit voir, il gardoit le plus profond silence sur toutes ces liaisons et sur tout ce qu'il savoit devoir m'intéresser. Au lieu de me dire ce qu'il avoit appris, ou dit, ou vu qui m'intéressoit, il m'écouteoit, m'interrogeoit même. Il ne savoit jamais rien de Paris que ce que je lui en apprenois: enfin, quoique tout le monde me parlât de lui, jamais il ne me parloit de personne: il n'étoit secret et mystérieux qu'avec son ami. Mais laissons, quant à présent, Coindet et madame de Verdelin: nous y reviendrons dans la suite.

Quelque temps après mon retour à Mont-Louis, La Tour, le peintre, vint m'y voir, et m'apporta mon portrait en pastel, qu'il avoit exposé au salon il y avoit quelques années. Il avoit voulu me donner ce portrait, que je n'avois pas accepté. Mais madame d'Épinay, qui

m'avoit donné le sien et qui vouloit avoir celui-là, m'avoit engagé à le lui redemander. Il avoit pris du temps pour le retoucher. Dans cet intervalle vint ma rupture avec madame d'Épinay ; je lui rendis son portrait, et n'étant plus question de lui donner le mien, je le mis dans ma chambre au petit château. M. de Luxembourg l'y vit, et le trouva bien : je le lui offris ; il l'accepta, je le lui envoyai. Ils comprirent, lui et madame la maréchale, que je serois bien aise d'avoir les leurs. Ils les firent faire en miniature de très-bonne main, les firent enchâsser dans une boîte à boudons de cristal de roche, montée en or, et m'en firent le cadeau d'une façon très-galante, dont je fus enchanté. Madame de Luxembourg ne voulut jamais consentir que son portrait occupât le dessus de la boîte. Elle m'avoit reproché plusieurs fois que j'aimois mieux M. de Luxembourg qu'elle, et je ne m'en étois point défendu, parce que cela étoit vrai. Elle me témoigna bien galamment, mais bien clairement, par cette façon de placer son portrait, qu'elle n'oublioit pas cette préférence.

Je fis, à peu près dans ce même temps, une sottise qui ne contribua pas à me conserver ses bonnes grâces. Quoique je ne connusse point du tout M. de Silhouette, et que je fusse peu porté à l'aimer, j'avois une grande opinion de son administration. Lorsqu'il commença d'appesantir sa main sur les financiers, je vis qu'il n'entamoit pas son opération dans un temps

favorable : je n'en fis pas des vœux moins ardens pour son succès ; et, quand j'appris qu'il étoit déplacé, je lui écrivis, dans mon intrépide étourderie, la lettre suivante, qu'assurément je n'entreprends pas de justifier.

A Montmorency, le 2 décembre 1759.

« Daignez, monsieur, recevoir l'hommage
 » d'un solitaire qui n'est pas connu de vous,
 » mais qui vous estime par vos talents, qui vous
 » respecte par votre administration, et qui vous
 » a fait l'honneur de croire qu'elle ne vous res-
 » teroit pas long-temps. Ne pouvant sauver l'état
 » qu'aux dépens de la capitale qui l'a perdu,
 » vous avez bravé les cris des gagners d'argent.
 » En vous voyant écraser ces misérables, je vous
 » envoie votre place ; en vous la voyant quitter
 » sans vous être démenti, je vous admire. Soyez
 » content de vous, monsieur ; elle vous laisse
 » un honneur dont vous jouirez long-temps sans
 » concurrent. Les malédictions des fripons sont
 » la gloire de l'homme juste. »

Madame de Luxembourg, qui savoit que j'avois écrit cette lettre, m'en parla au voyage de Pâques ; je la lui montrai ; elle en souhaila une copie ; je la lui donnai : mais j'ignorois en la lui donnant qu'elle étoit un de ces gagners d'argent qui s'intéressoient aux sous-fermes, et qui avoient fait déplacer Silhouette. On eût dit, à toutes mes halourdises, que j'allois excitant à

plaisir la haine d'une femme aimable et puissante, à laquelle, dans le vrai, je m'attachois davantage de jour en jour, et dont j'étois bien éloigné de vouloir m'attirer la disgrâce, quoique je fisse, à force de gaucheries, tout ce qu'il falloit pour cela. Je crois qu'il est assez superflu d'avertir que c'est à elle que se rapporte l'histoire de l'opiat de M. Tronchin, dont j'ai parlé dans ma première partie : l'autre dame étoit madame de Mirepoix. Elles ne m'en ont jamais reparlé, ni fait le moindre semblant de s'en souvenir ni l'une ni l'autre ; mais de présumer que madame de Luxembourg ait pu l'oublier réellement, c'est ce qui me paroît bien difficile, quand même on ne sauroit rien des événements subséquents. Pour moi je m'étourdissois sur l'effet de mes bêtises, par le témoignage que je me rendois de n'en avoir fait aucune à dessein de l'offenser : comme si jamais femme en pouvoit pardonner de pareilles, même avec la plus parfaite certitude que la volonté n'y a pas eu la moindre part.

Cependant, quoiqu'elle parût ne rien voir, ne rien sentir, et que je ne trouvasse encore ni diminution dans son empressement, ni changement dans ses manières, la continuation, l'augmentation même d'un pressentiment trop bien fondé me faisoit trembler sans cesse que l'ennui ne succédât bientôt à cet engouement. Pouvois-je attendre d'une si grande dame une constance à l'épreuve de mon peu d'adresse à la soutenir ?

Je ne savois pas même lui cacher ce pressentiment sourd qui m'inquiétoit, et ne me rendoit que plus maussade. On en jugera par la lettre suivante, qui contient une bien singulière prédiction.

N. B. Cette lettre, sans date dans mon brouillon, est du mois d'octobre 1760 au plus tard.

« Que vos bontés sont cruelles ! Pourquoi trou-
» bler la paix d'un solitaire, qui renonçoit aux
» plaisirs de la vie pour n'en plus sentir les en-
» nuis ? J'ai passé mes jours à chercher en vain
» des attachements solides. Je n'en ai pu former
» dans les conditions auxquelles je pouvois at-
» teindre ; est-ce dans la vôtre que j'en dois cher-
» cher ? L'ambition ni l'intérêt ne me tentent
» pas, je suis peu vain, peu craintif ; je puis
» résister à tout, hors aux caresses. Pourquoi
» m'attaquez-vous tous deux par un foible qu'il
» faut vaincre, puisque, dans la distance qui
» nous sépare, les épanchements des cœurs sen-
» sibles ne doivent pas rapprocher le mien de
» vous ? La reconnoissance suffira-t-elle pour un
» cœur qui ne connoît pas deux manières de se
» donner, et ne se sent capable que d'amitié ?
» D'amitié, madame la maréchale ! Ah ! voilà
» mon malheur ! Il est beau à vous, à monsieur le
» maréchal, d'employer ce terme : mais je suis
» insensé de vous prendre au mot. Vous vous
» jouez, moi je m'attache ; et la fin du jeu me
» prépare de nouveaux regrets. Que je hais tous

» vos titres, et que je vous plains de les porter!
 » Vous me semblez si dignes de goûter les char-
 » mes de la vie privée! Que n'habitez-vous Cla-
 » rens! J'irois y chercher le bonheur de ma vie;
 » mais le château de Montmorency! mais l'hôtel
 » de Luxembourg! Est-ce là qu'on doit voir
 » Jean-Jacques? Est-ce là qu'un ami de l'égalité
 » doit porter les affections d'un cœur sensible
 » qui, payant ainsi l'estime qu'on lui témoigne,
 » croit rendre autant qu'il reçoit? Vous êtes
 » bonne et sensible aussi; je le sais, je l'ai vu;
 » j'ai regret de n'avoir pu plus tôt le croire: mais
 » dans le rang où vous êtes, dans votre manière
 » de vivre, rien ne peut faire une impression du-
 » rable, et tant d'objets nouveaux s'effacent
 » mutuellement, qu'aucun ne demeure. Vous
 » m'oubliez, madame, après m'avoir mis hors
 » d'état de vous imiter. Vous aurez beaucoup
 » fait pour me rendre malheureux, et pour être
 » inexcusable. »

Je lui joignois là M. de Luxembourg afin de
 rendre le compliment moins dur pour elle; car,
 au reste, je me sentois si sûr de lui, qu'il ne
 m'est pas même venu dans l'esprit une seule
 crainte sur la durée de son amitié. Rien de ce
 qui m'intimidoit de la part de madame la maré-
 chale ne s'est un moment étendu jusqu'à lui. Je
 n'ai jamais eu la moindre défiance sur son caractè-
 re, que je savois être foible, mais sûr. Je ne
 craignois pas plus de sa part un refroidisse-

ment, que je n'en attendois un attachement
 héroïque. La simplicité, la familiarité de nos
 manières l'un avec l'autre marquoit combien
 nous comptions réciproquement sur nous. Nous
 avions raison tous deux: j'honorerais, je ché-
 rirai tant que je vivrai la mémoire de ce digne
 seigneur; et, quoi qu'on ait pu faire pour le
 détacher de moi, je suis aussi certain qu'il est
 mort mon ami, que si j'avois reçu son dernier
 soupir.

Au second voyage de Montmorency de l'an-
 née 1760, la lecture de la Julie étant finie, j'eus
 recours à celle de l'*Émile* pour me soutenir
 auprès de madame de Luxembourg; mais cela
 ne réussit pas si bien, soit que la matière fût
 moins de son goût, soit que tant de lecture l'en-
 nuyât à la fin. Cependant, comme elle me re-
 prochoit de me laisser duper par mes libraires,
 elle voulut que je lui laissasse le soin de faire
 imprimer cet ouvrage, afin d'en tirer un meil-
 leur parti. J'y consentis sous l'expresse condi-
 tion qu'il ne s'imprimeroit point en France, et
 c'est sur quoi nous eûmes une longue dispute:
 moi, prétendant que la permission tacite étoit
 impossible à obtenir, imprudente même à de-
 mander, et ne voulant point permettre autre-
 ment l'impression dans le royaume; elle, sou-
 tenant que cela ne seroit pas même une diffi-
 culté à la censure, dans le système que le
 gouvernement avoit adopté. Elle trouva le moyen
 de faire entrer dans ses vues M. de Malesherbes,

qui m'écrivit à ce sujet une longue lettre toute de sa main, pour me prouver que la profession de foi du vicaire savoyard étoit précisément une pièce faite pour avoir partout l'approbation du genre humain, et celle de la cour dans la circonstance. Je fus surpris de voir ce magistrat, toujours si craintif, devenir si coulant dans cette affaire. Comme l'impression d'un livre qu'il approuvoit étoit par cela seul légitime. je n'avois plus de bonne objection à faire contre celle de cet ouvrage. Cependant, par un scrupule extraordinaire, j'exigeai toujours que l'ouvrage s'imprimeroit en Hollande, et même par le libraire Néaulme, que je ne me contentai pas d'indiquer, mais que j'en prévins, consentant au reste que l'édition se fit au profit d'un libraire de France, et que, quand elle seroit faite, on la débitât soit à Paris, soit où l'on voudroit, attendu que ce débit ne me regardoit pas. Voilà exactement ce qui fut convenu entre madame de Luxembourg et moi, après quoi je lui remis mon manuscrit.

Elle avoit amené à ce voyage sa petite-fille, mademoiselle de Boufflers, aujourd'hui madame la duchesse de Lauzun. Elle s'appeloit Amélie. C'étoit une charmante personne. Elle avoit vraiment une figure, une douceur, une timidité de vierge. Rien de plus aimable et de plus intéressant que sa figure, rien de plus tendre et de plus chaste que les sentiments qu'elle inspiroit. D'ailleurs, c'étoit un enfant; elle n'avoit pas onze

ans. Madame la maréchale, qui la trouvoit trop timide, faisoit ses efforts pour l'animer. Elle me permit plusieurs fois de lui donner un baiser; ce que je fis avec ma maussaderie ordinaire. Au lieu des gentilleses qu'un autre eût dites à ma place, je restois là muet, interdit; et je ne sais lequel étoit le plus honteux de la pauvre petite ou de moi. Un jour je la rencontrai seule dans l'escalier du petit château: elle venoit de voir Thérèse, avec laquelle sa gouvernante étoit encore. Faute de savoir que lui dire, je lui proposai un baiser que, dans l'innocence de son cœur, elle ne refusa pas, en ayant reçu un le matin même par l'ordre de sa grand'maman, et en sa présence. Le lendemain, lisant l'*Émile* au chevet de madame la maréchale, je tombai précisément sur un passage où je censure, avec raison, ce que j'avois fait la veille. Elle trouva la réflexion très-juste, et dit là-dessus quelque chose de fort sensé, qui me fit rougir. Que je maudis mon incroyable bêtise, qui m'a si souvent donné l'air vil et coupable, quand je n'étois que sot et embarrassé! Bêtise qu'on prend même pour une fausse excuse dans un homme qu'on sait n'être pas sans esprit. Je puis jurer que, dans ce baiser si répréhensible, ainsi que dans tous les autres, le cœur et les sens de mademoiselle Amélie n'étoient pas plus purs que les miens; et je puis jurer même que si, dans ce moment, j'avois pu éviter sa rencontre, je l'aurois fait; non qu'elle ne me fit grand plaisir à

voir, mais par l'embaras de trouver en passant quelque mot agréable à lui dire. Comment se peut-il qu'un enfant même intimide un homme que le pouvoir des rois n'a pas effrayé? quel parti prendre? Comment se conduire, dénué de tout impromptu dans l'esprit? Si je me forre à parler aux gens que je rencontre, je dis une balourdise infailliblement: si je ne dis rien, je suis un misanthrope, un animal farouche, un ours. Une totale imbécillité m'eût été bien plus favorable: mais les talents dont j'ai manqué dans le monde ont fait les instruments de ma perte des talents que j'eus à part moi.

A la fin de ce même voyage, madame de Luxembourg fit une bonne œuvre à laquelle j'eus quelque part. Diderot ayant très-imprudemment offensé madame la princesse de Ro-beck, fille de M. de Luxembourg, Palissot, qu'elle protégeoit, la vengea par la comédie des Philosophes, dans laquelle je fus tourné en ridicule, et Diderot extrêmement maltraité. L'auteur m'y ménagea davantage, moins, je pense, à cause de l'obligation qu'il m'avoit, que de peur de déplaire au père de sa protectrice, dont il savoit que j'étois aimé. Le libraire Duchesne, qu'alors je ne connoissois point du tout, m'envoya cette pièce quand elle fut imprimée; et je soupçonne que ce fut par l'ordre de Palissot, qui crut peut-être que je verrois avec plaisir déchirer un homme avec lequel j'avois rompu. Il se trompa fort. Eu rompant avec Diderot,

que je savois moins méchant qu'indiscret et foible, j'ai toujours conservé dans l'âme de l'attachement pour lui, même de l'estime et du respect pour notre ancienne amitié, que je sais avoir été long-temps aussi sincère de sa part que de la mienne. C'est tout autre chose avec Grimm, homme faux par caractère, qui ne m'aima jamais, qui n'est pas même capable d'aimer, et qui, de gaîté de cœur, sans aucun sujet de plainte, et seulement pour contenter sa noire jalousie, s'est fait, sous le masque, mon plus cruel calomniateur. Celui-ci n'est plus rien pour moi; l'autre sera toujours mon ancien ami. Mes entrailles s'émurent à la vue de cette odieuse pièce: je n'en pus supporter la lecture; et, sans l'achever, je la renvoyai à Duchesne avec la lettre suivante:

A Montmorency, le 24 mai 1760.

« En parcourant, monsieur, la pièce que
 » vous m'avez envoyée, j'ai frémi de m'y voir
 » loué. Je n'accepte point cet horrible présent.
 » Je suis persuadé qu'en me l'envoyant vous
 » n'avez pas voulu me faire une injure; mais
 » vous ignorez ou vous avez oublié que j'ai eu
 » l'honneur d'être l'ami d'un homme respecta-
 » ble, indignement noirci et calomnié dans ce
 » libelle. »

Cette lettre courut. Diderot, qu'elle auroit dû toucher, s'en dépit. Son amour-propre ne

put me pardonner la supériorité d'un procédé généreux ; et je sus que sa femme se déchaînoit partout contre moi avec une aigreur qui m'affectoit peu , sachant qu'elle étoit connue de tout le monde pour une hargène.

Diderot à son tour trouva un vengeur dans l'abbé Morellet , qui fit contre Palissot un petit écrit imité du petit prophète , et intitulé *la Vision*. Il offensa très-imprudemment dans cet écrit madame de Robeck , dont les amis le firent mettre à la Bastille : car pour elle , naturellement peu vindicative , et pour lors mourante , je suis persuadé qu'elle ne s'en mêla pas.

D'Alembert , qui étoit fort lié avec l'abbé Morellet , m'écrivit pour m'engager à prier madame de Luxembourg de solliciter son élargissement ; lui promettant en reconnaissance des louanges dans l'Encyclopédie (1) : voici ma réponse.

« Je n'ai pas attendu votre lettre , monsieur ,
 » pour témoigner à madame la maréchale de
 » Luxembourg la peine que me faisoit la déten-
 » tion de l'abbé Morellet. Elle sait l'intérêt que
 » j'y prends , elle saura celui que vous y prenez ;

(1) Cette lettre , avec plusieurs autres , a disparu à l'hôtel de Luxembourg , tandis que mes papiers y étoient en dépôt.

(Cette note n'est point dans le manuscrit autographe.)

» et il lui suffiroit , pour y prendre intérêt elle-
 » même , de savoir que c'est un homme de mé-
 » rite. Au surplus , quoique elle et monsieur le
 » maréchal m'honorent d'une bienveillance qui
 » fait la consolation de ma vie , et que le nom
 » de votre ami soit près d'eux une recomman-
 » dation pour l'abbé Morellet , j'ignore jusqu'à
 » quel point il leur convient d'employer en cette
 » occasion le crédit attaché à leur rang , et la
 » considération due à leurs personnes. Je ne
 » suis pas même persuadé que la vengeance en
 » question regarde madame la princesse de Ro-
 » beck , autant que vous paroissez le croire ; et ,
 » quand cela seroit , on ne doit pas s'attendre
 » que le plaisir de la vengeance appartienne aux
 » philosophes exclusivement , et que , quand ils
 » voudront être femmes , les femmes seront phi-
 » losophes.

» Je vous rendrai compte de ce que m'aura dit
 » madame de Luxembourg quand je lui aurai
 » montré votre lettre. En attendant , je crois la
 » connoître assez pour pouvoir vous assurer
 » d'avance que , quand elle auroit le plaisir de
 » contribuer à l'élargissement de l'abbé Morel-
 » let , elle n'accepteroit point le tribut de re-
 » connoissance que vous lui promettez dans
 » l'Encyclopédie , quoiqu'elle s'en tînt hono-
 » rée ; parce qu'elle ne fait point le bien pour
 » la louange , mais pour contenter son bon
 » cœur. »

Je n'épargnai rien pour exciter le zèle et la commisération de madame de Luxembourg en faveur du pauvre captif; et je réussis. Elle fit un voyage à Versailles exprès pour voir M. le comte de Saint-Florentin; et ce voyage abrégé celui de Montmorency, que monsieur le maréchal fut obligé de quitter en même temps pour se rendre à Rouen, où le roi l'envoyoit comme gouverneur de Normandie, au sujet de quelques mouvements du parlement, qu'on vouloit contenir. Voici la lettre que m'écrivit madame de Luxembourg le surlendemain de son départ (liasse D, n° 25).

A Versailles, ce mercredi.

« M. de Luxembourg est parti hier à six heures
 » du matin. Je ne sais pas encore si j'irai. J'at-
 » tends de ses nouvelles, parce qu'il ne sait pas
 » lui-même combien de temps il y sera. J'ai vu
 » M. de Saint-Florentin, qui est le mieux dis-
 » posé pour l'abbé Morellet; mais il y trouve
 » des obstacles dont il espère cependant triom-
 » pher à son premier travail avec le roi qui sera
 » la semaine prochaine. J'ai demandé aussi en
 » grâce qu'on ne l'exilât point, parce qu'il en
 » étoit question; on vouloit l'envoyer à Nancy.
 » Voilà, monsieur, ce que j'ai pu obtenir; mais
 » je vous promets que je ne laisserai pas M. de
 » Saint-Florentin en repos que l'affaire ne soit
 » finie comme vous le désirez. Que je vous dise

» donc à présent le chagrin que j'ai eu de vous
 » quitter si tôt: mais je me flatte que vous n'en
 » doutez pas. Je vous aime de tout mon cœur,
 » et pour toute ma vie. »

Quelques jours après, je reçus ce billet de d'Alembert, qui me donna une véritable joie (liasse D, n° 26).

Ce 1^{er} août.

« Grâce à vos soins, mon cher philosophe,
 » l'abbé est sorti de la Bastille, et sa détention
 » n'aura point d'autres suites. Il part pour la
 » campagne, et vous fait, ainsi que moi, mille
 » remerciements et compliments. *Vale, et me*
 » *ama.* »

L'abbé m'écrivit aussi quelques jours après une lettre de remerciement (liasse D, n° 29), qui ne me parut pas respirer une certaine effusion de cœur, et dans laquelle il sembloit atténuer en quelque sorte le service que je lui avois rendu; et, à quelque temps de là, je trouvai que d'Alembert et lui m'avoient en quelque sorte, je ne dirai pas supplanté, mais succédé auprès de madame de Luxembourg, et que j'avois perdu près d'elle autant qu'ils avoient gagné. Cependant je suis bien éloigné de soupçonner l'abbé Morellet d'avoir contribué à ma disgrâce; je l'estime trop pour cela. Quant à M. d'Alembert,

je n'en dis rien ici ; j'en reparlerai dans la suite.

Jeus dans le même temps une autre affaire qui occasionna la dernière lettre que j'aie écrite à M. de Voltaire, lettre dont il a jeté les hauts cris, comme d'une insulte abominable, mais qu'il n'a jamais montrée à personne. Je suppléerai ici à ce qu'il n'a pas voulu faire.

L'abbé Trublet, que je connoissois un peu, mais que j'avois très-peu vu, m'écrivit, le 13 juin 1760 (liasse D, n^o 111), pour m'avertir que M. Formey, son ami et correspondant, avoit imprimé dans son journal ma lettre à M. de Voltaire, sur le désastre de Lisbonne. L'abbé Trublet vouloit savoir comment cette impression s'étoit pu faire ; et, dans son tour d'esprit fin et jésuitique, me demandoit mon avis sur la réimpression de cette lettre, sans vouloir me dire le sien. Comme je hais souverainement les ruseurs de cette espèce, je lui fis les remerciements que je lui devois, mais j'y mis un ton dur qu'il sentit, et qui ne l'empêcha pas de me pateler encore en deux ou trois lettres, jusqu'à ce qu'il sût tout ce qu'il avoit voulu savoir.

Je compris bien, quoi qu'en pût dire Trublet, que Formey n'avoit point trouvé cette lettre imprimée, et que la première impression en venoit de lui. Je le connoissois pour un effronté pillard, qui, sans façon, se faisoit un revenu des ouvrages des autres, quoiqu'il n'y eût pas encore mis l'impudence incroyable dont il usa

dans la suite envers moi (1). Mais comment ce manuscrit lui étoit-il parvenu ? C'étoit là la question, qui n'étoit pas difficile à résoudre, mais dont j'eus la simplicité d'être embarrassé. Quoique Voltaire fût honoré par excès dans cette lettre, comme enfin, malgré ses procédés malhonnêtes, il eût été fondé à se plaindre, si je l'avois fait imprimer sans son aveu, je pris le parti de lui écrire à ce sujet. Voici cette seconde lettre, à laquelle il ne fit aucune réponse, et dont, pour mettre sa brutalité plus à l'aise, il fit semblant d'être irrité jusqu'à la fureur.

A Montmorency, le 17 juin 1760.

« Je ne pensois pas, monsieur, me retrouver
 » jamais en correspondance avec vous. Mais,
 » apprenant que la lettre que je vous écrivis en
 » 1756 a été imprimée à Berlin, je dois vous
 » rendre compte de ma conduite à cet égard,
 » et je remplirai ce devoir avec vérité et sim-
 » plicité.
 » Cette lettre vous ayant été réellement adres-
 » sée, n'étoit point destinée à l'impression. Je
 » la communiquai, sous condition, à trois per-
 » sonnes à qui les droits de l'amitié ne me per-
 » mettoient pas de rien refuser de semblable, et

(1) C'est ainsi qu'il s'est, dans la suite, approprié l'Émile.

(Cette note n'est point au manuscrit autographe.)

» à qui les mêmes droits permettoient encore
 » moins d'abuser de leur dépôt, en violant leur
 » promesse. Ces trois personnes sont madame
 » de Chenonceaux, belle-fille de madame Dupin,
 » madame la comtesse d'Houdetot, et un Alle-
 » mand nommé M. Grimm. Madame de Che-
 » nonceaux souhaitoit que cette lettre fût im-
 » primée, et me demanda mon consentement
 » pour cela. Je lui dis qu'il dépendoit du vôtre.
 » Il vous fut demandé; vous le refusâtes, et il
 » n'en fut plus question.

» Cependant M. l'abbé Trublet, avec qui je
 » n'ai nulle espèce de liaison, vient de m'écrire,
 » par une attention pleine d'honnêteté, qu'ayant
 » reçu les feuilles d'un journal de M. Formey, il
 » y avoit lu cette même lettre, avec un avis dans
 » lequel l'éditeur dit, sous la date du 23 octobre
 » 1759, qu'il l'a trouvée il y a quelques semaines
 » chez les libraires de Berlin, et que, comme
 » c'est une de ces feuilles volantes qui dispa-
 » roissent bientôt sans retour, il a cru lui devoir
 » donner place dans son journal.

» Voilà, monsieur, tout ce que j'en sais. Il
 » est très-sûr que jusque ici l'on n'avoit pas même
 » ouï parler à Paris de cette lettre; il est très-sûr
 » que l'exemplaire, soit manuscrit, soit impres-
 » mé, tombé dans les mains de M. Formey, n'a
 » pu lui venir que de vous, ce qui n'est pas vrai-
 » semblable, ou d'une des trois personnes que
 » je viens de nommer. Enfin, il est très-sûr que
 » les deux dames sont incapables d'une pareille

» infidélité. Je n'en puis savoir davantage de ma
 » retraite: vous avez des correspondances au
 » moyen desquelles il vous seroit aisé, si la chose
 » en valoit la peine, de remonter à la source,
 » et de vérifier le fait.

» Dans la même lettre, M. l'abbé Trublet me
 » marque qu'il tient la feuille en réserve, et ne
 » la prêtera point sans mon consentement,
 » qu'assurément je ne donnerai pas: mais cet
 » exemplaire peut n'être pas le seul à Paris. Je
 » souhaite, monsieur, que cette lettre n'y soit
 » pas imprimée, et je serai de mon mieux pour
 » cela; mais, si je ne pouvois éviter qu'elle le
 » fût, et qu'instruit à temps je pusse avoir la
 » préférence, alors je n'hésiterois pas à la faire
 » imprimer moi-même. Cela me paroît juste et
 » naturel.

» Quant à votre réponse à la même lettre, elle
 » n'a été communiquée à personne; et vous pou-
 » vez compter qu'elle ne sera point imprimée
 » sans votre aveu, qu'assurément je n'aurai pas
 » l'indiscrétion de vous demander, sachant bien
 » que ce qu'un homme écrit à un autre il ne l'é-
 » crit pas au public: mais, si vous en vouliez
 » faire une pour être publiée et me l'adresser, je
 » vous promets de la joindre fidèlement à ma
 » lettre, et de n'y pas répliquer un seul mot.

» Je ne vous aime point monsieur: vous m'a-
 » vez fait les maux qui pouvoient m'être les plus
 » sensibles, à moi votre disciple et votre enthousiaste.
 » Vous avez perdu Genève pour le prix

» de l'asile que vous y avez reçu : vous avez
 » aliéné de moi mes concitoyens, pour le prix
 » des applaudissemens que je vous ai prodigués
 » parmi eux ; c'est vous qui me rendez le séjour
 » de mon pays insupportable ; c'est vous qui
 » me ferez mourir en terre étrangère, privé de
 » toutes les consolations des mourants, et jeté
 » pour tout honneur dans une voirie, tandis
 » que tous les honneurs qu'un homme peut at-
 » tendre vous accompagneront dans mon pays.
 » Je vous hais enfin, puisque vous l'avez voulu ;
 » mais je vous hais en homme encore plus digne
 » de vous aimer, si vous l'aviez voulu. De tous
 » les sentimens dont mon cœur étoit pénétré
 » pour vous, il n'y reste que l'admiration qu'on
 » ne peut refuser à votre beau génie, et l'amour
 » de vos écrits. Si je ne puis honorer en vous
 » que vos talents, ce n'est pas ma faute : je ne
 » manquerai jamais au respect que je leur dois,
 » ni aux procédés que ce respect exige. Adieu,
 » monsieur. »

Au milieu de tous ces petits tracas littéraires, qui me confirmoient de plus en plus dans ma résolution, je reçus le plus grand honneur que les lettres m'aient attiré, et auquel j'ai été le plus sensible, dans la visite que M. le prince de Conti daigna me faire par deux fois ; l'une au petit château, et l'autre à Mont-Louis. Il choisit même toutes les deux fois, le temps que monsieur et madame de Luxembourg n'étoient pas

à Montmorency, afin de rendre plus manifeste qu'il n'y venoit que pour moi. Je n'ai jamais douté que je ne dusse les premières bontés de ce prince à madame de Luxembourg et à madame de Boufflers, mais je ne doute pas non plus que je ne doive à ses propres sentimens et à moi-même celles dont il n'a cessé de m'honorer depuis lors (1).

Comme mon appartement de Mont-Louis étoit très-petit, et que la situation du donjon étoit charmante, j'y conduisis le prince, qui, pour comble de grâces, voulut que j'eusse l'honneur de faire sa partie aux échecs. Je savois qu'il gaignoit le chevalier de Lorenzy, qui étoit plus fort que moi. Cependant, malgré les signes et les grimaces du chevalier et des assistants, que je ne fis pas semblant de voir, je gagnai les deux parties que nous jouâmes. En finissant, je lui dis, d'un ton respectueux, mais grave : « Mon-
 » seigneur, j'honore trop votre altesse sérénis-
 » sime pour ne la pas gagner toujours aux
 » échecs. » Ce grand prince, plein d'esprit et de lumières, et si digne de n'être pas adulé, sentit en effet, du moins je le pense, qu'il n'y

(1) Remarquez la persévérance de cette aveugle et stupide confiance au milieu de tous les traitemens qui devoient le plus m'en désabuser : elle n'a cessé que depuis mon retour à Paris en 1770.

(Note qui manque au manuscrit autographe.)

avoit là que moi qui le traitasse en homme, et j'ai tout lieu de croire qu'il m'en a vraiment su bon gré.

Quand il m'en auroit su mauvais gré, je ne me reprocherois pas de n'avoir pas voulu le tromper, et je n'ai pas assurément à me reprocher non plus d'avoir mal répondu dans mon cœur à ses bontés, mais bien d'y avoir répondu quelquefois de mauvaise grâce, tandis qu'il mettoit lui-même une grâce infinie dans la manière de me les marquer. Peu de jours après, il me fit envoyer un panier de gibier, que je recus comme je devois. A quelque temps de là, il m'en fit envoyer un autre; et l'un de ses officiers des chasses écrivit, par son ordre, que c'étoit de la chasse de son altesse, et du gibier tiré de sa propre main. Je le recus encore, mais j'écrivis à madame de Boufflers que je n'en recevrois plus. Cette lettre fut généralement blâmée, et méritoit de l'être. Refuser des présents en gibier d'un prince du sang, qui de plus met tant d'honnêteté dans l'envoi, est moins la délicatesse d'un homme fier qui veut conserver son indépendance, que la rusticité d'un mal appris qui se méconnoît. Je n'ai jamais relu cette lettre dans mon recueil, sans en rougir, et sans me reprocher de l'avoir écrite. Mais enfin je n'ai pas entrepris mes Confessions pour taire mes sottises, et celle-là me révolte trop moi-même pour qu'il me soit permis de la dissimuler.

Si je ne fis pas celle de devenir son rival, il

s'en fallut peu : car alors madame de Boufflers étoit encore sa maîtresse, et je n'en savois rien. Elle me venoit voir assez souvent avec le chevalier de Lorenzy. Elle étoit belle et jeune encore. Elle affectoit l'esprit romain, et moi je l'eus toujours romanesque; cela se tenoit d'assez près. Je faillis me prendre; je crois qu'elle le vit: le chevalier le vit aussi, du moins il m'en parla, et de manière à ne pas me décourager. Mais pour le coup je fus sage, et il en étoit temps à cinquante ans. Plein de la leçon que je venois de donner aux barbons, dans ma *Lettre à d'Alembert*, j'eus honte d'en profiter si mal moi-même. D'ailleurs, apprenant ce que j'avois ignoré, il auroit fallu que la tête m'eût tout-à-fait tourné, pour porter si haut mes concurrences. Enfin, mal guéri peut-être encore de ma passion pour madame d'Houdetot, je sentis que plus rien ne la pouvoit remplacer dans mon cœur, et je fis mes adieux à l'amour pour le reste de ma vie. Au moment où j'écris ceci, je viens d'avoir d'une jeune et belle personne des agaceries bien dangereuses, et avec des yeux bien inquiétants: mais si elle a fait semblant d'oublier ma soixantaine, pour moi je m'en suis souvenu. Après m'être tiré de ce pas, je ne crains plus de chutes, et je répons de moi pour le reste de mes jours.

Madame de Boufflers, s'étant aperçue de l'émotion qu'elle m'avoit donnée, put s'apercevoir aussi que j'en avois triomphé. Je ne suis ni

assez fou ni assez vain pour croire avoir pu lui inspirer du goût à mon âge ; mais sur certains propos qu'elle tint à Thérèse , j'ai cru lui avoir inspiré de la curiosité. Si cela est , et qu'elle ne m'ait pas pardonné cette curiosité frustrée , il faut avouer que j'étois bien né pour être victime de mes foiblesses , puisque , si l'amour vainqueur me fut si funeste , l'amour vaincu me le fut encore plus.

Ici finit le recueil de lettres qui m'a servi de guide dans ces deux livres. Je ne vais plus marcher que sur la trace de mes souvenirs : mais ils sont tels dans cette cruelle époque , et la forte impression m'en est si bien restée , que , perdu dans la mer immense de mes malheurs , je ne puis oublier les détails de mon premier naufrage , quoique ses suites ne m'offrent plus que des souvenirs confus. Ainsi je puis marcher encore dans le livre suivant avec assez d'assurance. Si je vais plus loin , ce ne sera plus qu'en tâtonnant.

FIN DU DIXIÈME LIVRE.

 LIVRE ONZIÈME.

QUOIQUE la *Julie* , qui depuis long-temps étoit sous presse , ne parût point encore à la fin de 1760 , elle commençoit à faire grand bruit. Madame de Luxembourg en avoit parlé à la cour , madame d'Houdetot à Paris. Cette dernière avoit même obtenu de moi , pour Saint-Lambert , la permission de la faire lire en manuscrit au roi de Pologne , qui en avoit été enchanté. Duclos , à qui je l'avois aussi fait lire , en avoit parlé à l'Académie. Tout Paris étoit dans l'impatience de voir ce roman ; les libraires de la rue Saint-Jacques et celui du Palais-Royal étoient assiégés de gens qui en demandoient des nouvelles. Il parut enfin , et son succès , contre l'ordinaire , répondit à l'empressement avec lequel il avoit été attendu. Madame la Dauphine , qui l'avoit lu des premières , en parla à M. de Luxembourg comme d'un ouvrage ravissant. Les sentiments furent partagés chez les gens de lettres ; mais dans le monde il n'y eut qu'un avis , et les femmes surtout s'enivrèrent et du livre et de l'auteur , au point qu'il y en avoit peu , même dans les hauts rangs , dont je n'eusse fait la conquête,

assez fou ni assez vain pour croire avoir pu lui inspirer du goût à mon âge ; mais sur certains propos qu'elle tint à Thérèse , j'ai cru lui avoir inspiré de la curiosité. Si cela est , et qu'elle ne m'ait pas pardonné cette curiosité frustrée , il faut avouer que j'étois bien né pour être victime de mes foiblesses , puisque , si l'amour vainqueur me fut si funeste , l'amour vaincu me le fut encore plus.

Ici finit le recueil de lettres qui m'a servi de guide dans ces deux livres. Je ne vais plus marcher que sur la trace de mes souvenirs : mais ils sont tels dans cette cruelle époque , et la forte impression m'en est si bien restée , que , perdu dans la mer immense de mes malheurs , je ne puis oublier les détails de mon premier naufrage , quoique ses suites ne m'offrent plus que des souvenirs confus. Ainsi je puis marcher encore dans le livre suivant avec assez d'assurance. Si je vais plus loin , ce ne sera plus qu'en tâtonnant.

FIN DU DIXIÈME LIVRE.

 LIVRE ONZIÈME.

QUOIQUE la *Julie* , qui depuis long-temps étoit sous presse , ne parût point encore à la fin de 1760 , elle commençoit à faire grand bruit. Madame de Luxembourg en avoit parlé à la cour , madame d'Houdetot à Paris. Cette dernière avoit même obtenu de moi , pour Saint-Lambert , la permission de la faire lire en manuscrit au roi de Pologne , qui en avoit été enchanté. Duclos , à qui je l'avois aussi fait lire , en avoit parlé à l'Académie. Tout Paris étoit dans l'impatience de voir ce roman ; les libraires de la rue Saint-Jacques et celui du Palais-Royal étoient assiégés de gens qui en demandoient des nouvelles. Il parut enfin , et son succès , contre l'ordinaire , répondit à l'empressement avec lequel il avoit été attendu. Madame la Dauphine , qui l'avoit lu des premières , en parla à M. de Luxembourg comme d'un ouvrage ravissant. Les sentiments furent partagés chez les gens de lettres ; mais dans le monde il n'y eut qu'un avis , et les femmes surtout s'enivrèrent et du livre et de l'auteur , au point qu'il y en avoit peu , même dans les hauts rangs , dont je n'eusse fait la conquête,

si je l'avois entrepris. J'ai de cela des preuves que je ne veux pas écrire, et qui, sans avoir besoin de l'expérience, autorisent mon opinion. Il est singulier que ce livre ait mieux réussi en France que dans tout le reste de l'Europe, quoique les François, hommes et femmes, n'y soient pas fort bien traités. Tout au contraire de mon attente, son moindre succès fut en Suisse, et son plus grand à Paris. L'amitié, l'amour, la vertu, règnent-ils donc à Paris plus qu'ailleurs ? Non, sans doute ; mais il y règne encore ce sens exquis qui transporte le cœur à leur image, et qui nous fait chérir dans les autres les sentiments purs, tendres, honnêtes que nous n'avons plus. La corruption désormais est partout la même : il n'existe plus ni mœurs ni vertus en Europe ; mais s'il existe encore quelque amour pour elles, c'est à Paris qu'on doit le chercher (1).

Il faut, à travers tant de préjugés et de passions factices, savoir bien analyser le cœur humain pour y démêler les vrais sentiments de la nature. Il faut une délicatesse de tact qui ne s'acquiert que dans l'éducation du grand monde, pour sentir, si j'ose ainsi dire, les finesses de cœur dont cet ouvrage est rempli. Je mets sans crainte sa quatrième partie en parallèle avec la

(1) J'écrivois ceci en 1769.

(Cette note n'est point au manuscrit autographe.)

princesse de Clèves, et je dis que si ces deux morceaux n'eussent été lus qu'en province, on n'auroit jamais connu tout leur prix. Il ne faut donc pas s'étonner si le plus grand succès de ce livre fut à la cour. Il abonde en traits vifs, mais voilés, qui doivent y plaire parce qu'on est plus exercé à les pénétrer. Il faut pourtant ici distinguer encore. Cette lecture n'est assurément pas propre à cette sorte de gens d'esprit qui n'ont que de la ruse, qui ne sont fins que pour pénétrer le mal, et qui ne voient rien du tout où il n'y a que du bien à voir. Si, par exemple, la *Julie* eût été publiée en certain pays que je pense, je suis sûr que personne n'en eût achevé la lecture, et qu'elle seroit morte en naissant.

J'ai rassemblé la plupart des lettres qui me furent écrites sur cet ouvrage, dans une liasse qui est entre les mains de madame de Nadaillac. Si jamais ce recueil paroît, on y verra des choses bien singulières et une opposition de jugemens qui montre ce que c'est que d'avoir affaire au public. La chose qu'on y a le moins vue, et qui en fera toujours un ouvrage unique, est la simplicité du sujet et la chaîne de l'intérêt, qui, concentré entre trois personnes, se soutient durant six volumes, sans épisode, sans aventure romanesque, sans méchanceté d'aucune espèce, ni dans les personnages ni dans les actions. Diderot a fait de grands compliments à Richardson sur la prodigieuse variété de ses tableaux, et sur la multitude de ses person-

Richardson a en effet le mérite de les avoir tous bien caractérisés ; mais , quant à leur nombre , il a cela de commun avec les plus insipides romanciers , qui suppléent à la stérilité de leurs idées à force de personnages et d'aventures. Il est aisé de réveiller l'attention en présentant incessamment et des événements inouïs , et de nouveaux visages qui passent comme les figures de la lanterne magique : mais de soutenir toujours cette attention sur les mêmes objets et sans aventures merveilleuses , cela , certainement , est plus difficile ; et si , toute chose égale , la simplicité du sujet ajoute à la beauté de l'ouvrage , les romans de Richardson , quoi que M. Diderot en ait pu dire , ne sauroient , sur cet article , entrer en parallèle avec le mien. [Il est mort cependant , je le sais , et j'en sais la cause ; mais il ressuscitera.]

Toute ma crainte étoit qu'à force de simplicité ma marche ne fût ennuyeuse , et que je n'eusse pu nourrir assez l'intérêt pour le soutenir jusqu'au bout. Je fus rassuré par un fait qui , seul , m'a plus flatté que tous les compliments qu'a pu m'attirer cet ouvrage.

Il parut au commencement du carnaval. Le colporteur le porta à madame la princesse de Talmont (1) , un jour de bal de l'Opéra. Après souper , elle se fit habiller pour y aller , et , en

(1) Ce n'est pas elle , c'est une autre dame dont j'ignore le nom ; mais le fait m'a été assuré.

attendant l'heure , elle se mit à lire le nouveau roman. A minuit , elle ordonna qu'on mît ses chevaux , et continua de lire. On vint lui dire que ses chevaux étoient mis ; elle ne répondit rien. Ses gens , voyant qu'elle s'oubloit , vinrent l'avertir qu'il étoit deux heures. Rien ne presse encore , dit-elle en lisant toujours. Quelque temps après , sa montre étant arrêtée , elle sonna pour savoir quelle heure il étoit. On lui dit qu'il étoit quatre heures. Cela étant , dit-elle , il est trop tard pour aller au bal ; qu'on ôte mes chevaux. Elle se fit déshabiller , et passa le reste de la nuit à lire.

Depuis qu'on me raconta ce trait , j'ai toujours désiré de voir madame de Talmont , non-seulement pour savoir d'elle-même s'il est exactement vrai , mais aussi parce que j'ai toujours cru qu'on ne pouvoit prendre un intérêt si vif à l'*Héloïse* , sans avoir ce sixième sens , ce sens moral dont si peu de cœurs sont doués , et sans lequel nul ne sauroit entendre le mien.

Ce qui me rendit les femmes si favorables , fut la persuasion où elles furent que j'avois écrit ma propre histoire , et que j'étois moi-même le héros de ce roman. Cette croyance étoit si bien établie , que madame de Polignac écrivit à madame de Verdelin pour la prier de m'engager à lui laisser voir le portrait de Julie. Tout le monde étoit persuadé qu'on ne pouvoit exprimer si vivement des sentiments qu'on n'auroit point éprouvés , ni peindre ainsi les trans-

ports de l'amour que d'après son propre cœur. En cela l'on avoit raison, et il est certain que j'écrivis ce roman dans les plus érotiques extases; mais on se trompoit en pensant qu'il avoit fallu des objets réels pour les produire; on étoit loin de concevoir à quel point je puis m'enflammer pour des êtres imaginaires. Sans quelques réminiscences de jeunesse et madame d'Houdetot, les amours que j'ai sentis et décrits n'auroient été qu'avec des sylphides. Je ne voulus ni confirmer ni détruire une erreur qui m'étoit avantageuse. On peut voir dans la préface en dialogue, que je fis imprimer à part, comment je laissai là-dessus le public en-suspens. Les rigoristes trouveront que j'aurois dû déclarer la vérité tout rondement: pour moi, je ne vois pas ce qui m'y pouvoit obliger, et je crois qu'il y auroit eu plus de bêtise que de franchise à cette déclaration faite sans nécessité.

A peu près dans le même temps parut la *Paix perpétuelle*, dont, l'année précédente, j'avois cédé le manuscrit à un certain M. de Bastide, auteur d'un journal appelé *le Monde*, dans lequel il auroit voulu, bon gré mal gré, fourrer tous mes manuscrits. Il étoit de la connaissance de M. Duclos, et vint en son nom me presser de lui aider à remplir *le Monde*. Il avoit ouï parler de *Julie*, et vouloit que je la misse tout entière dans son journal: il vouloit que j'y misse *l'Émile*, il auroit voulu que j'y misse le *Contrat social*, s'il eût su que cet ouvrage exis-

toit. Enfin, excédé de ses importunités, je pris, pour m'en délivrer, le parti de lui céder, pour douze louis, mon extrait de la *Paix perpétuelle*. Notre accord étoit qu'il s'imprimerait dans son journal; mais sitôt qu'il fut propriétaire de ce manuscrit, il jugea à propos de le faire imprimer à part, avec quelques retranchements que le censeur exigea. Qu'eût-ce été si j'y avois joint mon jugement sur cet ouvrage, dont très-heureusement je ne parlai pas à M. de Bastide, et qui n'entra point dans notre marché? Ce jugement est encore en manuscrit parmi mes papiers. Si jamais il voit le jour, on y pourra connoître combien les plaisanteries et le ton suffisant de Voltaire, à ce sujet, m'ont dû faire rire, moi qui voyois si bien la portée de ce pauvre homme dans les matières politiques dont il se mêloit de parler.

Au milieu de mes succès dans le public, et de la faveur des dames, je me sentois déchoir à l'hôtel de Luxembourg, non pas auprès de monsieur le maréchal, qui sembloit même redoubler chaque jour de bontés et d'amitiés pour moi, mais auprès de madame la maréchale. Depuis que je n'avois plus rien à lui lire, son appartement m'étoit moins ouvert; et, durant les voyages de Montmorency, quoique je me présentasse assez exactement, je ne la voyois plus guère qu'à table: ma place même n'y étoit plus aussi marquée à côté d'elle. Comme elle ne me l'offroit plus, qu'elle me parloit peu, et que

je n'avois pas non plus grand'chose à lui dire, j'aimois autant prendre une autre place, où j'étois plus à mon aise, surtout le soir; car, machinalement, je prenois peu à peu l'habitude de me placer plus près de monsieur le maréchal.

A propos du soir, je me souviens d'avoir dit que je ne soupois pas au château, et cela étoit vrai dans le commencement de la connoissance: mais comme M. de Luxembourg ne dînoit point et ne se mettoit pas même à table, il arriva de là qu'au bout de plusieurs mois, et déjà très-familier dans sa maison, je n'avois encore jamais mangé avec lui. Il eut la bonté d'en faire la remarque: cela me détermina d'y souper quelquefois, quand il n'y avoit pas beaucoup de monde, et je m'en trouvois très-bien, vu qu'on dînoit presque en l'air, et, comme on dit, sur le bout du banc; au lieu que le soupé étoit très-long, parce qu'on s'y reposoit avec plaisir au retour d'une longue promenade; très-bon, parce que M. de Luxembourg étoit gourmand; et très-agréable, parce que madame de Luxembourg en faisoit les honneurs à charmer. Sans cette explication, l'on entendroit difficilement la fin d'une lettre de M. de Luxembourg (liasse C, n° 36), où il me dit qu'il se rappelle avec délices nos promenades; surtout, ajoute-t-il, quand, en rentrant les soirs dans la cour, nous n'y trouvions point de traces de roues de carrosses: c'est que, comme on passoit tous les

matins le râteau sur le sable de la cour, pour effacer les ornières, je jugeois, par le nombre de ces traces, du monde qui étoit survenu dans l'après-midi.

Cette année 1761 mit le comble aux pertes continuelles que fit ce bon seigneur depuis que j'avois le bonheur de le voir; comme si les maux que me préparoit la destinée eussent dû commencer par l'homme pour qui j'avois le plus d'attachement, et qui en étoit le plus digne. La première année il perdit sa sœur, madame la duchesse de Villeroy; la seconde, il perdit sa fille, madame la princesse de Robeck; la troisième, il perdit dans le duc de Montmorency, son fils unique, et, dans le comte de Luxembourg, son petit-fils, les seuls et derniers soutiens de sa branche et de son nom. Il supporta toutes ces pertes avec un courage apparent: mais son cœur ne cessa de saigner en dedans tout le reste de sa vie, et sa santé ne fit plus que décliner. La mort imprévue et tragique de son fils dut lui être d'autant plus sensible, qu'elle arriva précisément dans le moment où le roi venoit de lui accorder pour son fils, et de lui promettre pour son petit-fils, la survivance de sa charge de capitaine des gardes-du-corps. Il eut la douleur de voir s'éteindre peu à peu, sous ses yeux, ce dernier enfant de la plus grande espérance, et cela par l'aveugle confiance de la mère au médecin, qui fit périr ce pauvre enfant d'inanition, avec des méde-

cines pour toute nourriture. Hélas ! si j'en eusse été cru, le grand-père et le petit-fils seroient tous deux encore en vie. Que ne dis-je point, que n'écrivis-je point à M. de Luxembourg ! que de représentations ne fis-je point à madame de Montmorency sur le régime plus qu'austère que, sur la foi de son médecin, elle faisoit observer à son fils ! Madame de Luxembourg, qui pensoit comme moi, ne vouloit point usurper l'autorité de la mère ; M. de Luxembourg, homme doux et foible, n'aimoit point à contrarier. Madame de Montmorency avoit dans Bordeu une foi dont son fils finit par être la victime. Que ce pauvre enfant étoit aise quand il pouvoit obtenir la permission de venir à Mont-Louis, avec madame de Boufflers, demander à goûter à Thérèse, et mettre quelque aliment dans son estomac assamé ! Combien je déplorais en moi-même les misères de la grandeur, quand je voyois cet unique héritier d'un si grand bien, d'un si grand nom, de tant de titres et de dignités, dévorer avec l'avidité d'un mendiant un pauvre petit morceau de pain ! Enfin, j'eus beau dire et beau faire, le médecin triompha, et l'enfant mourut de faim.

La même confiance aux charlatans, qui fit périr le petit-fils, creusa le tombeau du grand-père, et il s'y joignit de plus la pusillanimité de vouloir se dissimuler les infirmités de l'âge. M. de Luxembourg avoit eu par intervalles quelque douleur au gros doigt du pied ; il en eut

une atteinte à Montmorency, qui lui donna de l'insomnie et un peu de fièvre. J'osai prononcer le mot de goutte ; madame de Luxembourg me tança. Le valet de chambre chirurgien de monsieur le maréchal, appelé Morlane, soutint que ce n'étoit pas la goutte, et se mit à panser la partie souffrante avec du baume tranquille. Malheureusement la douleur se calma, et quand elle revint on ne manqua pas d'employer le même remède qui l'avoit calmée : la constitution s'altéra, les maux augmentèrent, et les remèdes en même raison. Madame de Luxembourg, qui vit bien enfin que c'étoit la goutte, s'opposa à cet insensé traitement. On se cacha d'elle, et M. de Luxembourg périt par sa faute au bout de quelques années, pour avoir voulu s'obstiner à guérir. Mais n'anticipons pas de si loin sur les malheurs : combien j'en ai d'autres à narrer avant celui-là !

Il est singulier avec quelle fatalité tout ce que je pouvois dire et faire sembloit fait pour déplaire à madame de Luxembourg, lors même que j'avois le plus à cœur de conserver sa bienveillance. Les afflictions que M. de Luxembourg éprouvoit coup sur coup, ne faisoient que m'attacher à lui davantage, et par conséquent à madame de Luxembourg : car ils m'ont toujours paru si sincèrement unis, que les sentiments qu'on avoit pour l'un s'étendoient nécessairement à l'autre. M. le maréchal vieillissoit : son assiduité à la cour, les soins qu'elle entraînoit,

les chasses continuelles, la fatigue surtout du service durant son quartier, auroient demandé la vigueur d'un jeune homme; et je ne voyois plus rien qui pût soutenir la sienne dans cette carrière. Puisque ses dignités devoient être dispersées, et son nom éteint après lui, peu lui importoit de continuer une vie laborieuse, dont l'objet principal n'avoit été que de ménager les faveurs du prince à ses enfans. Un jour que nous n'étions que nous trois, et qu'il se plaignoit des fatigues de la cour, en homme que ses pertes avoient découragé, j'osai parler de retraite, et lui donner le conseil que Cynéas donnoit jadis à Pyrrhus; il soupira, et ne répondit pas décidément. Mais, au premier moment où madame de Luxembourg me vit en particulier, elle me relança vivement sur ce conseil qui me parut l'avoir alarmée. Elle ajouta une chose dont je sentis la justesse, et qui me fit renoncer à retoucher jamais la même corde: c'est que la longue habitude de vivre à la cour devenoit un besoin, que c'étoit même en ce moment une dissipation pour M. de Luxembourg, et que la retraite que je lui conseillois seroit moins un repos pour lui qu'un exil, où l'oisiveté, l'ennui, la tristesse, acheveroit bientôt de le consumer. Quoiqu'elle dût voir qu'elle m'avoit persuadé, quoiqu'elle dût compter sur la promesse que je lui fis et que je lui tins, elle ne parut jamais bien tranquillisée à cet égard, et je me suis rappelé que, depuis lors, mes tête-à-tête

avec monsieur le maréchal avoient été plus rares et presque toujours interrompus.

Tandis que ma balourdise et mon guignon me nuisoient ainsi de concert auprès d'elle, les gens qu'elle voyoit et qu'elle aimoit le plus ne m'y servoient pas. L'abbé de Boufflers surtout, jeune homme aussi brillant qu'il soit possible de l'être, ne me parut jamais bien disposé pour moi; et non-seulement il est le seul de la société de madame la maréchale qui ne m'ait jamais marqué la moindre attention, mais j'ai cru m'apercevoir qu'à tous les voyages qu'il fit à Montmorency je perdois quelque chose auprès d'elle; et il est vrai que, sans même qu'il le voulût, c'étoit assez de sa seule présence: tant la grâce et le sel de ses gentillesses appesantissoient encore mes lourds *spropositi*. Les deux premières années il n'étoit presque pas venu à Montmorency, et, par l'indulgence de madame la maréchale, je m'étois passablement soutenu; mais, sitôt qu'il y parut un peu de suite, je fus écrasé sans retour. J'aurois voulu me réfugier sous son aile, et faire en sorte qu'il me prît en amitié; mais la même maussaderie, qui me faisoit un besoin de lui plaire, m'empêcha d'y réussir, et ce que je fis pour cela maladroitement acheva de me perdre auprès de madame la maréchale, sans m'être utile auprès de lui. Avec autant d'esprit il eût pu réussir à tout; mais l'impossibilité de s'appliquer et le goût de la dissipation ne lui ont permis d'acquiescer que des demi-talents

en tout genre. En revanche, il en a beaucoup, et c'est tout ce qu'il faut dans le grand monde où il veut briller. Il fait très-bien de petits vers, écrit très bien de petites lettres, va jouaillant un peu du cistre, et barbouillant un peu de peinture au pastel. Il s'avisa de vouloir faire le portrait de madame de Luxembourg; ce portrait étoit horrible. Elle prétendoit qu'il ne lui ressembloit point du tout, et cela étoit vrai. Le traître d'abbé me consulta; et moi, comme un menteur et comme un sot, je dis que le portrait ressembloit. Je voulois cajoler l'abbé; mais je ne cajolois pas la maréchale, qui mit ce trait dans ses registres; et l'abbé, ayant fait son coup, se moqua de moi. J'appris, par ce succès de mon tardif coup d'essai, à ne plus me mêler de vouloir flagorner et flatter malgré Minerve.

Mon talent étoit de dire aux hommes des vérités utiles, mais dures, avec assez d'énergie et de courage; il falloit m'y tenir. Je n'étois point né, je ne dis pas pour flatter, mais pour louer. La maladresse des louanges que j'ai voulu donner m'a fait plus de mal que l'âpreté de mes censures. J'en ai à citer ici un exemple si terrible, que ses suites ont non-seulement fait ma destinée pour le reste de ma vie, mais décideront peut-être de ma réputation dans toute la postérité.

Durant les voyages de Mofitmorency, M. de Choiseul venoit quelquefois souper au château. Il y vint un jour que j'en sortois. On parla de

moi; M. de Luxembourg lui conta mon histoire de Venise avec M. de Montaignu. M. de Choiseul lui dit que c'étoit dommage que j'eusse abandonné cette carrière, et que, si j'y voulois rentrer, il ne demandoit pas mieux que de m'occuper. M. de Luxembourg me redit cela: j'y fus d'autant plus sensible, que je n'avois pas accoutumé d'être gâté par les ministres; et il n'est pas sûr que, malgré mes résolutions, si ma santé m'eût permis d'y songer, j'eusse évité la tentation d'en faire de nouveau la folie. L'ambition n'eut jamais chez moi que les courts intervalles où d'autres passions me laissoient libre; mais un de ces intervalles eût suffi pour me rengager. Cette bonne intention de M. de Choiseul, m'affectionnant à lui, acerut l'estime que, sur quelques opérations de son ministère, j'avois conçue pour ses talents; et le pacte de famille en particulier me parut annoncer un homme d'état du premier ordre. Il gagnoit encore dans mon esprit au peu de cas que je faisois de ses prédécesseurs, sans excepter madame de Pompadour, que je regardois comme une façon de premier ministre; et, quand le bruit courut que, d'elle ou de lui, l'un des deux expulseroit l'autre, je crus faire des vœux pour la gloire de la France en en faisant pour que M. de Choiseul triomphât. Je m'étois senti de tout temps pour madame de Pompadour de l'antipathie, même quand, avant sa fortune, je l'avois vue chez madame de La Poplinière por-

tant encore le nom de madame d'Étioles. Depuis lors, j'avois été peu content de son silence au sujet de Diderot, et de tous ses procédés par rapport à moi, tant au sujet des *Fêtes de Ramire*, et des *Muses galantes*, qu'au sujet du *Devin du village*, qui ne m'avoit valu dans aucun genre de produit des avantages proportionnés à ses succès ; et, dans toutes les occasions, je l'avois trouvée très-peu disposée à m'obliger : ce qui n'empêcha pas le chevalier de Lorenzy de me proposer de faire quelque chose à la louange de cette dame, en m'insinuant que cela pourroit m'être utile. Cette proposition m'indigna d'autant plus, que je vis bien qu'il ne la faisoit pas de son chef, sachant que cet homme, nul par lui-même, ne pense et n'agit que par l'impulsion des gens qui disposent de lui. Je sais trop peu me contraindre pour avoir pu lui cacher mon dédain pour sa proposition, ni à personne mon peu de penchant pour la favorite : elle le connoissoit, j'en étois sûr ; et tout cela méloit mon intérêt propre à mon inclination naturelle dans les vœux que je faisois pour M. de Choiseul. Prévenu d'estime pour ses talents, plein de reconnaissance pour sa bonne volonté, ignorant d'ailleurs totalement dans ma retraite ses goûts et sa manière de vivre, je le regardois d'avance comme le vengeur du public, et le mien : et, mettant alors la dernière main au *Contrat social*, j'y marquai dans un seul trait ce que je pensois des précédents ministères, et

de celui qui commençoit à les éclipser. Je manquai dans cette occasion à ma plus constante maxime, et de plus, je ne songeai pas que, quand on veut louer et blâmer fortement dans un même article sans nommer les gens, il faut tellement approprier la louange à ceux qu'elle regarde, que le plus ombrageux amour-propre ne puisse y trouver de quiproquo. J'étois là-dessus dans une si folle sécurité, qu'il ne me vint pas même à l'esprit que quelqu'un pût prendre le change. On verra bientôt si j'eus raison.

Une de mes chances étoit d'avoir toujours dans mes liaisons des femmes auteurs. Je croyois au moins parmi les grands éviter cette chance. Point du tout ; elle m'y suivit encore. Madame de Luxembourg ne fut pourtant jamais, que je sache, atteinte de cette manie ; mais madame la comtesse de Boufflers le fut. Elle fit une tragédie en prose, qui fut d'abord lue, promenée, et pronée dans la société de M. le prince de Conti, et sur laquelle, non contente de tant d'éloges, elle voulut aussi me consulter pour avoir le mien. Elle l'eut, mais modéré, tel que le méritoit l'ouvrage. Elle eut de plus l'avertissement que je crus lui devoir, que sa pièce, intitulée *l'Esclave généreux*, avoit un très-grand rapport à une pièce angloise, assez peu connue, mais pourtant traduite, intitulée *Oroonoko*. Madame de Boufflers me remercia de l'avis, en m'assurant toutefois que sa pièce ne ressembloit point du tout à l'autre. Je n'ai jamais parlé

de ce plagiat à personne au monde qu'à elle seule, et cela pour remplir un devoir qu'elle m'avoit imposé; cela ne m'a pas empêché de me rappeler souvent depuis lors, le sort de celui que remplit Gil Blas auprès de l'évêque prédicateur.

Outre l'abbé de Boufflers, qui ne m'aimoit pas, outre la comtesse de Boufflers, auprès de laquelle j'avois des torts que jamais les femmes ni les auteurs ne pardonnent, tous les autres amis de madame la maréchale m'ont toujours paru peu disposés à être des miens, entre autres M. le président Hénault, lequel, enrôlé parmi les auteurs, n'étoit pas exempt de leurs défauts; entre autres aussi madame du Deffand et mademoiselle de Lespinasse, toutes deux en grande liaison avec Voltaire, et intimes amies de d'Alembert, avec lequel la dernière a même fini par vivre, s'entend en tout bien et en tout honneur, et cela ne peut même s'entendre autrement. J'avois d'abord commencé par m'intéresser fort à madame du Deffand, que la perte de ses yeux faisoit aux miens un objet de commisération; mais sa manière de vivre, si contraire à la mienne que l'heure du lever de l'un étoit presque celle du coucher de l'autre, sa passion sans bornes pour le petit bel esprit, l'importance qu'elle donnoit, soit en bien soit en mal, aux moindres torche-culs qui paroisoient, le despotisme et l'empportement de ses oracles, son engouement outré pour ou contre

toutes choses, qui ne lui permettoit de parler de rien qu'avec des convulsions; ses préjugés incroyables, son invincible obstination, l'enthousiasme de déraison où la portoit l'opiniâtreté de ses jugemens passionnés; tout cela me rebuta bientôt des soins que je voulois lui rendre; je la négligeai, elle s'en aperçut: c'en fut assez pour la mettre en fureur; et, quoique je sentisse assez combien une femme de ce caractère pouvoit être à craindre, j'aimai mieux encore m'exposer au fléau de sa haine qu'à celui de son amitié.

Ce n'étoit pas assez d'avoir si peu d'amis dans la société de madame de Luxembourg, si je n'avois des ennemis dans sa famille. Je n'en eus qu'un, mais qui, par la position où je me trouvois aujourd'hui, en vaut cent. Ce n'étoit assurément pas M. le duc de Villeroy, son frère; car non-seulement il m'étoit venu voir, mais il m'avoit invité plusieurs fois d'aller à Villeroy; et, comme j'avois répondu à cette invitation avec autant de respect et d'honnêteté qu'il m'avoit été possible, partant de cette réponse vague comme d'un consentement, il avoit arrangé avec monsieur et madame de Luxembourg un voyage d'une quinzaine de jours, dont je devois être, et qui me fut proposé. Comme les soins qu'exigeoit ma santé ne me permettoient pas alors de me déplacer sans risque, je priai M. de Luxembourg de vouloir bien me dégager. On peut voir par sa réponse (liasse D, n° 3), que

cela se fit de la meilleure grâce du monde, et M. le duc de Villeroy ne m'en témoigna pas moins de bonté qu'auparavant. Son neveu et son héritier, le jeune marquis de Villeroy, ne participa pas à la bienveillance dont m'honorait son oncle, ni aussi, je l'avoue, au respect que j'avois pour lui. Ses airs éventés me le rendirent insupportable, et mon air froid m'attira son aversion. Il fit même, un soir à table, une incartade dont je me tirai mal, parce que je suis bête, sans aucune présence d'esprit, et que la colère, au lieu d'aiguiser le peu que j'en ai, me l'ôte. J'avois un chien qu'on m'avoit donné tout jeune, presque à mon arrivée à l'Ermitage, et que j'avois alors appelé *Duc*. Ce chien, non beau, mais rare en son espèce, duquel j'avois fait mon compagnon, mon ami, et qui certainement méritoit mieux ce titre que la plupart de ceux qui l'ont pris, étoit devenu célèbre au château de Montmorency par son naturel aimant, sensible, et par l'attachement que nous avions l'un pour l'autre; mais, par une pusillanimité fort sottre, j'avois changé son premier nom en celui de *Turc*, comme s'il n'y avoit pas des multitudes de chiens qui s'appellent *Marquis*, sans qu'aucun marquis s'en fâche. Le marquis de Villeroy, qui sut ce changement de nom, s'avisa de me pousser tellement là-dessus, que je fus obligé de conter en pleine table ce que j'avois fait. Ce qu'il y avoit d'offensant pour le nom de duc dans cette histoire, étoit moins

de l'avoir donné à mon chien que de le lui avoir ôté. Le pis fut qu'il y avoit là plusieurs ducs; M. de Luxembourg l'étoit lui-même, son fils l'étoit, le marquis de Villeroy, fait alors pour le devenir, et qui l'est aujourd'hui, jouit avec une cruelle joie de l'embarras où il m'avoit mis, et de l'effet qu'avoit produit cet embarras. On m'assura le lendemain que sa tante l'avoit très-vivement tancé là-dessus: et l'on peut juger si cette réprimande, en la supposant réelle, a dû beaucoup raccommo-der mes affaires auprès de lui.

Je n'avois pour appui contre tout cela, tant à l'hôtel de Luxembourg qu'au Temple, que le seul chevalier de Lorenzy, qui fit profession d'être mon ami; mais il l'étoit encore plus de d'Alembert, à l'ombre duquel il passoit chez les femmes pour un grand géomètre. Il étoit d'ailleurs le sigisbée ou plutôt le complaisant de madame la comtesse de Boufflers, très amie elle-même de d'Alembert; et le chevalier de Lorenzy n'avoit d'existence et ne pensoit que par elle. Ainsi, loin que j'eusse au dehors quelque contre-poids à mon ineptie pour me soutenir auprès de madame de Luxembourg, tout ce qui l'approchoit sembloit concourir à me nuire dans son esprit. Cependant, outre l'*Émile* dont elle avoit voulu se charger, elle me donna dans le même temps une autre marque d'intérêt et de bienveillance, qui me fit croire que, même en s'ennuyant de moi, elle me conservoit et me

conserveroit toujours l'amitié qu'elle m'avoit tant de fois promise pour toute la vie.

Sitôt que j'avois cru pouvoir compter sur ce sentiment de sa part, j'avois commencé par soulager mon cœur auprès d'elle de l'aveu de toutes mes fautes, ayant pour maxime inviolable, avec mes amis, de me montrer à leurs yeux exactement tel que je suis, ni meilleur, ni pire. Je lui avois déclaré mes liaisons avec Thérèse, et tout ce qui en avoit résulté, sans omettre de quelle façon j'avois disposé de mes enfans. Elle avoit reçu mes confessions très-bien, trop bien même, en m'épargnant les censures que je méritois; et ce qui m'émut surtout vivement, fut de voir les bontés qu'elle prodiguoit à Thérèse, lui faisant de petits cadeaux, l'envoyant chercher, l'exhortant à l'aller voir, la recevant avec cent caresses, et l'embrassant très-souvent devant tout le monde. Cette pauvre fille étoit dans des transports de joie et de reconnaissance qu'assurément je partageois bien, les amitiés dont monsieur et madame de Luxembourg me combloient en elle, me touchant bien plus encore que celles qu'ils me faisoient directement.

Pendant assez long-temps les choses en restèrent là : mais enfin madame la maréchale poussa la bonté jusqu'à vouloir retirer un de mes enfans. Elle savoit que j'avois fait mettre un chiffre dans les langes de l'ainé; elle me demanda le double de ce chiffre, je le lui donnai. Elle employa pour cette recherche La Roche, son

valet de chambre et son homme de confiance, qui fit de vaines perquisitions, et ne trouva rien, quoiqu'au bout de douze ou quatorze ans seulement, si les registres des Enfants-Trouvés étoient bien en ordre, ou que la recherche eût été bien faite, ce chiffre n'eût pas dû être introuvable. Quoi qu'il en soit, je fus moins fâché de ce mauvais succès que je ne l'aurois été si j'avois suivi des yeux cet enfant dès sa naissance. Si, à l'aide du renseignement, on m'eût présenté quelque enfant pour le mien, le doute si ce l'étoit bien en effet, si on ne lui en substituoit point un autre, m'eût resserré le cœur par l'incertitude, et je n'aurois point goûté dans tout son charme le vrai sentiment de la nature : il a besoin, pour se soutenir, au moins durant l'enfance, d'être appuyé sur l'habitude. Le long éloignement d'un enfant qu'on ne connoît pas encore, affoiblit, anéantit enfin les sentimens paternels et maternels; et jamais on n'aimera celui qu'on a mis en nourrice comme celui qu'on a nourri sous ses yeux. La réflexion que je fais ici peut exténuer mes torts dans leurs effets, mais c'est en les aggravant dans leur source. ®

Il n'est peut-être pas inutile de remarquer que, par l'entremise de Thérèse, ce même La Roche fit connoissance avec madame Le Vasseur, que Grimm continuoit de tenir à Deuil à la porte de la Chevette, et tout près de Montmorency. Quand je fus parti, ce fut par M. La

Roche que je continuai de faire remettre à cette femme l'argent que je n'ai point cessé de lui envoyer ; et je crois qu'il lui portoit aussi souvent des présents de la part de madame la maréchale ; ainsi elle n'étoit sûrement pas à plaindre, quoiqu'elle se plaignît toujours. A l'égard de Grimm, comme je n'aime point à parler des gens que je dois haïr, je n'en parlois jamais à madame de Luxembourg que malgré moi ; mais elle me mit plusieurs fois sur son chapitre, sans me dire ce qu'elle en pensoit, et sans me laisser pénétrer jamais si cet homme étoit de sa connoissance ou non. Comme la réserve avec les gens qu'on aime, et qui n'en ont point avec nous, n'est pas de mon goût, surtout en ce qui les regarde, j'ai depuis lors pensé quelquefois à celle-là ; mais seulement quand d'autres événements ont rendu cette réflexion naturelle.

Après avoir demeuré long-temps sans entendre parler de l'*Émile*, depuis que je l'avois remis à madame de Luxembourg, j'appris enfin que le marché en étoit conclu à Paris avec le libraire Duchesne, et par celui-ci avec le libraire Néaulme, d'Amsterdam. Madame de Luxembourg m'envoya les deux doubles de mon traité avec Duchesne, pour les signer. Je reconnus l'écriture pour être de la même main dont étoient celles des lettres de M. de Malesherbes qu'il ne m'écrivoit pas de sa propre main. Cette certitude que mon traité se faisoit de l'aveu et sous les yeux du magistrat, me le fit signer avec

confiance. Duchesne me donnoit de ce manuscrit six mille francs, la moitié comptant, et je crois cent ou deux cents exemplaires ; je ne me souviens pas bien de la quantité. Après avoir signé les deux doubles, je les renvoyai tous deux à madame de Luxembourg qui l'avoit ainsi désiré : elle en donna un à Duchesne, elle garda l'autre au lieu de me le renvoyer, et je ne l'ai jamais revu.

La connoissance de monsieur et de madame de Luxembourg, en faisant quelque diversion à mon projet de retraite, ne m'y avoit pas fait renoncer. Même au temps de ma plus grande faveur auprès de madame la maréchale, j'avois toujours senti qu'il n'y avoit que mon sincère attachement pour monsieur le maréchal et pour elle qui pût me rendre leurs entours supportables ; et tout mon embarras étoit de concilier ce même attachement avec un genre de vie plus conforme à mon goût, et moins contraire à ma santé, que cette gêne et ces soupers tenoient dans une altération continuelle, malgré tous les soins qu'on apportoit pour ne pas m'exposer à la déranger ; car, sur ce point comme sur tout autre, les attentions furent poussées aussi loin qu'il étoit possible ; et, par exemple, tous les soirs après souper, monsieur le maréchal, qui s'alloit coucher de bonne heure, ne manquoit pas de m'emmener, bon gré malgré, pour m'aller coucher aussi. Ce ne fut que quelque temps

avant ma catastrophe qu'il cessa, je ne sais pourquoi, d'avoir cette attention.

Avant même d'apercevoir le refroidissement de madame la maréchale, je désirois, pour ne m'y pas exposer, d'exécuter mon ancien projet; mais, les moyens me manquant pour cela, je fus obligé d'attendre la conclusion du traité de l'*Emile*, et en attendant je mis la dernière main au *Contrat Social*, et l'envoyai à Rey, fixant le prix de ce manuscrit à mille francs, qu'il me donna. Je ne dois peut-être pas omettre un petit fait qui regarde ledit manuscrit. Je le remis, bien caché, à du Voisin, ministre du pays de Vaud, et chapelain de l'hôtel de Hollande, qui me venoit voir quelquefois, et qui se chargea de l'envoyer à Rey, avec lequel il étoit en liaison. Ce manuscrit, écrit en menu caractère, étoit fort petit, et ne remplissoit pas sa poche. Cependant, en passant la barrière, son paquet tomba, je ne sais comment, entre les mains des commis, qui l'ouvrirent, l'examinèrent, et le lui rendirent ensuite, quand il l'eut réclamé au nom de l'ambassadeur; ce qui le mit à portée de le lire lui-même, comme il me marqua naïvement avoir fait, avec force éloges de l'ouvrage, et pas un mot de critique ni de censure, se réservant sans doute d'être le vengeur du christianisme lorsque l'ouvrage auroit paru. Il recacheta le manuscrit, et l'envoya à Rey. Tel fut en substance le narré qu'il me fit dans la

lettre où il me rendit compte de cette affaire; et c'est tout ce que j'en ai su.

Outre ces deux livres, et mon *Dictionnaire de musique* auquel je travaillois toujours de temps en temps, j'avois quelques autres écrits de moindre importance, tous en état de paroître, et que je me proposois de donner encore, soit séparément, soit avec mon recueil général, si je l'entreprendois jamais. Le principal de ces écrits, dont la plupart sont encore en manuscrit dans les mains de Dupeyron, étoit un *Essai sur l'origine des langues*, que je fis lire à M. de Malesherbes, et au chevalier de Lorenzy qui m'en dit du bien. Je comptois que toutes ces productions rassemblées me vaudroient au moins, outre ma dépense ordinaire, un capital de huit à dix mille francs, que je voulois placer en rente viagère, tant sur ma tête que sur celle de Thérèse; après quoi nous irions, comme je l'ai dit, vivre ensemble au fond de quelque province, sans plus occuper le public de moi, et sans plus m'occuper moi-même d'autre chose que d'achever paisiblement ma carrière, en continuant de faire autour de moi tout le bien qu'il m'étoit possible, et d'écrire à loisir les Mémoires que je méditois.

Tel étoit mon projet, dont une générosité de Rey, que je ne dois pas taire, vint faciliter encore l'exécution. Ce libraire, dont on me disoit tant de mal à Paris, est cependant, de tous ceux avec qui j'ai eu affaire, le seul dont j'aie eu tou-

jours à me louer (1). Nous étions à la vérité souvent en querelle sur l'exécution de mes ouvrages ; il étoit étourdi, j'étois emporté. Mais, en matière d'intérêt et de procédés qui s'y rapportent, quoique je n'aie jamais fait avec lui de traité en forme, je l'ai toujours trouvé plein d'exactitude et de probité. Il est même aussi le seul qui m'ait avoué franchement qu'il faisoit bien ses affaires avec moi ; et souvent il m'a dit qu'il me devoit sa fortune, en offrant de m'en faire part. Ne pouvant exercer directement avec moi sa gratitude, il voulut me la témoigner au moins dans ma gouvernante, à laquelle il fit une pension viagère de trois cents francs, exprimant dans l'acte que c'étoit en reconnaissance des avantages que je lui avois procurés. Il fit cela de lui à moi, sans ostentation, sans prétention, sans bruit ; et, si je n'en avois parlé le premier à tout le monde, personne n'en auroit rien su. Je fus si touché de ce procédé que depuis lors je me suis attaché à Rey d'une amitié véritable. Quelque temps après il désira de m'avoir pour parrain d'un de ses enfants ; j'y consentis ; et l'un de mes regrets, dans la situation

(1) Quand j'écrivois ceci, j'étois bien loin encore d'imaginer, de concevoir, et de croire, les fraudes que j'ai découvertes ensuite dans les impressions de mes écrits, et dont il a été forcé de convenir.

(Cette note n'est pas dans le manuscrit autographe.)

où l'on m'a réduit, est qu'on m'ait ôté tout moyen de rendre désormais mon attachement utile à ma filleule et à ses parents. Pourquoï, si sensible à la modeste générosité de ce libraire, le suis-je si peu aux bruyants empressements de tant de gens haut huppés, qui remplissent pompeusement l'univers du bien qu'ils disent m'avoir voulu faire, et dont je n'ai jamais rien senti ? Est-ce leur faute ? est-ce la mienne ? Ne sont-ils que vains, ou ne suis-je qu'ingrat ? Lecteur sensé, pesez, décidez ; pour moi, je me tais.

Cette pension fut une grande ressource pour l'entretien de Thérèse, et un grand soulagement pour moi. Mais, au reste, j'étois bien éloigné d'en tirer un profit direct pour moi-même, non plus que de tous les cadeaux qu'on lui faisoit. Elle a toujours disposé de tout elle-même. Quand je gardois son argent, je lui en tenois un fidèle compte, sans jamais en mettre un liard à notre commune dépense, même quand elle étoit plus riche que moi. *Ce qui est à moi est à nous*, lui disois-je, *et ce qui est à toi est à toi*. Je n'ai jamais cessé de me conduire avec elle selon cette maxime que je lui ai souvent répétée. Ceux qui ont eu la bassesse de m'accuser de recevoir par ses mains ce que je refusois dans les miennes, jugeoient sans doute de mon cœur par les leurs, et me connoissoient bien mal. Je mangerois volontiers avec elle le pain qu'elle auroit gagné, jamais celui qu'elle auroit reçu. J'en appelle sur ce point à son témoignage, et dès à présent, et

lorsque, selon le cours de nature, elle m'aura survécu. Malheureusement elle est peu entendue en économie à tous égards, peu soigneuse, et fort dépensière, non par vanité ni par gourmandise, mais par négligence uniquement. Nul n'est parfait ici-bas; et, puisqu'il faut que ses excellentes qualités soient rachetées, j'aime mieux qu'elle ait des défauts que des vices, quoique ses défauts nous fassent peut-être encore plus de mal à tous deux. Les soins que j'ai pris pour elle, comme jadis pour maman, de lui accumuler quelque avance qui pût un jour lui servir de ressource, sont inimaginables: mais ce furent toujours des soins perdus. Jamais elles n'ont compté, ni l'une ni l'autre, avec elles-mêmes; et, malgré tous mes efforts, tout est toujours parti à mesure qu'il est venu. Quelque simplement que Thérèse se mette, jamais la pension de Rey ne lui a suffi pour se nipper, que je n'y aie suppléé du mien chaque année. Nous ne sommes pas faits, elle ni moi, pour être jamais riches; et je ne compte assurément pas cela parmi nos malheurs.

Le *Contrat Social* s'imprimoit assez rapidement. Il n'en étoit pas de même de l'*Émile*, dont j'attendois la publication pour exécuter la retraite que je méditois. Duchesne m'envoyoit de temps à autre des modèles d'impression pour choisir; quand j'avois choisi, au lieu de commencer, il m'en envoyoit encore d'autres. Quand enfin nous fûmes bien déterminés sur le format,

sur le caractère, et qu'il avoit déjà plusieurs feuilles d'imprimées, sur quelque léger changement que je fis à une épreuve, il recommença tout; et, au bout de six mois, nous nous trouvâmes moins avancés que le premier jour. Durant tous ces essais, je découvris que l'ouvrage s'imprimoit en France ainsi qu'en Hollande, et qu'il s'en faisoit à la fois deux éditions. Que pouvois-je faire? Je n'étois plus le maître de mon manuscrit. Loin d'avoir trempé dans l'édition de France, je m'y étois toujours opposé; mais enfin, puisque cette édition se faisoit bon gré malgré moi, et puisqu'elle servoit de modèle à l'autre, il falloit bien y jeter les yeux et voir les épreuves, pour ne pas laisser estropier et défigurer mon livre. D'ailleurs, l'ouvrage s'imprimoit tellement de l'aveu du magistrat, que c'étoit lui qui dirigeoit l'entreprise en quelque sorte, qu'il m'en écrivoit très-souvent, et qu'il me vint voir même à ce sujet, dans une occasion dont je vais parler à l'instant.

Tandis que Duchesne avançoit à pas de tortue, Néaulme, qu'il retenoit, avançoit encore plus lentement. On ne lui envoyoit pas fidèlement les feuilles à mesure qu'elles s'imprimoient. Il crut apercevoir de la mauvaise foi dans la manœuvre de Duchesne, c'est-à-dire de Guy, qui faisoit pour lui; et, voyant qu'on n'exécutoit pas le traité, il m'écrivoit lettres sur lettres pleines de doléances et de griefs auxquels je pouvois encore moins remédier qu'à ceux que j'avois

pour moi-même. Son ami Guérin, qui me voyoit alors fort souvent, me parloit incessamment de ce livre, mais toujours avec la plus grande réserve. Il savoit et ne savoit pas qu'on l'imprimoit en France; il savoit et ne savoit pas que le magistrat s'en mêlât: en me plaignant des embarras qu'alloit me donner ce livre, il sembloit m'accuser d'imprudence, sans vouloir jamais dire en quoi elle consistoit; il blâsoit et tergiversoit sans cesse; il sembloit ne parler que pour me faire parler. Ma sécurité pour lors étoit si complète que je riois du ton circonspect et mystérieux qu'il mettoit à cette affaire, comme d'un tic contracté chez les magistrats et chez les ministres, dont il fréquentoit assez les bureaux. Sûr d'être en règle à tous égards sur cet ouvrage, fortement persuadé qu'il avoit non-seulement l'agrément et la protection du magistrat, mais même qu'il méritoit et qu'il avoit de même la faveur du ministre, je me félicitois de mon courage à bien faire, et je riois des pusillanimes amis qui paroisoient s'inquiéter pour moi. Duclos fut de ce nombre; et j'avoue que ma confiance en sa droiture et en ses lumières eût pu m'alarmer à son exemple, si j'en avois eu moins dans l'utilité de l'ouvrage et dans la probité de ses patrons. Il me vint voir de chez M. Baille, tandis que l'*Émile* étoit sous presse; il m'en parla: je lui lus la profession de foi du vicaire savoyard. Il l'écouta très-paisiblement, et, comme il me parut, avec grand plaisir. Il

me dit, quand j'eus fini: Quoi, citoyen! cela fait partie d'un livre qu'on imprime à Paris? Oui, lui dis-je; et l'on devoit l'imprimer au Louvre par ordre du roi. J'en conviens, me reprit-il; mais faites-moi le plaisir de ne jamais dire à personne que vous m'avez lu ce morceau. Cette frappante manière de s'exprimer me surprit sans m'effrayer. Je savois que Duclos voyoit beaucoup M. de Malesherbes. J'eus peine à concevoir comment il pensoit si différemment que lui sur le même objet.

Je vivois à Montmorency depuis plus de quatre ans, sans y avoir eu un seul jour de bonne santé. Quoique l'air y soit excellent, les eaux y sont mauvaises, et cela peut très-bien être une des causes qui contribuoient à empirer mes maux habituels. Sur la fin de l'automne 1761, je tombai tout-à-fait malade, et je passai l'hiver entier dans des souffrances presque sans relâche. Le mal physique, augmenté par mille inquiétudes, me les rendit aussi plus sensibles. Depuis quelque temps de sourds et tristes pressentiments me troubloient, sans que je susse à propos de quoi. Je recevois des lettres anonymes assez singulières, et même des lettres signées qui ne l'étoient guère moins. J'en reçus une d'un conseiller au parlement de Paris, qui, mécontent de la présente constitution des choses, et n'augurant pas bien des suites, me consultoit sur le choix d'un asile, à Genève ou en Suisse, pour s'y retirer avec sa famille. J'en

reçus une de M. de... , président à mortier au parlement de... , lequel me proposoit de rédiger pour ce parlement , qui pour lors étoit mal avec la cour , des mémoires et remontrances , offrant de me fournir tous les documents et matériaux dont j'aurois besoin pour cela. Quand je souffre , je suis sujet à l'humeur. J'en avois en recevant ces lettres , j'en mis dans les réponses que j'y fis , refusant tout à plat ce qu'on me demandoit. Ce refus n'est assurément pas ce que je me reproche , puisque ces lettres pouvoient être des pièges de mes ennemis (1) , et que ce qu'on me demandoit étoit contraire à des principes dont je voulois moins me départir que jamais. Mais , pouvant refuser avec aménité , je refusai avec dureté , et voilà en quoi j'eus tort.

On trouvera parmi mes papiers les deux lettres dont je viens de parler. Celle du conseiller ne me surprit pas absolument , parce que je pensois , comme lui et comme beaucoup d'autres , que la constitution déclinante menaçoit la France d'un prochain délabrement. Les désastres d'une guerre malheureuse , qui tous venoient de la faute du gouvernement , l'incroyable désordre des finances , les tiraillements continuels de l'administration , partagée jusque alors entre deux ou trois ministres en guerre

(1) Je savois , par exemple , que le président de... étoit fort lié avec les encyclopédistes et les holbachiens.

ouverte l'un avec l'autre , et qui , pour se nuire mutuellement , abîmoient le royaume ; le mécontentement général du peuple et de tous les ordres de l'état ; l'entêtement d'une femme obstinée , qui , sacrifiant toujours à ses goûts ses lumières , si tant est qu'elle en eût , écartoit presque toujours des emplois les plus capables , pour placer ceux qui lui plaisoient le plus : tout concouroit à justifier la prévoyance du conseiller , et celle du public , et la mienne. Cette prévoyance me mit même plusieurs fois en balance si je ne chercherois pas moi-même un asile hors du royaume avant les troubles qui sembloient le menacer : mais , rassuré par ma petitesse et par mon humeur paisible , je crus que , dans la solitude où je voulois vivre , nul orage ne pouvoit pénétrer jusqu'à moi ; fâché seulement que , dans cet état de choses , M. de Luxembourg se prêtât à des commissions qui devoient le faire moins bien vouloir dans son gouvernement. J'aurois voulu qu'il s'y ménagât à tout événement une retraite , s'il arrivoit que la grande machine vint à crouler , comme cela paroissoit à craindre dans l'état actuel des choses ; et il me paroît encore à présent indubitable que , si toutes les rênes du gouvernement ne fussent enfin tombées dans une seule main , la monarchie françoise seroit maintenant aux abois.

Tandis que mon état empirait , l'impression de l'*Émile* se ralentissoit , et fut enfin tout-à-

fait suspendue, sans que j'en pusse apprendre la raison, sans que Guy daignât plus m'écrire ni me répondre, sans que je pusse avoir des nouvelles de personne, ni savoir rien de ce qui se passoit, M. de Malesherbes étant pour lors à la campagne. Jamais un malheur, quel qu'il soit, ne me trouble et ne m'abat, pourvu que je sache en quoi il consiste; mais mon penchant naturel est d'avoir peur des ténèbres: je redoute et je hais leur air noir; le mystère m'inquiète toujours, il est par trop antipathique avec mon naturel ouvert jusqu'à l'étourderie. L'aspect du monstre le plus hideux m'effraieroit peu, ce me semble; mais, si j'entrevois de nuit une figure sous un drap blanc, j'aurai peur. Voilà donc mon imagination, qu'allumoit ce long silence, occupée à me tracer des fantômes. Plus j'avois à cœur la publication de mon dernier et meilleur ouvrage, plus je me tourmentoisois à chercher ce qui pouvoit l'accrocher; et, toujours portant tout à l'extrême, dans la suspension de l'impression du livre, j'en croyois voir l'anéantissement. Cependant, n'en pouvant imaginer ni la cause ni la manière, je restois dans l'incertitude du monde la plus cruelle. J'écrivois lettres sur lettres à Guy, à M. de Malesherbes, à madame de Luxembourg; et, les réponses ne venant point, ou ne venant pas quand je les attendois, je me troublais entièrement, je délirais. Malheureusement j'appris dans ce même temps que le père Griffet, jésuite, avoit parlé

de l'*Émile*, et en avoit même rapporté des passages. A l'instant mon imagination part comme un éclair, et me dévoile tout le mystère d'iniquité: j'en vis la marche aussi clairement et aussi sûrement que si elle m'eût été révélée. Je me fourrai dans l'esprit que les jésuites, furieux du ton méprisant sur lequel j'avois parlé des colléges, s'étoient emparés de mon ouvrage; que c'étoient eux qui en accrochoient l'édition; qu'instruits par Guérin, leur ami, de mon état présent, et prévoyant ma mort prochaine, dont je ne doutois pas, ils vouloient retarder l'impression jusque alors, dans le dessein de tronquer, d'altérer mon ouvrage, et de me prêter, pour remplir leurs vues, des sentiments différents des miens. Il est étonnant quelle foule de faits et de circonstances vint dans mon esprit se calquer sur cette folie, et lui donner un air de vraisemblance; que dis-je? et m'y montrer l'évidence et la démonstration. Guérin étoit totalement livré aux jésuites; je le savois. Je leur attribuai toutes les avances d'amitié qu'il m'avoit faites: je me persuadai que c'étoit par leur impulsion qu'il m'avoit si fort pressé de traiter avec Néaulme; que par ledit Néaulme ils avoient eu les premières feuilles de mon ouvrage; qu'ils avoient ensuite trouvé le moyen d'en arrêter l'impression chez Duchesne, et peut-être de s'emparer de mon manuscrit pour y travailler à leur aise, jusqu'à ce que ma mort les laissât libres de le publier travesti à leur

mode. J'avois toujours senti, malgré le patelinage du père Berthier, que les jésuites ne m'aimoient pas, non-seulement comme encyclopédiste, mais parce que mes principes de religion étoient beaucoup plus contraires à leurs maximes et à leur crédit que l'incrédulité de mes confrères, puisque le fanatisme athée et le fanatisme dévot, se touchant par leur commune intolérance, peuvent même se réunir, comme ils ont fait à la Chine, et comme ils font contre moi; au lieu que la religion raisonnable et morale, étant tout pouvoir humain sur les consciences, ne laisse plus de ressource aux arbitres de ce pouvoir. Je savois que monsieur le chancelier étoit aussi fort ami des jésuites: je craignois que le fils, intimidé par le père, ne se vît forcé de leur abandonner l'ouvrage qu'il avoit protégé. Je croyois même voir l'effet de cet abandon dans les chicanes que l'on commençoit de me susciter sur les deux premiers volumes, où l'on exigeoit des cartons pour des riens; tandis que les deux autres volumes étoient, comme on le savoit très-bien, remplis de choses si fortes, qu'il eût fallu les refondre en entier, en les censurant comme les deux premiers. Je savois de plus, et M. de Malesherbes me le dit lui-même, que l'abbé de Grave, qu'il avoit chargé de l'inspection de cette édition, étoit encore un autre partisan des jésuites. Je ne voyois partout que les jésuites, sans songer qu'à la veille d'être anéantis, et tout occupés de

leur propre défense, ils avoient autre chose à faire que d'aller tracasser sur l'impression d'un livre où il ne s'agissoit pas d'eux. J'ai tort de dire *sans y songer*, car j'y songeois bien, et c'est même une objection que M. de Malesherbes eut soin de me faire sitôt qu'il fut instruit de ma vision: mais par un autre de ces travers d'un homme qui, du fond de sa retraite, veut juger du secret des grandes affaires dont il ne sait rien, je ne voulus jamais croire que les jésuites fussent en danger, et je regardois le bruit qui s'en répandoit comme un leurre de leur part pour endormir leurs adversaires. Leurs succès passés, qui ne s'étoient jamais démentis, me donnoient une si terrible idée de leur puissance, que je déplorais déjà l'avisement du parlement. Je savois que M. de Choiseul avoit étudié chez les jésuites, que madame de Pompadour n'étoit point mal avec eux, et que leur ligue avec les favorites et les ministres avoit toujours paru avantageuse aux uns et aux autres contre leurs ennemis communs. La cour paroissoit ne se mêler de rien; et, persuadé que, si la société recevoit un jour quelque rude échec, ce ne seroit jamais le parlement qui seroit assez fort pour le lui porter, je tirois de cette inaction de la cour l'augure de leur triomphe et le fondement de leur confiance.

Enfin, ne voyant dans tous les bruits du jour qu'une feinte et des pièges de leur part, et leur croyant, dans leur sécurité, du temps pour

vaquer à tout, je ne doutois pas qu'ils n'écrassent dans peu le jansénisme, et le parlement, et les encyclopédistes, et tout ce qui n'auroit pas porté leur joug; et qu'enfin, s'ils laissoient paroître mon livre, ce ne fût qu'après l'avoir transformé, au point de s'en faire une arme, en se prévalant de mon nom pour surprendre mes lecteurs.

Je me sentois mourant; j'ai peine à comprendre comment cette extravagance ne m'acheva pas: tant l'idée de ma mémoire déshonorée après moi, dans mon plus digne et meilleur livre, m'étoit effroyable. Jamais je n'ai tant craint de mourir, et je crois que, si cela me fût arrivé dans ces circonstances, je serois mort désespéré. Aujourd'hui même que je vois marcher sans obstacle à son exécution le plus noir, le plus affreux complot qui jamais ait été tramé contre la mémoire d'un homme, je mourrai beaucoup plus tranquille, certain de laisser dans mes écrits un témoignage de moi, qui triomphera tôt ou tard des complots des hommes.

M. de Malesherbes, témoin et confident de mes agitations, se donna, pour les calmer, des soins qui prouvent son inépuisable bonté de cœur. Madame de Luxembourg concourut à cette bonne œuvre, et fut plusieurs fois chez Duchesne, pour savoir à quoi en étoit cette édition. Enfin, l'impression fut reprise et marcha plus rondement, sans que jamais j'aie pu

savoir pourquoi elle avoit été suspendue. M. de Malesherbes prit la peine de venir à Montmorency pour me tranquilliser, il en vint à bout; et ma parfaite confiance en sa droiture, l'ayant emporté sur l'égarément de ma pauvre tête, rendit efficace tout ce qu'il fit pour m'en ramener. Après ce qu'il avoit vu de mes angoisses et de mon délire, il étoit naturel qu'il me trouvât très-à plaindre: aussi fit-il. Les propos incessamment rebattus de la cabale philosophique qui l'entouroit lui revinrent à l'esprit. Quand j'allai vivre à l'Ermitage, ils publièrent, comme je l'ai déjà dit, que je n'y tiendrois pas long-temps; quand ils virent que je persévérois, ils dirent que c'étoit par obstination, par orgueil, par honte de m'en dédire; mais que je m'y ennuyois à périr, et que j'y vivois très-malheureux. M. de Malesherbes le crut et me l'écrivit: sensible à cette erreur, dans un homme pour qui j'avois tant d'estime, je lui écrivis quatre lettres consécutives, où, lui exposant les vrais motifs de ma conduite, je lui décrivis fidèlement mes goûts, mes penchans, mon caractère, et tout ce qui se passoit dans mon cœur. Ces quatre lettres, faites sans brouillon, rapidement, à trait de plume, et sans même avoir été relues, sont peut-être la seule chose que j'aie écrite avec facilité dans toute ma vie; ce qui est bien étonnant au milieu de mes souffrances et de l'extrême abattement où j'étois. Je gémissois, en me sentant défailir, de penser que je laissois dans l'esprit des hon-

nêtes gens une opinion de moi si peu juste; et, par l'esquisse tracée à la hâte dans ces quatre lettres, je tâchois de suppléer en quelque sorte aux mémoires que j'avois projetés. Ces lettres, qui plurent à M. de Malesherbes, et qu'il montra dans Paris, sont en quelque façon le sommaire de ce que j'expose ici plus en détail, et méritent à ce titre d'être conservées. On trouvera parmi mes papiers la copie qu'il en fit faire à ma prière, et qu'il m'envoya quelques années après.

La seule chose qui m'affligeoit désormais, dans l'opinion de ma mort prochaine, étoit de n'avoir aucun homme lettré de confiance, entre les mains duquel je pusse déposer mes papiers, pour en faire après moi le triage.

Depuis mon voyage de Genève, je m'étois lié d'amitié avec Moulton; j'avois de l'inclination pour ce jeune homme, et j'aurois désiré qu'il vint me fermer les yeux; je lui marquai ce désir, et je crois qu'il auroit fait avec plaisir cet acte d'humanité, si ses affaires et sa famille le lui eussent permis. Privé de cette consolation, je voulus du moins lui marquer ma confiance, en lui envoyant la profession de foi du vicaire avant la publication. Il en fut content, mais il ne me parut pas, dans sa réponse, partager la sécurité avec laquelle j'en attendois pour lors l'effet. Il désira d'avoir de moi quelque morceau que n'eût personne autre. Je lui envoyai une *Oraison funèbre du feu duc d'Orléans*, que j'avois faite

pour l'abbé Darty, et qui ne fut pas prononcée, parce que, contre son attente, ce ne fut pas lui qui en fut chargé.

L'impression, après avoir été reprise, se continua, s'acheva même assez tranquillement, et j'y remarquai ceci de singulier, qu'après les cartons qu'on avoit sévèrement exigés pour les deux premiers volumes, on passa les deux derniers sans rien dire, et sans que leur contenu fit aucun obstacle à sa publication. J'eus pourtant encore quelque inquiétude que je ne dois point passer sous silence. Après avoir eu peur des jésuites, j'eus peur des jansénistes et des philosophes. Ennemi de tout ce qui s'appelle parti, faction, cabale, j'en ai jamais rien attendu de bon des gens qui en sont. Les commères avoient depuis un temps quitté leur ancienne demeure, et s'étoient établies tout à côté de moi, en sorte que de leur chambre on entendoit tout ce qui se disoit sur ma terrasse, et que de leur jardin on pouvoit très-aisément escalader le petit mur qui le séparoit de mon donjon. J'avois fait de ce donjon mon cabinet de travail, en sorte que j'y avois une table couverte d'épreuves et de feuilles de l'*Émile* et du *Contrat social*; et, brochant ces feuilles à mesure qu'on me les envoyoit, j'avois là tous mes volumes longtemps avant qu'on les publiât. Mon étourderie, ma négligence, ma confiance en M. Mathas, dans le jardin duquel j'étois clos, faisoient que souvent, oubliant de fermer le soir mon donjon,

je le trouvois le matin tout ouvert ; ce qui ne m'eût guère inquiété si je n'avois cru remarquer du dérangement dans mes papiers. Après avoir fait plusieurs fois cette remarque, je devins plus soigneux de fermer le donjon ; la serrure étoit mauvaise, la clef ne fermoit qu'à demi-tour. Devenu plus attentif, je trouvai plusieurs fois un plus grand dérangement encore que quand je laissois tout ouvert. Enfin, un de mes volumes se trouva éclipsé pendant un jour et deux nuits, sans qu'il me fût possible de savoir ce qu'il étoit devenu jusqu'au matin du troisième jour, que je le retrouvai sur ma table. Je n'eus ni n'ai jamais eu de soupçon sur M. Mathas ni sur son neveu, M. Dumonlin, sachant qu'ils m'aimoient l'un et l'autre, et prenant en eux toute confiance. Je commençai d'en avoir moins dans les commères. Je savois que, quoique jansénistes, ils étoient en quelque liaison avec d'Alembert et logeoient dans la même maison. Cela me donna quelque inquiétude et me rendit plus attentif. Je retirai mes papiers dans ma chambre, et je cessai tout-à-fait de voir ces gens-là, ayant su d'ailleurs qu'ils avoient fait parade, dans plusieurs maisons, du premier volume de l'*Émile* que j'avois eu l'imprudence de leur prêter. Quoiqu'ils continuassent d'être mes voisins jusqu'à mon départ, je n'ai plus eu de communication avec eux depuis lors.

Le *Contrat social* parut un mois ou deux avant l'*Émile*. Rey, dont j'avois toujours exigé

qu'il n'introduiroit jamais furtivement en France aucun de mes livres, s'adressa au magistrat pour obtenir la permission de faire entrer celui-ci par Rouen, où il fit par merson envoi. Rey n'eut aucune réponse : ses ballots restèrent à Rouen plusieurs mois, au bout desquels on les lui renvoya après avoir tenté de les confisquer, mais il fit tant de bruit qu'on les lui rendit. Des curieux en tirèrent d'Amsterdam quelques exemplaires qui circulèrent avec peu de bruit. Mauléon, qui en avoit ouï parler, et qui même en avoit vu quelque chose, m'en parla d'un ton mystérieux qui me surprit, et qui m'eût inquiété même, si, certain d'être en règle à tous égards et de n'avoir nul reproche à me faire, je ne m'étois tranquilisé par ma grande maxime. Je ne doutois pas même que M. de Choiseul, déjà bien disposé pour moi, et sensible à l'éloge que mon estime pour lui m'en avoit fait faire dans cet ouvrage, ne me soutint en cette occasion contre la malveillance de madame de Pompadour.

J'avois assurément lieu de compter alors autant que jamais sur les bontés de M. de Luxembourg et sur son appui dans le besoin ; car jamais il ne me donna des marques d'amitié ni plus fréquentes ni plus touchantes. Au voyage de Pâques, mon triste état ne me permettant pas d'aller au château, il ne manqua pas un seul jour de me venir voir ; et enfin, me voyant souffrir sans relâche, il fit tant qu'il me déter-

mina à voir le frère Côme, l'envoya chercher, me l'amena lui-même, et eut le courage, rare certes et méritoire dans un grand seigneur, de rester chez moi durant l'opération, qui fut cruelle et longue. Il n'étoit pourtant question que d'être sondé; mais je n'avois jamais pu l'être, même par Morand, qui s'y prit à plusieurs fois et toujours sans succès. Le frère Côme, qui avoit la main d'une adresse et d'une légèreté sans égale, vint à bout enfin d'introduire une très-petite algale, après m'avoir beaucoup fait souffrir pendant plus de deux heures, durant lesquelles je m'efforçai de retenir mes plaintes, pour ne pas déchirer le cœur sensible du bon maréchal. Au premier examen, le frère Côme crut trouver une grosse pierre, et me le dit; au second, il ne la trouva plus. Après avoir recommencé une seconde et une troisième fois avec un soin et une exactitude qui me firent trouver le temps fort long, il déclara qu'il n'y avoit point de pierre, mais que la prostate étoit squirrheuse et d'une grosseur surnaturelle; il trouva la vessie très-grande et en bon état, et finit par me déclarer que je souffrirois beaucoup et que je vivrois long-temps. Si la seconde prédiction s'accomplit aussi bien que la première, mes maux ne sont pas prêts à fuir.

C'est ainsi qu'après avoir été traité successivement pendant tant d'années de vingt maux que je n'avois pas, je finis par savoir que ma maladie, incurable sans être mortelle, durerait

autant que moi. Mon imagination, réprimée par cette connoissance, ne me fit plus voir en perspective une mort cruelle dans les douleurs du calcul. Je cessai de craindre qu'un bout de bougie, qui s'étoit rompu dans l'urètre il y avoit long-temps, n'eût fait le noyau d'une pierre.

Délivré des maux imaginaires, plus cruels pour moi que les maux réels, j'endurai plus paisiblement ces derniers. Il est constant que, depuis ce temps, j'ai beaucoup moins souffert de ma maladie que je n'avois fait jusque alors, et je ne me rappelle jamais que je dois ce soulagement à M. de Luxembourg, sans m'attendrir de nouveau sur sa mémoire.

Revenu pour ainsi dire à la vie, et plus occupé que jamais du plan sur lequel j'en voulois passer le reste, je n'attendois pour l'exécuter que la publication de l'*Émile*. Je songeois à la Touraine, où j'avois déjà été, et qui me plaisoit beaucoup tant pour la douceur du climat que pour celle des habitants.

La terra molle, lieta, e dilettoza,

Simile a se l'habitar produce.

J'avois déjà parlé de mon projet à M. de Luxembourg, qui m'en avoit voulu détourner; je lui en reparlai derechef comme d'une chose résolue. Alors il me proposa le château de Merlon, à quinze lieues de Paris, comme un asile qui pouvoit me convenir, et dans lequel ils se feroient l'un et l'autre un plaisir de m'établir.

Cette proposition me toucha et ne me déplut pas. Avant toute chose, il falloit voir le lieu; nous convinmes du jour où monsieur le maréchal enverroit son valet de chambre avec une voiture pour m'y conduire. Je me trouvai ce jour-là fort incommode; il fallut remettre la partie, et les contre-temps qui survinrent m'empêchèrent de l'exécuter. Ayant appris depuis que la terre de Merlou n'étoit pas à monsieur le maréchal, mais à madame, je m'en consolai plus aisément de n'y être pas allé.

L'Émile parut enfin, sans que j'entendisse plus parler de cartons ni d'aucune difficulté. Avant sa publication, monsieur le maréchal me redemanda toutes les lettres de M. de Malesherbes qui se rapportoient à cet ouvrage. Ma grande confiance en tous les deux, ma profonde sécurité, m'empêchèrent de réfléchir sur ce qu'il y avoit d'extraordinaire et même d'inquietant dans cette demande. Je rendis les lettres, hors une ou deux, qui par mégarde avoient resté dans des livres. Quelque temps auparavant, M. de Malesherbes m'avoit marqué qu'il retireroit les lettres que j'avois écrites à Duchesne durant mes alarmes au sujet des jésuites; et il faut avouer que ces lettres ne faisoient pas grand honneur à ma raison. Mais je lui marquai qu'en nulle chose je ne voulois passer pour meilleur que je n'étois; et qu'il pouvoit lui laisser les lettres. J'ignore ce qu'il a fait.

La publication de ce livre ne se fit point avec

cet éclat d'applaudissemens qui suivoit celle de tous mes écrits. Jamais ouvrage n'eut de si grands éloges particuliers, ni si peu d'approbation publique. Ce que m'en dirent, ce que m'en écrivirent les gens les plus capables d'en juger, me confirma que c'étoit là le meilleur de mes écrits, ainsi que le plus important. Mais tout cela fut dit avec les précautions les plus bizarres, comme s'il eût importé de garder le secret du bien que l'on en pensoit. Madame de Boufflers, qui me marqua que l'auteur de ce livre méritoit des statues et les hommages de tous les humains, me pria sans façon, à la fin de son billet, de le lui renvoyer. D'Alembert, qui m'écrivit que cet ouvrage décidoit de ma supériorité, et devoit me mettre à la tête de tous les gens de lettres, ne signa point sa lettre, quoiqu'il eût signé toutes celles qu'il m'avoit écrites jusque alors. Duclos, ami sûr, homme vrai, mais circospect, et qui faisoit cas de ce livre, évita de m'en parler par écrit; La Condamine se jeta sur la profession de foi du vicaire, et battit la campagne; Clairaut se borna, dans sa lettre, au même morceau: mais il ne craignit pas d'exprimer l'émotion que sa lecture lui avoit donnée, et il me marqua en propres termes que cette lecture avoit réchauffé sa vieille âme. De tous ceux à qui j'avois envoyé mon livre, il fut le seul qui dit hautement et librement à tout le monde tout le bien qu'il en pensoit.

Mathas, à qui j'en avois aussi donné un exem-

plaire avant qu'il fût en vente, le prêta à M. de Blaire, conseiller au parlement, père de l'intendant de Strasbourg. M. de Blaire avoit une maison de campagne à Saint-Gratien; et Mathas, son ancienne connoissance, l'y alloit voir quelquefois quand il pouvoit aller. Il lui fit lire l'*Émile* avant qu'il fût public. En le lui rendant, M. de Blaire lui dit ces propres mots, qui me furent redits le même jour : « M. Mathas, voilà » un fort beau livre, mais dont il sera parlé dans » peu plus qu'il ne seroit à désirer pour l'au- » teur. » Quand il me rapporta ces mots, je ne fis qu'en rire; et je n'y vis que l'importance d'un homme de robe qui met du mystère à tout. Tous les propos inquiétants qui me revinrent ne me firent pas plus d'impression; et, loin de prévoir en aucune sorte la catastrophe à laquelle je touchois, certain de l'utilité, de la beauté de mon ouvrage; certain d'être en règle à tous égards; certain, comme je croyois l'être, de tout le crédit de madame de Luxembourg, et même de la faveur du ministère, je m'aplaudissois du parti que j'avois pris de me retirer au milieu de mes triomphes, et lorsque je venois d'écraser tous mes envieux.

Une seule chose m'alarmoit dans la publication de ce livre; et cela, moins pour ma sûreté que pour l'acquit de mon cœur. A l'Ermitage, à Montmorency, j'avois vu de près et avec indignation les vexations qu'un soin jaloux des plaisirs des princes fait exercer sur les malheu-

reux paysans, forcés de souffrir le dégât que le gibier fait dans leurs champs, sans oser se défendre autrement qu'à force de bruit, et forcés de passer toutes les nuits dans leurs sèves et leurs pois avec des chaudrons, des tambours, des sonnettes, pour écarter les sangliers. Témoin de la dureté barbare avec laquelle M. le comte de Charolois faisoit traiter ces pauvres gens, j'avois fait, vers la fin de l'*Émile*, une sortie sur cette cruauté. J'appris que les officiers de M. le prince de Conti ne les traitoient guère moins durement sur ses terres; je tremblois que ce prince, pour lequel j'étois pénétré de respect et de reconnaissance, ne prit pour lui ce que l'humanité révoltée m'avoit fait dire pour son oncle, et ne s'en tint offensé. Cependant, comme ma conscience me justifioit pleinement sur cet article, je me tranquillisai sur son témoignage, et je fis bien. Du moins je n'ai jamais appris que ce grand prince ait fait la moindre attention à ce passage écrit long-temps avant que j'eusse l'honneur d'être connu de lui.

Peu de jours avant ou après la publication de mon livre, car je ne me rappelle pas bien exactement le temps, parut un autre ouvrage sur le même sujet, tiré mot à mot de mon premier volume, hors quelques platitudes dont on avoit entremêlé cet extrait. Ce livre portoit le nom d'un Genevois, appelé Balxsert; et il étoit dit dans le titre, qu'il avoit remporté le prix à l'académie de Harlem. Je compris aisément que

cette académie et ce prix étoient d'une création toute nouvelle, pour déguiser le plagiat aux yeux du public ; mais je vis aussi qu'il y avoit à cela quelque intrigue antérieure à laquelle je ne comprenois rien ; soit par la communication de mon manuscrit, sans quoi ce vol n'auroit pu se faire ; soit pour bâtir l'histoire de ce prétendu prix, à laquelle il avoit bien fallu donner quelque fondement. Ce n'est que bien des années après que, sur un mot échappé à d'Ivernois, j'ai pénétré le mystère, et entrevu ceux qui avoient mis en jeu le sieur Balexsert.

Les sourds mugissements qui précèdent l'orage commencent à se faire entendre ; et tous les gens un peu pénétrants virent bientôt qu'il se couvoit, au sujet de mon livre et de moi, quelque complot qui ne tarderoit pas d'éclater. Pour moi, ma sécurité, ma stupidité fut telle, que, loin de prévoir mon malheur, je n'en soupçonnai pas même la cause, après en avoir ressenti l'effet. On commença par répandre, avec assez d'adresse, qu'en sévissant contre les jésuites on ne pouvoit marquer une indulgence partielle pour les livres et les auteurs qui attaquoient la religion. On me reprochoit d'avoir mis mon nom à *l'Émile*, comme si je ne l'avois pas mis à tous mes autres écrits, auxquels on n'avoit rien dit. Il sembloit qu'on craignoit de se voir forcé à quelque démarche qu'on feroit à regret, mais que les circonstances rendoient nécessaire, et à laquelle mon imprudence avoit

donné lieu. Ces bruits me parvinrent et ne m'inquiétèrent guère : il ne me vint pas même à l'esprit qu'il pût y avoir dans toute cette affaire la moindre chose qui me regardât personnellement ; moi qui me sentoisi parfaitement irréprochable, si bien appuyé, si bien en règle à tous égards, et qui ne craignois pas que madame de Luxembourg me laissât dans l'embaras pour un tort qui, s'il existoit, étoit tout entier à elle seule. Mais, sachant en pareil cas comment les choses se passent, et que l'usage est de sévir contre les libraires en ménageant les auteurs, je n'étois pas sans inquiétude pour le pauvre Duchesne, si M. de Malesherbes venoit à l'abandonner.

Je restai tranquille. Les bruits augmentèrent et changèrent bientôt de ton. Le public, et surtout le parlement, sembloit s'irriter par ma tranquillité. Au bout de quelques jours, la fermentation devint terrible ; et les menaces, changeant d'objet, s'adressèrent directement à moi. On entendoit dire tout ouvertement aux parlementaires, qu'on n'avoit rien à brûler les livres, et qu'il falloit s'adresser directement aux auteurs. La première fois que ces propos, plus dignes d'un inquisiteur de Goa que d'un sénateur, me revinrent, je ne doutai point que ce ne fût une invention des holbachiens, pour tâcher de m'effrayer et de m'exciter à fuir. Je ris de cette puérole ruse ; et je me disois, en me moquant d'eux, que, s'ils avoient su la vérité

des choses, ils auroient cherché quelque autre moyen de me faire peur : mais la rumeur enfin devint telle, qu'il fut clair que c'étoit tout de bon. Monsieur et madame de Luxembourg avoient, cette année, avancé leur voyage de Montmorency, de sorte qu'ils y étoient au commencement de juin. J'y entendis très-peu parler de mes nouveaux livres, malgré le bruit qu'ils faisoient à Paris; et les maîtres de la maison ne m'en parloient point du tout. Un matin cependant que j'étois seul avec M. de Luxembourg, il me dit : Avez-vous parlé mal de M. de Choiseul dans le *Contrat social*? Moi! lui dis-je en reculant de surprise, non, je vous jure; mais j'en ai fait en revanche, et d'une plume qui n'est pas louangeuse, le plus bel éloge que jamais peut-être ministre ait reçu; et tout de suite je lui rapportai le passage. Et dans l'*Émile*? reprit-il. Pas un mot, répondis-je; il n'y a pas un seul mot qui le regarde. Ah! dit-il avec plus de vivacité qu'il n'en avoit d'ordinaire, il falloit faire la même chose dans l'autre livre, ou être plus clair! Fai cru l'être, ajoutai-je; je l'estimois assez pour cela. Il alloit reprendre la parole; je le vis prêt à s'ouvrir; il se retint, et se tut. Malheureuse prudence de courtisan qui, dans les meilleurs cœurs, domine l'amitié même.

Cette conversation, quoique courte, m'éclaira sur ma situation, du moins à certain égard, et me fit comprendre que c'étoit bien à moi qu'on en vouloit. Je déplorai cette inouïe fatalité qui

tournoit à mon préjudice tout ce que je disois et faisois de bien. Cependant, me sentant pour plastron dans cette affaire madame de Luxembourg et M. de Malesherbes, je ne voyois pas comment on pouvoit s'y prendre pour les écarter et parvenir jusqu'à moi : car d'ailleurs je sentis bien dès lors qu'il ne seroit plus question d'équité ni de justice, et qu'on ne s'embarrasseroit pas d'examiner si j'avois réellement tort ou non. L'orage cependant grondoit de plus en plus. Il n'y avoit pas jusqu'à Néaulme, qui, dans la diffusion de son bavardage, ne me montrât du regret de s'être mêlé de cet ouvrage, et la certitude où il paroissoit être du sort qui menaçoit le livre et l'auteur. Une chose pourtant me rassuroit toujours : je voyois madame de Luxembourg si tranquille, si contente, si riante même, qu'il falloit bien qu'elle fût sûre de son fait, pour n'avoir pas la moindre inquiétude à mon sujet, pour ne pas me dire un seul mot de commisération ni d'excuse, pour voir le tour que prendroit cette affaire avec autant de sang-froid que si elle ne s'en fût point mêlée, et qu'elle n'eût pas pris à moi le moindre intérêt. Ce qui me surprenoit étoit qu'elle ne me disoit rien du tout. Il me sembloit qu'elle auroit dû me dire quelque chose. Madame de Boufflers paroissoit moins tranquille. Elle alloit et venoit avec un air d'agitation, se donnant beaucoup de mouvement, et m'assurant que M. le prince de Conti s'en donnoit beaucoup aussi pour parer le coup qui

m'étoit préparé, et qu'elle attribuoit toujours aux circonstances présentes, dans lesquelles il importoit au parlement de ne pas se laisser accuser par les jésuites d'indifférence sur la religion. Elle paroissoit cependant peu compter sur le succès des démarches du prince et des siennes. Ses conversations, plus alarmantes que rassurantes, tendoient toutes à m'engager à la retraite; et elle me conseilloit fort l'Angleterre, où elle m'offroit beaucoup d'amis, entre autres le célèbre Hume, qui étoit le sien depuis longtemps. Voyant que je persistois à rester tranquille, elle prit un tour plus capable de m'ébranler. Elle me fit entendre que si j'étois arrêté et interrogé, je me mettois dans la nécessité de nommer madame de Luxembourg, et que son amitié pour moi méritoit bien que je ne m'exposasse pas à la compromettre. Je répondis qu'en pareil cas elle pouvoit rester tranquille, et que je ne la compromettrois point. Elle répliqua que cette résolution étoit plus facile à prendre qu'à exécuter; et en cela elle avoit raison, surtout pour moi, bien déterminé à ne jamais me parjurer ni mentir devant les juges, quelque risque qu'il pût y avoir à dire la vérité.

Voyant que cette réflexion m'avoit fait quelque impression, sans cependant que je pusse me résoudre à fuir, elle me parla de la Bastille pour quelques semaines, comme d'un moyen de me soustraire à la juridiction du parlement, qui ne se mêle pas des prisonniers d'état. Je

n'objectai rien contre cette singulière grâce, pourvu qu'elle ne fût pas sollicitée en mon nom. Comme elle ne m'en parla plus, j'ai jugé, dans la suite, qu'elle n'avoit proposé cette idée que pour me sonder, et qu'on n'avoit pas voulu d'un expédient qui finissoit tout.

Peu de jours après, monsieur le maréchal reçut du curé de Deuil, ami de Grimm et de madame d'Épinay, une lettre portant l'avis, qu'il disoit avoir eu de bonne part, que le parlement devoit procéder contre moi avec la dernière sévérité, et que tel jour, qu'il marqua, je serois décrété de prise de corps. Je jugeai cet avis de fabrique holbachienne; je savois que le parlement étoit très-attentif aux formes, et que c'étoit toutes les enfreindre que de commencer en cette occasion par un décret de prise de corps, avant de savoir juridiquement si j'avois le livre qui portoit mon nom, et si réellement j'en étois l'auteur. Il n'y a, disois je à madame de Boufflers, que les crimes qui portent atteinte à la tranquillité publique, dont sur le simple indice on décrète les accusés de prise de corps, de peur qu'ils n'échappent au châtement. Mais quand on veut punir un délit tel que le mien, qui mérite des honneurs et des récompenses, on procède contre le livre, et l'on évite, autant qu'on peut, de s'en prendre à l'auteur. Elle me fit à cela une distinction subtile que j'ai oubliée, pour me prouver que c'étoit par faveur qu'on me décrétoit de prise de corps, au lieu de m'assigner pour être

oni. Le lendemain je reçus une lettre de Guy, qui me marquoit que, s'étant trouvé le même jour chez monsieur le procureur-général, il avoit vu sur son bureau le brouillon d'un réquisitoire contre l'Émile et son auteur. Notez que ledit Guy étoit l'associé de Duchesne qui avoit imprimé l'ouvrage, lequel, fort tranquille pour son propre compte, donnoit par charité cet avis à l'auteur. On peut juger combien tout cela me parut croyable. Il étoit si simple, si naturel, qu'un libraire, admis à l'audience du procureur-général, lût tranquillement les manuscrits et brouillons épars sur le bureau de ce magistrat! Madame de Boufflers et d'autres me confirmèrent la même chose. Sur les absurdités dont on me rebattoit incessamment les oreilles, j'étois tenté de croire que tout le monde étoit devenu fou.

Sentant bien qu'il y avoit sous tout cela quelque mystère qu'on ne vouloit pas me dire, j'attendis tranquillement l'événement, me reposant sur ma droiture et mon innocence en toute cette affaire, et trop heureux, quelque persécution qui dût m'attendre, d'être appelé à l'honneur de souffrir pour la vérité. Loin de craindre et de me tenir caché, j'allois tous les jours au château, et je faisois les après-midi mes promenades ordinaires. Le 8 juin, veille du décret, je la fis avec deux professeurs oratoriens, le P. Almanni et le P. Mandard. Nous portâmes aux Champeaux un petit goûté que nous mangâmes

de grand appétit. Nous avions oublié des verres; nous y suppléâmes par des chalumeaux de seigle, avec lesquels nous aspirions le vin dans la bouteille, nous piquant de choisir des tuyaux bien larges pour pomper à qui mieux mieux. Je n'ai de ma vie été si gai.

J'ai conté comment je perdis le sommeil dans ma jeunesse. Depuis lors j'avois pris l'habitude de lire tous les soirs dans mon lit, jusqu'à ce que je sentisse mes yeux s'appesantir. Alors, j'éteignois ma bougie, et je tâchois de m'assoupir quelques instants, qui ne duroient guère. Ma lecture ordinaire du soir étoit la Bible, et je l'ai lue entière au moins cinq ou six fois de suite de cette façon. Ce soir-là, me trouvant plus éveillé qu'à l'ordinaire, je prolongeai plus long-temps ma lecture, et je lus tout entier le livre qui finit par l'histoire du lévite d'Éphraïm, et qui, si je ne me trompe, est le livre des Juges; car je ne l'ai pas revu depuis ce temps-là. Cette histoire m'affecta beaucoup, et j'en étois occupé dans une espèce de rêve, quand tout à coup j'en fus tiré par du bruit et de la lumière. Thérèse, qui la portoit, éclairoit M. La Roche qui, me voyant lever brusquement sur mon séant, me dit: Ne vous alarmez pas; c'est de la part de madame la maréchale, qui vous écrit et vous envoie une lettre de M. le prince de Conti. En effet, en ouvrant la lettre de madame de Luxembourg, je trouvai celle qu'un exprès de ce prince venoit de lui apporter, portant avis que, malgré tous mes

efforts, on étoit déterminé à procéder contre moi à toute rigueur. La fermentation, lui marquoit-il, est extrême; rien ne peut parer le coup, la cour l'exige, le parlement le veut; à sept heures du matin, il sera décrété de prise de corps, et l'on enverra sur-le-champ le saisir; j'ai obtenu qu'on ne le poursuivra pas s'il s'éloigne; mais, s'il persiste à vouloir se laisser prendre, il sera pris. La Roche me conjura, de la part de madame la maréchale, de me lever et d'aller conférer avec elle. Il étoit deux heures; elle venoit de se coucher. Elle vous attend, ajouta-t-il, et ne veut pas s'endormir sans vous avoir vu. Je m'habillai en hâte, et j'y courus.

Elle me parut agitée: c'étoit la première fois. Son trouble me toucha. Dans ce moment de surprise, je n'étois pas moi-même exempt d'émotion: mais, en la voyant, je m'oubliai pour ne penser qu'à elle et au triste rôle qu'elle alloit jouer si je me laissois prendre: car, me sentant assez de courage pour ne dire jamais que la vérité, dût-elle me nuire et me perdre, je ne me sentois ni assez de présence d'esprit, ni assez d'adresse, ni peut-être assez de fermeté pour éviter de compromettre madame de Luxembourg, si j'étois vivement pressé. Cela me décida à sacrifier ma gloire à sa tranquillité, et à faire pour elle, en cette rencontre, ce qu'aucune puissance humaine ne m'eût engagé à faire pour moi. Dans l'instant que ma résolution fut prise, je la lui déclarai, ne voulant point gêner le prix

de mon sacrifice en le lui faisant acheter. Je suis certain qu'elle ne put se tromper sur mon motif; cependant elle ne me dit pas un mot qui marquât qu'elle y fût sensible. Je fus indigné de cette indifférence, au point de balancer à me rétracter: mais monsieur le maréchal survint; madame de Boufflers arriva de Paris quelques moments après. Ils firent ce qu'auroit dû faire madame de Luxembourg. Je me laissai flatter; j'eus honte de me dédire, et il ne fut plus question que du lieu de ma retraite et du temps de mon départ. M. de Luxembourg me proposa de rester chez lui quelques jours incognito, pour délibérer et prendre mes mesures plus à loisir; je n'y couens point, non plus que d'aller secrètement au Temple. Je m'obstinaï à vouloir partir dès le même jour, plutôt que de rester caché où que ce pût être.

Sentant que j'avois des ennemis secrets et puissants dans le royaume, je jugeai que, malgré mon attachement pour la France, j'en devois sortir pour assurer ma tranquillité. Mon premier mouvement fut de me retirer à Genève; mais un instant de réflexion suffit pour me dissuader de faire cette sottise. Je savois que le ministère de France, encore plus puissant à Genève qu'à Paris, ne me laisseroit pas plus en paix dans une de ces villes que dans l'autre, s'il avoit résolu de me tourmenter. Je savois que le *Discours sur l'inégalité* avoit excité contre moi dans le conseil une haine d'autant plus dangereuse,

qu'il n'osât la manifester. Je savois qu'en dernier lieu, lorsque la *Nouvelle Héloïse* parut, il s'étoit pressé de la défendre à la sollicitation du docteur Tronchin; mais voyant que personne ne l'imitoit, pas même à Paris, il eut honte de cette étourderie, et retira la défense.

Je ne doutois pas que, trouvant ici l'occasion plus favorable, il n'eût grand soin d'en profiter. Je savois que, malgré tous les beaux semblants, il régnoit contre moi dans tous les cœurs genevois une secrète jalousie qui n'attendoit que l'occasion de s'assouvir. Néanmoins l'amour de la patrie me rappeloit dans la mienne; et, si j'avois pu me flatter d'y vivre en paix, je n'aurois pas balancé: mais l'honneur ni la raison ne me permettant pas de m'y réfugier comme un fugitif, je pris le parti de m'en rapprocher seulement, et d'aller attendre en Suisse celui qu'on prendroit à Genève à mon égard. On verra bientôt que cette incertitude ne dura pas longtemps.

Madame de Boufflers désapprouva beaucoup cette résolution, et fit de nouveaux efforts pour m'engager à passer en Angleterre. Elle ne m'ébranla pas. Je n'ai jamais aimé l'Angleterre ni les Anglois, et toute l'éloquence de madame de Boufflers, loin de vaincre ma répugnance, sembloit l'augmenter, sans que je susse pour quoi.

Décidé à partir le même jour, je fus dès le matin parti pour tout le monde; et La Roche,

par qui j'envoyai chercher mes papiers, ne voulut pas dire à Thérèse elle-même si je l'étois ou ne l'étois pas. Depuis que j'avois résolu d'écrire un jour mes Mémoires, j'avois accumulé beaucoup de lettres et autres papiers, de sorte qu'il fallut plusieurs voyages. Une partie de ces papiers déjà triés furent mis à part; et je m'occupai durant le reste de la matinée à trier les autres, afin de n'emporter que ce qui pouvoit m'être utile, et brûler le reste. M. de Luxembourg voulut bien m'aider à ce travail, qui se trouva si long que nous ne pûmes achever dans la matinée, et je n'eus le temps de rien brûler. Monsieur le maréchal s'offrit de se charger du reste de ce triage, de brûler le rebut lui-même, sans s'en rapporter à qui que ce fût, et de m'envoyer tout ce qui auroit été mis à part. J'acceptai l'offre, fort aise d'être délivré de ce soin, pour pouvoir passer le peu d'heures qui me restoit avec des personnes si chères, que j'allois quitter pour jamais. Il prit la clef de la chambre où je laissois ces papiers; et, à mon instante prière, il envoya chercher ma pauvre tante, qui se consumoit dans la perplexité mortelle de ce que j'étois devenu, et de ce qu'elle alloit devenir, et attendant à chaque instant les huissiers, sans savoir comment se conduire et que leur répondre. La Roche l'amena au château sans lui rien dire; elle me croyoit déjà bien loin; en m'apercevant, elle perça l'air de ses cris, et se précipita dans mes bras. O amitié,

rapport des cœurs, habitude, intimité! Dans ce doux et cruel moment se rassemblèrent tant de jours de bonheur, de tendresse et de paix, passés ensemble, pour me faire mieux sentir le déchirement d'une première séparation après nous être à peine perdus de vue un seul jour pendant près de dix-sept ans. Le maréchal, témoin de cet embrassement, ne put retenir ses larmes : il nous laissa. Thérèse ne vouloit plus me quitter. Je lui fis sentir l'inconvénient qu'elle me suivit en ce moment, et la nécessité qu'elle restât pour liquider mes effets et recueillir mon argent. Quand on décrète un homme de prise de corps, l'usage est de saisir ses papiers, de mettre le scellé sur ses effets, ou d'en faire l'inventaire, et d'y nommer un gardien. Il falloit bien qu'elle restât pour veiller à ce qui se passeroit, et tirer de tout le meilleur parti possible. Je lui promis qu'elle me rejoindroit dans peu : monsieur le maréchal confirma ma promesse ; mais je ne voulus jamais lui dire où j'allois, afin qu'interrogée par ceux qui viendroient me saisir, elle pût protester avec vérité de son ignorance sur cet article. En l'embrassant, au moment de nous quitter, je sentis en moi-même un mouvement très-extraordinaire ; et je lui dis dans un transport, hélas ! trop prophétique : Mon enfant, il faut t'armer de courage ; tu as partagé la prospérité de mes beaux jours, il te reste, puisque tu le veux, à partager mes misères. N'attends plus qu'affronts et calamités à

ma suite. Le sort que ce triste jour commence pour moi me poursuivra jusqu'à ma dernière heure.

Il ne me restoit plus qu'à songer au départ. Les huissiers avoient dû venir à dix heures. Il en étoit quatre après midi quand je partis, et ils n'étoient pas encore arrivés. Il avoit été décidé que je prendrois la poste. Je n'avois point de chaise : monsieur le maréchal me fit présent d'un cabriolet, et me prêta des chevaux et un postillon jusqu'à la première poste, où, par les mesures qu'il avoit prises, on ne fit aucune difficulté de me fournir des chevaux.

Comme je n'avois point dîné à table, et ne m'étois pas montré dans le château, les dames vinrent me dire adieu dans l'entre-sol où j'avois passé la journée. Madame la maréchale m'embrassa plusieurs fois d'un air assez triste ; mais je ne sentis plus dans ces embrassements les étreintes de ceux qu'elle m'avoit prodigués il y avoit deux ou trois ans. Madame de Boufflers m'embrassa aussi, et me dit de fort belles choses. Un embrassement qui me surprit davantage, fut celui de madame de Mirepoix ; car elle étoit aussi là. Madame la maréchale de Mirepoix est une personne extrêmement froide, décente et réservée, et ne me paroît pas tout-à-fait exempte de la hauteur naturelle à la maison de Lorraine. Elle ne m'avoit jamais témoigné beaucoup d'attention. Soit que, flatté d'un honneur auquel je ne m'attendois pas, je cherchasse à

m'en augmenter le prix ; soit qu'en effet elle eût mis dans cet embrassement un peu de cette commisération naturelle aux cœurs généreux ; je trouvai dans son mouvement et dans son regard je ne sais quoi d'énergique qui me pénétra. Souvent, en y repensant, j'ai soupçonné dans la suite que, n'ignorant pas à quel sort j'étois condamné, elle n'avoit pu se défendre d'un moment d'attendrissement sur ma destinée.

Monsieur le maréchal n'ouvroit pas la bouche ; il étoit pâle comme un mort. Il voulut absolument m'accompagner jusqu'à ma chaise, qui m'attendoit à l'abreuvoir. Nous traversâmes tout le jardin sans dire un seul mot. J'avois une clef du paré dont je me servis pour ouvrir la porte ; après quoi, au lieu de remettre la clef dans ma poche, je la lui tendis sans mot dire. Il la prit avec une vivacité surprenante, à laquelle je n'ai pu m'empêcher de penser souvent depuis ce temps-là. Je n'ai guère eu dans ma vie d'instant plus amer que celui de cette séparation. L'embrassement fut long et muet : nous sentimes l'un et l'autre que c'étoit un dernier adieu.

Entre la Barre et Montmorency, je rencontrai dans un carrosse de remise quatre hommes en noir, qui me saluèrent en souriant. Sur ce que Thérèse m'a rapporté dans la suite, de la figure des huissiers, de l'heure de leur arrivée, et de la façon dont ils se comportèrent, je n'ai point douté que ce ne fussent eux ; surtout

ayant appris dans la suite qu'au lieu d'être décrété à sept heures, comme on me l'avoit annoncé, je ne l'avois été qu'à midi. Il fallut traverser tout Paris. On n'est pas fort caché dans un cabriolet tout ouvert. Je vis dans les rues plusieurs personnes qui me saluèrent d'un air de connoissance ; mais je n'en reconnus aucune. Le même soir je me détournai pour passer à Villeroy. A Lyon, les courriers doivent être menés au commandant. Cela pouvoit être embarrassant pour un homme qui ne vouloit ni mentir, ni changer de nom. J'allois avec une lettre de madame de Luxembourg prier M. de Villeroy de faire en sorte que je fusse exempté de cette corvée. M. de Villeroy me donna une lettre dont je ne fis point usage, parce que je ne passai pas à Lyon. Cette lettre est restée encore cachetée parmi mes papiers. Monsieur le duc me pressa beaucoup de coucher à Villeroy ; mais j'aimai mieux reprendre la grande route, et je fis encore deux postes le même jour.

Ma chaise étoit rude, et j'étois trop incommodé pour pouvoir marcher à grandes journées. D'ailleurs, je n'avois pas l'air assez imposant pour me faire bien servir ; et l'on sait qu'en France les chevaux de poste ne sentent la gaulle que sur les épaules du postillon. En payant grassement les guides, je crus suppléer à la mine et au propos ; ce fut encore pis : ils me prirent pour un pied-plat, qui marchoit par commission, et qui couroit la poste pour la première

fois de sa vie. Dès lors je n'eus plus que des roses, et je devins le jouet des postillons. Je finis, comme j'aurois dû commencer, par prendre patience, ne rien dire, et aller comme il leur plut.

J'avois de quoi ne pas m'ennuyer en route, en me livrant aux réflexions qui se présentent sur tout ce qui venoit de m'arriver; mais ce n'étoit là ni mon tour d'esprit, ni la pente de mon cœur. Il est étonnant avec quelle facilité j'oublie le mal passé, quelque récent qu'il puisse être. Autant sa prévoyance m'effraie et me trouble, tant que je le vois dans l'avenir, autant son souvenir me revient faiblement et s'éteint sans peine, aussitôt qu'il est arrivé. Ma cruelle imagination, qui se tourmente sans cesse à prévenir les maux qui ne sont point encore, fait diversion à ma mémoire, et m'empêche de me rappeler ceux qui ne sont plus. Contre ce qui est fait il n'y a plus de précautions à prendre, et il est inutile de s'en occuper. J'épuise en quelque façon mon malheur d'avance; plus j'ai souffert à le prévoir, plus j'ai de facilité à l'oublier; tandis qu'au contraire, sans cesse occupé de mon court bonheur passé, je le rappelle et le rumine, pour ainsi dire, au point d'en jouir derechef quand je veux.

C'est à cette heureuse disposition, je le sens, que je dois de n'avoir jamais connu cette humeur rancunière qui fermente dans un cœur vindicatif, par le souvenir toujours présent des

offenses reçues, et qui le tourmente lui-même de tout le mal qu'il voudroit rendre à son ennemi. Naturellement emporté, j'ai senti la colère, la fureur même dans les premiers mouvements; mais jamais un désir de vengeance ne prit racine au dedans de moi: je m'occupe trop peu de l'offense pour m'occuper beaucoup de l'offenseur. Je ne pense au mal que j'en ai reçu qu'à cause de celui que j'en peux recevoir encore; et, si j'étois sûr qu'il ne m'en fit plus, celui qu'il m'a fait seroit à l'instant oublié. On nous prêche beaucoup le pardon des offenses: c'est une fort belle vertu, sans doute, mais qui n'est pas à mon usage. J'ignore si mon cœur sauroit dominer sa haine, car il n'en a jamais senti, et je pense trop peu à mes ennemis pour avoir le mérite de leur pardonner. Je ne dirai pas à quel point, pour me tourmenter, ils se tourmentent eux-mêmes. Je suis à leur merci; ils ont tout pouvoir, ils en usent. Il n'y a qu'une chose au-dessus de leur puissance, et dont je les défie; c'est, en se tourmentant de moi, de me forcer à me tourmenter d'eux.

Dès le lendemain de mon départ, j'oubliai si parfaitement tout ce qui venoit de se passer, et le parlement, et madame de Pompadour, et M. de Choiseul, et Grimm, et d'Alembert, et leurs amis, et leurs complots, que je n'y aurois pas même repensé de tout mon voyage, sans les précautions dont j'étois obligé d'user. Un souvenir qui me vint au lieu de tout cela, fut celui

de ma dernière lecture, la veille de mon départ. Je me rappelai aussi les *Idylles de Gessner*, que son traducteur Huber m'avoit envoyées il y avoit quelque temps. Ces deux idées me revinrent si bien, et se mêlèrent de telle sorte dans mon esprit, que je voulus essayer de les réunir, en traitant, à la manière de Gessner, le sujet du *Lévite d'Éphraïm*. Ce style champêtre et naïf ne paroissoit guère propre à un sujet si atroce, et il n'étoit guère à présumer que ma situation présente me fournît des idées bien riantes pour l'égayer. Je tentai toutefois la chose, uniquement pour m'amuser dans ma chaise, et sans aucun espoir de succès. A peine eus-je essayé, que je fus étonné de l'aménité de mes idées, et de la facilité que j'éprouvois à les rendre. Je fis en trois jours les trois premiers chants de ce petit poème, que j'achevai dans la suite à Motiers; et je suis sûr de n'avoir rien fait en ma vie où règne une douceur de mœurs plus attendrissante, un coloris plus frais, des peintures plus naïves, un costume plus exact, une plus antique simplicité en toute chose, et tout cela, malgré l'horreur du sujet, qui, dans le fond, est abominable; de sorte qu'outre tout le reste, j'eus encore le mérite de la difficulté vaincue. Le *Lévite d'Éphraïm*, s'il n'est pas le meilleur de mes ouvrages, en sera toujours le plus chéri. Jamais je ne l'ai relu, jamais je ne le relirai sans sentir en dedans l'applaudissement d'un cœur sans fiel, qui, loin de s'aigrir

par ses malheurs, s'en console avec lui-même, et trouve en soi de quoi s'en dédommager. Qu'on rassemble tous ces grands philosophes, si supérieurs à l'adversité dans leurs livres; qu'on les mette dans une position pareille à la mienne, et que, dans la première indignation de l'honneur outragé, on leur donne un pareil ouvrage à faire, on verra comment ils s'en tireront.

En partant de Montmorency pour la Suisse, j'avois pris la résolution d'aller m'arrêter à Yverdun, patrie de mon bon vieux ami M. Roguin, qui s'y étoit retiré depuis quelques années, et qui m'avoit même invité à l'y aller voir. J'appris en route que Lyon faisoit un détour; cela m'évita d'y passer. Mais en revanche il falloit passer par Besançon, place de guerre, et par conséquent, sujette au même inconvénient. Je m'avisai de gauchir et de passer par Salins, sous prétexte d'aller voir M. de Miran, neveu de M. Dupin, qui avoit un emploi à la saline, et qui m'avoit fait jadis force invitations de l'y aller voir. L'expédient me réussit; je ne trouvai point M. de Miran: fort aise d'être dispensé de m'arrêter, je continuai ma route sans que personne me dit un mot.

En entrant sur le territoire de Berne, je fis arrêter; je descendis, je me prosternai, j'em brassai, je baisai la terre, et m'écriai, dans mon transport: Ciel, protecteur de la vertu, je te loue, je touche une terre de liberté! C'est ainsi

qu'avengle et confiant dans mes espérances, je me suis toujours passionné pour ce qui devoit faire mon malheur. Mon postillon surpris me crut fou; je remontai dans ma chaise; et, peu d'heures après, j'eus la joie aussi pure que vive de me sentir pressé dans les bras du respectable Roguin. Ah! respirons quelques instants chez ce digne hôte: j'ai besoin d'y reprendre du courage et des forces; je trouverai bientôt à les employer.

Ce n'est pas sans raison que je me suis étendu, dans le récit que je viens de faire, sur toutes les circonstances que j'ai pu me rappeler. Quoiqu'elles ne soient pas par elles-mêmes fort lumineuses, quand on tient une fois le fil de la trame, elles peuvent jeter du jour sur sa marche; et, par exemple, sans donner la première idée du problème que je vais proposer, elles aident beaucoup à le résoudre.

Supposons que, pour l'exécution du complot dont j'étois l'objet, mon éloignement fût absolument nécessaire, tout devoit, pour l'opérer, se passer à peu près comme il se passa: mais si, au lieu de me laisser épouvanter par l'ambassade nocturne de madame de Luxembourg et troubler par ses alarmes, j'avois continué, comme j'avois commencé, de tenir ferme, et qu'au lieu de rester au château, je m'en fusse retourné dans mon lit dormir tranquillement la fraîche matinée, aurois-je également été décrété? Grande question, d'où dépend la solution de beaucoup

d'autres, et pour l'examen de laquelle l'heure du décret comminatoire et celle du décret réel ne sont pas inutiles à remarquer. Exemple grossier, mais sensible, de l'importance des moindres détails, dans l'exposé des faits dont on cherche les causes secrètes, pour les découvrir par induction.

FIN DU ONZIÈME LIVRE.

LIVRE DOUZIÈME.

Ici commence l'œuvre de ténèbres dans lequel, depuis huit ans, je me trouve enseveli, sans que, de quelque façon que j'aie pu m'y prendre, il m'ait été possible d'en percevoir l'effrayante obscurité. Dans l'abîme de maux où je suis submergé, je sens les atteintes des coups qui me sont portés; j'en aperçois l'instrument immédiat, mais je ne puis voir la main qui le dirige, ni les moyens qu'elle met en œuvre. L'opprobre et les malheurs tombent sur moi comme d'eux-mêmes, et sans qu'il y paroisse. Quand mon cœur déchiré laisse échapper des gémissements, j'ai l'air d'un homme qui se plaint sans sujet, et les auteurs de ma ruine ont trouvé l'art inconcevable de rendre le public complice de leur complot, sans qu'il s'en doute lui-même et sans qu'il en aperçoive l'effet. En narrant donc les événements qui me regardent, les traitements que j'ai soufferts et tout ce qui m'est arrivé, je suis hors d'état de remonter à la main motrice, et d'assigner les causes en disant les faits. Ces causes primitives sont toutes marquées dans les deux précédents

livres; tous les intérêts relatifs à moi, tous les motifs secrets y sont exposés. Mais dire en quoi ces diverses causes se combinent pour opérer les étranges événements de ma vie, voilà ce qu'il m'est impossible d'expliquer, même par conjecture. Si parmi mes lecteurs il s'en trouve d'assez généreux pour vouloir approfondir ces mystères et découvrir la vérité, qu'ils relisent avec soin les trois précédents livres, qu'ensuite, à chaque fait qu'ils liront dans les suivants, ils prennent les informations qui seront à leur portée; qu'ils remontent d'intrigue en intrigue et d'agent en agent jusqu'aux premiers moteurs de tout, je sais certainement à quel terme aboutiront leurs recherches; mais je me perds dans la route obscure et tortueuse des souterrains qui les y conduiront.

Durant mon séjour à Yverdon, j'y fis connaissance avec toute la famille de M. Roguin, et entre autres avec sa nièce, madame Boy de La Tour et ses filles, dont, comme je crois l'avoir dit, j'avois autrefois connu le père à Lyon. Elle étoit venue à Yverdon voir son oncle et ses sœurs; sa fille aînée, âgée d'environ quinze ans, m'enchantait par son grand sens et son excellent caractère. Je m'attachai à la mère et à la fille de l'amitié la plus tendre. Cette dernière étoit destinée par M. Roguin au colonel son neveu, déjà d'un certain âge, et qui me témoignoit aussi la plus grande affection; mais quoique l'oncle fût passionné pour ce mariage,

que le neveu le désirât fort aussi, et que je prisse un intérêt très-vif à la satisfaction de l'un et de l'autre, la grande disproportion d'âge et l'extrême répugnance de la jeune personne, me firent concourir avec la mère à détourner ce mariage, qui ne se fit point. Le colonel épousa depuis mademoiselle Dillan sa parente, d'un caractère et d'une beauté bien selon mon cœur, et qui l'a rendu le plus heureux des maris et des pères. Malgré cela, M. Roguin n'a pu oublier que j'aie en cette occasion contrarié ses desirs. Je m'en suis consolé par la certitude d'avoir rempli, tant envers lui qu'envers sa famille, le devoir de la plus sainte amitié, qui n'est pas de se rendre toujours agréable, mais de conseiller toujours pour le mieux.

Je ne fus pas long-temps en doute sur l'accueil qui m'attendoit à Genève, au cas que j'eusse envie d'y retourner. Mon livre y fut brûlé, et j'y fus décrété de prise de corps le 18 juin, c'est-à-dire neuf jours après l'avoir été à Paris. Tant d'incroyables absurdités étoient cumulées dans ce second décret, et l'édit ecclésiastique y étoit si formellement violé, que je refusai d'ajouter foi aux premières nouvelles qui m'en vinrent, et que, quand elles furent bien confirmées, je tremblai qu'une si manifeste et criante infraction de toutes les lois, à commencer par celle du bon sens, ne mît Genève sens dessus dessous : j'eus de quoi me rassurer ; tout resta tranquille. S'il s'émut quelque rumeur dans la po-

pulace, elle ne fut que contre moi, et je fus traité publiquement par toutes les caillettes et par tous les cuistres, comme un écolier qu'on menaçoit du fouet pour n'avoir pas bien dit son catéchisme.

Ces deux décrets furent le signal du cri de malédiction qui s'éleva contre moi dans toute l'Europe avec une fureur qui n'eut jamais d'exemple. Toutes les gazettes, tous les journaux, toutes les brochures sonnèrent le plus terrible tocsin. Les François surtout, ce peuple si doux, si poli, si généreux, qui se pique si fort de bienséance et d'égards pour les malheureux, oubliant tout d'un coup ses vertus favorites, se signala par le nombre et la violence des outrages dont il m'accabloit à l'envi. J'étois un impie, un athée, un forcené, un enragé, une bête féroce, un loup. Le continuateur du journal de Trévoux fit sur ma prétendue lycanthropie un écart qui montroit assez bien la sienne. Enfin, vous eussiez dit qu'on craignoit à Paris de se faire une affaire avec la police, si, publiant un écrit sur quelque sujet que ce pût être, on manquoit d'y larder quelque insulte contre moi. En cherchant vainement la cause de cette unanime animosité, je fus prêt à croire que tout le monde étoit devenu fou. Quoi ! le rédacteur de la *Paix Perpétuelle* souffle la discorde ! l'éditeur du *Vicaire savoyard* est un impie ! l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* est un loup ! celui de l'*Émile* est un enragé ! Eh mon

dieu ! qu'aurois-je donc été si j'avois publié le livre de l'*Esprit* ou quelque ouvrage semblable ! Et pourtant dans l'orage qui s'éleva contre l'auteur de ce livre, le public, loin de joindre sa voix à celle de ses persécuteurs, le vengea d'eux par ses éloges. Que l'on compare son livre et les miens, l'accueil différent qu'ils ont reçu, les traitements faits aux deux auteurs dans les divers états de l'Europe ; qu'on trouve à ces différences des causes qui puissent contenter un homme sensé : voilà tout ce que je demande, et je me tais.

Je me trouvois si bien du séjour d'Yverdun, que je pris la résolution d'y rester, à la vive sollicitation de M. Roguin et de toute sa famille. M. de Moiry de Gingin, bailli de cette ville, m'encourageoit aussi par ses bontés à rester dans son gouvernement. Le colonel me pressa si fort d'accepter l'habitation d'un petit pavillon qu'il avoit dans sa maison, entre cour et jardin, que j'y consentis, et aussitôt il s'empressa à le meubler et le garnir de tout ce qui étoit nécessaire pour mon petit ménage. Le banneret Roguin, des plus empressés autour de moi, ne me quittoit pas de la journée. J'étois toujours très-sensible à tant de caresses, mais j'en étois quelquefois bien importuné. Le jour de mon emménagement étoit déjà marqué, et j'avois écrit à Thérèse de me venir joindre, quand tout à coup j'appris qu'il s'élevait à Berne un orage contre moi, qu'on attribuoit aux dévots, et dont je

n'ai jamais pu pénétrer la première cause. Le sénat, excité sans qu'on sût par qui, paroissoit ne vouloir pas me laisser tranquille dans ma retraite. Au premier avis qu'eut M. le bailli de cette fermentation, il écrivit en ma faveur à plusieurs membres du gouvernement, leur reprochant leur aveugle intolérance, et leur faisant honte de vouloir refuser à un homme de mérite opprimé, l'asile que tant de bandits trouvoient dans leurs états. Des gens sensés ont présumé que la chaleur de ses reproches avoit plus aigri qu'adouci les esprits. Quoi qu'il en soit, son crédit ni son éloquence ne purent parer le coup. Prévenu de l'ordre qu'il devoit me signifier, il m'en avertit d'avance ; et, pour ne pas attendre cet ordre, je résolus de partir dès le lendemain. La difficulté étoit de savoir où aller, voyant que Genève et la France m'étoient fermées, et prévoyant bien que dans cette affaire chacun s'empresseroit d'imiter son voisin.

Madame Boy de La Tour me proposa d'aller m'établir dans une maison vide, mais toute meublée, qui appartenoit à son fils, au village de Motiers, dans le Val-de-Travers, comté de Neuchâtel. Il n'y avoit qu'une montagne à traverser pour m'y rendre. L'offre venoit d'autant plus à propos, que dans les états du roi de Prusse je devois naturellement être à l'abri des persécutions, et qu'au moins la religion n'y pouvoit guère servir de prétexte. Mais une secrète difficulté, qu'il ne me convenoit pas de

dire, avoit bien de quoi me faire hésiter. Cet amour inné de la justice, qui dévora toujours mon cœur, joint à mon penchant secret pour la France, m'avoit inspiré depuis long-temps de l'aversion pour le roi de Prusse, qui me paroissoit, par ses maximes et par sa conduite, fouler aux pieds tout respect pour la loi naturelle et pour tous les devoirs humains. Parmi les estampes encadrées dont j'avois orné mon donjon à Montmorency étoit un portrait de ce prince, au-dessous duquel j'avois mis un distique qui finissoit ainsi :

Il pense en philosophe, et se conduit en roi.

Ce vers qui, sous toute autre plume, eût fait un assez bel éloge, avoit sous la mienne un sens qui n'étoit pas équivoque, et qu'expliquoit d'ailleurs bien clairement le vers précédent. Ce distique avoit été vu de tous ceux qui venoient me voir, et qui n'étoient pas en petit nombre. Le chevalier de Lorenzy l'avoit même écrit pour le donner à d'Alembert, et je ne doutois pas que d'Alembert n'eût pris le soin d'en faire ma cour à ce prince. J'avois encore aggravé ce premier tort par un passage de l'*Émile* où, sous le nom d'Adraste, roi des Dauniens, on voyoit assez qui j'avois en vue ; et la remarque n'avoit pas échappé aux épilogueurs, puisque madame de Boufflers m'avoit mis plusieurs fois sur cet article. Ainsi j'étois bien sûr d'être inscrit en encre

rouge sur les registres du roi de Prusse ; et, supposant d'ailleurs qu'il eût les principes que j'avois osé lui attribuer, mes écrits et leur auteur ne pouvoient par cela seul que lui déplaire ; car on sait que les méchants et les tyrans m'ont toujours pris dans la plus mortelle haine, même sans me connoître, et sur la seule lecture de mes écrits.

J'osai pourtant me mettre à sa merci, et je crus courir peu de risque. Je savois que les passions basses ne subjuguent que les hommes foibles, et ont peu de prise sur les âmes d'une forte trempe, telles que j'avois toujours reconnu la sienne. Je jugeois que dans son art de régner il entroit de se montrer magnanime en pareille occasion, et qu'il n'étoit pas au-dessus de son caractère de l'être en effet. Je jugeai qu'une vile et facile vengeance ne balanceroit pas un moment en lui l'amour de la gloire ; et, me mettant un moment à sa place, je ne crus pas impossible qu'il se prévalût de la circonstance pour accabler du poids de sa générosité l'homme qui avoit osé mal penser de lui. J'allai donc m'établir à Motiers avec une confiance dont je le crus fait pour sentir le prix, et je me dis : Quand Jean-Jacques s'élève à côté de Coriolan, Frédéric descendra-t-il plus bas que le général des Volsques ?

Le colonel Roguin voulut absolument passer avec moi la montagne et venir m'installer à Motiers. Une belle-sœur de madame Boy de La

Tour, appelée madame Girardier, à qui la maison que j'allois occuper étoit très-commode, ne me vit pas arriver avec un certain plaisir; cependant elle me mit de bonne grâce en possession de mon logement, et je mangeai chez elle en attendant que Thérèse fût venue et que mon petit ménage fût établi.

Depuis mon départ de Montmorency, sentant bien que je serois désormais fugitif sur la terre, j'hésitois à permettre qu'elle vint me joindre et partager la vie errante à laquelle je me voyois condamné. Je sentois que par cette catastrophe nos relations alloient changer, et que ce qui jusque alors avoit été faveur et bienfait de ma part, le seroit désormais de la sienne. Si son attachement me restoit à l'épreuve de mes malheurs, elle en seroit déchirée, et sa douleur ajouteroit à mes maux. Si ma disgrâce attiédissoit son cœur, elle me feroit valoir sa constance comme un sacrifice; et, au lieu de sentir le plaisir que j'avois à partager avec elle mon dernier morceau de pain, elle ne sentiroit que le mérite qu'elle auroit de vouloir bien me suivre partout où le sort me forçoit d'aller.

Il faut dire tout: je n'ai dissimulé ni les vices de ma pauvre maman ni les miens; je ne dois pas faire plus de grâce à Thérèse; et, quelque plaisir que je prenne à rendre honneur à une personne qui m'est si chère, je ne veux pas non plus déguiser ses torts, si tant est même qu'un changement involontaire dans les affections du

cœur soit un vrai tort. Depuis long-temps je n'apercevois de l'attiédissement du sien. Je sentois qu'elle n'étoit plus pour moi ce qu'elle fut dans nos belles années, et je le sentois d'autant mieux que j'étois le même pour elle toujours. Je retombai dans le même inconvénient dont j'avois senti l'effet auprès de maman, et cet effet fut le même auprès de Thérèse. N'allons pas chercher des perfections hors de la nature; il seroit le même auprès de quelque femme que ce fût. Le parti que j'avois pris à l'égard de mes enfants, quelque bien raisonné qu'il m'eût paru, ne m'avoit pas toujours laissé le cœur tranquille. En méditant mon *Traité de l'Éducation*, je sentis que j'avois négligé des devoirs dont rien ne pouvoit me dispenser. Le remords enfin devint si vif, qu'il m'arracha presque l'aveu public de ma faute au commencement de l'*Émile*, et le trait même est si clair, qu'après un tel passage il est surprenant qu'on ait eu le courage de me la reprocher. Ma situation cependant étoit alors la même, et pire encore par l'animosité de mes ennemis, qui ne cherchoient qu'à me prendre en faute. Je craignois la récidive; et, n'en voulant pas courir le risque, j'aimai mieux me condamner à l'abstinence que d'exposer Thérèse à se voir derechef dans le même cas. J'avois d'ailleurs remarqué que l'habitation des femmes empiroit sensiblement mon état: le vice équivalent, dont je

n'ai jamais pu bien me guérir, m'y paroissoit moins contraire. Cette double raison m'avoit fait former des résolutions que j'avois quelquefois assez mal tenues, mais dans lesquelles je persistois avec plus de constance depuis trois ou quatre ans : c'étoit aussi depuis cette époque que j'avois remarqué du refroidissement dans Thérèse : elle avoit pour moi le même attachement par devoir, mais elle n'en avoit plus par amour. Cela jetoit nécessairement moins d'agrément dans notre commerce, et j'imaginai que, sûre de la continuation de mes soins où qu'elle pût être, elle aimeroit peut-être mieux rester à Paris que d'errer avec moi. Cependant elle avoit marqué tant de douleur à notre séparation, elle avoit exigé de moi des promesses si positives de nous rejoindre, elle en exprimoit si vivement le désir depuis mon départ, tant à M. le prince de Conti qu'à M. de Luxembourg, que, loin d'avoir le courage de lui parler de séparation, j'eus à peine celui d'y penser moi-même ; et, après avoir senti dans mon cœur combien il m'étoit impossible de me passer d'elle, je ne songeai plus qu'à la rappeler incessamment. Je lui écrivis donc de partir ; elle vint. A peine y avoit-il deux mois que je l'avois quittée ; mais c'étoit depuis tant d'années notre première séparation. Nous l'avions sentie bien cruellement l'un et l'autre. Quel saisissement en nous embrassant ! O que les larmes de tendresse et de

joie sont douces ! comme mon cœur s'en abreuve ! Pourquoi m'a-t-on fait verser si peu de celles-là ?

En arrivant à Motiers j'avois écrit à milord Keith, maréchal d'Écosse, gouverneur de Neuchâtel, pour lui donner avis de ma retraite dans les états de sa majesté, et pour lui demander sa protection. Il me répondit avec la générosité qu'on lui connoît et que j'attendois de lui. Il m'invita à l'aller voir. J'y fus avec M. Martinet, châtelain du Val-de-Travers, qui étoit en grande faveur auprès de son Excellence. L'aspect vénérable de cet illustre et vertueux Écossois m'émut puissamment le cœur ; et, dès l'instant même, commença entre lui et moi ce vif attachement qui de ma part est toujours le même, et qui le seroit toujours de la sienne, si les traîtres qui m'ont ôté toutes les consolations de la vie n'eussent profité de mon éloignement pour abuser sa vieillesse et me défigurer à ses yeux.

George Keith, maréchal héréditaire d'Écosse, et frère du célèbre général Keith, qui vécut glorieusement et mourut au lit d'honneur, avoit quitté son pays dans sa jeunesse ; et y fut proscrit pour s'être attaché à la maison Stuart, dont il se dégoûta bientôt par l'esprit injuste et tyrannique qu'il y remarqua, et qui en fit toujours le caractère dominant. Il demeura longtemps en Espagne, dont le climat lui plaisoit beaucoup, et finit par s'attacher, ainsi que son frère, au roi de Prusse, qui se connoissoit en

hommes, et les accueillit tous deux comme ils le méritoient. Il fut bien payé de cet accueil par les grands services que lui rendit le maréchal Keith, et par une chose bien plus précieuse encore, la sincère amitié de milord-maréchal. La grande âme de ce digne homme, toute républicaine et fière, ne pouvoit se plier que sous le joug de l'amitié; mais elle s'y plioit si parfaitement, qu'avec des maximes bien différentes il ne vit plus que Frédéric du moment qu'il lui fut attaché. Le roi le chargea d'affaires importantes, l'envoya à Paris, en Espagne; et enfin le voyant, déjà vieux, avoir besoin de repos, lui donna pour retraite le gouvernement de Neuchâtel, avec la délicieuse occupation d'y passer le reste de sa vie à rendre ce petit peuple heureux.

Les Neuchâtelois, qui n'aiment que la prétintaille et le clinquant, qui ne se connoissent pas en véritable étoffe, et mettent l'esprit dans les longues phrases, voyant un homme froid et sans façon, prirent sa simplicité pour de la hauteur; sa franchise, pour de la rusticité; son laconisme, pour de la bêtise; se cabrèrent contre ses soins bienfaisants, parce que, voulant être utile et non cajoleur, il ne savoit point flatter les gens qu'il n'estimoit pas. Dans la ridicule affaire du ministre Petit-Pierre, qui fut chassé par ses confrères pour n'avoir pas voulu qu'ils fussent damnés éternellement, milord, s'étant opposé aux usurpations des ministres,

vit soulever contre lui tout le pays dont il prenoit le parti; et, quand j'y arrivai, ce stupide murmure n'étoit pas éteint encore. Il passoit au moins pour un homme qui se laissoit prévenir, et de toutes les imputations dont il fut chargé e'étoit peut-être la moins injuste. Mon premier mouvement, en voyant ce vénérable vieillard, fut de m'attendrir sur la maigreur de son corps, déjà décharné par les ans; mais, en levant les yeux sur sa physionomie animée, ouverte, et noble, je me sentis saisi d'un respect mêlé de confiance qui l'emporta sur tout autre sentiment. Au compliment très-court que je lui fis en l'abordant il répondit en parlant d'autre chose, comme si j'eusse été là depuis huit jours. Il ne nous dit pas même de nous asseoir. L'empesé châtelain resta debout. Pour moi, je vis dans l'œil perçant et fin de milord je ne sais quoi de si caressant, que, me sentant d'abord à mon aise, j'allai sans façon partager son sofa, et m'asseoir à côté de lui. Au ton familier qu'il prit à l'instant, je sentis que cette liberté lui faisoit plaisir, et qu'il se disoit en lui-même: Celui-ci n'est pas un Neuchâtelois.

Effet singulier de la grande convenance des caractères! Dans un âge où le cœur a déjà perdu sa chaleur naturelle, celui de ce bon vieillard se réchauffa pour moi d'une façon qui surprit tout le monde. Il vint me voir à Motiers, sous prétexte de tirer des caillies, et y passa deux jours sans toucher un fusil. Il s'établit entre nous

une telle amitié, car c'est le mot, que nous ne pouvions nous passer l'un de l'autre. Le château de Colombier, qu'il habitoit l'été, étoit à six lieues de Motiers; j'allois tous les quinze jours au plus tard y passer vingt-quatre heures, puis je revenois de même en pèlerin, le cœur toujours plein de lui. L'émotion que j'éprouvois jadis dans mes courses de l'Ermitage à Eau-bonne étoit bien différente assurément; mais elle n'étoit pas plus douce que celle avec laquelle j'approchois de Colombier. Que de larmes d'attendrissement j'ai souvent versées dans ma route, en pensant aux bontés paternelles, aux vertus aimables, à la douce philosophie de ce respectable vieillard! Je l'appelois mon père; il m'appeloit son enfant. Ces doux noms rendent en partie l'idée de l'attachement qui nous unissoit, mais ils ne rendent pas encore celle du besoin que nous avions l'un de l'autre, et du désir continuél de nous rapprocher. Il vouloit absolument me loger au château de Colombier, et me pressa long-temps d'y prendre à demeure l'appartement que j'occupois. Je lui dis enfin que j'étois plus libre chez moi, et que j'aimois mieux passer ma vie à le venir voir. Il approuva cette franchise, et ne m'en parla plus. O bon milord! ô mon digne père! que mon cœur s'émeut encore en pensant à vous! Ah! les barbares! quel coup ils m'ont porté en vous détachant de moi! Mais non, non, grand homme, vous êtes et serez toujours le même pour moi,

qui le suis toujours. Ils vous ont trompé, mais ils ne vous ont pas changé.

Milord-maréchal n'est pas sans défauts: c'est un sage, mais c'est un homme. Avec l'esprit le plus pénétrant, avec le tact le plus fin qu'il soit possible d'avoir, avec la plus profonde connoissance des hommes, il se laisse abuser quelquefois, et n'en revient pas. Il a l'humeur singulière, quelque chose de bizarre et d'étranger dans son tour d'esprit. Il paroît oublier les gens qu'il voit tous les jours, et se souvient d'eux au moment qu'ils y pensent le moins; ses attentions paroissent hors de propos; ses cadeaux sont de fantaisie et non de convenance; il donne ou envoie à l'instant ce qui lui passe par la tête, de grand prix ou de nulle valeur indifféremment. Un jeune Genevois, désirant entrer au service du roi de Prusse, se présente à lui; milord lui donne au lieu de lettre un petit sachet de peau plein de pois, qu'il le charge de remettre au roi. En recevant cette singulière recommandation, le roi place à l'instant celui qui la porte. Ces génies élevés ont entre eux un langage que les esprits vulgaires n'entendront jamais. Ces petites bizarreries, semblables aux caprices d'une jolie femme, ne me rendoient milord-maréchal que plus intéressant. J'étois bien sûr, et j'ai bien éprouvé dans la suite qu'elles n'influoient pas sur ses sentiments, ni sur les soins que lui prescrivit l'amitié dans les occasions sérieuses. Mais il est vrai que dans sa façon d'obliger il met en-

core la même singularité que dans ses manières. Je n'en citerai qu'un seul trait sur une bagatelle. Comme la journée de Motiers à Colombier étoit trop forte pour moi, je la partageois d'ordinaire en partant après dîné et couchant à Brot, à moitié chemin. L'hôte, appelé Sandoz, ayant à solliciter à Berliu une grâce qui lui importoit extrêmement, me pria d'engager son Excellence à la demander pour lui. Volontiers. Je le mène avec moi; je le laisse dans l'antichambre, et je parle de son affaire à milord, qui ne me répond rien. La matinée se passe. En traversant la salle pour aller dîner, je vois le pauvre Sandoz qui se morfondoit d'attendre. Croyant que milord l'avoit oublié, je lui en parle avant de nous mettre à table: mot, comme auparavant. Je trouvai cette manière de me faire sentir que je l'importunois un peu dure, et je me tus, en plaignant tout bas le pauvre Sandoz. En m'en retournant le lendemain, je fus bien surpris du remerciement qu'il me fit, du bon accueil et du bon dîné qu'il avoit eus chez son Excellence, et qui de plus avoit reçu son papier. Trois semaines après, milord lui envoya le rescrit qu'il avoit demandé, expédié par le ministre et signé du roi; et cela sans m'avoir jamais voulu dire ni répondre un seul mot, ni à lui non plus sur cette affaire, dont je crus qu'il ne vouloit pas se charger.

Je voudrois ne pas cesser de parler de George Keith: c'est de lui que me viennent mes derniers

sois venus heureux; tout le reste de ma vie n'a plus été qu'afflictions et serremens de cœur. La mémoire en est si triste et m'en vient si confusément, qu'il ne m'est pas possible de mettre aucun ordre dans mes récits; je serai forcé désormais de les arranger au hasard et comme ils se présenteront.

Je ne tardai pas d'être tiré d'inquiétude sur mon asile par la réponse du roi à milord-marchal, en qui, comme on peut croire, j'avois trouvé un bon avocat. Non-seulement Sa Majesté approuva ce qu'il avoit fait, mais elle le chargea, car il faut tout dire, de me donner douze louis. Le bon milord, embarrassé d'une pareille commission, et ne sachant comment s'en acquitter honnêtement, tâcha d'en exténuier l'insulte en transformant cet argent en nature de provisions, et me marquant qu'il avoit ordre de me fournir du bois et du charbon pour commencer mon petit ménage; il ajouta même, et peut-être de son chef, que le roi me seroit volontiers bâtir une petite maison à ma fantaisie, si j'en voulois choisir l'emplacement. Cette dernière offre me toucha fort, et me fit oublier la mesquinerie de l'autre. Sans accepter aucune des deux, je regardai Frédéric comme mon bienfaiteur et mon protecteur; et je m'attachai si sincèrement à lui que je pris dès lors autant d'intérêt à sa gloire que j'avois trouvé jusque alors d'injustice à ses succès. A la paix qu'il fit peu après, je témoignai ma joie par une illumina-

tion de très-bon goût : c'étoit un cordon de guirlandes dont j'ornaï la maison que j'habitois , et où j'eus , il est vrai , la fierté vindicative de dépenser presque autant d'argent qu'il m'en avoit voulu donner. La paix conclue , je crus que , sa gloire militaire et politique étant au comble , il alloit s'en donner une d'une autre espèce en revivifiant ses états , en y faisant régner le commerce , l'agriculture , en y créant un nouveau sol , en le couvrant d'un nouveau peuple , en maintenant la paix chez tous ses voisins , en se faisant l'arbitre de l'Europe après en avoir été la terreur. Il pouvoit sans risque poser l'épée , bien sûr qu'on ne l'obligeroit pas à la reprendre. Voyant qu'il ne désarmoit pas , je craignis qu'il ne profitât mal de ses avantages , et qu'il ne fût grand qu'à demi. J'osai lui écrire à ce sujet , et , prenant le ton familier fait pour plaire aux hommes de sa trempe , porter jusqu'à lui cette sainte voix de la vérité , que si peu de rois sont faits pour entendre. Ce ne fut qu'en secret , et de moi à lui , que je pris cette liberté. Je n'en fis pas même participant milord-maréchal , et je lui envoyai ma lettre au roi toute cachetée. Milord envoya ma lettre sans s'informer de son contenu. Le roi n'y fit aucune réponse , et , quelque temps après , milord-maréchal étant allé à Berlin , il lui dit seulement que je l'avois bien grondé. Je compris par là que ma lettre avoit été mal reçue , et que la franchise de mon zèle avoit passé pour la rusticité d'un pédant. Dans le fond ,

cela pouvoit très-bien être ; peut-être ne dis-je pas ce qu'il falloit dire , ou ne pris-je pas le ton qu'il falloit prendre. Je ne puis répondre que du sentiment qui m'avoit mis la plume à la main.

Peu de temps après mon établissement à Motiers-Travers , ayant toutes les assurances possibles qu'on m'y laisseroit tranquille , je pris l'habit arménien. Ce n'étoit pas une idée nouvelle. Elle m'étoit venue diverses fois dans le cours de ma vie , et elle me revint souvent à Montmorency , où le fréquent usage des sondes , me condamnant à rester souvent dans ma chambre , me fit mieux sentir tous les avantages de l'habit long. La commodité d'un tailleur arménien , qui venoit souvent voir un parent qu'il avoit à Montmorency , me tenta d'en profiter pour prendre ce nouvel équipage , au risque du Qu'en dira-t-on , dont je me souciois très-peu. Cependant , avant d'adopter cette nouvelle parure , je voulus avoir l'avis de madame de Luxembourg , qui me conseilla fort de la prendre. Je me fis donc une petite garde-robe arménienne ; mais l'orage excité contre moi m'en fit remettre l'usage à des temps plus tranquilles ; et ce ne fut que quelques mois après , que , forcé par de nouvelles attaques de recourir aux sondes , je crus pouvoir , sans aucun risque , prendre ce nouvel habillement à Motiers , surtout après avoir consulté le pasteur du lieu , qui me dit que je pouvois le porter même au temple sans scandale. Je pris donc la veste , le cafetan , le bonnet fourré ,

la ceinture; et, après avoir assisté dans cet équipage au service divin, je ne vis point d'inconvénient à le porter chez milord-maréchal. Son Excellence me voyant ainsi vêtu, me dit pour tout compliment *salamaleki*, après quoi tout fut fini, et je ne portai plus d'autre habit.

Ayant quitté tout-à-fait la littérature, je ne songeai plus qu'à mener une vie tranquille et douce autant qu'il dépendroit de moi. Seul, je n'ai jamais connu l'ennui, même dans le plus parfait désœuvrement: mon imagination, remplissant tous les vides, suffit seule pour m'occuper. Il n'y a que le bavardage inactif de chambre, assis les uns vis-à-vis des autres à ne mouvoir que la langue, que jamais je n'ai pu supporter. Quand on marche, qu'on se promène, encore passe; les pieds et les yeux font au moins quelque chose: mais rester à les bras croisés, à parler du temps qu'il fait et des mouches qui volent, ou, qui pis est, à s'entrefaire des compliments, cela m'est un supplice insupportable. Je m'avisai, pour ne pas vivre en sauvage, d'apprendre à faire des lacets. Je portois mon coussin dans mes visites; ou j'allois, comme les femmes, travailler à ma porte, et causer avec les passants. Cela me faisoit supporter l'inanité du babillage, et passer mon temps sans ennui chez mes voisines, dont plusieurs étoient assez aimables et ne manquoient pas d'esprit. Une entre autres, appelée Isabelle d'Ivernois, fille du procureur-général de Neufchâtel, me parut assez estimable

pour me lier avec elle d'une amitié particulière, dont elle ne s'est pas mal trouvée par les conseils utiles que je lui ai donnés, et par les soins que je lui ai rendus dans des occasions essentielles; de sorte que maintenant, digne et vertueuse mère de famille, elle me doit peut-être son mari, sa raison, sa vie, et son bonheur. De mon côté, je lui dois des consolations très-douces, et surtout durant un bien triste hiver où, dans le fort de mes maux et de mes peines, elle venoit passer avec Thérèse et moi de longues soirées, qu'elle savoit nous rendre bien courtes par l'agrément de son esprit et par les mutuels épanchements de nos cœurs. Elle m'appeloit son papa, je l'appelois ma fille; et ces noms, que nous nous donnons encore, ne cesseront point, je l'espère, de lui être aussi chers qu'à moi. Pour rendre mes lacets bons à quelque chose, j'en faisois présent à mes jeunes amies à leur mariage, à condition qu'elles nourriroient leurs enfants; sa sœur aînée en eut un à ce titre, et l'a mérité; Isabelle en eut un de même, et ne l'a pas moins mérité par l'intention: mais elle n'a pas eu le bonheur de pouvoir faire sa volonté. En leur envoyant ces lacets, j'écrivis à l'une et à l'autre des lettres dont la première a couru le monde; mais tant d'éclat n'alloit pas à la seconde: l'amitié ne marche pas avec si grand bruit.

Parmi les liaisons que je fis à mon voisinage, et dans le détail desquelles je n'entrerai pas, je dois noter celle du colonel Pury, qui avoit une

maison sur la montagne, où il venoit passer les étés. Je n'étois pas empressé de sa connoissance, parce que je savois qu'il étoit très-mal à la cour et auprès de milord-maréchal, qu'il ne voyoit point. Cependant, comme il me vint voir et me fit beaucoup d'honnêtetés, il fallut l'aller voir à mon tour. Cela continua; et nous mangions quelquefois l'un chez l'autre. Je fis chez lui connoissance avec M. Dupeyron, et ensuite une amitié trop intime pour que je puisse me dispenser de parler de lui.

M. Dupeyron étoit Américain, fils d'un commandant de Surinam, dont le successeur, M. Le Chambrier épousa la veuve. Devenue veuve une deuxième fois, elle vint, avec son fils, s'établir dans le pays de son second mari. Dupeyron, fils unique, fort riche, et tendrement aimé de sa mère, avoit été élevé avec assez de soin, et son éducation lui avoit profité. Il avoit acquis beaucoup de demi-connoissances, quelque goût pour les arts, et il se piquoit surtout d'avoir cultivé sa raison: son air hollandois, froid et philosophe, son teint basané, son humeur silencieuse et cachée, favorisoient beaucoup cette opinion. Il étoit sourd et goutteux, quoique jeune encore: cela rendoit tous ses mouvements fort posés, fort graves; et, quoiqu'il aimât à disputer, quelquefois même un peu longuement, généralement il parloit peu, parce qu'il n'entendoit pas. Tout cet extérieur m'en imposa: je me dis, Voici un penseur, un homme

sage, tel qu'on seroit heureux d'avoir un ami. Pour achever de me prendre, il m'adressoit souvent la parole sans jamais me faire aucun compliment. Il me parloit peu de moi, peu de mes livres, très-peu de lui. Il n'étoit pas dépourvu d'idées; et tout ce qu'il disoit étoit assez juste. Cette justesse et cette égalité m'attirèrent. Il n'avoit dans l'esprit ni l'élevation ni la finesse de celui de milord-maréchal, mais il en avoit la simplicité; c'étoit toujours le représenter en quelque chose. Je ne m'engouai pas, mais je m'attachai par l'estime; et, par trait de temps, cette estime amena l'amitié. J'oubliai totalement avec lui l'objection que j'avois faite au baron d'Holbach, qu'il étoit trop riche; et je crois que j'eus tort. J'ai appris à douter qu'un homme jouissant d'une grande fortune, quel qu'il puisse être, puisse aimer sincèrement mes principes et leur auteur.

Pendant assez long-temps, je vis peu Dupeyron, parce que je n'allois point à Neuchâtel, et qu'il ne venoit qu'une fois l'année à la montagne du colonel Pury. Pourquoi n'allois-je point à Neuchâtel? C'est un enfantillage qu'il ne faut pas taire.

Quoique protégé par le roi de Prusse et par milord-maréchal, si j'évitai d'abord la persécution dans mon asile, je n'évitai pas du moins les murmures du public, des magistrats municipaux, des ministres. Après le branle donné par la France, il n'étoit pas du bon air de ne me pas

faire au moins quelque insulte ; on auroit eu peur de paroître improuver mes persécuteurs , en ne les imitant pas. La classe de Neufchâtel , c'est-à-dire la compagnie des ministres , donna le branle en tentant d'abord d'émouvoir contre moi le conseil d'état. Cette tentative n'ayant pas réussi , les ministres s'adressèrent au magistrat municipal , qui fit aussitôt défendre mon livre ; et , me traitant en toute occasion peu honnêtement , faisoit comprendre et disoit même que si j'avois voulu m'aller établir dans la ville on ne m'y auroit pas souffert. Ils remplirent leur Mercure d'inepties et du plus idiot cafardage , qui , tout en faisant rire les gens sensés , ne laissoit pas d'échauffer le peuple et de l'animer contre moi. Tout cela n'empêchoit pas qu'à les entendre dire je ne dusse être très-reconnoissant de l'extrême grâce qu'ils me faisoient de me laisser vivre à Motiers ; ils m'auroient volontiers mesuré l'air à la pinte , à condition que je l'eusse payé bien cher. Ils vouloient que je leur fusse obligé de la protection que le roi m'accordoit malgré eux , et qu'ils travailloient sans relâche à m'ôter. Enfin , n'y pouvant réussir , après m'avoir fait tout le tort qu'ils purent , et m'avoir décrié de tout leur pouvoir , ils se firent un mérite de leur impuissance , en me faisant valoir la bonté qu'ils avoient de me souffrir dans leur pays. J'aurois dû leur rire au nez pour toute réponse , je fus assez bête pour me piquer , et jeus l'ineptie de ne vouloir point aller à Neuf-

châtel , résolution que je tins près de deux ans , comme si ce n'étoit pas trop honorer de pareilles espèces de faire attention à leurs procédés , qui , bons ou mauvais , ne peuvent leur être imputés , puisqu'ils n'agissent jamais que par impulsion ! D'ailleurs , des esprits sans culture et sans lumières , qui ne connoissent d'autre objet de leur estime que le crédit , la puissance et l'argent , sont bien éloignés de soupçonner même qu'on doive quelque égard aux talents , et qu'il y ait du déshonneur à les outrager.

Un certain maire de village , qui pour ses malversations avoit été cassé , disoit au lieutenant du Val-de-Travers , mari de mon Isabelle : *On dit que ce Rousseau a tant d'esprit ; amenez-le-moi ; que je voie si cela est vrai.* Assurément les mécontentemens d'un homme avec qui l'on prend un pareil ton doivent peu fâcher ceux qui les éprouvent.

Sur la façon dont on me traitoit à Paris , à Genève , à Neufchâtel même , je ne m'attendois pas à plus de ménagement de la part du pasteur du lieu. Je lui avois cependant été recommandé par madame Boy de La Tour , et il m'avoit fait beaucoup d'accueil ; mais dans ce pays , où l'on flatte également tout le monde , les caresses ne signifient rien. Cependant , après ma réunion solennelle à l'Eglise réformée , vivant en pays réformé , je ne pouvois , sans manquer à mes engagements et à mon devoir de citoyen , négliger

la profession publique du culte où j'étois rentré ; j'assistois donc au service divin. D'un autre côté, je craignois, en me présentant à la table sacrée, de m'exposer à l'affront d'un refus ; et il n'étoit nullement probable qu'après le vacarme fait à Genève par le conseil, et à Neuschâtel par la classe, il voulût m'administrer tranquillement la cène dans son église. Voyant donc approcher le temps de la communion, je pris le parti d'écrire à M. de Montmollin (c'étoit le nom du ministre), pour faire acte de bonne volonté, et lui déclarer que j'étois toujours uni de cœur à l'Eglise protestante ; je lui dis en même temps, pour éviter des chicanes sur les articles de foi, que je ne voulois aucune explication particulière sur le dogme. M'étant ainsi mis en règle de ce côté, je restai tranquille, ne doutant pas que M. de Montmollin ne refusât de m'admettre sans la discussion préliminaire dont je ne voulois point, et qu'ainsi tout ne fût fini sans qu'il y eût de ma faute : point du tout. Au moment où je m'y attendois le moins, M. de Montmollin vint me déclarer, non-seulement qu'il m'admettoit à la communion sous la clause que j'y avois mise, mais, de plus, que lui et ses anciens se faisoient un grand honneur de m'avoir dans son troupeau. Je n'eus de mes jours pareille surprise, ni plus consolante. Toujours vivre isolé sur la terre me paroissoit un destin bien triste, surtout dans l'adversité. Au milieu

de tant de proscriptions et de persécutions, je trouvois une douceur extrême de pouvoir me dire, Au moins je suis parmi mes frères, et j'allai communier avec une émotion de cœur et des larmes d'attendrissement, qui étoient peut-être la préparation la plus agréable à Dieu qu'on pût y porter.

Quelque temps après, milord m'envoya une lettre de madame de Boufflers, venue, du moins je le présumai, par la voie de d'Alembert, qui connoissoit milord-maréchal. Dans cette lettre, la première que cette dame m'eût écrite depuis mon départ de Montmorency, elle me tançoit vivement de celle que j'avois écrite à M. de Montmollin, et surtout d'avoir communié. Je compris d'autant moins à qui elle en avoit avec sa mercuriale, que, depuis mon voyage de Genève, je m'étois toujours déclaré hautement protestant, et que j'avois été très publiquement à l'hôtel de Hollande, sans que personne au monde l'eût trouvé mauvais. Il me paroissoit fort plaisant que madame la comtesse de Boufflers voulût se mêler de diriger ma conscience en fait de religion. Cependant, comme je ne doutois pas que son intention, quoique je n'y compris rien, ne fût la meilleure du monde, je ne m'offensai point de cette singulière sortie, et je lui répondis sans colère, en lui disant mes raisons.

Cependant les injures imprimées alloient leur

train, et leurs bénins auteurs reprochoient aux puissances de me traiter trop doucement. Ce concours d'aboiements, dont les moteurs continuoient d'agir sous le voile, avoit quelque chose de sinistre et d'effrayant. Pour moi, je laissois dire sans m'émouvoir. On m'assura qu'il y avoit une censure de la Sorbonne; je n'en crus rien. De quoi pouvoit se mêler la Sorbonne dans cette affaire? Vouloit-elle assurer que je n'étois pas catholique? Tout le monde le savoit. Vouloit-elle prouver que je n'étois pas bon calviniste? C'étoit prendre un soin bien singulier; c'étoit se faire les substituts de nos ministres. Avant d'avoir vu cet écrit, je crus qu'on le faisoit courir sous le nom de la Sorbonne pour se moquer d'elle; je le crus bien plus encore après l'avoir lu. Enfin, quand je ne pus plus douter de son authenticité, tout ce que je me réduisis à croire fut qu'il falloit mettre la Sorbonne aux petites-maisons.

Un autre écrit m'affecta davantage, parce qu'il venoit d'un homme pour qui j'avois toujours de l'estime, et dont j'admirois la constance en plaignant son aveuglement. Je parle du mandement de l'archevêque de Paris contre moi. Je crus que je me devois d'y répondre. Je le pouvois sans m'avilir; c'étoit un cas à peu près semblable à celui du roi de Pologne. Je n'ai jamais aimé les disputes brutales, à la Voltaire. Je ne sais me battre qu'avec dignité, et je veux que celui qui

m'attaque ne déshonore pas mes coups, pour que je daigne me défendre. Je ne doutois point que ce mandement ne fût de la façon des jésuites; et, quoiqu'ils fussent alors malheureux eux-mêmes, j'y reconnoissois toujours leur ancienne maxime, d'écraser les malheureux. Je pouvois donc aussi suivre mon ancienne maxime, d'honorer l'auteur titulaire, et de foudroyer l'ouvrage; et c'est ce que je crois avoit fait dans ma réponse avec assez de succès.

Je trouvois le séjour de Motiers fort agréable; et, pour me déterminer à y finir mes jours, il ne me manquoit qu'une subsistance assurée: mais on y vit assez chèrement; et j'avois vu renverser tous mes anciens projets par la dissolution de mon ménage, par l'établissement d'un nouveau, par la vente ou dissipation de tous mes meubles, et par les dépenses qu'il m'avoit fallu faire depuis mon départ de Montmorency. Je voyois journellement diminuer le petit capital que j'avois devant moi. Deux ou trois ans suffisoient pour en consumer le reste, sans que je visse aucun moyen de le renouveler, à moins de recommencer à faire des livres, métier funeste auquel j'avois déjà renoncé.

Persuadé que tout changeroit bientôt à mon égard, et que le public, revenu de sa frénésie, en feroit rougir les puissances, je ne cherchois qu'à prolonger mes ressources jusqu'à cet heureux changement, qui me laisseroit plus en état de choisir parmi celles qui pourroient s'offrir.

Pour cela , je repris mon Dictionnaire de musique , que dix ans de travail avoient déjà fort avancé , et auquel il ne manquoit que la dernière main et d'être mis au net. Mes livres qui m'avoient été envoyés depuis peu me fournirent les moyens d'achever cet ouvrage ; mes papiers qui me furent envoyés en même temps me mirent en état de commencer l'entreprise de mes mémoires , dont je voulois uniquement m'occuper désormais. Je commençai par transcrire des lettres dans un recueil , qui pût guider ma mémoire dans l'ordre des faits et des temps. J'avois déjà fait le triage de celles que je voulois conserver pour cet effet , et la suite depuis près de dix ans n'en étoit point interrompue. Cependant , en les arrangeant pour les transcrire , j'y trouvai une lacune qui me surprit. Cette lacune étoit de près de six mois , depuis octobre 1756 jusqu'au mois de mars suivant. Je me souvenois parfaitement d'avoir mis dans mon triage nombre de lettres de Diderot , de Deleyre , de madame d'Épinay , de madame de Chenonceaux , etc. , qui remplissoient cette lacune , et qui ne se trouvèrent plus. Qu'étoient-elles devenues ? Quelqu'un avoit-il mis la main sur mes papiers pendant quelques mois qu'ils étoient restés à l'hôtel de Luxembourg ? Cela n'étoit pas concevable , et j'avois vu monsieur le maréchal lui-même prendre la clef de la chambre où je les avois déposés. Comme plusieurs lettres de femmes et toutes celles de Diderot étoient sans date , et

que j'avois été forcé de remplir ces dates de mémoire et en tâtonnant , pour ranger ces lettres dans leur ordre , je crus d'abord avoir fait des erreurs de dates , et je passai en revue toutes les lettres qui n'en avoient point ou auxquelles je l'avois suppléée , pour voir si je n'y trouverois point celles qui devoient remplir ce vide. Cet essai ne réussit point ; je vis que le vide étoit bien réel , et que les lettres avoient certainement été enlevées. Par qui et pourquoi ? voilà ce qui me passoit. Ces lettres , antérieures à mes grandes querelles , et du temps de ma première ivresse de la Julie , ne pouvoient intéresser personne. C'étoient tout au plus quelques tracasseries de Diderot , quelques persiflages de Deleyre , des témoignages d'amitié de madame de Chenonceaux et même de madame d'Épinay , avec laquelle j'étois alors le mieux du monde. A qui pouvoient importer ces lettres ? qu'en vouloit-on faire ? [Ce n'est que sept ans après que j'ai soupçonné l'affreux objet de ce vol.]

Ce déficit bien avéré me fit chercher parmi mes brouillons si j'en découvrois quelque autre. J'en trouvai quelques-uns qui , vu mon défaut de mémoire , m'en firent supposer d'autres dans la multitude de mes papiers. Ceux que je remarquai le plus furent le brouillon de la Morale sensitive , et celui de l'Extrait des aventures de milord Édouard. Ce dernier , je l'avoue , me donna quelque soupçon sur ma-

dame de Luxembourg. C'étoit La Roche, son valet de chambre, qui m'avoit expédié ces papiers; et je n'imaginai qu'elle au monde qui pût prendre intérêt à ce chiffon: mais quel intérêt pouvoit-elle prendre à l'autre et aux lettres enlevées, dont, même avec de mauvais desseins, on ne pouvoit faire aucun usage qui pût me nuire, à moins de les falsifier? Pour monsieur le maréchal, dont je connoissois la droiture invariable et la vérité de son amitié pour moi, je ne pus le soupçonner un moment; je ne pus même arrêter ce soupçon sur madame la maréchale. Tout ce qui me vint de plus raisonnable à l'esprit, après m'être fatigué long-temps à chercher l'auteur de ce vol, fut de l'imputer à d'Alembert, qui, déjà faufilet chez madame de Luxembourg, avoit pu trouver le moyen de fureter ces papiers, et d'en enlever ce qu'il lui avoit plu tant en manuscrits qu'en lettres, soit pour chercher à me susciter quelque tracasserie, soit pour s'approprier ce qui lui pouvoit convenir. Je supposai qu'abusé par le titre de la *Morale sensitive*, il avoit cru trouver le plan d'un vrai traité de matérialisme, dont il auroit tiré contre moi le parti qu'on peut bien s'imaginer. Sûr qu'il seroit bientôt détrompé par l'examen du brouillon, et déterminé à quitter tout-à-fait la littérature, je m'inquiétai peu de ces larcins, qui n'étoient pas les premiers de la même main, que j'avois endurés sans m'en

plaindre (1). Bientôt je ne songeai pas plus à cette infidélité que si l'on ne m'en eût fait aucune; et je me mis à rassembler les matériaux qu'on m'avoit laissés, pour travailler à mes Confessions.

J'avois long-temps cru qu'à Genève la compagnie des ministres, ou du moins les citoyens et bourgeois réclameraient contre l'infraction de l'édit dans le décret porté contre moi. Tout resta tranquille, au moins à l'extérieur; car il y avoit un mécontentement général qui n'attendoit qu'une occasion pour se manifester. Mes amis, ou soi-disant tels, m'écrivoient lettres sur lettres pour m'exhorter à venir me mettre à leur tête, m'assurant d'une réparation publique de la part du conseil. La crainte du désordre et des troubles que ma présence pouvoit causer m'empêcha d'acquiescer à leurs instances; et, fidèle au serment que j'avois fait autrefois de ne jamais tremper dans aucune dissension civile

(1) J'avois trouvé dans ses *Éléments de Musique* beaucoup de choses tirées de ce que j'avois écrit sur cet art pour l'*Encyclopédie*, et qui lui fut remis plusieurs années avant la publication de ses *Éléments*. J'ignore la part qu'il a pu avoir à un livre intitulé *Dictionnaire des Beaux-Arts*; mais j'y ai trouvé des articles transcrits des miens, mot à mot; et cela long-temps avant que ces mêmes articles fussent imprimés dans l'*Encyclopédie*.

dans mon pays, j'aimai mieux laisser subsister l'offense et me bannir pour jamais de ma patrie que d'y rentrer par des moyens violents et dangereux. Il est vrai que je m'étois attendu de la part de la bourgeoisie à des représentations légales et paisibles contre une infraction qui l'intéressoit extrêmement. Il n'y en eut point. Ceux qui la conduisoient cherchoient moins le vrai redressement des griefs que l'occasion de se rendre nécessaires. On cabaloit, mais on gardoit le silence, et on laissoit clabauder les caillettes et les cafards que le conseil mettoit en avant pour me rendre odieux à la populace, et faire attribuer son incartade au zèle de la religion.

Après avoir attendu vainement plus d'un an que quelqu'un réclamât contre une procédure illégale, je pris enfin mon parti; et, me voyant abandonné de mes concitoyens, je me déterminai à renoncer à mon ingrate patrie où je n'avois jamais vécu, dont je n'avois reçu ni bien ni service, et dont, pour prix de l'honneur que j'avois taché de lui rendre, je me voyois si indignement traité d'un consentement unanime, puisque ceux qui devoient parler n'avoient rien dit. J'écrivis donc au premier syndic de cette année-là et dont j'ai oublié le nom, une lettre par laquelle j'abdiquois solennellement mon droit de bourgeoisie, et dans laquelle, au reste, j'observai la décence et la modération que j'ai tou-

jours mises aux actes de fierté que la cruauté de mes ennemis m'a souvent arrachés dans mes malheurs.

Cette démarche ouvrit enfin les yeux aux citoyens; sentant qu'ils avoient eu tort pour leur propre intérêt d'abandonner ma défense, ils la prirent quand il n'étoit plus temps. Ils avoient d'autres griefs qu'ils joignirent à celle-là, et ils en firent la matière de plusieurs représentations très-bien raisonnées qu'ils étendirent et renforcèrent à mesure que les durs et rebutants refus du conseil, qui se sentoit soutenu par le ministère de France, leur firent mieux sentir le projet formé de les asservir. Ces altercations produisirent diverses brochures qui ne décidoient rien, jusqu'à ce que parurent tout d'un coup les *Lettres écrites de la campagne*: ouvrage écrit en faveur du conseil avec un art infini, et par lequel le parti représentant, réduit au silence, fut pour un temps écrasé. Cette pièce, monument durable des rares talents de son auteur, étoit du procureur général Tronchin, homme d'esprit, homme éclairé, très-versé dans les lois et le gouvernement de la république. *Siluit terra.*

Les représentants, revenus de leur premier abattement, entreprirent une réponse, et s'en tirèrent passablement avec le temps. Mais tous jetèrent les yeux sur moi, comme sur le seul qui pût entrer en lice contre un tel adversaire avec espoir de le terrasser. J'avoie que je pensai

de même ; et, poussé par mes anciens concitoyens, qui me faisoient un devoir de les aider de ma plume dans un embarras dont j'avois été l'occasion, j'entrepris la réfutation des *Lettres écrites de la campagne*, et j'en parodiai le titre par celui de *Lettres écrites de la montagne* que je mis aux mieunes. Je fis cette entreprise et je l'exécutai si secrètement que, dans un rendez-vous que j'eus à Thonon avec les chefs des représentans, pour parler de leurs affaires, et où ils me montrèrent l'esquisse de leur réponse, je ne leur dis pas un mot de la mienne qui étoit déjà faite, craignant qu'il ne survint quelque obstacle à l'impression, s'il en parvenoit le moindre vent soit aux magistrats, soit à mes ennemis particuliers. Je n'évitai pourtant pas que cet ouvrage ne fût connu en France avant la publication ; mais on aimait mieux le laisser paroître que de me faire trop comprendre comment on avoit découvert mon secret. Je dirai là dessus ce que j'ai su, qui se borne à très-peu de chose ; je me tairai sur ce que j'ai conjecturé.

J'avois à Motiers presque autant de visites que j'en avois eu à l'Ermitage et à Montmorency ; mais elles étoient la plupart d'une espèce fort différente. Ceux qui m'étoient venus voir jusque alors étoient des gens qui, ayant avec moi des rapports de talents, de goûts, de maximes, les alléguoient pour cause de leurs visites, et me mettoient d'abord sur des matières dont je pouvois m'entretenir avec eux. A Motiers, ce

n'étoit plus cela, surtout du côté de France. C'étoient des officiers ou d'autres gens qui n'avoient aucun goût pour la littérature, qui même, pour la plupart, n'avoient jamais lu mes écrits, et qui ne laissoient pas d'avoir fait, à ce qu'ils disoient, trente, quarante, soixante, cent lieues pour me venir voir et admirer l'homme illustre, le grand homme, l'homme célèbre, etc. ; car dès lors on n'a cessé de me jeter grossièrement à la face les plus impudentes flagorneries, dont l'estime de ceux qui m'abordoient m'avoit garanti jusque alors. Comme la plupart de ces survenants ne daignoient ni se nommer ni me dire leur état, que leurs connoissances et les miennes ne toboient pas sur les mêmes points, et qu'ils n'avoient ni lu ni parcouru mes ouvrages, je ne savois de quoi leur parler, j'attendois qu'ils parlassent eux-mêmes, puisque c'étoit à eux à savoir et à me dire pourquoi ils me venoient voir. On sent que cela ne faisoit pas pour moi des conversations bien intéressantes, quoiqu'elles pussent l'être pour eux, selon ce qu'ils vouloient savoir ; car, comme j'étois sans défiance, je m'exprimois sans réserve sur toutes les questions qu'ils jugeoient à propos de me faire, et ils s'en retournoient pour l'ordinaire aussi savants que moi sur tous les détails de ma situation.

J'eus, par exemple, de cette façon, M. de Feins, écuyer de la reine et capitaine de cavalerie dans le régiment de la reine, lequel eut la

constance de passer quelques jours à Motiers, et même de me suivre pédestrement jusqu'à la Ferrière, menant son cheval par la bride, sans avoir avec moi d'autre point de réunion, sinon que nous connoissions tous deux mademoiselle Fel, et que nous jouions l'un et l'autre au bilboquet.

J'eus, avant et après M. de Feins, une autre visite bien plus extraordinaire. Deux hommes arrivent à pied, conduisant chacun un mulet chargé de son petit bagage, logent à l'auberge, pensent leurs mulets eux-mêmes, et demandent à me venir voir. A leur équipage, on prit ces muletiers pour des contrebandiers; et la nouvelle courut aussitôt que des contrebandiers venoient me rendre visite. Leur seule façon de m'aborder m'apprit que c'étoient des gens d'une autre étoffe; mais, sans être des contrebandiers, ce pouvoit être des aventuriers, et ce doute me tint quelque temps en garde. Ils ne tardèrent pas à me tranquilliser. L'un étoit M. de Montauban, appelé le comte de la Tour-du-Pin, gentilhomme du Dauphiné; l'autre étoit M. Dastier, de Carpentras, ancien militaire, qui avoit mis sa croix de Saint-Louis dans sa poche, ne voulant pas l'étaler à la queue de son mulet. Ces messieurs, tous deux très-aimables, avoient tous deux beaucoup d'esprit; leur conversation étoit agréable et intéressante: leur manière de voyager, si bien dans mon goût et si peu dans celui des gentilshommes françois, me donna pour eux

une sorte d'attachement que leur commerce ne pouvoit qu'affermir. Cette connoissance même ne finit pas là, puisqu'elle dure encore, et qu'ils me sont revenus voir diverses fois, non plus à pied cependant, cela étoit bon pour le début; mais plus j'ai vu ces messieurs, moins j'ai trouvé de rapports entre leurs goûts et les miens, moins j'ai senti que leurs maximes fussent les miennes, que mes écrits leur fussent familiers, qu'il y eût aucune véritable sympathie entre eux et moi. Que me vouloient-ils donc? pourquoi me venir voir dans cet équipage? pourquoi rester plusieurs jours? pourquoi revenir plusieurs fois? Pourquoi désirer si fort de m'avoir pour hôte? Je ne m'avisai pas alors de me faire toutes ces questions. Je me les suis faites quelquefois depuis ce temps-là.

Touché de leurs avances, mon cœur se livroit sans raisonner, surtout à M. Dastier, dont l'air plus ouvert me plaisoit davantage. Je demeurai même en correspondance avec lui; et, quand je voulus faire imprimer les *Lettres de la montagne*, je songeai à m'adresser à lui pour donner le change à ceux qui attendoient mon paquet sur la route de Hollande. Il m'avoit parlé beaucoup de la liberté de la presse à Avignon; il m'avoit offert ses soins si j'avois quelque chose à y faire imprimer; je me prévalus de cette offre, et je lui adressai successivement par la poste mes premiers cahiers. Après les avoir gardés assez long-temps, il me les renvoya, en me marquant

qu'aucun libraire n'avoit osé s'en charger ; et je fus contraint de revenir à Rey, prenant soin de n'envoyer mes cahiers que l'un après l'autre, et de ne lâcher les suivans qu'après avoir reçu avis de la réception des premiers. Avant la publication de l'ouyrage, je sus qu'il avoit été vu dans les bureaux des ministres ; et Descherny, de Neufchâtel, me parla d'un livre de *l'Homme de la montagne*, que d'Holbach lui avoit dit être de moi. Je l'assurai, comme il étoit vrai, n'avoir jamais fait aucun ouvrage qui eût cet titre. Quand mes Lettres parurent il étoit furieux, et m'accusa de mensonge, quoique je ne lui eusse dit que la vérité. Voilà comment j'eus l'assurance que mon manuscrit étoit connu. Sûr de la fidélité de Rey, je fus forcé de porter ailleurs mes conjectures, et celle à laquelle j'ai mai le mieux m'arrêter fut que mes paquets avoient été ouverts à la poste.

Une autre connoissance à peu près du même temps, mais qui se fit d'abord seulement par lettres, fut celle d'un M. Laliaud, de Nîmes, lequel m'écrivit de Paris, pour me prier de lui envoyer mon profil à la Silhouette, dont il avoit, disoit-il, besoin pour mon buste en marbre qu'il faisoit faire par Lemoine, pour le placer dans sa bibliothèque. Si c'étoit une cajolerie inventée pour m'apprivoiser, elle réussit pleinement. Je jugeai qu'un homme qui vouloit avoir mon buste en marbre dans sa bibliothèque étoit plein de mes ouvrages. par conséquent de mes principes, et qu'il m'aimoit parce que son âme étoit au ton

de la mienne. Il étoit difficile que cette idée ne me séduisît pas. J'ai vu M. Laliaud dans la suite, je l'ai trouvé très-zélé pour me rendre beaucoup de petits services, pour s'entremêler beaucoup dans mes petites affaires ; mais, du reste, je doute qu'aucun de mes écrits ait été du petit nombre de livres qu'il a lus en sa vie. J'ignore s'il a une bibliothèque, et si c'est un meuble à son usage ; et, quant au buste, il s'est borné à une mauvaise esquisse en terre, sur laquelle il a fait graver un portrait hideux, qui ne laisse pas de courir sous mon nom, comme s'il avoit avec moi quelque ressemblance.

Le seul François qui parut me venir voir par goût pour mes sentiments et pour mes ouvrages, fut un jeune officier du régiment de Limousin, appelé M. Séguier de Saint-Brisson, qu'on a vu et qu'on voit peut-être encore briller à Paris et dans le monde par des talents assez aimables et par des prétentions au bel esprit. Il m'étoit venu voir à Montmorency l'hiver qui précéda ma catastrophe. Je lui trouvai une vivacité de sentiment qui me plut. Il m'écrivit dans la suite à Motiers ; et, soit qu'il voulût me cajoler, ou que réellement la tête lui tournât de *l'Émile*, il m'apprit qu'il quittoit le service pour vivre indépendant, et qu'il apprenoit le métier de menuisier. Il avoit un frère aîné, capitaine dans le même régiment, pour lequel étoit toute la prédilection de la mère, qui, dévote outrée, et dirigée par je ne sais quel abbé tartufe, en usoit très-mal

avec le cadet, qu'elle accusoit d'irréligion, et même du crime irrémissible d'avoir des liaisons avec moi. Voilà les griefs sur lesquels il voulut rompre avec sa mère, et prendre le parti dont je viens de parler; le tout pour faire le petit *Émile*.

Alarmé de cette pétulance, je me hâtai de lui écrire pour le faire changer de résolution, et je mis à mes exhortations toute la force dont j'étois capable. Elles furent écoutées; il rentra dans son devoir vis-à-vis de sa mère, et il retira des mains de son colonel sa démission qu'il lui avoit donnée, et dont celui-ci avoit eu la prudence de ne faire aucun usage, pour lui laisser le temps d'y mieux réfléchir. Saint-Brisson, revenu de ses folies, en fit une un peu moins choquante, mais qui n'étoit guère plus de mon goût; ce fut de se faire auteur. Il donna coup sur coup deux ou trois brochures, qui n'annonçoient pas un homme sans talents, mais sur lesquelles je n'aurai pas à me reprocher de lui avoir donné des éloges bien encourageants pour poursuivre cette carrière.

Quelque temps après il me vint voir, et nous fîmes ensemble le pèlerinage de l'île de Saint-Pierre. Je le trouvai, dans ce voyage, d'être de ce que je l'avois vu à Montmorency. Il avoit je ne sais quoi d'affecté qui d'abord ne me choqua pas beaucoup, mais qui m'est revenu souvent en mémoire depuis ce temps-là. Il me vint voir encore une fois à l'hôtel de Saint-Simon, à

mon passage à Paris pour aller en Angleterre. J'appris là ce qu'il ne m'avoit pas dit, qu'il vivoit dans les plus grandes sociétés, et qu'il voyoit assez souvent madame de Luxembourg. Il ne me donna aucun signe de vie à Trye, et ne me fit rien dire par sa parente, mademoiselle Séguier, qui étoit ma voisine, et qui ne m'a jamais paru bien favorablement disposée pour moi. En un mot, l'engouement de M. de Saint-Brisson finit tout d'un coup, comme la liaison de M. de Feins: mais celui-ci ne me devoit rien, et l'autre me devoit au moins quelque souvenir, à moins que les sottises que je l'avois empêché de faire n'eussent été qu'un jeu de sa part; ce qui, dans le fond, pourroit très-bien être.

J'eus aussi des visites de Genève tant et plus. Les Deluc père et fils me choisirent successivement pour leur garde-malade; le père tomba malade en route; le fils l'étoit en partant de Genève: tous deux vinrent se rétablir chez moi. Des ministres, des parents, des cagots, des quidams de toute espèce, venoient de Genève et de Suisse, non pas comme ceux de France, pour m'admirer et me persiller, mais pour me tancer et catéchiser. Le seul qui me fit plaisir fut Moultoy, qui vint passer trois ou quatre jours avec moi, et que j'y aurois bien voulu retenir davantage; le plus constant de tous, celui qui s'opiniâtra le plus, et qui me subjuga à force d'importunités, fut un M. d'Ivernois, commerçant de Genève, François réfugié, et parent du

procureur-général de Neuchâtel. Ce M. d'Ivernois, de Genève, passoit à Motiers deux fois l'an tout exprès pour m'y venir voir, restoit chez moi du matin au soir plusieurs jours de suite, se mettoit de mes promenades, m'apportoit mille sortes de petits cadeaux, s'insinuoit malgré moi dans ma confiance, se mêloit de toutes mes affaires, sans qu'il y eût entre lui et moi aucune communion d'idées, ni d'inclinations, ni de sentiments, ni de connoissances. Je doute qu'il ait lu dans toute sa vie un livre entier d'aucune espèce, et qu'il sache même de quoi traitent les miens. Quand je commençai d'herboriser, il me suivit dans mes courses de botanique, sans goût pour cet amusement, et sans avoir rien à me dire, ni moi à lui. Il eut même le courage de passer avec moi trois jours entiers tête à tête dans un cabaret à Goumoins, d'où j'avois cru le chasser à force de l'ennuyer et de lui faire sentir combien il m'ennuyoit; et tout cela, sans qu'il m'ait été possible jamais de rebuter son incroyable constance, ni d'en pénétrer le motif.

Parmi toutes ces liaisons, que je ne fis et n'entretins que par force, je ne dois pas omettre la seule qui m'ait été agréable, et à laquelle j'ai mis un véritable intérêt de cœur: c'est celle d'un jeune Hongrois qui vint se fixer à Neuchâtel, et de là à Motiers, quelques mois après que j'y fus établi moi-même. On l'appeloit dans le pays, le baron de Sauttern, nom sous lequel

il y avoit été recommandé de Zurich. Il étoit grand et bien fait, d'une figure agréable, d'une société liante et douce. Il dit à tout le monde, et me fit entendre à moi-même, qu'il n'étoit venu à Neuchâtel qu'à cause de moi, et pour former sa jeunesse à la vertu par mon commerce. Sa physionomie, son ton, ses manières, me parurent d'accord avec ses discours; et j'aurois cru manquer à l'un des plus grands devoirs en éconduisant un jeune homme en qui je ne voyois rien que d'aimable, et qui me recherchait par un si respectable motif. Mon cœur ne sait point se livrer à demi. Bientôt il eut toute mon amitié, toute ma confiance: nous devînmes inséparables. Il étoit de toutes mes courses pédestres; il y prenoit goût. Je le menai chez milord-maréchal, qui lui fit mille caresses. Comme il ne pouvoit encore s'exprimer en françois, il ne me parloit et ne m'écrivoit qu'en latin, je lui répondois en françois, et ce mélange des deux langues ne rendoit nos entretiens ni moins coulants, ni moins vifs à tous égards. Il me parla de sa famille, de ses affaires, de ses aventures, de la cour de Vienne, dont il paroissoit bien connoître les détails domestiques. Enfin, pendant près de deux ans que nous passâmes dans la plus grande intimité, je ne lui trouvai qu'une douceur de caractère à toute épreuve, des mœurs non-seulement honnêtes, mais élégantes, une grande propreté sur sa personne, une décence extrême dans tous

ses discours, enfin toutes les marques d'un homme bien né, qui me le rendirent trop estimable pour ne pas me le rendre cher.

Dans le fort de mes liaisons avec lui, d'Ivernois de Genève m'écrivit que je prisse garde au jeune Hongrois qui étoit venu s'établir près de moi; qu'il savoit de bonne part que c'étoit un espion que le ministère de France avoit mis auprès de moi. Cet avis pouvoit paroître d'autant plus inquietant que, dans le pays où j'étois, tout le monde m'avertissoit de me tenir sur mes gardes, qu'on me guettoit, et qu'on cherchoit à m'attirer sur le territoire de France pour m'y faire un mauvais parti.

Pour fermer la bouche une fois pour toutes à ces ineptes donneurs d'avis, je proposai à Sauttern, sans le prévenir de rien, une promenade pédestre à Pontarlier; il y consentit. Quand nous fûmes arrivés à Pontarlier, je lui donnai à lire la lettre de d'Ivernois; et puis, en l'embrassant avec ardeur, je lui dis: Sauttern n'a pas besoin que je lui prouve ma confiance, mais le public a besoin que je lui prouve que je la sais bien placer. Cet embrassement fut bien doux; ce fut un de ces plaisirs de l'âme que les persécuteurs ne sauroient connoître, ni les ôter aux opprimés.

Je ne croirai jamais que Sauttern fût un espion, ni qu'il m'ait trahi; mais il m'a trompé. Quand j'épanchois avec lui mon cœur sans réserve, il eut le courage de me fermer constam-

ment le sien, et de m'abuser par des mensonges. Il me controuva je ne sais quelle histoire qui me fit juger que sa présence étoit nécessaire dans son pays. Je l'exhortai de partir au plus vite: il partit; et, quand je le croyois déjà en Hongrie, j'appris qu'il étoit à Strasbourg. Ce n'étoit pas la première fois qu'il y avoit été. Il y avoit jeté du désordre dans un ménage; le mari, sachant que je le voyois, m'avoit écrit. Je n'avois omis aucun soin pour ramener Sauttern à la vertu, et la jeune femme à son devoir.

Quand je les croyois parfaitement détachés l'un de l'autre, ils s'étoient ainsi rapprochés; et le mari même eut la complaisance de reprendre le jeune homme dans sa maison: dès lors je n'eus plus rien à dire. J'appris que le prétendu baron m'en avoit imposé par un tas de mensonges. Il ne s'appeloit point Sauttern, il s'appeloit Sauttersheim. A l'égard du titre de baron qu'on lui donnoit en Suisse, je ne pouvois le lui reprocher, parce qu'il ne l'avoit jamais pris; mais je ne doute pas qu'il ne fût bien gentilhomme: et milord-maréchal, qui se connoissoit en hommes, et qui avoit été dans son pays, l'a toujours regardé et traité comme tel.

Sitôt qu'il fut parti, la servante de l'auberge où il mangeoit à Motiers, se déclara grosse de son fait. C'étoit une si vilaine salope, et Sauttern, généralement estimé et considéré dans tout le pays par sa conduite et ses mœurs honnêtes, se piquoit si fort de propreté, que cette

impudence choqua tout le monde. Les plus aimables personnes du pays, qui lui avoient inutilement prodigué leurs agaceries, étoient furieuses; j'étois outré d'indignation. Je fis tous mes efforts pour faire arrêter cette effrontée, offrant de payer tous les frais et de cautionner Sauttersheim. Je lui écrivis, dans la forte persuasion, non-seulement que cette grossesse n'étoit pas de son fait, mais qu'elle étoit feinte, et que tout cela n'étoit qu'un jeu joué par ses ennemis et les miens. Je voulois qu'il revînt dans le pays confondre cette coquine et ceux qui la faisoient parler. Je fus surpris de la mollesse de sa réponse. Il écrivit au pasteur, dont la salope étoit paroissienne, et fit en sorte d'assoupir l'affaire; ce que voyant, je cessai de m'en mêler, fort étonné qu'un homme aussi crapuleux eût pu être assez maître de lui-même pour m'en imposer par sa réserve dans la plus intime familiarité.

De Strasbourg, Sauttersheim fut à Paris chercher fortune, et n'y trouva que de la misère. Il m'écrivit en disant son *peccavi*. Mes entrailles s'émurent au souvenir de notre ancienne amitié; je lui envoyai quelque argent. L'année suivante, à mon passage à Paris, je le revis à peu près dans le même état, mais grand ami de M. Laliaud, sans que j'aie pu savoir d'où lui venoit cette connoissance, et si elle étoit ancienne ou nouvelle. Deux ans après, Sauttersheim retourna à Strasbourg, d'où il m'écri-

vit, et où il est mort. Voilà l'histoire abrégée de nos liaisons, et ce que je sais de ses aventures; mais en déplorant le sort de ce malheureux jeune homme, je ne cesseraï jamais de croire qu'il étoit bien né, et que tout le désordre de sa conduite fut l'effet des situations où il s'est trouvé.

Telles furent les acquisitions que je fis à Motiers en fait de liaisons et de connoissances. Qu'il en auroit fallu de pareilles pour compenser les cruelles pertes que je fis dans le même temps!

La première fut celle de M. de Luxembourg, qui, après avoir été tourmenté long-temps par les médecins, fut enfin leur victime, traité de la goutte, qu'ils ne voulurent point reconnoître, comme d'un mal qu'ils pouvoient guérir.

Si l'on doit s'en rapporter, sur ce triste événement, à la relation que m'en écrivit La Roche, l'homme de confiance de madame la maréchale, c'est bien par cet exemple, aussi cruel que mémorable, qu'il faut déplorer les misères de la grandeur.

La perte de ce bon seigneur me fut d'autant plus sensible, que c'étoit le seul ami vrai que j'eusse en France; et la douceur de son caractère étoit telle, qu'elle m'avoit fait oublier tout-à-fait son rang, pour m'attacher à lui comme à mon égal. Nos liaisons ne cessèrent point par ma retraite, et il continua de m'écrire comme auparavant. Je crus pourtant remarquer que

l'absence, ou mon malheur, avoit attiédi son affection. Il est bien difficile qu'un courtisan garde le même attachement pour quelqu'un qu'il sait être dans la disgrâce des puissances. J'ai jugé d'ailleurs que le grand ascendant qu'avoit sur lui madame la maréchale, ne m'avoit pas été favorable, et qu'elle avoit profité de mon éloignement pour me nuire dans son esprit. Pour elle, malgré quelques démonstrations affectées et toujours plus rares, elle cacha moins de jour en jour son changement à mon égard. Elle m'écrivit quatre ou cinq fois en Suisse, de temps à autre, après quoi elle ne m'écrivit plus du tout; et il falloit toute la prévention, toute la confiance, tout l'aveuglement où j'étois encore, pour ne pas voir évidemment en elle plus que du refroidissement envers moi.

Le libraire Guy, associé de Duchesne, qui depuis moi fréquentoit beaucoup l'hôtel de Luxembourg, m'écrivit que j'étois sur le testament de monsieur le maréchal. Il n'y avoit rien là que de très-naturel et de très-croyable; ainsi je n'en doutai pas. Cela me fit délibérer en moi-même comment je me comporterois sur ce legs. Tout bien pesé, je résolus de l'accepter, quel qu'il pût être, et de rendre cet honneur à la mémoire d'un honnête homme qui m'avoit honoré d'une sincère amitié [qui, dans un rang où l'amitié ne pénètre guère, en avoit eu une véritable pour moi]. J'ai été dispensé de ce devoir, n'ayant plus entendu parler de ce legs,

vrai ou faux; et en vérité j'aurois été peiné de blesser une des grandes maximes de ma morale, en profitant de quelque chose à la mort de quelqu'un qui m'avoit été cher. Durant la dernière maladie de notre ami Mussard, Lenieps me proposa de profiter de la sensibilité qu'il marquoit à nos soins, pour lui insinuer quelques dispositions en notre faveur. Ah! cher Lenieps, lui dis-je, ne souillons pas, par des idées d'intérêt, les tristes mais sacrés devoirs que nous rendons à notre ami mourant; j'espère n'être jamais dans le testament de personne, et jamais du moins dans celui d'aucun de mes amis. Ce fut à peu près dans ce même temps-ci, que milord-maréchal me parla du sien, de ce qu'il avoit dessein d'y faire pour moi, et que je lui fis la réponse dont j'ai parlé dans ma première partie.

Ma seconde perte, plus sensible encore et plus irréparable, fut celle de la meilleure des femmes et des mères, qui, déjà chargée d'ans et surchargée d'infirmes et de misères, quitta cette vallée de larmes pour passer dans le séjour des bons, où l'aimable souvenir du bien qu'on a fait ici-bas en fait l'éternelle récompense. Allez, âme douce et bienfaisante, auprès des Fénelon, des Bernex, des Catinat, et de ceux qui, dans un état plus humble, ont ouvert comme eux leurs cœurs à la charité véritable; allez goûter le fruit de la vôtre, et préparer à votre élève la place qu'il espère occuper un jour auprès de vous: heureuse dans vos infortunes, que le ciel, en les

terminant, vous ait épargné le cruel spectacle des siennes! Craignant de contrister son cœur par le récit de mes premiers désastres, je ne lui avois point écrit depuis mon arrivée en Suisse; mais j'écrivis à M. de Conzié pour m'informer d'elle, et ce fut lui qui m'apprit qu'elle avoit cessé de soulager ceux qui souffroient, et de souffrir elle-même. Bientôt je cesserai de souffrir aussi; mais, si je croyois ne la pas revoir dans l'autre vie, ma foible imagination se refuseroit à l'idée du bonheur parfait que je m'y promets.

Ma troisième perte et la dernière, car, depuis lors, il ne m'est plus resté d'amis à perdre, fut celle de milord-maréchal. Il ne mourut pas; mais, las de servir des ingrats, il quitta Neufchâtel, et depuis lors je ne l'ai pas revu. Il vit, et me survivra, je l'espère; il vit, et grâce à lui, tous mes attachements ne sont pas rompus sur la terre: il y reste un homme digne de mon amitié: car son vrai prix est encore plus dans celle qu'on sent que dans celle qu'on inspire; mais j'ai perdu les douceurs que la sienne me prodiguoit, et je ne peux plus le mettre qu'au rang de ceux que j'aime encore, mais avec qui je n'ai plus de liaison. Il alloit en Angleterre recevoir sa grâce du roi, et racheter en Écosse ses biens jadis confisqués. Nous ne nous séparâmes point sans des projets de réunion, qui paroissent presque aussi doux pour lui que pour moi. Il vouloit se fixer à son château de

Keith-Hall, près d'Aberdeen, et je devois m'y rendre auprès de lui; mais ce projet me flattoit trop pour que j'en pusse espérer le succès. Il ne resta point en Écosse. Les tendres sollicitations du roi de Prusse le rappelèrent à Berlin; et l'on verra bientôt comment je fus empêché de l'y aller joindre.

Avant son départ, prévoyant l'orage que l'on commençoit à susciter contre moi, il m'envoya de son propre mouvement des lettres de naturalité, qui sembloient être une précaution très-sûre pour qu'on ne pût pas me chasser du pays. La communauté de Couvet dans le Val-de-Travers imita l'exemple du gouverneur, et me donna des lettres de *communier*, gratuites comme les premières. Ainsi, devenu de tout point citoyen du pays, j'étois à l'abri de toute expulsion légale, même de la part du prince; mais ce n'a jamais été par des voies légitimes qu'on a pu persécuter celui de tous les hommes qui a toujours le plus respecté les lois.

Je ne crois pas devoir compter au nombre des pertes que je fis en ce même temps, celle de l'abbé de Mably. J'avois eu d'anciennes liaisons avec lui, mais jamais bien intimes; et j'ai lieu de présumer que ses sentiments à mon égard avoient changé de nature, depuis que j'avois acquis plus de célébrité que lui. Mais ce fut à la publication des *Lettres écrites de la montagne*, que j'eus le premier signe de sa mauvaise vo-

lonté pour moi. On fit courir sous son nom, dans Genève, une lettre à madame Saladin, dans laquelle il parloit de cet ouvrage comme des clameurs séditionnaires d'un démagogue effréné. L'estime que j'avois pour l'abbé de Mably, et le cas que je faisois de ses lumières, ne me permirent pas un instant de croire que cette extravagante lettre fût de lui. Je pris le parti que m'inspira ma franchise. Je lui envoyai une copie de la lettre, en l'avertissant qu'on la lui attribuoit. Il ne me fit aucune réponse. Ce silence me surprit; mais qu'on juge de ma surprise, quand madame de Chenonceaux me manda que la lettre étoit bien réellement de l'abbé, et que la mienne l'avoit fort embarrassé. Car enfin, quand même il auroit eu raison, comment pouvoit-il excuser une démarche éclatante et publique, faite de gaieté de cœur, sans obligation, sans nécessité, dont l'effet étoit d'accabler, au fort de tous ses malheurs, un homme auquel il avoit toujours montré de la bienveillance, et qui n'avoit jamais démerité de lui? Quelque temps après, parurent les *Dialogues de Phocion*, où je ne vis qu'une compilation de mes écrits, faite sans retenue et sans honte. Je compris, à la lecture de ce livre, que l'auteur avoit pris son parti à mon égard, et que je n'aurois point désormais de plus cruel ennemi. Je crois qu'il ne m'a pardonné ni le *Contrat social*, trop au-dessus de ses forces, ni la *Paix perpé-*

tuelle, et qu'il n'avoit paru désirer que je fisse l'extrait de l'abbé de Saint-Pierre, que dans l'espoir que je m'en tirerois mal.

Plus j'avance dans mes récits, moins j'y puis mettre d'ordre et de suite. L'agitation du reste de ma vie n'a plus laissé aux événements le temps de s'arranger dans ma tête. Ils ont été trop nombreux, trop mêlés, trop désagréables pour pouvoir être narrés sans confusion. La seule impression forte qu'ils m'ont laissée est celle de l'horrible mystère qui couvre leur cause, et de l'état déplorable où ils m'ont réduit. Mon récit ne peut plus marcher qu'à l'aventure, et selon que les idées me reviendront à l'esprit. Je me rappelle que, dans le temps dont je parle, tout occupé de mes confessions, j'en parlois très-imprudemment à tout le monde, n'imaginant pas même que personne eût intérêt, ni volonté, ni pouvoir, de mettre obstacle à cette entreprise; et, quand je l'aurois cru, je n'en aurois guère été plus discret, par l'impossibilité totale où je suis par mon naturel de tenir caché rien de ce que je sens et de ce que je pense. Cette entreprise connue, fut, autant que j'en puis juger, la véritable cause de l'orage qu'on excita pour m'expulser de la Suisse, et me livrer entre des mains qui m'empêchassent de l'exécuter.

J'en avois une autre qui n'étoit guère vue de meilleur œil par ceux qui craignoient la première; c'étoit celle d'une édition générale de

mes écrits. Cette édition me paroissoit nécessaire pour constater ceux des écrits portant mon nom, qui étoient véritablement de moi, et mettre le public en état de les distinguer de ces écrits pseudonymes que mes ennemis me prêtoient pour me discréditer et m'avilir. Outre cela, cette édition étoit un moyen simple et honnête de m'assurer du pain; et c'étoit le seul, puisque ayant renoncé à faire des livres, mes mémoires ne pouvant paroître de mon vivant, ne gagnant pas un sou d'aucune autre manière, et dépensant toujours, je voyois la fin de mes ressources dans celle du produit de mes derniers écrits. Cette raison m'avoit pressé de donner mon *Dictionnaire de musique* encore informe. Il m'avoit valu cent louis comptant et cent écus de rente viagère, mais encore devoit-on voir bientôt la fin de cent louis, quand on en dépensoit annuellement plus de soixante; et cent écus de rente étoient comme rien pour un homme sur qui les quidams et les gueux venoient incessamment fondre comme des étourneaux.

Il se présenta une compagnie de négociants de Neuchâtel pour l'entreprise de mon édition générale; et un imprimeur ou libraire de Lyon, appelé Reguillat, vint, je ne sais comment, se fourrer parmi eux pour la diriger. L'accord se fit sur un pied très-raisonnable, et suffisant pour bien remplir mon objet. J'avois, tant en ouvrages imprimés qu'en pièces encore manuscrites,

de quoi fournir six volumes in-quarto; je m'engageois de plus à veiller sur l'édition: au moyen de quoi ils devoient me faire une pension viagère de seize cents livres de France, et un présent de mille écus une fois payés.

Le traité étoit conclu, non encore signé, quand les *Lettres écrites de la montagne* parurent. La terrible explosion qui se fit contre cet infernal ouvrage, et contre son abominable auteur, épouvanta la compagnie, et l'entreprise s'évanouit. Je comparerois l'effet de ce dernier ouvrage à celui de la *Lettre sur la musique française*, si cette lettre, en m'attirant la haine, et m'exposant au péril, ne m'eût laissé du moins la considération et l'estime. Mais, après ce dernier ouvrage, on parut s'étonner, à Genève et à Versailles, qu'il y eût quelque contrée au monde où l'on laissât respirer un monstre tel que moi. Le petit conseil, excité par le résident de France, et dirigé par le procureur-général, donna une déclaration sur mon ouvrage, par laquelle, avec les qualifications les plus atroces, il le déclare indigne d'être brûlé par le bourreau, et ajoute, avec une adresse qui tient du burlesque, qu'on ne peut, sans se déshonorer, y répondre, ni même en faire aucune mention. Je voudrois de tout mon cœur pouvoir transcrire ici cette curieuse pièce; mais malheureusement je ne l'ai pas, et ne m'en souviens exactement pas d'un seul mot. Je désire ardemment que quelqu'un de mes lecteurs, animé du zèle de la vérité et de

l'équité, veuille relire en entier les *Lettres écrites de la montagne* : il sentira, j'ose le dire, la stoïque modération qui règne dans cet ouvrage, après les sensibles et cruels outrages dont on venoit à l'envi d'accabler l'auteur. Mais, ne pouvant répondre aux injures, parce qu'il n'y en avoit point, ni aux raisons, parce qu'elles étoient sans réponse, ils prirent le parti de paroître trop courroucés pour vouloir répondre; et il est vrai que, s'ils prenoient les arguments invincibles pour des injures, ils devoient se sentir fort injuriés.

Les représentans, loin de faire aucune plainte sur cette odieuse déclaration, suivirent la route qu'elle leur traçoit; et, au lieu de faire trophée des *Lettres de la montagne*, qu'ils voilèrent pour s'en faire un bouclier, ils eurent la lâcheté de ne rendre ni honneur ni justice à cet ouvrage, ni le citer, ni le nommer, quoiqu'ils en tiraissent tacitement tous leurs arguments, et que l'exactitude avec laquelle ils ont suivi le conseil par lequel finit cet ouvrage ait été la seule cause de leur salut et de leur victoire. Ils m'avoient imposé ce devoir, je l'avois rempli; j'avois jusqu'au bout servi la patrie et leur cause. Je les priai d'abandonner la mienne, et de ne songer qu'à eux dans leurs démêlés. Ils me prirent au mot, et je ne me suis plus mêlé de leurs affaires que pour les exhorter sans cesse à la paix, ne doutant pas que, s'ils s'obstinoient, ils ne fussent écrasés par la France. Cela n'est pas ar-

rivé : j'en comprends la raison; mais ce n'est pas ici le lieu de la dire.

L'effet des *Lettres de la montagne* à Neuchâtel fut d'abord très-paisible. J'en envoyai un exemplaire à M. de Montmollin; il le reçut bien et le lut sans objection. Il étoit malade : il me vint voir amicalement quand il fut rétabli, et ne me parla de rien. Cependant la rumeur commençoit; on brûla le livre je ne sais où. De Genève, de Berne et de Versailles peut-être, le foyer de l'effervescence passa bientôt à Neuchâtel, et surtout dans le Val-de-Travers, où, avant même que la classe eût fait aucun mouvement apparent, on avoit commencé d'ameuter le peuple par des pratiques souterraines. Je devois, j'ose le dire, être aimé dans ce pays-là, comme je l'avois été dans tous ceux où j'avois vécu, versant les aumônes à pleines mains, ne laissant sans assistance aucun indigent autour de moi, ne refusant à personne aucun service que je pusse rendre et qui fût dans la justice, me familiarisant trop peut-être avec tout le monde, et me déroband de tout mon pouvoir à toute distinction qui pût exciter la jalousie. Tout cela n'empêcha pas que le peuple, soulevé secrètement je ne sais par qui, ne s'animât contre moi par degrés jusqu'à la fureur, qu'il ne m'insultât publiquement en plein jour, non-seulement dans la campagne et dans les chemins, mais en pleine rue. Ceux à qui j'avois fait le plus de bien étoient les plus acharnés, et des

gens même à qui je continuois d'en faire, n'osant se montrer, excitoient les autres, et sembloient vouloir se venger ainsi de l'humiliation de m'être obligés. Montmollin paroissoit ne rien voir, et ne se montroit point encore. Mais, comme on approchoit d'un temps de communion, il vint chez moi pour me conseiller de m'abstenir de m'y présenter, m'assurant que du reste il ne m'en vouloit point, et qu'il me laisseroit tranquille. Je trouvai le compliment bizarre : il me rappeloit la lettre de madame de Boufflers, et je ne pouvois concevoir à qui donc il importoit si fort que je communiasse ou non. Comme je regardois cette condescendance de ma part comme un acte de lâcheté, et que d'ailleurs je ne voulois pas donner au peuple ce nouveau prétexte de crier à l'impie, je refusai net le ministre, et il s'en retourna mécontent, me faisant entendre que je m'en repentirois.

Il ne pouvoit pas m'interdire la communion de sa seule autorité ; il falloit celle du consistoire qui m'avoit admis, et, tant que le consistoire n'avoit rien dit, je pouvois me présenter hardiment sans crainte de refus. Montmollin se fit donner commission par la classe de me citer au consistoire pour y rendre compte de ma foi, et de m'excommunier en cas de refus. Cette excommunication ne pouvoit se faire non plus que par le consistoire et à la pluralité des voix. Mais les paysans qui, sous le nom d'anciens, composoient cette assemblée, présidés et, comme on

comprend bien, gouvernés par leur ministre, ne devoient pas naturellement être d'un autre avis que le sien, principalement sur des matières théologiques, qu'ils entendoient encore moins que lui. Je fus donc cité, et je résolus de comparoître.

Quelle circonstance heureuse, et quel triomphe pour moi, si j'avois su parler, et que j'eusse eu, pour ainsi dire, ma plume dans ma bouche ! Avec quelle facilité, avec quelle supériorité j'aurois terrassé ce pauvre ministre au milieu de ses six paysans ! L'avidité de dominer ayant fait oublier au clergé protestant tous les principes de la réformation, je n'avois, pour l'y rappeler et le réduire au silence, qu'à commenter mes premières *Lettres de la montagne*, sur lesquelles ils avoient la bêtise de m'épilguer. Mon texte étoit tout fait, je n'avois qu'à l'étendre, et mon homme étoit confondu. Je n'aurois pas été assez sot pour me tenir sur la défensive ; il m'étoit aisé de devenir agresseur sans même qu'il s'en aperçût. Les prestolets de la classe, non moins étourdis qu'ignorants, m'avoient mis eux-mêmes dans la position la plus heureuse que j'aurois pu désirer pour les écraser à plaisir. Mais quoi ! il falloit parler, et parler sur-le-champ, trouver les idées, les mots, les tours, au moment du besoin, avoir toujours l'esprit présent, être toujours de sang-froid, ne jamais me troubler un moment. Que pouvois-je espérer de moi, qui sentois si bien mon inaptitude à m'exprimer im-

promptu ? J'avois été réduit au silence le plus humiliant à Genève, devant une assemblée toute en ma faveur, et déjà résolue à tout approuver. Ici c'étoit tout le contraire ; j'avois affaire à un tracassier qui mettoit l'astuce à la place du savoir, qui me tendroit cent pièges avant que j'en aperçusse un, et tout déterminé à me prendre en faute à quelque prix que ce fût. Plus j'examinai cette position, plus elle me parut périlleuse ; et, sentant l'impossibilité de m'en tirer avec succès, j'imaginai un autre expédient. Je méditai un discours que je prononcerois devant le consistoire pour le récuser et me dispenser de répondre ; la chose étoit très-facile. J'écrivis ce discours, et je me mis à l'étudier par cœur avec une ardeur sans égale. Thérèse se moquoit de moi en m'entendant répéter et marmotter incessamment les mêmes phrases pour tâcher de les fourrer dans ma tête. J'espérois tenir enfin mon discours ; je savois que le châtelain, comme officier du prince, assisteroit au consistoire ; que, malgré les manœuvres et les bouteilles de Montmollin, la plupart des anciens étoient bien disposés pour moi ; j'avois en ma faveur la raison, la vérité, la justice, la protection du roi, l'autorité du conseil d'état, les vœux de tous les bons patriotes, que l'affaire intéressoit ; tout contribuoit à m'encourager.

La veille du jour marqué, je savois mon discours par cœur ; je le récitai sans faute. Je le remémorai toute la nuit dans ma tête ; le matin

je ne le savois plus, j'hésite à chaque mot, je me trouble, je balbutie, ma tête se perd ; enfin, presque au moment d'aller, le courage me manque totalement ; je reste chez moi, et je prends le parti d'écrire au consistoire, en disant mes raisons à la hâte, et prétextant mes incommodités, qui véritablement, dans l'état où j'étois alors, m'auroient difficilement laissé soutenir la séance entière.

Le ministre, embarrassé de ma lettre, remit l'affaire à une autre séance. Dans l'intervalle, il se donna, par lui-même et par ses créatures, mille mouvements pour séduire ceux des anciens qui, suivant les inspirations de leur conscience plutôt que les siennes, n'opinoient pas au gré de la classe et au sien. Quelque puissants que ses arguments, tous tirés de sa cave, dussent être pour ces sortes de gens, il n'en put gagner aucun autre que les deux ou trois qui lui étoient dévoués, et qu'on appeloit ses âmes damnées. L'officier du prince et le colonel Pury, qui se porta dans cette affaire avec beaucoup de zèle, maintinrent les autres dans leur devoir ; et, quand ce Montmollin voulut procéder à l'excommunication, son consistoire, à la pluralité des voix, le refusa tout à plat. Réduit alors au dernier expédient d'ameuter la populace, il se mit, avec ses confrères et d'autres gens, à y travailler ouvertement, et avec un tel succès, que, malgré les forts et fréquents rescrits du roi, malgré tous les ordres du conseil d'état, je fus enfin

forcé de quitter le pays, pour ne pas exposer l'officier du prince à s'y faire assassiner lui-même en me défendant.

Je n'ai qu'un souvenir si confus de toute cette affaire, qu'il m'est impossible de mettre aucun ordre, aucune liaison, dans les idées qui m'en reviennent, et que je ne les puis rendre qu'éparses et isolées, comme elles se présentent à mon esprit. Je me rappelle qu'il y avoit eu avec la classe quelque espèce de négociation, dont Montmollin avoit été l'entremetteur. Il avoit feint qu'on craignoit que, par mes écrits, je ne troublasse le repos du pays. Il m'avoit fait entendre que, si je m'engageois à ne plus écrire, on seroit coulant sur le passé. J'avois pris déjà cet engagement avec moi-même; je ne balançai point à le prendre avec la classe, mais conditionnel, et seulement sur les matières de religion. Il trouva le moyen d'avoir cet écrit à double. La condition ayant été rejetée, je redemandai mon écrit; il me readit un des doubles, et garda l'autre, prétextant qu'il l'avoit égaré. Après cela, le peuple, ouvertement excité par les ministres, se moqua des rescrits du roi, des ordres du conseil d'état, et ne connut plus de frein. Je fus prêché en chaire, nommé l'antechrist, et poursuivi dans la campagne comme un loup-garou. Mon habit d'Arménien servoit de renseignement à la populace; j'en sentois cruellement l'inconvénient; mais le quitter dans ces circonstances me sembloit une lâcheté: je ne pus m'y résou-

dre, et je me promenois tranquillement dans le pays avec mon cafetan et mon bonnet fourré, entouré des huées de la canaille, et quelquefois de ses cailloux. Plusieurs fois, en passant devant des maisons, j'entendois dire à ceux qui les habitoient: « Apportez-moi mon fusil, que je lui » tire dessus. » Je n'en allois pas plus vite: ils n'en étoient que plus furieux; mais ils s'en tinrent toujours aux menaces, du moins pour l'article des armes à feu.

Durant toute cette fermentation, je ne laissai pas d'avoir deux grands plaisirs, auxquels je fus bien sensible. Le premier fut de pouvoir faire un acte de reconnaissance par le canal de milord-maréchal. Tous les honnêtes gens de Neuchâtel, indignés des traitements que j'essuyois, et des manœuvres dont j'étois la victime, avoient les ministres en exécration, sentant bien qu'ils suivoient des impulsions étrangères, et qu'ils n'étoient que les satellites d'autres gens qui se cachoient en les faisant agir, et craignant que mon exemple ne tirât à conséquence pour l'établissement d'une véritable inquisition. Les magistrats, et surtout M. Meuron, qui avoit succédé à M. d'Ivernois dans la charge de procureur-général, faisoient tous leurs efforts pour me défendre. Le colonel Pury, quoique simple particulier, en fit davantage et réussit mieux. Ce fut lui qui trouva le moyen de faire bouquer Montmollin dans son consistoire, en retenant les anciens dans leur devoir. Comme il avoit du

crédit, il l'employa tant qu'il put pour arrêter la sédition; mais il n'avoit que l'autorité des lois, de la justice et de la raison, à opposer à celle de l'argent et du vin : la partie n'étoit pas égale; et, dans ce point, Montmollin triompha de lui. Cependant, sensible à ses soins et à son zèle, j'aurois voulu pouvoir lui rendre bon office pour bon office, et m'acquitter avec lui de quelque façon. Je savois qu'il convoitoit fort une place de conseiller d'état; mais, s'étant mal conduit dans l'affaire du ministre Petit-Pierre, il étoit en disgrâce à la cour et près du gouverneur. Je risquai pourtant d'écrire en sa faveur à milord-maréchal : j'osai même parler de l'emploi qu'il désiroit, et si heureusement, que, contre l'attente de tout le monde, il lui fut presque aussitôt conféré par le roi. C'est ainsi que le sort, qui m'a toujours mis en même temps trop haut et trop bas, continuoit à me balloter d'un extrême à l'autre; et, tandis que la populace me couvroit de fange, je faisais un conseiller d'état.

Mon autre grand plaisir fut une visite que vint me faire madame de Verdelin avec sa fille, qu'elle avoit menée aux bains de Bourbonne, d'où elle poussa jusqu'à Motiers, et logea chez moi deux ou trois jours. A force d'attentions et de soins, elle avoit enfin surmonté ma longue répugnance; et mon cœur, vaincu par ses caresses, lui rendoit toute l'amitié qu'elle m'avoit si long-temps témoignée. Je fus touché de ce voyage, surtout dans la circonstance où je me

trouvois, et où j'avois grand besoin, pour soutenir mon courage, des consolations de l'amitié. Je craignois qu'elle ne s'affectât des insultes que je recevois de la populace, et j'aurois voulu lui en dérober le spectacle, pour ne pas contrister son cœur; mais cela ne me fut pas possible; et, quoique sa présence contint un peu les insolents dans nos promenades, elle en vit assez pour juger de ce qui se passoit dans les autres temps. Ce fut même durant son séjour chez moi que je commençai d'être attaqué de nuit dans ma propre habitation. Sa femme de chambre trouva ma fenêtre couverte un matin des pierres qu'on y avoit jetées pendant la nuit. Un banc très-massif, qui étoit dans la rue, à côté de ma porte, et fortement attaché, fut détaché, enlevé, et posé debout contre la porte; de sorte que, si l'on ne s'en fût aperçu, les premiers qui, pour sortir, auroient ouvert la porte d'entrée, devoient naturellement être assommés. Madame de Verdelin n'ignoroit rien de ce qui se passoit; car, outre ce qu'elle voyoit elle-même, son domestique, homme de confiance, étoit très-répandu dans le village, y accostoit tout le monde, et on le vit même en conférence avec Montmollin. Cependant elle me parut ne faire aucune attention à rien de ce qui m'arrivoit, ne me parla ni de Montmollin ni de personne, et répondit peu de chose à ce que je lui en dis quelquefois : seulement, paroissant persuadée que le séjour de l'Angleterre me convenoit plus

qu'aucun autre, elle me parla beaucoup de M. Hume, qui étoit alors à Paris, de son amitié pour moi, et du désir qu'elle avoit de m'être utile dans son pays. Il est temps de dire quelque chose de ce M. Hume.

Il s'étoit acquis une grande réputation en France, et surtout parmi les encyclopédistes, par ses *Traité de Commerce et de Politique*, et, en dernier lieu, par son *Histoire de la maison Stuard*, le seul de ses écrits dont j'avois lu quelque chose dans la traduction de l'abbé Prévôt. Faute d'avoir lu ses autres ouvrages, j'étois persuadé, sur ce qu'on m'avoit dit de lui, que M. Hume associoit une âme très républicaine aux paradoxes anglois en faveur du luxe. Sur cette opinion, je regardois toute son Apologie de Charles I^{er} comme un prodige d'impartialité, et j'avois une aussi grande idée de sa vertu que de son génie. Le désir de connoître cet homme rare et d'obtenir son amitié avoit beaucoup augmenté les tentations de passer en Angleterre, que me donnoient les sollicitations de madame de Boufflers, intime amie de M. Hume. Arrivé en Suisse, j'y reçus de lui, par la voie de cette dame, une lettre extrêmement flatteuse, dans laquelle, aux plus grandes louanges sur mon génie, il joignoit l'invitation de passer en Angleterre, et l'offre de tout son crédit et de tous ses amis pour m'en rendre le séjour agréable. Je trouvai sur les lieux milford-maréchal, le compatriote et

l'ami de M. Hume, qui me confirma tout le bien que j'en pensois, et qui m'apprit même à son sujet une anecdote littéraire qui l'avoit beaucoup frappé, et qui me frappa de même. Vallace, qui avoit écrit contre Hume au sujet de la population des anciens, étoit absent, tandis qu'on imprimoit son ouvrage. Hume se chargea de revoir les épreuves et de veiller à l'édition. Cette conduite étoit dans mon tour d'esprit. C'est ainsi que j'avois débité des copies à six sous pièce d'une chanson qu'on avoit faite contre moi. J'avois donc toute sorte de préjugés en faveur de Hume, quand madame de Verdelin vint me parler vivement de l'amitié qu'il disoit avoir pour moi, et de son empressement à me faire les honneurs de l'Angleterre, car c'est ainsi qu'elle s'exprimoit. Elle me pressa beaucoup de profiter de ce zèle, et d'écrire à M. Hume. Comme je n'avois pas naturellement de penchant pour l'Angleterre, et que je ne voulois prendre ce parti qu'à l'extrémité, je ne voulus ni écrire ni promettre; mais je la laissai la maîtresse de faire tout ce qu'elle jugeroit à propos pour maintenir Hume dans ses bonnes dispositions. En quittant Motiers, elle me laissa persuadé par tout ce qu'elle m'avoit dit de cet homme illustre, qu'il étoit de mes amis, et qu'elle étoit encore plus de ses amies.

Après son départ, Montmollin poussa ses manœuvres, et la populace ne connut plus de frein. Je continuois cependant à me promener tran-

quillement au milieu de ses huées ; et le goût de la botanique que j'avois commencé de prendre auprès du docteur d'Ivernois, donnant un nouvel intérêt à mes promenades, me faisoit parcourir le pays en herborisant, sans m'émouvoir des clameurs de toute cette canaille, dont ce sang-froid ne faisoit qu'irriter la fureur. Une des choses qui m'affectèrent le plus fut de voir les familles de mes amis (1), ou des gens qui portoient ce nom, entrer assez ouvertement dans la ligue de mes persécuteurs ; comme les d'Ivernois, sans en excepter même le père et le frère de mon Isabelle ; Boy de La Tour, parent de l'amie chez qui j'étois logé, et madame Girardier,

(1) Cette fatalité avoit commencé dès mon séjour à Yverdun : car le banneret Roguin étant mort un an ou deux après mon départ de cette ville, le vieux papa Roguin eut la bonne foi de me marquer avec douleur, qu'on avoit trouvé dans les papiers de son parent des preuves qu'il étoit entré dans le complot pour m'expulser d'Yverdun et de l'état de Berne. Cela prouvoit bien clairement que ce complot n'étoit pas, comme on vouloit le faire croire, une affaire de cagotisme, puisque le banneret Roguin, loin d'être un dévot, pousoit le matérialisme et l'incrédulité jusqu'à l'intolérance et au fanatisme. Au reste, personne à Yverdun ne s'étoit si fort emparé de moi, ne m'avoit tant prodigué de caresses, de louanges et de flatterie, que ledit banneret. Il suivoit fidèlement le plan chéri de mes persécuteurs.

sa belle-sœur. Ce Pierre Boy étoit si butor, si bête, et se comporta si brutalement que, pour ne pas me mettre en colère, je me permis de le plaisanter, et je fis, dans le goût du petit prophète, une petite brochure de quelques pages, intitulée *la Vision de Pierre de la montagne, dit le Voyant*, dans laquelle je trouvai le moyen de tirer en même temps assez plaisamment sur les miracles, qui faisoient alors le grand prétexte de ma persécution. Dupeyrou fit imprimer à Genève ce chiffon, qui n'eut dans le pays qu'un succès médiocre, les Neufchâtelois, avec tout leur esprit, ne sentant guère le sel attique ni la plaisanterie, sitôt qu'elle est un peu fine.

Je mis un peu plus de soin à un autre écrit du même temps, dont on trouvera le manuscrit parmi mes papiers, et dont il faut dire ici le sujet.

Dans la plus grande fureur des décrets et de la persécution, les Genevois s'étoient particulièrement signalés en criant haro de toute leur force ; et mon ami Vernes entre autres, avec une générosité vraiment théologique, choisit précisément ce temps-là pour publier contre moi des lettres où il prétendoit prouver que je n'étois pas chrétien. Ces lettres, écrites avec un ton de suffisance, n'en étoient pas meilleures, quoiqu'on assurât que le naturaliste Bonnet y avoit mis la main : car ledit Bonnet, quoique matérialiste, ne laisse pas, sitôt qu'il s'agit de moi,

d'être d'une orthodoxie très-intolérante. Je ne fus assurément pas tenté de répondre à cet ouvrage : mais l'occasion s'étant présentée d'en dire un mot dans les *Lettres de la montagne*, j'y insérai une petite note assez dédaigneuse qui mit Vernes en fureur. Il remplit Genève des cris de sa rage, et d'Ivernois me marqua qu'il ne se possédoit pas. Quelque temps après parut une feuille anonyme qui sembloit écrite, au lieu d'encre, avec l'eau du Phlégéon. On m'accusoit hautement, dans cette lettre, d'avoir exposé mes enfants dans les rues, de traîner après moi une coureuse de corps-de-garde, d'être usé de débauche, pourri de vérole, et d'autres gentilles du même ton. Il ne me fut pas difficile de reconnoître mon homme. Ma première idée, à la lecture de ce libelle, fut de mettre à son vrai prix tout ce qu'on appelle renommée et réputation parmi les hommes, en voyant traiter de coureur de bordel un homme qui n'y fut de sa vie, et dont le plus grand défaut fut toujours d'être timide et honteux comme une vierge, et en me voyant passer pour être pourri de vérole, moi qui, non-seulement n'eus de mes jours la moindre atteinte d'aucun mal de cette espèce, mais que des gens de l'art ont même cru conformé de manière à n'en pouvoir contracter. Tout bien pesé, je crus ne pouvoir mieux réfuter ce libelle qu'en le faisant imprimer dans la ville où j'avois vécu, et je l'envoyai à Duchesne pour le faire imprimer tel qu'il étoit, avec un avertissement où

je nommois M. Vernes, et quelques courtes notes pour l'éclaircissement des faits. Non content d'avoir fait imprimer cette feuille, je l'envoyai à plusieurs personnes, et entre autres à M. le prince Louis de Wirtemberg, qui m'avoit fait des avances très-honnêtes, et avec lequel j'étois alors en correspondance. Ce prince, Dupeyron, et d'autres, parurent douter que Vernes fût l'auteur du libelle, et me blâmèrent de l'avoir nommé trop légèrement. Sur leurs représentations, le scrupule me prit, et j'écrivis à Duchesne de supprimer cette feuille. Guy m'écrivit l'avoir supprimé; je ne sais pas s'il l'a fait; je l'ai trouvé menteur en tant d'occasions, que celle-là de plus ne seroit pas une merveille, et dès lors j'étois enveloppé de ces profondes ténèbres à travers lesquelles il m'est impossible de pénétrer aucune sorte de vérité.

M. Vernes supporta cette imputation avec une modération plus qu'étonnante dans un homme qui ne l'auroit pas méritée, après la fureur qu'il avoit montrée auparavant. Il m'écrivit deux ou trois lettres très-mesurées, dont le but me parut être de tâcher de pénétrer, par mes réponses, à quel point j'étois instruit, et si j'avois quelques preuves contre lui. Je lui fis deux réponses courtes, sèches, dures dans le sens, mais sans malhonnêteté dans les termes, et dont il ne se fâcha point. A sa troisième lettre, voyant qu'il vouloit lier une espèce de correspondance, je ne répondis plus : il me fit parler par d'Ivernois. Madame

Cramer écrivit à Dupeyrou qu'elle étoit sûre que le libelle n'étoit pas de Vernes. Tout cela n'ébranla point ma persuasion. Mais comme enfin je pouvois me tromper, et qu'en ce cas je devois à Vernes une réparation authentique, je lui fis dire par d'Ivernois que je la lui ferois telle qu'il en seroit content, s'il pouvoit m'indiquer le véritable auteur du libelle, ou me prouver du moins qu'il ne l'étoit pas. Je fis plus : sentant bien qu'après tout, s'il n'étoit pas coupable, je n'avois pas droit d'exiger qu'il me prouvât rien, je pris le parti d'écrire, dans un mémoire assez ample, les raisons de ma persuasion, et de les soumettre au jugement d'un arbitre que Vernes ne pût récuser. On ne devineroit pas quel fut cet arbitre ? le conseil de Genève. Je déclarai à la fin du mémoire que si, après l'avoir examiné et avoir fait les perquisitions qu'il jugeroit à propos, et qu'il étoit bien à portée de faire avec succès, le conseil prononçoit que M. Vernes n'étoit pas l'auteur du mémoire, dès l'instant je cesserois sincèrement de croire qu'il l'est, je partirois pour m'aller jeter à ses pieds, et lui demander pardon jusqu'à ce que je l'eusse obtenu. J'ose le dire, jamais mon zèle ardent pour l'équité, jamais la droiture, la générosité de mon âme, jamais ma confiance dans cet amour de la justice, inné dans tous les cœurs, ne se montrèrent plus pleinement, plus évidemment que dans ce sage et touchant mémoire, où je prenois sans hésiter mes plus implacables ennemis pour arbitres su-

prêmes entre le calomniateur et moi. Je lus cet écrit à Dupeyrou : il fut d'avis de le supprimer, et je le supprimai. Il me conseilla d'attendre les preuves que Vernes promettoit ; je les attendis et je les attends encore : il me conseilla de me taire en attendant, je me tus et me tairai le reste de ma vie, blâmé d'avoir chargé Vernes d'une imputation grave, fausse et sans preuve, quoique je reste intérieurement aussi persuadé, aussi convaincu qu'il est l'auteur du libelle, que je le suis de ma propre existence. Mon mémoire est entre les mains de M. Dupeyrou. Si jamais il voit le jour, on y trouvera mes raisons, et l'on y connoitra, je l'espère, l'âme de Jean-Jacques, que mes contemporains ont si peu voulu connoître.

Il est temps d'en venir à ma catastrophe de Motiers, et à mon départ du Val-de-Travers, après deux ans et demi de séjour, et huit mois d'une constance inébranlable à souffrir les plus indignes traitements. Il m'est impossible de me rappeler nettement les détails de cette désagréable époque, mais on les trouvera dans la relation qu'en publia M. Dupeyrou, et dont j'aurai à parler dans la suite.

Depuis le départ de madame de Verdelin[®], la fermentation devenoit plus vive ; et, malgré les rescrits réitérés du roi, malgré les ordres fréquents du conseil d'état, malgré les soins du châtelain et des magistrats du lieu, le peuple, me regardant tout de bon comme l'antechrist,

et voyant toutes ses clameurs inutiles, paroisoit enfin vouloir en venir aux voies de fait : déjà dans les chemins les cailloux commençoient à rouler après moi, lancés cependant encore d'un peu trop loin pour pouvoir m'atteindre. Enfin la nuit de la foire de Motiers, qui est au commencement de septembre, je fus attaqué dans ma maison, de manière à mettre en danger la vie de ceux qui l'habitoient.

A minuit, j'entendis un grand bruit dans la galerie qui réguoit sur le derrière de la maison. Une grêle de cailloux lancés contre la fenêtre et la porte qui donnoient sur cette galerie y tombèrent avec tant de fracas, que mon chien, qui conchoit dans la galerie et qui avoit commencé par aboyer, se tut de frayeur, et se sauva dans un coin, rongé et grattant les planches pour tâcher de fuir. Je me lève au bruit, j'allois sortir de ma chambre pour passer dans la cuisine, quand un caillou, lancé d'une main vigoureuse, traversa la cuisine, après en avoir cassé la fenêtre, vint ouvrir la porte de ma chambre et tomber au pied de mon lit ; de sorte que, si je m'étois pressé d'une seconde, j'avois le caillou dans l'estomac. Je jugeai que le bruit avoit été fait pour m'attirer, et le caillou lancé pour m'accueillir. Je saute dans la cuisine. Je trouve Thérèse qui s'étoit aussi levée, et qui, toute tremblante, accouroit à moi. Nous nous rangeons contre un mur hors de la direction de la fenêtre, pour éviter l'atteinte des pierres, et délibé-

rer sur ce que nous avions à faire : car sortir pour appeler du secours étoit le moyen de nous faire assommer. Heureusement la servante d'un vieux bon-homme qui logeoit au-dessous de moi, se leva au bruit, et courut appeler monsieur le châtelain dont nous étions porte à porte. Il saute de son lit, prend sa robe de chambre à la hâte, et vient à l'instant avec la garde, qui, à cause de la foire, faisoit la ronde cette nuit-là, et se trouva tout à portée. Le châtelain vit le dégât avec un tel effroi qu'il en pâlit, et, à la vue des cailloux dont la galerie étoit pleine, il s'écria : Mon Dieu ! c'est une carrière ! En visitant le bas, on trouva que la porte d'une cour de derrière avoit été forcée, et qu'on avoit tenté de pénétrer dans la maison par la galerie. En recherchant pourquoi la garde n'avoit point aperçu ou empêché le désordre, il se trouva que ceux de Motiers s'étoient obstinés à vouloir faire cette garde hors de leur rang, quoique ce fût le tour d'un autre village.

Le lendemain le châtelain envoya son rapport au conseil d'état, qui, deux jours après, lui envoya l'ordre d'informer sur cette affaire, de promettre une récompense et le secret à ceux qui dénonceroient les coupables, et de mettre en attendant, aux frais du prince, des gardes à ma maison et à celle du châtelain qui la touchoit. Le lendemain le colonel Pury, le procureur général Meuron, le châtelain Martinet, le receveur Guyenet, le trésorier d'Ivernois et son père, en un mot tout ce qu'il y avoit de gens distingués

dans le pays vinrent me voir, et réunirent leurs sollicitations pour m'engager à céder à l'orage, et à sortir au moins pour un temps d'une paroisse où je ne pouvois plus vivre en sûreté ni avec honneur. Je m'aperçus même que le châtelain, effrayé des fureurs de ce peuple forcené, et craignant qu'elles ne s'étendissent jusqu'à lui, auroit été bien aise de m'en voir partir au plus vite pour n'avoir plus l'embarras de m'y protéger, et pouvoir le quitter lui-même, comme il fit après mon départ. Je cédai donc, et même avec peu de peine, car le spectacle de la haine du peuple me causoit un déchirement de cœur que je ne pouvois plus supporter.

J'avois plus d'une retraite à choisir. Depuis le retour de madame de Verdelin à Paris, elle m'avoit parlé dans plusieurs lettres d'un M. Walpole, qu'elle appeloit milord, lequel, pris d'un grand zèle en ma faveur, me proposoit, dans une de ses terres, un asile, dont elle me faisoit les descriptions les plus agréables, entrant, par rapport au logement et à la subsistance, dans des détails qui marquoient à quel point ledit milord Walpole s'occupoit avec elle de ce projet. Milord-maréchal m'avoit toujours conseillé l'Angleterre ou l'Écosse, et m'y offroit aussi un asile dans ses terres; mais il m'en offroit un qui me tentoit beaucoup davantage à Potsdam, auprès de lui. Il venoit de me faire part d'un propos que le roi lui avoit tenu à mon sujet, et qui étoit une espèce d'invitation de m'y rendre; et

madame la duchesse de Saxe-Gotha comptoit si bien que je profiterois de cette invitation, qu'elle m'écrivit pour me presser d'aller la voir en passant, et de m'arrêter quelque temps auprès d'elle; mais j'avois un tel attachement pour la Suisse que je ne pouvois me résoudre à la quitter, tant qu'il me seroit possible d'y vivre, et je pris ce temps pour exécuter un projet dont j'étois occupé depuis quelques mois, et dont je n'ai pu parler encore pour ne pas couper le fil de mon récit.

Ce projet consistoit à m'aller établir à l'île de Saint-Pierre, domaine de l'hôpital de Berne, au milieu du lac de Biemme. Dans un pèlerinage pédestre que j'avois fait l'été précédent avec Dupérou, nous avions visité cette île, et j'en avois été tellement enchanté que je n'avois cessé depuis ce temps-là de songer aux moyens d'y faire ma demeure. Le plus grand obstacle étoit que l'île appartenoit aux Bernois qui, trois ans auparavant, m'avoient vilainement chassé de chez eux; et, outre que ma fierté pâtissoit à retourner chez des gens qui m'avoient si mal reçu, j'avois lieu de craindre qu'ils ne me laissassent pas plus en repos dans cette île qu'ils n'avoient fait à Yverdon. J'avois consulté là-dessus milord-maréchal qui, pensant comme moi, que les Bernois bien aises de me voir relégué dans cette petite île et de m'y tenir en otage pour les écrits que je pourrois être tenté de faire, avoit fait sonder là-dessus les dispositions

de leurs excellences par un M. Sturler, son ancien voisin de Colombier. M. Sturler s'adressa à plusieurs chefs de l'état, et, sur leur réponse, assura milord que les Bernois, honteux de leur conduite, ne demandoient pas mieux que de me voir domicilié dans l'île de Saint-Pierre, et de m'y laisser tranquille. Pour surcroît de précaution, avant de risquer de m'y transporter, je fis prendre de nouvelles informations par le colonel Chaillet, qui me confirma les mêmes choses; et le receveur de l'île ayant eu de ses maîtres la permission de me loger, je crus ne rien risquer d'aller m'établir chez lui, avec l'agrément tacite tant du souverain que des propriétaires; car je ne pouvois pas espérer que messieurs de Berne reconnussent ouvertement l'injustice qu'ils m'avoient faite, et péchassent ainsi contre la plus inviolable maxime de tous les souverains.

L'île de Saint-Pierre, appelée à Neufchâtel l'île de La Mothe, au milieu du lac de Biemme, a environ demi-lieue de tour; mais, dans ce petit espace, elle fournit toutes les principales productions nécessaires à la vie. Elle a des champs, des prés, des vergers, des bois, des vignes, et le tout, à la faveur d'un terrain varié et montagneux, forme une distribution d'autant plus agréable que ses parties ne se découvrant pas toutes ensemble se font valoir mutuellement, et font estimer l'île plus grande qu'elle n'est en effet. Une terrasse fort élevée forme la partie

occidentale de l'île qui regarde Gleresse et la bonne ville. On a planté cette terrasse d'une longue allée qu'on a coupée dans son milieu par un grand salon, où, durant les vendanges, on se rassemble les dimanches de tous les rivages voisins, pour danser et se réjouir. Il n'y a dans l'île qu'une seule maison, mais vaste et commode, où loge le receveur, et située dans un enfoncement qui la tient à l'abri des vents.

A cinq ou six cents pas de l'île, est, du côté du sud, une autre île beaucoup plus petite, inculte et déserte, qui paroît avoir été détachée autrefois de la grande par les orages, et ne produit parmi ses graviers que des saules et des persicaire, mais où est cependant un tertre élevé, bien gazonné et très-agréable. La forme de ce lac est un ovale presque régulier. Ses rives, moins riches que celles des lacs de Genève et de Neufchâtel, ne laissent pas de former une assez belle décoration, surtout dans la partie occidentale, qui est très-peuplée, et bordée de vignes au pied d'une chaîne de montagnes, à peu près comme à Côte-Rôtie, mais qui ne donnent pas d'aussi bon vin. On y trouve, en allant du sud au nord, le bailliage de Saint-Jean, la Bonne-Ville, Biemme et Nidau, à l'extrémité du lac; le tout entremêlé de villages très-agréables.

Tel étoit l'asile que je m'étois ménagé, et où je résolus d'aller m'établir en quittant le Val-

de-Travers (1). Ce choix étoit si conforme à mon goût pacifique, à mon humeur solitaire et paresseuse, que je le compte parmi les douces rêveries dont je me suis le plus vivement passionné. Il me sembloit que, dans cette île, je serois plus séparé des hommes, plus à l'abri de leurs outrages, plus oublié d'eux, plus livré en un mot aux douceurs du désœuvrement et de la vie contemplative. J'aurois voulu être tellement confiné dans cette île, que je n'eusse plus de commerce avec les mortels; et il est certain que je pris toutes les mesures imaginables pour me soustraire, autant qu'il étoit possible, à la nécessité d'en entretenir.

Ils'agissoit de subsister; et, tant par la cherté des denrées que par la difficulté des transports, la subsistance est chère dans cette île, où d'ailleurs on est à la discrétion du receveur. Cette difficulté fut levée par un arrangement que Dupeyrou voulut bien prendre avec moi, en se

(1) Il n'est peut-être pas inutile d'avertir que j'y laissois un ennemi particulier dans un M. du Terreaux, maire des Verrières, en très-médiocre estime dans le pays, mais qui a un frère, qu'on dit honnête homme, à Paris, dans les bureaux de M. de Saint-Florentin. Le maire l'étoit allé voir quelque temps avant mon aventure. [Les petites remarques de cette espèce, qui par elles-mêmes ne sont rien, peuvent mener dans la suite à la découverte de bien des souterrains.]

substituant à la place de la compagnie qui avoit entrepris et abandonné mon édition générale. Je lui remis tous les matériaux de cette édition. J'en fis l'arrangement et la distribution: j'y joignis l'engagement de lui remettre les mémoires de ma vie, et je le fis dépositaire généralement de tous mes papiers, avec la condition expresse de n'en faire usage qu'après ma mort, ayant à cœur d'achever tranquillement ma carrière, sans plus faire souvenir le public de moi. Au moyen de cela, la pension viagère qu'il se chargeoit de me payer suffisoit pour ma subsistance. Milord-maréchal, ayant recouvré tous ses biens, m'en avoit offert une de douze cents francs, que j'avois acceptée en la réduisant à la moitié. Il m'en voulut envoyer le capital, que je refusai, par l'embaras de le placer. Il fit passer ce capital à Dupeyrou, entre les mains de qui il est resté [et qui m'en paye la rente viagère sur le pied convenu avec le constituant]. Joignant donc mon traité avec Dupeyrou, la pension de milord-maréchal dont les deux tiers étoient reversibles à Thérèse après ma mort, et la rente de trois cents francs que j'avois sur Duchesne, je pouvois compter sur une subsistance honnête, et pour moi, et après moi pour Thérèse, à qui je laissois sept cents francs de rente, tant de la pension de Rey que de celle de milord-maréchal: ainsi je n'avois plus à craindre que le pain lui manquât non plus qu'à moi. Mais il étoit écrit que l'honneur

m'ôtéroit toutes les ressources que la fortune et mon travail mettroient à ma portée, et que je mourrois aussi pauvre que j'ai vécu. On jugera si, à moins d'être le dernier des infâmes, j'ai pu tenir des arrangements qu'on a toujours pris soin de me rendre ignominieux, en m'ôtant en même temps toute autre ressource, pour me forcer de consentir à mon déshonneur. Comment se douteroient-ils de mon choix en pareille alternative? Ils ont toujours jugé de mon cœur par les leurs.

En repos de ce côté, j'étois sans souci de tout autre. Quoique j'abandonnasse dans le monde le champ libre à mes ennemis, je laissois dans le noble enthousiasme qui avoit dicté mes écrits, et dans la constante uniformité de mes principes, un témoignage de mon âme qui répondoit à celui que toute ma conduite rendoit de mon caractère. Je n'avois pas besoin d'une autre défense contre mes vils calomniateurs. Ils pouvoient peindre sous mon nom un autre homme, mais ils ne pouvoient tromper que ceux qui vouloient être trompés. Je pouvois leur donner ma vie à épiloguer d'un bout à l'autre; j'étois sûr qu'à travers mes fautes et mes foiblesses, à travers mon inaptitude à supporter aucun joug, on trouveroit toujours un homme juste, bon, sans fiel et sans haine; prompt à reconnoître ses propres torts, plus prompt à oublier ceux d'autrui, cherchant toute sa félicité dans les passions aimantes et douces, et por-

tant en toute chose la sincérité jusqu'à l'imprudence, jusqu'au plus incroyable désintéressement.

Je prenois donc en quelque sorte congé de mon siècle et de mes contemporains, et je faisois mes adieux au monde, en me confinant dans cette île pour le reste de mes jours; car telle étoit ma résolution, et c'étoit là que je comptois exécuter enfin le grand projet de cette vie oiseuse, auquel j'avois inutilement consacré jusque alors tout le peu d'activité que le ciel m'avoit départie. Cette île alloit devenir pour moi celle de Papimanie, ce bienheureux pays où l'on dort :

On y fait plus, on n'y fait nulle chose.

Ce plus étoit tout pour moi; car depuis que j'ai perdu le sommeil je l'ai peu regretté; l'oisiveté me suffit, et, pourvu que je ne fasse rien, j'aime encore mieux rêver éveillé qu'en songe. L'âge des projets romanesques étant passé, et la fumée de la gloriole m'ayant plus étourdi que flatté, il ne me restoit plus, pour dernière espérance, que de vivre sans gêne dans un loisir éternel. C'est la vie des bienheureux dans l'autre monde, et j'en faisois désormais mon bonheur suprême dans celui-ci.

Ceux qui me reprochent tant de contradictions ne manqueront pas ici de m'en reprocher encore une. J'ai dit que l'oisiveté des cercles me les rendoit insupportables, et me voilà recher-

chant la solitude uniquement pour m'y livrer à l'oisiveté. C'est pourtant ainsi que je suis ; s'il y a là de la contradiction, elle est du fait de la nature, et non pas du mien ; mais il y en a si peu, que c'est par là précisément que je suis toujours moi. L'oisiveté des cercles est tuante, parce qu'elle est de nécessité ; celle de la solitude est charmante, parce qu'elle est libre et de volonté. Dans une compagnie, il m'est cruel de ne rien faire, parce que j'y suis forcé. Il faut que je reste là cloué sur ma chaise ou debout, planté comme un piquet, sans remuer ni pied ni patte, n'osant ni courir, ni sauter, ni chanter, ni crier, ni gesticuler quand j'en ai envie, n'osant pas même rêver ; ayant à la fois tout l'ennui de l'oisiveté et tout le tourment de la contrainte ; obligé d'être attentif à toutes les sottises qui se disent et à tous les compliments qui se font, et de fatiguer incessamment ma Minerve pour ne pas manquer de placer à mon tour mon rébus et ma menterie. Et vous appelez cela de l'oisiveté ! c'est un travail de forçat.

L'oisiveté que j'aime n'est pas celle d'un faînéant qui reste là les bras croisés dans une inaction totale, et ne pense pas plus qu'il n'agit. C'est à la fois celle d'un enfant qui est sans cesse en mouvement pour ne rien faire, et celle d'un radoteur dont la tête bat la campagne sitôt que ses bras sont en repos. J'aime à m'occuper sans cesse à faire des riens ; à commencer cent choses, et à n'en achever aucune ; à aller et venir comme

la tête me chante ; à changer à chaque instant de projet ; à suivre une mouche dans toutes ses allures ; à vouloir déraciner un rocher ; à entreprendre sans crainte un travail de dix ans, et à l'abandonner au bout de dix minutes ; à muser enfin toute la journée sans ordre et sans suite, et à ne suivre en toute chose que le caprice du moment.

La botanique, telle que je l'ai toujours considérée, et telle qu'elle commençoit à devenir passion pour moi, étoit précisément une étude oiseuse, propre à remplir tout le vide de mes loisirs, sans y laisser place au délire de l'imagination, ni à l'ennui d'un désœuvrement total. Errer nonchalemment dans les bois et dans la campagne, prendre machinalement çà et là tantôt une fleur, et tantôt une autre, brouter mon foin presque au hasard, observer mille et mille fois les mêmes choses, et toujours avec le même intérêt, parce que je les oubliais toujours, étoit de quoi passer l'éternité sans pouvoir m'ennuyer un moment. Quelque élégante, quelque admirable, quelque diverse que soit la structure des végétaux, elle ne frappe pas assez un œil ignorant pour l'intéresser. Cette constante analogie, et pourtant cette variété prodigieuse qui règne dans leur organisation, ne transporte que ceux qui ont déjà quelque idée du système végétal. Les autres n'ont, à l'aspect de tous ces trésors de la nature, qu'une admiration stupide et monotone. Ils ne voient rien en détail, parce qu'ils

ne savent pas même ce qu'il faut regarder, et ils ne voient pas non plus l'ensemble, parce qu'ils n'ont aucune idée de cette chaîne de rapports et de combinaisons qui accable de ses merveilles l'esprit de l'observateur. J'étois, et mon défaut de mémoire me devoit tenir toujours dans cet heureux point d'en savoir assez peu pour que tout me fût nouveau, et assez pour que tout me fût sensible. Les divers sols dans lesquels l'île, quoique petite, étoit partagée, m'offroient une suffisante variété de plantes pour l'étude ou plutôt l'amusement de toute ma vie. Je n'y voulois pas laisser un poil d'herbe sans un examen particulier, et je m'arrangeois déjà pour faire, avec un recueil immense d'observations curieuses, la *Flora Petrusularis*.

Je fis venir Thérèse avec mes livres et mes effets. Nous nous mîmes en pension chez le receveur de l'île. Sa femme avoit à Nidau des sœurs qui la venoient voir tour à tour, et qui faisoient à Thérèse une compagnie. Je fis là l'essai d'une douce vie dans laquelle j'aurois voulu passer la mienne, et dont le goût que j'y pris ne servit qu'à me faire mieux sentir l'amertume de celle qui devoit si promptement y succéder.

J'ai toujours aimé l'eau passionnément, et sa vue me jette dans une rêverie délicate, quoique souvent sans objet déterminé. Je ne manquois point à mon lever, lorsqu'il faisoit beau, de courir humer sur la terrasse l'air salubre et frais du matin, et planer des yeux sur l'horizon

de ce beau lac, dont les rives et les montagnes qui le bordent enchantoient ma vue. Je ne trouve point de plus digne hommage à la Divinité que cette admiration muette qu'excite la contemplation de ses œuvres, et ne s'exprime point par des actes développés. Je comprends comment les habitants des villes, qui ne voient que des murs et des rues, ont peu de foi; mais je ne puis comprendre comment des campagnards, et surtout des solitaires, peuvent n'en point avoir. Comment leur âme ne s'élève-t-elle pas cent fois le jour avec extase à l'auteur des merveilles qui les frappent? Pour moi, c'est surtout à mon lever, affaîssé par mes insomnies, qu'une longue habitude me porte à cette élévation de cœur qui n'impose point la fatigue de penser. Mais il faut pour cela que mes yeux soient frappés du ravissant spectacle de la nature. Dans ma chambre, je prie plus rarement et plus sèchement; mais, à l'aspect d'un beau paysage, je me sens ému sans pouvoir dire de quoi. J'ai lu qu'un saint évêque, dans la visite de son diocèse, trouva une vieille femme qui, pour toute prière, ne savoit dire que *O!* et lui dit: Bonne mère, continuez de prier toujours ainsi; votre prière vaut mieux que les nôtres. Cette meilleure prière est aussi la mienne.

Après le déjeuner, je me hâtois d'écrire en rechignant quelques malheureuses lettres, aspirant avec ardeur au moment de n'en plus écrire du tout. Je tracassois quelques moments autour

de mes livres et papiers, pour les déballer et arranger plutôt que pour les lire; et cet arrangement, qui devoit pour moi l'œuvre de Pénélope, me donnoit le plaisir de muser quelques moments, après quoi je m'en ennuyois et le quittois pour passer les trois ou quatre heures qui me restoit de la matinée à l'étude de la botanique, et surtout du système de Linnæus, pour lequel je pris une passion dont jamais je n'ai pu bien me guérir, même après en avoir senti le vide. Ce grand observateur est à mon gré le seul avec Ludwig qui ait vu jusqu'ici la botanique en naturaliste et en philosophe; mais il l'a trop étudiée dans les herbiers et dans des jardins, et pas assez dans la nature elle-même. Pour moi, qui prenois pour jardin l'île entière, sitôt que j'avois besoin de faire ou vérifier quelque observation, je courois dans les bois ou dans les prés, mon livre sous le bras: là, je me couchois par terre auprès de la plante en question; et cette méthode m'a beaucoup servi pour connoître les végétaux dans leur état naturel, avant qu'ils aient été cultivés et dénaturés par la main des hommes. On dit que Fagon, premier médecin de Louis XIV, qui nommoit et connoissoit parfaitement toutes les plantes du Jardin royal, étoit d'une telle ignorance dans la campagne, qu'il n'y reconnoissoit plus rien. Je suis précisément le contraire. Je connois quelque chose à l'ouvrage de la nature, mais rien à celui du jardinier.

Pour les après-dînées, je les livrois totalement à mon humeur oiseuse et nonchalante, et à suivre sans règle l'impulsion du moment. Souvent, quand l'air étoit calme, j'allois immédiatement en sortant de table me jeter seul dans un petit bateau, que le receveur m'avoit appris à mener avec une seule rame; je m'avançois en pleine eau. Le moment où je dérisois me donnoit une joie qui alloit jusqu'au tressaillement, et dont il m'est impossible de dire ni de bien comprendre la cause, [si ce n'étoit peut-être une félicitation secrète d'être en cet état hors de l'atteinte des méchants]. J'errois ensuite seul dans ce lac, approchant quelquefois du rivage, mais n'y abordant jamais. Souvent laissant aller mon bateau tout-à-fait à la merci de l'air et de l'eau, je me livrois à des rêveries sans objet, et qui, pour être stupides, n'en étoient pas moins délicieuses. [Je m'écriois parfois avec attendrissement: O nature! ô ma mère! me voici sous ta seule garde; il n'y a point ici d'homme adroit et fourbe qui s'interpose entre toi et moi. Je m'éloignois ainsi jusqu'à demi-lieu de terre; j'aurois voulu que ce lac eût été l'océan.] Cependant, pour complaire à mon chien, qui n'aimoit pas autant que moi les stations sur l'eau, je suivois d'ordinaire un but de promenade, c'étoit d'aller débarquer à la petite île, de m'y promener une heure ou deux, ou de m'étendre au sommet du tertre sur le gazon, pour m'assouvir du plaisir d'admirer le lac et ses environs, pour

examiner et disséquer toutes les herbes qui se trouvoient à ma portée, et pour me bâtir, comme un autre Robinson, une demeure imaginaire dans cette petite île. Je m'affectionnai fortement à cette butte. Quand j'y pouvois mener promener Thérèse avec la receveuse et ses sœurs, comme j'étois fier d'être leur pilote et leur guide ! Nous y portâmes en pompe des lapins pour la peupler. Autre fête pour Jean-Jacques. Cette petite peuplade me rendit la petite île encore plus intéressante. J'y allois plus souvent et avec plus de plaisir depuis ce temps-là, pour rechercher des traces du progrès des nouveaux habitants.

A ces amusements, j'en joignis un qui me rappeloit la douce vie des Charmettes, et auquel la saison m'invitoit particulièrement. C'étoit un détail de soins rustiques pour la récolte des légumes et des fruits, et que nous nous faisons une fête, Thérèse et moi, de partager avec la receveuse et sa famille. Je me souviens qu'un Bernois, nommé M. Kirkebergher, m'étant venu voir, me trouva perché sur un grand arbre, un sac attaché autour de ma ceinture, et déjà si plein de pommes, que je ne pouvois plus me remuer. Je ne fus pas fâché de cette rencontre et de quelques autres pareilles. J'espérois que les Bernois, témoins de l'emploi de mes loisirs, ne songeroient plus à en troubler la tranquillité, et me laisseroient en paix dans ma solitude. J'aurois bien mieux aimé y être confiné

par leur volonté que par la mienne : j'aurois été plus assuré de n'y point voir troubler mon repos.

Me voici encore réduit à l'un de ces aveux sur lesquels je suis sûr d'avance de l'incrédulité des lecteurs, obstinés à juger toujours de moi par eux-mêmes, quoiqu'ils aient été forcés de voir, dans tout le cours de ma vie, mille affections internes qui ne ressembloient point aux leurs. Ce qu'il y a de plus bizarre est qu'en me refusant tous les sentiments bons ou indifférents qu'ils n'ont pas, ils ne font aucune difficulté de m'en prêter de si mauvais qu'ils ne sauroient même entrer dans un cœur d'homme; ils trouvent tout simple de me mettre en contradiction même avec la nature, et de faire de moi un monstre tel qu'il n'en peut exister. Rien d'absurde ne leur paroît incroyable pourvu qu'il tende à me noircir; ils ne s'arment d'incrédulité contre ce qui est extraordinaire que lorsqu'il n'est pas criminel.

Mais, quoi qu'ils en puissent croire ou dire, je n'en continuerai pas moins de rapporter fidèlement ce que fut, fit, et pensa J.-J. Rousseau, sans expliquer ni justifier la singularité de ses sentiments et de ses idées, ni rechercher si d'autres ont pensé comme lui. Je pris tant de goût à l'habitation de l'île Saint-Pierre, et son séjour me convenoit si parfaitement, qu'à force d'inscrire tous mes desirs dans cette île, je m'en fis un de n'en sortir jamais. Les visites que j'a-

vois à rendre au voisinage, les courses qu'il me faudroit faire à Neufchâtel, à Bienne, à Yverdun, à Nidau, fatiguoient déjà mon imagination; un jour à passer hors de l'île me paroissoit retranché de mon bonheur; et sortir de l'enceinte de ce lac étoit pour moi sortir de mon élément. D'ailleurs l'expérience du passé m'avoit rendu craintif. Il suffisoit que quelque bien flattât mon cœur pour que je dusse m'attendre à le perdre, et l'ardent désir de finir mes jours dans cette île étoit inséparable de la crainte d'être forcé d'en sortir. J'avois pris l'habitude d'aller les soirs m'asseoir sur la grève, surtout quand le lac étoit agité. Je sentois un plaisir singulier à voir les flots se briser à mes pieds; je m'en faisois l'image du tumulte du monde et de la paix de mon habitation, et je m'attendrissois quelquefois à cette douce idée, au point de sentir des larmes couler de mes yeux. Ce repos, dont je jouissois avec passion, n'étoit troublé que par l'inquiétude de le perdre; mais cette inquiétude alloit au point d'en altérer toute la douceur. Je sentois ma situation si précaire, que je n'osois y compter. Ah! que je changerois volontiers, me disois-je, la liberté de sortir d'ici, dont je ne me soucie point, avec l'assurance d'y pouvoir rester toujours! Au lieu de n'y être que par grâce, que n'y suis-je par force! Ceux qui ne font que m'y souffrir peuvent à chaque instant m'en chasser; [et puis-je espérer que mes persécuteurs, m'y voyant heureux, m'y laissent continuer de l'être?

Ah!] c'est peu qu'on me permette d'y vivre, je voudrois qu'on m'y condamnât; et je voudrois être contraint d'y rester, pour ne l'être pas d'en sortir. Je jetois un œil d'envie sur l'heureux Micheli Ducret, qui, tranquille au château d'Arberg, n'avoit eu qu'à vouloir être heureux pour l'être. Enfin, à force de me livrer à ces réflexions, et aux pressentiments inquiétants des nouveaux orages toujours prêts à fondre sur moi, j'en vins à désirer, mais avec une ardeur incroyable, qu'au lieu de tolérer seulement mon habitation dans cette île, on me la donnât pour prison perpétuelle; et je puis jurer que s'il n'eût tenu qu'à moi de m'y faire condamner je l'aurois fait avec la plus grande joie, préférant mille fois la nécessité d'y passer le reste de ma vie au danger d'en être expulsé.

Cette crainte ne demeura pas long-temps vaine: au moment où je m'y attendois le moins, je reçus une lettre de M. le bailli de Nidau, dans le gouvernement duquel étoit l'île de Saint-Pierre, par laquelle il m'intimoit, de la part de leurs excellences, l'ordre de sortir de l'île et de leurs états. Je crus rêver en la lisant. Rien de moins naturel, rien de moins raisonnable, de moins prévu même, qu'un pareil ordre; car j'avois plutôt regardé mes secrets pressentiments comme les inquiétudes d'un homme effarouché par ses malheurs, que comme une prévoyance qui pût avoir le moindre fondement. Les mesures que j'avois prises pour m'assurer de l'agré-

ment tacite du souverain, la tranquillité avec laquelle on m'avoit laissé faire mon établissement, les visites de plusieurs Bernois, et du bailli de Nidau lui-même, qui m'avoit comblé d'amitié et de prévenances, la rigueur de la saison, dans laquelle il étoit barbare d'expulser un homme infirme, tout me fit croire, avec beaucoup de gens, qu'il y avoit quelque malentendu dans cet ordre, et que les malintentionnés avoient pris après le temps des vendanges et de l'inféquence du sénat pour me porter brusquement ce coup.

Si j'avois écouté ma première indignation, je serois parti sur-le-champ. Mais où aller? Que devenir à l'entrée de l'hiver, sans but, sans préparatif, sans conducteur, sans voiture? A moins de laisser tout à l'abandon, mes papiers, mes effets, toutes mes affaires, il me falloit un temps pour y pourvoir, et il n'étoit pas dit dans l'ordre si on m'en laissoit ou non. La continuité des malheurs commençoit d'altérer mon courage. Pour la première fois je sentis ma fierté naturelle fléchir sous le joug de la nécessité; et, malgré les murmures de mon cœur, il fallut m'abaisser à demander un délai. C'étoit à M. de Graffenried, qui m'avoit envoyé l'ordre, que je m'adressai pour le faire interpréter. Sa lettre portoit une très-vive improbation de ce même ordre, qu'il ne m'intimoit qu'avec le plus vif regret; et les témoignages de douleur et d'estime dont elle étoit remplie me sembloient autant

d'invitations bien douces de lui parler à cœur ouvert; je le fis. Je ne doutois même pas que ma lettre ne fit ouvrir les yeux à ces hommes iniques sur leur barbarie, et que, si l'on ne révoquoit pas un ordre si cruel, on ne m'accordât du moins un délai raisonnable et peut-être l'hiver entier, pour me préparer à la retraite et pour en choisir le lieu.

En attendant la réponse, je me mis à réfléchir sur ma situation et à délibérer sur le parti que j'avois à prendre. Je vis tant de difficultés de toutes parts, le chagrin m'avoit si fort affecté, et ma santé en ce moment étoit si mauvaise, que je me laissai tout-à-fait abattre, et que l'effet de mon découragement fut de m'ôter le peu de ressources qui pouvoient me rester dans l'esprit, pour tirer le meilleur parti possible de ma triste situation. En quelque asile que je pusse me réfugier, je ne pouvois me soustraire à aucune des deux manières qu'on avoit prises de m'expulser: l'une, en soulevant contre moi la populace par des manœuvres souterraines; l'autre, en me chassant à force ouverte, sans en dire aucune raison. Je ne pouvois donc compter sur aucune retraite assurée, à moins de l'aller chercher plus loin que mes forces et la saison ne sembloient me le permettre. Tout cela me ramenant à l'idée dont je venois de m'occuper, j'osai désirer et proposer qu'on voulût plutôt disposer de moi dans une captivité perpétuelle, que de me faire errer incessamment

sur la terre en m'expulsant successivement de tous les asiles que j'aurois choisis. Deux jours après ma première lettre, j'en écrivis une seconde à M. de Graffenried, pour le prier d'en faire la proposition à leurs excellences. La réponse de Berne à l'une et à l'autre fut un ordre congu dans les termes les plus durs de sortir de l'île et de tout le territoire médiat et immédiat, dans l'espace de vingt-quatre heures, et de n'y rentrer jamais, sous les plus grièves peines.

Ce moment fut affreux. Je me suis trouvé souvent dans de pires angoisses, jamais dans un plus grand embarras. Mais ce qui m'affligea le plus, fut d'être forcé de renoncer au projet qui m'avoit fait désirer de passer l'hiver dans l'île. Il est temps de rapporter l'anecdote fatale qui a mis le comble à mes désastres, et qui a entraîné dans ma ruine un peuple infortuné, dont les naissantes vertus promettoient déjà d'égalier un jour celles de Sparte et de Rome.

J'avois parlé des Corses dans le *Contrat social* comme d'un peuple neuf, le seul de l'Europe qui ne fût pas usé pour la législation; et j'avois marqué la grande espérance qu'on devoit avoir d'un tel peuple, s'il avoit le bonheur de trouver un sage instituteur. Mon ouvrage fut lu par quelques Corses qui furent sensibles à la manière dont je parlois d'eux, et le cas où ils se trouvoient de travailler à l'établissement de leur république fit songer à leurs chefs à me demander mes idées sur cet important ouvrage.

Un M. Buttafuoco, d'une des premières familles du pays, et capitaine en France dans Royal-Italien, m'écrivit à ce sujet plusieurs lettres, et me fournit beaucoup de pièces que je lui avois demandées pour me mettre au fait de l'histoire de la nation et de l'état du pays. M. Paoli m'écrivit aussi plusieurs fois, et, quoique je sentisse une pareille entreprise au-dessus de mes forces, je crus ne pouvoir les refuser pour concourir à une si grande et belle œuvre, lorsque j'aurois pris toutes les instructions dont j'avois besoin pour cela. Ce fut dans ce sens que je répondis à l'un et à l'autre, et cette correspondance continua jusqu'à mon départ.

Précisément dans le même temps j'appris que la France envoyoit des troupes en Corse, et qu'elle avoit fait un traité avec les Gênois. Ce traité, cet envoi de troupes, m'inquiétèrent; et, sans m'imaginer encore avoir aucun rapport à tout cela, je jugeois impossible et ridicule de travailler à un ouvrage qui demande un aussi profond repos que l'institution d'un peuple, au moment où il alloit peut-être être subjugué. Je ne cachai pas mes inquiétudes à M. Buttafuoco, qui me rassura par la certitude que, s'il y avoit dans ce traité des choses contraires à la liberté de sa nation, un aussi bon citoyen que lui ne resteroit pas, comme il faisoit, au service de France. En effet, son zèle pour la législation des Corses, et ses étroites liaisons avec M. Paoli, ne pouvoient me laisser aucun soupçon sur son

compte; et quand j'appris qu'il faisoit de fréquents voyages à Versailles et à Fontainebleau, et qu'il avoit des relations avec M. de Choiseul, je n'en conclus autre chose sinon qu'il avoit sur les véritables intentions de la cour de France des sûretés qu'il me laissoit entendre, mais sur lesquelles il ne vouloit pas s'expliquer ouvertement par lettres.

Tout cela me rassuroit en partie. Cependant, ne comprenant rien à cet envoi de troupes françaises, et ne pouvant raisonnablement penser qu'elles fussent là pour protéger la liberté des Corses, qu'ils étoient bien en état de défendre seuls contre les Génois, je ne pouvois me tranquilliser parfaitement ni me mêler tout de bon de la législation proposée, jusqu'à ce que j'eusse des preuves solides que tout cela n'étoit pas un jeu pour se moquer de moi. J'aurois extrêmement désiré une entrevue avec M. Buttafuoco; c'étoit le seul moyen d'en tirer les éclaircissements dont j'avois besoin. Il me la fit espérer un moment, et je l'attendois avec la plus grande impatience. Pour lui, je ne sais s'il en avoit véritablement le projet; mais, quand il l'auroit eu, mes désastres m'auroient empêché d'en profiter.

Plus je méditois sur l'entreprise proposée, plus j'avançois dans l'examen des pièces que j'avois reçues, et plus je sentois la nécessité d'étudier de près, et le peuple qu'il s'agissoit d'instituer, et le sol qu'il habitoit, et tous les

rapports par lesquels il lui falloit approprier cette institution. Je sentis qu'il m'étoit impossible d'acquérir de loin toutes les lumières nécessaires pour me guider. Je l'écrivis à M. Buttafuoco; il le sentit lui-même: et si je ne formai pas précisément la résolution de passer en Corse, je m'occupai beaucoup des moyens de faire ce voyage. J'en parlai à M. Dastier, qui ayant autrefois servi dans cette île, sous M. de Maillebois, devoit la connoître. Il n'épargna rien pour me détourner de ce dessein; et j'avoue que la peinture affreuse qu'il me fit des Corses et de leur pays refroidit beaucoup le désir que j'avois d'aller vivre au milieu d'eux.

Mais quand les persécutions de Motiers me firent songer à quitter la Suisse, ce désir se ranima par l'espoir de trouver enfin chez ces insulaires le repos qu'on ne me laissoit nulle part. Une chose seulement m'effarouchoit sur ce voyage; c'étoit l'inaptitude et l'aversion que j'eus toujours pour la vie active à laquelle j'allois être condamné. Fait pour méditer à loisir dans la solitude, je ne l'étois point pour parler, agir, traiter d'affaires avec les hommes. La nature, qui m'avoit donné le premier talent, m'avoit refusé l'autre. Cependant je sentois que, même sans prendre part directement aux affaires publiques, je serois nécessité, sitôt que je serois en Corse, de me livrer à l'empressement du peuple, et de conférer très-souvent avec les chefs. L'objet même de mon voyage

exigeoit qu'au lieu de chercher la retraite, je cherchasse, au sein de la nation, les lumières dont j'avois besoin. Il étoit clair que je ne pourrois plus disposer de moi-même, et qu'entraîné malgré moi dans un tourbillon pour lequel je n'étois point né j'y mènerois une vie toute contraire à mon goût, et ne m'y montrerois qu'à mon désavantage. Je prévoyois que, soutenant mal par ma présence l'opinion de capacité qu'avoient pu leur donner mes livres, je me décréditerois chez les Corses, et perdrois, autant à leur préjudice qu'au mien, la confiance qu'ils m'avoient donnée, et sans laquelle je ne pouvois faire avec succès l'œuvre qu'ils attendoient de moi. J'étois sûr qu'en sortant ainsi de ma sphère je leur deviendrois inutile, et me rendrois malheureux.

Tourmenté, battu d'orages de toute espèce, fatigué de voyages et de persécutions depuis plusieurs années, je sentoais vivement le besoin du repos, dont mes barbares ennemis s'étoient fait un jeu de me priver; je soupirois après cette aimable oisiveté, après cette douce quiétude d'esprit et de corps que j'avois tant convoitée, et à laquelle, revenu des chimères de l'amour et de l'amitié, mon cœur bernoit sa félicité suprême. Je n'envisageois qu'avec effroi les travaux que j'allois entreprendre, la vie tumultueuse à laquelle j'allois me livrer; et si la grandeur, la beauté, l'utilité de l'objet animoient mon courage, l'impossibilité de payer de ma personne

avec succès me l'ôtoit absolument. Vingt ans de méditation profonde à part moi m'auroient moins coûté que six mois d'une vie active au milieu des hommes et des affaires, et certain d'y mal réussir.

Je m'avisai d'un expédient qui me parut propre à tout concilier. Poursuivi dans tous mes refuges par les menées souterraines de mes secrets persécuteurs, et ne voyant plus que la Corse où je pusse espérer, pour mes vieux jours, le repos qu'ils ne vouloient me laisser nulle part, je résolus de m'y rendre avec les directions de Buttafuoco, aussitôt que j'en aurois la possibilité; mais, pour y vivre tranquille, de renoncer, du moins en apparence, au travail de la législation, et de me borner, pour payer en quelque sorte à mes hôtes leur hospitalité, à écrire sur les lieux leur histoire, sauffa prendre sans bruit les instructions nécessaires pour leur devenir plus utiles après le départ des troupes françoises, si je voyois jour à y réussir. En commençant ainsi par ne m'engager à rien, j'espérois être en état de méditer en secret et plus à mon aise un plan qui pût leur convenir, et cela, sans renoncer beaucoup à ma chère solitude, ni prendre un genre de vie qui me mettoit au supplice, et dont je n'avois pas le talent.

Mais ce voyage dans ma situation n'étoit pas une chose aisée à exécuter. A la manière dont M. Dastier m'avoit parlé de la Corse, je n'y devois trouver des plus simples commodités de la

vie que celles que j'y porterois : linge , habits , vaisselle , batterie de cuisine , papier , livres , il falloit tout porter avec soi. Pour m'y transplanter avec ma gouvernante , il falloit franchir les Alpes , et , dans un trajet de deux cents lieues , traîner à ma suite tout un bagage ; il falloit trouver le passage libre à travers les états de plusieurs souverains ; et , sur le ton donné par toute l'Europe , je devois naturellement m'attendre , après mes malheurs , à trouver partout des obstacles et à voir chacun se faire un honneur de m'accabler de quelque nouvelle disgrâce , et violer avec moi tous les droits des gens et de l'humanité. Les frais immenses , les fatigues , les risques d'un pareil voyage , m'obligeoient d'en prévoir d'avance et d'en bien peser toutes les difficultés. L'idée de me trouver enfin seul , sans ressource , et loin de toutes mes connoissances , à la merci de ce peuple féroce et demi-sauvage , tel que me le dépeignoit M. Dastier , étoit bien propre à me faire rêver sur une résolution pareille avant de l'exécuter. Je désirai passionnément une entrevue avec Buttafuoco pour conférer avec lui sur tout cela ; et comme il m'en avoit donné l'espérance , j'attendois qu'il la remplît pour prendre tout-à-fait mon parti.

Tandis que je balançois ainsi , vinrent les persécutions de Motiers , qui me forcèrent à la retraite. Je n'étois pas prêt pour un long voyage , bien moins encore pour celui de Corse. J'attendois des nouvelles de Buttafuoco ; je me réfugiai

dans l'île de Saint-Pierre , d'où je fus chassé à l'entrée de l'hiver , comme j'ai dit ci-devant. Les Alpes couvertes de neige rendoient alors pour moi cette émigration impraticable , [surtout avec la précipitation qu'on me prescrivoit. Il est vrai que l'extravagance d'un pareil ordre le rendoit impossible à exécuter : car du milieu de cette solitude enfermée au milieu des eaux , n'ayant que vingt-quatre heures depuis l'intimation de l'ordre pour me préparer au départ , pour trouver bateaux et voitures pour sortir de l'île et de tout le territoire ; quand j'aurois eu des ailes , j'aurois eu peine à pouvoir obéir. Je l'écrivis à monsieur le bailli de Nidau , en répondant à sa lettre ; et je m'empressai de sortir de ce pays d'iniquité. Voilà comment] il fallut renoncer à mon projet chéri. N'ayant pu , dans mon découragement , obtenir qu'on disposât de moi , sur l'invitation de milord-maréchal , je me déterminai pour le voyage de Berlin , laissant Thérèse hiverner à l'île de Saint-Pierre , avec mes effets et mes livres , et mettant mes papiers en dépôt dans les mains de M. Dupeyrou. [Je fis une telle diligence (1) , que , dès le

(1) Tout ce qui est enfermé entre deux crochets , depuis ces mots , *Je fis une telle diligence* , etc. , jusqu'à ceux-ci , *marquant mon nouveau désastre* , ne se trouve point dans le manuscrit autographe , dans lequel , après ces mots , *dans les mains de*

lendemain matin, je partis de l'île et me rendis à Bienne encore avant midi. Peu s'en fallut que je n'y terminasse mon voyage, par un incident dont le récit ne doit pas être omis.

Sitôt que le bruit s'étoit répandu que j'avois ordre de quitter mon asile, j'eus une affluence de visites du voisinage, et surtout de Bernois qui venoient avec la plus détestable fausseté, me flagorner, m'adoucir, et me protester qu'on avoit pris le moment des vacances et de l'inféquence du sénat pour minuter et m'intimer cet ordre, contre lequel, disoient-ils, tout le Deux-cent fut indigné. Parmi ce tas de consolateurs, il en vint quelques-uns de la ville de Bienne, petit état libre, enclavé dans celui de Berne, et entre autres un jeune homme, appelé Wildremet, dont la famille tenoit le premier rang, et avoit le principal crédit dans cette petite ville. Wildremet me conjura vivement, au nom de ses concitoyens, de choisir ma retraite au milieu d'eux, m'assurant qu'ils désiroient avec empressement de m'y recevoir, qu'ils se feroient une gloire et un devoir de m'y faire oublier les persécutions que j'avois souffertes; que je n'avois à craindre chez eux aucune influence des Bernois, que Bienne étoit une ville libre, qui ne recevoit des lois de personne, et que tous les

M. Dupeyron, on lit de suite ceux-ci (de la page 516), On verra dans ma troisième partie, etc.

citoyens étoient unanimement déterminés à n'écouter aucune sollicitation qui me fût contraire.

Wildremet, voyant qu'il ne m'ébranloit pas, se fit appuyer de plusieurs autres personnes, tant de Bienne et des environs que de Berne même, et entre autres, du même Kirkebergher, dont j'ai parlé, qui m'avoit recherché depuis ma retraite en Suisse, et que ses talents et ses principes me rendoient intéressants. Mais des sollicitations moins prévues et plus prépondérantes furent celles de M. Barthès, secrétaire d'ambassade de France, qui vint me voir avec Wildremet, m'exhorta fort de me rendre à son invitation, et m'étonna par l'intérêt vif et tendre qu'il paroissoit prendre à moi. Je ne connoissois point du tout M. Barthès; cependant je le voyois mettre à ses discours la chaleur, le zèle de l'amitié; et je voyois qu'il lui tenoit véritablement au cœur de me persuader de m'établir à Bienne. Il me fit l'éloge le plus pompeux de cette ville et de ses habitants, avec lesquels il se montroit si intimement lié, qu'il les appela plusieurs fois devant moi ses patrons et ses pères.

Cette démarche de Barthès me dérouta dans toutes mes conjectures. J'avois toujours soupçonné M. de Choiseul d'être l'auteur caché de toutes les persécutions que j'éprouvois en Suisse. La conduite du résident de France à Genève, celle de l'ambassadeur à Soleure, ne confirmoient que trop ces soupçons; je voyois la

France influer en secret sur tout ce qui m'arrivoit à Berne, à Genève, à Neuschâtel; et je ne croyois avoir en France aucun ennemi puissant que le seul duc de Choiseul. Que pouvois-je donc penser de la visite de Barthès, et du tendre intérêt qu'il paroïssoit prendre à mon sort? Mes malheurs n'avoient pas encore détruit cette confiance naturelle à mon cœur, et l'expérience ne m'avoit pas encore appris à voir partout des embûches sous les caresses. Je cherchois avec surprise la raison de cette bienveillance de Barthès; je n'étois pas assez sot pour croire qu'il fit cette démarche de son chef; j'y voyois une publicité, et même une affectation qui marquoit une intention cachée; et j'étois bien éloigné d'avoir jamais trouvé dans tous ces petits agents subalternes, cette intrépidité généreuse qui, dans un poste semblable, avoit souvent fait bouillonner mon cœur.

J'avois autrefois un peu connu le chevalier de Beauteville chez M. de Luxembourg; il m'avoit témoigné quelque bienveillance; depuis son ambassade, il m'avoit encore donné quelques signes de souvenir, et m'avoit même fait inviter à l'aller voir à Soleure, invitation dont, sans m'y rendre, j'avois été touché, n'ayant pas accoutumé d'être traité si honnêtement par des gens en place. Je présimai que M. de Beauteville, forcé de suivre ses instructions en ce qui regardoit les affaires de Genève, me plaignant cependant dans mes malheurs, m'avoit ménagé, par des

soins particuliers, cet asile de Bienne pour y pouvoir vivre tranquille sous ses auspices. Je fus sensible à cette attention, mais sans en vouloir profiter; et, déterminé tout-à-fait au voyage de Berlin, j'aspirois avec ardeur au moment de rejoindre milord-maréchal, persuadé que ce n'étoit plus qu'auprès de lui que je trouverois un vrai repos et un bonheur durable.

A mon départ de l'île, Kirkebergher m'accompagna jusqu'à Bienne. J'y trouvai Wildremet et quelques autres Biennois qui m'attendoient à la descente du bateau. Nous dinâmes tous ensemble à l'auberge; et, en y arrivant, mon premier soin fut de faire chercher une chaise, voulant partir dès le lendemain matin. Pendant le dîner, ces messieurs reprirent leurs instances pour me retenir parmi eux, et cela avec tant de chaleur et des protestations si touchantes que, malgré toutes mes résolutions, mon cœur, qui n'a jamais su résister aux caresses, se laissa émouvoir aux leurs: sitôt qu'ils me virent ébranlé, ils redoublèrent si bien leurs efforts, qu'enfin je me laissai vaincre, et consentis de rester à Bienne, au moins jusqu'au printemps prochain.

Aussitôt Wildremet se pressa de me pourvoir d'un logement, et me vanta comme une trouvaille une vilaine petite chambre sur un derrière au troisième étage, donnant sur une cour, où j'avois pour régal l'étalage des peaux puantes d'un chamoiseur. Mon hôte étoit un petit homme de basse mine et passablement fripon, que j'ap-

pris le lendemain être débauché, joueur, et en fort mauvais prédicament dans le quartier; il n'avoit ni femme ni enfants, ni domestiques; et tristement reclus dans ma chambre solitaire, j'étois, dans le plus riant pays du monde, logé de manière à périr de mélancolie en peu de jours. Ce qui m'affecta le plus, malgré tout ce qu'on m'avoit dit de l'empressement des habitants à me recevoir, fut de n'apercevoir, en passant dans les rues, rien d'honnête envers moi dans leurs manières, ni d'obligeant dans leurs regards. J'étois pourtant tout déterminé à rester là, quand j'appris, vis, et sentis même dès le jour suivant qu'il y avoit dans la ville une fermentation terrible à mon égard; plusieurs empressés vinrent obligamment m'avertir qu'on devoit dès le lendemain me signifier, le plus durement qu'on pourroit, un ordre de sortir sur-le-champ de l'état, c'est-à-dire de la ville. Je n'avois personne à qui me confier; tous ceux qui m'avoient retenu s'étoient éparpillés. Wildremet avoit disparu, je n'entendis plus parler de Barthès, et il ne parut pas que sa recommandation m'eût mis en grande faveur auprès des patrons et des pères qu'il s'étoit donnés devant moi. Un M. de Vau-Travers, Bernois, qui avoit une jolie maison proche la ville, m'y offrit cependant un asile, espérant, me dit-il, que j'y pourrois éviter d'être lapidé. L'avantage ne me parut pas assez flatteur pour me tenter de prolonger mon séjour chez ce peuple hospitalier.

Cependant ayant perdu trois jours à ce retard, j'avois déjà passé de beaucoup les vingt-quatre heures que les Bernois m'avoient données pour sortir de tous leurs états, et je ne laissois pas, connoissant leur dureté, d'être en quelque peine sur la manière dont ils me les laisseroient traverser, quand M. le bailli de Nidau vint tout à propos me tirer d'embarras. Comme il avoit hautement improuvé le violent procédé de leurs excellences, il crut dans sa générosité me devoir un témoignage public qu'il n'y prenoit aucune part, et ne craignit pas de sortir de son bailliage pour venir me faire une visite à Biemme. Il vint la veille de mon départ; et, loin de venir incognito, il affecta même du cérémonial, vint *in fiocchi* dans son carrosse avec son secrétaire, et m'apporta un passe-port en son nom pour traverser l'état de Berne à mon aise et sans crainte d'être inquiété. La visite me toucha plus que le passe-port. Je n'y aurois guère été moins sensible quand elle auroit eu pour objet un autre que moi. Je ne connois rien de si puissant sur mon cœur qu'un acte de courage fait à propos en faveur du foible injustement opprimé.

Enfin, après m'être avec peine procuré une chaise, je partis le lendemain matin de cette terre homicide, avant l'arrivée de la députation dont on devoit m'honorer, avant même d'avoir pu revoir Thérèse, à qui j'avois marqué de me venir joindre, quand j'avois cru m'arrêter à

Bienne, et que j'eus à peine le temps de contre-mander par un mot de lettre, en lui marquant mon nouveau désastre.] On verra dans ma troisième partie, si jamais j'ai la force de l'écrire, comment, croyant partir pour Berlin, je partis en effet pour l'Angleterre; et comment les deux dames qui vouloient disposer de moi et de ma réputation, après m'avoir à force d'intrigues chassé de la Suisse, où je n'étois pas assez en leur puissance, parvinrent enfin à me livrer à leur ami.

[J'ajoutai ce qui suit dans la lecture que je fis de cet écrit à monsieur et à madame la comtesse d'Egmont, à M. le prince Pignatelli, à madame la marquise de Mesmes, et à M. le marquis de Juigné.

« J'ai dit la vérité: si quelqu'un sait des choses »
 » contraires à ce que je viens d'exposer, fussent-
 » elles mille fois prouvées, il sait des mensonges
 » et des impostures; et, s'il refuse de les appro-
 » fondir et de les éclaircir avec moi, tandis que
 » je suis en vie, il n'aime ni la justice ni la vé-
 » rité. Pour moi, je le déclare hautement et sans
 » crainte: Quiconque, même sans avoir lu mes
 » écrits, examinera par ses propres yeux mon
 » naturel, mon caractère, mes mœurs, mes pen-
 » chants, mes plaisirs, mes habitudes, et pourra
 » me croire un malhonnête homme, est lui-
 » même un homme à étouffer. »

J'achevai ainsi ma lecture, et tout le monde se tut. Madame d'Egmont fut la seule qui me parut émue: elle tressaillit visiblement, mais elle se remit bien vite, et garda le silence, ainsi que toute la compagnie. Telle fut le fruit que je tirai de cette lecture et de ma déclaration.]

FIN DU DOUZIÈME ET DERNIER LIVRE.

TABLE
DES NOMS ET DES MATIÈRES

CONTENU

DANS LES DEUX VOLUMES DES CONFESSIONS.

NOTA. Le tome I est le tome XV de cette édition de Rousseau, et le tome II est le XVI. La lettre N désigne les notes.

A.

- Abeilles.* Comment Jean-Jacques étoit devenu familier avec les siennes. Tome I, page 387.
- Abjuration de Jean-Jacques à Turin.* Son costume dans cette cérémonie. I, 108. — Produit de la quête qui fut faite à cette occasion. I, 109.
- Académiciens, Académies.* Ce qu'en pensoit Jean-Jacques. I, 452, 454, 455.
- Académie Française.* Raisons déduites par Jean-Jacques pour ne point accepter la proposition qu'on lui fait d'entrer dans cette compagnie. II, 289.
- Académie des Sciences de Paris.* Jugement qu'elle porte d'un ouvrage de Jean-Jacques sur la manière d'écrire la musique. I, 454.
- Académie de Dijon,* couronne le premier discours de Jean-Jacques. II, 15. — Propose un nouveau sujet de prix auquel Jean-Jacques concourt en-

TABLE DES MATIÈRES. 519

- core, et qui donne lieu au *Discours sur l'Égalité*. Tome II, page 70.
- Adoration de Dieu,* est surtout l'effet de l'admiration de ses œuvres. II, 593.
- AGUILLOX (madame d'). Ses liaisons avec l'abbé de Saint-Pierre. II, 101.
- ALAMANNI (le P.), oratorien. II, 388.
- ALARY (l'abbé), de l'Académie Française. I, 470.
- ALBERT (t), chanteur, est chargé d'exécuter une pièce de Jean-Jacques. I, 534.
- Algèbre.* Jean-Jacques l'étudie; ce qu'il pense de l'application de cette science à la géométrie. I, 384.
- ALTUNA. Ses liaisons avec Jean-Jacques. I, 487, 500. — Portrait de cet aimable jeune homme; tendre attachement de Jean-Jacques pour lui. I, 524.
- Amis.* Combien leurs soins affectueux pour un malade concourent à lui rendre la santé. I, 358.
- Amour.* Effets de cette passion sur Jean-Jacques. I, 353; II, 132. — Voyez *Attachement*. — L'impossibilité de voir réaliser ses idées sur ce sentiment lui fait composer *la Nouvelle Héloïse*. II, 139. — Avec quelle violence il l'éprouve étant sur le retour de l'âge. II, 157, 195.
- Anatomie.* Effets que produit sur Jean-Jacques l'étude de cette science. I, 400.
- ANCELET, officier des mousquetaires. Ses liaisons avec Jean-Jacques. I, 549; II, 274. — Quel service il lui rendit. II, 64.
- ANET (Claude), domestique et confident de madame

(t) Ce nom est remplacé dans cette édition par celui de Lagarde.

de Warens. Tome I, page 168. — Caractère de cet homme; intimité de ses liaisons avec sa maîtresse. I, 284. — Comment et pourquoi il souffre que Jean-Jacques y soit associé. I, 324. — Sa mort; attachement et estime de Jean-Jacques pour lui. I, 33r.

Anglois. Antipathie de Jean-Jacques pour cette nation. II, 392.

ANNEY. Arrivée et séjour de Jean-Jacques dans cette ville. I, 73, 163.

ASTREMONT (marquis d'). Ses liaisons avec Jean-Jacques. I, 339, 344.

AZOLETTA. Conduite généreuse de Jean-Jacques envers cette fille. I, 516.

Archevêque de Paris. Fait un mandement au sujet de l'*Émile*; Jean-Jacques lui répond. II, 432.

Archimandrite de Jérusalem. Jean-Jacques l'accompagne en qualité d'interprète. I, 248.

Arènes. Voyez Nîmes, Véron.

ARGENSON (M. d'). Injustice que ce magistrat commet envers Jean-Jacques. II, 65.

Argent. Comment Jean-Jacques avoit tout à la fois du mépris pour ce métal, et de l'avarice. I, 55.

ARMENTIÈRES (le marquis d'). Cité. II, 301.

Attachement. Quels étoient les sentiments de Jean-Jacques et les besoins de son cœur à cet égard. Voyez *Amour*. II, 113.

AUBETERRE (madame d'). A quelle occasion Jean-Jacques la connut. II, 304.

AUBONNE (M. d'). Voyez D'AUBONNE.

AUMONT (duc d') fait jouer à la cour le *Devin du village*. II, 49, 54.

Avarice. Voyez *Argent*.

B.

BACLE, jeune Genevois, va voir Jean-Jacques à Turin, et se lie d'amitié avec lui; effets de cette liaison. Tome I, page 157.

BAGUERET, Genevois, enseigne les échecs à Jean-Jacques. I, 355.

BALEXSERT. Stratagème mis en œuvre sous le nom de ce particulier, pour enlever à Jean-Jacques l'invention de l'*Émile*. II, 38r.

BANCHIERI (le P.). Jean-Jacques étudie les ouvrages de cet auteur sur la musique. I, 397.

BARDONACHE (la présidente de), de Grenoble, citée. I, 348.

BARILLOT PÈRE ET FILS, de Genève. Leurs liaisons avec Jean-Jacques. I, 348, 397.

BARJAC. Ses liaisons avec le comte de Montaigu, qu'il fait ambassadeur à Venise. I, 470.

BARTHÉLEMY (l'abbé). Jugement qu'en portoit Jean-Jacques. II, 278.

BARTHÈS, secrétaire d'ambassade de France à Berne. Ses efforts pour engager Jean-Jacques à fixer sa demeure à Bienne, après sa sortie de l'île de Saint-Pierre. II, 511.

BASILE (madame), jeune marchande de Turin, accueille Jean-Jacques, qui lui demandoit de l'ouvrage. I, 114. — Son portrait. I, 115. — Portrait d'un commis de cette dame, à qui son mari l'avoit laissée en garde. *Ibid.* — Jean-Jacques en devient amoureux. I, 116. — Scène intéressante. I, 117. — Retour du mari, qui renvoie Jean-Jacques. I, 123.

BASTIDE (M. de). Traité que fait avec lui Jean-

Jacques pour son *Projet de paix perpétuelle*, et comment ce traité fut exécuté. Tome II, page 336.

Bastille (la). Jean-Jacques faillit y être mis pour avoir écrit contre la musique française. II, 63.

BATISTIN. Une des cantates de cet auteur procure à Jean-Jacques une aventure agréable. I, 272.

Beauté. Surprise de Jean-Jacques en voyant de jeunes filles fort laides, et qu'aux charmes de leurs chants il avoit jugées devoir être d'une beauté extraordinaire. I, 503, 504.

BEAUTEVILLE (le chevalier DE). Ses liaisons avec Jean-Jacques. Service qu'il veut lui rendre. II, 512, 513.

BELLAY. Bon accueil que reçut Jean-Jacques en passant par cette ville. I, 205.

BELLEGARDE (le comte DE). Ses liaisons avec Jean-Jacques. I, 339.

BELLEGARDE. Voyez HOUDETOT.

BÉRARD, chanteur, est chargé d'exécuter une pièce de Jean-Jacques. I, 534.

BERNARD (Samuel), père de madame Dupin. I, 463.

BERNARD (Gabriel), oncle maternel de Jean-Jacques. I, 5. — Passe au service de l'Empire. *Ibid.* — Va dans la Caroline pour y faire bâtir la ville de Charles-Town; il y meurt. I, 349. — Livres et papiers trouvés par Jean-Jacques dans sa succession. *Ibid.*

BERNARD, fils du précédent et cousin de Jean-Jacques, est mis en pension avec lui chez le ministre Lambercier; leur amitié. I, 16. — Leur séparation. I, 65. — Meurt au service du roi de Prusse. I, 349.

BERNARD (Suzanne), mère de Jean-Jacques, meurt en lui donnant le jour. Tome I, page 6.

BERNE (Sénat de). Sa conduite envers Jean-Jacques lorsqu'il se retire sur son territoire, après la publication de l'*Émile*. II, 409. — Il semble ensuite avoir honte de cette conduite, et le laisse quel temps en paix dans l'île de Saint-Pierre. II, 484. — L'en expulse, ainsi que de tout son territoire. II, 502.

BERNEX (M. DE), évêque de Genève, fait faire abjuration à madame de Warens. I, 76. — Quelle part il a à celle de Jean-Jacques. I, 83. — Comment Jean-Jacques contribue à le faire passer pour saint. I, 192.

BERNIS (l'abbé DE), cité. I, 465.

BERTHIER (le P.), jésuite. A quelle occasion Jean-Jacques le connut. I, 521. — Ce qu'il en pensoit. II, 368.

BERTHIER (le P.), oratorien. Son caractère; ses liaisons avec Jean-Jacques. II, 264.

BESSE (M. DE). Ses liaisons avec Jean-Jacques. I, 550.

BETTINA. Ce qu'étoit cette fille. I, 504.

BEUZENVAL (madame DE). De quelle manière Jean-Jacques fut reçu chez elle. I, 460. — Utilité de cette connoissance. I, 470. — Sujet de leur rupture. I, 520.

BIENNE. Jean-Jacques invité de se fixer dans cette ville au sortir de l'île de Saint-Pierre. II, 510. — En prend la résolution. II, 513. — Il y reçoit la visite du bailli de Nidau, qui lui apporte un passe-port pour traverser en sûreté l'état de Berne. II, 515.

- BIENNE** (lac de). Description des côtes qui l'avoisinent. Tome II, page 484.
- BINIS** (l'abbé DE). Quelles furent ses liaisons avec Jean-Jacques. I, 471, 477, 487, 499.
- BLAINVILLE** (madame DE). A quelle occasion Jean-Jacques la connut. II, 169. — Pourquoi elle conçut du ressentiment contre lui. II, 256.
- BLAIRE** (M. DE), conseiller au parlement. Jugement qu'il porte de *l'Émile*. II, 380.
- BLANCHARD** (l'abbé), maître de musique à Besançon. Jean-Jacques se rend auprès de lui pour prendre des leçons de composition. I, 335.
- BOISCELOU** (M. DE), cité. II, 274.
- BOISAC** (le marquis DE). A quelle occasion il connut Jean-Jacques, et ce qu'il voulut faire pour son avancement. I, 251, 252.
- BONNEFOND**. A quelle occasion Jean-Jacques le connut. Avantages qu'il retira de cette connoissance. I, 449, 456.
- BONNET**. Opinions religieuses de ce docteur. Il écrit contre Jean-Jacques. II, 475.
- BONNEVAL** (M. DE), intendant des Menus, fait exécuter chez lui un opéra de Jean-Jacques. I, 534.
- BORDES**, de Lyon. Ses liaisons avec Jean-Jacques, a qui il donne de bonnes recommandations pour Paris. I, 446. — Celui-ci le néglige ensuite; effets de cet oubli. I, 448. — Leurs querelles littéraires, inimitié qui en est la suite. II, 33.
- BORDET**, médecin. De quelle manière et avec quel succès il traite le jeune comte de Luxembourg. II, 340.
- BORROMÉES**. Observations de Jean-Jacques sur ces îles du lac de Genève. I, 519; II, 140. — Lieu qu'il compare à la plus jolie. II, 292.

- BOSSEY**. Jean-Jacques est mis en pension dans ce village, près de Genève. Tome I, page 15.
- Botanique**. Jean-Jacques se livre à l'étude de cette science. II, 474. — De quelle manière il s'en occupoit. II, 491, 496.
- BOUCHARD**, libraire à Chambéri, ses relations avec Jean-Jacques. I, 376.
- BOUFFLERS** (l'abbé DE). Ses talents; son caractère; ses relations avec Jean-Jacques. II, 343. — Fait le portrait de madame de Luxembourg, sur lequel Jean-Jacques a la maladresse de dire son avis. II, 344.
- BOUFFLERS** (la comtesse DE). Commencement de ses liaisons avec Jean-Jacques. II, 287, 301. — Ses liaisons avec le prince de Conti. II, 327, 329. — En quoi Jean-Jacques lui cause du déplaisir. II, 347. — Jugement qu'elle porte de *l'Émile*. II, 379. — Sa conduite envers Jean-Jacques lors des orages que lui suscite la publication de cet ouvrage. II, 385, 391, 392, 395. — Elle le reprend pour s'être réconcilié avec son Église, et y avoir communiqué. II, 431.
- BOUFFLERS** (la duchesse DE), citée. II, 301.
- BOUFFLERS** (mademoiselle DE). Voyez LAUZUN.
- BOULANGER**, auteur de plusieurs ouvrages célèbres. Ses liaisons avec Jean-Jacques. II, 45.
- BOURDONNOIS** (mademoiselle), célèbre chanteuse, est chargée d'exécuter une pièce de Jean-Jacques. I, 534.
- BOY DE LA TOUR** (M.). Quelle espèce de service il rendit à Jean-Jacques. I, 518.
- BOY DE LA TOUR** (Pierre). Caractère de cet homme; ses mauvais procédés envers Jean-Jacques. II, 474.

- BOY DE LA TOUR** (madame). Jean-Jacques se lie d'une étroite amitié avec cette dame et ses filles. Tome II, page 405. — Services qu'elle lui rend. II, 409, 429.
- BOZE** (M. DE). Accueil que Jean-Jacques reçoit chez lui à son arrivée à Paris. I, 451.
- BOZE** (madame DE). Combien Jean-Jacques étoit timide et embarrassé dans sa compagnie. I, 451.
- BREIL** (madame DE). Jean-Jacques étant à son service, elle le traite avec dédain. I, 152. — Pourquoi elle a ensuite pour lui des procédés plus affables. I, 155.
- BREIL** (mademoiselle DE). Portrait de cette jeune personne. I, 149. — Amour de Jean-Jacques pour elle. I, 150.
- BRIGNOLE** (madame DE). Dans quelle société Jean-Jacques la connut. I, 465.
- BROGLIE** (madame DE). Jean-Jacques fait sa connoissance. I, 460. — Bon office qu'elle lui rend chez madame de Beuzenval. I, 461. — Cherche à lui être utile ensuite d'une autre manière. I, 470.
- BRUNA**, chanteuse italienne, exécute un motet de la composition de Jean-Jacques. II, 198.
- BUFFON** (M. DE). En quelle société Jean-Jacques le connut. I, 465.
- BUTTAPEGO**. Ses relations avec Jean-Jacques. II lui demande ses vues sur le plan de gouvernement de la Corse. II, 503.

DIRECCIÓN GENERAL DE

C.
CAHUSAC, ayant pour maîtresse une actrice de l'Opéra, Grimm tente vainement de se faire aimer d'elle; étrange aventure qui en est la suite. II, 38.

- CAMILLE**. Voyez CORALLINE.
- CANAVAS**, musicien, jouoit du violoncelle aux concerts de madame de Warens. Tome I, page 297.
- CARRIO**, secrétaire d'ambassade d'Espagne à Venise. Ses liaisons avec Jean-Jacques. I, 485, 487, 500, 505, 508, 515. — Il vient à Paris, et renouvelle sa connoissance avec lui. Par quelle cause ils cessent de se voir. II, 269.
- CASTEL** (le P.), connoissance de Jean-Jacques. I, 459. — Pourquoi Jean-Jacques cessa de le voir. I, 521.
- CASTELLANE** (le comte DE). A quelle occasion Jean-Jacques eut des relations avec lui. I, 489.
- CATaneo** (mademoiselle DE). Pourquoi Jean-Jacques ne se livra pas à son goût pour cette jeune personne. I, 505.
- CATON** (le P.), cordelier. A quelle occasion Jean-Jacques en fit la connoissance. I, 207. — Portrait de ce religieux. I, 298.
- CAYLUS** (le comte DE), agréable connoissance de Jean-Jacques. I, 446.
- CHAIGNON** (M. DE), chargé des affaires de France à Sion. Bonne réception qu'il fait à Jean-Jacques. I, 517.
- CHAILLES**. Ce que ce lieu de la Savoie offre de curieux. I, 278. — A quoi Jean-Jacques s'y amusa. *Ibid.*
- CHAILLET** (le colonel). Quel service il rend à Jean-Jacques. II, 484.
- CHALLES** (mademoiselle DE), une des écolières de Jean-Jacques pour la musique. Son portrait. I, 305.
- CHAMBÉRI**. Arrivée de Jean-Jacques dans cette capi-

- tale de la Savoie. Tome I, page 278. — Caractère de ses habitans. I, 304.
- CHAPPUIS. Ses liaisons avec Jean-Jacques. II, 79.
- CHARLY (madame DE), mère d'une des écolières de Jean-Jacques pour la musique. Portrait de cette dame. I, 305.
- CHARMETTES (les). Description de cette campagne près de Chambéri. Jean-Jacques s'y retire avec madame de Warens. I, 362.
- CHARLOIS (le comte DE). Avec quelle barbarie il traitoit les paysans. II, 381.
- CHATELET (mademoiselle DU), amie de madame de Warens. Portrait de cette demoiselle; ses liaisons avec Jean-Jacques. I, 264, 274.
- CHENONCEAUX (M. DE). Caractère et dispositions de ce jeune homme. Jean-Jacques est chargé pendant huit jours de son éducation. I, 466. — Quel service il rend à Jean-Jacques. II, 85, n.
- CHENONCEAUX (madame DE). Caractère de cette dame. Avec quelle considération elle traite Jean-Jacques. II, 20. — Elle l'engage à écrire un traité sur l'éducation. II, 105. — Elle continue ses liaisons avec lui depuis sa retraite à la campagne. II, 268.
- CHENONCEAUX, beau château en Touraine; pour qui bâti, par qui possédé. I, 548. — Pièces qu'y compose Jean-Jacques. *Ibid.*
- CHEVRETTE (la). Fréquents voyages de Jean-Jacques à ce château. I, 554; II, 106.
- CHOISEUL (le duc DE). Témoignage de sa bienveillance à Jean-Jacques. Opinion de celui-ci sur ce ministre et sur sa manière de gouverner. II, 345, 369, 375. — Ce qui arrive à Jean-Jacques pour

- Favoir loué dans le *Contrat social*. Tome II, page 384. — Jean-Jacques le soupçonne de lui susciter des persécutions en Suisse. I, 345, n.; II, 511.
- Cirque*. Voyez VÉRONE.
- CLAIRAUT. Ses liaisons avec Jean-Jacques. II, 278. — Jugement qu'il porte de l'*Émile*. II, 379.
- CLOSURE (M. DE LA), résident de France à Genève, devient amoureux de la mère de Jean-Jacques. I, 6. — Tendre souvenir qu'il en conserve. I, 348. — Quels services il rend à Gaussecourt. I, 343. — Son amitié pour Jean-Jacques. I, 517.
- CLOT (madame), Genevoise. Espièglerie que lui fit Jean-Jacques. I, 12.
- COCCELLI (madame), commère de Jean-Jacques. I, 351. — Son mari s'empare d'un mémoire que Jean-Jacques lui avoit confié. *Ibid.*
- COINDET. Ce qu'il étoit; comment il se lia avec Jean-Jacques. II, 267. — Comment il se conduisit à son égard relativement à un ancien ami. II, 269. — Quel étoit son caractère. II, 298, 299. — Comment il s'introduisoit chez les amis de Jean-Jacques. II, 307.
- COLOMBIER (madame DU). A quelle occasion Jean-Jacques la connut. I, 401.
- COLOMBIER, château dans la principauté de Neuchâtel. Fréquents voyages qu'y fait Jean-Jacques pour voir milord-maréchal. II, 418.
- CÔME (le frère) sonde Jean-Jacques, et lui explique la nature de sa maladie. II, 376.
- Commères*. Voyez FERRAND et MINARD. — Soupçons que Jean-Jacques conçoit contre ceux à qui on donnoit ce nom. Fondement de ces soupçons. II, 373.
- Concerts*. Voyez *Musique*.

- CONDAMINE (LA). Jugement qu'il porta de l'*Émile*. Tome II, page 379.
- CONDILLAC (l'abbé DE). Comment Jean-Jacques fit connoissance avec lui. II, 445. — Leurs liaisons. Jugement qu'en a porté Jean-Jacques. I, 555 ; II, 274.
- CONDILLAC. Voyez MABLY.
- Confessions. À quelle occasion Jean - Jacques a formé le projet d'écrire les siennes. II, 284.
- CONTI (le prince DE). Ses liaisons avec madame Darty. I, 463. — Et avec madame de Boufflers. II, 328. — Sa bienveillance pour Jean-Jacques. Il lui fait visite à Montmorency. II, 326. — Sa conduite envers lui lors des persécutions qu'il éprouve à l'occasion de l'*Émile*. II, 385.
- Contrat social. Somme que Jean-Jacques retire de la vente de cet ouvrage. II, 356. — Comment il est accueilli en France. II, 374.
- CONZIÉ (M. DE). Étroite liaison dans laquelle il vécut avec Jean-Jacques. I, 344, 375.
- COFFIER (le P.), jésuite. Ses liaisons avec Jean-Jacques. I, 391.
- CORALLINE. C'est à Jean-Jacques que le théâtre italien de Paris a dû la possession de cette actrice célèbre. I, 481.
- CORSES. Estime de Jean-Jacques pour ce peuple. Il est chargé de présenter des vues sur l'organisation de son gouvernement. II, 503, 504.
- CORVEZI (M.), intendant d'Annecy. Portrait de cet homme. I, 191. — Sa brouillerie avec M. d'Aubonne, qu'il force de quitter Annecy. *Ibid.*
- CORVEZI (madame). M. d'Aubonne en devient amoureux. I, 179. — Suites de cette liaison. I, 191.
- COUVET. La communauté de cet endroit donne à

- Jean-Jacques des lettres de communier. Tome II, page 457.
- CRAMER (madame). Part qu'elle prend dans les querelles de Jean-Jacques avec le ministre Vernes. II, 478.
- CRÉQUI (la marquise DE). Liaisons de Jean-Jacques avec cette dame. II, 42, 268. — Cas particulier qu'il faisoit d'elle et de son amitié. II, 269.
- CROMMELIN (M.), résident de la république de Genève en France. Caractère de cet homme. II, 81.
- CURY (M. DE), intendant des Menus-Plaisirs, fait jouer à la cour le *Devin du village*. II, 48, 54.
- CUVILLIER, acteur de l'Opéra, joue un rôle à la première représentation du *Devin du village*. II, 49.

D.

- D'ALEMBERT. Commencement de ses liaisons avec Jean-Jacques. I, 556. — A quelle occasion et pourquoi celui-ci lui écrit sa *Lettre sur les spectacles*. II, 247. — Quel service Jean-Jacques lui rend. II, 318. — Quel prix il en reçoit. II, 321. — Jugement qu'il porte de l'*Émile*. II, 379. — Jean-Jacques le soupçonne de lui avoir soustrait une partie de ses papiers; motifs sur lesquels il appuie ce soupçon. II, 436.
- D'ALIBART, auteur d'un ouvrage sur la botanique. II, 28.
- DANESIN (M.), écuyer de la princesse de Carignan. De quelle utilité fut sa connoissance à Jean-Jacques. I, 456.
- DARAN. Quels secours ce médecin administre à Jean-Jacques dans une maladie grave, et avec quel succès. II, 30, 31.

- DARTY** (l'abbé). Jean - Jacques compose pour lui l'Oraison funèbre du duc d'Orléans. Tome II, page 373.
- DARTY** (madame), sœur de madame Dupin. Portrait de cette dame. I, 463.
- DASTIER** (M.), ancien militaire. Singulière manière dont il s'y prend pour faire connoissance avec Jean-Jacques. II, 442, 443. — Jean-Jacques lui communique le dessein qu'il a de passer en Corse. II, 505.
- D'AUNONNE** (M.), parent de madame de Warens ; quel homme c'étoit. I, 179. — Jugement qu'il porte de Jean-Jacques. I, 180. — Ses amours avec madame de Corvezi. I, 179. — Quelle en fut la suite. I, 191.
- DAUPHINE** (madame la). Jugement qu'elle porte de la *Nouvelle Héloïse*. II, 337.
- DAVID**, musicien. Obligations que lui avoit Jean-Jacques. I, 446.
- DEFFAND** (madame DE). Caractère de cette femme bel esprit. Pourquoi elle n'aimoit pas Jean-Jacques. II, 348.
- Déjeuner*. Pour quelle raison Jean-Jacques aimoit beaucoup ce repas. I, 382.
- DELEYRE**, connoissance de Jean-Jacques ; entre dans les tracasseries qu'on lui faisoit. II, 137. — Sa conduite à son égard. II, 146, 246.
- DE LINANT** se fait passer pour l'auteur des paroles d'un motet dont Jean-Jacques fait la musique. II, 197. — Sa conduite envers lui. II, 216.
- DELUC**, père et fils. Leurs liaisons avec Jean-Jacques. Leurs efforts pour l'engager à se fixer à Genève. II, 78, 447.

- DENIS** (madame), nièce de Voltaire. Ses liaisons avec Jean-Jacques. Tome II, page 45.
- DE ROULINS** (mademoiselle). Jean-Jacques lui enseigne la musique suivant son nouveau système. Succès de cette méthode. I, 456.
- DESCHERNY**. Ses relations avec Jean-Jacques. II, 444.
- DESPONTAINES** (l'abbé), cité à l'occasion du premier ouvrage que Jean-Jacques livre à l'impression. I, 456.
- DESMARIS**. Liaisons de Jean-Jacques avec cet écrivain. Jugement qu'il en porte. II, 274.
- Devin du village* ; où ébauché. II, 46. — Temps que met Jean-Jacques à l'achever. II, 47. — Essayé anonyme. II, 48. — Joué à la cour. II, 49. — Obtient un succès éclatant. II, 53. — Joué à l'Opéra. II, 58. — Jalousies que cette pièce excite contre son auteur. II, 59. — Inutiles efforts de Jean-Jacques pour la retirer de l'Opéra. II, 260.
- DEYBENS** (madame). A quelle occasion Jean-Jacques fait connoissance avec elle. I, 348. — Quel service elle lui rendit. I, 431, 433.
- DIDEROT**. Par qui Jean-Jacques fait connoissance avec lui. I, 450. — Leurs liaisons. I, 458, 555. — Cause de son emprisonnement ; combien Jean-Jacques y est sensible. II, 4, 5. — Ses efforts pour déterminer Jean-Jacques à accepter et même à solliciter une pension de la cour, à la suite des succès de son *Devin du village*. II, 57. — Quelle conduite il tient ultérieurement avec lui. II, 58, 66, 70. — Son caractère. II, 70, 98, 243, 246, 251. — Sa sensibilité pour les critiques. II, 190. — Ses mauvais procédés pour Jean-Jacques. Commencement de leurs démêlés. II, 119, 145.

153. — Publie le *Fils naturel*. Sentence dure que Jean-Jacques y remarque. Tome II, page 181. — Sa réponse à une lettre amicale de celui-ci. II, 218. — Suite de leurs brouilleries. II, 218, 233. — Jean-Jacques rompt publiquement avec lui; à quel sujet. II, 252. — Sa conduite ultérieure à son égard. II, 317.
- DIJON. Jean-Jacques remporte le prix proposé par l'Académie de cette ville. II, 15.
- DILLAN (mademoiselle). Portrait de cette demoiselle. II, 409.
- Dissensions civiles*. Jean-Jacques fait serment de ne jamais tremper dans aucune. I, 348. — Son attention scrupuleuse à tenir cette promesse. II, 349.
- DORTAN (l'abbé). A quelle occasion Jean-Jacques en fit la connoissance. I, 207.
- DUCHAPT (la), célèbre marchande de modes à Paris. Quelle société se rassembloit chez elle. I, 551.
- DUCHESNE, libraire de Paris. Ses relations avec Jean-Jacques. II, 316. — Traite pour le manuscrit de *l'Émile*. II, 354. — Comment il se conduit dans l'exécution de ce traité. II, 360.
- DUCLOS. Ses liaisons avec Jean-Jacques. II, 41. — Services qu'il lui rend. II, 48, 261. — Conduite franche et loyale qu'il tient à son égard. II, 58, 67, 207. — Témoignage public que Jean Jacques lui donne de son estime. II, 59. — Jugement qu'il porte de *l'Émile*. Sa conduite en cette occasion. II, 362.
- DUCOMMEN (M.), graveur à Genève. Jean-Jacques est mis en apprentissage chez lui. I, 45.
- DUCRET (Micheli). Fin malheureuse de cet homme célèbre. I, 350.

- DUBDING, nom anglois que prit Jean-Jacques dans une circonstance où il ne vouloit pas dire le sien. Tome I, page 403. — Correspondance sous ce nom. I, 416.
- DUDOYER (M.), caissier de M. de Francueil. Espèce de service qu'il rend à Jean-Jacques. II, 22.
- DUPEYROU (M.). Son caractère; origine de ses liaisons avec Jean-Jacques. II, 426. — Comment il est devenu dépositaire de ses manuscrits et d'une partie de ses papiers. I, 443; II, 357, 375, 478, 487.
- DUPIN (M.), fermier-général. Comment il obtint cette place et sa femme. I, 464.
- DUPIN (madame). Portrait de cette dame; ses sociétés. Jean-Jacques est introduit chez elle, en devient amoureux, écrit, reçoit une réponse qui le glace, et continue d'être reçu dans sa maison. I, 464 et *suiv.* — Ce qu'elle pense de ses talents, et quelles vues elle a sur lui. I, 546. — Elle l'occupe en qualité de secrétaire. I, 547. — Lui fournit des secours pour se mettre dans ses meubles avec Thérèse Le Vasseur. II, 10. — L'engage à faire l'extrait des ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre. II, 101. — Fait à Thérèse Le Vasseur et à sa mère un grand nombre de cadeaux. II, 119. — Jean-Jacques continue de la voir depuis sa retraite à la campagne. II, 268.
- DUPONT, secrétaire de l'envoyé de France à Gènes. Ses liaisons avec Jean-Jacques. I, 473.
- DURAND, libraire de Paris. Traité qu'il fit avec l'abbé de Condillac pour son premier ouvrage. I, 556.
- DUVERNOIS (mademoiselle). Caractère de cette fille.

- Comment elle contribua à faire faire à Jean-Jacques le *Devin du village*. Tome II, page 47.
- DU VILLARD, libraire Genevois. Bon office qu'il rendit à Jean-Jacques. I, 518.
- DUVIVIER (M.), Lyonnais. Comment il fut, sans le vouloir, la cause d'un malheur qui arriva à Jean-Jacques. I, 336, 337.
- DU VOISIN. Ses relations avec Jean-Jacques. Ce qui lui arrive à l'occasion du manuscrit du *Contrat social*. II, 356.

E.

- ELABONNE. A quelle occasion ce lieu est devenu mémorable pour Jean-Jacques. II, 154.
- ECHELLE (PAS DE L'). Voyez CHAILLES.
- ECHETS. Passion de Jean-Jacques pour ce jeu ; combien il se donne de peine pour l'apprendre. I, 356 ; II, 266. — Il y joue avec le prince de Conti. II, 327.
- EGMONT (le comte et la comtesse d'), présents à une lecture des *Confessions*. II, 516. — Émotion que cette lecture cause à la comtesse. II, 517.
- EMILE. Madame de Luxembourg se charge de faire imprimer cet ouvrage. II, 313, 314, 354. — Quelle part y prend M. de Malesherbes. II, 313, 369. — A quelles conditions Jean-Jacques en cède la propriété. II, 355. — Lenteurs de l'impression. II, 360, 365. — Pressentiments sinistres qui tourmentent Jean-Jacques pendant ce temps. II, 363. — Quel accueil éprouve cet ouvrage. II, 379. — Orages contre son auteur. II, 382. — Persécutions qui en sont la suite. II, 389, 409 et suiv.
- ENCYCLOPÉDIE. Jean-Jacques y travaille. I, 557. —

- Quelle fermentation cause la publication de cet ouvrage. Jean-Jacques tente de rapprocher les deux partis. Tome II, page 149, 150.
- ENFANTS. Jean-Jacques fait mettre les siens aux Enfants-Trouvés. I, 551, 552. — Motifs de cette résolution déduits. I, 552 ; II, 15, 413. — Regrets qu'il en éprouve. II, 413. — Pourquoi néanmoins, lorsque madame de Luxembourg en fait chercher un pour le retirer, il n'est que médiocrement fâché de ce qu'on ne peut venir à bout de le retrouver. II, 352.
- ENFANTS-TROUVÉS. Mauvais ordre dans les registres de cet établissement. II, 353.
- ENGHIEN. Voyez MONTMORENCY.
- EPAGNY (madame d'). Témoignage qu'elle rendoit du juge-mage d'Annecy. I, 227.
- EPHRAÏM. Voyez Lévi.
- EPINAY (M. d'). Ses liaisons d'amitié avec Jean-Jacques. I, 552 ; II, 256, 258. — Quelle opinion il avoit de ses talents en musique. II, 197.
- EPINAY (madame d'). Commencement de ses liaisons avec Jean-Jacques. I, 552, 553. — Elle lui fait construire et préparer une habitation à l'Ermitage. II, 82. — Leur amitié devient intime. II, 106, 107, 151. — Ce qu'on en pense dans le public. II, 251. — Quelle conduite elle tient ensuite avec lui. II, 167, 170, 200. — Caractère de cette dame. I, 552 ; II, 106, 107, 200, 204, 207, 214. — Sa rupture avec Jean-Jacques. II, 234, 241.
- ERMITAGE (l'). Madame d'Épinay y fait construire et préparer une habitation agréable et commode pour Jean-Jacques. II, 82. — Elle l'y installe. II, 94. — A quelles occupations il se livre dans cette

- retraite. Tome II, page 96. — Pourquoi il la quitte. II, 235.
- ETTE (mademoiselle N). Caractère de cette demoiselle. I, 153.
- Étude. Diverses méthodes que suivit Jean-Jacques avant de parvenir à étudier avec succès. I, 377, 383.
- EUCLIOE. Jugement de Jean-Jacques sur les ouvrages de cet auteur. I, 384.
- Expérience de physique.* Voyez *Physique*.

F.

- FAGOAGA. Liaisons de Jean-Jacques avec cet Espagnol. I, 504.
- FAGON, premier médecin de Louis XIV. Ses connoissances en botanique. II, 494.
- Fanatisme devot*, peut se réunir quelquefois avec le fanatisme athée. Comment et dans quelles circonstances. II, 368.
- FAVRIA (le comte DE) veut faire monter Jean-Jacques derrière son carrosse. I, 147. — A quoi il l'occupe. *Ibid.* — Service important qu'il veut lui rendre quelque temps après. I, 159.
- FERNS (M. DE). A quel propos il va rendre visite à Jean-Jacques dans sa retraite de Motiers-Travers. II, 441, 442.
- FEL (mademoiselle). Grimm devient amoureux de cette actrice; singulière aventure qui en est la suite. II, 38. — Elle joue dans le *Devin du village* à la première représentation de cette pièce à Fontainebleau. II, 49.
- Femmes.* Quels appas Jean-Jacques aimoit en elles. II, 109. — Pourquoi elles l'aimoient après la pu-

- blication de la *Nouvelle Héloïse*. Tome II, page 335.
- FÉNELON. Jugement de Jean-Jacques sur cet auteur du *Télémaque*. I, 369.
- FERRAND. Portrait de cet homme; ses liaisons avec Jean-Jacques. II, 266.
- Filles publiques.* Jean-Jacques en va voir deux à Venise. I, 506. — Ce qui lui arrive chez la seconde. I, 506 et *suiv.*
- FINOCHIETTI (le comte DE). Considération qu'il avoit pour Jean-Jacques. I, 499.
- FITZ-MORIS. Ce que c'étoit que ce médecin. A quelle occasion et avec quel succès Jean-Jacques se mit en pension chez lui. I, 416.
- FIZES (M.). Jean-Jacques va à Montpellier consulter ce docteur. I, 401, 416.
- Foi.* Pourquoi elle doit être plus vive chez les solitaires et les campagnards que chez les habitants des villes. II, 493.
- FOLLAU (M.), secrétaire d'ambassade à Venise, et prédécesseur de Jean-Jacques dans cette place. I, 471.
- Fontaine de Héron.* Espérance de fortune fondée sur ce joujou d'enfant. I, 160. — Comment évanouie. I, 162.
- FONTENELLE. Agréable connoissance de Jean-Jacques, qui en reçoit de bons conseils. I, 446.
- FORCADE (M. DE). Cité. I, 550.
- FORCALQUIER (la comtesse DE). Dans quelle société Jean-Jacques la connut. I, 465.
- FOTMEY (M.). Quelles furent ses relations avec Jean-Jacques. II, 322.

- FOUCHY (M. DE). Est nommé commissaire par l'Académie des Sciences pour examiner le *Projet de Musique* de Jean-Jacques. Tome I, page 45a.
- FOURMONT (M. DE). En quelle société Jean-Jacques le connut. I, 465.
- FRANÇOIS. Portrait qu'en fait Jean-Jacques. I, 257. — Jugement qu'il en porte. I, 414. — Motifs de la prédilection qu'il a toujours eue pour eux. I, 293, 294. — Souhait remarquable. I, 294. — Combien il a eu à s'en plaindre. II, 407.
- FRANCOEUR. Son origine. Comment on l'appeloit. Quelle part il eut à l'exécution des opéras de Jean-Jacques. I, 534; II, 48, n.
- FRANQUEIL (M. DE). Commencement des liaisons de Jean-Jacques avec lui. I, 466. — Anecdote de l'Opéra. I, 58. — Ses vues sur Rousseau. Services qu'il lui rend. I, 546, 553; II, 10. — Fait des changements à la musique du *Devin du village*. II, 49.
- FRANQUEIL (madame DE). Portrait de cette dame. Ses liaisons avec Jean-Jacques. I, 466, 553.
- FREDERIC, roi de Prusse. Voyez PRUSSE.
- FRÉRON. Usage qu'il fait d'un certificat donné par Jean-Jacques au sujet d'un prétendu miracle. I, 194.
- FRIÈSE (le comte DE). Cité. II, 9, 38, 206.
- GAGES (le comte DE). Savante manœuvre de guerre de ce général. I, 489.
- GAIOME (M.). Portrait de cet honnête ecclésiastique. I, 143. — Service qu'il rend à Jean-Jacques. I, 144. — L'un des originaux du *Vicaire savoyard*. I, 145. — Voyez GATIER.

- GALLEY (mademoiselle). Agréable rencontre que Jean-Jacques eut avec elle. Tome I, page 216. — Suites de cette rencontre. I, 217. — Comment finit la liaison. I, 221.
- GARD. Voyez Pont.
- GASE (M. DE), président au parlement de Bordeaux. Quelles furent ses liaisons avec Jean-Jacques. I, 250.
- GATIER. Caractère de ce jeune ecclésiastique. Il se charge d'instruire Jean-Jacques pendant son séjour au séminaire. I, 189. — Ce qu'il devient. I, 190.
- GAUFFECOURT. Ce qu'il étoit; ses bonnes fortunes. I, 342. — Ses liaisons intimes avec Jean-Jacques. Services qu'il lui rend. I, 517, 533, 541. — Conduite odieuse et basse qu'il tient ensuite à son égard. II, 72 et suiv. — Cela n'empêche pas Jean-Jacques de lui rendre service par la suite. II, 190.
- GAUSSIN (mademoiselle), joue un rôle dans le *Narcisse* de Jean-Jacques. II, 68.
- GAUTIER, Genevois. Suite de son démêlé avec le père de Jean-Jacques. I, 15.
- GAUTIER de Nancy. Ses querelles littéraires avec Jean-Jacques. Quel en fut le résultat. II, 31.
- GÈNES. Jean-Jacques est obligé d'y faire une quarantaine au lazaret. I, 471.
- GENÈVE, patrie de Jean-Jacques. I, 4. — A quelle époque il quitte cette ville. I, 64. — Il y retourne; rentre dans la religion protestante qu'il avoit quittée, et dans ses droits de citoyen. II, 76. — L'accueil qu'il y reçoit lui fait prendre la résolution d'y fixer sa demeure pour le reste de ses jours. II, 78. — Il renonce ensuite à ce dessein.

- à cause du mauvais accueil fait par le conseil de cette ville à son *Discours sur l'inégalité*, qui lui est dédié. II, 81, 84. — Conduite de ce même conseil après la publication de l'*Émile*. II, 406. — Situation de cette ville après le décret lancé contre Jean-Jacques. II, 437. — Il renonce à son droit de bourgeoisie. II, 438. — Quelle conduite tient le conseil à son égard après la publication des *Lettres écrites de la montagne*. II, 461 et suiv.
- Géométrie.** Comment Jean-Jacques apprit cette science. I, 384.
- GESSNER.** Jean-Jacques entreprend un poëme à son imitation. II, 400.
- GIRARDIER** (madame), met Jean-Jacques en possession de son logement à Motiers. II, 412. — Elle se range ensuite au nombre de ses persécuteurs. II, 474.
- GIRAUD** (mademoiselle). Ce qu'elle étoit. I, 214. — Son inclination pour Jean-Jacques. *Ibid.* — Il veut l'employer à servir l'amour qu'il sent pour une autre. I, 228. — Quel parti elle prend à cette occasion. I, 229.
- GODARD** (le colonel). Ses procédés avarés envers Jean-Jacques. I, 258. — Épître satirique en vers que celui-ci lui adresse par la poste. I, 259.
- GODEFROY.** Caractère de cette femme ; ses liaisons avec le chirurgien Parisot de Lyon, ami de Jean-Jacques. I, 447.
- GOLDONI.** Reproche fait à Diderot d'avoir pillé dans le théâtre italien de cet auteur sa pièce *du Fils naturel*. II, 190.
- GONTAUT** (le duc DE). Balourdise échappée à Jean-Jacques en sa présence. I, 185.
- GOTON** (mademoiselle). Amour de Jean-Jacques en-

- core enfant avec cette jeune personne. Tome I, page 39.
- GOVIN** (mademoiselle). Quel service elle rendit à Jean-Jacques. I, 552.
- GOUVON** (le comte DE). Jean-Jacques entre chez lui en qualité de laquais. I, 147. — Il le traite avec bonté, et veut travailler à son avancement. I, 153, 154.
- GOUVON** (l'abbé DE), prend en amitié Jean-Jacques et lui sert de précepteur. I, 154. — De quelle manière Jean-Jacques le quitte. I, 160.
- GRAFFENRIED** (mademoiselle DE). Ce qu'elle étoit ; agréable rencontre que Jean-Jacques eut avec elle. I, 216. — Suites de cette rencontre. I, 217. — Comment finit cette liaison. I, 221.
- GRAFFENRIED** (M. DE), père de la précédente, chargé d'intimer à Jean-Jacques l'ordre du sénat de Berne qui l'expulse de l'île de Saint-Pierre. II, 500.
- GRAFFIGNY** (madame DE). Quels bruits cette femme auteur répand relativement à Jean-Jacques et à Diderot. II, 190.
- GRANYAL** (mademoiselle), comédienne, joue un rôle dans le *Narcisse* de Jean-Jacques. II, 68.
- GRAVILLE** (le commandeur DE). Caractère de cet homme ; dans quelle maison Jean-Jacques fait sa connoissance. I, 549.
- GRIFFET** (le P.), jésuite. A quelle occasion il cause des inquiétudes à Jean-Jacques. II, 366.
- GRIMM.** Commencement de ses liaisons avec Jean-Jacques. II, 4. — Ils deviennent intimes. II, 9. — Fausseté dans l'amitié de Grimm. II, 37. — Étrange maladie dans laquelle le jette un désespoir amoureux. II, 38. — Comment il en use

- avec Jean-Jacques. Tome II, pages 40, 58, 66, 70, n.; 119, 170, 192, 199, 200. — Caractère de cet homme. II, 201, 202. — Sa morale. II, 203. — Sa sensibilité. II, 204, 205. — De quelle nature étoit son amitié. II, 205. — Jean-Jacques prend la résolution de rompre avec lui; madame d'Épinay veut les rapprocher; ce qui se passe entre eux. II, 209. — Continue ses mauvais procédés. II, 220, 226. — Rompt brusquement avec Jean-Jacques; effets de cette rupture. II, 229. Comment il s'y prend pour faire entrer Diderot et le baron d'Holbach dans ses projets de vengeance. II, 243 *et suiv.* — Ses liaisons avec la mère de Thérèse Le Vasseur; il lui paye pension. II, 265, 354.
- GRos (M.). Portrait de ce prêtre. I, 187. — Il se charge d'instruire Jean-Jacques, et de le rendre propre à l'état ecclésiastique. *Ibid.*
- GROSSI (M.), proto-médecin à Chambéri. Portrait de cet homme; ses liaisons avec madame de Warens. I, 328. — Singulière réponse qu'il fait à une invitation de dîner. I, 329.
- GUÉRIN, libraire de Paris. Ses liaisons avec Jean-Jacques. II, 263. — Sa conduite relativement à l'*Émile*. II, 362. — Soupçons de Jean-Jacques contre lui. II, 367.
- GUIGNES (M. DE). Jugement qu'en portoit Jean-Jacques. II, 278.
- GUY, associé du libraire Duchesne; sa conduite envers Jean-Jacques relativement à l'impression de l'*Émile*. II, 361, 366, 388. — Sujets de plainte de Jean-Jacques contre lui. II, 477.

H.

- HARLEM. *Voyez* BALEXSERT.
- HELLOT, l'un des commissaires chargés par l'Académie des Sciences d'examiner le projet de musique de Jean-Jacques. Tome I, page 452.
- HÉLOÏSE (*la Nouvelle*). Comment Jean-Jacques forma le plan de ce roman. II, 133, 139, 140. — Jugement qu'en porta Diderot. II, 191. — Ce qu'en pensoit Jean-Jacques. II, 148, 149, 154, 191, 333 *et suiv.* — Succès étonnant de cet ouvrage. II, 331. — Jugements divers qu'on en porta dans le public. II, 333.
- HELVÉTIUS, médecin, traite sans succès Jean-Jacques dans une maladie. II, 30.
- HÉMET (le P.). Caractère de ce jésuite; ses liaisons avec Jean-Jacques. I, 391.
- HÉNAULT (le président). Pourquoi il n'aimoit pas Jean-Jacques. II, 348.
- HERVEY (milady). Dans quelle société Jean-Jacques la connut. I, 465.
- HOLBACH (le baron D^s). Ce qu'il étoit; ses liaisons avec Jean-Jacques. II, 37, 40. — Sa conduite envers lui. II, 59 *et suiv.* — Mauvais traitements qu'il lui fait endurer; rupture. II, 66, 67. — Son caractère. II, 243. — Se ligue avec les ennemis de Jean-Jacques, et cette ligue porte le nom de *Coterie Holbachique* ou de *Holbachiens*. II, 91, 145, 168. — Jean-Jacques va le voir à la sollicitation de Diderot; quel accueil il en reçoit. II, 191, 192.
- HOLBACH (madame D^e). Caractère de cette femme; sa conduite envers Jean-Jacques. II, 66. — Ac-

cueil froid qu'elle lui fait à sa dernière visite.
Tome II, page 192.

HOLBACHIENS. *Voyez* HOLBACH.

HOPITAL (le marquis de L'). A quelle occasion Jean-Jacques eut correspondance avec lui. I, 489.

Hospice des Catéchumènes à Turin. Jean-Jacques y entre pour être instruit dans la religion catholique. I, 93. — Quelle espèce de prosélytes il y rencontre. I, 94. — Conférences pour parvenir au but proposé. I, 101. — Aventure dégoûtante. I, 104.

HOUDETOT (le comte D'). Ce qu'en pensoit Jean-Jacques. II, 156. — Dans quelle circonstance il le rencontra. II, 256.

HOUDETOT (la comtesse D'). Commencement de ses liaisons avec Jean-Jacques. I, 554; II, 142. — Portrait de cette dame; Jean-Jacques en devient éperdument amoureux. II, 154 *et suiv.* — Quelle conduite elle tient avec lui. II, 158. — Son refroidissement à son égard. II, 194. — Ce que deviennent leurs liaisons. II, 213, 221, 223, 249, 251, 257, 295, 331.

HUBERT (l'abbé). Quel tort il fit à Jean-Jacques sans le vouloir. I, 542.

HUME. Opinion de Jean-Jacques sur cet écrivain; leurs relations. II, 472.

HUSSON, joueur d'échecs, avec lequel Jean-Jacques fait connoissance. I, 459.

I.

Inquisition. Jean-Jacques y reçoit l'absolution du crime d'hérésie. I, 108.

IVERNOIS (M. D'), de Genève. Quels éclaircissements

il donne à Jean-Jacques. Tome II, page 382. — Singulière et ennuyeuse assiduité de cet homme auprès de Jean-Jacques. II, 474.

IVERNOIS (M. D'), procureur-général de Neuchâtel. Il se range ouvertement avec son fils dans le parti des persécuteurs de Jean-Jacques. II, 476.

IVERNOIS (Isabelle D'). Jean-Jacques se lie avec elle d'une amitié particulière. II, 424. — Présent de noces qu'il lui fait ainsi qu'à sa sœur, et à quelle condition. II, 425.

J.

JACQUELINE, gouvernante de Jean-Jacques dans son enfance. I, 8.

JALABERT, professeur à Genève. II, 79.

JÉLYOTE. Quel service il rend à Jean-Jacques. I, 546. — Quelle part il prend à la représentation du *Devin du village*. II, 49.

Jésuites. Quels étoient les sentiments de Jean-Jacques à leur égard. I, 391, 521. — Soupçons contre eux. II, 367.

JONVILLE (M. DE), envoyé de France à Gènes; ses relations avec Jean-Jacques. I, 473, 490; II, 271. — Caractère de cet homme; pour quelle raison Jean-Jacques cesse de le voir. II, 271, 272.

Journal des savants. Jean-Jacques refuse d'en être un des rédacteurs. II, 277.

JUIGNÉ (le marquis DE), présent à une lecture des *Confessions*. II, 516.

K.

KEITH (milord). *Voyez* MARÉCHAL.

KINGSTON (le duc DE). Cité. I, 463.

KIRKEBERGHER va voir Jean-Jacques à l'île de St.-Pierre; dans quelle occupation il le trouve. Tome II, page 496. — Leurs liaisons. II, 516. — Accompagne Jean-Jacques jusqu'à Bienne. II, 513.

KLUPFFEL, chapelain du prince de Saxe-Gotha. Ses liaisons avec Jean-Jacques. II, 4. — Singulier amusement qu'il lui donne à la suite d'un souper. II, 12.

L.

Lac de Bienne. Voyez SAINT-PIERRE (île de).

Lac de Genève. Pourquoi Jean-Jacques a préféré ses bords pour y placer les personnages de sa *Nouvelle Héloïse*. I, 243; II, 140.

LALIAUD. Ses liaisons avec Jean-Jacques: il se montre très-officieux envers lui. II, 444.

LAMBERCIER (M.). Jean-Jacques est mis en pension chez ce ministre. I, 15.

LAMBERCIER (mademoiselle), sœur du ministre, conçoit à l'éducation de Jean-Jacques. I, 18. — Lui inflige un châtement d'enfant qui produit un effet contraire au but proposé. I, 19. — Et ce châtement décide de ses goûts pour la vie. I, 20.

LAMBERT (madame). Citée. II, 267.

LAMI (le P.), oratorien. Combien la lecture de ses ouvrages fut utile à Jean-Jacques lorsqu'il commença de se livrer à l'étude des sciences. I, 374, 384.

LAMOIGNON (le président DE). A quelle occasion Jean-Jacques en fait la connoissance. I, 461.

LAMOIGNON (le chancelier DE). Ses liaisons avec les jésuites. II, 368.

LAMOIGNON. Voyez MALESHERRES,

Langue latine. Comment Jean-Jacques parvint à l'apprendre seul. Tome I, page 385.

LA NOUE, comédien, fait recevoir au théâtre françois le *Narcisse* de Jean-Jacques. II, 68.

LARD (mademoiselle), écolière de Jean-Jacques pour la musique. Portrait de cette demoiselle. I, 307.

LARD (madame), mère de la précédente; caractère de cette femme. I, 307. — Son portrait et celui de son mari. *Ibid.*

LARNAGE (madame DE). Rencontre que Jean-Jacques fait de cette dame. I, 401. — Il en devient amoureux. I, 402. — Suite de cette aventure. I, 405. — Portrait de cette femme. I, 407. — Jean-Jacques renonce à elle. I, 420.

LA ROCHE, valet de chambre de madame de Luxembourg, chargé par elle de faire la recherche d'un des enfants de Jean-Jacques pour le retirer des Enfants-Trouvés. II, 352. — Il est aussi chargé d'expédier à Jean-Jacques ses papiers après sa fuite. II, 436.

LA ROQUE (le comte DE), neveu de la comtesse de Vercellis. I, 130. — Ce qu'il fit pour Jean-Jacques. I, 132, 137, 146.

LA TOUR (la comtesse DE). Dans quelle société Jean-Jacques la connut. I, 339.

LA TOUR-DU-DIX. Voyez MONTAUBAN.

LAUSANNE. Séjour de Jean-Jacques dans cette ville; il y fait ses premiers essais de musique, et avec quel succès. I, 235, 236.

LAUTREC (le comte DE). Avantages que Jean-Jacques a retirés de sa connoissance et de ses promesses. I, 340.

LAUZUN (la duchesse DE). Combien elle étoit aimable.

KIRKEBERGHER va voir Jean-Jacques à l'île de St.-Pierre; dans quelle occupation il le trouve. Tome II, page 496. — Leurs liaisons. II, 516. — Accompagne Jean-Jacques jusqu'à Bienne. II, 513.

KLUPFFEL, chapelain du prince de Saxe-Gotha. Ses liaisons avec Jean-Jacques. II, 4. — Singulier amusement qu'il lui donne à la suite d'un souper. II, 12.

L.

Lac de Bienne. Voyez SAINT-PIERRE (île de).

Lac de Genève. Pourquoi Jean-Jacques a préféré ses bords pour y placer les personnages de sa *Nouvelle Héloïse*. I, 243; II, 140.

LALIAUD. Ses liaisons avec Jean-Jacques: il se montre très-officieux envers lui. II, 444.

LAMBERCIER (M.). Jean-Jacques est mis en pension chez ce ministre. I, 15.

LAMBERCIER (mademoiselle), sœur du ministre, conçoit à l'éducation de Jean-Jacques. I, 18. — Lui inflige un châtement d'enfant qui produit un effet contraire au but proposé. I, 19. — Et ce châtement décide de ses goûts pour la vie. I, 20.

LAMBERT (madame). Citée. II, 267.

LAMI (le P.), oratorien. Combien la lecture de ses ouvrages fut utile à Jean-Jacques lorsqu'il commença de se livrer à l'étude des sciences. I, 374, 384.

LAMOIGNON (le président DE). A quelle occasion Jean-Jacques en fait la connoissance. I, 461.

LAMOIGNON (le chancelier DE). Ses liaisons avec les jésuites. II, 368.

LAMOIGNON. Voyez MALESHERRES,

Langue latine. Comment Jean-Jacques parvint à l'apprendre seul. Tome I, page 385.

LA NOUE, comédien, fait recevoir au théâtre françois le *Narcisse* de Jean-Jacques. II, 68.

LARD (mademoiselle), écolière de Jean-Jacques pour la musique. Portrait de cette demoiselle. I, 307.

LARD (madame), mère de la précédente; caractère de cette femme. I, 307. — Son portrait et celui de son mari. *Ibid.*

LARNAGE (madame DE). Rencontre que Jean-Jacques fait de cette dame. I, 401. — Il en devient amoureux. I, 402. — Suite de cette aventure. I, 405. — Portrait de cette femme. I, 407. — Jean-Jacques renonce à elle. I, 420.

LA ROCHE, valet de chambre de madame de Luxembourg, chargé par elle de faire la recherche d'un des enfants de Jean-Jacques pour le retirer des Enfants-Trouvés. II, 352. — Il est aussi chargé d'expédier à Jean-Jacques ses papiers après sa fuite. II, 436.

LA ROQUE (le comte DE), neveu de la comtesse de Vercellis. I, 130. — Ce qu'il fit pour Jean-Jacques. I, 132, 137, 146.

LA TOUR (la comtesse DE). Dans quelle société Jean-Jacques la connut. I, 339.

LA TOUR-DU-DIX. Voyez MONTAUBAN.

LAUSANNE. Séjour de Jean-Jacques dans cette ville; il y fait ses premiers essais de musique, et avec quel succès. I, 235, 236.

LAUTREC (le comte DE). Avantages que Jean-Jacques a retirés de sa connoissance et de ses promesses. I, 340.

LAUZUN (la duchesse DE). Combien elle étoit aimable.

- ble dans sa jeunesse; ce qui arriva à Jean-Jacques à son occasion. Tome II, pages 314 et suiv.
- Lazaret de Gènes.* Jean-Jacques y fait une quarantaine. Description de ce lieu. I, 472.
- LE BLOND (M.), consul de France à Venise durant le séjour de Jean-Jacques en cette ville. Leurs relations. I, 474, 482, 486, 498, 500, 505. — Fait un voyage à Paris. II, 270.
- LEBOUC (Goton). Caractère de cette fille. I, 544.
- LÉGAL (M. DE), joueur d'échecs de la connoissance de Jean-Jacques. I, 459.
- Legs.* Voyez *Testaments.*
- LE MAÎTRE (M.), maître de musique de la cathédrale d'Annecy. Jean-Jacques est mis en pension chez lui. I, 194. — Caractère de cet artiste. I, 202. — Quitte brusquement sa place; Jean-Jacques l'accompagne dans sa fuite; puis l'abandonne à Lyon. I, 207. — Quel malheur il éprouve ensuite. I, 211.
- LENIERS. Ses liaisons avec Jean-Jacques. II, 45.
- LÉON (abbé DE), depuis chevalier de Rohan; l'une des premières connoissances de Jean-Jacques à Paris. I, 450. — Le prend en amitié, et désire l'avoir pour secrétaire. I, 451.
- LESPIASSE (mademoiselle DE). Pourquoi elle n'aimoit pas Jean-Jacques. II, 348.
- Lettres-de-cachet.* Voyez *Bastille.*
- Lettres écrites de la campagne.* A quelle occasion elles parurent; quel en étoit l'auteur. II, 439.
- Lettres écrites de la montagne.* Jean-Jacques les publie en réponse aux *Lettres écrites de la campagne.* II, 440. — Effet qu'elles produisent. II, 461 et suiv. — Persécution qu'il éprouve à ce sujet. II, 463.

- LE VASSEUR (M.), père de Thérèse; caractère de cet homme. Tome II, page 10. — Jean-Jacques le fait placer dans un hôpital où il meurt. II, 86.
- LE VASSEUR (madame), mère de Thérèse; caractère de cette femme. II, 10, 35. — Désagrémens qu'elle cause à Jean-Jacques dans son ménage. II, 35. — Ses mauvais procédés envers lui; elle se ligue avec ses ennemis. II, 120, 207, 234. — Jean-Jacques la renvoie à Paris. II, 236. — Elle y continue ses liaisons avec les ennemis de Jean-Jacques, et reçoit d'eux des secours. II, 265, 353.
- LE VASSEUR (Thérèse), maîtresse, puis femme de Jean-Jacques. Ce qu'elle étoit; commencement de leur liaison. I, 427. — Scrupule qui la retarde. I, 529. — Ce que deviennent leurs enfants. I, 551. — Caractère de cette femme. I, 530, 531; II, 11, 14, 35, 112, 359. — Les amis de Jean-Jacques cherchent à la détacher de lui. II, 58. — Gauffecourt tente de la séduire. II, 73. — Caractère de l'attachement de Jean-Jacques pour elle. II, 113, 359. — Quelles preuves elle lui donne du sien lorsqu'il est obligé de sortir de France. II, 394. — Son refroidissement pour lui; cause de ce changement. II, 413. — Elle va le joindre dans sa retraite. II, 414.
- Lévite d'Éphraïm.* A quelle occasion Jean-Jacques compose un poëme sur ce sujet. II, 490.
- Libraires.* Ce que pensoit Jean-Jacques de ceux de Paris. I, 556.
- LINNEUS. Jean-Jacques étudie les ouvrages de ce savant naturaliste suédois; jugement qu'il en porte. II, 494.
- LIVE (M. DE LA). Cité. II, 259, 274.

- Livres obscènes.* En quoi une belle dame les trouvoit incommodes. Tome I, page 61.
- LOBKOWITZ (le prince DE). Ses opérations militaires en Italie. I, 489.
- LOLME (M. DE), avocat. Quel service il rend à Jean-Jacques. I, 542.
- LONGUEVILLE (madame DE). Comparaison de cette princesse avec madame de Warens. I, 77.
- LORENZA (la dame), vieille intendante de l'hospice des catéchumènes à Turin. I, 105, 107.
- LORENZI, intendant de madame de Vercellis. Relations forcées de Jean-Jacques avec lui et sa femme. 130, 132, 133.
- LORENZY (le chevalier DE). Ses liaisons avec Jean-Jacques. II, 277, 287, 327, 329. — Cité. II, 346, 351, 357.
- LOYSEAU DE MAULÉON (M.). Ses liaisons avec Jean-Jacques, qui l'encourage à son début dans la carrière du barreau. II, 262.
- LUDWIG. Jugement de Jean-Jacques sur ce savant naturaliste. II, 494.
- LULLIN, professeur à Genève. Ses liaisons avec Jean-Jacques. II, 79.
- LUXEL. Voyez *Pont*.
- LUTOLD, musicien, donne des consolations à Jean-Jacques après le mauvais succès de son concert de Lauzanne. I, 240.
- LUXEMBOURG (le comte DE). Causes de la mort de ce jeune homme. II, 339.
- LUXEMBOURG (le maréchal duc DE). Commencement des liaisons de Jean-Jacques avec ce seigneur. II, 285, 286. — Étroite amitié qui se forme entre eux. II, 287, 290, 404. — Caractère de cet homme estimable. II, 299. — Sincérité de son attaché-

- ment pour Jean-Jacques. II, 308, 312, 338, 355, 375. — Il perd sa sœur et ses enfants. II, 339. — Sa conduite envers Jean-Jacques pendant les orages que lui occasionne la publication de *l'Émile*. II, 384, 391, 393. — Avec quels regrets mutuels se fait leur séparation lorsque Jean-Jacques est obligé de quitter la France. II, 396. — Son absence le refroidit à son égard. II, 453. — Causes de sa mort. II, 340. — Combien Jean-Jacques y est sensible. II, 453.
- LUXEMBOURG (madame DE). Commencement de ses liaisons avec Jean-Jacques. II, 286. — Opinion qu'il avoit d'elle auparavant. II, 287. — Elle le prend en amitié. II, 288. — Ce qu'il éprouve en sa compagnie; caractère de cette dame. II, 293, 294, 297. — Par quelle gaucherie il s'attire son ressentiment. I, 185; II, 298, 310, 311. — Services qu'elle lui rend pour l'impression de *l'Émile*. II, 313. — Elle se refroidit à son égard. II, 337, 342. — Ses bontés pour Thérèse Le Vasseur. II, 352. — Elle fait rechercher un des enfants de Jean-Jacques pour le retirer des Enfants-Trouvés. *Ibid.* — Mouvements qu'elle se donne pour avancer l'impression de *l'Émile*. II, 370. — Comment elle se conduit avec Jean-Jacques lors des orages qu'excite contre lui la publication de cet ouvrage. II, 385, 390. — Quels témoignages d'amitié elle lui donne lorsqu'il se sépare d'elle. II, 395. — Son changement à son égard. II, 454. — Soupçons de Jean-Jacques contre elle au sujet de la soustraction de ses papiers. II, 435.
- LYON. Séjour de Jean-Jacques dans cette ville; aventure qu'il y éprouve. I, 265. — Jugement qu'il porte de ses habitants. I, 270. — Il y est

chargé de l'éducation des enfants de M. de Mably.
Tome I, page 431.

M.

MABLY (l'abbé DE). Bons offices qu'il rend à Jean-Jacques. I, 445. — Leurs liaisons. I, 458; II, 101, 274. — Il devient ensuite son ennemi, et écrit contre lui. II, 456, 457. — Conduite de Jean-Jacques. II, 457.

MABLY (M. DE), grand-prévôt à Lyon, confie l'éducation de ses enfants à Jean-Jacques. I, 431. — Conserve pour lui de l'amitié après qu'il a quitté cet emploi. I, 445.

MABLY (madame DE), entreprend de former les manières de Jean-Jacques, qui devient amoureux d'elle. I, 433.

MAINE (duchesse DU). Comment elle se venge de l'abbé de Saint-Pierre. II, 128.

MAIRAN (M. DE) est chargé par l'Académie des Sciences d'examiner le système de musique de Jean-Jacques. I, 452. — Quel jugement il porte d'un autre écrit de cet auteur. II, 81. — Ses liaisons avec lui. II, 274, 278.

Maîtresses. Qualités sur lesquelles Jean-Jacques régloit son choix et déterminoit sa préférence. I, 214; II, 109.

MALESHERBES (M. DE). Liaisons de ce magistrat avec Jean-Jacques; quels témoignages d'amitié il lui donne. II, 275, 277. — Services qu'il lui rend. II, 313, 354. — Quel part il prend à l'impression de l'*Emile*. II, 368 et suiv. — Il fait demander à Jean-Jacques, au moment où cet

ouvrage paroît, les lettres qu'il lui avoit écrites à ce sujet. Tome II, page 378.

MALOUIN (le médecin) traite Jean-Jacques sans succès. II, 30.

MALTOT (M. DE). Estime particulière de Jean-Jacques pour ce curé de village. II, 263.

MANDARD (le P.), oratorien. Ses liaisons avec Jean-Jacques. II, 388.

MARCET DE MÉZIÈRES. Ses liaisons avec Jean-Jacques; jugement que celui-ci en porte. II, 79.

MARCOUSSIS. Agréables promenades que faisoit Jean-Jacques chez le vicaire de ce village, et avec qui. II, 43.

MARÉCHAL (milord-). Son caractère; liaisons de Jean-Jacques avec lui. II, 415. — Son portrait. II, 417. — Leur séparation et leurs projets de réunion, qui demeurent sans effet. II, 466. — Offre un asile à Jean-Jacques dans ses terres d'Écosse, ou auprès de lui à Potzdam. II, 482. — Lui fait une pension viagère. II, 487.

MARGENCY (M. DE). Ses liaisons avec Jean-Jacques. II, 66, 171, 274, 277, 278, 305.

MARI (le marquis), ambassadeur d'Espagne à Venise. Ses liaisons avec le comte de Montaigu, ambassadeur de France dans la même ville. II, 477, 480. — Son amitié pour Jean-Jacques. I, 499.

MARIANNE (M. DE), dépositaire d'un des premiers essais littéraires de Jean-Jacques. I, 253.

MARION, jeune cuisinière de la comtesse de Vercellis, calomniée par Jean-Jacques. I, 133. — Remords de celui-ci. I, 135.

MARIVAUX. Ses liaisons avec Jean-Jacques. I, 458.

- MARONTEL. A quelle occasion il connoit Jean-Jacques ; pourquoi il devient son ennemi. Tome II, page 260.
- MARTINET, châtelain du Val-de-Travers. Ses liaisons avec Jean-Jacques. II, 415.
- MARTINIÈRE (M. DE LA), secrétaire d'ambassade à Soleure, présage à Jean-Jacques sa célébrité future. I, 252.
- MASSERON (M.), greffier. Jean-Jacques est mis en apprentissage chez lui, et n'y reste pas longtemps. I, 44.
- MATHAS (M. DE), connoissance et hôte de Jean-Jacques à Montmorency. Services qu'il lui rend. II, 235, 267, 300.
- MAUGIS (Café), où Jean-Jacques alloit jouer aux échecs. Connoissance qu'il y fait. I, 459.
- MAULÉON. Voyez LOYSEAU.
- Médecine. Ce qu'éprouvoit Jean-Jacques en lisant les livres qui traitent de cette science. I, 400.
- Médecins. Quelle confiance Jean-Jacques avoit en eux et à leurs ordonnances. I, 358, 375. — Il renonce pour toujours aux secours de cette science. II, 71.
- MELLARÈDE (mademoiselle DE), une des écolières de Jean-Jacques pour la musique. Portrait de cette demoiselle. I, 304.
- MENOU (le P.), jésuite. Comment Jean-Jacques le traite dans un écrit qu'il publie pour le réfuter. II, 32.
- MENTHON (mademoiselle DE), une des écolières de Jean-Jacques pour la musique. Portrait de cette demoiselle. I, 305.
- MENTHON (madame DE), mère de la précédente. Portrait de cette dame. I, 309.

- MERCERET, femme de chambre de madame de Warrens. Tome I, page 168. — Portrait de cette jeune personne. I, 213, 233. — Elle prend du goût pour Jean-Jacques, et se fait reconduire par lui dans son pays. I, 230.
- MERLOU, château. M. de Luxembourg veut y établir Jean-Jacques. II, 377.
- MERVEILLEUX (M. DE). Comment il voulut rendre service à Jean-Jacques. I, 253.
- MERVEILLEUX (madame DE). Portrait de cette femme ; bons offices qu'elle rendit à Jean-Jacques. I, 257.
- MESMES (la marquise DE) présente à une lecture des *Confessions*. II, 516.
- MAURON (M.), procureur-général du Val-de-Travers. Services qu'il rend à Jean-Jacques. II, 469.
- MINARD. Portrait de cet homme ; ses liaisons avec Jean-Jacques. II, 266.
- MINUTOLI (M.), capitaine de porte à Genève. Comment, sans s'en douter, il a influé sur la destinée de Jean-Jacques. I, 63.
- Miracle. Comment Jean-Jacques a passé pour en avoir attesté un. I, 193.
- MIRAN (M. DE). Ses liaisons avec Jean-Jacques. II, 401.
- MIREPOIX (madame DE). Dans quelle société Jean-Jacques la connut. I, 465. — Ses liaisons avec elle. I, 185 ; II, 310. — Caractère de cette dame ; témoignage d'affection que Jean-Jacques en reçut au moment de son départ de France. II, 395.
- MOIRANS. Ce qui arrive à Jean-Jacques en cet endroit. I, 401.

- MOIRY DE GIRCIN (M.), bailli d'Yverdon. Témoignages d'amitié qu'il donne à Jean-Jacques. Tome II, page 408.
- MONTAIGNE. Jugement que porte Jean-Jacques de cet écrivain. II, 284.
- MONTAIGU (le chevalier DE). Quel service il rendit à Jean-Jacques. I, 470.
- MONTAIGU (le comte DE), nommé ambassadeur à Venise. I, 470. — Caractère de cet homme; son peu de capacité pour sa place. I, 471, 474, 478, 480, 488 *et suiv.* — Ses mauvais procédés pour Jean-Jacques alors son secrétaire. I, 494. — Friponnerie qu'il commet à son égard. I, 518. — Comment il termine son ambassade. I, 521.
- MONTAUBAN (M. DE), comte de La Tour-du-Pin. Ses liaisons avec Jean-Jacques; singulière visite qu'il lui rendit à Motiers. II, 442.
- MONT-LOUIS. Établissement et séjour de Jean-Jacques dans cette demeure. II, 236, 300, 301.
- MONTMOLLIN (M. DE). Conduite de ce ministre envers Jean-Jacques. II, 430, 463, 464. — Persécutions qu'il lui suscite à Motiers-Travers. II, 467, 469, 471, 473.
- MONTMORENCY. Jean-Jacques y va demeurer en sortant de l'Ermitage. II, 236. — Description de ce lieu et du château du même nom. II, 285, 291. — Insalubrité de ses eaux. II, 363.
- MONTMORENCY (le duc DE). Sa mort. II, 340.
- MONTMORENCY (la duchesse DE). Son caractère. II, 288. — Citée. II, 301.
- MONTPELLIER. Jean-Jacques va se faire guérir en cette ville. I, 401. — Quel genre de vie il y mène. I, 416, 417.
- MORAND, médecin, traite Jean-Jacques sans suc-

- cès dans une maladie grave. Tome II, page 30.
- MORLANE, valet de chambre chirurgien du maréchal de Luxembourg. Comment il le traite de la goutte. II, 341.
- MORELLET (l'abbé). A quelle occasion il se fait mettre à la Bastille; Jean-Jacques l'en fait sortir. II, 318, 319. — Comment il lui en témoigne sa reconnaissance. II, 321.
- MOTIERS. Jean-Jacques s'y retire lors de sa prescription en France. II, 409. — Persécution qu'il y éprouve, et de la part de qui. II, 463, 467.
- MOULTOU le fils. Liaison intime dans laquelle il vécut avec Jean-Jacques. II, 79, 372, 447.
- Musique. Goût naturel de Jean-Jacques pour cet art; comment il parvient à l'apprendre. I, 187, 194, 273, 291, 296, 307. — Il l'enseigne avant de la savoir. I, 235. — Aventure désagréable qu'il éprouve à Lausanne en donnant un concert. I, 238. — Il en donne des leçons à Chambéri. I, 302. — Il entreprend de simplifier la manière de l'apprendre, et compose un nouveau système pour en marquer les signes. I, 439. — Il présente ce projet à l'Académie des Sciences de Paris. I, 451. — Jugement qu'elle en porte. I, 453. — Objections que fait Rameau contre ce système. *Ibid.* — Jean-Jacques fait imprimer sur cet objet un ouvrage qui a peu de succès. I, 455. — Il enseigne la musique suivant cette méthode, et réussit complètement. I, 456. — Il connoît la musique italienne à Venise, et se passionne pour elle. I, 501 *et suiv.* — Ravissants concerts qu'il entend aux *Scuole* de cette ville. I, 502. — Il compose un opéra ou ballet héroïque; quel en est le suc-

ois. Tome I, page 532, 533. — Il compose le *Devin du village*; succès éclatant de cette pièce. II, 46, 53. — Fermentation que produit à Paris la musique italienne; Jean-Jacques prend part à cette querelle, et écrit contre la musique françoise; ce qui en résulte. II, 62. — *Dictionnaire de Musique*. II, 106, 460. — Motets et autres pièces de musique malgré le succès desquels les détracteurs de Jean-Jacques s'efforcent toujours de faire croire au public qu'il ne la sait pas. II, 197, 198.

MUSSARD (M.), peintre genevois. Effets d'une visite qu'il rendit à Jean-Jacques à Turin. I, 157.

MUSSARD (M.), joaillier, parent et ami de Jean-Jacques; cité. I, 540. — Caractère de cet homme estimable. II, 44.

N.

NADAILLAC (madame DE), dépositaire d'un recueil intéressant de lettres écrites à Jean-Jacques au sujet de la *Nouvelle Héloïse*. II, 333.

NANETTE, maîtresse, puis femme de Diderot; caractère de cette femme. I, 555.

NANGIS (le comte DE). Cité. I, 339.

Narcisse, comédie présentée et reçue aux Italiens. I, 545. — Jouée aux François; avec quel succès. II, 68. — Jean-Jacques s'en déclare l'auteur. II, 69.

NÉAULME (Jean), libraire à Amsterdam; ses relations avec Jean-Jacques. II, 263, 314, 354, 361.

NEUFCHATEL. Séjour de Jean-Jacques en cette ville; quelles y sont ses occupations. I, 246. — Caractère et tournure d'esprit des habitants de ce pays.

Tome II, page 416. — Les ministres de cette ville cherchent à susciter des persécutions à Jean-Jacques. II, 427.

NÎMES. Jugement de Jean-Jacques sur les arènes de cette ville. I, 414.

Nobles Vénitiens. Comment ils payent leurs dettes. I, 486.

NOIRET (M.), de Chambéri, loue à madame de Warrens la maison de campagne des Charmettes. I, 362, 389.

NONANT (le commandeur DE). Caractère de cet homme; à quelle occasion et où Jean-Jacques le connut. I, 549.

O.

Oisiveté. Dans quel sens elle avoit de l'attrait pour Jean-Jacques. II, 489.

OLIVET, capitaine de vaisseau marseillois. Service important que Jean-Jacques lui rendit à Venise. I, 483, 507.

OLYMPÉ (mont). Motifs de la prédilection marquée que Jean-Jacques avoit pour cette promenade, près de Montmorency. II, 166.

Opéra de Paris. Quelle opinion en prend Jean-Jacques après l'avoir vu, et en le comparant à ce qu'il avoit imaginé. I, 256. — Il y fait jouer son *Devin du village*. II, 59. — Il en reçoit ensuite toutes sortes d'outrages; ses entrées même lui sont ôtées. II, 63, 64. — Suite de ce démêlé. II, 260, 261.

Opéra de Venise. Jean-Jacques se passionne pour ce spectacle. I, 501, 502.

P.

- PADOANA.** Ce qui arrive à Jean-Jacques avec cette fille. Tome I, page 506.
- PALAIS** (l'abbé), musicien et organiste. Liaisons de Jean-Jacques avec cet artiste. I, 297.
- PALISSOT.** Comment il est puni pour avoir joué Jean-Jacques dans une pièce. II, 88. — Sa conduite envers Jean-Jacques et Diderot. II, 316.
- PALLEU** (M.), de Lyon. Bon office qu'il rend à Jean-Jacques. I, 446.
- PAOLI** (le général) écrit à Jean-Jacques, et pour quoi. II, 500.
- PARIS.** Idée qu'en prit Jean-Jacques en y arrivant par le faubourg Saint-Marceau. I, 255. — Pourquoi le roman de *la Nouvelle Héloïse* a été mieux accueilli dans cette ville que partout ailleurs. II, 331.
- Parlement de Paris.* Sa conduite à l'égard de Jean-Jacques relativement à *l'Émile*; motifs de cette conduite. II, 383, 387, 390.
- PARISOT.** Ses liaisons avec Jean-Jacques. Caractère de cet estimable chirurgien. I, 447.
- PAS DE L'ECHELLE.** Voyez CHAILLES.
- Passions.* Effets qu'elles ont produits sur Jean-Jacques. I, 353.
- PASSY.** Amusements qu'y goûte Jean-Jacques. II y commence son *Devin du village*. II, 40.
- PATIZEL**, chancelier du consulat de France à Venise. Quelles relations Jean-Jacques eut avec lui. 484.
- PERDRIAU.** Caractère de ce ministre; ses liaisons avec Jean-Jacques. II, 77, 78.

- PERRET** (le ministre), passa pour avoir été un des amants de madame de Warens. Tome I, page 319.
- PÉRICHON.** Ses liaisons avec Jean-Jacques. I, 348. — Quel service il lui rendit. I, 447.
- PERRINE**, servante du maître de musique de la cathédrale d'Annecy. I, 196.
- PERROTET.** Jean-Jacques se met en pension chez lui à Lausanne. I, 236. — Portrait de cet homme, et les services qu'il rend à son hôte. I, 236, 240, 246.
- Pervenche.* Vive sensation qu'éprouve Jean-Jacques à la vue de cette plante. I, 365.
- PÉTAU** (le P.). Jean-Jacques étudie les ouvrages de cet auteur; jugement qu'il en porte. I, 388.
- PETIT-CHAT**, surnom donné par madame de Warens au musicien Le Maître. I, 202.
- PETIT-PIERRE.** Pour quelle raison ce ministre fut chassé par ses confrères. II, 416.
- Petits-violons.* A qui on donnoit ce nom dans Paris, et pourquoi. II, 48.
- PHILIDOR.** A quelle occasion Jean-Jacques fait connoissance avec lui. I, 459. — Leurs liaisons. I, 533.
- Physiologie.* Effets que produit sur Jean-Jacques l'étude de cette science. I, 400.
- Physique.* Quel accident éprouva Jean-Jacques en voulant en faire une expérience. I, 352.
- PIATI** (le comte), Italien, cité. I, 491. — Bon conseil qu'il donne à Jean-Jacques. I, 506.
- PICON** (le comte), gouverneur de Savoie; quel étoit son caractère. I, 329.
- Pigeons.* Jusqu'à quel point Jean-Jacques avoit apprivoisé les siens. I, 377.

- PIGNATELLI** (le prince), présent à une lecture des *Confessions*. Tome II, page 516.
- PILLEU**, maçon à Montmorency. Jean-Jacques se lie d'amitié avec lui. II, 302.
- PISSOT**, libraire de Jean-Jacques. Comment il lui payoit le prix de ses ouvrages. II, 33.
- PLESSIS** (M. DE). Ses liaisons avec Jean-Jacques. I, 549.
- POLIGNAC** (cardinal de). Comment il se vengea de l'abbé de Saint-Pierre. II, 128.
- POLIGNAC** (madame DE). Ce qu'elle pensoit de Jean-Jacques après la lecture de la *Nouvelle Héloïse*. II, 335.
- POMPADOUR** (madame DE). Quelle gratification elle donne à Jean-Jacques pour son *Devin du village*. II, 65. — A quelle occasion elle le connut; quels étoient ses sentiments pour lui. II, 276. — Ce que Jean-Jacques pensoit d'elle. II, 345, 365, 375.
- Pont du Gard**. Admiration de Jean-Jacques à la vue de cet ouvrage étonnant. I, 413.
- Pont-de-Lunel**, auberge renommée pour la bonne chère qu'on y faisoit. I, 415.
- PONTAL** (mademoiselle). Ce qu'elle étoit; à quelle occasion elle eut des relations avec Jean-Jacques. I, 130, 133.
- PONTVERRE** (M. DE). Caractère de cet ecclésiastique; conseils qu'il donne à Jean-Jacques dans sa jeunesse; service important qu'il lui rend. I, 70, 71.
- POPLINIÈRE** (M. DE LA). Origine de ses liaisons avec Jean-Jacques; quel en est l'effet. I, 533.
- POPLINIÈRE** (madame DE LA). Ses relations avec Jean-Jacques; cause de la haine qu'elle lui

- portoit et des mauvais services qu'elle lui rendit. Tome I, page 534.
- PORT-ROYAL**. Ce que pensoit Jean-Jacques des livres élémentaires sortis de cette célèbre maison. I, 374, 385, 391.
- Postillons**. Comment ils se conduisent en France à l'égard des voyageurs. II, 397.
- PRÉVOST** (l'abbé). Caractère de cet écrivain; ses liaisons avec Jean-Jacques. II, 45.
- Prière**. Quels étoient les principes de Jean-Jacques sur cette matière. I, 381; II, 493.
- Princesse de Clèves**. Jugement que portoit Jean-Jacques de cet ouvrage. II, 333.
- Prix**. Voyez *Académie*.
- PROCOPE**. Portrait de ce médecin. Ses liaisons avec Jean-Jacques. II, 45.
- PROCOPE** (café de.) Jean-Jacques s'y déclare hautement l'auteur d'une pièce qui a eu un mauvais succès. II, 68.
- PRUSSE** (prince royal de), depuis roi sous le nom de Frédéric-le-Grand. Effets que produisit sur Jean-Jacques la lecture de sa correspondance avec Voltaire. I, 345. — Aversion de Jean-Jacques pour ce monarque; sur quoi fondée. II, 410. — Jean-Jacques se réfugie dans ses états; comment il y est accueilli. II, 421. — Il lui écrit relativement à ses projets militaires; comment sa lettre est reçue. II, 422.
- PURY** (colonel). Ses liaisons avec Jean-Jacques. II, 425. — Services qu'il lui rend. II, 469. — Il en reçoit un à son tour de grande importance. II, 470.

Q.

QUILLAU. Fait un traité avec Jean-Jacques pour l'impression de son premier ouvrage. Tome I, page 456.

QUINAULT (mademoiselle). Bon accueil que Jean-Jacques reçut chez elle. II, 67.

R.

RAMEAU. Jugement de Jean-Jacques sur les ouvrages de cet auteur. I, 306, 354. — Objection qu'il fait à son tour contre la nouvelle manière de noter la musique inventée par Jean-Jacques. I, 454. — Ses liaisons avec Jean-Jacques; jalousie qu'il conçoit contre lui; mauvais service qu'il lui rend. I, 533.

RAYNAL (l'abbé). Ses liaisons avec Jean-Jacques; son dévouement pour ses amis. II, 38.

RÉAUMUR. Ses liaisons avec Jean-Jacques. I, 451.

REBEL. Son origine; comment on l'appeloit; il dirige les répétitions des deux opéras de Jean-Jacques. I, 546; II, 48, n.

REGUILLAT, libraire à Lyon. Entrepren d diriger une édition générale des OEuvres de Jean-Jacques. II, 460.

Religion. Principes de madame de Warens sur cette matière. I, 369. — Quels étoient ceux de Jean-Jacques; ses terreurs à ce sujet; et moyens ridicules qu'il employoit pour s'en délivrer. I, 392.

REY (M. M.), libraire hollandais. II, 80, 260. — Sa conduite générale envers Jean-Jacques. II, 275, 276. — Il lui fait naître l'idée d'écrire ses *Confessions*. II, 284. — Traite pour le *Contrat*

social. Tome II, page 356. — Comment il se conduit envers lui. II, 358.

REYDELET, curé de Seyssel. Bon accueil qu'il fit à Jean-Jacques. I, 205.

REYNEAU (le P.). Étude que fit Jean-Jacques des ouvrages de cet auteur. I, 384.

RICHELIEU (duc de). Comment Jean-Jacques fit connoissance avec lui. I, 446. — Quels services il en reçut. I, 534.

RICHARDSON. Parallèle que fait Jean-Jacques des écrits de cet auteur anglois avec *la Nouvelle Héloïse*. II, 333, 334.

RIVAL, ami de Rousseau père; portrait de cet homme. I, 84.

ROBECK (la princesse de). Ce qui arrive à Diderot pour l'avoir offensée. II, 318. — Sa mort. II, 339.

ROCHE, maître à danser qui jouoit du violon aux concerts de madame de Warens. I, 297.

ROGUIN. Comment il connut Jean-Jacques. I, 449. — Leurs liaisons. I, 456, 518, 555; II, 267. — Témoignages d'amitié qu'il donne à Jean-Jacques. II, 402, 406, 408.

ROGUIN, colonel, neveu du précédent. Ses liaisons avec Jean-Jacques; témoignages d'amitié qu'il lui donne. II, 405, 408, 411.

ROGUIN, banneret. Ses procédés faux et perfides envers Jean-Jacques. II, 474, n.

ROHAN (la princesse de). Dans quelle société Jean-Jacques se rencontre avec elle. I, 465.

ROLICHON. Rencontre heureuse que fait Jean-Jacques de ce religieux. I, 272.

ROUELLE. Jean-Jacques étudie la chimie sous cet habile maître. I, 467, 547.

ROUSSEAU (Isaac), père de Jean-Jacques; sa profession. I, 4. — Devient horloger du sérail à Constantinople. I, 6. — Revient à Genève et perd son épouse à la naissance de son second fils. *Ibid.* — Est obligé de quitter Genève. I, 15. — Caractère de cet homme. I, 85.

ROUSSEAU (Jean-Jacques). Ses parents. I, 4. — Cause la mort à sa mère en naissant. I, 6. — Son enfance est soignée par une sœur de son père. I, 7. — Portrait de cette tante. I, 12. — Ses premières lectures; effets qu'elles produisent en lui. I, 8. — Ses premières inclinations. I, 11. — On le met en pension chez le ministre Lambercier avec le jeune Bernard, son cousin; leur amitié. I, 15. — Effets que produisent en lui les corrections de mademoiselle Lambercier. I, 19. — Caractère de ses passions. I, 20. — Leur énergie se développe à la suite d'un châtimeut non mérité. I, 26. — Ses occupations chez son oncle Bernard. I, 35. — Ses amours avec mademoiselle de Vulson et avec mademoiselle Goton; différence de ses goûts pour l'une et pour l'autre. I, 39. — Devient apprenti greffier, et n'y reste pas long-temps. I, 44. — On le met ensuite en apprentissage chez un graveur. I, 45. — Les mauvais traitements qu'il y reçoit changent son caractère et ses inclinations. *Ibid.* — Il y contracte l'habitude de dérober. I, 48. — Il reprend le goût de la lecture; effets de ce retour. I, 59. — Il sort de chez son maître, et même de Genève. I, 64. — Son arrivée à Annecy chez madame de Warens. I, 73. — Sentiments qu'il conçoit pour elle. I, 79. — Il va à Turin, comment et avec qui; agrément de ce voyage. I, 83. — Son entrée à l'hospice des

catéchumènes de cette ville. I, 93. — Il y fait abjuration. I, 108. — Ce qu'il devient en sortant de l'hospice. I, 109. — Accueil qu'il reçoit de madame Basile; il en devient amoureux. I, 114. — Il entre en qualité de laquais chez la comtesse de Verceilis. I, 126. — Action honteuse qu'il commet dans cette maison. I, 132. — Développement de ses passions; extravagances qu'elles lui font faire. I, 139. — Il sert chez le comte de Gouvon. I, 146, 147. — Il y est traité avec une bonté qui lui annonce qu'on a des vues sur lui. I, 155. — Il s'en fait renvoyer. I, 160. — Il retourne chez madame de Warens, qui le garde chez elle. I, 164. — Liaison intime qui s'établit entre eux; nature des sentiments de Jean-Jacques pour cette dame. I, 169. — Genre de vie qu'il mène chez elle. I, 174. — Il y contracte le goût de l'étude; ses premières lectures. I, 176. — Jugement que porte de lui M. d'Aubonne, parent de madame de Warens. I, 180. — A quoi il faut attribuer les jugements désavantageux qu'on a portés de lui plus d'une fois; réflexions sur la tournure de son esprit, qui dans la conversation l'a souvent fait regarder comme un homme médiocre. I, 180, 186. — On le fait entrer au séminaire pour embrasser l'état ecclésiastique. I, 187. — Honnête ecclésiastique qu'il rencontre dans cette maison. I, 189. — On le renvoie comme n'étant bon à rien, pas même à être prêtre. I, 194. — Commence à étudier la musique, et avec quel succès. I, 188, 194 *et suiv.* — Abandonne lâchement à Lyon un ami qu'il avoit accompagné dans sa fuite. I, 207. — Ne trouve plus madame de Warens en retournant à Annecy. I, 209. — Est ré-

doit à la misère. I, 223, 234. — Ses goûts en fait de maîtresses. I, 214. — Ses idées sur l'espérance et le plaisir. I, 234. — Se fait maître de musique à Lausanne, sans la savoir. I, 237. — Compose et fait exécuter un concert chez M. de Treytorens; succès de cette tentative. I, 238. — Va à Neufchâtel, où il réussit mieux. I, 246. — Il y rencontre l'archimandrite de Jérusalem, et s'attache à lui en qualité d'interprète. I, 247. — Il est retenu à Soleure par l'ambassadeur de France. I, 252. — Il vient à Paris; à quel dessein. Projets chimériques qu'il forme en route. I, 254. — Quelle idée il prend de cette ville en y arrivant. I, 255. — Accueil qu'il y reçoit. I, 256. — Il quitte Paris pour aller à la recherche de madame de Warens. I, 259. — Situation délicieuse dans laquelle il se trouve durant tout le cours de ce voyage; effets des voyages à pied sur son imagination. I, 260, 277. — Excellent repas qu'il fait en route chez un bon paysan qui n'osoit pas le lui donner, même en payant. I, 262. — Il se trouve à Lyon dans une grande détresse; aventures qu'il éprouve en cette ville. I, 265, 266. — Il rejoint madame de Warens à Chambéri, et reprend son logement chez elle. I, 279, 280. — Elle lui procure un emploi. I, 279. — Origine et motifs de sa prédilection pour la nation française. I, 293. — Souhait remarquable en sa faveur. I, 294. — Il reprend l'étude de la musique. I, 291, 296. — Il quitte son emploi pour se livrer tout entier à son goût pour cet art. I, 302. — Il se met à l'enseigner. I, *Ibid.* — Singulier moyen qu'emploie madame de Warens pour le préserver de la séduction. I, 311. — Quel effet produit en lui la

jouissance. I, 317. — Il part pour Besangon dans l'intention de se perfectionner dans la musique, et d'y apprendre la composition sous un habile maître. I, 336. — Quel accident l'oblige à revenir à Chambéri. I, 338. — Il manque de perdre la vue en voulant faire une expérience de physique. I, 352. — Il se passionne pour le jeu d'échecs. I, 355, 356. — Il tombe malade; tendres soins que lui prodigue madame de Warens dans cette occasion. I, 357. — Il va demeurer avec elle à la campagne. I, 361. — Quel genre de vie il y mène; incommodité dont il est affligé. I, 366. — Il se livre à l'étude des sciences avec une grande activité. I, 374. — Il s'égare d'abord dans ses études par une fausse méthode qu'il ne tarde pas de rectifier. I, 377, 378. — Il apprend le latin. I, 385. — Il étudie l'astronomie. I, 388. — Aventure plaisante qui lui arrive à cette occasion. I, 389. — Ses principes sur la prière, et ses idées sur la religion. I, 381, 391. — Ridicules expédients qu'il emploie pour se délivrer de la crainte de l'enfer. I, 392. — Réalisation d'un songe qu'il avoit fait sept ou huit ans auparavant. I, 171, 396. — Effets que produit sur lui la lecture des livres de médecine. I, 400. — Il se croit malade d'un polype au cœur. I, 401. — Il va à Montpellier pour se faire guérir; ses amours avec madame de Larnage durant ce voyage. *Ibid.* — Il va retrouver madame de Warens; accueil froid qu'il en reçoit; motifs de ce changement. I, 422, 423. — Combien il en est affecté. I, 424. — Il cherche à se faire ami de son rival. I, 428. — Refroidissement absolu de madame de Warens à son égard. I, 430. — Il se sépare d'elle. I, 431.

Il va à Lyon et devient précepteur; ses succès dans cette carrière. I, 431, 432. — Il y renonce, et retourne auprès de madame de Warens. I, 437. — Il ne retrouve plus en elle ses anciens sentiments pour lui. *Ibid.* — Quels projets il forme pour la préserver de sa ruine prochaine et de la misère. I, 439. — Compose un nouveau système sur les signes de la musique. *Ibid.* — Il part pour Paris dans l'espérance d'y faire fortune avec cette découverte. I, 440. — Son arrivée en cette ville; connoissances qu'il y fait. I, 450, 451. — Il présente son projet de musique à l'Académie des Sciences. I, 452. — Jugement qu'elle en porte. I, 454. — Il compose sur ce sujet un ouvrage qu'il fait imprimer. I, 456. — Commencement de ses liaisons avec madame Dupin et avec M. de Francueil. I, 464, 466. — Il entreprend de composer un opéra. I, 469. — Il part pour Venise en qualité de secrétaire d'ambassade. I, 471. — Ce qui lui arrive dans le voyage. I, 472. — Comment il remplit cette place. I, 474. — Mauvais procédés de l'ambassadeur à son égard. I, 495. — Il le quitte. I, 498. — Description des amusements dont il jouit à Venise. I, 500. — Il y devient passionné pour la musique italienne. I, 501. — Ce qui lui arrive chez les filles publiques. I, 504 et *suiv.* — Sa conduite généreuse envers une jeune personne qu'on lui avoit livrée. I, 516. — De retour à Paris, il se détermine à mener une vie indépendante et à tirer parti de ses talents; commencement de ses liaisons avec Thérèse Le Vasseur. I, 527. — Il achève son opéra et excite la jalousie de Rameau. I, 533, 534. — Il est chargé de retoucher une pièce de cet auteur,

dont Voltaire avoit fait les paroles. I, 536. — On lui enlève l'honneur de son travail. I, 540. — Il donne une comédie au théâtre italien; elle n'y est pas jouée. I, 545. — Mauvais succès de son opéra. Il se dégoûte de cette carrière. I, 547. — Il se fixe chez madame Dupin, et s'y livre à l'étude de la chimie. *Ibid.* — Ce qu'il fait de ses enfants. I, 548, 551; II, 15. — Commencement de ses liaisons avec madame d'Épinay. I, 552. — Ses liaisons avec Diderot, d'Alembert, Condillac, etc.; il travaille à l'*Encyclopédie*. I, 555, 556, 557. — Combien il est sensible à l'arrestation de Diderot. I, 557. — Quels témoignages d'attachement il lui donne pendant sa détention. II, 4, 5. — Commencement de ses liaisons avec Grimm. II, 4, 9. — Fait venir Thérèse Le Vasseur demeurer avec lui. II, 10. — Quelle révolution se fait dans ses idées à la lecture du sujet du prix proposé par l'Académie de Dijon. Il concourt à ce prix. II, 6, 7. — Il le remporte; effets que cet événement opère dans son caractère. II, 15. — Il est nommé caissier d'un receveur général des finances. II, 22. — Il tombe malade, et renonce à cette place pour mener une vie libre et indépendante. II, 24. — Il se fait copiste de musique. II, 27. — Commencement de ses querelles littéraires. II, 31. — Il réforme son costume et sa manière de vivre; affluence que cette singularité attire chez lui. II, 33. — Il est forcé de rester dans cette carrière, malgré son désir de la quitter; et c'est à cela qu'il attribue le ton d'humeur qui règne dans ses premiers écrits. II, 36. — On le regarde comme misanthrope. *Ibid.* — Ses liaisons avec plusieurs gens de lettres célèbres. II, 40, 45. — Il compose

le *Dévin du village*. II, 47, 48. — Succès de cette pièce. II, 53. — Il quitte précipitamment Fontainebleau pour éviter d'être présenté au roi; motifs de cette résolution. II, 55. — Ce qu'on en pense dans le public; mécontentement de ses amis à ce sujet. II, 56. — Sa *Lettre sur la musique françoise* lui attire un grand nombre d'ennemis; on lui ôte ses entrées à l'Opéra. II, 63, 64. — Ses amis lui tourment le dos. II, 66. — Il fait jouer aux François sa comédie de *Narcisse*, qui n'a point de succès; il s'en avoue hautement l'auteur, et la fait imprimer. II, 68, 69. — Il compose son *Discours sur l'inégalité*, et l'envoie à l'Académie de Dijon pour concourir au prix. II, 69. — Il fait un voyage à Genève. II, 72. — Il revoit madame de Warens, et la trouve dans la plus grande misère. II, 74. — Il rentre dans la religion protestante qu'il avoit abjurée autrefois, et se fait réintégrer dans ses droits de citoyen de Genève. II, 76, 77. — Quel effet produit en cette ville la dédicace qu'il met en tête de son *Discours sur l'inégalité*. II, 80. — Renonce au projet d'aller fixer son séjour à Genève. II, 82. — Il quitte Paris, et va habiter l'Ermitage, que madame d'Épinay lui avoit fait préparer. II, 91. — Quel plan de vie il se trace dans cette habitation champêtre. II, 95. — Fait l'extrait des ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre. II, 101. — Travaille à son *Traité des Institutions politiques*. II, 103. — Caractère de son attachement pour Thérèse Le Vasseur; bonheur dont il jouit dans sa société. II, 111, 123, 124, 130. — Pourquoi il met ses enfants aux Enfants-Trouvés. II, 115. — Pourquoi il adopte un costume et un genre de vie sin-

guliers; comment il devient enthousiaste de la vertu, et éloquent par suite de cet enthousiasme. II, 116, 117. — Châgrins que lui cause madame Le Vasseur, mère de Thérèse. II, 119. — Quels motifs lui font abandonner son travail sur les écrits de l'abbé de Saint-Pierre. II, 128. — Ce qui l'empêche d'être heureux à l'Ermitage. II, 131. — Son cœur redevient ivre d'amour au souvenir des doux sentiments qu'il éprouva dans sa jeunesse, et des personnes qui les firent naître. II, 133. — Les images et les sentimens que lui fournissent ces souvenirs, lui servent d'éléments pour la composition de sa *Nouvelle Héloïse*. II, 139. — Il devient éperdument amoureux de madame d'Houdetot. II, 156. — Suites de cet amour. II, 166. — Conduite de madame d'Épinay dans cette occasion. II, 171. — Conduite que tient avec lui Saint-Lambert lorsqu'il en est instruit. II, 192. — Changement de madame d'Houdetot à son égard. II, 194. — Ses démêlés avec Diderot. II, 182, 216. — Conduite de Grimm à son égard. II, 206, 225. — Leur rupture. II, 229. — Sa rupture avec madame d'Épinay. II, 232. — Il quitte l'Ermitage, et va s'établir à Montmorency. II, 236. — Causes des persécutions que lui fait souffrir la *coterie hollachique*. II, 242, 243. — A quelle occasion et dans quelle situation d'esprit il écrit la *Lettre à d'Alembert sur les Spectacles*. II, 247. — Succès de sa *Lettre à d'Alembert sur les Spectacles*. II, 259. — Il rompt publiquement avec Diderot. II, 261. — Comment sa *Lettre sur les Spectacles* lui attire l'inimitié de Marmontel. II, 259. — Ses sociétés à Montmorency et aux environs. II, 261. — Refuse d'être un des rédac-

teurs du *Journal des Savants*. II, 277. — Commencement de ses liaisons avec monsieur et madame de Luxembourg. II, 285. — Ils lui donnent un logement au petit château. II, 290. — Il se forme entre eux une intime amitié. II, 292. — Le prince de Conti lui témoigne de l'amitié; comment il en use avec lui. II, 326. — Publie la *Nouvelle Héloïse*; succès étonnant de cet ouvrage; jugements divers qu'on en porte. II, 331. — Il commence à déchoir dans les bonnes grâces de madame de Luxembourg. II, 337. — Comment il déplaît, sans le savoir, au duc de Choiseul, alors ministre. II, 346. — Madame de Luxembourg fait rechercher un de ses enfants pour le retirer des Enfants-Trouvés; pourquoi il n'est que médiocrement fâché de ce qu'on ne le retrouve pas. II, 352. — Traite avec le libraire Duchesne pour le manuscrit de l'*Émile*. II, 354. — Forme le projet de se retirer au fond d'une province et d'y vivre ignoré. II, 355, 357. — Lenteurs qu'éprouve l'impression de l'*Émile*. II, 361, 366. — Inquiétudes et sinistres pressentiments de Jean-Jacques pendant ce temps. II, 363, 366. — Situation de la France à cette époque. II, 364. — Quelle sensation fait la publication de l'*Émile*. II, 379. — Quels orages s'élèvent contre l'auteur. II, 382. — Mouvements inutiles que se donnent ses amis pour l'en garantir. II, 389. — Il est décrété de prise de corps. II, 390. — Il se détermine à quitter la France. II, 391. — Il compose un poème en prose durant son voyage. II, 400. — Conduite des magistrats de Genève à son égard. II, 406. — Il en éprouve une à peu près semblable de la part du sénat de Berne. II,

408. — Il se réfugie à Motiers, dans le Val-de-Travers. Tome II, 411. — Ses liaisons avec milord Keith, ou milord-maréchal. II, 415. — Il prend Phabit arménien. II, 423. — Il apprend à faire des lacets, et se livre tout entier à cette occupation. II, 424. — L'archevêque de Paris publie un *Mandement* contre lui; réponse. II, 432. — Il achève son *Dictionnaire de Musique*. II, 434. — Il veut travailler à ses *Mémoires*, et s'aperçoit qu'on lui a soustrait une partie de ses papiers. *Ibid.* — Il soupçonne d'Alembert de cette soustraction. II, 436. — Il envoie aux magistrats de Genève sa renonciation au droit de bourgeoisie. II, 438. — A quelle occasion il publie les *Lettres écrites de la montagne*. II, 440. — Fermentation qui s'élève contre lui au sujet de cet écrit. II, 461. — On le fait insulter par la populace de Motiers, qu'on attroupe à cet effet. II, 463, 471. — Ces excès sont portés au point que sa vie se trouve en danger. II, 480, 481. — Il quitte Motiers, et va s'établir à File de Saint-Pierre. II, 484. — Agréable vie qu'il y mène; il s'y plaît au point de désirer qu'on lui donne ce séjour pour prison. II, 492 et *suiv.* — Il va jusqu'à le faire demander au sénat de Berne. II, 501. — Et reçoit, pour toute réponse, l'ordre d'en sortir sous vingt-quatre heures, ainsi que de tout le territoire de la république. II, 502. — Il se rend à Bienne. II, 509. — Il en sort dans le dessein d'aller à Berlin, après avoir déposé ses papiers entre les mains de Dupeyron, et se rend à Bienne. *Ibid.* — Pressé de se fixer dans cette petite ville; par qui. II, 511. — Y prend un logement. II, 513. — Le quitte aussitôt. II, 515. — Fait une

- lecture des *Confessions*, en présence de qui. Tome II, page 516. — Déclaration qu'il y ajoute; effet qu'elle produit. *Ibid.*
- ROUSSELOT. Commission désagréable dont il chargea Jean-Jacques. I, 486.
- ROYER. Jugement que porta Jean-Jacques d'un opéra de cet auteur. I, 467.

S.

- SABRAN et sa FEMME. Ce que c'étoit que ces personnes. I, 87, 88. — Ils furent la cause que Jean-Jacques fut envoyé à Turin pour être converti, et furent chargés de l'y conduire. I, 82. — Comment ils le dévalisèrent. I, 92.
- SAINT-BRICE. Connoissances agréables qu'avoit Jean-Jacques dans ce village. II, 263.
- SAINT-CYR. (M. DE). Ses liaisons avec Jean-Jacques. I, 500.
- SAINT-FLORENTIN (le comte DE). Conduite de ce ministre envers Jean-Jacques. II, 261.
- SAINT-LAMBERT. Cité. II, 103, 142. — Ses bonnes qualités; ses liaisons avec la comtesse d'Houdetot. II, 156. — Comment il se conduisit avec Jean-Jacques après avoir su qu'il a aimé sa maîtresse. II, 193, 213, 220, 246, 251. — Il se brouille avec lui au sujet de Diderot. II, 253, 254. — Ils se raccommodent. II, 256, 257. — Suite de leurs liaisons. II, 331.
- SAINT-LAURENT (le comte DE). Comment madame de Warens obtint son amitié. I, 284.
- SAINT-MARCELLIN. Ce qui arrive à Jean-Jacques dans ce bourg du Languedoc. I, 404 et suiv.
- SAINT-PIERRE (l'abbé DE). A quel occasion Jean-Jacques le connut. I, 465. — Il est chargé de faire

- l'extrait de ses ouvrages; jugement qu'il en porte. Tome II, page 101. — Il publie le *Projet de paix perpétuelle*. II, 336.
- SAINT-PIERRE (le comte DE), neveu de l'abbé; ses liaisons avec Jean-Jacques. II, 103.
- SAINT-PIERRE (lle de). Jean-Jacques va s'y établir. II, 483. — Description de cette lle. II, 484. — Il désire d'y finir ses jours, et va jusqu'à souhaiter d'être condamné à n'en jamais sortir. II, 497. — Le sénat de Berne lui fait intimer l'ordre d'en sortir, ainsi que de tout son territoire. II, 499, 502.
- SALLIER (l'abbé). A quelle occasion Jean-Jacques le connut. I, 465.
- SALOMON. Portrait de ce médecin; attachement de Jean-Jacques pour lui. I, 371. — Manière dont il le traitoit. I, 375.
- SANDOZ. De quelle manière milord-maréchal lui rend service à la recommandation de Jean-Jacques. II, 420.
- SAURIN. Il fait connoissance avec Jean-Jacques, et devient son ennemi. II, 42.
- SAUTERN ou SAUTTERSHEIM. Tendre attachement de Jean-Jacques pour ce jeune homme. II, 448, 449. — De quelle manière celui-ci y répond; fausseté de son caractère; ses mœurs crapuleuses. II, 450, 451.
- SAVOYARDS. Caractère et mœurs de ce peuple. I, 304, 395.
- SAXE-GOTHA (le prince héréditaire DE). Comment il connut Jean-Jacques. II, 3.
- SAXE-GOTHA (la duchesse DE) fait à Jean-Jacques des invitations de Faller voir. II, 483.
- SCHOMBERG (le comte DE). Sa conduite envers Jean-Jacques. II, 38, 206.

- lecture des *Confessions*, en présence de qui. Tome II, page 516. — Déclaration qu'il y ajoute; effet qu'elle produit. *Ibid.*
- ROUSSELOT. Commission désagréable dont il chargea Jean-Jacques. I, 486.
- ROYER. Jugement que porta Jean-Jacques d'un opéra de cet auteur. I, 467.

S.

- SABRAN et sa FEMME. Ce que c'étoit que ces personnes. I, 87, 88. — Ils furent la cause que Jean-Jacques fut envoyé à Turin pour être converti, et furent chargés de l'y conduire. I, 82. — Comment ils le dévalisèrent. I, 92.
- SAINT-BRICE. Connoissances agréables qu'avoit Jean-Jacques dans ce village. II, 263.
- SAINT-CYR. (M. DE). Ses liaisons avec Jean-Jacques. I, 500.
- SAINT-FLORENTIN (le comte DE). Conduite de ce ministre envers Jean-Jacques. II, 261.
- SAINT-LAMBERT. Cité. II, 103, 142. — Ses bonnes qualités; ses liaisons avec la comtesse d'Houdetot. II, 156. — Comment il se conduisit avec Jean-Jacques après avoir su qu'il a aimé sa maîtresse. II, 193, 213, 220, 246, 251. — Il se brouille avec lui au sujet de Diderot. II, 253, 254. — Ils se raccommodent. II, 256, 257. — Suite de leurs liaisons. II, 331.
- SAINT-LAURENT (le comte DE). Comment madame de Warens obtint son amitié. I, 284.
- SAINT-MARCELLIN. Ce qui arrive à Jean-Jacques dans ce bourg du Languedoc. I, 404 et suiv.
- SAINT-PIERRE (l'abbé DE). A quel occasion Jean-Jacques le connut. I, 465. — Il est chargé de faire

- l'extrait de ses ouvrages; jugement qu'il en porte. Tome II, page 101. — Il publie le *Projet de paix perpétuelle*. II, 336.
- SAINT-PIERRE (le comte DE), neveu de l'abbé; ses liaisons avec Jean-Jacques. II, 103.
- SAINT-PIERRE (lle de). Jean-Jacques va s'y établir. II, 483. — Description de cette lle. II, 484. — Il désire d'y finir ses jours, et va jusqu'à souhaiter d'être condamné à n'en jamais sortir. II, 497. — Le sénat de Berne lui fait intimer l'ordre d'en sortir, ainsi que de tout son territoire. II, 499, 502.
- SALLIER (l'abbé). A quelle occasion Jean-Jacques le connut. I, 465.
- SALOMON. Portrait de ce médecin; attachement de Jean-Jacques pour lui. I, 371. — Manière dont il le traitoit. I, 375.
- SANDOZ. De quelle manière milord-maréchal lui rend service à la recommandation de Jean-Jacques. II, 420.
- SAURIN. Il fait connoissance avec Jean-Jacques, et devient son ennemi. II, 42.
- SAUTERN ou SAUTTERSHEIM. Tendre attachement de Jean-Jacques pour ce jeune homme. II, 448, 449. — De quelle manière celui-ci y répond; fausseté de son caractère; ses mœurs crapuleuses. II, 450, 451.
- SAVOTARDS. Caractère et mœurs de ce peuple. I, 304, 395.
- SAXE-GOTHA (le prince héréditaire DE). Comment il connut Jean-Jacques. II, 3.
- SAXE-GOTHA (la duchesse DE) fait à Jean-Jacques des invitations de Faller voir. II, 483.
- SCHOMBERG (le comte DE). Sa conduite envers Jean-Jacques. II, 38, 206.

- SCOTTI (marquis DE). A quelle occasion il connut Jean-Jacques. Tome I, page 476.
- Scuole. Ce que c'est; musique ravissante qui s'exécutoit dans ces maisons. I, 502.
- SÉQUIER DE SAINT-BRISSON. Ses liaisons avec Jean-Jacques. Son enthousiasme à la lecture de l'*Émile*; folies qui en sont la suite. II, 445.
- SÉQUIER (mademoiselle). Quelles étoient ses dispositions pour Jean-Jacques. II, 447.
- SELLE (madame LA). Quelle société voyoit Jean-Jacques dans la maison de cette femme. I, 549, 550.
- SELLON (M.), résident de Genève à Paris. Bon office qu'il rend à Jean-Jacques. II, 261.
- SENAC. Comment ce médecin traita la singulière maladie de Grimm. II, 39.
- SENNECTÈRE (marquis DE). A quelle occasion Jean-Jacques fit connoissance avec lui. I, 340.
- SERRE (mademoiselle). Jean-Jacques fait connoissance avec elle. I, 275. — Il en devient amoureux; caractère de cette honnête demoiselle. I, 448.
- SILHOUETTE (M. DE). A quelle occasion Jean-Jacques lui écrit; effets de sa lettre. II, 308.
- SIMON (M.), juge-mage d'Annecy. A quelle occasion Jean-Jacques fit connoissance avec lui. I, 223. — Portrait de cet homme. I, 224, 225. — Aventure plaisante. I, 226. — Mot d'une dame à son sujet. I, 227.
- SIMON (M.), de Genève, cité. I, 352.
- SOLAR (maison DE). Orthographe de la devise des armes de cette famille piémontoise, justifiée par Jean-Jacques. I, 150.
- Sorbonne (la) porte une censure contre Jean-Jac-

- ques au sujet de l'*Émile*. Tome II, page 432.
- SOUHAIITI (le P.), inventeur d'un système pour noter la gamme en chiffres, lequel fut perfectionné par Jean-Jacques. I, 453.
- Spectacles. Jugement de Jean-Jacques sur ceux de Venise. I, 501. — Lettre de Jean-Jacques à d'Alembert sur les spectacles; jugement de l'auteur sur cet écrit. II, 248.
- STANISLÀS, roi de Pologne. Ses démêlés littéraires avec Jean-Jacques. II, 31. — Comment il venge cet auteur d'un outrage que lui avoit fait Palissot. II, 87. — Son Jugement sur la *Nouvelle Héloïse*. II, 331.
- STURLER. Quel service il rend à Jean-Jacques. II, 484.
- SURBECK (M. DE). Accueil qu'il fit à Jean-Jacques à qui on l'avoit adressé et recommandé à Paris. I, 256.

T.

- TALMONT (la princesse DE). Effet que produit sur elle la lecture de la *Nouvelle Héloïse*. II, 334, 335.
- TAVEL (M. DE). Ses liaisons avec madame de Warens. I, 76. — Quels étoient ses principes de morale, et par quels moyens il parvint à séduire cette dame. I, 318, 371.
- Tempérament. L'importunité de celui de Jean-Jacques lui fait faire des extravagances. I, 139. — Aventure plaisante. I, 140, 141.
- TERREAUX (M. DU), maire des Verrières, dans le Val-de-Travers. Son inimitié contre Jean-Jacques. II, 486, n.
- Testaments. Répugnance de Jean-Jacques pour être

- porté comme légataire sur ceux de ces amis.
Tome I, page 87; II, 454.
- THIERIOT. Quel service il rendit à Jean-Jacques. I, 545.
- THIERRY, médecin. Ses liaisons avec Jean-Jacques; soins qu'il lui rend. II, 238.
- THUN (le baron DE). Nommé. II, 3.
- TINGRY (le prince DE). Cité. II, 301.
- TORIGNAN (le marquis DE). A quelle occasion Jean-Jacques l'a connu. I, 403. — Caractère de cet homme. I, 405.
- TOUCHE (madame DE LA), sœur de madame Dupin. I, 463.
- TOURAINÉ (la) Jean-Jacques forme le projet de se retirer dans cette province pour y finir ses jours. II, 377.
- TRAVERS (VAL-DE). Voyez MOTIERS.
- TRESSAN (le comte DE). A quelle occasion il entre en correspondance avec Jean-Jacques. II, 88.
- TRÉVOUX. Conduite du rédacteur de ce journal envers Jean-Jacques après la publication de l'*Émile*. II, 407.
- TREXTORENS (M. DE). Jean-Jacques compose et fait exécuter un concert chez lui; quel en est le succès. I, 237.
- TRIDE (LA), fameuse loueuse de livres à Genève. I, 59.
- TRIE (le château de), indiqué comme un des lieux où Jean-Jacques a écrit la première partie de ses *Confessions*. I, 444.
- TRIMOUILLE (le duc DE LA). Accueil qu'il fit à Jean-Jacques. I, 293.

- TRONCHIN, médecin genevois. Ses liaisons avec Jean-Jacques. II, 84. — Ses procédés envers lui; il se ligue avec ses ennemis, et emploie toutes sortes de moyens pour lui nuire. II, 210, 241, 245, n.; 392.
- TRONCHIN, procureur-général à Genève, cité comme auteur des *Lettres écrites de la campagne*. II, 439.
- TRUBLET (l'abbé). Cité. II, 268. — Ses relations avec Jean-Jacques. II, 322 et suiv.
- TURIN. Arrivée de Jean-Jacques en cette ville; ce qu'il y devient. I, 92. — Voyez *Hospice*, *BASILE*, *GOUVON*, *SOLAR*, *VERCELLIS*, etc.
- TYRAN-LE-BLANC, surnom plaisant donné à Grimm par Gauffecourt. II, 203.

V.

- VALENTINOIS (la comtesse DE). Citée. II, 301.
- VALMALETTE (M. DE). Liaisons de Jean-Jacques avec ce maître-d'hôtel du roi. I, 540; II, 44.
- VALMALETTE (madame DE). Citée. Caractère de cette femme. II, 46.
- VALORY (le chevalier DE). Quel étoit son caractère. I, 553.
- VANLOO (madame). Citée. Portrait de cette femme. II, 46.
- VATELET. Ses liaisons avec Jean-Jacques. II, 274.
- VAUD (Pays de). Caractère des femmes de ce pays. I, 177. — Pourquoi il est si cher à Jean-Jacques. Caractère de ses habitants. I, 243, 244.
- VENISE. Séjour de Jean-Jacques en cette ville en qualité de secrétaire d'ambassade. I, 474. — Description des amusements qu'elle fournit en tout temps. I, 500 et suiv.

- VÉNITIENS. Leur conduite envers la France, pendant que Jean-Jacques étoit secrétaire d'ambassade dans leur ville. Tome I, pages 477, 478.
- VÉNITIENS (nobles). Comment ils payent leurs dettes. I, 486.
- VENTURE DE VILLENEUVE. Ce qu'il étoit ; comment Jean-Jacques lia connoissance avec lui, I, 198, 199. — Suites de cette liaison. I, 213, 223, 224. — Dans quel état Jean-Jacques le revit à Paris. II, 86.
- VERCELLIS (le comtesse DE). Jean-Jacques entre à son service en qualité de laquais ; portrait de cette femme. I, 127. — Mot de cette dame à l'article de la mort. I, 132.
- VERDELIN. (M. DE). Portrait de cet homme. II, 303.
- VERDELIN (la marquise DE). Caractère de cette dame ; comment elle entre en liaison avec Jean-Jacques. II, 303 et suiv. — Elle va le visiter à Motiers-Travers, et veut le déterminer à se retirer en Angleterre. II, 470, 482.
- VERNES, jeune ministre à Genève. Ses liaisons avec Jean-Jacques. II, 78. — Il écrit ensuite contre lui, et travaille à le diffamer; vengeance qu'en tire Jean-Jacques. II, 475.
- VERNET, théologien à Genève. Sa conduite envers Jean-Jacques. II, 79.
- VÉRONÉ. Ce que pensoit Jean-Jacques du cirque de cette ville. I, 414.
- VÉRONÈSE. Comment Jean-Jacques obligea cet acteur de se rendre au Théâtre Italien de Paris, pour lequel il s'étoit engagé avec ses deux filles. I, 481, 482.
- VERRAT, compagnon graveur. Instruction qu'il don-

- noit à Jean-Jacques lorsqu'il étoit en apprentissage avec lui. Tome I, page 49.
- VEVAI. Affection de Jean-Jacques pour cette petite ville. 244, 245. — Pourquoi il l'a choisie pour y placer les personnages de *la Nouvelle Héloïse*. II, 141.
- Vicaire savoyard. Originaux du portrait admirable que Jean-Jacques en a tracé dans son *Emile*. I, 145, 191.
- VICTOR-AMÉDÉE, roi de Sardaigne, bienfaiteur de madame de Warens. I, 75.
- VIDONNE (l'abbé DE). Son démêlé avec le maître de musique de la cathédrale d'Annecy ; quelles en furent les suites, et la part qu'y prit Jean-Jacques. I, 203.
- VILLEROY (le duc DE) ; cité. II, 301. — Amitié qu'il témoignoit à Jean-Jacques. II, 349.
- VILLEROY (la duchesse DE). Sa mort. II, 339.
- VILLEROY (le marquis DE). Pourquoi Jean-Jacques et lui ne s'aimoient pas. II, 350.
- VINCENT (M.), chargé des affaires de France à Vienne. A quelle occasion Jean-Jacques fut en relation avec lui. I, 489.
- VINTZENRIED. Ce qu'étoit ce jeune homme ; comment il enleva à Jean-Jacques l'affection et les faveurs de madame de Warens. I, 422, 424, 427, 437.
- VITALI. Ce que c'étoit que cet homme. A quelle occasion il conçut de la haine contre Jean-Jacques. I, 491, 492. — Quels en furent les effets. I, 494, 506.
- Vol. Penchant de Jean-Jacques pour ce vice. I, 46, 49, 51, 52, 58, 132, 434.
- VOLTAIRE. Effet que produisit sur l'esprit de Jean-

Jacques la lecture de ses écrits. I, 345. — Dans quelle société il le rencontra. I, 465. — A quelle occasion ils entrèrent en relations. I, 536, 538; II, 83, 139, 322 et suiv. — Quel jugement en portoit Jean-Jacques. II, 337.

WOORON. C'est où Jean-Jacques a écrit la première partie de ses *Confessions*. I, 444.

VOYAGES à pied. Quels effets ils produisoient sur l'imagination de Jean-Jacques. I, 260, 277.

VOYER (M. DE) empêche que Jean-Jacques ne soit mis à la Bastille. II, 63.

VULSON (mademoiselle DE). Jean-Jacques en devient amoureux dans son enfance. I, 39.

WALFOLD (moine). Offre un asile à Jean-Jacques dans ses terres. II, 482.

WARENS (madame DE). Ce qu'elle étoit; son origine. I, 72, 75. — Portrait de cette femme. I, 76, 177, 187. — Arrivée de Jean-Jacques chez elle; quelle réception elle lui fait. I, 73, 74. — Attachement qu'il conçoit pour elle. I, 79, 169. — Comment elle contribue à sa conversion. I, 82. — Il revient chez elle; elle le garde dans sa maison. I, 165. — Tableau de son domestique. I, 168. — Quelles étoient leurs occupations. I, 175. — Elle va à Paris; motifs de ce voyage. I, 209. — Jean-Jacques la retrouve à Chambéri, et reprend son domicile chez elle. I, 279, 280. — De quelle manière elle vit avec Claude Anet, son domestique. I, 284, 285. — Comment elle s'y prend pour sauver Jean-Jacques de la séduction. I, 311. — Réflexions sur cette démarche et les motifs qui purent l'y déterminer. I, 315. — Rares qualités qui rachetoient les défauts de cette dame. I, 320, 325, 423. — Son penchant pour de folles entre-

prises qui la ruinent et la rendent dupe des charlatans. I, 327, 332, 335. — Inutilité des remontrances de Jean-Jacques pour l'engager à prévenir sa ruine. I, 346. — Tendres soins qu'elle lui rend durant une maladie grave. I, 357. — Elle va demeurer avec lui à la campagne. I, 362. — Ses opinions en matière de religion. I, 369. — Ses principes de morale. I, 371. — Elle reçoit et installe chez elle un autre jeune homme qui partage avec Jean-Jacques son affection et ses faveurs. I, 422, 425. — Son attachement pour Jean-Jacques se refroidit. I, 430. — Il se sépare d'elle. I, 431. — Comment elle le reçoit lorsqu'il revient auprès d'elle. I, 437. — Il s'en sépare une seconde fois. I, 440. — Elle tombe dans la misère. I, 543. — Dans quel état Jean-Jacques la trouve lorsqu'il vient la revoir. II, 74. — Elle meurt accablée d'infirmités et de misères. II, 455.

WILDREMET fait à Jean-Jacques beaucoup d'instances pour le retenir à Bienne au sortir de l'île de Saint-Pierre. II, 510. — Et le pourvoit d'un logement. II, 513.

WIRTEMBERG (le prince DE). Ses relations avec Jean-Jacques. II, 477.

Y.

YVERDUN. Jean-Jacques s'y retire après avoir été décrété par le parlement de Paris. II, 401. — Agréments qu'il y trouve. II, 405.

Z.

ZANETTO NANI. Comment ce noble Vénitien payait une somme qu'il devoit à un perruquier de Paris. I, 486.

588

TABLE DES MATIÈRES.

ZULETTA. Portrait de cette fille. Jean-Jacques en devient amoureux ; ce qui lui arrive chez elle. I, 508 et suiv.

ZUSTINIANI, patricien de Venise. Quel démêlé Jean-Jacques eut avec lui. I, 482.



FIN DE LA TABLE DES CONFESSIONS
ET DE SEIZIÈME VOLUME.

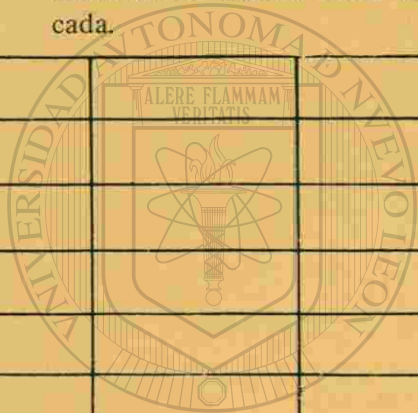
UANL

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

CAPILLA ALFONSINA
U. A. N. L.

Esta publicación deberá ser devuelta
antes de la última fecha abajo indi-
cada.



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN
DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

PQ2030

v. 16

1819

132856

AUTOR

UNANL

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN



DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

